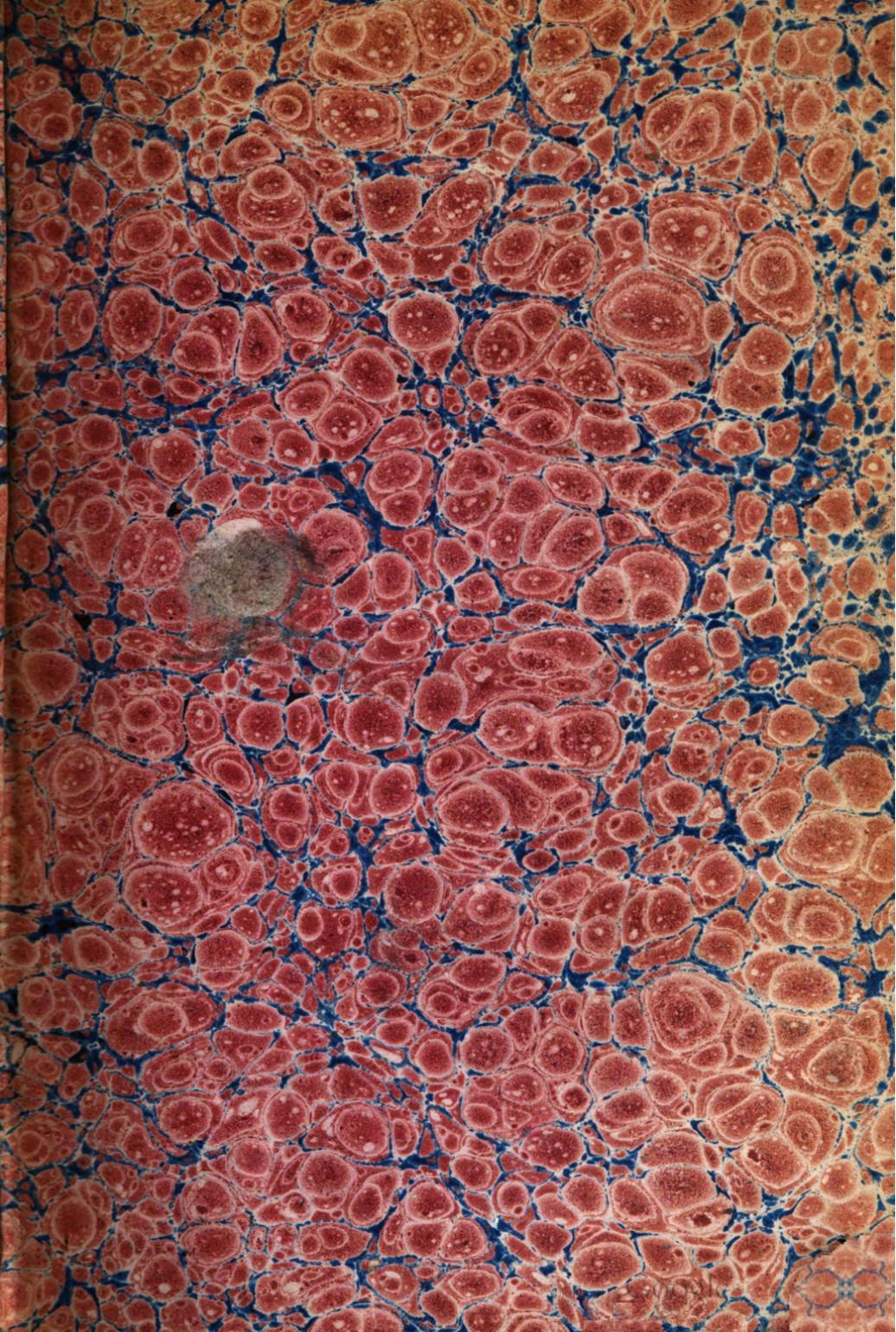


UNIVERSITEITSBIBLIOTH



90000054612





8. 433.





**VOCABULAIRES**

**DES**

**ARTS ET MÉTIERS.**



# VOCABULAIRES

DES

## ARTS ET MÉTIERS,

EN CE QUI CONCERNE LES CONSTRUCTIONS,

FAISANT SUITE

AUX TABLEAUX DÉTAILLÉS des Prix de tous les Ouvrages de Bâtiment, à l'usage des Architectes, des Ingénieurs, des Vérificateurs, des Toiseurs, des Entrepreneurs, des Propriétaires de maison, et de tous ceux qui peuvent désirer faire bâtir;

PAR

J. M. R. MORISOT,

*Architecte-Vérificateur des Bâtimens du Roi.*

---

V<sup>e</sup>. VOLUME.

---

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue du Faubourg Poissonnière, n<sup>o</sup>. 19;  
CœURY, Libraire, quai des Grands-Augustins, n<sup>o</sup>. 41;  
FIRMIN-DIDOT, Libraire, rue Jacob, n<sup>o</sup>. 24;  
DUBOIS, Libraire, rue Mandar, n<sup>o</sup>. 14.

---

1814.



---

## AVANT-PROPOS.

---

**L**ES deux seuls Dictionnaires d'Architecture connus sont celui de M. Daviler, publié en 1691, et celui de M. Roland le Virlois, qui a paru en 1770.

Ce dernier, quoique beaucoup plus considérable que celui de M. Daviler, est néanmoins encore bien loin d'être complet. La Maçonnerie et la Charpente sont les seules parties qui y soient traitées d'une manière assez satisfaisante; mais l'ouvrage laisse beaucoup à désirer sur la Couverture, la Plomberie, la Serrurerie, la Fontainerie, la Peinture et la Dorure; il ne dit presque rien sur la Marbrerie, le Pavage, la Terrasse et autres parties, et la Poëlerie y est entièrement omise.

Les Vocabulaires qui font suite à chaque partie des Arts et Métiers, dans la nouvelle Encyclopédie, sembleraient devoir suppléer à ce qui manque aux Dictionnaires de MM. Daviler et Le Virlois, mais il n'y suppléent pas. Plusieurs parties s'y trouvent oubliées, notamment la Fontainerie, la Poëlerie et la Terrasse.

D'autres imperfections s'y font d'ailleurs remarquer.

La définition de bien des mots y est souvent trop

étendue, et devient par là obscure et quelquefois inexacte. Les mots *cadenas*, *clavette*, *foliot*, *fouillot*, *piton* en présentent des exemples. On pourrait s'en convaincre en comparant ces définitions avec celles que j'en donne dans cet Ouvrage.

On trouve encore dans les Vocabulaires de l'Encyclopédie des mots qui ne sont plus en usage, et qui n'ont été employés que par des ouvriers de la province, ou des mots dont l'orthographe a été changée. Tels sont les mots *obron*, *obronnière*, *pau-melles*, qui ne sont aujourd'hui connus qu'en écrivant *auberon*, *auberonnière* et *pommelle*.

La différence dans la manière d'écrire ces mots n'est que le moindre inconvénient; mais ce qui est plus grave, c'est que le Vocabulaire qui les contient, les donne des deux manières et avec des définitions différentes; en sorte que ces mots paraissent indiquer deux choses lorsqu'il n'en existe qu'une seule.

Ailleurs on rencontre des définitions qui sont étrangères au mot qu'on a voulu définir. Par exemple, à l'article *ourdir*, l'Encyclopédie définit ainsi ce mot: *OURDIR, c'est faire un grossier enduit sur un mur de moellon, que l'on recouvre d'un plus fin, et qu'on unit proprement avec la truelle*, tandis que le mot *ourdir* ne s'entend que de la liaison des moellons entre eux par l'emploi du plâtre et du mortier.

Ces diverses imperfections m'ont fait naître l'idée

de publier des Vocabulaires pour chacune des parties des Arts et Métiers relatives aux constructions, et je crois être parvenu à les rendre complets à cet égard.

Pour ajouter, au surplus, à la clarté que j'ai cherché à mettre dans mes définitions; pour m'exprimer doublement, en quelque sorte, et parler en même temps à l'œil et à l'imagination, j'ai joint à mes Vocabulaires *cent cinq planches* qui figurent les objets de ces définitions, toutes les fois que je les ai trouvés susceptibles d'être rendus par le dessin, et que j'ai cru ce secours nécessaire à la complète intelligence des mots.

Cette idée, au surplus, que je croyais neuve lorsqu'elle m'est venue, ne l'était pas. J'ai vu depuis qu'il existait aussi des Planches pour les Dictionnaires de MM. Daviler et Le Virlois.

Mais puisque, comme je l'ai dit, ces deux auteurs avaient laissé de très-grandes lacunes dans leurs Dictionnaires, ces mêmes lacunes se trouvent nécessairement dans les Planches qu'ils y ont jointes, et qui étaient même incomplètes pour les parties qu'ils avaient traitées. Le travail que je présente au Public est amélioré sous ce rapport par le plus grand nombre de figures que j'ai fait graver, tant pour les objets les plus simples, que pour les plus composés.

J'espère que le Public trouvera que j'ai encore

amélioré le travail par la disposition matérielle des choses.

Dans les Ouvrages de Daviler et de Le Virlois, l'explication des planches en est séparée; on la trouve en regard des figures dans mes Vocabulaires, ce qui rend plus simple et plus facile l'application à la chose.

Enfin, j'ai fait un Vocabulaire séparé pour chacun des Arts et Métiers dont j'ai parlé; j'ai fait de même imprimer séparément les Planches de chaque Vocabulaire. Par ce moyen, les personnes qui ont mes Tableaux détaillés, dont mes Vocabulaires et leurs Planches sont la suite, pourront, s'ils le désirent, joindre chaque Vocabulaire et ses Planches à la partie des Tableaux détaillés qu'ils concernent, et former ainsi un corps complet de travail sur chaque partie.

---

---

---

# V O C A B U L A I R E

D E

## LA MAÇONNERIE.

---

### A.

**ABAT-JOUR.** Baie de croisée dont le plafond et l'appui, et quelquefois l'un séparément de l'autre, sont inclinés à l'horizon.

**ABATTAGE.** C'est l'action de mettre des pierres de leur lit sur leurs joints pour en faire les paremens, ce qui, lorsque ces pierres sont d'une moyenne grosseur, s'exécute avec un boulin et des moellons, etc.

**ABATTIS.** Les carriers appellent ainsi les pierres qu'ils ont abattues dans une carrière, soit qu'elles soient propres à faire des assises, soit qu'elles ne le soient qu'à faire du moellon.

On donne de même ce nom aux démolitions et aux décombres d'un bâtiment.

**ABATTRE.** C'est démolir une maison, un mur, un plancher, etc.

**ACCOUDOIR.** Petit mur ou partie inférieure de l'ouverture d'une croisée sur laquelle on s'appuie.

**ACROTÈRE.** Balustrade au haut d'une maison composée de pilastres ou piédestaux, de balustre, de socle et tablette. (*Voyez* Planche 1<sup>re</sup>.)

**AFFAISSER.** C'est l'action d'un bâtiment qui manque par les fondemens, qui s'abaisse par son propre poids; un mur s'affaisse lorsqu'il sort de son aplomb; un plancher s'affaisse quand il perd son niveau, soit par une trop grande charge ou autrement.

**AFFLEURER.** C'est réduire deux corps saillans l'un sur l'autre à une même surface. *Désaffleurer* ; c'est le contraire.

**AIDE-MAÇON.** (*Voy.* Manœuvre.)

**AIGUILLE** ou **TRÉPAN.** Outil acéré par le bout, servant à percer la pierre avec le secours d'un levier à deux branches.

**AILE.** C'est un des côtés en retour d'angle qui tient au corps principal d'un bâtiment.

On dit aussi *aile droite*, *aile gauche*, par rapport au bâtiment où elles tiennent, et non pas à la personne qui regarde.

On appelle aussi ailes les bas côtés d'une église.

*Aile de pont.* Evasement que l'on pratique aux deux extrémités pour en rendre les issues plus commodes.

*Aile de lucarne.* (*Voy.* Jouée.)

*Aile de cheminée.* Partie du mur de dossier qui est visible de chaque côté du tuyau. (*Voy.* Mur et Pl. 2<sup>e</sup>.)

**AIRE.** C'est une place ou une superficie plane et horizontale sur laquelle on trace un plan, une épure.

*Aire simple.* C'est celle que l'on fait avec un simple enduit de plâtre sur l'hourdage d'un plancher.

*Aire ordinaire.* C'est celle qu'on fait d'une couche de lattes jointives, clouées ou non sur les solives, ou d'une couche de bardau recouvert d'un enduit de plâtre d'environ 2 pouces d'épaisseur pour recevoir le carreau, ou des lambourdes pour du parquet. (*Voy.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Aire de moellons.* C'est une petite fondation ou massif au rez-de-chaussée, sur lequel on pose des lambourdes, du carreau de pierre, de marbre ou des dalles.

*Aire de chaux et ciment.* (*Voy.* Châpe.)

*Aire de recoupes.* C'est une épaisseur d'environ 8 à 9 pouces, faite de petits éclats de pierres pour affermir les allées des jardins.

**AISANCES.** (*Voy.* Commodités.)

On donne le nom de latrines aux aisances domestiques.

**AISSELLE.** Partie de la voûte d'un four et qui forme sa retombée depuis sa naissance jusqu'à peu près la moitié de sa hauteur. Le reste se nomme *Chapelle*.

**ALETTE.** C'est la partie du nu du mur entre un pilastre et l'arête du pied droit.

**ALIGNER.** C'est réduire plusieurs corps à une même saillie. Les murs sont alignés lorsqu'en bornoyant les moellons, ils paraissent à l'œil sur une même ligne.

**ALLÉE.** C'est un passage commun pour aller depuis la porte de devant d'un logis jusqu'à la cour ou à l'escalier.

**ALLÈGE.** Mur d'appui dans l'embrasure d'une croisée, et qui a moins d'épaisseur que le reste du mur. (*Voy.* Pl. 1 et 9<sup>e</sup>.)

**ANGLE.** C'est la cavité qui sépare les bossages. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

On dit aussi angle saillant et angle arrondi, comme on dit angle rentrant.

**ANNULAIRES.** Pierres dont la figure imite les anneaux en tout ou en partie; telles sont celles des voûtes sur noyau et dont le plan est circulaire ou elliptique.

**ANSE DE PANIER.** (*Voy.* Voûte.)

**APPAREIL.** C'est l'art de tracer et de tailler la pierre. On dit qu'une construction est d'un bel appareil lorsque les pierres sont taillées et posées avec précision; on se sert aussi de ce terme pour exprimer la hauteur d'un banc de pierre. Il est d'un bas ou d'un haut appareil, selon sa plus grande ou moindre hauteur.

*Appareil réglé.* On appelle ainsi des assises qui sont toutes d'égale hauteur.

**APPAREILLER.** C'est tracer la pierre aux tailleurs de pierre.

**APPAREILLEUR.** C'est le principal ouvrier chargé de l'appareil des pierres d'un bâtiment; c'est lui qui trace les épures par panneaux ou par équarissement, qui préside à la pose, au raccordement, etc.

**APPENTIS.** Bâtiment bas et petit appuyé contre un plus haut, et dont la couverture n'a qu'un égout.

**APPUI.** Tablette en pierre qui se pose sous les croisées. (*Voyez* Pl. 1 et 9<sup>e</sup>.)

*Appui.* (*Voy.* Mur.)

**AQUEDUC.** Conduite d'eau d'un lieu à un autre par un canal construit sous terre ou élevé au-dessus.

\*

**ARASE.** Moellons plus ou moins épais qu'on place dans les inégalités d'un cours d'assises ou d'un mur en moellons, pour dresser et rendre la surface du dessus de niveau ; c'est aussi un rang de petits moellons que l'on maçonne avant de poser des dalles, un seuil ou une marche, et qui tient lieu de massif. On dit aussi *araser* une aire, c'est la dresser. (*Voy.* Garnis et Pl. 9<sup>e</sup>.)

**ARASEMENT.** C'est la surface supérieure d'un cours d'assises de pierres ou de moellons mis de niveau dans la longueur.

**ARASER.** C'est mettre à même hauteur et de niveau les têtes de claveaux ou vousoirs, un cours d'assises ou un rang de moellons, soit pour poser une plinthe ou un entablement en pierres, soit pour poser les planchers, le comble, soit enfin lorsqu'on cesse les travaux à cause des gelées.

**ARC.** On appelle ainsi une structure concave qui a la forme de l'arc d'une courbe, et qui sert comme de support intérieur à tout ce qui pose dessus.

*Arc droit.* C'est la section d'une voûte cylindrique perpendiculaire à son axe.

*Arc en décharge.* (*Voy.* Décharge.)

*Arc plein cintre.* C'est celui qui est formé d'un demi-cintre.

*Arc surbaissé.* C'est celui dont la moitié du diamètre est plus longue que son rayon.

*Arc surhaussé* ou *surmonté.* C'est celui dont la moitié du diamètre est moindre que son rayon ou montée.

*Arc rampant.* C'est celui dont les impostes ne sont pas de niveau.

*Arc-butant*, *arc-boutant.* C'est une portion d'arc qui est appuyée contre les reins d'une voûte pour en retenir la poussée.

*Arc-buter.* C'est contenir la poussée d'une voûte ou d'une plate-bande avec un arc-butant.

*Arc-doubleau.* C'est la saillie qu'on pratique sur la douelle d'une voûte, formant une chaîne de pierres d'une naissance à l'autre de la voûte. (*Voy.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

**ARCADE.** On appelle ainsi toute ouverture dans un mur, formée

par le haut en plein cintre ou demi-cercle parfait. (*Voy.* Pl. 1 et 8<sup>e</sup>.)

*Arcade feinte.* C'est celle qui n'est apparente que sur l'une des deux faces du mur.

**ARCEAU.** C'est une voûte construite sur les deux culées d'un ponceau, comme ceux des grands chemins. (*Voy.* Ponceau.)

*Arceau.* On appelle ainsi la courbure du cintre parfait de la voûte, d'une croisée ou d'une porte, laquelle courbure ne comprend qu'une partie du demi-cercle, un quart de cercle au plus, et au-dessous.

**ARCHE.** Voûte construite sur les piles et culées d'un pont de pierre.

**ARCHITRAVE.** C'est des trois parties d'un entablement celle qui pose sur les chapiteaux des colonnes ou pilastres. L'*architrave* représente une poutre; faite en pierre, elle se compose de plusieurs claveaux en coupe. (*Voy.* Pl. 5 et 10<sup>e</sup>.)

**ARCHIVOLTE.** Profil de moulure peu saillante qu'on forme sur la tête des voussoirs d'une arcade ou d'une autre baie cintrée, en suivant son contour jusque sur l'imposte. (*Voy.* Pl. 1 et 8<sup>e</sup>.)

On appelle *archivolte retournée* celle qui retourne horizontalement sur l'imposte.

**ARÊTE.** C'est l'angle ou le tranchant que font deux surfaces droites ou courbes d'une pierre quelconque. (*V.* Pl. 1, 5 et 7<sup>e</sup>.)

Lorsque l'angle d'une pierre est bien taillé, et sans aucune cassure, on dit qu'elle est à *vive-arête*.

**ARGILE.** Terre grasse propre à faire la tuile, la brique, le carreau, la bauge. (Son pied cube pèse environ 135 livres.)

**ARRACHEMENT.** Pierres, moellons ou briques neuves qui servent à former liaison d'une maçonnerie nouvelle avec l'ancienne. Ainsi, quand on rétablit un mur on démolit tout ce qui est mauvais, et même quelques parties bonnes pour liasonner la nouvelle maçonnerie avec l'ancienne, ce qui s'appelle former des *arrachemens*; cela se pratique encore dans des constructions neuves qui se font l'une après l'autre, comme pour les tuyaux de cheminée en saillie.

soit en plâtre, soit en brique, ou bien pour un mur qu'on joint à un autre déjà construit. (*Voy.* Liaison et Pl. 2 et 9<sup>e</sup>.)

**ARRIÈRE-CORPS.** On nomme ainsi un bâtiment qui accompagne un avant-corps, et qui a moins de saillie.

*Arrière-voûture.* C'est une sorte de petite voûte dont le nom exprime la position, parce qu'elle ne se met que derrière l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre, dans l'épaisseur du mur, au-dedans de la feuillure du tableau des pieds droits. Son usage est de former une fermeture en plate-bande, ou seulement bombée, ou en plein cintre.

**ASSEOIR.** C'est poser de niveau et à demeure les premières pierres des fondations.

**ASSISES (Cours d').** Rangs de pierres taillées d'une même hauteur dans la construction d'un mur. On dit *première*, *seconde*, *troisième assise*. (*Voy.* Pl. 6, 8 et 9<sup>e</sup>.)

*Assises réglées.* C'est lorsque tous les rangs de pierres de la même construction sont d'une égale hauteur; elles peuvent l'être sur la longueur comme sur la hauteur. (*Voy.* Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Assises de retraite.* C'est le premier rang de pierres qui forme l'empiètement d'un mur à rez-de-chaussée. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

C'est encore un rang de pierres qui forme empiètement ou retraite sous un mur à la retombée d'une voûte, sous un pilier, une pile. (*Voy.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Assises de retombée.* Cours d'assises à la naissance d'une voûte. (*Voy.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Assises d'extrados.* Ce sont les assises remplissant les reins d'une voûte. (*Voy.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Assise circulaire.* C'est celle dont le plan est une circonférence de cercle. (*Voy.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Assises en besace.* Pierres formant encoignures et posées en travers les unes avec les autres. (*Voy.* Pl. 6 et 8<sup>e</sup>.)

*Assise boutisse.* (*Voy.* Jambe.)

*Assise de bahu.* (*Voy.* Bahu.)

*Assise de corbeau et en encorbèlement.* (*Voy.* Corbeau et Encorbèlement.)

*Assises de parpaing.* Ce sont celles qui traversent l'épaisseur d'un mur, et qui sont à deux paremens, comme sont généralement toutes les assises des murs de face, des murs d'échiffre, ainsi que les pierres sous les cloisons, les pans de bois, etc.

*Assises de revêtement.* Ce sont des assises qui n'ont qu'un parement; telles sont celles des murs de quai. (*Voy.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**ASTRAGALE.** Petite moulure demi-gonde qui termine le haut du fût d'une colonne. (*Voy.* Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.)

**ÂTRE.** C'est la partie d'un plancher au droit d'une cheminée, sur laquelle on fait le feu; c'est aussi la partie intérieure de la cheminée. On dit encore *l'âtre d'un four*. (*Voy.* Foyer et Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Âtre relevé, ou faux âtre.* C'est celui fait en briques ou formé d'une plaque de fonte élevée sur des tasseaux au-dessus du plancher. (*Voy.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**ATTENTE.** On nomme *pierres d'attente* celles en saillie posées alternativement à l'extrémité d'un mur pour former liaison avec celui qu'on peut bâtir dans la suite. (*Voy.* Harpes et Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.)

**ATTIQUE.** Petit ordre d'architecture qui couronne le haut d'un édifice.

**AVAL.** C'est le côté de l'embouchure d'une rivière; on dit le parapet *d'aval* d'un pont. Le côté de la source se nomme *amont*.

**AVANT ET ARRIÈRE BEC.** (*Voy.* Bec.)

**AVANT-CORPS.** C'est la partie saillante d'un corps d'architecture sur un autre corps, soit par rapport aux plans, soit par rapport aux élévations, sans avoir égard à leur largeur ni à leur épaisseur.

**AUGE.** C'est une pierre carrée ou arrondie par les angles, fouillée en dedans, ou taillée de manière qu'on laisse une épaisseur de six pouces au plus dans son pourtour, aussi bien que dans le fond, pour retenir l'eau. (*Voy.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Auge de maçon.* C'est une espèce de boîte non couverte, construite de chêne, de forme carré long, dont le fond, plus étroit que l'ouverture, forme des talus inclinés en dedans, et donne à l'ouvrier la facilité de ramasser le plâtre qui est gâché dedans.

**AUGÉE.** On nomme ainsi une auge pleine de plâtre ou de mortier.

**AUGET.** Scellement des lambourdes sur l'aire d'un plancher pour

recevoir du parquet. Ces augets se font avec de petits plâtras et plâtre entre chaque lambourde. (*Voy.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Auget.* C'est aussi une maçonnerie de gros plâtre pur que l'on fait entre chaque chevron de comble ou entre chaque solive, après avoir latté à claire-voie le dessous du plancher et garni de planches chaque entre-deux de solive pour retenir le plâtre. Ces augets se font de deux manières, en *gorge* ou bien *droits*. (*Voy.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Auget.* C'est encore une espèce de petite coquille que font les poseurs avec du plâtre au bord d'un joint de pierre, et qu'ils garnissent de coulis pour remplir ce joint. On le nomme aussi *abreuvoir*.

## B.

**BADIGEON.** Espèce de peinture faite avec des recoupes de pierres écrasées, passées au tamis et délayées dans de l'eau, servant à donner la couleur de pierre aux enduits de plâtre à l'extérieur des maisons.

**BADIGEONNER.** C'est colorer avec du badigeon un ravalement en plâtre fait sur un pan de bois ou sur un mur de moellons, de briques, etc.

**BAGUETTE.** Petite moulure ronde. (*Voy.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

**BAHU.** C'est la dernière assise d'un mur de parapet de pont ou de mur de quai qui est taillé en bahu. (*Voy.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**BALCON.** Saillie construite en pierres, qu'on pratique au-devant d'une ou de plusieurs croisées.

**BALÈVRE.** C'est l'excédant du parement d'une pierre sur celui des pierres adjacentes dans le parement d'un mur, de la douelle d'une voûte ou sur le dessus des dalles et marches d'un perron, le dallage d'un vestibule, d'un couloir, etc. La suppression de ces inégalités se nomme *taille de balèvre* pour tout ce qui est dallage et marche, et généralement pour toutes pierres posées horizontalement; la taille faite sur les assises des murs, des voûtes, etc., se nomme *ragrément*.

**BALIVEAUX.** Grandes perches qui servent à faire plusieurs échafauds les uns sur les autres.

**BALUSTRADE.** Appui formé de balustres et couvert d'une tablette. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**BALUSTRE.** Petite colonne ou pilastre orné de moulures, rond ou carré, dont on remplit le dessous d'une tablette d'appui en le posant sur un socle. Un balustre se compose de quatre parties : la première est le *piédouche* ou *socle* ; la seconde, la *poire* ou *panse* ; la troisième, le *col*, et la quatrième, le *chapiteau*. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 10<sup>e</sup>.)

**BAIN** (Mettre à). (*Voy.* Hourder.)

**BANC.** C'est la hauteur de la pierre, qui, dans les carrières, diffère suivant les terrains, et le banc d'une même carrière, suivant la place qu'il occupe dans la hauteur.

*Banc de ciel d'une carrière.* C'est le premier banc qui se trouve en fouillant ; c'est ordinairement le plus dur, et on le soutient sur des piliers pour servir de plafond à la carrière.

*Banc de volée.* C'est celui qui est tombé lorsqu'on a souchevé.

**BANDEAU.** Bande plate et unie faisant saillie sur le nu d'un mur, autour d'une baie de porte ou de croisée en forme de chambranle. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 10<sup>e</sup>.)

**BANDER.** C'est arranger les voussoirs ou claveaux d'une arcade ou d'une plate-bande sur les cintres de charpente, ou maçonner les moellons d'une voûte. *Bander* une voûte de cave, c'est la construire.

**BANNEAUX.** Petits tombereaux à bras.

**BANQUETTE.** C'est un petit chemin élevé à côté du chemin des voitures, le long des parapets d'un pont ou d'un quai, que l'on nomme le plus souvent trottoir. (*Voy.* Pl. 5, 9 et 10<sup>e</sup>.)

**BAQUETER.** C'est ôter l'eau d'une tranchée avec une pelle, une cope, ou tout autre ustensile propre à cet effet.

**BAR.** Forte civière servant à transporter à bras les morceaux de pierres taillées.

**BARBACANE.** Ouverture longue et étroite qu'on forme de distance en distance et perpendiculairement dans la construction des murs adossés à des terres, pour laisser à ces terres la facilité de s'égoutter. (*V.* Pl. 6<sup>e</sup>.)

**BARDAGE.** Synonyme de transport.

**BARDEAU.** Petites planches minces et étroites provenant des douves de tonneaux, et qui se posent jointives en travers de chaque solive pour recevoir le plâtre avec lequel on forme l'aire des planchers. Il s'en fait aussi avec de vieux bois de charpente ou bois neuf, que l'on fend en tringles d'environ un pouce de grosseur.

**BARDER.** Par ce mot on entend l'action de transporter la pierre avec le *bar* ou avec le charriot du chantier, à pied d'œuvre.

**BARDEUR.** Sorte de manœuvre employé à porter le bar, la civière, ou à traîner le charriot pour apporter les pierres au pied du bâtiment.

**BASE de piédestal** d'une colonne ou d'un pilastre. C'est la partie qui reçoit le dez. (*Voy.* Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.)

**Base de colonne.** C'est la partie inférieure d'un fût, qui est ornée de moulures et qui pose sur la corniche du piédestal ou sur un socle. (*Voy.* Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.)

**BASSIN.** Espace carré ou circulaire, entouré de moellons ou de sable, dans lequel on éteint et détrempe la chaux. On nomme de même une pièce d'eau.

**BASSINET.** Portion de chaux que peut contenir le bassin destiné pour l'éteindre et la détremper.

**BATARDEAU.** C'est, dans une rivière ou autre lieu aquatique où l'on veut fonder, une double enceinte faite avec pieux, traverses et planches que l'on remplit de terre glaise pour empêcher l'eau d'y entrer, et dans laquelle enceinte, après avoir épuisé l'eau, on enlève les terres mouvantes pour bâtir sur le bon terrain.

**BATIFODAGE.** On donne ce nom aux plafonds que l'on fait avec la terre grasse et la bourre bien mêlées.

**BATTE.** Maillet plat et ferré ou non, emmanché obliquement, dont on se sert pour battre le ciment, les aires de granges, etc.

C'est aussi un morceau de bois rond, plus menu d'un bout que de l'autre, dont se servent les manœuvres pour battre la partie la plus grossière du plâtre qui reste dans le crible ou panier, que l'on nomme *gravois* ou *mouchette*.

**BAUGE.** Mortier composé de terre franche ou argile, de paille hachée ou de foin, ou même de l'un et de l'autre, servant à faire

l'aire sur les planchers , ou le hourdage entre les poteaux des cloisons.

**BAIE.** C'est , en général, toute ouverture que l'on pratique dans un mur pour faire des portes , des croisées ; elles sont droites ou cintrées. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**BEC.** Petit filet que l'on pratique au bord d'un larmier , et qui forme la mouchette pendante. (*Voy.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Bec (Avant et arrière).* Masse de pierres formant angle saillant aux extrémités des piles d'un pont , servant de contrefort et à diviser l'eau.

*Bec de corbin.* Ancienne moulure.

**BELVÉDER.** Donjon ou pavillon élevé sur une terrasse ou sur le haut d'un édifice.

**BÉRCEAU.** Voûte cylindrique quelconque , dont la courbure et la direction peuvent être de différentes espèces. (*Voy.* Voûte.)

**BESACE.** (*Voy.* Assise.)

**BETON.** C'est une espèce de mortier composé de chaux et de recoupes ou petits éclats de pierre ; ou bien de chaux , de ciment et de cailloux broyés ensemble. Ce béton , ayant la propriété de se durcir beaucoup , est propre pour tous les ouvrages de maçonnerie qui s'exécutent dans l'eau.

**BÉVEAU.** (*Voy.* Biveau.)

**BIAIS.** On nomme ainsi ce qui est oblique ou qui n'est pas d'équerre.

**BICOQ.** C'est une troisième pièce qu'on ajoute à une chèvre.

**BIEZ.** Canal qui conduit l'eau sur la roue d'un moulin. On dit aussi *auge*.

**BILBOQUET.** C'est ainsi que l'on nomme les petits carreaux de pierre , qui , ayant été sciés dans une pierre tendre ou tranchés dans une pierre dure , restent dans le chantier et ne sont propres qu'à faire du moellon.

**BINARD.** Gros charriot à quatre roues d'égale hauteur avec un brancard , un treuille , un plancher de bois , sur lequel on transporte avec des chevaux les gros blocs de pierre.

**BISCUIT.** On nomme ainsi les pierres qui , n'ayant pas assez de

cuisson, ne se dissolvent pas dans le bassin, et restent entières après que la chaux est éteinte et détrempée.

**BIVEAU.** Instrument composé de deux règles mobiles jointes ensemble par une rivure aux extrémités. Les appareilleurs s'en servent pour prendre, sur une épure, le modèle de l'ouverture d'un angle quelconque.

**BLOC.** Masse de pierre telle qu'elle a été tirée de la carrière. (*Voy.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Bloc d'échantillon.* (*Voy.* Pierre.)

**BLOCAGE.** Remplissage qui se fait en petits moellons à l'intérieur des murs, entre les pierres ou moellons taillés qui forment les paremens, et que l'on maçonne à bain de mortier. (*V.* Garnis et Pl. 9<sup>e</sup>.)

On nomme aussi *blocage* toute maçonnerie en moellons ou meulière d'un double mur adossé à un terre-plein et élevé sans être dressé au cordeau, ou des fondations maçonnées sans être parementées. (*Voy.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**BLOQUER.** C'est élever les fondemens d'un mur dans une tranchée sans les aligner.

**BOEUF** (œil de). Baie ronde pour croisée.

**BOISSEAU DE POTERIE.** Vase de terre cuite sans fond, de huit à neuf pouces de diamètre et un pied de long, qui sert à former les chaussees d'aisance en emboitant les vases les uns sur les autres. (*Voy.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Boisseau de fonte.* Il est destiné au même usage, mais il a trois pieds trois pouces de long.

**BOMBÉ.** C'est ce qui est courbé, formé d'une portion de cercle, tel que la fermeture des baies de portes et croisées.

**BORDURE.** C'est le nom qu'on donne au cours d'assises qui forment l'encaissement du pavé d'un trottoir. (*Voy.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

**BOSSAGE.** C'est, en général, ce qui avance, ce qui fait saillie dans l'architecture, comme les masses brutes réservées pour tailler les chapiteaux des colonnes, les modillons d'entablement, clefs, consoles, cartels, armoiries, saillies en pierre ou en plâtre aux angles des murs de face. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**BOUCHARDE.** Outil de fer long, dont l'extrémité inférieure est

acérée, taillée à pointes de diamant, et qui sert à layer les paremens de la pierre.

**BOUCHE.** C'est l'ouverture d'une carrière ou l'entrée d'un tuyau, d'un puits, l'ouverture carrée ou cintrée d'un four.

**BOUCLER.** On désigne, par cette dénomination, un mur qui, non-seulement fait ventre, mais dont les paremens sont lézardés faute de liaison.

**BOUDIN.** Moulure. (*Voy. Tore.*)

**BOUFFER.** C'est ce qui se dit d'un mur dont un des paremens fait ventre et s'est détaché faute de liaison avec l'autre parement.

**BOUGE.** Petite chambre ou galetas, ou petit cabinet mal éclairé.

**BOULIN.** Ce sont, dans un colombier, des espèces de petites niches qui servent de retraite aux pigeons.

*Boulin.* C'est aussi un morceau de bois rond que les maçons placent dans des trous qu'ils font dans les murs, pour, avec les escoperches, faire des échafauds.

**BOURRE.** Poil provenant des peaux tannées, qui sert à faire le *blanc en bourre*, étant amalgamée avec de la chaux, ou bien de la chaux mêlée d'argile.

**BOURRIQUET.** Espèce de civière ou caisse carrée à jour, dans laquelle on monte le moellon, et même le mortier, au haut du bâtiment par le moyen de la grue, de l'engin ou de la chèvre.

**BOUSILLAGE.** C'est une espèce de mortier fait de terre détrempée, et corroyée avec de l'eau. Le meilleur se fait de paille hachée et corroyée avec la terre. Ce mortier se nomme le plus souvent *bauge*.

**BOUSIN.** C'est une croûte que l'on trouve attachée à chacun des deux lits de la pierre, et qui, n'étant qu'une couche de matière qui n'est point encore pétrifiée, est abattue en taillant la pierre. (*Voy. Pl. 5<sup>e</sup>.*)

**BOUTANT OU BUTANT.** (*Voy. Arc.*)

**BOUTISSE.** (Pierre mise en). C'est une pierre dont la plus longue dimension est dans l'épaisseur du mur. Cette construction a souvent lieu lorsqu'on emploie du grès. (*Voy. Pl. 6<sup>e</sup>.*)

**BRANCARD.** C'est un châssis en forme de caisse ouverte à claire-voie, dont on se sert pour transporter des matériaux.

**BRAYER.** C'est une espèce de cordage dont on se sert pour suspendre au cable les pierres, les baquets à mortier, les bourriquets à moellons, etc.

**BRAYEUR.** Fort manœuvre chargé de brayer la pierre, c'est-à-dire de passer les brayers sous la pierre et de les fixer dans le crochet ou esse du cable qui doit la monter.

**BRÈCHE.** Ce terme se dit en général d'une ouverture causée à un mur de clôture par mal façon, caducité, ou faite exprès pour passer des voitures ou équipages de maçonnerie.

**BRÉTER OU BRETÉLER.** C'est dresser le parement d'une pierre avec le marteau à bréter. On emploie ensuite le riflard pour la pierre tendre et la ripe pour la pierre dure.

**BRÉTURE.** Marques du riflard ou de la ripe avec lequel on a layé les pierres sur leur parement. On appelle de même les marques des dents faites par le marteau.

**BRIQUE.** C'est une pierre artificielle faite avec une terre préparée et cuite ; elle est d'un grand usage dans la construction des bâtiments.

**BRIQUETER.** C'est contrefaire la brique sur le plâtre avec une impression de couleur d'ocre rouge, et y marquer les joints avec un crochet, ou bien en détrempant de l'ocre avec le plâtre, tirer les joints au crochet et les remplir en plâtre blanc.

**BRUTE.** (*Voy.* Pierre.)

**BUTTER.** Contretenir ou empêcher la poussée d'un mur, l'écartement d'une voûte par quelques contreforts, piliers, etc. (*Voy.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

## C.

**CABESTAN.** Espèce de tourniquet posé verticalement, dont le mouvement sert à rouler et à dérouler un cable.

**CABLE.** Cordage très-gros et très-fort dont on se sert pour enlever les pierres avec une grue, une chèvre, etc.

**CABLEAU OU CHABLEAU.** Diminutif de cable.

**CADRE.** C'est une bordure de pierre ou de plâtre traîné au ca-

libre , qui , dans les compartimens des murs de face et les plafonds , renferme des ornemens de sculpture.

**CAGE.** C'est l'enceinte d'un bâtiment , formée par ses quatre gros murs. On dit aussi , dans le même sens , la cage d'un escalier.

**CALE.** C'est un petit morceau de bois mince qu'on pose entre deux assises , et qui détermine la largeur ou plutôt la hauteur du joint que forment ces deux assises posées l'une sur l'autre.

**CALER.** C'est mettre une cale de bois mince , de plomb ou de cuivre dans le joint de deux pierres ou sur le lit de celle de dessous pour les mettre d'aplomb et de niveau , et ensuite les ficher avec le mortier.

**CALIBRE.** C'est une planche sur le champ de laquelle on a découpé les différens membres d'architecture qu'on veut exécuter en plâtre aux entablemens , corniches de plafonds , plinthes et tous ouvrages en plâtre qui se traînent.

Ce *calibre* se monte sur un morceau de bois que l'on nomme *sabot* , sur le devant duquel est une rainure entrant dans une règle , et qui sert de guide au calibre.

**CALOTTE.** Portion de voûte sphérique ou sphéroïde.

**CAMBRE , CAMBRURE OU COURBURE.** On nomme ainsi la courbe du cintre d'une voûte:

**CAMBRER OU COURBER.** La différence qu'il peut y avoir entre l'un et l'autre , c'est que *cambrer* ne se dit que d'une courbure peu considérable ; au lieu que *courber* se dit de toute inflexion curviligne , grande ou petite.

**CANAL.** C'est le plafond creusé qui forme la mouchette pendante du larmier dans une corniche , et qui joint le bec. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**CANAUX.** Petites canelures qui se font sur la face d'un larmier , ou celles angulaires dans les triglyphes , ou bien encore dans la frise d'une corniche d'imposte.

**CANIVEAU.** Dalle recreusée triangulairement , servant à conduire les eaux d'une descente ou d'un évier dans un ruisseau formé par le pavé. (*Voy. Pl. 9<sup>e</sup>.*)

**CANNELURE.** Petite cavité en arc de cercle que l'on taille aplomb autour du fût d'une colonne , sur la face d'un pilastre.

**CANONNIÈRE.** (*Voy.* Barbacanne.)

**CANTALABRE.** (*Voy.* Bandeau.)

**CARRÉ.** On nomme ainsi toute figure dont les quatre angles sont droits et les quatre côtés égaux.

**CARREAU.** C'est une pierre dont la plus grande dimension est posée en parement, et la plus petite en boutisse, c'est-à-dire dans l'épaisseur du mur et qui n'en forme pas les deux paremens. (*Voy.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Carreau de bossage.* On nomme ainsi les pierres taillées en bossage avec refend, qui composent un pied droit, une chaîne, ou une encoignure.

**CASSIS.** Petit ruisseau formé de moellons ou meulière bloquée pour conduire, dans un bassin ou dans un réservoir, les eaux de source d'un terrain élevé.

**CAVET.** Moulure concave formée d'un quart de circonférence. (*Voy.* Congé et Pl. 10<sup>e</sup>.)

**CEINTURE.** Petite moulure carrée qui est suivie d'un adoucissement ou congé, haut et bas d'une colonne. (*Voy.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

**CENDRIER.** C'est la partie la plus basse d'un fourneau, destinée à retenir les cendres.

**CHAÎNE.** C'est, dans un mur de maçonnerie, un pilier de pierre élevé aplomb, soit pour fortifier le mur, soit pour porter le bout d'une poutre ou pour former l'encoignure d'un bâtiment. (*Voy.* Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Chaîne.* On appelle ainsi une maçonnerie faite de petits moellons ou plâtras et plâtre que l'on fait en place d'augets de distance en distance en travers les lambourdes d'un plancher pour les contenir, ou bien encore des espèces de solins en plâtre au-dessus de ces mêmes augets, et qui affleurent les lambourdes. (*Voy.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

On nomme encore *chaîne*, dans un mur de clôture hourdé en terre, les parties de ce même mur qui le sont en plâtre ou en mortier.

**CHAMBRANLE.** Espèce de cadre en plâtre ou en pierre, composé de deux montans et d'une traverse supérieure, qui sert à orner les portes et croisées des façades extérieures des bâtimens. (*Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**CHAMP.** Ce mot désigne la face la plus étroite d'une pierre. On dit poser de champ, c'est-à-dire mettre la face la plus étroite en dessous.

**CHANFREIN.** C'est la petite surface formée par l'arête abattue d'une pierre.

C'est aussi, à une marche, la taille en pente faite sur le devant pour donner plus de giron à celle au dessous. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

**CHANTEPLEURE.** Ouverture longue et étroite que l'on pratique verticalement dans les murs de clôture avoisinant les rivières, pour que, pendant et après les débordemens, les eaux puissent entrer et sortir librement.

**CHANTIER.** (Pierre en). (*V. Pierre.*)

**CHANTIGNOLE.** C'est une brique de mesure ordinaire, mais qui n'a qu'un pouce d'épaisseur, servant à carreler les âtres.

**CHAPE.** C'est un enduit de mortier pour l'extrados des voûtes, ou pour le fond d'un bassin, d'une rivière, composé de chaux et de ciment ordinaire, ou mêlé avec du ciment d'eau forte, et quelquefois mélangé de gros sable ou de petits cailloux.

**CHAPELLE.** C'est la voûte d'un four.

**CHAPERON.** C'est la couverture d'un mur qui a deux égouts latéraux lorsqu'il est de clôture ou mitoyen, et qu'il appartient à deux propriétaires, mais qui n'a qu'un égout dont la chute est du côté de la propriété quand le mur appartient à un seul propriétaire. (*V. Pl. 6<sup>e</sup>.*)

On appelle *chaperon en bahu* celui dont le contour est bombé. Les chaperons sont quelquefois faits en pierre, ou recouverts d'ardoises ou de tuiles, et souvent sont en moellons et recouverts en plâtre. (*Voy. Pl. 6<sup>e</sup>.*)

*Chaperonner* c'est faire un chaperon.

**CHAPITEAU.** C'est la partie supérieure d'une colonne, d'un balustre. (*V. Pl. 1, 8 et 10<sup>e</sup>.*)

**CHARGE.** C'est une maçonnerie d'une épaisseur réglée, que l'on met sur le latis ou sur le hourdage d'un plancher pour former l'aire, ou sur l'aire pour recevoir le carreau.

**CHARRIOT.** Espèce de binard à deux roues, ayant une flèche au

lieu de brancard , servant à transporter les pierres par des hommes que l'on nomme *bardeurs*. Ce charriot se nomme aussi *diable*.

**CHASSIS.** C'est ce qui encadre une ouverture perpendiculaire , telle qu'une baie de regard , d'une pierrée , d'une fosse d'aisances. Il est composé d'une ou de plusieurs pierres portant feuillure pour recevoir une dalle que l'on nomme *tampon*. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**CHAUSSE D'AISANCE.** Tuyau de descente d'un siège de commodités jusqu'à la fosse. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**CHAUX.** Pierre calcinée et cuite dans un four , qu'on éteint et détrempe avec de l'eau , et que l'on mêle ensuite avec du sable ou du ciment pour faire le mortier.

**CHEMIN.** C'est sur un plafond ou sur un mur une disposition de règles que l'on pose pour traîner les moulures ; c'est aussi l'espèce de filet de plâtre dressé à la règle , qui sert à conduire le calibre.

**CHEMINÉE.** C'est une des parties principales de la pièce d'un appartement où l'on fait du feu.

Elle est composée d'un foyer de deux jambages , d'un contrecœur , d'un manteau et d'un tuyau.

*Cheminée d'aisance.* C'est l'ouverture pratiquée dans la voûte d'une fosse pour le passage des matières.

**CHEMISE.** Espèce d'enduit , avec mortier de chaux et ciment ou de chaux et sable seulement , pour entourer des tuyaux de grès pour des conduites. C'est aussi un enduit de plâtre qu'on fait sur une chausse d'aisance. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

On appelle encore *chemise* le massif de chaux et ciment qui sert à retenir les eaux , tant sur le côté que dans le fond des bassins. ( *V.* Chape.)

**CERCE.** Modèle d'une courbe découpée dans une volige pour tracer et diriger les cavités d'une pierre que l'on veut tailler circulairement.

**CHÈVRE.** Machine avec laquelle on élève perpendiculairement les pierres , bouriquets de moellons , mortier , etc.

**CIEL.** ( *V.* Banc.)

**CIMAISE.** ( *V.* Cymaise.)

**CIMENT.** Tuiles , briques ou carreaux cassés et réduits en poudre.

**CINTRE.** C'est en général ce qui a une figure courbe.

*Cintre de voûte.* C'est le contour circulaire de la douelle d'une voûte.

*Cintre plein, surbaissé ou en anse de panier, surhaussé.* (V. Arc et Voûte.)

**CISEAU de maçon ou de tailleur de pierre.** C'est un outil de fer acéré, aplati et tranchant par le bout. Il sert à faire la plumée du lit et les ciselures des paremens d'une pierre.

**CISELURE.** C'est la première opération que fait un tailleur de pierres autour du joint et du parement d'une pierre, pour ensuite en faire la taille; elle se fait en coupant au ciseau le bord de la pierre dans une largeur d'un à trois pouces. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

**CITERNE.** Lieu souterrain fait en maçonnerie, destiné à recevoir, épurer et conserver les eaux de pluie.

**CIVIÈRE.** Sorte de petit brancard à quatre bras, avec lequel deux hommes portent des pierres. Elle est un diminutif du *bar*.

**CLAVEAU.** On nomme ainsi toutes pierres taillées en forme de coin, et qui servent à construire une plate-bande, une architrave. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>.)

*Claveau à crossette.* C'est celui dont la tête est retournée avec les assises de niveau. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Claveau à joint dérobé.* C'est celui dont le joint du parement de face est droit et dont celui du derrière est oblique. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**CLAUSOIR.** C'est la dernière pierre que l'on pose dans un mur ou dans une voûte pour fermer et boucher le dernier espace qui restait vide. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**CLEF.** C'est le dernier voussoir ou claveau que l'on pose au sommet d'une voûte, d'un arc ou d'une plate-bande, pour les fermer et les bander. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>., 7 et 8<sup>e</sup>.)

**CLIQUEART.** Espèce de roche très-dure et coquilleuse.

**CLOISON.** C'est la séparation d'une pièce d'appartement d'avec les autres; il y en a de différentes sortes.

*Cloisons de charpente et pans de bois.* Ceux-ci sont hourdés plein, lattés à claire-voie et recouverts en plâtre. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

*Cloison sourde ou creuse.* C'est celle dont les intervalles entre

les poteaux ne sont point hourdés ; cette cloison est lattée jointive et recouverte. (*Voy.* Pl. 4<sup>e</sup>.)

**Cloison à claire-voie.** C'est celle qui est faite de planches de bateau, posées tant plein que vide, lattée à claire-voie, hourdée en plâtre et recouverte. (*V.* Pl. 4<sup>e</sup>.)

**CLOISON RAVALÉE.** C'est celle qui est recouverte ou enduite en plâtre ou mortier.

**CLÔTURE OU ENCLOS.** Mur de maçonnerie qui enferme un espace, tel que l'étendue d'une cour, d'un parc, d'un jardin, etc.

**COFFRE.** C'est un faux tuyau dans une souche de cheminée, au droit duquel passe l'about d'une panne. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**COL.** (*V.* Balustre.)

**COLLET.** C'est un petit solin que l'on fait en plâtre pour boucher le joint qui est formé, par le dessus, d'une marche d'escalier, et par le dessous de celle supérieure, ainsi que le solin à l'about des marches, côté du limon. (*V.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

**COLOMBAGES.** Ce sont des hourdages ou parties de cloisons, qui, après avoir été construits en terre, sont recouverts de mortier ou de plâtre.

**COLONNE.** Pilier rond et isolé supportant une plate-bande, un trumeau ou la retombée d'une voûte, d'une arcade, etc. La colonne a trois parties principales, savoir, la base, le fût et le chapiteau. (*Voy.* P. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>.)

**CÔNE.** Corps solide ayant un cercle pour base, et se terminant en pointe arrondie.

**CONGÉ.** C'est une petite portion circulaire qui joint une moulure saillante avec le nu. (*V.* Cavet et Pl. 10<sup>e</sup>.)

**CONSOLE.** Ornement en saillie et en forme d'S, qui sert à soutenir le plafond d'une corniche d'entablement ou d'appartement ; un appui de croisée, un balcon. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 10<sup>e</sup>.)

**CONTRACTURE.** Synonyme de diminution.

**CONTRE-CLEF.** C'est le voussoir ou claveau d'un arc ou plate-bande qui est posé immédiatement à droite et à gauche de la clef. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 7<sup>e</sup>.)

*Contre-clef extradossée.* C'est celle qui est de la même hauteur que la clef. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Contre-cœur.* C'est le fond d'une cheminée entre les jambages, qui est revêtu d'une plaque de fonte. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Contre-fort.* C'est un pilier de maçonnerie ou de pierre, saillant hors le nu d'un mur de revêtement pour soutenir la poussée des terres. On le nomme aussi *éperon*. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Contre-fruit.* (V. Fruit.)

*Contre-latter.* C'est latter une cloison ou un pan de bois sur la seconde face pour le couvrir de plâtre.

*Contre-mur.* (V. Mur.)

*Contre-poseur.* C'est, pour la pose des pierres, l'ouvrier qui aide au poseur à recevoir les pierres de la grue ou de la chèvre, et à les mettre en place d'aplomb et de niveau.

CONVEXE. Il se dit de la surface extérieure d'un corps rond.

COQUILLE. C'est ainsi que l'on nomme le plafond rampant du dessous des marches d'un escalier.

COQUILLEUSE (Pierre). (V. Pierre.)

CORBEAU. C'est une assise en saillie taillée en console, qui a plus ou moins de hauteur, et qui sert à porter la poutre ou la sablière d'un plancher. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

CORDAGE. Terme général qui comprend toutes les cordes dont on se sert pour la construction des édifices.

CORDON. Saillie en pierre carrée ou arrondie en demi-cercle, que l'on pratique dans un mur de revêtement pour les quais ou dans des murs de terrasse. (V. P. 9<sup>e</sup>.)

CORNICHE. C'est en général le couronnement d'un corps par quelque saillie ornée de moulure. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 10<sup>e</sup>.)

*Corniche de Piédestal.* C'est celle qui couronne le piédestal sur lequel est posée la base du fût d'une colonne. (V. Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.)

*Corniche de couronnement.* C'est la dernière au haut d'une façade, celle qui porte l'égout du comble. On la nomme le plus souvent *entablement*. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 10<sup>e</sup>.)

*Corniche architravée.* C'est celle qui est confondue avec l'architrave, la frise étant supprimée. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Corniche rampante.* C'est celle qui suit la pente d'un fronton.

*Corniche d'appartement.* C'est celle qui encadre le plafond.  
(*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

*Corniche en chanfrein.* C'est une corniche qui n'a que de la saillie sans moulure. On la nomme *capucine*. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**CORPS.** On nomme ainsi toute partie qui, par sa saillie, excède le nu du mur et prend naissance dès le pied du corps-de-logis.

**CORRIDOR.** Galerie ou longue allée qui règne à chaque étage d'un bâtiment pour communiquer aux chambres.

**CORROI.** C'est de la terre glaise bien pétrie avec les pieds, et dont on garnit le fond et les côtés des bassins, rivières; c'est aussi la même terre que l'on place entre un mur et un contre-mur de fosse d'aisance, d'une rivière ou d'une pièce d'eau, pour empêcher la filtration.

**CORROYER.** Pétrir la terre glaise avec les pieds ou au pilon.

*Corroyer le mortier.* C'est mêler le sable et la chaux avec le rabot.

**CÔTE.** C'est la partie saillante qui sépare les cannelures du fût d'une colonne ou d'un pilastre.

**COUCHIS DE LATTES.** C'est le lattis à lattes jointives que l'on fait sur les solives d'un plancher pour recevoir le plâtre qui forme l'aire.

**COULER des dalles.** C'est mettre du plâtre très-liquide dessous pour les sceller après qu'elles sont posées de niveau.

**COULIS.** Plâtre gâché clair, ou mortier liquide, que l'on fait entrer dans les joints des assises, ou sous des dalles, pour les sceller.

**COUP DE CROCHET.** C'est une petite cavité que l'on fait avec le crochet pour dégager les moulures du plâtre, et que l'on appelle grain d'orge dans les profils des corniches en pierre.

**COUPE.** C'est la section perpendiculaire d'un édifice ou d'une construction quelconque pour en faire voir l'intérieur. (*V. Pl. 2, 3, 4<sup>e</sup>. et suiv.*)

*Coupe de pierre.* C'est l'art de tailler les pierres pour construire des voûtes qu'on appelle aussi *trait*.

*Couper le trait.* C'est faire le modèle de quelque voûte ou d'arc avec du plâtre ou de la craie.

*Couper le plâtre.* C'est faire les moulures aux angles d'une corniche ou ailleurs avec le ciseau ou gouge sans le secours du calibre.

*Coupe.* Il se dit aussi de l'inclinaison des joints des voussoirs d'un arc et des claveaux d'une plate-bande. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**COUPOLE.** C'est la partie concave d'une voûte sphérique.

**COURS.** On nomme ainsi un rang continu de pierres posées de niveau et d'une même hauteur. On dit *cours d'assises* ; on dit aussi un *cours de parpaings*. (V. Assises.)

**COUSSINET.** C'est le premier voussoir d'une voûte ou arcade dont le lit de dessous est de niveau et est posé sur l'imposte. (V. Sommier et Pl. 8<sup>e</sup>.)

**CRÉPI.** C'est la première couche de mortier ou de gros plâtre au panier que l'on met sur une muraille.

*Crépi moucheté.* C'est la seconde couche que l'on fait avec du plâtre gâché très-clair, ou du mortier que l'on jette au ballet.

*Crépi à pierre apparente.* C'est celui qui ne couvre qu'une partie de chaque moellon ; on le nomme aussi *jointoiment*. (Voyez Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Crépi plein.* C'est celui qui couvre tous les moellons.

**CRÉPIR.** C'est couvrir une muraille de plâtre ou de mortier.

**CREVASSE.** Fente qui se fait dans un enduit, dans un mur, et que l'on nomme aussi *lézarde*. (V. Gersure.)

**CRIC.** Machine dont on se sert pour mettre les pierres en chantier pour les tailler.

**CROCHET.** C'est une espèce de truelle qui se termine en pointe, avec ou sans bretelure.

**CROSSETTE.** On appelle ainsi les moulures d'un chambranle que l'on fait retourner à ses angles au-delà de l'aplomb de sa base. On les nomme aussi *oreillons*.

*Crossette.* Il se dit aussi de la partie saillante d'un claveau d'arc ou de plate-bande qui passe dessus le claveau voisin. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>.)

**CUBE.** Corps solide qui a les trois dimensions, longueur, largeur et épaisseur.

**CUEILLIE.** C'est une arête saillante en plâtre que les maçons font par le moyen de la règle posée de niveau ou d'aplomb. Les tableaux et embrasemens des baies portent chacun une *cueillie*. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**CUILLER.** Pierre plate ou dalle, creusée d'une forme ronde ou ovale, avec un canal ou goulette au-devant, servant à recevoir les eaux d'un tuyau de descente et à les conduire dans le ruisseau du pavé. ( *V. Pl. 9<sup>e</sup>.* )

C'est aussi un outil emmanché d'un manche fort long, qui sert à prendre le grès dans le sceau et le jeter sur le trait de scie pour scier la pierre.

**CUL DE FOUR.** Voûte sphérique, surhaussée ou plein cintre, ou surbaissée.

*Cul de lampe.* Espèce de pendentif en pyramide renversée, formée par encorbellement ou en trompe, pour soutenir une tourelle ou autre construction.

**CULÉE.** C'est le massif de maçonnerie qui, d'un côté, soutient la poussée des terres d'un quai, et de l'autre soutient la voûte de la première ou de la dernière arche d'un pont.

**CUVETTE.** Pierre creusée, de forme carrée ou ovale, servant à recevoir les eaux de cuisine ou autres, et à les conduire dans les tuyaux de descente.

**CYLINDRE.** C'est un solide dont les extrémités font deux cercles égaux tel est le fût d'une colonne sans diminution.

*Cylindre.* C'est aussi un rouleau de pierre qui sert à aplanir le gazon.

**CYMAISE.** C'est la dernière moulure d'une corniche, celle qui couronne; elle est onnée par son profil, dont la moitié est concave et l'autre moitié convexe. On la nomme ordinairement *doucine*. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

## D.

**DALLE.** Tranche de pierre dure d'un à six pouces d'épaisseur, et qui s'emploie à la couverture des grands édifices, au sol des terrasses, à paver des vestibules, cuisines, laiteries, allées; à revêtir le bas des murs ou à couvrir le dessus d'un mur de clôture ou de terrasse.

*Dalles à joints recouverts.* Ce sont celles qui portent une feuillure à moitié de leur épaisseur.

**DÉ.** C'est un carreau de pierre qu'on met sous un poteau de bois qui porte un hangard, pour l'élever de terre de crainte qu'il ne pourrisse.

C'est aussi la partie d'un piédestal d'une colonne comprise entre le socle et la corniche. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 8 et 20<sup>e</sup>.)

**DÉBITER.** C'est scier de la pierre suivant les longueurs et épaisseurs nécessaires pour les ouvrages que l'on veut faire. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

**DÉCAGONE.** Figure qui a dix côtés et dix angles.

**DÉCINTROIR.** C'est une espèce de marteau à deux taillans, l'un horizontal et l'autre vertical, dont les maçons se servent pour équarir les trous ébauchés avec le *testu*, et pour écarter les joints des pierres ou moellons dans les démolitions.

**DÉCHAPERONNÉ.** On désigne ainsi un mur dont le chaperon est ruiné.

**DÉCHARGE.** C'est un arc formé au-dessus des baies de portes, de croisées, d'une galerie ou vestibule, dans un mur de dossier ou au bas d'un tuyau de cheminée, et qui sert à soulager les plates-bandes ou autres constructions du poids de la maçonnerie qui est au-dessus, ce qui se fait en posant en coupe la pierre, le moellon ou la brique en forme d'arc, de fronton ou d'ogive, dont les extrémités portent sur des pieds droits, ou sur le mur plein, ou sur des jambages. (V. Pl. 1<sup>re</sup> et 7<sup>e</sup>.)

**DÉCHAUSSÉES.** On nomme ainsi des fondations qui sont dégradées et minées par dessous.

**DÉCHAUSSER.** C'est fouiller par dessous la fondation d'un mur.

**DÉCHET.** C'est la perte que l'on éprouve par la taille des pierres et moellons.

**DÉCOMBRER.** C'est enlever les gravois d'un atelier.

**DÉCOMBRES.** Ce sont les moindres matériaux dans la construction, comme dans la démolition d'un bâtiment qui ne sont d'aucune valeur, comme les plâtras, gravois et recoupes.

**DÉGAUCHIR.** C'est dresser le parement ou le lit d'une pierre avec deux règles droites posées de champ aux deux extrémités.

**DÉLARDÉMENT.** C'est la coupe en diagonale que l'on fait au lit de dessous des marches d'un escalier. (*V.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

**DÉLIT.** C'est une mal façon dans le débit et la pose des pierres, quand, au lieu de la poser de niveau ou en joint sur son lit de carrière, on fait de ce lit un parement; on dit alors pierre en *délit*. Elle est, dans ce cas, sujette à se fendre.

**DÉLITER.** C'est couper ou scier une tranche de pierre suivant son lit. (*V.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

**DÉMAIGRIR.** C'est recouper le joint de lit ou montant d'un voussoir ou d'un claveau, pour rendre un de ses angles plus aigu, en un mot d'une pierre trop forte, pour la rendre égale aux autres dans un cours d'assises.

**DENTICULE.** C'est une moulure carrée, taillée ou non. L'espace vide entre les denticules se nomme *métoche*. (*V.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

**DÉROBEMENT.** C'est la manière de tailler une pierre sans le secours des panneaux par le moyen des hauteurs et profondeurs qui déterminent ce qu'il en faut ôter.

**DESCENTE.** On nomme ainsi toutes les voûtes inclinées à l'horizon, telles sont les descentes de caves.

*Descente.* C'est aussi un tuyau qui porte les eaux d'un chaîneau ou d'une cuvette jusque sur le pavé.

*Descente.* Il se dit encore d'une poterie ou chausse d'aisance.

**DÉTREMPER LA CHAUX.** (*V.* Éteindre.)

**DEVANTURE.** C'est le devant d'un siège d'aisance, en pierre ou en plâtre, d'une mangeoire d'écurie, d'un appui, etc.

**DÉVELOPPEMENT.** C'est la figure des surfaces qui composent un

solide, tels qu'un voussoir et autres parties rangées de suite sur un plan. C'est, dans une épure, l'extension de la douelle sur les divisions de laquelle on trace les figures des panneaux de lit, et aussi le dessin en grand des façades, plans, coupes et profils de toutes les parties d'un édifice.

**DEVERS.** On nomme ainsi tout corps qui n'est pas posé aplomb.

**DÉVOIEMENT.** C'est l'inclinaison d'un tuyau de cheminée ou d'une descente de commodité.

**DÉVOYER.** C'est incliner, construire hors d'aplomb un tuyau de cheminée, une chausse d'aisance. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**DIABLE.** (V. Charriot.)

**DIAGONALE.** Ligne droite qui passe d'un angle à un autre dans un quadrilatère.

**DIAMÈTRE.** Ligne droite tirée d'un point d'une circonférence à un autre point en passant par le centre. Le demi-diamètre est la moitié, c'est-à-dire la ligne qui, du centre, aboutit à la circonférence. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**DIGUE.** Massif de maçonnerie dont on fait un obstacle à l'entrée ou au cours des eaux.

**DOS D'ANE.** On donne ce nom à tout corps qui a deux surfaces inclinées; tel est un chaperon de mur.

**DOSSERET.** C'est un petit bout de mur en équerre sur un autre, lequel sert de jambage à une porte ou une croisée, ou à porter de fond un arc-doubleau. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**DOSSIER DE CHEMINÉE.** (V. Mur.)

**DOUCINE.** Moulure. (V. Cimaïse.)

**DOUELLE.** C'est le parement intérieur d'une voûte ou d'un voussoir, que l'on nomme aussi *intrados*. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**DOUVE.** C'est le mur intérieur d'un bassin, derrière lequel est un corroi de glaise ou un contre-mur.

**DRESSER.** C'est élever aplomb quelque corps, comme une colonne, un obélisque, etc.

*Dresser.* C'est équarrir une pierre en rendant ses paremens et

faces opposées plats et parallèles, et par conséquent disposés à recevoir le trait.

*Dresser d'alignement.* C'est élever un mur dans la même direction sur toute sa longueur.

**DROIT.** Ce mot est synonyme à perpendiculaire, et, en ce sens, il est opposé à incliné. On dit un *arc droit*, quoique cet arc soit courbe, pour dire un arc dont le plan est perpendiculaire à la direction du berceau.

## E.

**ÉBAUCHE.** C'est la première forme que l'on donne à un bloc de pierre, soit sur ses lits, soit sur ses paremens.

**ÉBAUCHER** un lit, un joint, un parement d'une pierre, c'est en faire la première taille avec la pioche.

**ÉBOUSINER.** C'est ôter le bousin d'une pierre, découvrir par cette taille la partie dure et propre à la construction. (*V.* Bousin.)

**ÉBOUSINER.** (*V.* Moellon.)

**ÉCHAFAUD.** Espèce de plancher qu'on fait pour s'élever à la hauteur des endroits où l'on a à travailler. L'échafaud le plus ordinaire est celui qui est fait avec des boulines scellés dans les murs et écoperches debout, liés ensemble avec des cordages, sur lesquels on pose des planches.

*Echafaud volant.* C'est celui qui n'est composé que de boulines qui ont pour point d'appui ou le soubassement des croisées, ou suspendus par des cordages, sur lesquels boulines sont posées quelques planches.

**ÉCHANTILLON** (Pierre d'). (*V.* Pierre.)

**ÉCHAPPÉE.** C'est la hauteur suffisante du berceau ou des marches qui couvrent le dessus d'une descente de cave, ou, entre deux rampes d'escalier, la distance qui règne entre ces révolutions.

**ÉCHARPE.** C'est un cordage que l'on attache à l'œil de la louve ou au câble pour conduire une pierre que l'on monte avec une grue ou autre machine, pour empêcher qu'en vacillant, elle ne

frotte le long des murs , ne s'accroche aux échafauds et ne s'épauvre.

C'est aussi tout cordage lié à la tête d'une chèvre ou d'un engin , et arrêté à un pieu ou à quelqu'autre point pour les tenir en place.

C'est encore , dans les machines , une pièce de bois avancée au dehors , à laquelle est attachée une poulie qui fait l'effet d'une demi-chèvre , pour enlever un médiocre fardeau.

**ÉCHASSE.** C'est un petit arbre de brin dont se servent les maçons pour faire leurs échafauds ; il tient lieu d'écoperoches.

C'est aussi une règle de bois mince , sur laquelle les appareilleurs marquent les lignes de hauteur , de retombée et d'épaisseur des vousoirs qu'ils lèvent sur l'équerre , pour chercher dans le chantier les pierres qui peuvent convenir , et en tracer les mesures.

**ÉCHELIER OU RANCHER.** C'est une longue pièce de bois traversée de petits échelons appelés *ranches* , qu'on pose aplomb pour descendre dans une carrière , et en arc-boutant pour monter à un engin , grue , gruaux , etc.

**ÉCHIFFRE.** C'est la partie qui forme le pied d'un escalier composé ordinairement de socle , panneau , noyau et limon.

**ÉCOINÇON.** C'est , dans le pied droit d'une porte ou d'une croisée , la partie du mur comprise entre le tableau et l'arête de l'embranchement ; c'est aussi une partie de mur étroite comprise entre une baie et un mur de refend en retour d'équerre : on le nomme aussi *dosseret*.

**ÉCOPERCHES.** Pièces de bois de brin ou baliveaux qui servent à porter les échafauds et soutenir les bouldins. On nomme aussi *écoperches* une pièce de bois avec une poulie qu'on ajoute au bec d'une grue ou d'un engin pour lui donner plus de volée.

**ÉCORNURE.** On donne ce nom aux éclats qui se détachent par accident aux arêtes des pierres , soit en les taillant , soit après qu'elles sont taillées.

**ÉGOUT.** C'est un passage par où s'écoulent les immondices et les eaux sales ; il est souvent composé de deux murs supportant une voûte.

**ÉLÉVATION.** C'est la représentation d'un objet dessiné suivant ses mesures verticales et horizontales extérieurement apparentes, sans égard à sa profondeur. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

**ELLIPSE.** C'est une section du cône oblique à son axe et à ses côtés, qui produit la figure qu'on nomme ordinairement *ovale*.

**ELLIPTIQUE.** *Voûte; Arc* d'un cintre surbaissé.

**EMBARCADAIRE.** Pente faite en blocage ou degrés construits dans l'épaisseur d'un mur de douve pour descendre au niveau de l'eau d'un étang, d'une pièce d'eau, etc.

**EMBRASEMENT.** C'est l'élargissement ou évasement que l'on fait intérieurement aux jambages d'une porte ou d'une croisée, par une ligne oblique à la face du mur depuis la feuillure jusqu'au parement, soit pour faciliter l'ouverture des vantaux et guichets, soit pour procurer plus de lumière.

On nomme aussi *embrasement* toute tête de mur évasée ou non, formant les côtés d'une baie de porte. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 6<sup>e</sup>.*)

**EMPATTEMENT.** C'est la saillie d'un mur de fondement au-delà du nu du mur élevé au-dessus, tant d'un côté que de l'autre. (*Voy. Pl. 6 et 9<sup>e</sup>.*)

**EMPAUME.** C'est ainsi qu'on nomme des saillies conservées sur les parements lors de la taille d'une assise ou d'un tambour de colonne pour en faciliter la pose. (*V. Pl. 8<sup>e</sup>.*)

**ENCASTRER.** C'est joindre deux pierres l'une dans l'autre par entailles ou feuillures.

**ENCHEVAUCHURE.** C'est la jonction à recouvrement soit à plat joint, soit à feuillure, d'une dalle avec une autre.

**ENCLAYER.** C'est mettre une pierre en liaison avec d'autres par raccordement, comme on le fait pour remplir un vide.

**ENCOIGNURE.** Nom que l'on donne aux principaux angles saillans d'un bâtiment. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 6<sup>e</sup>.*)

**ENCORBELLEMENT.** C'est toute saillie qui porte à faux au nu d'un mur, formée par une ou plusieurs pierres posées l'une sur l'autre, et plus saillantes les unes que les autres. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

**ENDUIR.** C'est l'action de couvrir une muraille, une cloison, un

tuyau , ou de plâtre ou de mortier fait avec de la chaux , du sable ou du ciment.

**ENDUIT.** C'est la seconde couche que l'on fait avec du plâtre fin passé au tamis de crin ou sas , sur une première qu'on nomme *crépi*. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

**ENFILADE.** C'est l'alignement droit des portes de plusieurs pièces d'appartement de suite.

**ENFONCEMENT.** On nomme ainsi la profondeur des fondations d'un bâtiment.

Ce mot désigne aussi la profondeur d'un puits dont la fouille doit se faire jusqu'à un certain nombre de pieds au-dessous de la superficie des plus basses eaux.

On appelle aussi *enfoncement* la partie reculée d'une façade qui forme arrière-corps derrière un pavillon ou autre corps de bâtiment , etc.

**ENFOURCHEMENT.** C'est l'angle solide formé par la rencontre de deux douelles de voûte ; le voussoir qui forme ces deux douelles a deux branches comme une fourche.

**ENGIN.** Machine dont on se sert pour élever des fardeaux. Il est composé d'une solle avec sa fourchette , d'un poinçon , de quatre moises , de deux contre-fiches , d'un rocher , d'un treuil avec ses bras , d'une jambette , d'une sellette , de deux liens et d'un fauconneau ayant une poulie à chaque extrémité.

**ENGORGEMENT.** Il se dit d'un tuyau de conduite de descente d'une chausse d'aisance , qui est bouché par quelque sédiment ou quelques ordures.

**ENLIER.** C'est , dans la construction , engager les pierres et les briques ensemble en élevant les murs. ( *V. Liaisonner.* )

**ENTABLEMENT.** On appelle ainsi toute saillie qui couronne un ordre d'architecture. Il est composé de trois parties : *Architrave* , *Frise* et *Corniche*. ( *V. Pl. 1 , 5 et 10<sup>e</sup>.* )

C'est aussi une simple corniche qui termine le haut d'un mur de face sur lequel se fait l'égout du comble. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

*Entablement à la capucine.* C'est celui qui , au lieu de moulures , n'a que des chanfreins. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**ENTAMURE.** Ce mot se dit des premières pierres d'une carrière nouvellement découverte.

**ENTOISER.** On désigne par ce mot du moellon ou de la meulière qui, sur la carrière même ou après être déchargé au bâtiment, est mis en tas de forme régulière pour en connaître avec exactitude la quantité cubique, soit pour les vendre ou les acheter.

**ENTRE-COLONNE.** C'est l'espace qui est entre deux colonnes.

**ENTRE-VOUX.** C'est ainsi que l'on nomme l'intervalle qui est entre chaque solive d'un plancher; l'enduit en plâtre que l'on fait sur le lattis dans ces espaces se nomme *entre-voeux*. On dit tirer les *entre-voeux*, c'est faire cet enduit. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

C'est aussi la maçonnerie que l'on fait entre les poteaux d'une cloison de charpente ou d'un pan de bois. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**ÉPANNELAGE.** C'est la première taille en chanfrein d'une arête sur laquelle on veut tailler une moulure.

**ÉPANNELER.** C'est tailler en chanfrein le parement d'une pierre pour être ensuite profilée; c'est aussi dégrossir et préparer des masses destinées à être sculptées, tels, dans un chapiteau, les feuilles, le coussinet, etc. (V. Pl. 5-et 6<sup>e</sup>.)

**ÉPAUFURE.** C'est l'éclat du bord du parement d'une pierre, emporté par un coup de marteau mal donné. On appelle épaufrage ou écornure, l'éclat qui se fait à l'arête de la pierre lorsqu'on la taille, qu'on la conduit, qu'on la monte ou qu'on la pose.

**ÉPAULÉE.** On nomme ainsi une partie de maçonnerie que l'on fait en reprise et en sous-cœuvre dans un ancien mur, partie par partie, et souvent par redens.

**ÉPERON.** Ce sont tous piliers qu'on construit extérieurement d'un mur de terrasse de distance en distance, et qui se lient avec le corps du mur pour tenir la poussée des terres. (V. Contre-fort et Pl. 9<sup>e</sup>.)

**ÉPI.** On nomme ainsi des briques posées diagonalement sur le côté en façon de point de Hongrie.

**ÉPIGEONNER.** (V. Pigeonner.)

**ÉPURE.** C'est le dessin d'une pièce de trait tracé sur la terre, sur un mur ou sur un plancher, de la grandeur dont l'ouvrage doit être

exécutée : l'appareilleur y prend les mesures nécessaires pour en faire tailler les pierres.

**ÉQUARRIR.** C'est tailler une pierre à l'équerre, en sorte que ses faces opposées soient parallèles, et que ces faces contiguës soient à angle droit.

**ÉQUARRISSEMENT.** C'est une manière de tracer les pierres sans le secours des panneaux. (*V. Dérobement.*)

*Équarrissement.* On nomme ainsi la manière de mesurer les pierres ; toiser par équarrissement, c'est mesurer chaque pierre suivant la forme qu'elle avait après les sciages ; la taille des joints et paremens, chacune de ces mesures, longueur et largeur, prise à l'équerre ou à angle droit, sans avoir égard aux évidemens que cette pierre a pu subir. (*V. Pl. 5, 6 et 8<sup>e</sup>.*)

**ÉQUIPAGE.** Il se dit, dans un atelier, tant des grus, gruaux, chèvres, vindas, charriots et autres machines, que des échelles, baliveaux, dosses, cordages et tout ce qui sert pour la construction et pour le transport des matériaux.

**ESCARPE.** Partie d'un mur qui est en talus depuis le bas jusqu'au cordon. (*V. Pl. 9<sup>e</sup>.*)

**ESPACEMENT OU ESPACE.** C'est toute distance entre un corps et un autre ; ainsi on dit : l'*espacement* des poteaux d'une cloison, des solives d'un plancher, des balustres d'un appui, etc.

**ESPACER, tant plein que vide,** c'est laisser les intervalles égaux aux poteaux, aux solives, etc.

**ÉTANFICHE.** C'est la hauteur de plusieurs bancs de pierres qui sont massés dans une carrière.

**ÉTEINDRE.** C'est délayer de la chaux avec de l'eau pour l'employer ou pour la pouvoir conserver jusqu'à ce qu'on l'emploie.

**ÉVENTER.** C'est tirer avec un cordage qu'on nomme *écharpe* une pierre que l'on monte pour qu'elle ne touche point au mur ou aux échafauds, et qu'elle ne s'y accroche pas, ce qui se fait ordinairement par un manœuvre qu'on nomme *brayer*, c'est-à-dire celui qui est chargé de passer les brayers sous la pierre.

**ÉVIDEMENT.** C'est le refouillement fait dans une pierre. On nomme

*évidement simple*, celui dont la pierre évidée a été comptée par le toisé avec la pierre restante en œuvre ; *évidement avec déchet*, celui dont la pierre perdue par cet évidement est déduite dans le toisé de celle qui reste en œuvre. ( *V.* Pl. 5, 6 et 8<sup>e</sup>. )

*Évidement en long*. C'est celui fait dans la longueur de l'assise au lieu de l'être sur la hauteur, comme celui que l'on fait dans une bordure de trottoir pour encaisser le pavé. ( *V.* Pl. 5<sup>e</sup>. )

*Évidement sur le tas*. Par ce terme on entend le piochement ou coupement d'une pierre qui fait saillie, ou bien la démolition et piochement de plusieurs assises pour faire l'ouverture d'une baie.

**ÉVIDER**. C'est jeter bas avec la pioche et le marteau une partie de la pierre déjà équarrie ; c'est donner à une assise rectangle la forme d'un trapèze, ou bien y former un ou plusieurs angles rentrants, une harpe ; c'est dégager une crossette dans un claveau, ou bien la douelle dans un vousoir, etc. ( *V.* Pl. 5, 6 et 8<sup>e</sup>. )

**ÉVIER**. Dalle en pierre recreusée, servant à recevoir les eaux sales par le lavage de la vaisselle.

**EXCAVATION**. Fouille pratiquée dans un terrain pour les caves et fondement d'un bâtiment.

**EXHAUSSEMENT**. On nomme ainsi une élévation ajoutée à un mur de clôture ou de bâtiment après la première construction.

**EXTRADOS**. C'est la surface convexe extérieure d'une voûte qui est régulière, comme la surface concave intérieure est l'*intrados*. ( *V.* Pl. 7<sup>e</sup>. )

**EXTRA DOSSÉ**. On emploie ce mot pour exprimer que la surface extérieure d'une voûte est de niveau dans toute sa surface, c'est-à-dire que tous les vousoirs sont coupés également, en sorte que le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle. ( *Voy.* Pl. 7<sup>e</sup>. )

## F.

**FAÇADE.** C'est le frontispice ou la structure extérieure d'un bâtiment.

On appelle *façade latérale* le mur de pignon ou le retour d'un bâtiment isolé.

**FACE.** On nomme ainsi un membre plat qui a beaucoup de largeur et peu de saillie ; telles sont les bandes d'un architrave, d'un larmier, etc.

*Faces* (Murs de). Ce sont les murs extérieurs d'un bâtiment.

**FAUCONNEAU.** (V. Engin.)

**FAUSSE COUPE.** C'est la direction d'un joint de tête oblique à la douelle d'une voûte. Les joints obliques des claveaux d'une plate-bande, cachés dans l'épaisseur et paraissant perpendiculaires à leur parement, se nomment aussi *fausse coupe*. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**FAUSSE ÉQUERRE.** C'est le compas d'appareilleur.

**FAUX JOUR.** C'est une fenêtre percée dans une cloison pour éclairer un passage de dégagement, un petit escalier, une garde-roba qui ne peut tirer du jour d'ailleurs.

**FAUX PLANCHERS.** C'est, au-dessous d'un plancher, un rang de solives ou de chevrons recouverts, sur lequel on ne marche point, et qui se fait pour diminuer la hauteur d'une pièce d'appartement. On dit aussi *faux plafonds*.

Ces *faux planchers* se pratiquent aussi dans un galetas pour en cacher le faux comble.

**FENÊTRE OU CROISÉE.** C'est une ouverture pratiquée pour recevoir un châssis de verre et donner du jour et de l'air à une pièce d'appartement.

**FER A CHEVAL.** Escalier ou terrasse circulaire à deux rampes.

**FERMER.** C'est, dans la construction d'un arc ou d'une plate-bande, poser la clef pour la bander ; dans la construction d'une voûte, c'est poser le dernier rang de voussoirs qui en forme la clef ; c'est, dans un cours d'assises, poser la dernière pierre que l'on nomme *clausoir*.



*Fermer une baie de porte ou de croisée.* C'est établir sur ses pieds droits une arcade ou une plate-bande, ou y poser des linteaux.

**FERMETURE.** On se sert de ce terme pour exprimer l'arc ou la plate-bande de pierres ou de moellons, ou le linteau qu'on pose sur les pieds droits d'une baie de porte ou de croisée. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 7<sup>e</sup>.)

*Fermeture.* On appelle ainsi l'extrémité supérieure et intérieure de chaque tuyau de cheminée dont on diminue l'ouverture pour aussi diminuer la colonne d'air et disposer l'emplacement de la mitre. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**FEUILLETÉE (Pierre).** (V. Pierre.)

**FEUILLURE.** C'est une entaille pratiquée dans les pieds droits d'une baie de porte, de croisée, laquelle est ordinairement d'équerre avec le tableau, et forme un angle obtus avec l'embrassement, ou bien qui est d'équerre avec l'un et l'autre. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 6 et 7<sup>e</sup>.)

**FICHE.** Espèce de grand couteau pointu et emmanché, dont la lame est mince comme le fer d'une scie, et qui sert à faire entrer le mortier dans les joints des pierres après qu'elles sont posées.

**FICHER.** C'est faire entrer du mortier avec une latte ou la fiche sur le lit entre deux assises lorsque la dernière posée est calée, et remplir les joints montans d'un coulis de mortier clair, après avoir bouché les bords des uns et des autres avec de l'étaupe. On fiche aussi quelquefois les pierres avec moitié de mortier et moitié de plâtre clair.

On appelle *ficheur* l'ouvrier qui est employé à cet ouvrage.

**FIER.** (V. Pierre.)

**FIL.** C'est, dans une pierre, une veine ou petite fente provenant d'une étonnure qui divise la masse en partie et sa partie en totalité.

**FILARDEUX.** (V. Pierre.)

**FILLET OU LISTEL.** Petite moulure carrée qui en accompagne ou en couronne une autre plus grosse. (V. P. 10<sup>e</sup>.)

**FILIERES.** Veines ou crevasses verticales qui se rencontrent dans

les carrières , qui en interrompent les bancs , et par où filtrent les eaux des terres qui aident à former la pierre.

**FOISONNEMENT.** C'est le renflement du volume de la chaux lorsqu'elle passe de l'état de chaux vive à celui de chaux réduite en pâte.

**FLÈCHE.** C'est , dans un arc ou segment de cercle , la ligne qui passe par le milieu de l'arc , et qui est perpendiculaire à la corde.

**FOND.** C'est la partie basse de tous les corps qui ont trois dimensions distinctes ; tel est le fond d'une cave , d'une fosse , d'un bassin.

*Fond.* Il se dit aussi de toute construction qui est élevée aplomb sur sa fondation. On dit : *un trumeau de fond , une chaîne de fond.*

**FONDATION.** ( *V.* Mur. )

**FONDEMENT.** C'est la partie d'un bâtiment qui est au-dessous du rez-de-chaussée et qui est enfermée dans les terres. ( *Voy.* Pl. 7 et 9<sup>e</sup>. )

**FORME.** Espèce de libage dur qui provient des ciels de carrières.

**FORMERETS.** Ce sont les arcs ou nervures des voûtes gothiques , qui forment les arcades ou lunettes par deux portions de cercle qui se coupent à un point.

**FOSSE.** On appelle ainsi toute profondeur en terre qui sert à divers usages dans les bâtimens , comme de citerne , de cloaque.

*Fosse à chaux.* Cavité fouillée carrément en terre , où l'on conserve la chaux éteinte.

*Fosse d'aisance.* C'est un lieu ordinairement pratiqué au-dessous du sol des caves , dont le pourtour est maçonné , le fond pavé , et qui sert à recevoir les matières fécales.

**FOUETTER.** Il se dit du plâtre gâché clair qu'on jette avec un balai de bouleau neuf sur le lattis d'un plafond ou d'un lambris , pour ensuite le crépir , l'enduire et le dresser. ( *V.* Gobeter. )

**FOYER.** C'est , dans une cheminée , la partie horizontale comprise entre les jambages et le contre-cœur , et que l'on nomme plutôt *âtre*. ( *V.* Pl. 2 et 3<sup>e</sup>. )

**FRANCHE** (Pierre). C'est celle qui est la plus parfaite qu'on puisse tirer de la carrière.

C'est aussi une des espèces de pierres qui est d'une moyenne dureté, qui est pleine et d'un grain fin.

**FRISE**. C'est, en général, toute partie lisse et unie employée dans la décoration.

En maçonnerie, c'est une des trois parties de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*, 5 et 10.)

**FRONTEAU**. On nomme ainsi des petits frontons que l'on met au-dessus des croisées.

**FRONTISPICE**. Principale face d'un édifice considérable.

**FRONTON**. C'est un ornement de forme triangulaire ou d'un segment de cercle, qui forme le couronnement ou l'amortissement d'un avant-corps de bâtiment, ou d'une porte, ou d'une croisée. Il est ordinairement composé d'une base, d'un tympan et de deux corniches inclinées. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

**FRUIT**. C'est une petite diminution en talus, et en dehors de bas en haut d'un mur qui lui donne une inclination peu sensible. *Contre-fruit* est le contraire; on dit ordinairement de celui-ci, *surplomb*.

**FUSÉE**. On désigne par ce nom la chaux qui, d'elle-même et par vétusté, s'est réduite en poudre et n'est plus propre à être employée.

**FUSIBLE** (Pierre). C'est celle qui change de nature et devient transparente par le moyen du feu.

**FÛT**. C'est la partie cylindrique d'une colonne qui est entre la base et le chapiteau. (*V. Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.*)

## G.

**GACHER**. Détremper du plâtre dans une auge avec de l'eau pour l'employer sur-le-champ.

On distingue la manière de gâcher, *serré* et *lâche*.

*Gâcher serré*. C'est mettre du plâtre dans l'eau jusqu'à ce que toute l'eau soit bue; ce plâtre prend plus vite,

**Gâcher lâche.** C'est mettre peu de plâtre dans l'eau , en sorte qu'il soit totalement noyé : ce plâtre est plus long à prendre , et sert à couler des pierres , à jeter le plâtre au balai pour faire un gobetage ou un enduit , ou bien à faire des moulures.

**GAÏNE.** C'est la partie inférieure d'un terme.

**GALBE.** Il se dit du contour d'un balustre , d'un vase , d'un dôme , d'un chantournement en forme de console , tel que celui d'un jambage de cheminée en hotte. ( *V.* Pl. 2 et 10<sup>e</sup> . )

**GALETAS.** Étage pris dans le comble d'un bâtiment qui est lambrissé et éclairé par des lucarnes ou des châssis en tabatière.

**GARGOUILLE.** C'est une dalle de pierre recrusée en demi-cercle , par où s'écoule l'eau des toits ou des cuisines. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup> )

C'est aussi un canal formé de deux petits murs en maçonnerie , recouverts , et le fond pavé ou dallé servant au même usage , ce sont aussi des trous pratiqués dans la cymaise d'un entablement , ordinairement ornés d'une tête , par où s'écoule l'eau des petits canneaux taillés sur la corniche.

**GARNI.** Petits moellons que l'on emploie en remplissage dans le milieu de l'épaisseur d'un mur formé à ses paremens de gros moellons , ou entre des carreaux de pierre qui forment les deux paremens du mur , ou en remplissage derrière des assises en pierre d'un mur de revêtement qui n'a qu'un parement , ou enfilé pour des petits massifs sous des dalles , seuils et marches. ( *V.* Pl. 9 . )

**GAUCHE.** ( *V.* Pierre . )

**GELISSE OU VERTE.** ( *V.* Pierre . )

**GÉOMÉTRAL.** On nomme ainsi le plan d'un édifice quelconque fait à l'échelle , suivant les proportions exactes de toutes ses parties , longueurs , largeurs et les épaisseurs des murs.

Il se dit de même des coupes , profils et élévations faites de la même manière.

**GÉOMÉTRIE.** Science qui enseigne à mesurer l'étendue dans toutes ses dimensions : elle est le fondement de tous les arts relatifs à la construction.

**GERSÉ.** C'est ce qui est fendu , crevassé ; il se dit des enduits de plâtre , de mortier.

**GERSURE.** Fente qui se fait dans les enduits ; on la nomme le plus souvent *crevasse* ou *lézarde*. ( *V.* *Lézarde.* )

**GERSEAU.** Corde qui entoure le moufle d'une poulie , et qui sert à l'amarrer au lieu où l'on veut la placer.

**GIRON.** C'est la largeur de la marche d'un escalier sur laquelle on pose le pied. ( *V.* *Pl.* 7<sup>o</sup>. )

**GLACIS.** Maçonnerie ordinairement faite en blocage et qui s'établit sur une pente douce où passent des eaux vives , ou qui sert de décharge à une pièce d'eau.

C'est aussi la pente qu'on donne à la surface supérieure de la cimaise d'un entablement non couvert pour faciliter l'écoulement des eaux. ( *V.* *Pl.* 1<sup>re</sup>. et 10<sup>o</sup>. )

*Glacis* se dit aussi de l'enduit en pente fait sur la tête d'un mur de clôture ou de dossier de cheminée. ( *V.* *Pl.* 2, 6 et 9<sup>o</sup>. )

**GLAISE.** Terre grasse qui , étant pétrie , sert à retenir l'eau dans les bassins , réservoirs , fosses d'aisances , en en faisant un corroi à l'intérieur ou à l'extérieur.

**GLAISER.** C'est faire un corroi de glaise qui a été pétrie aux pieds , et qu'on foule par le même moyen , ou avec un pilon derrière un mur.

**GOBETER.** C'est jeter avec la truelle ou avec la main du plâtre gâché clair , ou du mortier contre un mur , ou sur un lattis , et passer la main dessus pour le faire entrer dans les joints. L'emploi du plâtre passé au panier , gâché clair , et jeté au balai sur un lattis , est ce qu'on nomme le plus généralement *gobeter*.

**GODETS.** Ce sont des espèces de petits bassins que les maçons font avec du plâtre sur les joints montans des pierres , pour y mettre du coulis lorsque les assises sont trop serrées pour les fichez. On fait aussi usage de godets pour couler les dalles.

**GORGE.** C'est une moulure concave. ( *V.* *Pl.* 10<sup>e</sup>. )

**GORGERIN.** C'est la même moulure qui est sous le chapiteau ou sous la corniche d'un piédestal. ( *V.* *Pl.* 10<sup>e</sup>. )

**GORGE DE CHEMINÉE.** C'est la partie circulaire à l'intérieur et au derrière du manteau. ( *V.* *Pl.* 2<sup>o</sup>. )

**GOUGE.** C'est un outil de fer long et taillant par le bout , qui

est arrondi en forme de rigole , et emmanché , qui sert à pousser des moulures à la main.

**GOUJAT.** Manœuvre qui porte l'oiseau et le mortier.

**GOULOTTE.** Petit canal taillé sur la surface supérieure de la cymaise d'un entablement pour l'écoulement des eaux de pluie par les gargouilles ; c'est aussi le petit canal taillé sur le devant d'une cuillère sous une descente. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

**GOUSSET.** Petite languette en plâtre qui se fait à l'intérieur d'un tuyau de cheminée pour envelopper le bout d'une panne ou derrière le manteau pour faire monter la fumée.

**GOUTTE.** Petite saillie en forme de petit cône tronqué que l'on fait dans une corniche. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

**GRAS.** On nomme ainsi du mortier où il y a beaucoup de chaux ; c'est aussi l'excès d'épaisseur dans une pierre ou dans l'ouverture d'un angle , dans le joint de lit d'un voussoir.

Le défaut opposé s'appelle *maigre*.

**GRASSE** ( Pierre ). ( *V.* Pierre. )

**GRATTOIR.** C'est un instrument d'acier qui sert aux tailleurs de pierre.

**GRAVOIS.** Menues démolitions , recoupes et déchet des plâtres lors de leur emploi dans un bâtiment.

C'est aussi le nom qu'on donne aux parties les plus grossières du plâtre qui , après être passé , restent dans le panier ; ces gravois étant d'une qualité inférieure ne sont propres qu'à faire du hourdage.

**GRÈLE.** On donne ce nom à une colonne qui n'a pas assez de grosseur relativement à sa hauteur.

**GRÈS.** Espèce de roche qui se forme dans les lieux sablonneux , et qui est de deux espèces , l'une dure et l'autre tendre ; c'est cette dernière qui s'emploie pour bâtir.

**GRESSERIE.** On nomme ainsi les ouvrages faits de grès.

**GRÈVE.** Il se dit du gros sable qu'on ramasse sur les bords des rivières , ou qu'on trouve dans de certaines veines de la terre , et qui sert à faire du mortier.

**GRUE.** C'est la plus grande machine dont on se serve dans les

différens travaux pour enlever de gros fardeaux et les poser en place.

**GRUAU.** C'est une grue plus petite que l'on met en mouvement par un tourniquet au lieu d'une roue.

**GUINDAGE.** C'est l'équipage des poulies, mouffes et cordages, avec les halemens, qu'on attache à une machine et à un fardeau pour l'enlever.

**GUINDER.** Tirer, élever quelque fardeau.

## H.

**HACHER.** C'est dégrossir le parement rustiqué d'une pierre au marteau avant de le layer ; c'est aussi, avec la hachette, détruire les anciens enduits d'un mur pour faire des plâtres neufs.

**HACHETTE.** Espèce de marteau dont la panne tournée verticalement ou horizontalement est tranchante.

**HARPES.** On nomme ainsi les pierres qu'on laisse saillantes à l'extrémité d'un mur de face pour faire liaison avec la continuation qu'on pourra faire par la suite. Ce sont aussi, dans les chaînes de pierre, jambes sous poutres, dans les assises continues et chaînes d'encoignures, les pierres plus longues que celles qui forment les deux paremens du mur et qui se lient avec les murs de maçonnerie en retour d'équerre, ou avec des murs de refend. (V. Pl. 5, 6 et 7<sup>e</sup>.)

**HAUBAN.** Gros cordage qu'on attache par un bout à la tête d'une chèvre ou autre machine, et par l'autre bout à un pieu pour la tenir dans sa même direction lorsqu'on enlève quelque fardeau.

**HAUBANNER.** Attacher à un pieu ou à quelqu'autre chose le hauban d'une chèvre.

**HAUTEUR.** On dit qu'un bâtiment est arrivé à hauteur lorsque les dernières assises sont posées pour recevoir la charpente du comble.

On dit aussi *hauteur d'appui* pour signifier trois pieds de haut ; et hauteur de marche six pouces, parce que l'usage a déterminé ces hauteurs.

**HÉBERGE.** Il s'entend de l'étendue en hauteur et largeur qu'occupe un bâtiment contre un mur mitoyen.

**HÉMICYCLE.** C'est l'arc d'une voûte divisé sur l'épure en nombre impair de parties égales pour tailler les voussoirs et la clef. On donne le même nom aux panneaux ou cerces qui servent à tailler les voussoirs d'un arc de voûte.

**HIEMENT.** Bruit que fait une machine en élevant un pesant fardeau.

**HORIZONTAL.** On nomme ainsi tout ce qui est de niveau, et qui est parallèle à l'horizon.

**HOTTE.** C'est la partie d'un tuyau de cheminée qui a la forme pyramidale depuis le dessus du manteau jusque sous le plancher, qui, pour l'ordinaire, est posé sur des jambages très-élevés, et qui se construit dans les cuisines. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**HOUE.** Espèce de rabot qui sert à corroyer le mortier.

**HOURDER.** C'est employer le plâtre, le mortier ou la terre pour liasonner les moellons ou meulière en construisant un mur ou un massif, ou les plâtras dans les entre-voux d'un pan de bois, d'un plancher.

*Hourder à bain.* On entend par ce terme l'emploi du plâtre ou du mortier en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, en le mettant par augée pleine avant et après le placement des moellons, pour remplir toutes les cavités et le faire refluer par les lits et les joints.

**HOURDIS** ou **HOURLAGE.** C'est la maçonnerie qui se fait avec plâtras et plâtre ou mortier en remplissage des poteaux de pan de bois, de cloisons, et entre les solives des planchers, ainsi que celle qui se fait avec des petits garnis ou avec du plâtre pur entre les ais ou tringles des cloisons à claire-voie. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

Le plâtre ou le mortier qu'on emploie pour sceller les moellons se nomme aussi *hourdage*. On dit d'un mur qu'il est *hourdé en plâtre*, *en mortier*, c'est-à-dire qu'on a employé le plâtre ou le mortier pour le maçonner.

## I.

**IMPOSTE.** C'est l'assise de pierre qui couronne un jambage ou pied-droit, et sur lequel on pose le coussinet d'une arcade. Cette assise a ordinairement une saillie qui est taillée de moulure. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 8.)

*Imposte cintrée.* Elle couronne un pied-droit et retourne en archivolté, suivant le contour de la douelle d'une arcade.

**INCRUSTER.** C'est remettre un carreau de pierre neuve à la place d'un autre qui a été calciné par le tems ou le feu, ou une pièce ou carreau dans une assise.

**INTRADOS.** C'est la surface intérieure ou concave d'une voûte, d'un arc, d'un vousoir. (*V.* Pl. 7°.)

**IRRÉGULIER.** Il se dit d'un plan lorsque les angles et les côtés ne sont pas égaux.

**ISOLÉ.** On nomme ainsi un bâtiment détaché de tout autre.

**ISOLEMENT.** C'est la distance entre deux choses comme la distance entre une colonne et un mur.

## J.

**JAMBAGE.** Construction de maçonnerie quelconque élevée aplomb pour soutenir quelque partie d'un bâtiment à rez-de-chaussée.

*Jambage de porte, de croisée ou d'arcade.* C'est le pilier ou la maçonnerie aux deux côtés d'une porte qui reçoit la retombée d'une ou de deux arcades, ou qui porte la plate-bande ou les linteaux de la porte ou de la croisée. (*V.* Pl. 6.)

*Jambage de cheminée.* C'est le petit mur aux deux côtés de la cheminée qui porte le manteau et que l'on revêt le plus souvent d'un chambranle. (*V.* Pl. 2<sup>re</sup>.)

*Jambage galbé.* C'est celui qui est en console. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**JAMBE.** C'est, en général, un pilier de pierre de taille élevé aplomb dans un mur de maçonnerie pour porter les parties supé-

rieures d'un bâtiment ; il y en a de différentes sortes relativement à leur situation et usage.

*Jambe boutisse.* C'est un pilier dont la queue des assises est engagée dans un mur mitoyen ou de refend , de sorte que les deux paremens sont en joints et qu'un des joints fait parement. (*Voyez Pl. 6 .* )

*Jambe étrière.* C'est un pilier de même que la jambe boutisse , mais qui est entre deux propriétés dont une partie ou la totalité de chaque assise est engagée dans le mur mitoyen et fait partie du mur de face , et dont l'un des bouts ou joints de chacune des assises , ou tous les deux , forment tableaux de baie de porte cochère, de boutique ou autre. (*V. Pl. 6<sup>e</sup>.* )

*Jambe d'encoignure.* C'est un pilier formant l'angle des deux faces d'un bâtiment isolé à cet angle. (*V. Pl. 6 .* )

*Jambe sous poutre.* Pilier de pierre formé de longues et de courtes assises engagées dans le corps du mur en maçonnerie , visible aux deux paremens , et qu'on élève jusque sous la portée des poutres. On la nomme aussi *chaîne*. (*V. Pl. 6<sup>e</sup>.* )

**JARRETER.** Il se dit des paremens de la pierre , des murs , des voûtes , des arcades où il se trouve des sinuosités.

**JAUGER.** C'est appliquer une mesure d'épaisseur ou de largeur aux deux extrémités opposées d'une pierre pour en faire les arêtes et les côtés opposés parallèles. On dit aussi *retourner*.

**JETÉE.** Ouvrage construit à l'entrée d'un port pour lui servir d'abri et briser l'impétuosité des vagues.

**JOINTS.** C'est , en général , l'intervalle qui reste entre deux pierres après qu'elles sont posées , et qu'on remplit avec du plâtre ou du mortier. C'est aussi le bout de chaque assise qui fait retour d'équerre avec le parement.

Les différens joints verticaux ou inclinés , ou horizontaux , que forment les voussoirs d'un arc , les claveaux d'une plate-bande , les assises d'un mur , posés et mis à leur place , ont chacun leur nom différent.

*Joints en coupe.* Ce sont les joints inclinés des voussoirs ou

claveaux tendant au centre d'une voûte, d'une plate-bande. (*Voy.* Pl. 8.)

*Joints dérobés.* Ce sont ceux qui sont d'aplomb sur la face et inclinés sur le derrière des claveaux. (*V.* Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Joints de tête.* Ce sont les joints en coupe qui sont apparens et qui forment parement à la douelle d'une voûte, ou au plafond du tableau sous une plate-bande.

*Joints carrés.* Ce sont ceux qui sont d'équerre avec les lits d'une pierre qui a deux paremens et ses joints deux ciselures ; tels sont ordinairement tous les joints d'assises. (*V.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Joints démaigris* ou à une ciselure. Ce sont les joints des assises qui n'ont qu'un parement ; telles sont les assises pour les murs de revêtement ou pour d'autres murs d'une grande épaisseur. (*Voy.* Pl. 5 et 9<sup>e</sup>.)

*Joint mâle et femelle.* C'est, aux deux bouts d'une dalle ou d'une assise de bahu, l'un des joints portant un tenon carré ou arrondi, et l'autre une entaille. (*V.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**JOINTIF.** On désigne ainsi un lattis dont les lattes sont clouées toutes près les unes des autres, telles que pour un plafond, un lambris, une cloison sourde, une aire. (*V.* Pl. 4.)

**JOINTOYER.** C'est remplir avec du mortier fait de recoupes de pierres, et le plus souvent avec du mortier de ciment et de chaux, les joints des assises d'un mur de face lorsqu'on en fait le ragrément.

C'est aussi, sur un mur élevé en moellon ou en meulière, remplir les joints à fur et mesure qu'on le construit ou après sa construction, soit en plâtre soit en mortier. (*V.* Pl. 6 et 9<sup>e</sup>.)

**JOUÉE.** C'est, dans une baie de soupirail, l'épaisseur du mur dans laquelle elle est ouverte.

Ce sont aussi les deux côtés d'une lucarne qui sont hourdés et recouverts de plâtre.

**JOUR.** C'est, en général, toute ouverture faite dans un mur ou dans un comble pour éclairer les différentes parties d'un bâtiment ; c'est aussi ce qu'on nomme *baie*.

*Jour droit.* C'est celui d'une fenêtre à hauteur d'appui.

*Jour (Faux)*. C'est celui qui éclaire quelque petit lieu, comme une garde-robe, un retranchement, un petit escalier.

*Jour aplomb*. C'est celui qui vient directement par en haut.

*Jour d'escalier*. C'est le vide ou l'espace carré ou rond qui reste entre les limons droits ou rampans.

## L.

**LAIT DE CHAUX**. C'est de la chaux détrempée très-claire avec de l'eau, dont on se sert pour blanchir les murailles.

**LAMBOURDE**. Espèce de pierre tendre d'un haut appareil qu'on tire des carrières des environs de Paris, et notamment de Saint-Maur.

**LAMBRIS**. On nomme ainsi des plafonds rampans qui se font dans les chambres, sous les combles.

**LAMBRISSEUR**. C'est couvrir de plâtre sur un lattis le dessous du comble.

**LAME OU CALE**. Morceau de plomb mince qu'on met à sec entre les tambours d'une colonne pour l'empêcher de s'éclater.

**LANCIS**. Il se dit des moellons, meulière ou petits garnis qu'on rapporte en remplacement d'anciens moellons, ou dans des grands joints formés par le délit ou la pourriture d'une portion de ces moellons, lorsqu'après avoir dépouillé un mur de son ancien enduit on en fait le ravalement à neuf.

**LANGUETTE**. C'est un petit mur d'environ trois pouces d'épaisseur en plâtre pigeonné, ou de deux ou de quatre pouces lorsqu'il est en briques, et qui forme les faces et les côtés des tuyaux de cheminées, depuis le manteau jusqu'à la fermeture au-dessus des combles. On nomme celle de devant *languette de face*, et les deux en retour *languettes côtières*. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Languette de dossier*. C'est la languette faite en briques derrière une cheminée lorsque celle-ci est construite dans l'épaisseur d'un mur. C'est aussi celle qui excède le mur de dossier.

*Languette de refend*. C'est la languette qui est entre deux tuyaux et qui les sépare.

*Langnette (Fausse)*. C'est une languette de face, montée d'al-plomb, qui remplit le vide entre le manteau et le plancher supérieur, vide que forme un tuyau qui est rampant ou dévoyé.

*Langnette rampante ou de dévoiement*. C'est une languette costière ou intérieure, masquée par la languette ou fausse languette, et qui forme le rampant intérieur du tuyau depuis le manteau jusqu'au plancher.

*Langnette de coffre*. Fausse languette qui enveloppe le bout d'une panne. (*Voyez*, pour toutes ces languettes, Pl. 2°.)

*Langnette de puits*. C'est un petit mur pratiqué en contre-bas dans le milieu d'un puits oval et mitoyen, pour empêcher qu'on ne puisse communiquer d'une maison à l'autre.

**LANTERNE**. Espèce de petit dôme ou de petit comble construit au sommet d'un grand, soit pour donner du jour à un corridor, à une galerie ou à un escalier placé au-dessous.

**LARMIER**. C'est le plus fort membre carré d'une corniche ou entablement dont le plafond est ordinairement creusé en canal pour faire égoutter l'eau et la faire tomber goutte à goutte loin du mur. Le bord extérieur de ce canal se nomme *mouchette*. On appelle le plus communément *mouchette* le larmier même. (*V. Pl. 10°.*)

*Larmier* est aussi l'espèce de filet pratiqué au bas du chaperon d'un mur de clôture. (*V. Pl. 6 et 9°.*)

**LATTE**. Morceau de bois de chêne, refendu suivant son fil, qu'on façonne dans les forêts, ayant quatre pieds de long, 12 à 18 lignes de large, et 2 à 3 lignes d'épaisseur, qui sert pour les plafonds, les pans de bois, etc.

**LATTER**. Attacher, clouer des lattes sur les solives d'un plancher, sur les poteaux d'une cloison.

*Latter à claire voie*. C'est attacher des lattes éloignées les unes des autres, comme on fait pour une cloison, et pour un plafond sur lequel sont des augets. (*V. Pl. 4°.*)

*Latter à lattes jointives*. (*V. Jointif.*)

**LAVER** (Pierre à). (*V. Évier.*)

**LAYE**. (*V. Marteau.*)

**LAYÉE** (Pierre). (*V. Pierre.*)

**LAYER.** Tailler la pierre avec la laye, ce qui rend le parèment rayé de petits sillons uniformes, et lui donne une apparence agréable; c'est, le plus souvent, le dernier travail de la taille d'une pierre avant de la poser. On dit aussi *breter*.

**LÉGER.** Il se dit de tous les ouvrages où l'on emploie le plâtre seul, ou le plâtre avec la latte; tels sont les crépis, les enduits, les tuyaux de cheminées, les aires de planchers, les plafonds, les hourdages et ravalemens de cloisons et pans de bois, les corniches, entablemens, moulures, plinthes, bandeaux, toutes saillies, et enfin les divers scellemens, etc.

**LEVÉE.** Élévation de maçonnerie construite en forme de quai ou de digue pour soutenir les berges d'une rivière et empêcher qu'elle ne se déborde.

**LEVIER.** Pièce de bois de brin dont on se sert pour soulever des pierres. On le nomme *pince* lorsqu'il est de fer; on s'en sert aussi pour faire agir le treuil d'une chèvre, d'une grue.

**LÈVRE.** Saillie qui est à la partie supérieure du tambour d'un chapiteau. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**LÉZARDE.** Fente ou crevasse qui se fait dans les murs en maçonnerie et aussi dans les plâtrés des enduits sur murs, sur cloisons et sur plafonds.

**LIAIS.** Espèce de pierre fort dure qu'on tire de diverses carrières aux environs de Paris.

On distingue le *liais franc*, le *liais férault* et le *liais rose*.

**LIAISON.** C'est la manière d'arranger et de lier les pierres, les moellons, les briques dans un mur, en sorte que les joints montans d'une assise ou d'un rang supérieur se trouvent sur le milieu des pierres ou moellons de l'assise ou du rang inférieur.

*Liaison.* Il se dit aussi des abouts de briques, de moellons ou pierres formant l'extrémité d'un mur, et qui entrent dans une tranchée faite dans un autre mur auquel il est joint. On nomme aussi ces liaisons *arrachement*. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

**LIAISONNER.** C'est arranger les matériaux en liaison dans la construction.

*Liaisonner.* Il se dit aussi du plâtre ou du mortier dont on remplit les joints entre les moellons.

**LIBAGE.** Espèce de pierre provenant du ciel des carrières ou des bancs inférieurs mal pétrifiés, et qui n'est propre qu'aux fondations des édifices.

On nomme aussi *libages* toutes pierres qu'on emploie dans les fondations et qui sont brutes ou grossièrement taillées sur leurs lits et sur leurs joints.

**LIERNE.** Nervure dans une voûte d'ogive, qui, de la clef de cette voûte, aboutit à la jonction des tiercerons; les deux *liernes* forment une croix dont la clef est le centre.

**LIEUX.** Synonyme d'aisance, de commodités, de privés.

**LIGNE A PLOMB.** C'est une ligne perpendiculaire; on l'appelle ainsi parce qu'on la trace ordinairement par le moyen d'un plomb.

Les maçons et Limousins appellent *ligne* une petite cordelette ou ficelle dont ils se servent pour élever les murs droits aplomb, et de même épaisseur dans leur longueur.

**LIMON.** C'est le cours d'assises de pierres rampantes et en coupe qui termine et porte l'extrémité des marches d'un escalier du côté de son jour, et sur lequel se pose la rampe en pierre ou en fer qui sert d'appui.

**LIMOSIN.** Ouvrier employé à faire les grosses constructions en maçonnerie.

**LIMOSINAGE.** C'est toute maçonnerie faite de moellon bourru ou libage hourdé à bain de mortier et sans être parementé, dont on forme les fondemens d'un bâtiment, ou dont on remplit les intervalles des pilots ou d'un grillage. On dit aussi *blocage*.

**LISTEL.** Petite moulure carrée et unie qui couronne ou accompagne une autre moulure plus grande, ou qui sépare les cannelures d'une colonne. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**LISTEAU.** C'est le petit filet d'une base de piédestal qui couronne la baguette.

**LIT DE PIERRE.** C'est la surface de dessous d'une pierre telle qu'elle était naturellement dans la carrière.

*Lit de dessus.* C'est celui sur lequel on pose une autre pierre. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Lit brut.* C'est celui qui n'est pas ébousiné. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

Lorsque les lits, au lieu d'être horizontaux, sont inclinés, comme dans les arcs et plates-bandes, on les nomme *lits en joints*; lorsqu'ils ne sont pas recouverts d'une autre assise et qu'ils sont layés, on les nomme *lits en paremens*. (V. Pl. 8 et 9<sup>e</sup>.)

**LOSANGE.** Figure de quatre côtés, qui a deux angles aigus et deux angles obtus.

**LOUVE.** Machine de fer qu'on engage dans le lit supérieur d'une pierre qu'on veut enlever pour la mettre à la place qui lui est destinée : elle est composée de trois pièces, dont celle du milieu retient le nom de *louve*, et les deux autres se nomment *louveteaux*. Cette machine n'est presque plus en usage.

**LOUVEUR.** C'est l'ouvrier qui est employé à faire, dans les pierres, les trous pour placer la louve et l'y ajuster. On dit *louver une pierre*.

**LUCARNE.** Espèce de fenêtre sur une corniche dans le toit d'un bâtiment.

**LUNETTE.** C'est une baie voûtée, pratiquée dans les côtés ou flancs d'une voûte en berceau, ou d'une voûte en arc de cloître.

## M.

**MAÇON.** Ouvrier faisant ordinairement la construction des murs en moellons ou meulière, tous les plâtres, et quelquefois la pose de la pierre.

Les outils dont se servent les maçons sont, la ligne, la règle, le compas, le niveau, l'équerre, le plomb, la hachette, le marteau, le décintroir, la pince, le ciseau, le riflard, la truelle, la truelle bretée, l'auge, le sceau, le balai, la pelle, le tamis, le panier, le rabot, l'oiseau, la brouette, le bar, la pioche et le pic.

Outre les instrumens nécessaires de main, ils ont aussi des machines pour élever de grands fardeaux; tels sont la grue, le

\*

grau ou engin, le guindal, la chèvre, le treuil, les moufles, le levier, et pour conduire de grosses pierres, le charriot, le bar, les madriers, les rouleaux.

**MACHINE.** C'est un assemblage de pièces de bois disposées de manière qu'avec le secours de poulies, de moufles et cordages, un petit nombre d'hommes peuvent enlever de gros fardeaux et les poser en place, comme le vindas, l'engin, la grue, le grau, le treuil, etc., qui se montent et se démontent selon le besoin qu'on en a.

**MAIGRE.** On appelle ainsi une pierre qui est taillée plus menue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle est destinée, et dont les angles sont plus aigus qu'ils ne doivent être.

**MANOEUVRE.** C'est ainsi qu'on désigne un homme qui sert les compagnons maçons.

**MANTEAU.** C'est la partie basse d'une cheminée composée de jambages et d'une traverse qui, ensemble, portent le tuyau. On donne ordinairement le nom de manteau à la traverse seule. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**MARCHE.** C'est la partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied pour monter ou descendre. Le devant se nomme sa hauteur, et le dessus son giron, et, pour exprimer sa longueur, on dit : l'escalier a telle longueur d'*emmarchement*. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Marche carrée ou droite.* C'est celle qui est renfermée entre deux lignes droites ou parallèles.

*Marche dansante.* C'est celle d'angle et celle qui la précède, et qui portent toutes deux plus de largeur d'un bout que de l'autre.

*Marche chanfreinée.* C'est celle dont le devant est taillé en chanfrein pour en augmenter le giron. Ce chanfrein se pratique aux marches de descente de cave et autres souterrains. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Marche pleine.* C'est celle qui n'est pas chanfreinée ou délardée dessous. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Marche délardée.* C'est celle dont le dessous est scié ou taillé en chanfrein. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Marche giournée.* (V. Dansante.)

*Marche palière.* C'est, dans un escalier, la dernière marche

d'un étage , et qui fait le bord du palier et le dessous de la première marche de la révolution suivante.

**MARDELLE.** C'est une pierre dans laquelle est percé un trou rond ou oval , suivant le diamètre ou la forme d'un puits , et qui est posée à hauteur d'appui. La maçonnerie qui est au-dessous jusqu'à rase du sol , se nomme *mur de mardelle*.

**MARTEAU BRÉTÉ.** C'est celui dont les deux extrémités sont faites en biseau , et dont l'une est refendue en forme de dents. Il sert à tailler la pierre ; on le nomme aussi *laye*.

**MASSE DE CARRIÈRE.** On désigne ainsi toute la hauteur de pierre que contient la carrière , soit en un seul banc ou en plusieurs les uns sur les autres.

**MASSIF.** C'est tout ouvrage en moellons ou meulière construit dans terre , et grossièrement appareillé et maçonné sans être parementé ; tel est le massif d'une fondation , d'un perron , d'une culée de pont , du fond d'une fosse , le dessous d'un dallage , d'un cours de parpaing , d'un seuil. ( *V. Pl. 4 et 9<sup>e</sup>.* )

**MASTIC.** C'est une composition de diverses substances détremées avec de l'huile , et qui sert à remplir les joints des pierres employées en dallage et caniveau , etc.

**MATÉRIAUX.** Il se dit collectivement de toutes les matières qui servent à construire quelque bâtiment.

**MATHÉMATIQUE.** Science qui a pour objet la grandeur en général.

**MATIÈRE.** Ce mot s'entend , en général , des corps que les artisans mettent en œuvre.

**MEMBRE.** Il se dit des différentes parties d'un entablement , des différentes moulures d'une corniche.

*Membre couronné.* C'est une moulure accompagnée d'un filet. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

*Membre creux.* C'est une moulure qui est vue par sa concavité comme le cavet. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**MÉTOPE.** C'est l'intervalle carré entre les triglyphes de la frise dorique.

C'est aussi la petite partie de mur qui paraît entre deux solives à l'extrémité d'un entrevoux.

MESURER par équarrissement. ( *V.* Équarrissement. )

MEULIÈRE. Sorte de moellon de roche fort dure , mal fait et très-poreux , qui fait une très-bonne maçonnerie.

MIROIR. C'est , dans le parement d'une pierre , une cavité causée par un éclat quand on la taille.

MISE EN LIGNE ( La ). Par ce terme on entend l'assujétissement de poser les moellons en parement d'aplomb les uns sur les autres , au moyen des lignes ou cordeaux tendus de chaque côté de la maçonnerie.

MITRE. C'est une espèce de coffre en terre cuite ou en plâtre , évasé par le bas , qu'on place à l'extrémité supérieure des tuyaux de cheminée pour diminuer la colonne d'air extérieur. ( *Voyez* Pl. 2<sup>e</sup>. )

*Mitre ( Double )*. C'est une seconde *mitre* posée sur la première , et qui , ordinairement , est faite de deux planches en plâtre placées au travers en forme de chevron brisé. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

MODILLON. Espèce de console en saillie qui semble soutenir le plafond du larmier d'un entablement ou d'une corniche. On l'emploie aussi sous des appuis de croisée. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. , 9<sup>e</sup>. et 10<sup>e</sup>. )

MOELLON. Pierre propre à bâtir , qui se tire des carrières en morceaux plus petits que les pierres de taille. Il y en a de dure et de tendre ; le moellon dur , dont on se sert le plus souvent à Paris vient des carrières d'Arcueil.

*Moellon bourru* ou *brut*. C'est celui qui n'est pas taillé. ( *Voyez* Pl. 6 et 9 . )

*Moellon ébousiné*. C'est celui qu'on a grossièrement taillé avec la hachette sur ses joints et sur ses lits seulement pour lui donner plus d'assiette. ( *V.* Pl. 6 . )

*Moellon essemillé*. C'est celui qui , avant d'être posé , a été taillé assez proprement avec la hachette sur les lits , les joints et la tête formant le parement du mur. ( *V.* Pl. 6 . )

*Moellon taillé* dit *piqué*. C'est celui qui est taillé proprement

et à vive arête , en lits , joints et parement , à la hachette , ou au marteau par les tailleurs de pierre. ( *V.* Pl. 6<sup>e</sup>. )

*Moellon bloqué.* C'est celui qu'on pose sans être équarri ni ébousiné , et sans être mis en ligne , tel que pour des massifs.

**MONTÉE.** Il se dit tant de l'exhaussement des murs que de l'élévation des voûtes , des colonnes , etc.

*Montée de voussoir ou claveau.* C'est la longueur du panneau de tête d'un voussoir ou claveau , depuis la douelle jusqu'à son couronnement. ( *V.* Pl. 7<sup>e</sup>. )

*Montée de voûte.* C'est la hauteur d'une voûte depuis la ligne de niveau de sa naissance jusque sous la clef. ( *V.* Rayon et Pl. 7<sup>e</sup>. )

**MONTER.** Élever avec des machines les pierres et moellons , et les mettre en place.

**MORTIER.** C'est une composition de chaux et sable ou de ciment , par parties égales ou inégales , détremées avec de l'eau et broyées , dont on se sert pour lier et joindre les pierres , les moellons , les meulières.

*Mortier gras.* C'est celui dans lequel il y a beaucoup de chaux.

*Mortier maigre.* C'est celui dans lequel on a épargné la chaux.

**MOUCHETTE.** On nomme ainsi le larmier d'une corniche ; c'est aussi le listel qui couronne un talon ou un quart de rond. ( *Voy.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

*Mouchette pendante.* C'est le bord du larmier d'une corniche dont le plafond est creusé ou refouillé. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

*Mouchette.* Il se dit aussi des gravois qui restent dans le tamis après le plâtre passé ; ces mouchettes se mêlent avec le gros plâtre pour faire du pigeonnage ou pour faire du hourdage.

**MOUFLE.** C'est l'assemblage de plusieurs poulies mobiles dans une même écharpe , qui , dans les travaux , sert à enlever de très-grands fardeaux avec peu de force.

**MOULINET.** C'est un treuil vertical ou horizontal , armé de leviers passés en croix transversalement pour le faire tourner , et lui faire rouler les cordages qui élèvent des fardeaux ou qui les tirent sur un plan incliné.

**MOULURE.** Ce sont toutes saillies au dehors du nu d'un mur ,

carrées ou rondes, droites ou courbes, qui servent d'ornemens, et dont l'assemblage forme les corniches, les impostes, les chambranles, les bases des colonnes des pilastres, etc.

*Moulure couronnée.* ( *V.* Membre. )

**MOYE.** C'est, dans une pierre dure, une couche ou lame tendre qui suit son lit de carrière et qui la fait déliter. Ces moyes existent ordinairement dans la totalité du banc.

**MOYÉE.** ( *V.* Pierre. )

**MUID,** C'est une mesure qui, pour la chaux, contient six futaillies ou pièces de deux cents quarante pintes, et, pour le plâtre, trente-six sacs de chacun deux boisseaux.

**MUR** ou **MURAILLE.** Corps de maçonnerie d'une certaine épaisseur, construit en pierre de taille, moellon, meulière ou brique, hourdé avec terre, mortier ou plâtre servant à enclore un terrain, et sur lequel on établit les planchers et le comble.

*Mur à pierres sèches.* C'est celui qui est construit en moellon ou en meulière sans aucun mortier.

*Mur hourdé.* On nomme ainsi un mur dont les moellons sont scellés avec du plâtre, du mortier ou de la terre.

*Mur brut* ou *nu.* Il se dit de celui qui n'est ni enduit ni jointoyé. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Mur jointoyé.* C'est celui qui est construit de moellons ou de briques, et dont les joints sont remplis à l'affleurement avec du plâtre ou du mortier. On dit aussi *Crépi à pierre apparente.* ( *V.* Pl. 6 et 9<sup>e</sup>. )

*Mur crépi.* C'est le même mur, mais dont les moellons ou les briques sont entièrement recouverts de plâtre ou de mortier ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Mur enduit.* C'est un mur dont la première couche que l'on nomme *crépie*, est recouverte d'une seconde couche de plâtre plus fin, mieux dressée et plus unie. On dit aussi *mur ravalé.* ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Mur de fondation.* C'est celui qui est construit au droit des terres ou au-dessous du rez-de-chaussée, et qui est ordinairement brut, ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>. )

*Mur de face.* On désigne ainsi le mur extérieur d'un bâtiment, soit du côté des rues, soit du côté des cours ou jardins.

*Mur latéral.* Il se dit du mur en retour de celui de face, qui est ou non mitoyen.

*Mur de pignon.* C'est un mur latéral dont la partie supérieure est de forme triangulaire, suivant le comble qui le couvre. ( *Voy.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

*Mur de dossier.* C'est celui qui est en exhaussement sur un mur de pignon, et qui excède en largeur et en hauteur le comble, et sur lequel sont adossés les tuyaux de cheminée. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

*Mur ( Aile de ).* Partie du mur de dossier qui excède l'emplacement qu'occupent les tuyaux de cheminées, qui, ordinairement, a la forme d'un trapèze. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

*Mur de refend.* On nomme ainsi tous murs qui sont à l'intérieur d'un bâtiment, qui séparent les différentes pièces, portent les planchers, et dans lesquels on construit les cheminées. ( *Voy.* Pl. 2 et 9<sup>e</sup>. )

*Mur mitoyen.* C'est celui qui est construit sur les limites de deux héritages.

*Mur de soubassement* ou *d'allège.* C'est celui qui forme l'appui d'une croisée. ( *Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

*Mur en redens.* ( *V.* Redens. )

*Mur de revêtement, mur de terrasse.* Ce sont ceux qui soutiennent des terres et auxquels on donne ordinairement du talus par dehors. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Mur d'appui* ou *de parapet.* C'est celui qui n'a qu'au plus trois pieds de hauteur au-dessus du rez-de-chaussée, pour un pont, un quai, une terrasse, dans une cour, dans un potager. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Mur de clôture.* C'est celui qui renferme une enceinte de terrain, comme un parc, un jardin, une cour. On lui donne ordinairement 9 pieds de hauteur sous chaperon. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Mur de douve.* C'est le mur intérieur d'un réservoir ou d'un bassin, qui est ordinairement séparé du mur extérieur par un corroi de glaise ou par un blocage fait de cailloux noyés dans une grande quantité de mortier.

*Mur (Contre-)*. C'est celui qui ordinairement est appuyé derrière un autre mur en pierre ou moellon, comme pour un quai, une fosse, ou qui est isolé, pour que l'intervalle soit rempli de glaise ou blocage, tel que pour un bassin. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Mur en talus* ou *taluté*. C'est celui dont un des paremens est sensiblement incliné; tels sont les murs de terrasse, de quai. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Mur en décharge*. C'est celui qui, pour l'ordinaire, est plein comme sont les murs de fondation, et que, dans sa construction, on a pratiqué de distance en distance des arcades.

*Mur circulaire*. C'est celui dont le plan est une circonférence de cercle.

*Mur d'appareil réglé*. (V. Assises.)

*Mur d'échiffre*. (V. Échiffre.)

*Mur orbe*. C'est celui qui n'est percé d'aucune baie de porte ni de fenêtre, où il y en a seulement de feintes pour la symétrie ou la décoration.

*Mur deversé* ou *en surplomb*. C'est celui dont le haut n'est pas d'aplomb avec sa base.

*Mur bouclé*. C'est un mur qui fait ventre dans une partie de son étendue sur l'un de ses paremens, laissant du vide dans son épaisseur.

*Mur lézardé* ou *crevassé*. C'est celui qui présente des ouvertures sinucuses plus ou moins grandes sur une face, ou sur ses faces, faute d'avoir des liaisons suffisantes dans les moellons ou les assises en pierre.

*Mur dégradé*. C'est celui dont le crépi ou l'enduit est tombé entièrement ou en partie, ou dont les moellons descellés ou délités ont formé quelque trou.

*Mur déchaussé*. Il se dit de celui dont le fondement est dégradé au rez-de-chaussée, ou dont le fondement est à découvert parce qu'on a fouillé et enlevé les terres de l'ancien sol.

MUSIQUE. Faire de la *musique*, c'est, en terme d'ouvrier, mêler du poussier avec du plâtre.

MUTULE. Espèce de modillon carré. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

## N.

**NAISSANCE.** C'est l'endroit où quelque chose commence à paraître, à avoir de la saillie.

*Naissance de voûte.* C'est le commencement de sa courbure, formé par les premières assises en pierres ou en moellons. (*Voyez Pl. 7<sup>e</sup>.*)

*Naissance de colonne.* C'est la partie concave qui joint le listel avec le fût, soit sur la base, soit sous le chapiteau, et qu'on appelle ordinairement *congé*.

*Naissance.* Il se dit aussi d'une bande d'enduit de quatre à douze pouces de largeur, faite horizontalement ou verticalement en raccordement des plâtres neufs avec les vieux, et joignant un angle rentrant, tel que sous un plafond ou à l'extrémité d'un mur formant retour d'équerre, pour lesquels raccordemens il faut faire des cueillies. (*V. Pl. 4<sup>e</sup>.*)

Les bandes de plâtre qui se font en raccordement au bas des murs, au-dessus des planchers et carreaux, se nomment aussi *naissance*.

**NERVURE.** On nomme ainsi des parties saillantes en forme de côtes.

**NICHE.** C'est un renforcement pris dans l'épaisseur d'un mur pour y placer un poêle, une figure.

**NIVEAU.** C'est un assemblage de trois règles dont deux forment un angle droit, au sommet duquel est attachée une ficelle d'où pend un plomb qui passe sur une ligne tracée au milieu de la troisième règle, et qui sert à poser les pierres.

**NOYAU.** C'est un cylindre ou parallépipède de pierre, qui monte de fond et porte une voûte de niveau ou rampante, au centre de laquelle il est placé.

C'est aussi un cylindre de pierre qui monte de fond et porte le collet des marches d'un escalier à vis.

**NU.** C'est la surface unie d'après laquelle on détermine les diverses saillies d'architecture. Ainsi on dit qu'une corniche a tant de saillie du *nu du mur*.

## O.

**OBLIQUE.** Il se dit de tout ce qui n'est pas perpendiculaire , de ce qui est incliné relativement à quelqu'autre chose.

**OBTUS.** On nomme ainsi un angle qui a plus de 90 degrés , ou qui est plus grand que l'angle droit ou que le quart du cercle.

**OCTOGONE.** Figure qui a huit côtés et huit angles.

**OEIL.** Il se dit en général de toute ouverture de peu d'étendue.

*OEil de bœuf.* On nomme ainsi toute baie ronde ou ovale pratiquée dans un mur.

*OEil de pont.* Nom qu'on donne à des ouvertures rondes au-dessus des piles et dans les reins des arches d'un pont , qu'on fait autant pour rendre l'ouvrage léger que pour faciliter le passage des grosses eaux.

*OEuvre.* C'est , en général , le travail d'un artisan ; il est synonyme avec ouvrage. Ce mot a différentes significations dans l'art de bâtir.

On dit *hors œuvre* lorsqu'on prend les mesures de quelque partie de dehors en dehors , comme d'un pavillon.

*Dans œuvre* , lorsqu'on prend les mesures de quelque partie en dedans , comme d'une chambre.

*Sous-œuvre.* Il se dit d'un bâtiment qu'on soutient par des chevalemens et dont on reconstruit les fondemens ; c'est le *reprendre en sous-œuvre*. On dit *mettre en œuvre* , c'est employer quelque matière , lui donner une forme , et la mettre en place.

**OGIVES.** Ce sont les arcs ou branches d'une voûte gothique qui la traversent diagonalement.

**OISEAU.** Assemblage de menuiserie ayant deux bras , dont les manœuvres se servent pour porter le mortier aux Limousins.

**OREILLE.** Il se dit d'une entaille qu'on fait au bout d'un appui de croisée ou d'un seuil pour qu'il entre dans le tableau de la baie et conserve une saillie sur le nu du mur. (*Voy. Pl. 9<sup>e</sup>.*)

**ORGUEIL.** C'est une grosse cale de pierre ou un coin de bois que les ouvriers mettent sous le bout d'un levier ou d'une pince pour

servir de point d'appui ou de centre de mouvement d'une pesée ou d'un abattage.

**OUVERTURE.** C'est ainsi que l'on nomme le vide ou baie qu'on laisse ou qu'on fait dans un mur, soit pour une porte, soit pour une fenêtre.

**OUVRAGE.** On en distingue deux sortes : les gros et les menus ou légers ouvrages. Les gros ouvrages sont ceux qui sont faits en pierres, en moellons ou en briques ; les légers ouvrages sont ceux qui sont faits avec le plâtre. (*V. Léger et Plâtre.*)

**Ouvrage hydraulique.** On appelle ainsi toute construction faite dans l'eau, ou de tout bâtiment ou machine qui sert à élever ou conduire l'eau.

**OVALE.** Figure curviligne dont les diamètres sont inégaux.

**OVE.** Moulure formée par un quart de circonférence, que l'on appelle par cette raison *quart de rond*. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

## P.

**PAIE.** C'est la solde qu'on donne aux ouvriers pour les journées de leur travail.

**PAILLASSE.** C'est, dans une cuisine, une construction massive en brique, peu élevée, qui sert à recevoir du charbon allumé pour faire griller les viandes et chauffer les chaudières ; c'est aussi le dessus d'un fourneau.

**PALIER.** C'est, dans un escalier, la partie pleine et unie, sans marche, qu'on pratique ordinairement au niveau de chaque étage et à l'extrémité de chaque rampe, pour se reposer ou pour donner une entrée aux logemens de ces étages.

**Palier de repos.** C'est celui qui est entre deux étages ou au milieu de la longueur d'une révolution.

**PAN.** C'est en général le côté d'une figure rectiligne.

Il se dit aussi de la partie d'un tout, et c'est dans ce sens qu'on dit : *un pan de mur*, un *pan coupé*.

**Pan de mur.** C'est une partie de la continuité d'un mur.

**Pan coupé.** C'est la suppression de l'angle droit ou aigu que forment deux murs qui se rencontrent.

*Pan de bois.* Assemblage de montans et de traverses de charpente remplis de plâtras ou cailloux hourdés en plâtre ou mortier, lattés ou non sur chacune des faces, et enduits de plâtre ou de mortier qu'on construit pour façade de maisons et pour leur distribution. On nomme aussi ces derniers *cloisons*. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**PANIER** (Anse de). (V. Cintre ou Voûte.)

*Panier.* C'est une espèce de vase d'osier, à claire voie, qui sert à passer le plâtre en gros.

**PANNEAU.** C'est, en général, toute surface droite ou courbe de peu d'étendue.

C'est aussi un bâti de tringles de bois mince, levées et découpées, ou chantournées sur l'épure d'une pièce de trait, pour tracer une pierre brute et la tailler ensuite.

*Panneau.* Il se dit aussi de la maçonnerie dont on remplit les entre-deux des poteaux d'un pan de bois, d'une cloison, comme on dit aussi *entre-voûx*. On nomme encore panneaux les parties d'enduit unies et lisses autour desquelles on traîne des cadres.

**PARALLÈLES.** On nomme ainsi toutes les lignes ou surfaces des corps qui, dans toute leur étendue, sont toujours à égale distance l'une de l'autre.

**PARALLÉLIPÈDE.** Corps solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont parallèles entr'eux.

**PARALLÉLOGRAMME.** Figure plane dont les côtés opposés sont parallèles. (V. Rectangles.)

**PARAPET.** C'est, en général, une élévation de maçonnerie que l'on pratique au bord d'un terrain escarpé, comme aux deux côtés d'un pont de pierre, sur un mur de quai. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

**PAREMENT.** Il se dit, à l'égard de la pierre, de toutes surfaces apparentes et travaillées. Pour une assise ou un parpaing, le parement est la face verticale; et pour une tablette, une dalle ou une marche, le parement est la surface horizontale. (V. Pl. 5 et 9<sup>e</sup>.)

*Parement brut.* C'est la face ou épaisseur d'une pierre telle qu'elle est sortie de la carrière sans être taillée. (V. Pl. 5, 8 et 9<sup>e</sup>.)

*Parement de tête.* Par ce mot on entend la taille et la mise en ligne et d'aplomb des moellons formant tête d'un mur isolé, ainsi

que ceux qui forment tableau et embrasement de baie de porte ou de croisée aux extrémités d'un trumeau.

*Parement de moellon*, de *meulière*. Ce sont les faces visibles de la muraille ; c'est la mise en ligne de ces mêmes matériaux sur ses faces. On dit que le mur est parementé lorsque les moellons sont posés d'aplomb sur ligne ; il est brut lorsqu'ils ne le sont pas.

*Parement de moellon essemillé*, *taillé*. (V. Moellon.)

**PAROI.** Synonyme de parement.

**PARPAING.** Il se dit, en général, de tout morceau de pierre qui a deux paremens et qui seul occupe toute l'épaisseur d'un mur, et particulièrement de toutes les pierres qui sont posées sous les pans de bois. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

*Parpaing d'échiffre.* Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un escalier, et sur lequel on pose la rampe de pierre, de bois ou de fer.

**PAS.** On nomme ainsi la pierre qu'on pose à niveau ou plus élevé que le pavé, entre les deux jambages d'une porte, et qui saille au-delà du nu du mur. (V. Seuil.)

**PASSE-PARTOUT.** C'est une espèce de scie qui sert à débiter les pierres tendres.

**PATÉ.** On appelle ainsi une masse de plâtre à laquelle on donne une forme convexe, et qui sert à construire une voûte sphérique ou autres constructions curvilignes.

*Pavé de briques.* Pavé qui est fait de briques posées de champ et en épi semblable au point de Hongrie.

*Pavé de moellon.* Moellon ou meulière posé de champ pour affermir le fond de quelque grand bassin ou de quelque pièce d'eau.

*Pavé de pierre.* (V. Dalle.)

*Pavé de terrasse.* (V. Plate-forme, Terrasse.)

**PAVILLON.** C'est tout bâtiment de figure carrée ou d'autre forme, qui est isolé ou qui accompagne les différens corps-de-logis, soit dans le milieu d'une façade, soit aux extrémités en faisant *avant-corps*.

**PENDENTIF.** Portion de voûte suspendue, de figure triangulaire,

entre les arcs-doubleaux et les angles d'une voûte d'arête, ou en arc de cloître.

**PENTAGONE.** Figure qui a cinq côtés et cinq angles.

**PENTE.** C'est l'inclinaison plus ou moins forte qu'on donne à un ouvrage, soit pour former des talus, soit pour conduire des eaux.  
*ente.* (*V. Glacis.*)

**PERCÉ.** Ce mot s'entend des baies de croisées distribuées dans une façade pour donner du jour dans les différentes pièces d'un appartement.

**PERCEMENT.** Ouverture quelconque faite après coup dans un mur pour former une baie de porte ou de croisée.

**PERDUE** (Pierre). On nomme ainsi celle qui est jetée à bain de mortier dans la maçonnerie de blocage.

**PÉRISTILE.** Édifice environné de colonnes isolées en son pourtour intérieur, et éloigné du mur de la largeur d'un entre-colonnement.

**PERPENDICULAIRE.** Ligne droite qui, rencontrant une autre ligne droite, forme avec elle deux angles égaux, c'est-à-dire un angle droit de part et d'autre.

**PERRON.** Escalier découvert et composé d'un petit nombre de marches, précédé d'un palier que l'on construit au-devant d'une entrée d'un étage peu élevé au-dessus du rez-de-chaussée.

*Perron double.* C'est celui d'où partent deux rampes égales pour arriver à un même palier.

**PÉTRIFICATION.** Corps converti en pierres.

**PIÈCE.** On appelle ainsi tout lieu dont un appartement est composé, soit salle, chambre ou cabinet.

**PIED-DROIT.** C'est la partie d'un trumeau ou d'une porte, ou d'une croisée, qui comprend le bandeau ou chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasement et l'écoinçon.

On donne aussi ce nom à chaque pierre dont le pied-droit est composé. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>.*)

**PIÉDESTAL.** C'est un corps solide de forme carrée ou ronde, orné d'une base et d'une corniche, qui porte une colonne, un pilastre, une figure, ou un vase, etc. La partie inférieure,

brûcé de quelque moulure , se nomme *base* ; le corps carré ou rond , posé sur la base , se nomme *dé* , et le couronnement du dé , qui est orné de moulures , se nomme *corniche*. (*Voy.* Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.)

**PIED DE MUR.** C'est la partie inférieure d'un mur , comprise depuis l'empattement du fondement jusqu'au-dessus ou à hauteur de retraite.

**PIÉDOUCHE.** Petit piédestal ou petite base de différentes formes , orné de quelques moulures , qui sert ordinairement à porter une figure , un buste , un vase , une girandole.

**PIERRE.** Corps dur formé dans les entrailles de la terre , dont on se sert pour la construction des bâtimens. Il y en a de différentes qualités que l'on tire de divers lieux. On la distingue ordinairement en pierre dure et en pierre tendre : la première résiste davantage aux injures de l'air et aux grands fardeaux ; mais on se sert de la pierre tendre dans les ouvrages où il y a des moulures et de la sculpture , et qui ont moins de charge à porter.

Les différentes espèces de pierres dont on se sert à Paris et dans les environs sont rangées en deux classes : la première comprend les pierres dures ; la seconde les pierres tendres. Le poids du pied cube de la première est d'environ 155 livres , et celui de la seconde est d'environ 120 livres.

On distingue quatre espèces de pierres dures , qui sont , le *Liais* , le *Cliquart* , la *Roche* , le *Banc franc*. On exploite une ou plusieurs de ces quatre espèces de pierres dans chacun des lieux indiqués ci-après ; savoir : à Bagneux , Châtillon , Arcueil , L'Hôpital , Ivry , Vitry , Montrouge , Vaugirard , la Butte-aux-Cailles , la Remise , le Val-de-Meudon , Passy , Saint-Maur , la Vallée de Fécamp sous Saint-Denis , Nanterre , la Chaussée près Bougival , Montesson , forêt du Vésinet , Poissy , carrière Saint-Denis , Saint-Nom , Chavenet , l'Île-Adam , Saillancourt , Luzarche , Seulis.

On distingue aussi quatre espèces de pierres tendres , qui sont , la *Lambourde* , le *Conflans* , le *Vergelet* et la pierre de *Saint-Leu*.

La lambourde se tire de diverses carrières ; savoir , de Saint-Maur , de Gentilly , de Montesson , de Nanterre , du Buisson-Richard , forêt de Saint-Germain , de Poissy , de Conflans.

Le conflans se tire dans les environs de Conflans Sainte-Honorine , à huit lieues de Paris , près du confluent de la Seine et de l'Oise.

Le vergelet et le Saint-Leu viennent l'un et l'autre des mêmes carrières qui sont situées près de Saint-Leu , sur les bords de l'Oise , à quatorze lieues de Paris.

*Dénomination des pierres relativement à leurs qualités.*

*Pierre à chaux.* C'est une sorte de pierre grasse qu'on tire ordinairement des côtes des montagnes , et qu'on fait calciner pour en faire de la chaux.

*Pierre à plâtre.* C'est une espèce de pierre de la nature des talcs et des albâtres , que l'on cuit dans les fours et que l'on pulvérise ensuite pour faire du plâtre.

*Pierre fière.* On nomme ainsi toute pierre difficile à travailler à cause de sa dureté et de sa sécheresse , et qui s'éclate aisément sous le ciseau parce que le grain en est fin.

*Pierre gelisse , verte ou humide.* C'est celle qui , étant nouvellement tirée , n'a point encore jeté son eau de carrière.

*Pierre vive.* C'est une pierre qui se durcit autant dans la carrière que dehors.

*Pierre pleine.* C'est le nom de toute pierre dans laquelle il ne se trouve ni coquillage , ni cailloux , ni moyes , ni trous.

*Pierre entière.* Elle n'a ni felure ni fil , ni trous , ni veine qui l'endommagent. On dit aussi qu'elle est *saine*.

*Pierre poreuse.* Espèce de pierre qui a des trous ; telle est la meulière.

*Pierre moulinée.* C'est le nom de la pierre qui s'écrase sous le pouce et qui se réduit en poussière.

*Dénomination des pierres en raison des façons que l'on leur donne.*

*Pierre de haut appareil.* C'est celle dont le banc porte une grande hauteur, comme la pierre de roche, la lambourde, le couflans, le Saint-Leu.

*Pierre de bas appareil.* Pierre dont le banc porte peu de hauteur; par exemple, moins d'un pied.

*Pierres jectices* Petites pierres qui peuvent se poser à la main.

*Pierre d'échantillon.* On nomme ainsi un quartier de pierre d'une mesure au-delà de celle ordinaire. On distingue particulièrement les morceaux d'échantillon dans la pierre de liais, dans la pierre de Conflans.

*Pierre au binard.* C'est celle dont le volume est tel qu'elle ne peut être transportée par un charriot ordinaire.

*Pierre d'encoignure.* Elle a deux faces ou paremens formant l'angle saillant ou rentrant d'un bâtiment.

*Pierre débitée.* Toute pierre refendue à la scie.

*Pierre d'attente.* (V. Harpe.)

*Pierre brute ou velue.* Celle qui n'a été taillée sur aucune face. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Pierre (Mettre sur calles une).* C'est la poser de niveau et à demeure pour ensuite la ficher.

*Pierre en chantier.* C'est celle qui est callée et disposée pour être taillée. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Pierre ébousinée.* C'est celle dont on a ôté le bousin sur les deux lits. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Pierre équarrie.* On l'appelle ainsi lorsqu'elle a été taillée en gros à la pointe, au pourtour, en paremens et en joints.

*Pierre rustiquée.* Telle est sa dénomination lorsque le parement n'est taillé que grossièrement à la pointe.

*Pierre hachée.* Pierre dont les paremens sont dressés avec le marteau breté.

*Pierre layée.* C'est la pierre dont la taille est finie sur ses paremens passés à la laye.

\*

*Pierre riflée.* On nomme ainsi celle qui a été passée au riflard.

*Pierre traversée.* C'est celle où les traits des bretures se croisent.

*Pierre bien faite.* C'est la pierre où il se trouve peu de déchet, en l'équarrissant.

*Pierre faite.* Pierre taillée et prête à être mise en place.

*Pierre gauche.* Pierre mal travaillée.

*Pierre lowée.* C'est celle dans laquelle on a fait un trou au milieu pour placer la louve afin de pouvoir l'enlever et la mettre en place.

*Pierre ragrée.* Pierre qui, après avoir été posée, a été retaillée sur ses arêtes ou balèvres et passée au riflard, et quelquefois au grès.

*Pierre fichée.* C'est la pierre dont les joints sont remplis de coulis fait de mortier clair ou de plâtre.

*Pierre jointoyée.* C'est le nom des pierres dont le bord des joints est bouché en mortier ou plâtre; ce qui se fait lors du ragrément.

*Noms qu'on donne à la pierre en raison de ses défauts.*

*Pierre coquilleuse.* C'est une pierre dans laquelle il se rencontre de petites coquilles, et qui font que ses paremens sont troués; telles sont les différentes espèces de roches qu'on tire aux environs de Paris.

*Pierre filardeuse.* Pierre qui a des fils sur sa hauteur ou sur son épaisseur

*Pierre délitée.* C'est celle qui a des fils de lit et ne peut servir qu'à faire des arases.

*Pierre de souchet.* C'est celle qui sort du banc le plus bas d'une carrière, ou celle qui se trouve entre deux bancs et qui n'est pas formée, ou qui est trouée et défectueuse.

*Pierre en délit.* On nomme ainsi celle qui n'est pas posée sur son lit de carrière; elle est reconnaissable surtout dans la pierre coquilleuse lorsque ces coquilles, dans la coupe de la pierre, au lieu d'être couchées sont debout.

*Pierre feuilletée.* C'est celle qui se sépare par feuillets ou par écailles ; la gelée cause cet effet à plusieurs espèces de pierres , et notamment à la lambourde et à quelques pierres dures , mais grasses.

*Pierre grasse.* Celle-ci est humide et par conséquent sujette à la gelée.

*Pierre moyée.* Telle est la nature de celle dont le lit ou l'intérieur du banc n'est pas également dur.

**PIERRÉE.** Canal souterrain ou à découvert , construit ordinairement en meulière posée debout en forme de blocage , et servant à conduire des eaux de sources ou de pluie.

**PIGEON.** On nomme ainsi du plâtre employé pour les tuyaux de cheminée.

**PIGEONNER** ou **ÉPIGEONNER.** C'est employer le plâtre un peu serré sans le plaquer ni le jeter , mais le lever doucement avec la main et la truelle par pigeon , c'est-à-dire par poignée , comme lorsqu'on fait les tuyaux de cheminées.

**PIGNON.** Partie supérieure d'un mur qui a la forme d'un triangle , et où se termine la couverture d'un comble à deux égouts. ( *Voy. Pl. 2<sup>e</sup>.* )

**PILASTRE.** Espèce de colonne carrée ou plate , qui a les mêmes proportions et ornemens que la colonne de l'ordre dont il emprunte le nom ; il est ordinairement engagé dans les murs , n'ayant de saillie que le tiers , le quart , ou le sixième de son épaisseur. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* et 8<sup>e</sup>. )

**PILE.** Massif de maçonnerie dont la forme est ordinairement un parallépipède servant à porter les arches d'un pont de maçonnerie ou les travées d'un pont de bois.

**PILIER.** Corps de pierre ou de maçonnerie de forme ronde ou carrée , servant à soutenir une voûte en arc ou en plate-bande.

*Pilier butant.* Corps de pierre ou de maçonnerie élevé pour soutenir la poussée d'un arc ou d'une voûte , et qui se fait quelquefois en console ou en arcade. ( *V. Arc-butant.* )

*Pilier de carrière.* Masse de pierres qu'on laisse de distance en distance pour soutenir le ciel d'une carrière.

*Pilier de moulin à vent.* Massif en maçonnerie qui se termine en cône, et qui porte la cage du moulin.

**PILOTER.** C'est l'action d'enfoncer des pieux ou des pilots pour soutenir et pour affermir les fondemens d'un édifice qu'on bâtit dans l'eau ou sur un terrain de mauvaise consistance.

**PINCEUR.** Manceuvre ou bardeur qui, avec la pince, donne quartier et place la pierre sur le charriot et le pousse lors du bardage. C'est aussi un des garçons qui servent le poseur.

**PIQUÉ.** ( *V.* Moellon. )

**PIQUER.** C'est rustiquer les paremens d'une pierre ou d'une assise de grès.

**PIQUEUR.** Ouvrier qui taille le grès.

**PYRAMIDE.** Corps solide dont la base est triangulaire ou carrée, et qui s'élève en pointe.

**PLAFOND.** C'est la surface du dessous d'un plancher droit ou cintré, latté et couvert en plâtre ou en mortier de bourre. ( *Voy.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Plafond de Corniche.* C'est la surface horizontale sans larmier d'une corniche ou d'un entablement. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

*Plafond d'embrasement, de tableau.* C'est la partie du haut d'une baie. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

**PLAFONNER.** C'est clouer des lattes sous les solives et les enduire de plâtre ou de mortier.

**PLAIN-PIED.** On appelle ainsi plusieurs chambres de suite dont les planchers sont de niveau. On dit qu'un appartement a tant de pièces de plain-pied.

**PLAN.** C'est un dessin représentant un bâtiment quelconque, qu'on suppose coupé horizontalement au droit du rez-de-chaussée ou des étages supérieurs.

*Plan géométral.* C'est un plan qui représente tous les corps solides qui forment un bâtiment et les espaces vides dans leurs proportions naturelles ; tels que les murs principaux et de refend, la largeur des portes et des fenêtres, etc.

**PLANCHE DE VENTOUSE.** Languette de plâtre placée sous le manteau d'une cheminée pour empêcher qu'elle ne fûme. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**PLANCHER.** Construction qui sépare les étages d'un bâtiment ; il y en a de différentes sortes.

*Plancher creux.* On nomme ainsi le plancher qui n'est pas rempli entre les solives et qui est latté dessus et dessous à lattes jointives avec aire en plâtre pour recevoir le carreau ou le parquet, et qui est plafonné dessous. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Plancher hourdé.* C'est celui dont les entre-deux des solives sont remplis de plâtras et plâtre affleurant les bois dessus et dessous. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Plancher enfoncé ou à entre-voux.* C'est celui qui est latté jointif ou couvert de bardeau avec aire en plâtre ou en bauge par dessus, et dont les bois sont apparens par dessous. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Plancher (Charge de).* Augmentation d'une certaine épaisseur qu'on met sur l'aire ou sur le hourdage d'un plancher pour le mettre de niveau avec d'autres planchers ; cette charge se fait avec des plâtras ou des recoupes et du poussier.

**PLANTER.** C'est tracer toutes les parties d'un bâtiment sur le terrain pour faire les fouilles des fondations.

**PLAQUIS.** Morceaux de pierre de peu d'épaisseur, rapportés sur le parement d'un mur, ou de courts moellons sans liaison, ou bien des plâtras posés à plat sur la surface d'un pan de bois, d'un mur de dossier, de cheminée, pour les dresser.

**PLAT-BORD.** Madrier provenant du déchirage de batteau ou toue portant 2° à 3° d'épaisseur sur 12° à 20° de largeur, et d'une longueur quelconque servant aux échafaudages.

**PLATE-BANDE.** C'est, dans la baie d'une porte ou d'une croisée, l'assemblage de plusieurs claveaux en nombre impair qui en forment la fermeture. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Plate-bande extradossée ou arasée.* C'est celle dont les claveaux ont une hauteur égale et ne font point liaison avec les assises supérieures. (*V.* Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Plate-forme.* Surface horizontale qui couvre un édifice quelconque, qui est recouvert en pierre, en mortier de ciment ou en plomb.

**PLATÉE.** Massif de fondement qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment, comme aux aqueducs, arcs de triomphe et autres bâtimens publics.

**PLATRAS.** Matériaux provenant de la démolition d'ouvrages qui avaient été faits en plâtre.

**PLATRE.** Pierre que l'on fait cuire dans un four, à feu égal et modéré, qu'on réduit ensuite en poudre, et qui, étant gachée avec de l'eau, sert de liaison aux ouvrages de pierre, de moellon, de meulière, etc. On l'emploie aussi seul pour les languettes de cheminées, pour les enduits, etc.

On donne différens noms à cette matière, suivant ses bonnes ou mauvaises qualités, ou suivant son emploi.

*Plâtre blanc ou tablé.* On nomme ainsi le plâtre dont on a tiré le charbon en le sortant du four.

*Plâtre éventé.* C'est celui qui, resté quelque tems sans être employé, a perdu ses sels et ne fait que de mauvais ouvrages.

*Plâtre gras.* C'est le plâtre qui provient de la meilleure pierre, et qui, par son degré de cuisson, a le plus d'onctuosité et se durcit le moins vite.

*Plâtre gros.* Il porte ce nom lorsqu'on l'emploie tel qu'il est sorti de chez le plâtrier, sans avoir été une seconde fois battu ni passé; on s'en sert pour les hourdages, les pigeons et les aires.

*Plâtre clair.* Plâtre passé au panier et gaché avec beaucoup d'eau, et qui sert à faire les gobetages.

*Plâtre au panier.* C'est celui qu'on a criblé à travers un panier, et dont on se sert pour les crépis et les gobetages.

*Plâtre au sas ou fin.* C'est le plâtre qu'on a passé au tamis de crin, et dont on se sert pour les enduits, moulures, etc.

On le passe au tamis de soie lorsqu'on veut avoir un plâtre plus fin pour ces mêmes ouvrages.

**Plâtre noyé.** C'est celui qui est gâché avec une grande quantité d'eau. Il s'emploie pour ficher les joints des pierres, mais il ne vaut rien pour tout autre ouvrage.

**Plâtre serré.** Plâtre gâché avec peu d'eau. Il sert à pigeonner, à renformir.

**PLATRES.** En général on désigne par ce mot tous les légers ouvrages, comme les plafonds, les tuyaux de cheminée, les enduits, les plinthes, les corniches, les scellemens, etc.

**PLATRER.** C'est employer du plâtre à quelque ouvrage.

**PLATRIER.** C'est celui qui tire le plâtre de la terre et qui le fait cuire. C'est aussi, dans quelque pays, celui qui l'emploie.

**PLATRIÈRE.** Carrière d'où l'on tire le plâtre.

**PLEIN.** C'est le nom par lequel on désigne un massif ou une fondation.

**PLI.** Angle rentrant dans la continuité d'un mur.

**PLINTHE.** Membre plat et carré formant la partie la plus basse d'un piédestal ou d'une colonne. (*V.* Socle.)

C'est aussi toute moulure plate pratiquée sur un mur de face pour marquer les planchers ou pour servir de couronnement à une souche de cheminée, à un mur de clôture, etc. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>, 2 et 9<sup>e</sup>.)

**Plinthe (Double).** C'est la seconde plinthe qu'on fait au haut d'un tuyau. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**PLOMB.** Petit cylindre au travers duquel passe une ficelle, coiffé d'une plaque de même diamètre, qu'on nomme *chas*. Il sert aux maçons et aux autres artisans qui sont obligés de poser leur ouvrage perpendiculairement à l'horizon.

**PLOMBÉE.** Ligne à plomb.

**PLOMBER.** C'est poser le plomb sur la face d'un mur pour juger de sa position verticale ou inclinée.

**PLUMÉE.** C'est le nom que l'on donne à une espèce de ciselure de deux à quatre pouces de largeur, que l'on fait avec la règle, le

ciseau et le maillet au pourtour du lit brut d'une pierre pour le déganchir avant d'en faire la taille.

On nomme aussi *plumée* la taille préparatoire qui sert à arrondir un corps carré, comme pour un tambour de colonne, une borne.

**POINÇON.** Outil fait d'un morceau de fer acéré, diminué en pointe carrée par une extrémité, dont les tailleurs de pierres et les maçons se servent pour faire des trous ou des incrustemens et des arrachemens.

**POINTE.** C'est le nom de l'extrémité aiguë d'un corps quelconque.

C'est celui du sommet de l'angle qui termine la hauteur d'un bâtiment, la hauteur d'un fronton, l'extrémité d'un obélisque.

**PONT.** Ouvrage construit sur une rivière pour servir de passage.

**PONCEAU.** Petit pont d'une seule arche construit sur un canal ou un ruisseau.

**PORTE.** Ouverture ou baie d'une forme quelconque, pratiquée dans un mur ou dans une cloison pour servir d'entrée.

Toute baie est composée de jambages ou pieds droits avec embrasement, et quelquefois avec tableau et feuillure; linteau ou fermeture et seuil. (*V.* chacun de ces mots.)

**PORTÉE.** C'est ce qui reste d'une plate-bande entre les deux pieds droits.

On entend aussi par *portée* le sommier d'une plate-bande, d'un arrachement de retombée.

**PORTER.** Ce terme a plusieurs significations. On dit qu'une pierre porte tant de long et de gros pour dire qu'elle a tant de longueur et de grosseur.

*Porter à cru.* On dit qu'un corps *porte à cru* lorsqu'il est sans empattement ou retraite.

*Porter de fond.* Ce terme désigne toutes les constructions élevées aplomb sur les fondemens. On dit qu'un trumeau *porte de fond*.

*Porter à faux.* On entend par là tout corps qui est en saillie ou par encorbellement, comme les entablemens, les balcons, ou qui

ne portent pas aplomb sur un fondement ; tel est un trumeau élevé sur le milieu de la portée d'une architrave, d'un poitrail.

**PORTIQUE.** Espace long et couvert, soit par des voûtes portées par des arcades, soit par des plafonds sur des colonnes, et dont les côtés ne sont point fermés.

**POSE.** C'est l'action de mettre la pierre taillée en place, pour laquelle on se sert du niveau et du plomb.

**POSER.** C'est mettre les pierres taillées en place.

*Poser à sec.* C'est poser les pierres ou les moellons sans mortier ou plâtre.

*Poser à cru.* C'est construire un mur sans fondement.

*Poser de champ.* C'est mettre une pierre, un moellon, une brique sur son côté le plus mince.

*Poser de plat.* C'est le contraire de poser de champ.

**POSEUR.** Ouvrier qui pose les pierres taillées à la place pour laquelle elles sont destinées.

On appelle *contre-poseur* celui qui aide le poseur.

**POSITION.** C'est la situation d'un bâtiment par rapport aux points de l'horizon.

**POTAGER** (Fourneau). C'est, dans une cuisine, une construction en briques ou plâtras et plâtre à hauteur d'appui, sur la surface supérieure de laquelle sont des réchauds scellés. Cette partie supérieure se nomme *plate-bande*.

**POTERIE.** On remplace quelquefois par ce nom celui de chausse d'aisance ou de descente. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**POUF.** Grès qui s'égraine sous le ciseau et ne conserve pas ses arêtes.

**POURTOUR.** Étendue du contour d'un espace ou d'un ouvrage. On dit qu'une corniche, un lambris, un tuyau de cheminée, a tant de *pourtour*, pour dire que son circuit a tant de longueur dans œuvre ou hors œuvre.

**POUSSÉE.** Effort que font les terres d'une terrasse contre le mur

de revêtement ; effort que fait le pied ou retombée d'une voûte contre les murs qui la portent.

**POUSSER.** Mur qui a fait ventre, qui est bouclé : on dit qu'il a *poussé au vide*.

*Pousser.* C'est tailler des moulures dans la pierre, dans le plâtre, à la main, avec le ciseau, la gouge, ou avec le calibre.

**POUSSIER.** C'est la poudre des recoups de pierre, de plâtre passée à la claie, qu'on mêle avec le plâtre.

On met du *poussier* de charbon, ou mâche-fer, entre les lambourdes d'un parquet pour le garantir de l'humidité.

**PRATIQUE** (Pierre de). Pierre qu'on emploie sans être taillée.

**PRÉAU.** C'est la cour d'une prison, destinée à laisser prendre l'air aux prisonniers.

**PROFIL.** C'est la coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment qui en représente le dedans, les hauteurs et largeurs, les épaisseurs des murs, des planchers ; c'est aussi la coupe d'un membre d'architecture, comme d'une corniche. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>., 6, 8, 9 et 10<sup>e</sup>.)

**PUISARD.** C'est en général un trou dans lequel les eaux pluviales et autres se déposent.

**PUITS DE CARRIÈRE.** Ouverture ronde de quinze pieds de diamètre, creusée aplomb, au centre de laquelle on établit un treuil pour tirer la pierre d'une carrière.

## Q.

**QUAI.** Berge d'une rivière ou d'un port, revêtue d'un mur de maçonnerie.

**QUARRÉ.** (*V.* Carré.)

**QUARRÉMENT** ou **CARRÉMENT** signifie à angle droit, à l'équerre.

**QUARTIER DE VOIE.** On appelle ainsi les grosses pierres dont une ou deux font la charge d'une voiture attelée de quatre chevaux.

**QUARTIER TOURNANT.** Ce sont des marches d'angle d'un escalier ; c'est aussi la partie du limon au collet de ses marches.

On dit *donner quartier* pour dire retourner une pierre de manière qu'elle pose sur la face contiguë à celle où elle posait avant de lui donner quartier.

**QUART DE CERCLE.** C'est la quatrième partie d'un cercle.

**QUART DE ROND.** Moulure. (*V. Ove.*)

**QUEUE D'ARONDE.** C'est la manière de tailler l'extrémité d'une dalle de pierre pour la joindre à une autre en faisant l'assemblage plus large à l'extrémité qu'au collet.

*Queue de pierre.* C'est le bout brut ou équarri d'une pierre en boutisse qui est opposée à la tête ou parement, et qui entre dans le mur sans faire parpaing.

## R.

**RABOT.** Morceau de bois arrondi emmanché au bout d'un bâton, dont on se sert pour détremper la chaux dans sa fusion et corroyer le mortier.

**RACCORDEMENT.** Réunion de deux parties d'ouvrages à un même niveau, à une même surface ; d'un ouvrage neuf avec un vieux.

**RACCORDER.** Faire un raccordement.

**RADIER.** Massif en blocage ou carreaux de pierre compris entre les piles et les culées d'un pont, ou entre les bajoyères d'une écluse, sur lequel l'eau coule, et qu'on pratique pour empêcher que la force du courant ne dégrade les fondemens des piles, des culées, etc.

**RAFRAICHIR.** C'est l'action de retailler d'anciens joints et d'anciens lits de pierre.

**RAGRÉER.** Passer le marteau et le fer au parement d'un mur en pierre après qu'il est élevé, en ôter les balèvres et boucher les joints de chaque assise et les épaufrures avec du mortier. (*Voyez Taille.*)

**RAMPANT.** On appelle ainsi tout ce qui n'est pas de niveau, ce qui a de la pente, on dit *un arc rampant, un limon rampant.*

**RAMPE.** C'est dans un escalier, ou pour un perron, une suite de marches d'un palier à un autre.

**RANCHE.** Morceau de bois rond passant à travers du rancher d'un engin et servant d'échelon.

**RANG.** On nomme ainsi les assises d'un mur en pierre ou en moellon. On dit *le premier, le second rang d'assises, de moellons.*

**RAPE.** Morceau de tôle ou de fer plat, piqué comme une grille de rape, dont on se sert en place de molette, pour passer sur la pierre après qu'elle est taillée.

**RAVALER.** C'est couvrir de plâtre ou de mortier un tuyau, un pan de bois, une cloison ou un mur. (*V. Pl. 4<sup>e</sup>.*)

**RAVALEMENT.** Ce terme désigne la totalité des plâtres qu'on refait sur un vieux mur de face. L'enduit qu'on fait à l'extérieur d'un mur neuf, se nomme aussi *ravalement.*

C'est aussi la retaille qu'on fait sur un vieux mur de face en pierres pour le blanchir; ce ravalement se fait au moyen du mar-teau, de la ripe, de la molette, etc.

**RAYON.** Ligne droite tirée du centre à un point quelconque de la circonférence d'un cercle. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

**RECHAUSSER.** Rétablir le pied d'un mur, y remettre de nouvelles pierres, de nouveaux moellons.

**RECOUPEMENS.** Retraites fort larges pour des empattemens. (*V. Redens.*)

*Recouplement.* Nom qui désigne l'action du ravalement d'un vieux mur en pierres. On dit *un recouplement de tant d'épaisseur.*

**RECOUPES.** Ce sont les menus morceaux qu'on abat des pierres lorsqu'on les taille.

**RECOUVERT.** On appelle ainsi les joints de pierre qui ne sont pas apparens. On dit aussi des cloisons et des pans de bois qui sont enduits ou ravalés en plâtre, qu'ils sont *recouverts.*

**RECOURVEMENT.** Saillie d'une pierre, d'une dalle, sur le joint de celle qui est posée à côté.

*Recouvrement.* Enduit de plâtre sous lequel on a latté et qui sert à couvrir les faces visibles d'une pièce de charpente, telle qu'un poitrail, un poteau, un arbalétier. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**RECTANGLE.** Figure qui a ses quatre angles droits.

**REDENS.** Ce sont les ressauts qu'on pratique de distance en distance à la retraite d'un mur que l'on construit sur un terrain en pente pour le mettre de niveau dans chacune de ses parties, ou dans une fondation, à cause de l'inégalité de la consistance du terrain ou d'une pente escarpée. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 6<sup>e</sup>.)

**REDRESSEMENT.** Remettre un plancher ou tout autre ouvrage de niveau.

**RÉDUIT.** Petit lieu retranché d'un grand.

**RÉFECTION.** On nomme ainsi une réparation partielle d'un mur en maçonnerie, d'un plafond, d'un tuyau de cheminée, ainsi que des portions d'enduits que l'on fait sur les vieux murs et cloisons.

**REFEND.** Cavités carrées ou triangulaires qu'on fait dans les assises d'un mur de face pour former des bossages. Les petits refends que l'on fait dans les plâtres se nomment *joints d'appareil*. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>.)

**REFOUILLEMENT.** Évidement que l'on fait dans une pierre pour la creuser en conservant ses quatre côtés; tel que pour former une auge ou pour incruster une pierre dans une autre. (Voy. Pl. 5 et 9<sup>e</sup>.)

**REFOUILLER.** C'est creuser une pierre, c'est faire un trou avec le poinçon et la masse pour loger le bout d'une pièce de bois, un morceau de fer, etc.

**REGAIN.** Il se dit d'une pierre qui est plus longue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle est destinée, et qu'on en peut couper.

**RÉGALEMENT.** C'est la réduction d'une aire ou de toute autre superficie à un même niveau ou à une pente égale.

**REGARD.** Petit bâtiment en pavillon dans lequel sont renfermés

les robinets de plusieurs conduites d'eau , avec un bassin pour en faire la distribution ; c'est aussi un petit bassin de forme carrée , couvert par un châssis en pierre avec un tampon de pierre ou de bois construit de distance en distance sur la direction d'une conduite d'eau ou d'un aquéduc , pour en observer les défauts et en faciliter les réparations.

**REGINGOT.** C'est une petite cavité triangulaire ou circulaire au-dessous et sur le bord d'un appui de croisée , d'une dalle couvrant un mur pour faire égoutter l'eau. On le nomme aussi *larmier*. ( *V. Pl. 9<sup>e</sup>.* )

**RÈGLE A MOUCHETTE.** Longue règle le long de l'un des côtés de laquelle est poussée une espèce de moulure : elle sert à faire des mouchettes , espèce de quart de rond qui est au-dessous d'une plinthe.

**RÉGLÉ ( Appareil ).** ( *V. Assise.* )

**RÉGLET.** ( *V. Filet , Listel et Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**REGRATTER.** C'est enlever avec des ripes , des fers à retondre et le marteau, l'épiderme de la pierre d'un vieux mur pour le blanchir.

**REINS.** On nomme ainsi les parties triangulaires des voûtes comprises entre la ligne de leur extrados , celle du prolongement de leurs pieds droits et la ligne de niveau qui passe par leur sommet ; ces *reins* sont ordinairement faits en blocage de petits moellons hourdés en plâtre. On nomme cette maçonnerie *remplissage des reins*. ( *V. Pl. 7<sup>e</sup>.* )

**REJOINTOYER.** C'est refaire les joints dégradés des pierres , des moellons d'un vieux mur de face , de clôture.

**RELEVER.** C'est tailler avec le ciseau et le maillet les bords au pourtour d'un parement , d'un joint d'une pierre pour le pouvoir dresser. On dit *relever* ou *faire les ciselures*. ( *V. Ciselure.* )

*Relever.* C'est exhausser un mur de maison ou de clôture.

**RELIEF.** C'est en général le nom que l'on donne à tout ouvrage saillant sur une surface unie.

**REMONTER.** Élever un mur plus haut qu'il n'était.

C'est aussi assembler toutes les pièces d'un engin, d'une chèvre, d'un échafaud.

**REMPAGE OU REMPLISSAGE** (Maçonnerie en). Construction faite de pierres de toutes sortes de grandeurs et grosseurs, qui sont liées avec mortier de ciment dans des espèces de caisses.

**REMPLISSAGE.** Ce mot désigne l'emploi que l'on fait des moellons pour araser les reins avec l'extrados d'une voûte. Par ce terme on entend aussi les entrevoux que l'on maçonne entre les poteaux d'un pan de bois, les solives d'un plancher, ce qui se fait avec des plâtras hourdés en plâtre. C'est encore le nom de la maçonnerie à sec que l'on fait avec des cailloux derrière un mur de revêtement.

**RENFLEMENT.** Petite augmentation ajoutée au diamètre d'une colonne.

**RENFORCEMENT.** Profondeur de quelques pouces, pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, pour une table, une arcade, une niche, une croisée feinte, etc.

**RENFORMIR.** C'est, dans la réparation d'un mur, lancer des tuileaux dans les joints trop grands des moellons, ou rapporter des petits moellons dans les cavités, ou bien encore faire une forte charge avant l'enduit, soit en plâtras et plâtre ou en plâtre seulement, pour dresser la face du mur, d'un pan de bois.

**RÉPARATION.** Ouvrage qu'on fait à un vieux bâtiment.

**REPÈRE.** Marque qu'on fait, soit par des entailles, soit par des traits noirs ou blancs, pour conserver des alignemens ou des mesures, ou pour reconnaître les parties qui doivent être posées les unes près des autres.

**REPOS.** C'est le nom de l'endroit où, dans le cours d'une révolution d'escalier, l'on se repose et où l'on peut faire un pas de niveau. Ces *repos* ou paliers se pratiquent ordinairement dans les angles.

**REPOUS.** Sorte de mortier fait de petits plâtras qu'on bat et mêle avec du tuileau ou de la brique concassée. On s'en sert pour affermir des aires et sécher le sol des lieux humides.

**REPOUSSOIR.** Long ciseau de fer acéré par son tranchant, dont les tailleurs de pierre se servent pour tailler les moulures; ils l'appellent aussi *fer carré*.

**REPRENDRE.** C'est réparer les fractions d'un mur dans sa hauteur ou le reprendre par sous-œuvre.

**REPRISE.** C'est toute réfection ou réparation faite dans la hauteur d'un mur.

*Reprise par épaulée.* (V. *Épaulée.*)

**RÉSERVOIR.** C'est un grand bassin dans lequel on amasse l'eau pour la distribuer ensuite en différens endroits pour divers usages.

**RESSAUT.** Partie qui, au lieu d'être continue sur une même ligne, se jette en dehors, comme les entablemens aux *avant et arrière-corps*.

**RESTAURATION.** C'est le mot qui désigne l'action de rétablir et de remettre en bon état toutes les parties d'un bâtiment dégradé.

**RETOMBÉE.** C'est la distance horizontale de la naissance d'un arc à la perpendiculaire qui tombe d'une des divisions de cet arc, et qui, par conséquent, est une partie de son diamètre horizontal. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**RETONDRE.** C'est couper quelque chose de l'épaisseur d'un mur pour en supprimer les parties dégradées, ou pour le reblanchir; c'est couper du parement d'une pierre pour le dresser ou pour faire disparaître une épaufrure; c'est abattre et supprimer les ornemens de mauvais goût d'un tympan, d'une frise, etc.

**RETOUR.** C'est l'angle saillant que forment une encoignure, un avant-corps, un entablement, et qu'on appelle *retour d'équerre* lorsque cet angle est droit.

**RETOURNER.** C'est changer une pierre de face pour faire son second lit ou continuer un évidement.

*Retourner d'équerre.* C'est établir une ligne perpendiculaire à l'extrémité ou à quelque point d'une autre ligne droite, réelle ou supposée.

**RETRAITE.** C'est la diminution d'épaisseur d'un mur, qui se fait

soit sur un des paremens , soit sur tous deux. La partie à laquelle on donne ce nom , dans un mur de face , est celle qui part du dessus du sol , et qui ordinairement fait retraite avec les murs de fondation ou les murs de caves , et qui est suivie d'une seconde retraite formée par le mur en continuité. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* , 6 , 8 et 9<sup>c</sup> . )

**RETRANCHEMENT.** C'est un lieu que l'on a ménagé avec art dans une pièce pour s'y procurer quelques commodités , ou pour la mieux proportionner.

**REVÊTEMENT.** C'est le mur qui soutient les terres d'un rempart du côté de la campagne , d'une terrasse , d'un quai. On appelle aussi les dalles qui se rapportent au droit de la retraite d'un mur , *dalles de revêtement.* ( *V. P. 9<sup>e</sup>.* )

**REVÊTIR.** C'est l'action de soutenir une terrasse , un quai , de rapporter des dalles au pied d'un mur.

**REZ-DE-CHAUSSÉE.** Surface d'un terrain de niveau avec une chaussée ou une rue ; c'est aussi le nom qu'on donne à l'étage d'une maison qui est à ce même sol.

**RHOMBE.** ( *V. Losange.* )

**RIFLARD.** Espèce de ciseau breté ou dentelé dont se servent les tailleurs de pierre pour gratter les paremens des pierres tendres.

**RIGOLE.** Petit canal long et étroit fouillé en terre pour conduire l'eau. On donne aussi ce nom aux petites tranchées qu'on fait de peu de profondeur pour fonder un mur de clôture.

**RIPE.** Outil de fer acéré en forme de ciseau courbé , arrondi et dentelé par le bout , dont se servent les maçons pour gratter les enduits et les dresser , et les tailleurs de pierres pour gratter le parement des pierres dures.

**ROCAILLE.** Assemblage de plusieurs coquillages avec des pierres inégales , ou bien de la meulière cuite , qui est divisée en petits morceaux , et qu'on scelle sur un crépis avec du mortier de chaux et de ciment aux soubassemens des murs ou sur des trumeaux pour former l'architecture rustique.

**ROCAILLEUR.** Ouvrier qui met les rocailles en œuvre , et qui fait des grottes , des fontaines , des rochers , des rivières , etc.

\*

**ROCHE.** C'est une des pierres les plus dures et la moins belle pour son grain.

On appelle *roche vive* une roche qui a ses racines fort profondes, qui n'est point mêlée de terre, et qui n'est point par couche comme dans les carrières.

**ROND D'EAU.** Grand bassin enduit de ciment et bordé d'un cordon ou d'une tablette de pierre.

**RONDELLE.** Outil de fer servant à gratter et finir les moulures.

La *rondelle* n'est différente du crochet que parce qu'elle est arrondie par le bout.

**RÔTIE.** Exhaussement sur un mur de clôture mitoyen de la demi-épaisseur de ce mur, c'est-à-dire d'environ neuf pouces, avec de petits contre-forts d'espace en espace qui portent sur le reste du mur.

**ROTONDE.** Bâtiment dont le plan est rond dehors et dedans, et qui est couvert en dôme.

**ROULEAU.** Pièce de bois de forme cylindrique qu'on met sous de grosses pierres pour faciliter leur bardage.

**RUDENTURE.** Ornement en forme de bâton dont on remplit les cannelures par le bas des colonnes et des pilastres.

**RUDÉRATION.** Hourdage, maçonnerie grossière.

**RUSTIQUÉE, Assise.** (V. Taille.)

**RUSTIQUE.** On nomme ainsi la manière de bâtir lorsque l'on le fait plutôt à l'imitation de la nature qu'en employant les ressources de l'art. On dit un *ouvrage rustique*, une porte, une colonne *rustique*, pour exprimer qu'il n'y a point de grâce.

**RUSTIQUER.** C'est piquer le parement d'une pierre avec la pointe du marteau après les ciselures relevées. (V. Taille.)

## S.

**SABLE.** Sorte de gravier fort mince , qui consiste en un nombre de petits cailloux de différentes formes et de différentes couleurs , comme blancs , jaunes , rouges et noirs. On distingue deux sortes de sables :

*Sable de mer ou de rivière.* C'est le meilleur pour faire le mortier.

*Sable de terrain ou de sablonnière.* On le trouve dans de certains cantons , dans le milieu des champs. Il est le moins propre à faire du bon mortier.

**SABLIÈRE.** Lieu où l'on tire le sable de terrain.

**SABLON.** Sable extrêmement fin , ordinairement blanc , qui s'emploie de même à faire le mortier , et qui vaut mieux que de certains sables de terrain.

**SABOT.** Morceau de bois carré dans lequel s'emboîte l'extrémité d'un calibre et qui sert à le diriger le long de la règle pour pousser les moulures.

**SAILLANT.** C'est ce qui avance ou ce qui sort en dehors.

**SAILLIE.** Avance qu'ont les membres , ornemens ou moulures , au-delà du nu des murs , comme pilastres , chambranles , plinthes , archivoltes , corniches , balcons , appuis.

**SAPE.** Tranchée ou ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber.

**SAPER.** C'est abattre un mur par sous-œuvre , par le pied.

**SAS.** Sorte de tamis formé d'un tissu de crin dont on se sert pour passer le plâtre destiné à faire les enduits des plafonds , des murs et des cloisons.

**SASSER.** Passer le plâtre au sas.

**SAUTERELLE.** Instrument de bois composé de deux règles assemblées par un bout , ce qui le rend mobile et propre à décrire toutes sortes d'angles , rectilignes , droits , aigus ou obtus.

**SCABELLON.** Espèce de piédestal long et menu sur lequel on pose un buste.

**SCELLEMENT.** C'est engager ou retenir dans un mur ou dans une cloison, après y avoir fait le trou, une pièce de bois ou de fer, soit avec du plâtre seul, soit avec du sable mêlé de tuileaux ou plâtras. (*V. Pl. 4<sup>e</sup>.*)

*Scellement.* C'est faire des augets ou des chaînes entre des lambourdes destinées à recevoir du parquet. On dit *scellement de lambourde*.

**SCELLER.** Arrêter dans un mur ou dans un pan de bois des pièces de bois ou de fer.

**SCÉNOGRAPHIE.** C'est l'art de représenter un édifice en relief, qu'on appelle aussi *modèle*.

**SCIE.** Lame d'acier ou d'étoffe sans dents, droite et unie dans sa monture, servant à scier les pierres dures en versant du grès pilé et de l'eau dans la voie que forme le fer dans la pierre.

*Scie passe-partout.* C'est une scie dont la lame est dentelée, ayant à chaque extrémité un anneau ou œil dans lequel on met un morceau de bois rond servant de manche. Elle sert à débiter les pierres tendres.

*Scie à main.* (*V. Fiche.*)

**SCIAGE.** C'est le débit de la pierre. (*V. Pl. 8<sup>e</sup>.*)

**SCOTIE.** Nom d'une moulure creuse terminée par deux filets ou carrés, qui se fait entre les tors dans la base d'une colonne. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**SECTION.** C'est le point où des lignes se coupent.

**SEGMENT.** Partie d'un cercle renfermé entre l'arc et sa corde. On dit *segment de cercle*.

**SELLETTE.** Pièce de bois moisée, arrondie par ses extrémités, posée de niveau au haut de l'arbre d'un engin, sur laquelle sont assemblés les deux liens qui portent le fauconneau.

**SÉPARATION.** On nomme ainsi la division formée par des murs ou par des cloisons pour séparer une chambre ou un appartement d'avec un autre.

**SERVICE.** C'est faire le transport des matériaux au pied de l'ouvrage et de là sur le tas ; il est plus ou moins dispendieux et difficile selon que le terrain pour l'approche est plus ou moins mauvais ou embarrassé , et que le bâtiment est plus élevé.

**SERVITUDE.** C'est le droit qu'a un propriétaire sur l'héritage de son voisin.

**SEUIL.** Pierre qu'on met au bas de la baie d'une porte entre ses embrasemens ; si elle est en saillie du mur et plus élevée que le sol , elle prend le nom de *marche* , soit qu'elle soit seule ou qu'il y en ait deux l'une sur l'autre. ( *V. Pl. 9<sup>e</sup>.* )

**SIÈGE.** Maçonnerie en contre-haut du sol d'un cabinet d'aisance , sur laquelle on s'appuie.

**SIMBLO OU SIMBLEAU.** C'est le nom qu'on donne à un cordeau avec lequel on trace une circonférence entière ou une portion , lorsque sa grandeur surpasse la portée d'un compas ; c'est aussi le nom qu'on donne à la courbure.

**SINGE.** Machine composée d'un treuil qui tourne sur deux chevalets faits en croix de S. André. Ce treuil tourne au moyen de leviers , bras ou manivelles ajoutés à chacune de ses extrémités. Il sert à élever des moellons ou des pierres au haut d'un bâtiment , ou à les en descendre.

**SINGLER.** C'est , dans le toisé , prendre avec un cordeau le pourtour d'une voûte , le développement des marches d'un escalier ou de sa coquille.

**SINUEUX.** On entend par ce mot tout ce qui n'est point en ligne droite et qui forme des ondes , des plis , des coudes.

**SMILLE.** Espèce de marteau à deux pointes dont se servent les tailleurs de pierres pour tailler le grès.

Le grès taillé à la smille s'appelle *piqué*.

**SMILLER.** C'est le nom que l'on donne à la taille grossière ou à l'ébousinage qu'on fait à la hachette sur les lits , les joints et à la tête de chaque moellon avant de le poser. On dit des paremens du mur comme de ces moellons , qu'ils sont *smillés*. ( *V. Moellons.* )

**SOCLE.** Solide carré qui a moins de hauteur què de superficie, et qui se met sous les bases des piédestaux des statues, des colonnes, des vases, des caisses. (*V. Pl. 1, 8 et 10<sup>e</sup>.*)

*Socle continu.* Solide carré qui règne de niveau dans une façade, sur lequel sont posés des colonnes, des pilastres, des balustres.

**SOFFITE.** C'est en général le dessous de ce qui est suspendu.

*Soffite d'architrave, de larmier.* Face unie ou décorée sous une architrave ou sous un larmier. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**SOL.** Superficie de la terre, l'aire du terrain, la place sur laquelle on élève un bâtiment.

**SOLIDE.** Tout corps qui a trois dimensions, longueur, largeur et profondeur; par exemple, un massif plein. Il se dit aussi du fond du terrain dans les fondemens d'un édifice.

**SOLIDITÉ.** Qualité des matériaux et de toute bonne construction.

**SOLIN.** On nomme ainsi tout filet de plâtre propre à boucher de certains vides; tel est le vide qui se trouve entre le dormant d'une croisée et le nu de l'embrasement; entre un chambranle, un bâti, un poteau et le mur sur lequel il est appuyé; entre l'extrémité des feuilles d'un parquet ou l'about des planches d'une cloison, d'un plancher ou bien encore entre des carreaux et un mur.

**SOMMET.** C'est le plus haut point d'un corps quelconque, comme d'un triangle, d'un fronton, d'un mur de pignon et d'un comble.

**SOMMIER.** C'est la première pierre de chaque côté d'un arc ou d'une plate-bande, qui se trouve aplomb d'un pied droit ou sur une colonne, un pilastre, etc. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 8<sup>e</sup>.*)

**SONDE.** Grosse tarière formée de plusieurs barres de fer qui s'emboîtent, dont on se sert pour percer un terrain afin de connaître la qualité du fond.

**SOUBASSEMENT.** Base d'un édifice, une espèce de piédestal continu, ayant une base et une corniche. On nomme aussi la partie basse d'un bâtiment *soubassement* ou *retraite*. (*V. Pl. 9<sup>e</sup>.*)

**SOUCHE.** Sortie d'un ou de plusieurs tuyaux de cheminée au-dessus de la couverture d'un bâtiment. (*V. Pl. 2<sup>e</sup>.*)

**SOUCHEZ.** C'est la pierre qui se trouve dans les carrières au-dessous des bancs propres à faire des assises, et qu'on débite pour faire du moellon. ( *V.* Pierre. )

**SOUCHEVER.** C'est ôter la *pierre de souchet* avec des coins et des pioches pour faire tomber le banc qu'on veut exploiter pour être taillé.

**SOUCHEVEUR.** Ouvrier de carrière qui travaille particulièrement à ôter le souchet.

**SOUDURE.** Jonction d'une partie d'enduit de plâtre neuf à un vieux, sur un mur, un lambris, un plafond, etc.

**SOUFFLEUR.** Aide-appareilleur dont les fonctions sont spécialement de surveiller le transport et la pose des pierres.

**SOUILLARD.** Trou dans un entablement ou dans l'épaisseur du mur pour le passage des eaux d'un cheneau, ou bien dans une dalle, pour les eaux d'un tuyau de descente, qui se perdent dans un puisard, ou s'écoulent par une gargouille.

**SOUPIRAIL.** Baie en glacis pratiquée dans l'épaisseur du mur de soubassement d'un édifice et dans l'épaisseur de celui des caves, dont les deux jouées sont rampantes, pour donner de l'air et un peu de jour aux étages souterrains, caves ou cuisines.

*Soupirail d'aqueduc.* C'est aussi une ouverture en abat-jour qu'on pratique de distance en distance dans l'extrados de la voûte pour laisser échapper l'air qui empêcherait le cours de l'eau.

**SPHÈRE.** Corps solide parfaitement rond qu'on emploie pour servir de couronnement.

**SPIRALE (Ligne).** C'est celle qui, en tournant, s'éloigne toujours de son centre.

**STÉRÉOBATE.** Base d'un édifice ou socle continu sans moulure saillante. ( *V.* Socle. )

**STÉRÉOGRAPHIE.** C'est la description des solides, la science de leur développement.

**STÉRÉOMÉTRIE.** Partie de la géométrie qui traite de la mesure des solides.

**STÉRÉOTOMIE.** Science de la coupe des solides, et que l'on nomme *science du trait*.

**STRIURE.** On nomme ainsi chaque cannelure, avec son listel, faite dans une colonne.

**STYLOBATE.** Il est différent de stéréobate, en ce que celui-ci est orné de base et de corniche, et qu'il fait avant et arrière-corps sous les colonnes.

**SURBAISSÉ.** Arc ou voûte qui a moins de hauteur que la moitié de sa largeur.

**SURBAISSER.** C'est n'élever une courbure de cintre qu'au-dessous du demi-cercle, c'est-à-dire faire un cintre elliptique dont le grand axe soit horizontal.

**SURCHARGE.** C'est l'excès de charge qu'a un plancher par l'aire faite dessus qui a trop d'épaisseur.

*Surcharge.* Surcroît d'épaisseur qu'on donne à un enduit fait sur un vieux mur ou sur un pan de bois pour en dresser le parement.

**SURFACE.** C'est ce qui n'a que deux dimensions, longueur et largeur.

**SURHAUSSÉ.** Il se dit d'un arc ou d'une voûte qui a plus de hauteur que la moitié de sa largeur.

**SURHAUSSER.** C'est élever le cintre au-dessus du demi-cercle, ou faire un ovale dont le grand axe soit aplomb par le milieu de la clef.

**SURPLOMB.** On nomme ainsi toutes constructions élevées dont la face n'est pas d'aplomb, et dont les parties supérieures sont plus saillantes que les inférieures; ce qui est l'opposé au *talus*.

## T.

**TABLE.** C'est une partie de maçonnerie ou seulement de plâtre sur le mur, unie, lisse, saillante ou renfoncée, ordinairement de forme carrée ou rectangle.

On nomme aussi *table* dans les ravalemens faits de crépi mou-

cheté en plâtre ou en mortier, les panneaux qui sont encadrés de bandes d'enduit.

**TABLEAU DE PIED DROIT, de BAIE ou de JAMBAGE.** C'est la partie de l'épaisseur du mur qui fait angle droit, ou aigu ou obtus, avec le parement extérieur de ce mur dans une arcade, dans une baie de porte ou de croisée, depuis la feuillure jusqu'au parement extérieur. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 6 et 9<sup>e</sup>.)

**TABLETTE.** C'est en général toute bande de pierre de peu d'épaisseur, ornée de moulure ou non, posée horizontalement, et servant à couvrir un mur de terrasse, le bord d'un bassin, d'un canal.

*Tablette d'appui.* C'est celle qui couronne une balustrade, un balcon ou l'appui d'une croisée. (V. Pl. 1<sup>re</sup> et 10<sup>e</sup>.)

*Tablette de jambe étrière.* C'est la dernière pierre qui couronne une jambe étrière, et qui porte quelque moulure en saillie sous un poitrail ou sur deux. On la nomme *imposte*, *chapiteau* ou *cousinet*, quand elle reçoit une ou deux retombées d'arcade.

**TÂCHE.** C'est l'ouvrage que doit faire un ouvrier dans un certain tems et pour un certain prix.

**TAILLANT.** On nomme ainsi la partie aiguë et déliée d'un outil ou instrument tranchant.

**TAILLE.** C'est la coupe, la division d'un corps, en lui retranchant certaines parties avec art et proportion pour lui donner une forme quelconque.

*Taille de pierre.* C'est la forme qu'on donne aux lits, aux joints et aux paremens des pierres, suivant la place à laquelle elles sont destinées; cette taille se fait non-seulement pour leur donner la forme et la proportion qu'exige la place, mais aussi pour en ôter les parties mauvaises, comme le bousin et les masses irrégulières sur les joints et les paremens.

*Taille rustiquée.* C'est celle d'un parement qui n'est que dégrossi avec la pointe du marteau après les ciselures relevées.

*Taille layée ou finie.* On désigne ainsi toute taille de parement qu'on a rendue unie au moyen de la boucharde, de la laye et de la ripe.

*Taille ragrée.* On entend par ce terme une dernière taille qu'on fait sur le parement des assises d'un mur après leur pose, pour faire disparaître les petites saillies ou balèvres de l'arête d'une assise sur une autre. On emploie pour cette opération le marteau, la ripe, et quelquefois un morceau de grès qu'on nomme *molette*, pour en rendre la surface plus unie.

*Taille de balèvre.* C'est, après l'ouvrage posé, la taille de l'excédant d'une dalle ou d'une marche sur celle adjacente. (V. Balèvre.)

*Taille préparatoire.* C'est la première taille droite faite sur le parement d'une pierre, auquel on a donné ensuite une forme circulaire. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Taille circulaire.* C'est celle d'un parement concave ou convexe; elle l'est en plan pour une assise, et en élévation pour un voussoir.

*Taille (Double).* C'est une seconde taille faite sur une première ou sur un sciage, que l'on exécute sur un appui pour former le jet d'eau; sur une dalle pour creuser un caniveau; sur une assise pour dégager un bandeau ou une moulure de peu de saillie. (V. Pl. 8 et 9<sup>e</sup>.)

On nomme aussi *double taille* celle qui a lieu après le piochement fait pour un refouillement ou un évidement d'angle; elle consiste à hacher et layer les faces visibles de la pierre au droit de ses évidemens.

**TAILLER.** C'est l'action de couper, d'équarrir une pierre suivant les mesures et proportions voulues par la place qu'elle doit occuper.

**TAILLEUR DE PIERRE.** C'est celui qui taille, qui façonne les pierres après qu'elles ont été tracées par l'appareilleur. Il a pour outils le têtù, la masse, la pioche, la boucharde, la laye ou marteau bretelé, le riflard, l'équerre, la fausse équerre, la ripe, le ciseau, et enfin le maillet.

**TAILLOIR.** C'est un morceau de pierre parfaitement carré qui couronne et sert comme de couvercle aux vases ou tambours des chapiteaux des colonnes et pilastres. Pour tous les chapiteaux, excepté celui du toscan, il est orné de moulures; lorsqu'il n'en a point, on le nomme *plinthe* ou *abaque*. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 8 et 10<sup>e</sup>.)

**TALOCHE.** C'est un bout de planche au milieu de laquelle est une poignée servant à faire les enduits en plâtre et en blanc en bourre. Il tient lieu de la truelle.

**TALON.** C'est une moulure concave par sa partie inférieure, et convexe par la supérieure. On le nomme *talon renversé* lorsque la partie inférieure est convexe. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**TALUS, TALUT OU TALUD.** C'est l'inclinaison sensible ou la pente qu'on donne au parement d'un mur de terrasse, de revêtement, de réservoir. (V. Mur.)

**TALUTER.** Élever en talus, donner du talus à un mur.

**TAMBOUR.** On nomme ainsi une assise arrondie dont on forme le fût d'une colonne; c'est aussi l'assise qui porte le chapiteau. (V. Pl. 8 et 10<sup>e</sup>.)

**TAMIS.** C'est un cercle de bois mince au milieu duquel est un tissu de crin ou de soie dont on se sert pour passer le plâtre et le ciment fin.

**TAMISER.** Passer au tamis le plâtre, le ciment.

**TAMPON.** C'est une dalle de pierre de forme ronde ou carrée, et mouvante, qui ferme à feuillure le dedans d'un châssis, couvrant l'ouverture d'une fosse, d'un puits, d'un regard. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

**TAS.** Amas de plusieurs choses ou d'une quantité de différens matériaux. On dit *un tas de pierres*, un *tas de moellons*.

*Tas.* On dit tailler sur le tas lorsque la taille, au lieu de se faire au chantier, s'exécute au bâtiment.

*Tas de charge.* C'est une saillie formée par plusieurs assises de pierres posées les unes sur les autres, qu'on nomme aussi *encorbellement*.

**TASSEAU.** C'est un petit tas de plâtre en forme de cul de lampe qu'on fait dans un angle de mur pour y déposer un chandelier ou autre ustensile; c'est aussi un petit solin qu'on fait en saillie sur le mur pour porter le bout d'une tablette; c'est encore le scellement fait au pied d'une écoperche pour la tenir en sa place, on nomme encore ainsi de petits murs en briques qui doivent porter une

plaque de fonte formant âtre relevé d'une cheminée, ou supportant un auge ou autre pierre peu élevée au-dessus du sol. (*Voy.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**TASSÉ.** C'est l'effet d'un bâtiment affaissé par son propre poids dans toute son étendue ou dans une seule de ses parties.

**TENON.** Saillie ronde ou carrée pratiquée dans le bout d'une dalle pour entrer en encastrement dans une entaille faite dans le joint de la suivante. (*V.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**TERMINER.** C'est mettre la dernière main à l'ouvrage.

**TERRASSE.** C'est la couverture d'un bâtiment en plate-forme, recouverte en dalles ou en cailloux hourdés en mortier de ciment ou enduite de mastic.

*Terrasse.* C'est aussi un ouvrage de terre revêtu d'une muraille.

**TERRASSEUR.** Ouvrier qui hourde les cloisons, les pans de bois et les planchers en terre, dans les pays où la pierre et la chaux sont rares.

**TERRE.** Substance dont est formé le sol.

*Terre franche.* C'est celle qui est grasse, sans gravier, et la plus propre, au défaut de mortier de chaux et sable, à hourder les murs, les pans de bois et faire des aires.

*Terre cuite.* On nomme ainsi une terre composée de différentes matières épluchées, bien broyées ensemble, avec lesquelles on fait la brique, le carreau et les poteries.

*Terre plein.* Terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, qui sert de terrasse ou de chemin pour communiquer d'un lieu à un autre.

**TERRAIN.** C'est la surface de la terre sur laquelle on élève un édifice.

**TÊTE DE MUR, DE JAMBAGE.** C'est l'épaisseur apparente d'un mur à son extrémité, qui est revêtu ou non d'une chaîne ou d'une jambe étrière en pierre. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Tête de voussoir.* On nomme ainsi la face intérieure ou extérieure d'un voussoir d'arc ou d'un clavau de plate-bande. (*Voy.* Pl. 8<sup>e</sup>.)

**Tête de canal.** C'est la partie d'une pièce d'eau la plus proche du château.

**Tête de chat.** Nom qu'on donne à des petits moellons presque ronds.

**TÊTU DE MAÇON.** Outil qui sert à démolir ; c'est un gros marteau dont la tête est carrée et l'autre extrémité pointue.

**Tétu de Limousin.** C'est celui dont la tête est fendue et l'autre extrémité pointue.

**Tétu à arête.** C'est une masse de fer dont les extrémités sont fendues ; il sert à casser la pierre. On le nomme aussi *masse*.

**THÉORIE.** C'est la connaissance des principes d'une science ou d'un art sans les avoir appliqués.

**TOISÉ.** C'est l'art de mesurer toutes les parties d'un bâtiment, d'en faire la description, les développemens, d'indiquer les ouvrages, d'en faire les calculs en les réduisant à la toise courante, superficielle ou cubique, et de les classer chacun dans l'ordre qu'ils doivent avoir d'après leur nature ou leur valeur respective.

**TOISEUR.** C'est celui qui mesure toutes les parties d'un bâtiment, qui connaît les principes de géométrie sur lesquels sont fondées toutes les opérations du toisé ; qui sait faire le développement et le détail de chaque ouvrage, ainsi que leur évaluation.

**TONDRE OU REBLANCHIR.** C'est faire une taille partielle et peu forte sur les assises d'un vieux mur pour l'affleurement de leur parement avec les pierres adjacentes.

**TONNEAU DE PIERRES.** C'est la quantité de quatorze pieds cubes de pierres de S.-Leu ou de Vergelet, mesure d'usage pour la vente de ces pierres.

**TONNELLE.** Cabinet pratiqué dans un jardin couvert de verdure.

**TORCHER.** C'est enduire de terre ou torchis. On torche un mur, une cloison.

**TORCHIS.** Terre grasse ou franche, détrempée avec de l'eau et mêlée de foin ou de paille coupée, dont on se sert pour faire des murs de clôture ou pour hourder des pans de bois, des cloisons, et faire les planchers. On le nomme aussi *bauge*.

**TORCHON.** Paquet de paille tortillée ou morceau de natte qu'on met sous les pierres, pour qu'en les taillant ou en les transportant, elles ne s'écornent pas.

**TORE.** Moulure ronde de différentes grosseurs, faisant ordinairement partie de la base des colonnes. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**TOUR DE MOULIN A VENT.** Mur circulaire qui porte de fond.

*Tour ronde.* Il se dit du parement convexe d'une portion de mur cylindrique ou conique.

*Tour creuse.* C'est le parement concave du même mur.

*Tour d'échelle.* C'est un espace de trois pieds de large que doit laisser un propriétaire entre son mur et la propriété de son voisin.

*Tour du chat.* C'est un espace de six pouces qu'on laisse entre le mur d'un four ou d'une forge et le mur mitoyen.

*Tour de la souris.* C'est un espace de trois pouces qu'on laisse entre un tuyau d'aisance ou de descente et un mur mitoyen.

**TOUR.** Pièce de bois cylindrique qui sert, dans les machines, à élever ou à tirer des fardeaux. On le nomme le plus souvent *treuil*.

*Tour.* Circonférence, circuit extérieur d'une figure.

**TOURET.** Petit tour ou roue à laquelle on donne un mouvement très-rapide par le moyen d'une grande roue que l'on tourne avec une manivelle. On en fait usage pour monter des pierres.

**TRACER EN GRAND.** C'est tracer sur un mur ou une aire une épure, pour quelque pièce de trait ou de distribution.

*Tracer par équarrissement ou dérochement.* C'est, dans la construction des pièces de trait ou coupe de pierres, une manière de tracer les pierres par des figures prises sur l'épure et cotées pour trouver les raccordemens des panneaux de tête, de douelle, de joints, etc.

*Tracer sur le terrain.* C'est placer des lignes ou cordeaux propres à diriger les travaux d'ouverture des tranchées pour les fondations.

**TRÂNEAU.** Assemblage composé de deux pièces méplates, jointes par plusieurs traverses, sans roue; aux quatre coins sont des crochets pour y atteler les traits du cheval. Il sert à trainer des pierres.

**TRÂNER.** C'est l'action de former en plâtre les moulures d'une

corniche, d'un cadre, d'une plinthe, avec un calibre qu'on traîne sur deux règles. On dit aussi *pousser*.

**TRAIT DE REPAIRE.** C'est une ligne fixée par un alignement.

*Trait de niveau.* C'est aussi une ligne fixée pour la hauteur d'une retraite, ou pour former l'aire d'un plancher.

**TRAIT.** Il se prend pour la coupe des pierres. On dit *une pièce de trait*, c'est-à-dire dont toutes les pierres sont taillées selon l'art de la coupe.

*Trait carré.* C'est une ligne perpendiculaire sur une autre.

*Trait de scie.* C'est le passage de la scie en coupant une pierre.

**TRANCHÉE.** C'est une ouverture verticale ou horizontale, hachée dans un mur ou dans une cloison, pour y loger un poteau de cloison, une barre de fer, pour y placer et sceller les poutres et solives d'un plancher, les marches d'un escalier, enfin, pour y encastrier l'ancre d'un tiran, pour loger une descente. (V. Pl. 2 et 9°.)

On fait aussi de ces tranchées pour retenir les tuyaux de cheminées qu'on adosse contre un mur. (V. Pl. 2 et 9°.)

**TRANSVERSALE.** Ligne qui coupe en travers ou obliquement.

**TRAPEZE.** Figure à quatre côtés, dans laquelle il y a au moins deux côtés opposés qui ne sont pas parallèles.

**TRAVAILLER par épaulée.** C'est reprendre par partie quelque portion de mur par sous-œuvre.

**TRAVAILLÉ.** On emploie ce mot pour désigner un bâtiment mal construit, dont les murs bouclent et sortent de leur aplomb. On dit, *le bâtiment a travaillé*.

**TRAVÉE DE BALUSTRE.** C'est un rang de balustres terminé par des piédestaux ou des pilastres. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**TRÉMIE (Bande de).** C'est l'espace compris entre deux solives d'enchevêtrement et entre le mur et le chevêtre qu'on bande en plâtre et plâtre pour porter l'âtre d'une cheminée. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**TRIGONOMÉTRIE.** C'est l'art de trouver les parties inconnues d'un triangle par le moyen de celles qui sont connues.

**TROMPE.** C'est une voûte en saillie ayant la figure d'une trompe ou conque marine, et qui n'est soutenue que par l'art de la coupe des pierres.

**TROMPILLON.** C'est, dans une trompe, une pierre ayant la forme d'une portion de cône ou de pyramide, qui sert de naissance ou de coussinet aux vousoirs dont elle est composée.

On appelle aussi *trompillon* les petites trompes faites de plusieurs pièces sous les quartiers tournans de certains escaliers.

**TRONÇON.** C'est un morceau de pierre dont plusieurs forment le fût d'une colonne. Il diffère du tambour, en ce que la colonne par tronçon n'est composée que de deux ou trois morceaux, au lieu que le tambour n'a pas ordinairement autant de hauteur que de diamètre. Dans le premier cas, la pierre est posée en délit, et dans le second elle l'est sur son lit.

**TROTTOIR.** Chemin élevé que l'on pratique le long des maisons ou des parapets d'un quai, d'un pont. (V. Pl. 5 et 9<sup>e</sup>.)

**TROU.** C'est une cavité faite dans la pierre, dans le moellon ou dans le plâtre pour sceller des pièces de fer ou de bois, pattes, gonds, gâches, poteaux, bâtis, coulisses, etc.

**TROUSSE.** Cordage de moyenne grosseur dont on se sert pour élever de médiocres fardeaux.

**TRUELLE.** Outil de fer ou de cuivre, avec manche de bois, dont on se sert pour employer le plâtre et le mortier, pour unir les enduits. Celle de cuivre est ronde par son extrémité, et sert pour le plâtre; celle de fer est pointue, et sert pour le mortier.

*Truelle brétée.* C'est une truelle de fer dont le bord est dentelé comme une lame de scie, et qui sert à gratter la superficie des enduits pour les dresser avant de les nétoyer.

**TRUPELLÉE.** Il se dit de la quantité de plâtre gâché que peut contenir une auge. Pour une moindre quantité on dit : *dém-truellée*.

**TRUMEAU.** Partie d'un mur de face entre deux baies de porte ou de croisée. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 9<sup>e</sup>.)

*Trumeau mitoyen.* (V. Jambe étrière.)

**TUILLEAU.** C'est un morceau de tuile cassée. On se sert des frag-

mens de tuiles pour faire les voûtes de four, les contre-cœurs des cheminées, pour faire des lancis dans des murs de moellons dégradés et des scellemens. C'est avec ces débris que l'on fait le meilleur ciment.

**TURCIE.** C'est une levée ou digue en forme de quai, pour empêcher les débordemens et les inondations d'une rivière.

**TUYAU DE CHEMINÉE.** Conduit par où s'échappe la fumée depuis le manteau jusque hors du comble. On le fait en plâtre pigeonné ou en briques; on fait des tranchées ou arrachemens dans le mur pour liasonner cette maçonnerie. Il y a diverses sortes de constructions; savoir :

*Tuyau adossé* ou *apparent.* C'est lorsqu'il saille sur le nu du mur. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Tuyau dans œuvre* ou *dans l'épaisseur.* C'est lorsqu'il est élevé en même tems que le mur et pratiqué dans son épaisseur; celui-ci est ordinairement fait en briques. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Tuyau en hotte.* C'est celui qui est évasé par le bas au-dessus du manteau. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Tuyau dévoyé.* C'est lorsqu'il ne monte pas aplomb afin de le faire passer à côté d'un autre. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Tuyau passant.* C'est celui qui vient d'un étage inférieur, et qui passe à côté d'un manteau.

*Tuyau de descente.* (V. Chausse d'aisance.)

*Tuyau de ventouse.* (V. Ventouse.)

**TYPAN.** C'est la partie unie, triangulaire ou circulaire d'un fronton, entre les corniches rampantes ou circulaire et celle de couronnement. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Tympan d'arcade.* C'est la table unie et triangulaire formée par l'archivolte et par l'architrave qui est au-dessus.

## V.

**VEINES.** Défaut d'une pierre à l'endroit où la partie tendre se joint à la partie dure.

**VENTOUSE.** C'est un tuyau de petit diamètre, de poterie ou de

plomb , qui communique à une chausse d'aisance et qui est élevé jusque hors du comble pour diminuer la mauvaise odeur que la fosse répand dans les cabinets , en la faisant évaporer par le canal , et la remplaçant par un air frais. ( *V. Pl. 2<sup>e</sup>.* )

*Ventouse de cheminée.* Espèce de soupirail pratiqué sous la tablette ou aux deux angles de l'âtre d'une cheminée pour chasser la fumée.

**VENTRE.** On appelle ainsi la partie d'un mur qui boucle ou qui sort de son aplomb sur un de ses paremens.

**VERBOQUET.** Lien de cordage qu'on fait à un des bouts d'un fardeau qu'on enlève par le moyen d'une grue ou autre machine , ou au lien même du cable pour l'empêcher de tourner en montant.

**VERMICULÉ.** On nomme ainsi le travail qu'on fait à la pointe sur la pierre imitant les chemins faits par des vers.

**VERNISSÉE.** Poterie qui est enduite de vernis.

**VERSEAU.** C'est le nom qu'on donne à la pente du dessus d'un entablement non couvert. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**VERTICALEMENT.** Il se dit de ce qui est placé aplomb ou perpendiculairement à l'horizon , tel que la façade d'un bâtiment.

**VESTIBULE.** Lieu couvert , qui précède toutes les pièces et escaliers d'un édifice.

**VIDE.** On nomme ainsi toute baie ou ouverture dans un mur , dans une cloison. On dit dans ce sens que des trumeaux de croisée sont espacés tant pleins que vides.

*Vide.* Il signifie aussi hors d'aplomb ; par exemple , lorsqu'un mur déverse , on dit qu'il *tire* ou *pousse au vide*.

**VIF.** Il se dit de la pierre dont on a ôté tout le bousin , et c'est dans ce sens que l'on dit *ébousiner une pierre jusqu'au vif*.

**VINDAS.** Espèce de cabestan léger qu'on place suivant le besoin.

**VINGTAINE.** Moyen cordage dont on se sert pour faire les échafauds et pour faire les verboquets.

**VIVE-ARÊTE.** On appelle ainsi les angles aigus faits sur la pierre ou sur le plâtre.

**VIVIER.** C'est une pièce d'eau , dormante ou courante , entourée de murailles , dans laquelle on conserve du poisson.

**VOIE.** On nomme ainsi la charge d'une voiture de divers matériaux , comme pierres , moellons , plâtre , gravois , etc.

C'est aussi l'ouverture que fait la scie dans le bloc de pierre qu'elle débite.

**VOLUTE.** Enroulement en spirale sur le haut d'un chapiteau.

**VOMITOIR.** Petits degrés ou marches , taillés dans l'épaisseur du cordon ou des murs en gradins au pourtour d'un bassin pour y descendre.

**VOUSOIR.** C'est toute pierre taillée en forme de pyramide tronquée , qui sert à former le cintre d'une voûte , d'une arcade. (*V. Pl. 8<sup>e</sup>.*)

*Voussoir extradossé.* C'est celui dont la tête est de niveau et qui forme l'extrados de la voûte. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

*Voussoir à branche.* C'est celui qui a deux branches en fourche pour faire liaison avec le pendentif d'une voûte d'arête.

*Voussoir à crossette.* C'est celui dont la partie supérieure fait un angle pour se raccorder avec une assise de niveau. (*V. Pl. 8<sup>e</sup>.*)

**VOUSSURE.** C'est une portion de voûte moindre que le demi-cercle.

Les voussures qui sont au-dedans d'une baie de porte ou de fenêtre , derrière la fermeture , s'appellent *arrières-voussures*.

**VOÛTE.** C'est un plancher construit en brique , moellon ou en pierre , dont le dessous est fait en arc ou en platte-bande. Lorsqu'il est construit en pierre , il est formé par des voussoirs ou claveaux qui , par leurs dispositions , se soutiennent ensemble. On donne aux voûtes différentes dénominations , suivant leur forme.

*Voûte cylindrique , annulaire , plein-cintre ou en berceau.* C'est celle dont la douelle a le contour de la surface d'un cylindre , d'un anneau , ou qui est en demi-cercle. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

*Voûte surbaissée , elliptique , ou en anse de panier.* C'est celle dont la courbure est une portion d'ellipse.

*Voûte surmontée.* C'est celle qui a plus de hauteur que le demi-cercle.

*Voûte conique.* C'est celle dont la douelle a la forme de la surface d'un cône, que l'on nomme aussi *voûte en trompe*.

*Voûte sphérique, en calotte ou en cul de four.* C'est celle qui est circulaire sur son plan et sur son profil.

*Voûte en arc de cloître.* C'est celle qui est formée par quatre portions de cercle dont les angles sont rentrants.

*Voûte d'arête.* C'est celle qui est formée par la rencontre des deux berceaux qui se croisent.

**VOÛTER.** C'est construire une voûte sur des cintres et dosses ou sur un noyau de maçonnerie.

*Voûter en tas de charge.* C'est mettre les joints des lits en coupe du côté de la douelle, et de niveau du côté de l'extrados, pour faire une voûte sphérique.



---

# V O C A B U L A I R E

D U

## C A R R E L A G E .

---

**A I R E.** C'est le nom du sol sur lequel on pose le carreau.

**CARREAU.** C'est un composé de terre glaise ou de terre franche mêlée de sable, moulée de différentes formes, de différentes grandeurs et épaisseurs, dont on couvre les planchers.

Il existe plusieurs sortes de carreaux : on les distingue, ainsi qu'il suit, tant à cause de leur forme que par rapport à leur dimension :

Le *carreau hexagone* est celui qui a six pouces ; on le nomme *grand carreau* : c'est celui dont on se sert le plus communément.

Le *carreau hexagone* qui a de quatre à cinq pouces, se nomme *petit carreau* : on en fait très-peu usage.

*Carreau bâtard*, ou *carreau Gobert*. Il a la même forme et la même grandeur que le grand carreau, mais il porte onze à douze lignes d'épaisseur.

*Carreau à four*. Celui-ci a encore la même forme et la même dimension que le grand carreau : il porte le double de son épaisseur ; c'est ce qui le fait nommer aussi *carreau double*.

*Carreau d'âtre*. Ce carreau est de forme carrée, et a sept pouces sur chaque face.

*Carreau à bande*. Il est de même forme que le précédent, mais plus petit.

**CARRELER.** C'est poser le carreau sur un plancher avec du plâtre mêlé de poussier, ou avec du mortier.

**CARRELEUR.** Ouvrier qui pose le carreau.

Les outils dont se sert le carreleur sont, 1°. les *cribles*, l'un pour couler le poussier, et l'autre le plâtre ; 2°. les *règles*, petites et grandes, que l'on nomme *rouleaux*, et qui servent à poser les

carreaux de niveau ; 3°. la *truelle de fer*, qui sert à couper le carreau et à employer le plâtre ; 4°. le *décintoire*, qui sert à piocher les aires et à lever le vieux carreau ; 5°. le *niveau* ; 6°. la *ligne* ; 7°. l'*auge*, et enfin la *pelle*.

**CHARGE.** On nomme ainsi une forte épaisseur de poussier ou gravas que l'on rapporte sur une aire pour mettre une pièce de niveau avec les autres.

**DÉCROTTER.** C'est ôter, avec la truelle, le plâtre ou le mortier dessous les vieux carreaux et à leur pourtour avant de les reposer.

**FORME.** C'est un lit de poussier ou de recoupes d'une faible épaisseur que l'on rapporte et que l'on dresse de niveau sur l'aire du plancher pour recevoir le carreau.

**GOBINEAU.** On nomme ainsi les petites parties d'un carreau que l'on rapporte en raccordement le long des murs pour remplir les vides ; les parties plus grandes se nomment *pointe* ou *moitié*.

**RECHERCHE.** C'est l'action de poser un carreau vieux ou neuf, ou plusieurs partiellement, dans une pièce déjà carrelée.

---

---

# V O C A B U L A I R E

D E

## LA CHARPENTE.

---

### A.

**A**BATTAGE (Faire un). C'est lever une pièce de bois avec un levier et un coin placé dessous.

**ABOUT.** C'est, en général, l'extrémité de toute sorte de pièce coupée à l'équerre et façonnée en talus. On dit *l'about* d'un lien, d'une tournisse, d'un tenon, etc. *Mettre en about*, c'est poser une pièce à embrèvement et d'onglet.

**AIGUILLE.** Ce mot désigne la pyramide qui est sur la plate-forme d'une tour, composée de plusieurs enrayures, de plusieurs arbalétriers et d'un poinçon.

*Aiguille.* C'est le poinçon du comble d'un pavillon circulaire ou en impériale, autour duquel sont posés les chevrons. On donne aussi ce nom à un poinçon de bois méplat d'une demi-ferme. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**ALLUCHON.** Dent de roue qui s'engraine entre les fuseaux d'une lanterne de moulin.

**AME.** C'est une espèce de lambourde faite en deux parties, que l'on embrève obliquement dans une poutre refendue en deux pour lui donner plus de force. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**AMORCER.** C'est, avant de faire une mortaise, enlever la super-

ficie du bois avec l'angle de l'ébauchoir, et ensuite percer un ou plusieurs trous avec la tarière ou le lasseret.

**AMORÇOIR.** Espèce de trépan à vis et acéré par en bas, pour amorcer ou préparer les trous que l'on veut percer.

**ANCHE.** Espèce de tuyau carré, en bois, par lequel la farine tombe du moulin dans la huche.

**APPAREILLER.** C'est l'action de faire le choix du bois, son transport sur l'épure, d'en tracer les coupes et assemblages, de le marquer et le repaïrer.

**APPENTIS.** Comble qui n'est qu'à un égout.

**APPUI.** C'est, dans un pan de bois, une traverse sous une baie de croisée ou au bas d'une lucarne, dans laquelle sont assemblés des potelets. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*, 2<sup>e</sup>. et 9<sup>e</sup>.)

**ARBALÉTIER.** Principale pièce d'une ferme de comble posée obliquement, assemblée d'un bout dans l'entrait et de l'autre dans le poinçon. (*V. Pl. 6*, 7 et 11<sup>e</sup>.)

*Arbalétier cintré.* (*V. Courbe.*)

*Arbalétier.* C'est une pièce dans un cintre de pont, qui porte en décharge sur l'entrait.

*Arbalétier courbe.* C'est l'arbalétier qui s'emploie pour un comble en impériale. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

*Arbalétier de brisis.* C'est celui qui, dans un comble à la mansarde, soutient l'entrait retroussé. (*V. Pl. 6<sup>e</sup>.*)

*Arbalétier à lierne.* On donne ce nom à un arbalétier ordinaire, mais dans lequel la panne est assemblée dedans au lieu de porter dessus. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

**ARBRE DE BRIN.** C'est un arbre d'une belle venue, dont la tige est droite et élevée.

*Arbre.* C'est le nom d'une grosse pièce posée horizontalement ou perpendiculairement, sur laquelle tourne toute une machine, et d'où dépend son principal mouvement.

*Arbre.* C'est aussi, dans une machine qui sert à élever les bois,

la pièce du milieu posée aplomb, et sur laquelle tournent les autres ; tel est l'arbre d'une grue, d'un gruaux, d'un engin.

**ARC-BOUTANT OU ARC-BUTANT.** (*V.* Contre-fiche.)

**ARCANNE** (Minéral). Craie rouge dont se servent les charpentiers pour tracer leur ouvrage.

**ARÊTE VIVE.** Terme dont on se sert pour exprimer qu'une pièce de bois est bien équarrie. (*V.* Vive-arête.)

**ARÊTIER.** Pièce droite ou courbe qui forme l'angle saillant d'un comble et reçoit les empanons. (*Voy.* Pl. 7 et 14<sup>e</sup>.)

La pièce à l'angle du comble d'une lucarne à la capucine porte le même nom. (*V.* Pl. 8<sup>e</sup>.)

**ASSEMBLAGE.** C'est en général l'union et la jonction de deux ou de plusieurs parties. On en distingue de plusieurs sortes.

*Assemblage à paume grasse.* C'est le nom d'une coupe oblique que l'on fait dans le bout d'un chevron qui pose sur un autre.

*Assemblage à tenon et mortaise.* C'est ordinairement l'assemblage de solives et autres petits bois qu'on emploie dans les planchers, cloisons, pans de bois, etc.

*Assemblage à tenon et mortaise avec renfort.* C'est l'assemblage des fortes pièces, comme chevêtres, pannes, entrails, etc.

*Assemblage avec tenon en mors d'âne.* C'est celui dont le tenon porte une espèce de renfort, et qu'on fait au bout d'une solive.

*Assemblage avec tenon à chaperon ou à barbe.* C'est celui dont le tenon porte un épaulement oblique et prolongé : cet assemblage a lieu lorsqu'il se trouve un flache dans la pièce au droit de la mortaise.

*Assemblage à mors d'âne.* C'est une espèce d'entaille oblique faite à l'about de deux pièces : on en fait usage pour des solives ou pour des empanons.

*Assemblage avec tenon à paume.* C'est celui dont le tenon porte un épaulement dessous, et qui est coupé obliquement à son extrémité.

*Assemblage à paume et à repos.* C'est celui qu'on fait par entailles pour revêtir une pièce en sous-œuvre, telle qu'un chevêtre.

\*

*Assemblage à queue d'aronde.* C'est celui qui se fait par entaille pour assembler des plates-formes, et dont l'about du tenon est plus large que son collet.

*Assemblage à trait de Jupiter.* Cet assemblage a lieu lorsqu'il faut rallonger une pièce ; il se fait par entaille avec épaulement, et on se sert d'une clef pour le serrer.

Pour tous ces assemblages, *v.* Pl. 14<sup>e</sup>.

*Assemblage à gueule de loup ou à barbe.* C'est celui qui se fait par entaille à l'about d'un arbalétier de brisis, d'un étau ou d'un chevron de lucarne. (*V.* Pl. 6 et 9<sup>e</sup>.)

*Assemblage en about.* C'est celui dont le tenon dépasse un peu, ou point du tout, le bout de la pièce, et qui est coupé en onglet, de manière qu'étant ajusté dans sa mortaise, les deux pièces forment un angle aigu.

*Assemblage double.* On le nomme ainsi lorsque deux pièces sont assemblées par deux tenons et deux mortaises.

**ASSEMBLER.** C'est joindre les différentes pièces de bois après qu'elles ont été préparées et taillées ; c'est ce que l'on nomme aussi *mettre dedans*.

**AUBIER.** Partie blanche, molle et spongieuse, qui, dans les arbres, se trouve entre l'écorce et le bois : elle se trouve quelquefois à un pouce et demi dans le chêne.

**AVANT-BEC.** Assemblage de charpente, composé de pieux, entretoises ou liernes au devant d'un pont.

**AVIVER.** C'est dresser avec la besaiguë les faces d'une pièce pour en rendre les arêtes vives.

## B.

**BAIE.** C'est, en général, le nom de toutes les ouvertures que l'on pratique dans les pans de bois pour les portes et croisées.

**BARRES D'ÉCURIE.** Ce sont celles que l'on attache de distance en distance à des poteaux et à des anneaux placés au-devant des mangeoires pour séparer les chevaux.

**BARRIÈRE.** C'est une file de poteaux à hauteur d'appui, dans lesquels sont assemblées des traverses ou *lisses* que l'on place autour des cours, au-devant des maisons ou sous des remises, pour empêcher les voitures d'approcher des murs.

**BASCULE.** On dit qu'une pièce est en *bascule* quand, par une de ses extrémités, elle est assemblée dans une pièce pour la soutenir, comme dans un palier d'escalier. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**BATARDEAU.** Circuit formé de palplanches ou pilots, et garni de terre grasse pour empêcher l'eau de pénétrer dans son intérieur.

**BATI.** C'est l'assemblage des principales pièces qui forment un tout.

**BAUDET.** Espèce de fort tréteau dont se servent les scieurs de long pour poser leurs pièces. (V. Tréteau.)

**BEFFROI.** Assemblage des pièces qui, dans une tour ou un clocher, portent les cloches.

**BELIER.** C'est le nom d'une machine propre à enfoncer les pieux.

**BESAIGUE.** Outil qui sert à dresser le bois lorsqu'il a été refait à la coignée, ainsi qu'à faire les tenons, les mortaises, etc. D'un bout il porte un ciseau à un tranchant, et de l'autre une espèce de bec-d'âne; dans le milieu est une douille qui sert à le tenir.

**BICOQ.** C'est le nom d'une des pièces qui composent une chèvre.

**BILLER.** C'est faire tourner en poussant à droite ou à gauche une pièce après l'avoir mise en balance sur un chantier.

**BISEAU.** C'est le nom qu'on donne à l'about d'une pièce qui est coupée obliquement ou en sifflet.

**BLOCHET.** Pièce de bois de peu de longueur, posée carrément sur les plates-formes d'un comble, et qui reçoit l'assemblage de l'arbalétier. (V. Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.)

*Blochets de recrue* ou *d'arétier.* On nomme ainsi le blochet qui est posé sur une encoignure et qui reçoit le pied de l'arétier.

**BOIS FLOTTÉ.** C'est le bois qui, au lieu d'avoir été transporté par terre, a été mis à flots sur une rivière pour être conduit des forêts à son lieu de destination.

*Bois en grume.* C'est celui qui n'est point équarri, dont on a seulement coupé les branches : dans cet état on s'en sert ordinairement pour les pilotis.

*Bois carré* ou *d'équarrissage.* C'est le terme dont on se sert pour désigner le bois propre à la charpente.

*Bois d'échantillon.* On désigne par ce nom tout bois qui a la longueur et grosseur ordinaire.

*Bois de brin* ou *de tige.* On appelle ainsi le bois qui provient de petits arbres ; par exemple, on dit *solive de brin* pour exprimer qu'elle provient d'un arbre qui n'avait que la grosseur propre à la former.

*Bois ordinaire.* Ce nom désigne tout bois dont la grosseur n'excède pas onze pouces, et dont la longueur n'est pas de plus de vingt-quatre pieds.

*Bois de qualité.* Tous les bois dont la grosseur est de douze pouces et plus, ou dont la longueur excède vingt-quatre pieds, se nomment ainsi.

*Bois de sciage.* C'est le bois qui est débité et refendu à la scie pour en faire des chevrons, des solives ou autres ouvrages.

*Bois refait.* C'est le nom du bois qui est dressé et équarri à vive-arête avec la besaiguë ou le rabot sur une ou plusieurs de ses faces, ou qui n'est simplement que refeillé. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>, 2 et 8<sup>e</sup>.*)

*Bois lavé.* C'est le nom du bois dont on a ôté avec la besaiguë les marques des traits de la scie ou de la cognée. On le nomme aussi, dans ce cas, *bois refait*.

*Bois sain.* On appelle ainsi le bois qui n'a ni gale, ni fistule, ni nœuds vicieux.

*Bois flache* ou *flacheux.* Bois dont les arêtes ne sont pas bien vives, et qui ne pourrait être équarri sans éprouver beaucoup de déchet.

*Bois tranché.* C'est le bois qui a des fils obliques qui coupent la pièce et la rendent peu propre à résister à la charge.

**Bois roulé.** C'est celui dont les cernes ou crues de chaque année sont séparées et ne font point corps.

**Bois carié ou mouliné.** On nomme ainsi le bois qui est piqué de vers.

**Bois vicié.** Bois qui a des nœuds pourris ou malandres.

**Bois pouilleux ou échauffé.** On nomme ainsi le bois qui a de petites taches rouges et noires, ce qui indique qu'il commence à se gâter et à se pourrir.

**Bois bouge.** Bois qui bombe ou qui courbe en quelqu'endroit.

**Bois cantibai.** Bois qui n'est défectueux que d'un côté.

**Bois corroyé.** (V. Refait.)

**Bois gélif ou givélé.** On nomme ainsi celui qui est rempli de fentes ou de gerçures.

**Bois noyeux.** C'est le nom que l'on donne au bois qui est rempli de nœuds.

**BOSSAGE.** Masse de bois observée sur une pièce qu'on a élégié pour lui donner plus de force à cet endroit, ou à la mortaise que l'on veut y percer.

**BRANCHE.** C'est le nom qu'on donne à chacune des deux pièces formant une croix de St. André. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**BRANDIR.** C'est percer un trou en travers des deux pièces qui se croisent, et y mettre une cheville pour les arrêter ensemble. On dit *brandir* les chevrons sur les pannes. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**BRAS DE CHÈVRE.** Ce sont les deux longues pièces qui portent le treuil.

**BRIN.** (V. Bois.)

**BRISE-GLACE.** Pièce de bois à angle aigu, assemblée sur l'avant-bec d'un pont.

**BRISIS.** C'est le nom de l'endroit où le vrai comble se joint au faux dans un comble dit à la mansarde. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

## C.

**CABESTAN.** Cylindre vertical , percé de plusieurs trous à son extrémité supérieure pour y passer les barres ou leviers , avec lesquels on le fait tourner sur un pivot qui est à son extrémité inférieure. Il sert à attirer de grands fardeaux.

**CABLE OU CHABLE.** Cordage très-gros dont on se sert pour enlever les bois à la grue , à la chèvre , etc. Ce qu'on nomme *levage*.

**CADRE.** C'est le nom de l'assemblage de quatre pièces de bois en carré , qui servent de fond à une lanterne et de chaise à un clocher.

**CAGE D'ESCALIER.** C'est une enceinte formée par des murs ou par des pans de bois , dans laquelle on construit un escalier.

**CALIBRE.** Instrument fait pour vérifier des angles droits.

**CALE.** Pièce de bois qui en soutient une autre que l'on travaille.

*Cale.* Petit morceau de bois en forme de coin qu'on emploie pour mettre sous la portée d'un poitrail , et autres pièces , servant à les faire joindre ou à les mettre de niveau , ou bien sur les couchis d'un cintre pour recevoir les voussoirs. ( *V. Pl. 12<sup>e</sup>.* )

**CARRÉ.** Faire le *trait carré* , c'est élever une ligne perpendiculaire sur une autre ligne.

**CARRÉMENT.** C'est-à-dire à angles droits.

**CHAISE.** Assemblage de quatre fortes pièces de bois de charpente , sur lequel on établit la cage d'un moulin à vent , d'un clocher.

*Chaise.* On appelle ainsi l'élévation ou bâti qu'on fait sous une grue ou une chèvre pour l'exhausser lorsqu'elle n'est pas assez élevée par elle-même.

C'est aussi le nom que l'on donne à plusieurs bouts de bois placés les uns sur les autres , sous un pan de bois lorsqu'on le met au levage avant que les parpaings en pierre ne soient posés.

**CHAMP.** Pièce posée de *champ* ; c'est la pièce dont la face la plus étroite est en dessous ; telles sont les solives de sciage.

**CHANDELLE.** Poteau qu'on place debout aplomb sous une poutre ou sous une autre pièce pour la soutenir horizontalement.

**CHANFREIN.** C'est la petite surface formée par l'arête abattue d'une pièce.

**CHANLATE.** C'est le nom d'une pièce de bois de sciage de quatre à cinq pouces de largeur, de figure triangulaire, que l'on place au pied des chevrons pour recevoir l'égout.

**CHANTIER.** C'est le nom des pièces de bois sur lesquelles l'ouvrage est placé pour le travailler et le mettre de niveau.

**CHANTIGNOLE.** Bout de bois en forme de gousset, assemblé sur un arbalétier et servant à porter les pannes. (*V. Pl. 6<sup>e</sup>.*)

**CHAPEAU.** Pièce posée horizontalement sur le bout d'autres pièces.

*Chapeau.* Traverse qui s'assemble dans les deux poteaux d'une lucarne. (*V. Pl. 8 et 9<sup>e</sup>.*)

C'est aussi, dans un chevalement, la pièce posée horizontalement. (*V. Pl. 12<sup>e</sup>.*)

**CHAS D'UN PLOMB.** C'est une pièce de cuivre ou de fer, ronde ou carrée, au milieu de laquelle est un trou de la grosseur du cordeau qui passe au travers.

**CHEVALEMENT.** On appelle ainsi la manière d'étayer et de soutenir en l'air une encoignure, un trumeau, un jambage, pour les reprendre sous-cœuvre. (*V. Pl. 12<sup>e</sup>.*)

**CHEVALER.** C'est l'action d'étayer, de soutenir un édifice avec des chevalements.

**CHEVALET DE LUCARNE.** C'est l'assemblage de deux noulets ou nolets brandis ensemble. (*V. Pl. 8<sup>e</sup>.*)

**CHEVÊTRE.** Traverse dans laquelle sont assemblées des solives moins longues que les autres pour laisser vide la place qu'occupe une cheminée. (*V. Pl. 4<sup>e</sup>.*)

*Chevêtre (Faux).* C'est un chevêtre derrière un autre; il est fait pour remplir l'espace entre un vrai chevêtre et le mur. (*Voyez Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.*)

*Chevêtre oblique.* C'est celui qui, dans un plancher d'enrayure, est assemblé d'un bout dans le gousset, et de l'autre dans un entrait, et qui reçoit les embranchemens. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

**CHEVILLE.** Petit morceau de bois rond qui sert à tenir ferme l'assemblage de plusieurs pièces.

*Chevilles de ranches.* Ce sont des morceaux de bois ronds de deux pieds de long environ, qu'on fait passer à travers le rancher d'un engin ou de la volée d'une grue, et qui servent d'échelons.

*Chevile.* C'est une mesure dont on se servait autrefois pour le toisé des bois. Elle a un pouce carré de base et six pieds de hauteur; il en faut soixante-douze pour faire une solive, mesure de Paris, c'est-à-dire pour former la quantité de trois pieds cubes.

**CHÈVRE.** Machine avec laquelle on élève aplomb les pièces de bois.

**CHEVRON.** Pièce de bois d'un comble, de deux ou quatre pouces de gros, posée sur les pannes, faite et plate-forme, et sur laquelle on attache les lattes pour la couverture. (V. Pl. 6 et 11<sup>e</sup>.)

*Chevron de croupe, de noue ou empanon, etc.* C'est le chevron qui porte d'un bout sur un arétier ou une noue, et de l'autre sur la plate-forme. (V. Pl. 7, 8 et 9<sup>e</sup>.)

On nomme particulièrement *chevron de croupe* le morceau de bois qui prend du poinçon et pose sur la plate-forme.

*Chevron de jouée.* C'est le chevron qui passe le long d'une lucarne. (V. Pl. 8 et 9<sup>e</sup>.)

*Chevron de ferme ou de long pan.* C'est celui qui est posé sur l'arbalétier. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Chevron de fermette.* C'est le nom que l'on donne au chevron qui forme le comble d'une lucarne. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Chevron couronné.* C'est celui qui, à son extrémité du côté du faitage, au lieu d'être simplement coupé obliquement, est assemblé à enfourchement. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**CINGLER.** Tracer des lignes avec un cordeau tendu, et que l'on a blanchi ou noirci auparavant.

**CINTRE.** C'est un assemblage de pièces qui soutiennent les couchis

ou d'osses sur lesquels on construit une voûte de pierre, de moellon ou de brique, jusqu'à ce qu'elle soit fermée et qu'elle puisse se soutenir sans ce secours. (V. Pl. 11<sup>e</sup>.)

*Cintre retroussé.* C'est celui par lequel on forme les voûtes d'un grand diamètre, comme celles des ponts de pierre.

**CISEAU A UN BISEAU.** Outil qui sert à dresser les mortaises, les tenons, etc.

**CLEF.** C'est une espèce de coin passant dans une mortaise à l'extrémité d'une lierne, servant à empêcher l'écartement des courbes. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

On nomme aussi *clef* le coin qui sert à faire joindre deux pièces assemblées à trait de Jupiter. (V. Pl. 7 et 14<sup>e</sup>.)

**CLOISON.** Assemblage de poteaux posés perpendiculairement, de décharge et de tournisse, qui sert à la distribution des pièces, et dont les intervalles sont remplis de maçonnerie.

**COGNÉE.** Grande hache dont le tranchant est plat, ayant un long manche, et qui sert à dresser le bois. Il y en a de différentes dimensions; la plus grande se nomme *épaule de mouton*.

**COLLET.** C'est la partie la plus étroite d'une marche tournante dans un escalier.

*Collet d'un tenon.* C'est la partie du tenon qui se joint avec la pièce.

**COLOMBAGE.** (ancien nom). Petits poteaux de remplissage dans une cloison.

**COLOMBES.** Gros poteaux dont on se servait autrefois dans les cloisons ou pans de bois pour porter les poutres.

**COMBLE.** C'est, en général, la charpente qui couvre un édifice. Il y en a de différentes formes; savoir :

*Comble à deux égouts entre deux pignons.* (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Comble à deux égouts avec croupe.* (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Comble brisé en mansarde.* (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Comble en pavillon.* (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Comble en impériale.* (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Comble à potence ou en appentis.* (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 11<sup>e</sup>.)

**Comble moisé.** C'est le nom du comble dont chaque ferme est faite en bois de sciage ou en plats-bords, et dont l'entrait et l'arbalétier sont liés ensemble par deux pièces de bois méplates posées de chaque côté et boulonnées. Ces pièces se nomment *moises*. (*Voy. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

**Comble lierné.** C'est un comble cintré fait de bois de sciage ou de plat-bord, dont les courbes ou chevrons sont liés par des barres qui les traversent, qu'on nomme *liernes*. (*V. Pl. 7<sup>e</sup>.*)

**CONTRE-FICHE.** Pièce d'une ferme de comble, assemblée obliquement dans le poinçon et l'arbalétier. (*V. Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.*)

**Contre-fiche.** C'est, dans un chevalement ou un étayement, le nom de la pièce posée debout et obliquement pour soutenir un chapeau ou une partie de muraille. (*V. Pl. 12<sup>e</sup>.*)

**Contre-jauger les assemblages.** C'est transporter la largeur d'une mortaise sur l'endroit d'une pièce de bois où doit être le tenon, afin qu'il soit convenable à la mortaise.

**Contre-marque.** Trait qu'on trace sur les bois à mesure qu'on les façonne, afin de les reconnaître quand on en doit faire l'assemblage.

**Contre-vent.** Moise simple; ou pièce qui se place dans un grand comble en contre-fiche ou croix de Saint-André, du haut d'une ferme en bas de l'autre, pour les entretenir.

**CORDEAU.** Petite corde que l'on blanchit et dont on se sert pour tracer et aligner les pièces.

**CORNIER.** C'est le poteau qui forme l'encoignure d'un pan de bois de face. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.*)

**COUCHE.** Pièce de bois carrée ou dosse, couchée sous le pied d'un étai ou posée debout sur les tableaux d'une baie pour empêcher la poussée des murs, ou bien posée horizontalement dans une tranchée pour retenir l'éboulis des terres. Ces couches prennent les noms, *debout*, *basses*, *hautes*, selon la place qu'elles occupent. (*V. Pl. 11 et 12<sup>e</sup>.*)

**COUCHIS.** C'est le nom qu'on donne à des bouts de planches posés horizontalement et retenus par des étrépillons dans une tranchée de fondation ou pour d'autres constructions. (*V. Pl. 12<sup>e</sup>.*)

**COUPE EN EMPANON.** Coupe oblique qu'on fait au bout d'un chevron, d'une solive empanon. (*V. Pl. 5<sup>e</sup>. et 7<sup>e</sup>.*)

**COUPEMENT.** Il se dit de l'action de couper une pièce en travers avec la scie montée ou démontée.

**COURBES.** Ce sont, en général, les pièces de bois coupées en arc, servant à former des parties circulaires, comme les cintres, les plates-formes, liernes et chevrons d'un dôme; les cintres pour des voûtes, et les fermes d'un comble voûté. (*V. Pl. 7 et 11<sup>e</sup>.*)

**Courbe d'escalier.** C'est celle qui, dans un escalier carré, forme le quartier tournant que l'on nomme aussi *noyau recreusé*. (*Voyez Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**Courbe rampante.** C'est une des parties d'un limon d'escalier circulaire. (*V. Pl. 10<sup>e</sup>.*)

**Courbe rallongée.** C'est une courbe dont la partie cintrée a différens points de centre.

**COURONNEMENT.** On appelle ainsi l'about d'un chevron qui, au lieu d'être coupé obliquement, est assemblé à enfourchement. (*V. Chevron couronné et Pl. 8<sup>e</sup>.*)

**COURS.** Suite continue de plusieurs pièces bout à bout, comme de plusieurs plates-formes, de plusieurs pannes. On dit *un cours de pannes*.

**COYAU.** Petit chevron que l'on pose d'un bout au bas de ceux du comble, et de l'autre sur la saillie de l'entablement pour rendre la pente plus douce et y faire l'égoût. (*V. Pl. 7 et 9<sup>e</sup>.*)

**Coyau.** C'est le nom d'une pièce de bois entaillée sur la roue d'un moulin à eau, et serrant l'aube.

**COYER.** Pièce de bois faisant partie de l'enrayure d'un plancher de comble, qui s'assemble obliquement dans le poinçon ou dans un gousset, et qui est aplomb de l'arêtier. (*V. Pl. 5 et 7<sup>e</sup>.*)

**CRÈCHE.** C'est une enceinte que l'on fait autour du pied d'une pile ou d'une culée de pont avec une file de picux éloignés parallèlement de quelques pieds, et que l'on remplit de maçonnerie.

**CROIX DE St.-ANDRÉ.** Ce sont deux pièces de bois qui, assem-

blées à entaille l'une dans l'autre , ne sont point à angles droits , mais qui se coupent diagonalement , telles que pour un palier d'escalier , un comble à double faitage. ( *V.* Pl. 6 et 10<sup>e</sup>. )

*Croix de St.-André , de vitreaux , de jouée.* Ce sont les courbes qui se croisent dans le comble d'une lucarne à Guitare. ( *Voyez* Pl. 9<sup>e</sup>. )

**CROUPE.** C'est la partie qui , à l'extrémité d'un comble , couvre le mur de pignon , et qui se termine par deux arêtiers , ou bien par deux des quatre faces du comble d'un pavillon carré.

## D.

**DÉBILLARDEMENT.** C'est la coupe circulaire ou en diagonale d'une pièce de bois dont on abat une partie en forme de prisme triangulaire , tel que pour un arêtier , un faitage. ( *V.* Pl. 6 , 10 et 14<sup>e</sup>. )

**DÉBITER LE BOIS.** ( *V.* Sciage. )

**DÉCHARGE.** Pièce de bois posée obliquement dans un pan de bois ou dans une cloison. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. , 2 et 3<sup>e</sup>. )

**DÉCINTRER.** C'est ôter les cintres de charpente sur lesquels une voûte a été construite.

**DÉCOLLEMENT.** C'est l'action de faire une entaille sur la largeur d'un tenon du côté de son épaulement , afin que l'entrée de la mortaise soit couverte de ce côté.

**DÉDOSSER.** C'est dresser avec la scie une pièce pour la mettre à vive-arête au moyen des levées ou suppressions que l'on fait des parties flacheuses.

**DÉGAUCHIR.** C'est façonner une pièce de bois pour la rendre droite ou pour la raccorder , selon le biais de la place où elle doit être posée.

**DÉLARDEMENT.** On nomme ainsi la coupe en diagonale que l'on fait au parement de dessous des marches d'un escalier pour former

l'intrados ou la coquille. On dit *marche délardée*. *Délardement* est synonyme de *débillardement*. (V. Pl. 10 et 14<sup>e</sup>.)

**DÉLARDER.** C'est couper en chanfrein les arêtes d'une pièce de bois, tel qu'on le fait à un arétier, à un faitage. (Voy. Pl. 6, 7 et 14<sup>e</sup>.)

**DÉMAIGRIR.** C'est rendre l'angle d'une pièce de bois plus aigu, suivant la place où elle doit être posée ; c'est diminuer le tenon trop épais qui ne peut entrer dans sa mortaise.

**DÉSASSEMBLER.** C'est séparer les pièces d'un ouvrage d'assemblage, comme d'une cloison, d'un comble.

C'est aussi séparer les pièces après qu'elles ont été taillées et remises sur l'épure. (V. Ployage.)

**DEVERS.** On nomme ainsi une pièce qui n'est pas droite par rapport à ses angles et à ses côtés. C'est pourquoi on dit, *marquer ou piquer une pièce de bois suivant son devers*, c'est-à-dire suivant son gauchissement, pour mettre en dedans le côté déversé.

On appelle encore ainsi l'inclinaison que l'on donne aux diverses pièces en les posant.

**DÉVERSER.** C'est faire pencher ou incliner une pièce de bois.

**DÉVÊTIR.** C'est déposer ou désassembler une pièce sur le tas.

**DIABLE.** Voiture basse à deux roues, au milieu de laquelle est assemblé un timon servant à transporter des pièces de bois.

**DIGUE.** C'est un assemblage de pieux moisés et liernés servant au passage des bateaux sur une rivière. (V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

**DOSSES.** On donne ce nom aux levées que l'on fait avec la scie sur une pièce pour la rendre à vive-arête et d'égale grosseur.

*Dosse.* Planche épaisse servant à faire des couchis sur les cintres de voûte, ou à retenir les terres dans les tranchées, ou bien à faire des palplanches pour les batardeaux.

**DRESSER.** C'est cingler au cordeau une pièce de bois avant de l'équarrir.

## E.

**ÉBAUCHER.** C'est dresser une pièce de bois avec la cognée ou à la scie avant de la laver ou dresser avec la besaiguë.

**ÉBAUCHOIR.** C'est un gros ciseau qui sert à ébaucher les mortaises, les pas, les embrèvements, et à faire des coupemens de solives et de chevrons sur le tas.

**ÉCHAFAUD.** Espèce de plancher que l'on fait pour s'élever à la hauteur des endroits où l'on a à travailler.

*Échafaud volant.* C'est un échafaud qui n'est composé que de chevrons portant quelques planches, qui ont pour point d'appui le soubassement des croisées ou l'entablement, ou qui sont suspendus par des cordages.

**ÉCHANTIGNOLE.** (*V.* Chantignole.)

**ÉCHAPPÉE.** C'est la hauteur suffisante entre deux rampes d'un escalier.

**ÉCHIFFRE.** C'est l'assemblage de toutes les parties qui forment le pied d'un escalier; il se compose ordinairement d'un patin, d'un panneau, d'un noyau et d'un limon. On nomme aussi échiffre les limons du reste de l'escalier. (*V.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

**EMBRANCHEMENT.** On donne ce nom aux solives de remplissage en empanon dans un plancher de comble à enrayure. (*V.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

**EMBRÈVEMENT.** C'est le nom d'une entaille faite dans une pièce pour recevoir l'about d'une autre pièce. (*V.* Pl. 11<sup>e</sup>.)

**EMPANON.** C'est le nom d'un chevron formant épi avec un arétier ou une noue, ou bien une solive avec un coyer. (*V.* Chevron de croupe, de noue, et Solive d'enrayure.)

**ENCAISSEMENT.** C'est le nom de tout ouvrage dans lequel on coule à fond perdu de la maçonnerie pour faire une crèche.

**ENCASTRER.** C'est joindre deux pièces de bois par des entailles à embrèvement.

**ENCHEVALEMENT.** (*Voy.* Chevalement.)

**ENCHEVÊTURE.** C'est, dans un plancher, le nom de l'assemblage de trois pièces ; savoir : un chevêtre et les deux solives dans lesquelles il est assemblé. La distance des deux solives détermine la longueur de lâtre de la cheminée, comme le chevêtre en détermine la profondeur. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

**ENCLAVER.** C'est faire entrer les bouts des solives par entailles dans une poutre ; c'est aussi arrêter une pièce avec des clefs ou des boulons de fer.

**ENGIN.** Machine servant à élever en saillie les grosses pièces.

**ENGRAISSEMENT.** On nomme ainsi les assemblages dont les tenons ne peuvent entrer que par force dans les mortaises.

**ENGRENER.** C'est faire entrer les dents d'une roue dans les intervalles des fuseaux d'une lanterne, ou entre les dents d'une autre roue.

**ENLACER.** C'est percer avec un laceret les tenons et les joues des mortaises d'un assemblage pour y placer une cheville.

**ENLAÇURE.** Trous percés avec le laceret à travers les mortaises et les tenons pour les cheviller ensemble.

**ENLIGNER.** C'est donner à une pièce de bois la même grosseur qu'à une autre au moyen de la règle ou du cordeau.

**ENRAYURE.** On nomme ainsi l'assemblage de différentes pièces posées de niveau, qui portent ou non le comble d'une croupe, ou qui forment entr'elles un plancher. L'*enrayure* est composée d'entrails, goussets, coyers, etc. ( *V. Plancher.* )

*Enrayure retroussée.* C'est, pour un comble en pyramide, la seconde enrayure. ( *V. Pl. 7<sup>e</sup>.* )

*Enrayure de plate-forme.* C'est, pour un comble de pavillon carré ou circulaire, la première enrayure du bas, sur laquelle est établie toute la charpente de ce comble. ( *V. P. 7<sup>e</sup>.* )

**ENTAILLE.** Ouverture plus ou moins grande que l'on fait pour lier une pièce avec une autre. Les entailles sont, ou carrées, ou à mi-bois, ou par embrèvement, ou à dent, ou à queue d'aronde, etc.

*Entaille à paume.* ( *V. Paume.* )

**ENTER.** C'est assembler, par le moyen d'entailles, une pièce avec une autre dans la même direction pour l'allonger.

**ENTRAIT.** Principale pièce d'une ferme de comble, sur laquelle sont assemblés les arbalétriers et le poinçon lorsqu'il n'y a pas un second entrait ou un *entrait retroussé*. (V. Pl. 6, 7 et 11<sup>e</sup>.)

*Entrait retroussé.* C'est un second entrait sur lequel est assemblé le poinçon. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Entrait de brisis.* C'est, dans un comble en mansarde, le nom du premier entrait qui soutient les jambes de force. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Entrait (Demi-),* ou *entrait de croupe.* C'est l'entrait qui, dans une demi-ferme, est assemblé d'un bout dans le maître entrait, et qui, de l'autre, porte sur le mur de pignon. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Entrait de long pan.* On nomme ainsi la principale pièce qui, dans un plancher à enrayure, reçoit l'assemblage des goussets. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Entrait de croupe.* C'est, dans le même plancher, le nom de la pièce qui vient s'assembler d'équerre avec l'entrait de long pan, et qui reçoit l'autre bout des goussets. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Entrait en croix.* Ce sont, dans l'enrayure circulaire d'un comble, les deux principales pièces qui se croisent à angle droit. (Voyez Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Entrait.* C'est aussi, dans un cintre servant à construire une voûte ou une arcade, la pièce posée horizontalement, et sous laquelle sont les poteaux. (Voy. Pl. 11<sup>e</sup>.)

**ENTRETOISE.** C'est, en général, une pièce de bois placée entre deux autres, et assemblée avec elles à tenon et mortaise.

*Entretoise de lucarne.* C'est une traverse pratiquée dans une lucarne à fourrage, qui passe derrière le chapeau, et qui est assemblée dans les poteaux. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

Ce sont aussi, entre un faite et sous faite, les traverses qui lient les croix de St.-André.

*Entretoise de râtelier.* Ce sont les deux traverses, haut et bas, dans lesquelles sont assemblés les roulons; c'est aussi, sous une

mangeoire, la traverse qui la supporte, et qui, d'un bout, est assemblée dans le racinal. ( *V. Pl. 11<sup>e</sup>.* )

**ÉPAULE DE MOUTON.** ( *V. Cognée.* )

**ÉPAULEMENT.** C'est la diminution qu'on fait à la longueur d'un tenon pour couvrir une mortaise.

**ÉPI.** C'est l'assemblage des chevrons autour du poinçon d'une couverture de forme conique ou pyramidale.

C'est aussi le bout du poinçon de croupe qui passe au-dessus d'un comble, et que l'on nomme aussi *étai*.

**ÉPURE.** Dessin d'un escalier, d'un plancher ou autre partie, tracé sur la terre de la même grandeur que doivent avoir ces objets. On taille toutes les pièces sur ce dessin, ou l'on en relève les mesures pour en faire la taille. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**ÉQUARRIR.** C'est tailler un arbre en grume pour lui donner une forme carrée.

**ÉQUARRISSAGE.** ( *V. Bois.* )

*Équarrissage.* Par ce mot on entend la grosseur. On dit, par exemple, qu'une poutre a douze, seize pouces d'équarrissage.

**ÉQUERRE.** Instrument qui sert à tracer les mortaises, les tenons, et à les mettre de jauge.

*Équerre à épaulement.* C'est le nom d'une équerre dont une des branches est trois fois plus épaisse que l'autre.

**ESCALIER.** Assemblage de marches ou degrés, de limons droits et rampans, qui sert à communiquer des parties inférieures aux supérieures d'un bâtiment. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

*Escalier circulaire.* C'est un escalier dont les limons sont cintrés et toutes les marches triangulaires. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**ESSELIER.** Pièce de bois d'une ferme de comble, droite ou courbe, assemblée obliquement d'un bout dans un arbalétier, et de l'autre dans un entrain. ( *V. Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.* )

**ESSETTE.** Espèce de marteau dont la tête est ronde, et dont la panne est recourbée et tranchante.

**ÉTABLISSEMENT.** ( *V. Appareil.* )

\*

**ÉTAI.** On donne ce nom à toute pièce de bois qui sert à appuyer ou à soutenir une maison, un plancher, etc. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

**ÉTAYEMENT.** C'est le nom général de toutes les pièces qui servent à soutenir une partie d'un bâtiment auquel on fait des reprises ; il se dit aussi de l'assemblage de plusieurs pièces formant un plancher plat, sur lequel on construit les plates-bandes et paliers d'escaliers, etc. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

**ÉTAYER.** C'est appuyer, soutenir en partie ou en totalité une maison, un plancher qui menace ruine.

**ÉTELON, ou plutôt ÉTALON.** Ancien terme. (V. Épure.)

**ÉTRÉSILLON.** On nomme ainsi toute pièce de bois posée obliquement entre deux murs ou contre des dosses, pour empêcher le mouvement des pieds droits d'une baie ou l'éboulement des terres dans une tranchée. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

**ÉTRÉSILLONNER.** C'est l'action de retenir les terres ou le mouvement des parties d'un bâtiment avec des étrésillons.

**ÉVENTER.** C'est tirer avec un cordage une pièce de bois que l'on monte, pour qu'elle ne touche ni aux murs ni aux échafauds.

## F.

**FÂITAGE.** C'est la pièce de bois la plus élevée d'un comble, qui est posée horizontalement, assemblée dans les poinçons, et sur laquelle les chevrons sont brandis. (V. Pl. 6 et 14<sup>e</sup>.)

*Fâitage double.* (V. Sous-fâite.)

**FAUCONNEAU.** C'est une des pièces de l'engin. Le *fauconneau* a deux poulies à ses extrémités sur lesquelles passent le cable.

**FAUSSE-COUCPE.** On appelle ainsi tout assemblage qui n'est fait ni à l'équerre ni à onglet, mais qu'on trace à la fausse équerre.

**FAUX LIMONS.** C'est le nom des limons qui sont placés au droit des baies ou le long des murs pour recevoir le second bout des marches.

**FERME.** C'est un assemblage de plusieurs pièces qui forment la carcasse d'un comble, et qui se composent ordinairement d'un entrait, de deux arbalétriers, de deux contre-fiches et d'un poinçon. Les fermes se placent de neuf à douze pieds de distance l'une de l'autre, et servent à porter les pannes, le faitage et les chevrons. (V. Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.)

*Ferme ordinaire ou sur tasseau.* C'est une ferme dont les pannes portent sur les arbalétriers au lieu d'y être assemblées. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Ferme à lierne.* C'est une ferme ordinaire, mais dont les pannes au lieu de porter sur l'arbalétrier sont assemblées dedans. (Voyez Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Ferme retroussée.* C'est, pour un comble ordinaire, une ferme qui n'a qu'un entrait posé au-dessus de deux jambes de force. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Ferme brisée.* C'est le nom de la ferme qu'on emploie pour un comble en mansarde. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Ferme d'assemblage.* C'est celle dont toutes les pièces sont de bois de même échantillon, et dont chaque chevron figure l'arbalétrier d'une ferme.

*Ferme ronde.* On désigne ainsi la ferme d'un dôme ou d'un comble cintré.

*Ferme (Demi-) de noue, d'arétier.* C'est celle dont l'arbalétrier forme noue ou arétier. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

On appelle *demi-fermes* celles qui servent à porter la croupe d'un comble ou un comble en appentis, c'est-à-dire qui n'a qu'un égout. Ces fermes n'ont qu'un arbalétrier. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**FERMETTE.** On appelle ainsi deux chevrons assemblés l'un dans l'autre, et qui forment le comble d'une lucarne. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**FEUILLURE.** C'est une entaille pratiquée dans des poteaux de portes, de croisées, de lucarnes, pour recevoir la fermeture en menuiserie. (V. Pl. 3 et 8<sup>e</sup>.)

**FIL.** Ce sont les traces qu'on voit en longueur dans tous les bois poreux.

**FILE.** C'est une longue suite de pieux, de palplanches, qu'on bat au refus du mouton, pour les fondemens des travaux hydrauliques.

**FLACHE.** ( *V.* Bois. )

**FLÈCHE.** C'est la charpente pyramidale de la tour ou de la cage d'un clocher,

*Flèche de pont.* Ce sont les deux longues pièces de bois assemblées parallèlement avec entretoises et croix de Saint-André, qui servent à mouvoir un pont-levis.

*Flèche de grue.* C'est la longue pièce de bois posée aplomb et soutenue par les liens en contre-fiche, sur laquelle tourne toute la volée. On la nomme aussi *arbre*.

**FLOTTÉ.** ( *V.* Bois. )

**FOND.** On nomme ainsi toutes pièces de bois élevées aplomb du dessus d'une fondation ou parpaing. ( *V.* Porter. )

*Fond.* Il se dit aussi d'une cloison, d'un pan de bois, lorsque, commençant au rez-de-chaussée, il va jusqu'au sommet du bâtiment. On dit qu'il est établi de *fond*.

*Fond de mangeoire.* C'est la dosse ou le plat-bord qui est posé sur les entretoises et assemblé en retour d'équerre avec une autre planche qu'on nomme *le devant* ( *V.* Pl. 11<sup>e</sup>. )

**FORT.** Position la plus avantageuse d'une pièce de bois ; c'est, lorsqu'elle est cambrée, mettre le côté concave en dessous pour qu'elle résiste mieux à la charge. On dit *mettre du bois sur son fort*.

**FOUGÈRE** ( Assemblage à brin de ). Pans de bois disposés diagonalement. Cette construction n'a plus lieu.

**FOURRURE.** On appelle ainsi les morceaux de bois minces que l'on rapporte sur les pièces qui n'ont pas l'épaisseur ou la largeur suffisante pour affleurer les autres, tel que dessous ou derrière une marche.

**FUSEAU.** C'est un morceau de bois cylindrique dont on garnit la circonférence d'une lanterne dans une machine.

## G.

**GARGOUILLE** OU **GARGOUCHE**. C'est le nom d'une entaille au pied d'un poteau de cloison, qui reçoit le bout d'une solive. (*Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**GARRE**. (*V. Digue*.)

**GAUCHE**. On nomme ainsi une pièce qui est mal équarrie, et lorsque les quatre angles des paremens ne sont pas dans le même plan.

**GERCÉ**. Il se dit des bois qui ont des fentes tortueuses qui ne traversent pas l'épaisseur des pièces.

**GIRON**. C'est la largeur de la marche d'un escalier sur laquelle on pose le pied.

**GOUSSET**. Pièce de bois posée diagonalement dans une enrayure, entre un entrain de long pan et un entrain de croupe, dans laquelle s'assemblent les coyers. (*V. Pl. 5 et 7<sup>e</sup>*.)

*Gousset (Faux)*. Pièce derrière le gousset, et assemblée de même. (*V. Pl. 5<sup>e</sup>*.)

**GOUTTIÈRE**. C'est un canal creusé à angle droit dans une pièce de bois refendue diagonalement, qu'on place derrière une cheminée ou sous le batellement des couvertures pour recevoir les eaux des pluies et les conduire au-delà des murs de face. (*V. Pl. 9<sup>e</sup>*.)

**GRAS**. On entend par ce mot l'excès d'épaisseur d'un tenon. On dit qu'il est *gras* lorsqu'il ne peut entrer dans sa mortaise.

**GRILLAGE**. Assemblage de longues pièces de bois qui se croisent carrément, formant des espaces égaux tant pleins que vides, qu'on place sur des pilots ou sur un terrain marécageux pour y asseoir les fondemens d'un édifice. (*V. Pl. 13<sup>e</sup>*.)

**GROS**. On nomme ainsi une pièce de bois qui a deux dimensions égales. On dit, par exemple, *une poutre de quinze pouces de gros*, c'est-à-dire dont chaque face est de quinze pouces.

**GRUAU.** Machine qui sert à enlever de moyens fardeaux,

**GRUE.** Machine à roue qui sert à élever de gros fardeaux.

**GRUME.** ( *V.* Bois. )

**GUÊTRE ou GUETTE.** Ancien terme. ( *V.* Décharge. )

**GUÊTRON.** Ancien terme. ( *V.* Tournisse. )

**GUIGNAUX.** Petites pièces de bois qu'on assemble entre les chevrons d'un comble pour le passage d'une souche de cheminée. Ils font, dans l'assemblage d'un comble, le même effet qu'un chevêtre dans un plancher.

Ce sont aussi des petits bouts de bois que l'on scelle sur le haut d'un mur de face pour lier et tenir la bascule des moellons qui forment la saillie-masse d'un entablement. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

Ce sont encore des petits bouts de bois qu'on place de pente entre le haut d'un mur et le pied d'un comble pour recevoir une pente en plâtre recouverte d'un chaîneau en plomb.

## H.

**HACHE.** Outil de fer tranchant formé en équerre, ayant un manche. On l'appelle ordinairement *cognée*.

**HACHER.** Dégrossir une pièce de bois avec la hache, faire des haches ou rainures dans les pièces de bois d'une cloison pour tenir les plâtres.

**HACHETTE A MARTEAU.** Outil qui a une tête d'un bout et un tranchant de l'autre. Il sert à ajuster les bois.

**HÉRISSEMENT.** C'est, dans les machines, une roue dentée, dont les dents ou alichons sont fichés dans l'épaisseur de sa circonférence, suivant la direction de son plan.

**HERMINETTE.** Outil courbe, tranchant et emmanché de bois, dont on se sert pour tailler et planer les parties courbes d'un limon d'escalier et autres pièces.

**HERSE.** C'est le nom qu'on donne à l'épure ou au plan développé d'un comble quelconque. (V. Pl. 7 et 8<sup>e</sup>.)

*Herses de croupe.* Pièces de bois qui se croisent dans la charpente d'un pavillon carré.

**HIE.** (V. Mouton.)

**HIEMENT.** C'est le bruit que rendent, sous l'effort de quelque poids ou puissance, les pièces composant une machine.

**HOUE.** (V. Tréteau.)

**HUISSERIE.** C'est le terme collectif de deux poteaux et d'un linteau assemblés qui forment la baie d'une porte. (V. Pl. 11<sup>e</sup>.)

## I.

**IMPÉRIAL.** C'est un comble en dôme, qui, par son profil, a la forme d'un talon renversé. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

## J.

**JAMBE DE FORCE.** C'est une pièce debout un peu inclinée, qui s'emploie dans une ferme de comble brisé : elle est assemblée d'un bout dans le principal entrait, et de l'autre elle porte l'entrait retroussé. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**JAMBETTE.** C'est, dans une ferme de comble, une petite pièce un peu inclinée, qui est assemblée d'un bout dans l'entrait, et de l'autre dans l'arbalétier. (V. Pl. 6, 7 et 11<sup>e</sup>.)

*Jambette d'échiffre.* C'est, au bas d'un escalier, le poteau qui joint le noyau, reçoit le tenon du patin et supporte le limon. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**JAUGE.** Règle de bois d'un pied de long et d'environ dix-huit lignes de large, dont les ouvriers se servent pour tracer les tenons,

les mortaises , ainsi que différentes coupes , et qui leur tient lieu de pied droit.

**JOINT EN PAUME.** C'est ainsi qu'on nomme une coupe faite en sifflet à l'about d'une panne ou d'un chevron. ( *V. Pl. 6<sup>e</sup>.* )

**JOUÉE.** C'est , à une lucarne , les deux parties rampantes au derrière des poteaux de face.

**JOUR.** C'est l'espace qui reste vide entre les limons d'un escalier.

**JUMELLE.** C'est , en général , deux pièces de bois de même forme et qui servent ensemble : telles sont les jumelles pour l'arbre d'un pressoir.

## L.

**LAMBOURDE.** Pièce de bois de sciage de quatre ou six pouces de gros , qu'on pose le long d'un mur sur des corbeaux pour porter le bout des solives , ou le long d'une poutre sur des étriers de fer pour le même usage. ( *V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.* )

*Lambourde chanlatée.* C'est une lambourde plus épaisse sur une rive que sur l'autre , qu'on rapporte sur une poutre pour recevoir l'assemblage des solives qui doivent affleurer le dessous de la poutre. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

**LANTERNE.** Petit comble construit au sommet d'un grand.

*Lanterne.* C'est une espèce de roue en forme de cône tronqué ou de cylindre , composée de deux tourteaux et de quelques fuseaux qui , engrenant avec les dents d'un rouet ou d'un hérisson , communique le mouvement à quelqu'autre partie d'une machine , comme dans les moulins.

**LASSERET.** Petite tarière qui sert à ébaucher les mortaises , et à percer les trous des chevilles qui arrêtent les tenons dans leurs assemblages.

**LAVÉ (Bois).** ( *V. Bois.* )

**LEVAGE.** C'est l'action de monter les bois avec une chèvre et les mettre en place. Les ouvriers disent , *aller au levage.*

**LICE.** C'est la pièce de bois assemblée horizontalement dans les poteaux d'une barrière d'appui au pourtour d'une cour.

**LIENS.** Ce sont les pièces de bois qui sont assemblées obliquement, et qui, dans un comble, tiennent le poinçon avec le faite. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

*Lien en contre-fiche.* (V. Contre-fiche.)

*Lien cintré.* C'est celui qui s'emploie ordinairement aux poteaux de remises, et qui supporte la sablière d'égout, ou bien celle d'une lucarne à fourrage. (V. Pl. 8 et 11<sup>e</sup>.)

Les liens courbes et qui composent la charpente d'une lucarne à Guitard portent les noms suivans : *lien guitard*, *liens vitreaux*, *liens en tenaille.* (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

**LIERNE.** C'est une pièce de bois posée horizontalement dans un comble cintré, passant au travers de chaque courbe et servant à les entretenir au moyen d'une clef qui est à chaque bout de la lierne. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Lierne.* Ce sont les pièces de bois formant la circonférence d'un dôme ou d'une coupole que l'on pose de niveau à différentes hauteurs, et que l'on assemble à tenons et mortaises avec les chevrons courbes.

*Lierne.* Espèce de lambourde que l'on rapporte sur des solives de sciage dans un plancher d'une grande dimension, et que l'on assemble à entaille au droit de chaque solive pour les entretenir.

C'est aussi une pièce de bois qui sert à entretenir les pieux d'une palée avec chacun desquels elle est boulonnée. Lorsque cette pièce est entaillée pour accoler les pieux, on l'appelle *moise.* (Voyez Pl. 13<sup>e</sup>.)

*Lierne.* Panne qui porte assemblage dans l'arbalétier. (Voyez Panne et Pl. 7<sup>e</sup>.)

**LIERNER.** C'est ajouter des *liernes* à un comble, à une palée.

**LIMON.** C'est la pièce de bois rampante qui termine et porte l'extrémité des marches d'un escalier du côté de son jour, et sur laquelle se pose la rampe en fer qui sert d'appui. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Limon crosse.* On nomme ainsi un limon qui porte une partie courbe à une de ses extrémités, et qui s'assemble avec le quartier tournant. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Limon (Faux).* (V. Faux limon.)

**LINÇOIR.** Pièce de bois dans laquelle sont assemblées les solives d'un plancher au-dessus de la baie d'une porte ou d'une croisée, pour en décharger la fermeture ou le linteau : cette pièce s'assemble dans les deux solives qui portent sur les jambages.

C'est aussi, dans un plancher, une pièce de peu de longueur, qui d'un bout est assemblée dans un chevêtre et reçoit l'assemblage d'un faux chevêtre, et qui, de l'autre bout, est scellée dans le mur. (V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.)

C'est aussi une pièce de bois dans laquelle sont assemblés les chevrons au droit des lucarnes et des passages des tuyaux de cheminées.

**LINTEAU.** Pièce de bois posée sur les jambages d'une porte ou d'une croisée pour en former la fermeture, ou assemblée dans deux poteaux pour le même usage. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 11<sup>e</sup>.)

**LONG PAN.** C'est le côté le plus long d'un comble.

**LONGRINE.** C'est le nom qu'on donne aux pièces qui forment le pourtour extérieur d'un grillage de pilotis. (V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

**LUCARNE.** On nomme ainsi toute baie ouverte dans un comble pour donner du jour aux chambres en galetas et greniers qui y sont pratiqués. Il y en a de différentes façons, et qui ont chacune leur nom particulier.

*Lucarne à la capucine.* C'est celle qui a deux longs pans et une croupe sur le devant, que l'on établit le plus souvent au bas d'un comble pour éclairer les galetas. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Lucarne à chevalet.* C'est la même que celle à la capucine, excepté qu'elle n'a pas de croupe sur le devant. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Lucarne flamande ou à fronton.* C'est une lucarne qui a peu de saillie, et dont le chapeau est ordinairement cintré : elle se pratique dans le brisis d'un comble à la mansarde. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Lucarne rampante.* C'est une petite lucarne que l'on pratique ordinairement au milieu de la hauteur d'un comble : elle n'a pas de fronton ; son comble est plat et suit la même inclinaison que le grand comble. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Lucarne à demoiselle.* C'est une petite lucarne placée au milieu du comble de la même forme que celle rampante, excepté que le comble lève au lieu de baisser. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Lucarne à œil de bœuf.* C'est celle dont l'ouverture est ronde et le comble ordinairement circulaire. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Lucarne à Guitard.* C'est celle dont le comble, soutenu par des liens, est circulaire et en saillie. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

## M.

**MADRIER.** On nomme ainsi toute pièce de bois méplat de deux à six pouces d'épaisseur sur dix à dix-huit pouces de largeur. On s'en sert pour faire des planchers de pont, pour couvrir des pilotis, et au fond des tranchées dans les terrains de mauvaise consistance, pour asseoir les fondations des murs. On s'en sert aussi, au moyen d'étrésillons, pour soutenir les terres dans les fouilles.

**MAIGRE.** Il se dit d'une pièce de bois qui est taillée plus menue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle est destinée ; d'un tenon qui est trop aisé dans sa mortaise.

**MAILLET.** Espèce de marteau ou de masse faite d'un billot de bois, avec un manche court, dont se servent les charpentiers pour faire les tenons et divers coupemens.

**MALANDRE.** On donne ce nom aux nœuds pourris qui se trouvent dans les pièces de bois.

**MANGEOIRE.** C'est, dans une écurie, une auge de bois placée au-dessous du ratelier. (V. Pl. 11<sup>e</sup>.)

**MANSARDE** (Comble à la). C'est un comble brisé. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**MANTONNET.** C'est une espèce de tenon qu'on pratique sur la

tête des pilots pour arrêter les madriers ou plates-formes que l'on y pose, et qu'on attache dessus avec des chevillettes.

**MARCHE.** C'est la partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied pour monter ou descendre. Le devant se nomme *sa hauteur*, et le dessus *son giron*; et pour exprimer sa longueur, on dit que *l'escalier a telle longueur d'embranchement*.

*Marche carrée ou droite.* C'est celle qui est renfermée entre deux lignes droites ou parallèles. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Marches dansantes ou gironnées.* Ce sont les marches d'angles et celles qui les précèdent, et qui ont plus de largeur d'un bout que de l'autre. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Marche délardée.* C'est celle dont le dessous est taillé en chanfrein pour recevoir le lattis et l'enduit de la coquille ou plafond rampant.

*Marche palière.* C'est, dans un escalier, la dernière marche d'un étage qui fait le bord du palier et le dessous de la première marche de la révolution suivante. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**MASSE DE FER.** Elle sert à emmancher à force certains assemblages qu'il faut justes et serrés.

**MÉPLAT.** On nomme ainsi une pièce de bois qui est plus large qu'elle n'est épaisse.

**METTRE DEDANS.** C'est l'action d'assembler, dans le chantier, les pièces sur l'épure après que la taille en a été faite.

*Mettre en chantier.* C'est, lorsqu'on veut travailler une pièce de bois, la poser sur deux autres pièces nommées *chantier*.

*Mettre sur son roide ou sur son fort.* C'est, lorsqu'une pièce est courbe, mettre le bombement en contre-haut ou par dessus.

**MOISE.** On nomme ainsi toute pièce de bois jumelle qui sert à entretenir plusieurs autres pièces d'un assemblage de charpente, et qui, à cet effet, sont entaillées ou délardées pour les accoler. Les moises sont posées, soit d'équerre, soit obliquement. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Moise en jambette.* C'est une petite *moise pendante* qui sert à lier un arbalétier avec une décharge. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Moise de décharge.* C'est une longue moise posée obliquement, et qui supporte un poinçon. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Moise de palée.* C'est celle qui est posée en travers les pieux d'une digue pour les entretenir. (V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

*Moise de tête ou brise glace.* C'est la moise posée obliquement sur la tête des pieux. (V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

**MOUFLE.** Machine composée de plusieurs poulies garnies d'un cordage pour enlever de gros fardeaux.

**MORTAISE.** C'est un trou fait dans l'épaisseur d'une pièce avec la tarière et le ciseau, de la forme d'un carré long, pour recevoir le tenon de l'about d'une autre pièce dont on veut former l'assemblage.

**MOUTON.** Billot de bois garni de fer qu'on élève par le moyen d'une sonnette, et qu'on laisse retomber sur la tête des pilots pour les enfoncer en terre.

C'est aussi une pièce de bois à laquelle une cloche est suspendue.

## N.

**NIVEAU.** Instrument au milieu duquel pend un petit plomb servant à assurer si les pièces de bois sont bien posées.

**NOËUD.** C'est, dans une pièce de bois, l'endroit par où poussait une branche.

**NOUE.** C'est une pièce de bois qui reçoit les empanons de deux combles qui se joignent en angle rentrant. (V. Pl. 7 et 14<sup>e</sup>.)

**NOULET ou NOLET.** Petit chevron ou empanon formant, avec le grand comble, l'angle rentrant dans le bout d'une lucarne à la capucine. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**NOYAU.** C'est une pièce de bois recreusée, placée au bas d'un escalier et formant la tête de l'échiffre : elle est assemblée avec le patin et le limon dont elle fait partie. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

## P.

**PALÉE.** File de pieux enfoncés en terre à peu de distance les uns des autres, et entretenus par des moises et liernes boulonnées et chevillées, pour une garre ou une digue, ou pour porter les travées d'un pont de bois. Les palées sont, dans la construction des ponts de bois, ce que sont les piles dans les ponts de pierre.

**PALIER.** C'est, dans un escalier, la partie pleine et unie, sans marche, qu'on pratique ordinairement au niveau de chaque étage, et à l'extrémité de chaque rampe, pour se reposer ou pour donner entrée aux logemens. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

*Palier de repos.* C'est celui qui est entre deux étages et au milieu de la longueur d'une révolution. ( *Voy. Repos.* )

**PALIS.** Petit pal pointu, servant de clôture ou de séparation dans des cours ou dans des jardins.

**PALPLANCHE.** Madrier dont un des bouts est affuté en pointe et ordinairement ferré pour pouvoir être enfoncé en terre, et que l'on met dans les rainures de deux pieux voisins pour enclore le fondement de quelque ouvrage de maçonnerie dans l'eau, ou pour la construction d'un batardeau, d'une crèche, etc.

**PAN.** Il se dit de la partie d'un tout, et c'est dans ce sens que l'on dit : *un pan de comble, un pan de bois.*

*Pan de comble.* C'est une partie de la charpente d'un comble dont les plus longs côtés s'appellent *long-pan.*

*Pan de bois.* C'est un assemblage composé de sablières, poteaux, décharges, tournisses, etc. ; formant la façade d'une maison, une cloison de refend ou un pignon. ( *V. Pl. 1, 2 et 3<sup>e</sup>.* )

**PANNE.** C'est une pièce de bois posée de niveau sur les tasseaux et chantignoles des arbalétriers ou jambes de force d'un comble pour porter les chevrons. ( *V. Pl. 6<sup>e</sup>.* )

On appelle *panne de brisis* celle qui est au droit du brisis d'un comble dit à la mansarde. ( *V. Pl. 6<sup>e</sup>.* )

**Panne à lierne.** C'est celle qui est assemblée dans les arbalétriers au lieu de porter dessus. ( *V.* Pl. 6 et 7<sup>e</sup>. )

**PANNEAU.** C'est le nom que l'on donne à la partie d'échiffre d'un escalier comprise entré le patin, le limon et le poteau ou noyau, et qui est vide ou remplie de dosses. On dit *panneau d'échiffre*. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

**PAS.** Il se dit des entailles qu'on fait dans les plates-formes d'un comble pour recevoir le pied des chevrons. ( *V.* Pl. 6 et 7<sup>e</sup>. )

**PASSE-PARTOUT.** ( *V.* Scie. )

**PATIN.** C'est en général toute pièce méplate, couchée sur la terre ou posée sur des parpaings.

*Patin d'échiffre.* C'est la pièce de bois posée de niveau sur le parpaing de l'échiffre d'un escalier, qui est assemblée dans le noyau et la volute. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

*Patin sous plate-forme.* ( *V.* Racinal. )

**PATTE-D'OIE.** On appelle ainsi l'enrayure du comble au-dessus du chevet d'une église gothique ; il se dit aussi de la façon dont les charpentiers marquent les pièces de bois : elle consiste à faire trois traits qui se réunissent à un seul point.

**PAUME.** C'est une coupe oblique ou en sifflet que l'on fait au bout d'un chevron ou d'une panne pour la joindre à une autre. ( *V.* Pl. 6<sup>e</sup>. )

**PEUPLER.** C'est l'action de remplir un vide avec des pièces de bois espacées à égale distance. On dit : *peupler de poteaux* une cloison ; de *solives*, un plancher ; de *chevrons*, un comble ; de *pilots*, une palée.

**PIÈCE.** On nomme ainsi tout morceau de bois taillé et façonné qui fait partie d'un assemblage. On nomme *maitresses pièces* celles qui sont les plus grosses, comme les poutres, les poteaux corniers, etc.

*Pièce de bois.* C'est la mesure à laquelle on réduisait à Paris et autres endroits, les bois de charpente pour en faire le toisé : elle

est de trois pieds cubes ; ainsi une solive de 8° et 9° de grosseur et de six pieds de longueur forme une pièce de bois.

*Pièce de pont.* C'est une solive plus épaisse qu'une dosse , qui traverse le pont et fait saillie en dehors , dans laquelle on assemble les poteaux d'appui et les liens pour les entretenir.

*Pied de chèvre.* C'est une troisième pièce qui sert à appuyer les deux montans servant de pieds à une chèvre. On dit *enter en pied de chèvre* ; c'est une manière d'assembler pour allonger une pièce de bois.

**PIEU.** Pièce de bois pointue et ferrée , enfoncée en terre au refus du monton , pour former les palées de pont de bois , les crèches des piles et culées des ponts et des murs de quai , et retenir les terres des dignes et des batardeaux. La différence du pieu au pilot est que le pieu n'est pas enfoncé tout à fait en terre comme le pilot , et que ce qui reste en dehors est ordinairement recouvert d'un chapeau. ( *V. Pl. 13<sup>e</sup>.* )

**PILE DE PONT.** Ce sont des assemblages de charpente qui forment un pont par travées et palées.

**PILOT.** C'est toute pièce de bois en grume qui est armée d'une frète à une de ses extrémités , et dont l'autre est affilée et brûlée pour la durcir , et armée d'un sabot de fer pour l'enfoncer en terre. ( *V. Pl. 13 .* )

*Pilot de bordage.* On nomme ainsi ceux qui terminent l'enceinte d'un pilotage.

*Pilots de retenue.* On appelle ainsi ceux qui sont enfoncés au dehors de l'enceinte d'un pilotage pour soutenir un terrain de mauvaise consistance. ( *V. Pl. 13<sup>e</sup>.* )

**PILOTAGE OU PILOTIS.** C'est un espace de terrain de mauvaise consistance , qui est peuplé de pilots sur lesquels on veut élever quelque édifice.

**PIOCHON.** Espèce de besaigué qui n'a que quinze pouces de long : elle sert à faire les grandes mortaises.

**PIQUER.** C'est marquer sur une pièce de bois par des lignes ,

avec le traceret , l'ouvrage qu'il faut y faire pour la tailler et la façonner.

**PLANCHER.** C'est une construction qui sépare les étages d'un bâtiment , et qui est ordinairement composée de solives , de solives d'enchevêtrement et chevêtres. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Plancher en enrayure.* C'est un plancher composé d'entrails , coyers , goussets , chevêtres , solives , embranchemens , empanons. ( *V. Pl. 5<sup>e</sup>.* )

*Plancher de plate-forme.* C'est un plancher formé de madriers posés sur les chapeaux , patins et racinaux qui sont assemblés dans la tête des pilots d'une culée ou d'une pile , et sur lequel on assied la maçonnerie.

**PLANTER DES PIEUX.** C'est les enfoncer en terre avec la sonnette au refus du mouton ou de la hie.

**PLATE-BANDE.** C'est le nom qu'on donne à la partie saillante d'un limon droit et de niveau avec le palier d'un escalier. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

*Plate-forme.* Ce sont toutes pièces de bois de deux à quatre pouces d'épaisseur sur un pied et plus de largeur.

*Plate-forme de comble.* C'est une pièce que l'on pose sur la tête d'un mur pour recevoir le pied des chevrons. ( *Voyez Pl. 6 , 7 , 8 et 9<sup>e</sup>.* )

*Plate-forme de fondation.* C'est la réunion , par des barres ou entretoises , de deux pièces de bois plates ou carrées qu'on pose sur des racinaux pour asseoir la maçonnerie d'un bâtiment qu'on construit sur un mauvais terrain. ( *V. Pl. 11<sup>e</sup>.* )

**PLOYER.** C'est l'action de désassembler les bois de dessus l'épuration et les empiler avant de les transporter au bâtiment.

**POINÇON.** C'est une pièce de bois posée verticalement qui reçoit l'assemblage du faitage et des arbalétriers d'une ferme d'un comble. ( *V. Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.* )

C'est aussi l'arbre d'une machine , sur lequel elle se meut circulairement , comme l'engin , la grue , etc.

*Poinçons.* Ce sont , dans un cintre , pour la construction d'une

voûte ou d'une arcade , toutes les pièces posées debout dans lesquelles sont assemblées les courbes. ( *V.* Pl. 11<sup>e</sup>. )

**POINTAL.** C'est toute pièce de bois posée debout pour étayer ou soutenir une poutre ou un mur. On dit aussi *étai*.

C'est aussi une pièce de bois posée debout sur des vérins , propre à relever quelque ferme de charpente , une travée de plancher , ou à remettre d'aplomb un pan de bois.

**POINTAUX.** On nomme ainsi toutes pièces de bois courbes qui , dans un cintre d'arcade , soutiennent les couchis. ( *V.* Pl. 12<sup>e</sup>. )

**POITRAIL.** C'est une pièce de bois posée sur des pieds droits ou jambes étrières , et destinée à porter un mur de face ou un pan de bois. ( *V.* Pl. 2 et 14<sup>e</sup>. )

*Poitrail armé.* ( *V.* Poutre. )

**PONT.** C'est un ouvrage construit sur une rivière , un canal , pour servir de passage.

**PONTCEAU.** Petit pont d'une seule arche construit sur une rivière , un ruisseau ou un canal.

**PORTÉE.** Il se dit du bout d'une pièce qui est scellé dans un mur , ou qui porte sur une sablière , ou d'un bout d'une solive sur une poutre. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. , 2 , 3 , 4 et 5<sup>e</sup>. )

**PORTER.** Ce mot exprime la longueur ou la largeur d'une pièce ; on dit qu'elle *porte* tant de long et a tant de large.

*Porter de fond.* Il se dit de toutes pièces posées sur le sol et perpendiculairement.

**POSER** C'est l'action de mettre le bois en place.

*Poser de champ.* C'est mettre une pièce sur la face la plus étroite ; et c'est ce qu'on appelle *sur son fort*.

*Poser de plat.* C'est le contraire de *poser sur champ*.

*Poser en décharge.* C'est mettre une pièce obliquement pour arc-bouter ou contre-venter , comme dans les chevalements , les pans de bois , etc.

**POTEAU.** On nomme ainsi toute pièce de bois posée debout , de quelque grosseur qu'elle soit : ces poteaux prennent différens noms , suivant leur usage ou leur position.

*Poteau ou pied cornier.* C'est celui qui forme le côté d'un pan de bois ou l'encoignure de deux pans de bois, dans lequel sont assemblées les sablières de chaque étage. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

*Poteau de fond.* C'est celui qui, ayant une de ses extrémités posée sur le fondement, monte d'aplomb dans toute la hauteur d'un bâtiment; c'est aussi, dans un pan de bois ou dans une cloison, le poteau dans lequel sont assemblées les sablières. (Voyez Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

*Poteau d'huisserie.* (V. Huisserie.)

*Poteau de lucarne.* C'est celui qui forme un des côtés de la baie d'une lucarne, et qui porte le chapeau. (V. Pl. 8 et 9<sup>e</sup>.)

*Poteau d'écurie.* C'est une pièce de bois ronde d'environ 4° de diamètre, servant à soutenir les barres de séparation entre les chevaux ou à recevoir l'assemblage des stalles.

*Poteau de remplissage.* C'est, dans un pan de bois, celui qui, au lieu de recevoir le tenon des sablières, est posé entre chacune d'elles, et y est assemblé. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2 et 3<sup>e</sup>.)

*Poteau en décharge.* C'est un poteau de pan de bois qui est posé obliquement entre deux autres. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Poteau refeillé.* C'est, dans un pan de bois, le poteau qui forme le côté d'une baie et qui a une feuillure. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

*Poteau de cintre.* C'est le nom de la pièce posée debout portant l'entrait. (V. Pl. 11<sup>e</sup>.)

**POTELET D'APPUI ET DE LINTEAU.** Petit poteau dans les pans de bois et cloisons, avec lesquels on garnit le dessous des appuis de croisées et le dessus des linteaux de porte. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2, 3 et 11<sup>e</sup>.)

*Potelet de chambrée.* Ce sont de petits poteaux qui ont la hauteur des solives, et qui sont placés entre les deux sablières au droit de l'épaisseur des planchers. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**POTENCE.** Pièce debout couverte d'une semelle ou chapeau, et soutenue par un ou deux liens ou contre-fiches, servant à supporter le bout d'une poutre, d'une solive.

**POUTRE.** On nomme ainsi une pièce de bois qui a plus de douze pouces d'équarrissage, et qui sert à porter les travées des planchers. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Poutre armée.* C'est celle sur laquelle on a assemblé deux décharges ou lambourdes en about avec une clef ; le tout retenu avec des liens de fer.

*Poutre armée.* C'est celle dans laquelle, pour lui donner plus de force, on a rapporté et embrevé, après l'avoir refendue en deux parties, une lambourde posée obliquement en about et boulonnée. ( *V. Pl. 14<sup>e</sup>.* )

**POUTRELLE.** Petite pièce de bois qui a moins de douze pouces. On la nomme aussi *filet*.

## Q.

**QUART DE ROND.** Moulure que l'on pousse sur le devant des marches et sur les arêtes des limons d'un escalier.

**QUARTIER TOURNANT.** C'est, dans un escalier, la partie du limon qui est cintrée en plan, ainsi que les marches qui y sont assemblées. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**QUEUE.** Il se dit, dans une marche tournante, de la partie la plus large du giron.

*Queue d'aronde.* ( *V. Assemblage.* )

*Queue de paon.* Nom qu'on donne aux assemblages ou compartimens circulaires qui vont en s'élargissant depuis le centre jusqu'à la circonférence ; telles sont les enrayures d'une tour.

## R.

**RABOTEUR.** C'est le nom que l'on donne à l'ouvrier qui finit les marches et limons des escaliers, et qui pousse les moulures.

**RACINAL.** C'est une pièce de bois assemblée ou attachée sur la

tête des pilots d'une fondation, et sur laquelle on pose ensuite les plates-formes ; c'est aussi la même pièce de bois qu'on pose en travers sous les plates-formes lorsqu'il n'y a pas de pilot. (*Voyez Pl. 11<sup>e</sup>.*)

*Racinal de comble.* C'est une espèce de corbeau posé sur une console, au haut d'un mur ou d'un pan de bois, portant en encorbellement le pied d'une ferme.

*Racinal d'écurie.* C'est une pièce de bois debout scellée en terre, et dans les côtés de laquelle sont assemblés les madriers formant le devant de la mangeoire. (*V. Pl. 11<sup>e</sup>.*)

*Racinal de grue.* Pièce de bois qui, avec plusieurs autres semblables croisées ensemble, forment l'empatement d'une grue, et dans lesquelles sont assemblés les liens en contre-fiches.

**RADEAU.** Assemblage de plusieurs pièces de bois plates, formant un plancher, dont on se sert pour passer de petites rivières.

**RADIER.** C'est un plancher compris entre les piles et les culées d'un pont, ou entre les bajoyers d'une écluse, sur lequel l'eau coule, et que l'on pratique pour empêcher que la force du courant ne dégrade les fondemens des piles, des culées, etc.

**RAINETTE.** Instrument de fer dont une extrémité aplatie et recourbée sert à tracer sur le bois, et dont l'autre extrémité plate et percée de plusieurs petites fentes, sert à donner de la voie aux scies.

**RAISON.** Mettre les pièces de bois en leur raison. (*V. Appareiller.*)

**RAMÉNERET.** (*Trait.*) C'est, avec le cordeau, prendre la longueur des arétiens.

**RAMPANT.** Il se dit de tout ce qui n'est pas de niveau. On dit un *limon rampant*.

**RAMPE.** C'est, dans un escalier, une suite de marches d'un palier à un autre, soit en ligne droite, soit en ligne courbe. On dit aussi *révolution*.

**RANCHE.** Les ranches sont des chevilles de bois qui servent d'échelons, et dont l'échelier d'une grue est garni.

**RANCHER** ou **ÉCHELIER**. C'est une longue pièce de bois traversée de ranches, que l'on pose en arc-boutant, servant à monter au haut d'une grue ou d'un engin.

**RATELIER**. C'est, dans une écurie, une espèce de balustrade formée de traverses et de roulons. ( *V. Pl. 11<sup>e</sup>.* )

**RECEPER**. Couper le superflu d'un pilot après qu'il a été battu ; supprimer ce qui reste hors de terre.

**RECHAUSSER**. C'est mettre des dents à une roue de machine, à un rouet ou un hérisson de moulin.

**REFAIT**. ( *V. Bois.* )

**REFENDRE**. C'est débiter des pièces en d'autres plus petites ; comme d'une poutre en faire des plate-formes, d'une solive en faire des chevrons. On dit aussi *scier*.

**REFUITE**. On nomme ainsi l'excès de profondeur d'une mortaise pour la longueur du tenon qui doit y entrer afin de pouvoir l'y revêtir.

**REFUS**. Il se dit des pieux ou pilotis qui ne s'enfoncent plus en terre par les coups du mouton.

**REEMPLISSAGE**. ( *V. Poteau et solive.* )

**RENFORT**. C'est une espèce d'épaulement qu'on observe au collet d'un tenon et à la contre-partie sur une des arêtes de la mortaise. ( *V. Assemblage et Pl. 14<sup>e</sup>.* )

**RENTON**. (Ancien terme.) C'est le joint en coupe oblique de deux pièces de bois de même espèce sur une même ligne ; tel est un cours de panne, de sablière, etc.

**REPOS**. ( *V. Palier.* )

**REPOUSSOIR**. C'est une espèce de cheville de fer qui sert à faire sortir les chevilles des assemblages.

**REVÊTIR**. C'est placer les poteaux et tournisses dans un pan de bois.

**ROGNE**. On nomme ainsi la mousse qui vient sur le bois et qui le gâte.

**ROSSIGNOL**. C'est un petit morceau de bois taillé en coin, dont

on se sert pour remplir l'excès d'une mortaise trop longue et faire serrer le tenon qui s'y rapporte.

**ROUAGE.** C'est la partie d'une machine qui consiste en roues.

**ROUANNE.** Instrument ressemblant à un compas ; il sert à marquer les bois.

**ROUANNETTE.** Petit outil de fer rond, aplati par un bout et partagé en deux dents fort pointues, avec lequel on trace des ronds pour signer ou marquer les bois.

**ROUET.** C'est la réunion de plusieurs pièces assemblées à queue d'aronde et circulaire en dedans, qu'on pose sur le bon fonds pour recevoir le mur d'un puits.

C'est aussi l'enrayure de charpente, ronde ou à pans, d'une flèche de clocher ou de la lanterne d'un dôme.

C'est encore une roue garnie de dents, placée sur l'arbre d'un moulin, laquelle engraine avec les fuseaux de la lanterne.

**ROULÉ.** (V. Bois.)

**ROULEAU.** Pièce de bois de forme cylindrique que l'on met sous de grosses pièces de bois pour en faciliter le déplacement.

*Rouleau sans fin.* On nomme ainsi un châssis sous lequel sont deux rouleaux qui tournent dans des entailles, et au bout desquels sont pratiquées des mortaises pour les faire tourner par le moyen des leviers. On s'en sert pour conduire de grands fardeaux d'un lieu à un autre, ou pour les élever.

**ROULON.** Morceau de bois rond dont on garni les râteliers des écuries. (V. P. 11<sup>e</sup>.)

## S.

**SABLIÈRES.** Ce sont les pièces couchées horizontalement à chaque étage, et haut et bas d'un pan de bois, dans lesquelles sont assemblés les poteaux, décharges et tournisses. On donne le nom de *sablière haute* à celle du haut de chaque étage, et *sablière basse* à celle qui porte sur les parpaings. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2 et 3<sup>e</sup>.)

C'est aussi le nom des pièces sous le plancher d'un pont de bois.

*Sablière de chambrée.* C'est la sablière basse de chaque étage, d'un pan de bois ou cloison, au-dessous de laquelle sont les abouts des solives. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 2 et 3<sup>e</sup>.)

*Sablière.* C'est aussi le nom d'une pièce soutenue par des corbeaux de pierre ou de fer, le long d'un mur ou le long d'une poutre servant à porter l'about des solives. (V. Lambourde.)

*Sablière d'égout.* C'est une pièce placée au-dessus de l'entrée d'une remise, et supportée par des poteaux. (V. Pl. 8 et 11<sup>e</sup>.)

*Sablière de jouée.* C'est, à une lucarne, la sablière au retour du chapeau, dans laquelle sont assemblées les tournisses. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Sablière de ferme.* (V. Solive.)

**SABOT.** C'est, à une marche palière, la partie en saillie qui est prise dans la masse du bois ou qui y est rapportée, et qui, faisant partie de la courbure de l'échiffre, reçoit aussi l'assemblage des deux limons. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**SAIN.** (V. Bois.)

**SAPINE.** C'est toute pièce de bois de sapin en grume dont on se sert dans les travaux pour faire de grands échafauds, ou qui, étant refendue, sert à faire des combles et des planchers d'une grande étendue.

**SAUTERELLE.** C'est le nom de la fausse équerre mobile.

**SCELLEMENT.** (V. Portée et Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

**SCIAGE.** (V. Bois.)

**SCIE.** Lame d'acier ou d'étoffe, dentelée, ajustée dans une monture, servant à débiter les gros bois et à les couper de longueur.

*Scie passe-partout.* C'est celle qui n'est point montée sur un châssis, mais qui porte à chaque bout un œil dans lequel on met un morceau de bois rond servant de manche. On en fait usage pour couper les grosses pièces en travers et les arbres en grume; elle sert aussi dans certains endroits où l'on ne pourrait pas passer une scie avec sa monture.

**Scie à manche.** Couteau de scie ou sciote : elle sert à tailler les tenons.

**SCIEUR DE LONG.** C'est le nom de l'ouvrier qui scie des poutres pour en faire des solives , ou bien des solives pour en faire des chevrons.

**SELLETTE.** Pièce de bois en manière de moise , arrondie par les bouts , qui , accolant l'arbre d'un engin , sert avec deux liens à porter le fauconneau.

**SEMELLE.** Pièce courte et méplate que l'on met sous le pied d'un pointal , d'un chevalement. On la nomme le plus souvent *couchis*.

C'est aussi une pièce de bois méplate qu'on rapporte sous une autre pour la renforcer , comme sous une poutrelle , une sablière , etc.

**Semelle trainante.** C'est une pièce de bois méplate , posée au niveau d'un plancher de comble , dans le bout de laquelle est assemblé le bas d'un arbalétier de demi-ferme , de croupe ou d'arétier. ( V. Pl. 6 et 7<sup>e</sup>.)

**SEUIL D'ÉCLUSE.** C'est une pièce posée au fond de l'eau en travers d'une écluse ou d'un pertuis , entre les bajoyers , pour appuyer par le bas les portes ou les aiguilles.

**Seuil de pont-levis.** C'est la grosse pièce portant feuillure , qui reçoit l'extrémité du pont lorsqu'il est fermé.

**SIGNER.** C'est marquer les bois avec la rouanette pour les appareiller lors du *levage*.

**SIMBLO OU SIMBLEAU.** C'est le nom du cordeau ou de la ficelle dont on se sert pour tracer une circonférence lorsque sa grandeur surpasse la portée d'un compas.

**SINGE.** Machine composée de deux chevalets et d'un treuil , faite pour enlever de petits fardeaux.

**SOLE.** ( Terme ancien. ) ( V. Sablière. )

**Soles.** On appelle ainsi toutes les pièces de bois posées de plat , qui servent à faire les empattemens des machines , comme des

grues , des engins. On les nomme *racinaux* quand , au lieu d'être plates , elles sont de bois carré.

**SOLIVE.** C'est le nom des pièces qui servent à former les planchers , en les posant sur des poutres , sur des sablières , ou en les scellant de chaque bout dans les murs. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

*Solive d'enchevêtrement.* C'est celle dans laquelle le chevêtre est assemblé. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

*Solive d'enchevêtrement boîteuse.* C'est celle qui , d'un bout est assemblée dans un chevêtre , et qui , de l'autre , est scellée dans le mur. ( *V.* Pl. 4 et 5<sup>e</sup>. )

*Solive de remplissage.* C'est une solive qui est assemblée d'un bout , ou de tous les deux , dans un chevêtre. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

*Solive de ferme.* C'est celle sur laquelle les arbalétriers d'une ferme sont assemblés. ( *V.* Pl. 6<sup>e</sup>. )

*Solive de brin.* On nomme ainsi celle qui est de toute la grosseur d'un arbre.

*Solive de sciage.* C'est celle qui est débitée dans une plus forte pièce.

**SOLIVEAU.** Petite solive assemblée entre un ou deux chevêtres ou linçoirs , et qui remplit l'espace vide à côté d'un passage de cheminée. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

*Soliveau en empanon.* Petite solive dans un plancher en enrayure , qui est assemblée obliquement à l'un de ses bouts ou à tous deux. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

**SOMMIER.** C'est une forte pièce portée par deux poteaux ou pieds-droits ; c'est , pour un pont en bois , la traverse passant sur la tête des pieux.

**SONNETTE.** Machine composée de deux montans , avec contre-fiche et un rancher , assemblés dans une sole et une fourchette ; par le haut sont deux poulies , dans lesquelles passent deux cordages attachés à un billot appelé mouton , servant à frapper sur la tête des pilotes qu'on veut enfoncer en terre.

**SOUILLARD OU SEUILLARD.** Pièce assemblée sur des pieux ou pilotes que l'on pose au-devant des glacis qui sont entre les piles

des ponts , ou que l'on pose au devant et au derrière du radier d'un pont , d'une écluse. On appelle encore *souillard* un petit châssis qu'on fait sceller dans les écuries pour contenir les piliers.

**SOUS-FAÎTE.** Pièce d'un comble posée de niveau au-dessous du faite , liée par des croix de Saint-André. ( *V.* Pl. 6<sup>e</sup>.)

**SOUS-CHEVRON.** C'est , dans la charpente d'un dôme ou d'un comble cintré , une pièce de bois dans laquelle sont assemblés deux chevrons courbes.

## T.

**TABLIER.** C'est la partie d'un pont-levis qui s'abaisse pour former le passage.

**TAILLE.** C'est la coupe , la division et l'assemblage des bois pour en former un tout.

**TAILLER.** C'est l'action de couper une pièce de bois suivant les mesures de la place qu'elle doit occuper , et en faire les assemblages.

**TAMPON.** Petit morceau de bois que l'on met pour boucher un trou.

**TARRIÈRE.** Outil de fer de forme cylindrique , de différentes grosseurs et longueurs , au bout duquel est un manche en bois ; l'autre extrémité est faite en forme de cuillère , dont les bords sont tranchans : elle sert à percer les trous et à ébaucher les mortaises.

**TAS.** C'est la place sur laquelle on raccorde , dans le bâtiment , une pièce que l'on pose. On dit *faire une mortaise* , *un tenon* , *un coupement* , *une entaille sur le tas*.

**TASSEAU.** C'est un morceau de bois ayant un tenon passé dans un arbalétier qui sert , avec la chantignole , à soutenir les pannes d'un comble. ( *V.* Pl. 6<sup>e</sup>.)

**TEIGNE.** Espèce de gale qui vient sur l'écorce du bois.

**TENON.** C'est en général l'extrémité d'une pièce taillée et réduite au tiers de sa grosseur , propre à entrer dans une mortaise.

**Tenon à renfort.** C'est celui auquel on a conservé un épaulement à son collet, et qui se fait à l'about des grosses pièces. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**Tenon en about.** C'est, dans un assemblage à onglet ou en fausse coupe, celui dont l'about est coupé parallèlement à la pente du joint. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**Tenon à queue d'aronde.** C'est celui dont l'about est plus large que le décolement. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**TÊTE DE CHEVALEMENT.** C'est la pièce de bois posée horizontalement sur deux étais pour porter un mur, un plancher, un pan de bois chevalé. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

**Tête de cabestan.** On nomme ainsi la partie de l'axe qui est percée de mortaises pour le faire mouvoir.

**TIRANT.** C'est une pièce aux extrémités de laquelle sont attachés des tirans de fer pour recevoir des ancrs, elle est posée d'équerre sur deux murs pour en empêcher l'écartement. On le nomme aussi *entrait*. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**TIRE-BOUCLERS.** Outil qui sert à dégauchir le dedans des mortaises.

**TORTILLER.** Il se dit de l'action d'ouvrir une mortaise avec le laceret ou la tarrière.

**TOUR ou TREUIL.** C'est un gros cylindre sur lequel la corde se roule, adapté à des machines propres à élever des fardeaux, et que l'on fait mouvoir avec une roue ou des leviers.

**TOURNISSE.** Ce sont de petits poteaux de remplissage coupés obliquement d'un bout, et qui, dans un pan de bois ou une cloison, sont posés au-dessous et au-dessus des décharges. (Voyez Pl. 1<sup>re</sup>, 2 et 3<sup>e</sup>.)

**Tournisse de lucarne.** Petits poteaux qui forment le remplissage des deux jouées. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**TRACER.** C'est marquer en grand sur l'épure un ouvrage d'assemblage.

**TRACERET.** Outil de fer pointu , long de sept à huit pouces , qui sert à piquer le bois.

**TRANCHANT.** On nomme ainsi la partie la plus déliée d'une cognée.

**TRAVÉE.** Il se dit d'un rang de solives posées entre les deux poutres d'un plancher ou entre deux murs. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Travée de comble.* C'est l'espace entre deux fermes ou entre une ferme ou un mur de pignon.

*Travée de pont.* C'est la partie du plancher entre deux files de pieux , formée de poutrelles , contre-fiches et de madriers.

**TRAVERSINE.** Espèce de solive qu'on entaille dans les pilots , dans la formation d'un radier d'écluse ; ce sont aussi les traverses d'un grillage. ( *V. Pl. 13<sup>e</sup>.* )

**TRAVON.** Pièce de bois qui traverse la largeur d'un pont , servant de chapeau aux files de pieux , et qui porte les poutrelles des travées.

**TRÉTEAU.** Espèce de chevalet sur lequel on place les pièces pour les débiter en long.

**TRINGLER.** ( *V. Cingler.* )

**TRONCHE.** Il se dit d'un bout d'une grosse pièce propre à faire une courbe rampante d'escalier.

**TROUSSE.** Cordage de moyenne grosseur dont on se sert pour lever ensemble de petites pièces de bois.

**TYMPAN.** C'est , dans une machine , une roue creuse dans laquelle un ou plusieurs hommes marchent pour la faire tourner.

## V.

**VANNE.** C'est une espèce de porte mobile , verticalement posée entre deux coulisses , servant à retenir et lâcher les eaux d'une écluse , d'un étang.

**VANTILLER.** C'est garnir de madriers , de dosses , une vanne , pour retenir l'eau.

**VEAU.** C'est un morceau de bois enlevé avec la scie du dedans d'une courbe droite ou rampante.

**VERBOQUET.** Nom des cordages servant à lier les pièces au cable d'un engin.

**VÉRIN.** Machine composée de deux forts madriers, de deux grosses vis en bois qui traversent l'un d'eux, et d'un pointal enté dans le milieu de ces mêmes madriers. On s'en sert à élever des grosses pièces dans les voitures, ainsi qu'à remettre aplomb des jambages, des cloisons, des pans de bois, de niveau des planchers, etc.

**VIDE.** Espace que l'on observe entre des poteaux de cloison ou solive de plancher. On dit que des poteaux ou solives sont espacés *tant pleins que vides*.

**VINDAS.** ( *V.* Cabestan. )

**VIVE-ARÊTE.** Ce sont des pièces de bois refaites ou dressées à la besaigué, dont les angles sont aigus.

**VOIE.** C'est l'ouverture que fait la scie dans la pièce que l'on débite en long.

**VOLUTE.** C'est le nom que l'on donne à la partie ronde du bas d'un limon d'escalier, sur laquelle pose le pilastre de la rampe en fer. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>. )

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA COUVERTURE.

---

### A.

**A**BOUT. (V. Remanier.)

**AIGUILLE** ou **POINÇON**. C'est la partie qui s'élève de huit à neuf pouces au-dessus du toit, et que l'on revêt d'ardoises ou de plomb. On la nomme aussi *étai*.

**AILE DE MOUCHE**. Sorte de clou pour attacher la latte.

**AISSAN**. (V. Bardeau.)

**AMORTISSEMENT**. Il se dit de la dernière fatière d'une lucarne qui joint le grand comble, et qui est coupée angulairement. (Voyez Pl. 4. et 5<sup>e</sup>.)

**APPENTIS**. C'est un comble qui n'est qu'à un égout. (Voyez Pl. 1<sup>re</sup>.)

**APPROCHE** et **CONTRE-APPROCHE**. Nom que l'on donne aux ardoises dont on diminue la largeur, et qui joignent celles formant arêtiers.

**ARDOISE**. Sorte de pierre qui se divise par feuillets minces, et dont on couvre les toits.

**ARMÉE**. Il se dit d'une jouée de lucarne, de l'épaisseur d'un mur de dossier de cheminée, que l'on couvre d'ardoises attachées sur un enduit en plâtre. (V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.)

**ARÊTIER**. C'est l'enduit de plâtre ou de mortier qui se fait sur l'angle saillant d'un arêtier de charpente, pour sceller et couvrir

l'extrémité des portions de tuile qui s'y joignent angulairement. Cette portion angulaire, et qui n'est point enduite lorsque le comble est couvert d'ardoises, porte le même nom ; il en est de même de la table de plomb que l'on rapporte dessus. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 3 et 4<sup>e</sup>.)

ASSEAU, ASSETTE OU HACHETTE. (V. Essette.)

AUGE. Espèce de caisse de bois qui sert à porter le mortier ou à gâcher et porter le plâtre.

## B.

BARDEAUX. Petits morceaux de merrain ou de douves de vieilles futailles, débités en lattes de dix à douze pouces de long sur six à sept de large, dont on se sert pour couvrir les bâtimens peu considérables.

BASCULE. On nomme ainsi un égout qui a le double de la saillie ordinaire. On dit *égout en bascule*. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

BATTELEMENT. C'est la partie basse d'un comble jetant ses eaux dans un chaîneau, ou dans une gouttière derrière une chemisée ; c'est une espèce de petit égout de peu de saillie, composé de deux ardoises ou de deux tuiles. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 3 et 5<sup>e</sup>.)

BAVETTE. Nappe de plomb que l'on place au-devant d'une lucarne ou au devant d'un chaîneau. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 4 et 5<sup>e</sup>.)

BOURRIQUET OU CHAT. Espèce de chevalet léger sur lequel on dépose l'ardoise avant de la mettre en place.

BRANDIR LES CHEVRONS. C'est les affermir, les fixer avec des chevilles de fer.

BRISIS. C'est l'endroit où le vrai comble se joint au faux dans une couverture brisée dite à la mansarde. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

BROCHER. C'est mettre de la tuile en pile sur des lattes entre les chevrons.

## C.

CHANLATTE. Pièce de bois refendue diagonalement d'une arête à l'autre, servant à former les égouts pendans. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**CHAÎNEAU.** Canal couvert en plomb que l'on fait au bas des combles pour en recevoir les eaux et les conduire dans des tuyaux de descente ou dans des gouttières. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 5<sup>e</sup>.*)

*Chaîneau à bavette.* C'est celui qui est placé au bord d'un entablement au-devant duquel est une nappe de plomb que l'on nomme *bavette*. (*V. Pl. 5<sup>e</sup>.*)

**CHEVALET.** Petit comble de forme triangulaire, qui a lieu derrière une lucarne, un fronton, une souche de cheminée. (*Voyez Pl. 5<sup>e</sup>.*)

**CHEVRON.** Pièce de charpente sur laquelle on attache la latte ou la volige. (*V. Pl. 2, 3, 4 et 6<sup>e</sup>.*)

**CLAIRE-VOIE (Couvrir à).** C'est laisser entre chaque tuile la distance du tiers de sa largeur.

**COMBLE.** Synonyme de toit. (*V. Toit.*)

**CONTRE-ARÊTIER.** C'est le nom de l'ardoise qui précède celle qui est coupée obliquement pour former l'arêtier. (*V. Pl. 4<sup>e</sup>.*)

**CONTRE-LATTE.** Tringle de bois, longue et mince, qu'on attachait contre les lattes, entre les chevrons et à l'intérieur du comble : les unes étaient de fente et servaient à la tuile ; les autres étaient de sciage et servaient à l'ardoise. L'une et l'autre ne sont plus en usage.

**COUSSINET.** C'est un rouleau de paille nattée que l'on attache sous les échelles, pour les empêcher de glisser et de casser les tuiles ou les ardoises sur lesquelles elles sont posées.

**COUVERTURE.** Elle se fait avec de la tuile, de l'ardoise, du plomb, du cuivre, de la tôle, du bardeau ou petites planches minces et étroites, du chaume, du jonc, du roseau, etc.

**COYAUX.** Petits bouts de chevrons que l'on cloue à l'extrémité de ceux qui posent sur l'entablement, pour adoucir la pente du comble et donner la saillie nécessaire à l'égout. (*V. Pl. 6<sup>e</sup>.*)

**CRÊTE.** C'est le scellement en plâtre ou en mortier que l'on fait sur les faîtières, et qui les lie les unes aux autres. (*V. Pl. 2 et 4<sup>e</sup>.*)

**CROCHET DE TUILE.** C'est une petite éminence que l'on fait à l'extrémité de chaque tuile pour l'arrêter sur la latte. (*V. Pl. 2<sup>e</sup>.*)

**CROSSETTE.** Ce sont les plâtres que l'on fait de chaque côté et en avant d'une lucarne à la capucine, devant laquelle passe ou non

l'entablement, ou bien à l'extrémité d'un solin, au bas d'un tuyau de cheminée; ce sont aussi les deux espèces de tasseaux sous une vue de faîtière. (*V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.*)

**CROUPE.** C'est la partie d'un comble qui couvre le mur de pignon d'un édifice, et qui est terminée par deux arêtiers. (*Voy. Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.*)

*Croupe (Demi-).* C'est la partie du toit formant le retour d'un comble en appentis. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

## D.

**DÉFENSE.** C'est le nom d'une corde à laquelle on s'attache pour monter sur des combles roides, ou au bout de laquelle on suspend une latte qui pend sur la voie publique.

**DÉPECÉ.** On dit qu'une tuile est dépecée lorsqu'elle est échancrée.

**DEVERS.** On nomme ainsi la pente en plâtre que l'on fait sous la tuile et sous l'ardoise des solins et des ruellées, pour renvoyer l'eau sur le toit. (*V. Pl. 4 et 6<sup>e</sup>.*)

**DÉVIRURE** ou plutôt **DÉRIVURE.** C'est, à l'extrémité d'un comble isolé, couvert en ardoises, la coupe de l'ardoise et le filet en plâtre que l'on fait sur le mur de pignon. C'est ce que l'on nomme *ruellée* dans un comble couvert en tuile. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>, 4, 5 et 6<sup>e</sup>.*)

On nomme aussi *dérivure* toute autre coupe parallèle à la longueur de l'ardoise ou perpendiculaire; telles sont celles qui sont le long d'un châssis en tabatière, d'une nappe de plomb, etc. (*Voy. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

**DOUBLIS.** C'est, dans un égout ou dans un batellement, le second rang de tuiles ou d'ardoises faisant partie de cet égout. Ce rang n'est ordinairement fait qu'avec des demi-tuiles ou pièces. (*V. Pl. 5 et 6<sup>e</sup>.*)

## E.

**ÉCAILLE.** C'est le nom des ardoises étroites et arrondies dans le bout de la partie visible servant à la couverture des dômes.

**ÉCHANDOLE ; AISSAN, OU AISSIS.** (V. Bardeau.)

**ÉCHENAL ; ÉCHENEAU OU ÉCHENET.** (V. Gouttière.)

**ÉGOUT.** C'est le bord saillant d'une lucarne, la saillie d'un toit dans un chaîneau, ou celle au-delà d'une corniche ou entablement. Il y a des égouts simples, dits *retroussés* ou *ordinaires* ; ceux-ci ne sont faits que de deux ou de trois tuiles, et d'autres que l'on nomme *doubles* ou en *bascule*, parce qu'ils sont faits de cinq tuiles, dont deux sont posées en retraite sous les autres. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. , 3, 4, 5 et 6<sup>e</sup>.)

**Égout pendant.** C'est celui qui est en saillie et en' contre-bas d'un mur sans entablement, et qui est supporté par une chanlatte. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**Égout de brisis.** C'est celui du vrai comble au-dessus du comble à la mansarde. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**EMBARDELLEMENT.** C'est le nom du dernier rang d'ardoises qui, joignant l'égout de brisis en haut d'une mansarde, est taillé en pointe par le bas, et cloué par le haut au lieu d'être scellé.

**EMBARURE.** C'est le filet en plâtre que l'on fait au bas et de chaque côté des faitières pour boucher le vide entr'elles et les tuiles. (V. Pl. 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

**EMBASE.** C'est une bande de plomb que l'on place au bas d'un arétier d'un comble en ardoise. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**ENCLUME.** Outil en fer sur lequel les couvreurs coupent l'ardoise avant de la clouer.

**ENFAÎTEAU.** Tuile creuse, plus large et plus évasée à un bout qu'à l'autre, qu'on nomme aussi à cause de sa forme, *oreille de chat*, et qui sert à des vues de faitières.

**ENFAÏTER.** C'est poser les tuiles faitières et les sceller par des crêtes et embarures de plâtre ou de mortier, sur le faite d'une couverture de tuiles ou d'ardoises.

**ENGRAVER.** C'est entailler une bande de plomb sur une gouttière en bois ; on rapporte sous ladite bande du linge graissé de suif, et on l'arrête avec grand nombre de clous. On engrave aussi les bords d'une bavette de plomb au pied des poteaux d'une lucarne. (Voy. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.)

**ENGRAVURE.** C'est une nappe de plomb clouée en son pourtour

sur la jonction de deux gouttières en bois, faisant le service d'un chaîneau, pour empêcher l'eau d'entrer dans ce joint.

**ESSETTE.** Espèce de marteau dont la tête est courbée en portion de cercle. Il porte d'un côté un tranchant pour couper les lattes, et de l'autre une surface plate pour les attacher.

**ÉVENTAIL.** C'est la petite partie de couverture cintrée qui couronne le haut d'une lucarne à fronton ou d'une lucarne à cheval. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

## F.

**FAÏTE OU FAÏTAGE.** C'est l'arête, par le haut d'un comble, que forme la réunion de deux toits : elle est couverte de faïtières ou d'une nappe de plomb. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2, 3, 4, 5 et 6<sup>e</sup>.)

**FAÏTIÈRE.** Espèce de tuile courbée en portion de cercle, dont on se sert pour couvrir le haut des couvertures en tuiles, et souvent celles en ardoises. (V. Pl. 2 et 6<sup>e</sup>.)

**FÈCINE OU FACINE.** (V. Coussinet.)

**FILET.** C'est un petit solin de plâtre ou de mortier qui sert à sceller le dernier rang de tuiles ou d'ardoises par le haut d'un appentis, au-devant d'une souche de cheminée, ou sous un égout de brisis. On nomme ainsi généralement toute partie de plâtre qui sert à sceller le haut des tuiles ou des ardoises. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 3, 4 et 5<sup>e</sup>.)

**FLÈCHE.** C'est la couverture pyramidale de la tour ou de la cage d'un clocher.

**FOURCHETTE OU REPRISE DE NOUE.** C'est l'endroit où les petites noues d'une lucarne se joignent à la pente du comble. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2, 4 et 5<sup>e</sup>.)

**FOURER.** C'est garnir de plâtre et de tuileau le dessous des faïtières pour les affermir. (V. Pl. 2 et 6<sup>e</sup>.)

## G.

**GARNIR.** (V. Fourer.)

**GIRONNÉS.** On nomme ainsi les tuiles et les ardoises qui sont

plus étroites par un bout que par l'autre. On *gironne* les tuiles ou les ardoises pour couvrir des combles en pyramides.

**GLACIS.** Il se dit de l'enduit que l'on fait sur la volige ou sur un lattis jointif pour recevoir le plomb d'un faitage, d'un arétier, ou bien sur les coyaux au bas d'un comble pour lui donner plus de pente. (V. Pl. 2, 4 et 6<sup>e</sup>.)

*Glacis pour solin, ruellée.* (V. Parement.)

**GOUTTIÈRE.** C'est un canal fait dans une pièce de bois de charpente refendue diagonalement et creusée en angle droit, ou bien fait avec une nappe de plomb que l'on place sous un batellement, derrière une cheminée ou derrière une lucarne, pour recevoir les eaux des parties de comble supérieures et les jeter sur les parties inférieures. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 3<sup>e</sup>.)

## J.

**JOINTIF.** Il se dit d'un lattis dont les voliges sont placées sans laisser de vides entr'elles.

**JOUÉE.** Ce sont les deux côtés d'une lucarne, et que l'on revêt quelquefois en ardoises. (V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.)

## L.

**LATTE.** Morceau de bois de chêne refendu suivant son fil, qu'on façonne dans les forêts et qui sert pour les couvertures en tuiles; il a quatre pieds de long, douze à dix-huit lignes de largeur, et deux à trois lignes d'épaisseur. (V. Pl. 2 et 4<sup>e</sup>.)

**LIAISONNER.** C'est clouer les lattes ou les voliges de manière qu'elles n'aboutissent pas toutes sur le même chevron.

*Liaisonner.* C'est aussi poser les tuiles ou les ardoises de manière que le milieu de celles supérieures se trouve au droit de la rive de celles inférieures.

**LIGNOLET.** Dans les faitages couverts en ardoises, on appelle ainsi la pose en saillie du dernier rang d'ardoises d'un côté du comble, sur le côté qui lui est opposé.

**LONG PAN.** C'est le côté le plus long d'un comble, d'une lucarne : (V. Pl. 1<sup>re</sup>. ; 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

**LUCARNE.** On nomme ainsi toute baie ouverte dans un comble pour donner du jour aux chambres en galetas et greniers qui y sont pratiqués. Leurs différentes façons déterminent leur nom.

*Lucarne flamande* ou à *chevalet*. C'est celle qui a deux longs pans sans croupe sur le devant.

*Lucarne à la capucine*. C'est la même que la précédente, mais avec une croupe ou chapeau sur le devant. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 4<sup>e</sup>.)

*Lucarne à fourrage*. C'est une grande lucarne à la capucine. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Lucarne à fronton*. Celle-ci se fait dans les combles à la mansarde ; son chapeau est cintré et couvert en plomb, en tuiles ou en ardoises. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 5<sup>e</sup>.)

*Lucarne à éventail*. C'est une lucarne à chevalet ou à fronton, et qui est couronnée d'un petit égout circulaire que l'on nomme *éventail*. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

*Lucarne à demoiselle* dite *chien assis*. C'est une petite lucarne qui se fait au milieu du toit dont le comble est élevé obliquement : elle diffère d'une autre espèce de lucarne que l'on nomme *rampante*, en ce que le comble de celle-ci est dans une direction opposée, c'est-à-dire qu'il suit la pente du vrai comble. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

## M.

**MANIER ABOUT.** (V. Remanier.)

**MANSARDE** (Comble à la). C'est un comble brisé. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**MARTEAU.** Outil carré par la tête, pointu par la panne, et qui a un manche de fer plat avec un biseau des deux côtés. Il sert à tailler et à attacher l'ardoise.

**MARTELET.** C'est un petit marteau à tête carrée et à panne de travers. Celui-ci sert à écorner et à tailler la tuile, suivant le besoin.

## N.

**NIGOTEAU.** C'est le quart d'une tuile, que l'on place le long d'un solin ou d'une ruellée.

**NOQUET.** Petit morceau de plomb de la forme d'une ardoise, plié et attaché sur le lattis au long des jouées de lucarne, au pourtour des châssis en tabatière, ou dans les angles rentrant des couvertures en ardoises. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**NOUE.** C'est l'angle rentrant d'une lucarne avec le grand comble, ou celui que forment deux combles qui se joignent. Lorsque le toit est couvert en tuiles, les noues se couvrent de même, mais lorsque le comble est en ardoises, elles se couvrent en plomb. Il y a des noues à un et à deux tranchis, c'est-à-dire avec une ou deux bordures. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2 et 4<sup>e</sup>.)

**ŒIL DE BEUF.** On nomme ainsi toute baie ronde ou ovale pratiquée dans une couverture ou dans un dôme pour y donner du jour; elle est ordinairement revêtue de plomb. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

## P.

**PAN.** Partie de la couverture d'un édifice dont les plus longs côtés s'appellent *longs pans*.

**PARÈMENT.** Par ce mot on entend tout glacis ou enduit que l'on fait en plâtre ou en mortier sur la volige ou sur le lattis, pour sceller, et quelquefois aussi pour donner du devers aux dernières ardoises ou tuiles qui forment l'extrémité des parties de comble. Ces paremens ont lieu sous un batellement, un arétier, un solin, une ruellée, etc. (V. Pl. 3 et 4<sup>e</sup>.)

**PENTE.** C'est une maçonnerie faite de lattes ou de voliges jointives, enduites de plâtre par dessus, et dressées pour recevoir des nappes de plomb, soit pour chaîneaux, gouttières, noues, etc. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

C'est aussi un massif fait de plâtras et de plâtre dressés dessus pour recevoir la nappe de plomb qui forme chaîneau. V. Pl. 5.

**PIÈCE.** On nomme ainsi toute demi-tuile ou demi-ardoise qu'on emploie aux égouts, batellemens et filets. (V. Pl. 2, 4 et 5<sup>e</sup>.)

**PIED-DROIT.** C'est le nom que l'on donne à un petit bout de gouttière en bois ou en plomb placé au bas d'une aile de mur, derrière une lucarne, une cheminée, un chevalet, enfin dans un angle qui a peu de profondeur. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 3<sup>e</sup>. )

**PLATRE.** Il se dit de tous les solins, filets, arêtiens, ruellés, crêtes, embarures, etc., qui se font sur les couvertures en tuiles ou en ardoises.

**POINTE.** On appelle ainsi l'extrémité d'un comble de bâtiment, de clocher, etc.

**Pointes.** C'est le nom collectif des tuiles formant le premier rang d'un égout en bascule, qui, étant posées diagonalement, présentent des pointes.

**PUREAU.** C'est la partie qui reste visible de chaque ardoise ou de chaque tuile étant posée. On dit d'un comble qu'il a tant de *pureaux* sur sa hauteur, c'est dire le nombre de rangs de tuiles ou d'ardoises dont il est composé.

## R.

**RECHERCHE.** Il se dit de la réparation d'une couverture où l'on met quelques tuiles ou quelques ardoises à la place de celles qui manquent, soit que l'on fasse ou non la réfection des ruellées, solins, arêtiens et autres plâtres dégradés.

**RELATTER.** C'est garnir un comble de lattes neuves après en avoir levé la tuile ou l'ardoise et l'ancien lattis.

**REMANIER à BOUT**, ou simplement **REMANIER.** C'est déposer la couverture en tuiles ou en ardoises, soit pour refaire le lattis pourri, soit pour remettre la couverture de niveau, après avoir dressé et calé les chevrons.

**RESSAUT.** C'est le nom des bourrelets que l'on fait à l'extrémité des nappes de plomb d'un chaîneau.

**RIGOTAU.** Tuile fendue en long qu'on emploie aux solins. ( *Voy.* Tiercine. )

**ROULEAU.** ( *V.* Coussinet. )

**RUELÉE.** Bordure de plâtre ou de mortier que l'on fait à l'extrémité d'un comble isolé et couvert en tuiles. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 6<sup>e</sup>. )

## S.

**SAUTON.** C'est ainsi que l'on nomme une ardoise qu'on est obligé de réduire sur sa largeur pour compléter un rang ou pureau. (*Voy.* Pl. 2, 4 et 6<sup>e</sup>.)

On fait souvent des *sautons* lorsqu'on remploie de la vieille ardoise.

**SOLIN.** C'est le nom qu'on donne aux filets de plâtre ou de mortier qu'on fait le long des murs, des cheminées, des lucarnes, enfin tous les plâtres qui sont parallèles à la longueur de la tuile ou de l'ardoise et qui servent à les sceller; ceux qui sont parallèles à sa largeur se nomment *filets*. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>., 3, 4 et 5<sup>e</sup>.)

**SOUCHE.** Ce sont plusieurs tuyaux de cheminée passant au travers d'un comble. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 3<sup>e</sup>.)

**SOUS-DOUBLIS.** Premier rang de tuiles qu'on pose de niveau pour former un égout.

## T.

**TERRASSE.** C'est la partie de couverture d'un bâtiment, faite en plate-forme, recouverte en plomb.

**TERRASSON.** C'est le nom des petites parties de couverture en plate-forme.

**TIERCINE.** C'est le nom d'une tuile que l'on est obligé de réduire sur sa largeur pour compléter le rang ou pureau près d'un solin ou d'une ruellée. (*V.* Pl. 4 et 6<sup>e</sup>.)

**TIRE-CLOU.** C'est un outil de fer plat, coudé en dessus et dentelé des deux côtés, dont on se sert pour arracher les clous qui retiennent l'ardoise sur la volige.

**TOIT.** Assemblage de tuiles ou d'ardoises servant à couvrir un édifice.

*Toit plat.* Celui qui a peu de pente.

*Toit à deux égouts.* C'est celui dont le faitage est continu d'un pignon à l'autre, et qui, par conséquent, jette l'eau de deux côtés seulement.

*Toit en appentis.* C'est celui qui, étant adossé à un mur, n'a qu'un égout.

*Toit en pavillon.* C'est celui qui a quatre faces triangulaires se réunissant au sommet ou poinçon.

**TORCHON.** ( *V.* Coussinet. )

**TRANCHIS.** Rang d'ardoises ou de tuiles échancrées diagonalement, que l'on pose sur les bords d'une noue ou au bas d'une jouée de lucarne. ( *V.* Pl. 2, 4 et 5<sup>o</sup>. )

**TUILE.** Espèce de planche d'environ six lignes d'épaisseur, servant à couvrir les édifices. Elle est faite d'argile mêlée de terre-glaise pétrie, moulée, séchée, puis cuite dans un four fait exprès. Il y en a de différentes façons, *plate* ou à *crochet*, dont on se sert pour les couvertures ordinaires ; *faitière* ou *courbe*, dont on se sert pour couvrir les faitages ; *flamande*, qui a la forme d'une S, dont on se sert pour les hangards ; *gironnée*, qui a la forme trapèze, dont on se sert pour les toitures ou combles circulaires. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. )

## V.

**VOLICE** ou **VOLIGE.** C'est la latte dont on se sert pour les couvertures en ardoises : elle porte de 4 à 6<sup>o</sup> de large sur 3 à 5 lignes d'épaisseur. Elle est de bois de peuplier ou de maronnier. ( *V.* Pl. 2 et 4<sup>o</sup>. )

**VUE DE FAITIÈRE.** C'est une petite ouverture que l'on pratique sur les toits pour donner du jour aux greniers. Elle est formée d'une faitière soutenue par deux tasseaux en plâtre. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 5<sup>e</sup>. )

---

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA PLOMBERIE.

---

### A.

**AMBOUTIR.** C'est bomber un morceau de plomb et le rendre convexe ; c'est avec ce plomb revêtir une pièce de bois, du plâtre, etc.

**AMORTISSEMENT.** Il se dit de toutes les parties de plomb qui forment ornement et qui couvrent les extrémités d'un comble, ou celles d'une barre de fer au-derrrière des murs ou des tuyaux de cheminée.

**ARDOISE DE PLOMB.** ( *V.* Noquet. )

**ARÊTIER.** C'est le nom de la nappe de plomb qui couvre les angles saillans et de réunion sur la hauteur des pans de comble.

**ARROSOIR.** C'est l'entonnoir avec lequel on arrose le sable du moule à table.

**ATTÈLES.** Ce sont deux morceaux de bois creux qui servent de poignée pour prendre le fer à souder.

**ATTISOIR.** C'est une barre de fer crochue par un bout servant à attiser le feu.

**AUGE.** C'est un vase de potin qui est au haut d'un moule où l'on coule les tables avant de les laminier.

**AVIVER.** C'est blanchir avec de l'étain ou de la soudure, la superficie du plomb après l'avoir grattée, afin que la soudure qu'on veut

ajouter, pour faire le collet au bout d'un tuyau ou la couture sur sa longueur, puisse bien faire corps avec le plomb.

## B.

**BAGUETTES OU BOURRELETS.** Ce sont, aux tables destinées à couvrir une terrasse et autres grandes parties, les remplis que l'on fait sur chacune de leurs rives, pour les joindre sans le secours de la soudure ; remplis que l'on arrondit ensuite sur place avec la batte, pour former ce bourrelet.

**BANDE DE PLOMB.** C'est, en général, le nom d'un morceau de plomb long et étroit que l'on nomme aussi *alaise*.

**BASQUE OU LANUSURE.** Table de plomb qui a la figure d'une basque d'habit, qu'on place dans les couvertures sur l'angle que forme le faitage avec les arêtières en haut de la croupe.

**BATON.** Il sert à labourer le sable sur lequel on coule le plomb en table.

**BATTE.** C'est un morceau de bois grossièrement arrondi, ayant un manche, et servant à frapper sur les outils qui coupent le plomb.

**Batte plate.** C'est un morceau de bois en demi-cylindre, portant un manche, et servant à dresser les tables de plomb, lorsqu'on les pose.

**BAVETTE.** C'est la bande de plomb qui couvre le bord et le devant d'un chéneau, ou celle que l'on pose au-devant d'une lucarne, d'une croisée, d'un châssis en tabatière, etc.

**BLANCHIR.** C'est revêtir le plomb d'une couche d'étain : on dit aussi *étamer*. On blanchit les parties de plomb sur lesquelles on veut faire des soudures.

**BOCARD.** C'est le moulin qui sert à *concasser* ou *bocarder* la mine avant son lavage et sa fusion.

**BOURRÉ.** Il se dit du plomb qui, en le coulant en table, s'arrête sur le sable et forme des marrons.

**BOURRELETS.** Ce sont les bords d'une nappe de plomb roulés, comme cela se pratique pour une cuvette, un chéneau isolé, etc.

**BOURSEAU.** C'est la nappe de plomb couvrant une panne de brisis ou le gros membre rond au faite d'un bâtiment, au-dessous duquel

est une bande que l'on nomme bavette. Le petit membre rond qui est sous la bavette, s'appelle membron.

*Bourseau à battre.* C'est un morceau de bois léger dont on se sert pour faire les bourrelets des cuvettes et autres.

*Bourseau rond.* C'est un morceau de bois, plat d'un côté et arrondi de l'autre, dont on se sert pour battre et arrondir les tables de plomb sur les rondins ou tondius, pour en faire des tuyaux.

**BRASIER.** On en fait deux pour mettre le plomb en fusion ; l'un dessous et l'autre dessus la chaudière, afin d'en accélérer la fonte.

**BRIDE.** ( *V.* Gâche. )

**BRIFIER.** C'est une bande de plomb qui fait partie des enfaitemens.

## C.

**CANON.** ( *V.* Lancier. )

**CENDRÉES.** On nomme ainsi les écumes qu'on enlève de la superficie du plomb pendant sa fusion.

**CHARBON.** On fait usage du charbon embrasé pour revivifier le plomb, en en jetant dans la chaudière pendant sa fusion.

**CHARGER UN CREUSET.** C'est le garnir de charbon et de cendrées.

**CHÂSSIS.** C'est la bordure de la table à couler : elle sert à contenir le sable sur lequel on verse le plomb. Les deux longues pièces du châssis se nomment *éponges* : elles soutiennent le rable à la hauteur convenable pour l'épaisseur qu'on veut donner à la table.

*Châssis du laminoir.* C'est l'endroit où les tables de plomb se laminent. Ce châssis a environ 50 pieds de longueur. Il est couvert de rouleaux mobiles sur leur axe, pour que les tables glissent plus aisément.

**CHAUDIÈRE.** C'est le vase dans lequel on fond le plomb et la soudure.

**CHÉNEAU.** C'est le canal ou gouttière de plomb, dans lequel les eaux des couvertures tombent pour se décharger dans les lanciers, cuvettes ou tuyaux. Les chéneaux que l'on nomme *à bords*, sont ceux qui sont rebordés par l'extrémité ; et ceux *à bavette*, sont ceux qui sont recouverts d'une bande ou alaise de plomb par devant.

x

**CISEAU.** Il sert à gratter le plomb et à enlever les premières écaillures, afin que la soudure y prenne mieux.

**CORDE NOUÉE.** C'est un cable auquel on fait de gros nœuds de dix à douze pouces de distance; les ouvriers montent et se tiennent après ce cable au moyen d'une sellette et de deux étriers, qui ont chacun un crochet que l'on fait entrer dans les nœuds.

**COULER.** Il se dit de l'action de verser le plomb chaud sur une table, sur une pierre ou dans un moule, pour le fabriquer.

**COUTEAU.** Il sert à couper le plomb en table.

**COUTURE.** Il se dit de la manière d'ajuster et avisser les tables sur un comble ou une terrasse sans les souder, en les faisant déborder les unes par dessus les autres, et en les attachant avec des clous, ou même en les posant sans clous.

**CRAPAUDINE.** C'est une plaque de plomb percée de plusieurs trous, que l'on met à l'orifice d'un tuyau dans un chéneau, sur une pierre d'évier ou dans une cuvette, afin que ces tuyaux ne soient point engorgés par les ordures.

**CRASSES ou ÉCUMES.** C'est le nom des parties de plomb qui ont perdu leur phlogistique en fondant; on les tire de la chaudière avec une écumoire, et on les revivifie ensuite au creuset.

**CREUSET.** C'est un fourneau à forge dont on se sert pour raffiner et revivifier les miettes et cendrées de plomb, après les avoir lavées.

**CROUTE D'ÉTAIN.** C'est le nom de la couche d'étain appliquée sur une table de plomb.

**CUILLER.** C'est un ustensile de fer qui a un manche par un bout, et qui est creux par l'autre, dont la profondeur est sphérique. Il en est de trois sortes: l'une sert à puiser le plomb fondu; l'autre qui est percée, sert à écumer le plomb; la troisième est la cuiller à souder: elle sert à fondre la soudure, et quelquefois le plomb.

**CUVETTE.** C'est un vase de plomb, il en est de diverses formes, que l'on met dessous ou à côté des fenêtres à chaque étage des maisons, servant à recevoir l'eau des cuisines ainsi que celle des toits, et à les conduire dans un tuyau de descente.

**CYLINDRES.** Ce sont deux rouleaux de fer fondu d'un pied de

diamètre, dont on fait usage pour laminer les tables, et qui les mordent jusqu'à ce qu'elles soient au point où on les veut.

## D.

**DAUPHIN.** C'est le nom de l'extrémité inférieure d'un tuyau de descente, qui est en fonte et coudé pour renvoyer les eaux.

**DÉBLANCHIR.** C'est ôter la croute d'étain de dessus les tables de plomb.

**DÉBOÎTER.** C'est séparer une partie de tuyau de bois, de grès, de plomb ou de fonte, d'un autre tuyau.

**DÉBORDER.** C'est l'action de rogner les bavures des deux bords d'une table de plomb, avec une plane ou un débordoir rond, pour les dresser et les unir.

**DÉBORDOIR ROND OU PLANE.** C'est un instrument de fer tranchant qui a une poignée de bois à chaque bout; il est fait comme une plane, à l'exception que le fer en est recourbé en demi-cercle, et qu'il sert à couper le bord des tables.

**DÉGRAISSER.** C'est séparer la soudure des parties de plomb où elle est adhérente. Ce travail se fait par plusieurs procédés; l'un d'eux consiste à placer un réchaud rempli de braise sous les tables; il ne fait qu'échauffer le plomb et fait fondre l'étain qui est plus ductible.

**DESCENTE.** On nomme ainsi les tuyaux de plomb dans lesquels tombent les eaux des chéneaux, évier et autres réservoirs.

**DOSSIER.** C'est le derrière d'une cuvette.

## E.

**ÉBARBER.** C'est ôter le sable de dessous les tables avec des brosses avant de les mettre sur le laminoir.

**ÉCAILLER.** C'est nettoyer le plomb avec le grattoir pour le mettre en état de recevoir la soudure. On dit aussi *aviver*.

**ÉCAILLURES.** Ce sont les pellicules de plomb qu'on enlève avec le grattoir ou avec le ciseau.

**ÉCHELLE DE CORDE.** (V. Corde nouée.)

**ÉCUMOIRE.** C'est une poêle percée avec laquelle on écume le plomb.

**ÉGOUT DE PLOMB.** (V. Gouttière.)

**EMBASE.** C'est un bout de table que l'on place au bas d'un arétier de comble couvert en ardoise.

**EMBOÏTER les tuyaux.** C'est les faire entrer l'un dans l'autre. Cette opération suffit pour ceux qui sont posés perpendiculairement ; mais pour ceux posés horizontalement, on les joint par des nœuds de soudure.

**EMPORTE-PIÈCE.** C'est un instrument fait en croissant et taillant, qui sert à mettre à jour les crapaudines des cuvettes, un ajoutoir en plomb, etc.

**ENCHEVAUCHURE.** C'est la jonction à recouvrement d'une nappe de plomb sur une autre, tel que cela se pratique pour les tables d'un chéneau, d'une terrasse.

**ENFAÏTEMENT.** (V. Faïtage.)

**ENGRAVER.** C'est clouer l'extrémité d'une bande de plomb sur une autre ou sur le pied d'un poteau.

**ENGRAVURE.** C'est la jonction à recouvrement d'une nappe de plomb sur une autre que l'on fixe avec nombre de clous, ou bien le bord d'une bavette que l'on attache au-devant d'une lucarne.

**ÉPONGE.** Ce sont les deux bords en longueur qui terminent la table sur laquelle on coule le plomb et sur lesquels pose le rable. Ces bords sont mobiles afin de donner la largeur désirée à chaque table.

**ÉTAIN.** Métal blanc comme l'argent, flexible et mou, qui fait une espèce de cri quand on le plie. C'est le plus léger de tous les métaux ; le plus beau est celui d'Angleterre, connu sous le nom d'*étain de cornouailles* ou *étain à la rose*.

On en distingue encore de quatre autres sortes, qui sont : l'étain à baguette, l'étain de broc, l'étain de plat et l'étain de vaisselle : celui-ci est le plus commun.

**ÉTAMER.** (V. Blanchir.)

**ÉTRIÈRE.** C'est une sorte de courroie à laquelle est ajusté à son extrémité un crochet de fer ; elle sert à passer le pied de l'ouvrier qui travaille à la corde nouée.

## F.

**FAÏTAGE.** C'est la nappe de plomb que l'on place sur le faite d'une couverture et qui recouvre le premier rang d'ardoises.

**FER À SOUDER.** Il y en a de deux sortes : l'une a la tête en forme d'œuf de poule, et sert pour les tuyaux roulés ; l'autre est en cul de poire, et sert pour les réservoirs parce qu'il laisse plus de soudure dans les angles. Ces fers à souder s'appliquent, étant chauds, sur la soudure après les avoir frottés avec de la poix - résine afin qu'ils ne s'étament pas. Ils servent à étendre, à allier et unir la soudure.

**FONTE DU PLOMB.** Elle est très-simple, le plomb étant de tous les métaux le plus facile à mettre en fusion.

**FORGE.** C'est une pierre de liais scellée au niveau du sol, sur laquelle on bat le plomb à froid avec des maillets.

**FORGER LE PLOMB.** C'est le frapper avec des masses pour le condenser et l'affortiorer.

**FOSSE.** C'est une espèce d'auge de maçonnerie faite de grès et de terre franche, dans laquelle on fait fondre le plomb pour en former des tables ou des tuyaux.

**FOSSES.** C'est le nom des deux creux que l'on pratique au fond de la conche de sable du moule ; ils servent à recevoir le surplus du plomb qu'il faut pour couler chaque table que l'on fait descendre avec le rable.

**FOURGON.** C'est une barre de fer crochue servant à attiser le feu.

**FOURNEAU.** C'est le nom commun à trois choses ; savoir, la fosse, la poêle et le fourneau à étamer.

**FUSION.** Il se dit du plomb qui est fondu et prêt à être jeté en moule.

## G.

**GACHE.** Ce sont des crochets de fer qui sont à pointe et qui ont la forme d'un croissant ; ils servent à soutenir les tuyaux de descente. Il en est qui sont faits en fer coulé et à scellement pour le même usage, que l'on nomme *bride*.

**CODET.** C'est une espèce de petite gouttière qu'on joint aux chéneaux pour jeter l'eau lorsqu'il n'y a point de tuyau de descente.

**GOUGE.** C'est un outil de fer taillant fait en croissant et à manche de bois.

**GOUTTIÈRE.** C'est un canal de plomb qui se trouve entre deux combles et qui en reçoit les eaux ; c'est aussi le canal posé en saillie sur un entablement qui reçoit les eaux d'un chéneau et les jette dans la rue.

**GRAISSE.** Elle est en usage et remplace le charbon pour revivifier le plomb.

**GRAISSER.** C'est passer du suif fondu sur le moule à toile, afin que le plomb qu'on y jette y coule plus facilement et ne brûle pas la toile.

On graisse aussi la plane avant de la passer sur la couche de sable afin de le rendre plus lisse.

**GRATTOIR.** C'est un instrument de fer trempé et taillant fait en forme de triangle, avec un manche : il sert à aviver le plomb aux endroits où l'on veut poser la soudure. Il y en a de plusieurs sortes qui servent tous au même usage.

## H.

**HALEMENT.** C'est le nœud ou le lien que l'on fait avec un cordage autour d'une nappe de plomb roulée que l'on veut élever.

**HALER.** C'est châbler et attacher avec une corde, une table, un tuyau ou une hotte en plomb pour l'enlever à l'endroit où elle doit être posée.

**HOTTE.** C'est le nom d'une cuvette recevant les eaux des cuisines ou des combles, et sous laquelle est le tuyau de descente.

## J.

**JARRETIÈRES.** Ce sont les courroies que l'on attache aux jambes lorsqu'on se sert de la corde nouée et de la sellette.

**JÉ ou ROTIN.** C'est une espèce de sonde en jonc dont on se sert pour dégorgier les tuyaux de descente.

## L.

**LABOUR.** C'est l'outil qui sert à remuer le sable du moule à tables après l'avoir arrosé. Il est fait à peu près comme une pèle à bêcher.

**LABOUREUR.** C'est soulever le sable par mottes et mettre le dessus dessous.

**LABOUREUR.** C'est un bâton qui sert aussi à labourer le sable.

**LAISES OU BAVURES.** C'est le nom des bords de chaque table que l'on a coulée, bords que l'on coupe avant de les employer.

**LAMES DE PLOMB.** Il se dit des morceaux de plomb extrêmement minces.

**LAMINER L'ÉTAIN OU LE PLOMB.** C'est le réduire à une moindre épaisseur qu'il avait avant par le secours d'une forte compression.

**LAMINOIR.** C'est la machine sous laquelle on comprime les tables qu'on veut laminer. Il est composé d'un châssis de cinquante pieds, qui est couvert de rouleaux; en outre, de deux cylindres égaux et parallèles et d'un régulateur; quatre chevaux le font aller au moyen d'un rquage qui, par le moyen d'un verrou, fait tourner les cylindres en différens sens, sans que les chevaux changent d'allure.

**LANCIER.** C'est un canal de plomb long de trois à six pieds, recevant les eaux d'un comble, d'une terrasse, et les jetant dans la rue. On le nomme aussi gouttière.

**LANUSURE.** (V. Basque.)

**LAYER.** Il se dit des cendrées de plomb que l'on plonge dans l'eau en les remuant avec une truelle.

**LÉVIER.** C'est une barre de bois qui sert à enlever les tables de dessus le moule après les y avoir coulées.

**LIAISON.** Il se dit de l'alliage de l'étain avec le plomb pour former la soudure.

**LINGOTS.** On donne ce nom au plomb qui sort des lingotières.

**LUNETTE.** C'est une petite fenêtre pratiquée dans les toits, et que l'on couvre en plomb.

## M.

**MAILLET.** C'est une masse de bois, dont un des côtés est plat, et dont l'autre fait un demi-cercle; il sert à battre le plomb par le côté qui est plat.

**MARMITE.** C'est le vase dans lequel on fait fondre la soudure.

**MARRONS.** C'est le nom des tables dont le plomb est coagulé et ramassé en pelotons, ce qui provient de deux causes : ou de ce que le plomb que l'on coule est trop froid, ou de ce qu'il est trop chaud.

**MARTEAU.** Il en est de deux sortes : l'un en fer à manche de bois; l'autre en bois à tête ronde : celui-ci sert à amboutir.

**MASSE.** C'est un gros marteau de bois servant à forger le plomb.

**MEMBRAN OU MEMBRON.** C'est une baguette d'environ douze lignes de diamètre, qui termine ordinairement le bas de la bavette d'un bourseau; c'est aussi la partie de plomb qui couvre la panne séparant le vrai comble du comble de brisis.

**MOUFLETTES.** C'est une poignée mobile composée de deux morceaux de bois creusés en dedans, dont on se sert pour prendre le fer à souder quand on le retire du feu, pour appliquer et étendre la soudure.

**MOULE.** C'est une table forte et longue de dix-huit pieds, et quelquefois plus, et de trois à quatre pieds de largeur, avec des rebords nommés *éponges*, de huit à quatorze pouces de hauteur, contenant, dans toute sa largeur et sa longueur, une couche de sable de six pouces d'épaisseur. C'est sur ce sable que l'on coule les tables après l'avoir arrosé, labouré, rablé et plané. On ouvre, dans le sable, deux petits fossés pour recevoir le surplus du plomb nécessaire à chaque table.

## N.

**NAPPE.** Se dit de toute large table de plomb que l'on emploie sur des terrasses, terrassons, larges chéneaux, etc.

**NAVETTE.** (V. Saumon.)

**NOQUET.** C'est une bande de plomb de la forme et dimension

d'une ardoise que l'on met en lieu et place de celle-ci, dans les angles enfoncés des couvertures en ardoises, le long des jouées de lucarnes, des cheminées, des pignons, etc.

**NOUE.** C'est une table de plomb placée dans l'angle rentrant que forment deux parties de comble qui se joignent.

## O.

**ŒIL DE BŒUF.** C'est une petite lucarne ronde en plomb, que l'on fait dans la couverture pour éclairer les galetas et les greniers.

**OURLET.** C'est la jonction de deux tables de plomb, dont le bord de chacune est plié en forme de crochet.

C'est aussi le bord réplié en rond d'un chéneau, d'une cuvette.

## P.

**PLANE.** C'est une plaque de cuivre qui est lisse d'un côté, et a de l'autre une poignée avec laquelle on la prend. Elle sert à lisser et polir la couche de sable sur le moule avant que d'y couler le plomb.

*Plane droite.* C'est celle dont on se sert pour couper les bavures de la table aussitôt qu'elle a été coulée, et pour unir les morceaux de plomb qu'on veut souder ensemble.

*Plane ronde.* (V. Déborder.)

**PLANER.** C'est l'action de couper et de dresser les bavures avec la plane de fer; ce qu'on nomme aussi *déborder*.

*Planer.* C'est après avoir dressé et affermi avec un rable le sable sur le moule à couler le plomb, repasser ce même sable avec la plane pour le rendre uni, afin que le plomb coulé dessus soit bien lisse et d'une égale épaisseur.

**PLOMB.** Métal d'un blanc bleuâtre plus sombre que celui de l'étain. Il est le plus mou, le moins ductile, le moins sonore et le moins élastique des métaux. Dans le bâtiment, pour les faitages, noues, arétiers, chéneaux, etc., on l'emploie de diverses épaisseurs.

Le plomb a différentes dénominations; savoir :

*Plomb blanc.* Sorte de plomb sec, aride et sujet à se casser, qui se trouve principalement dans les mines d'or et d'argent.

*Plomb noir.* C'est celui qui sort de la mine qui lui est exclusivement propre, et qu'on préfère dans les arts.

*Plomb en table.* C'est celui qui est fondu et coulé de plat sur une longue table couverte de sable bien uni. Sa largeur est depuis 15 pouces jusqu'à 72, et son épaisseur plus ou moins forte, suivant les choses à quoi il peut être destiné.

*Plomb blanchi.* C'est celui qui est étamé ou coloré avec de l'étain.

*Plomb en culot.* Il se dit d'une masse de plomb qu'on a fait refondre dans une poêle.

*Plomb en saumon* ou *navette.* (V. Saumon.)

*Plomb laminé.* C'est celui qui a été pressé également entre deux cylindres, qui, par cette compression uniforme, acquiert une épaisseur parfaitement égale dans toute sa surface.

*Plomb coulé.* C'est celui qui, après avoir été fondu, est jeté sur une toile graissée, sur un moule, ou sur une pierre couverte de sable pour en former des tables de diverses longueurs, largeurs et épaisseurs.

*Plomb alquifoux.* C'est l'écume du vieux plomb, qui sert dans la poterie en terre.

**PLOMBERIE.** C'est en général l'art de fondre, couler et employer le plomb.

**PLOMBIER.** Artisan qui fond, coule et emploie le plomb dans le bâtiment.

**POÈLE.** C'est un vase de cuivre qui est placé au haut du moule à tables, dans lequel on dépose le plomb, pour ensuite le verser sur le moule : cette poêle est évasée en forme d'éventail.

Il en est de plusieurs autres sortes, qui ont chacune leur usage particulier.

*Poêle de fonte* ou de fer battu, garnie d'une longue queue, qui sert à fondre le plomb, et à le verser quand il est fondu.

Poêle qui se met au fond de la grande fosse ; celle-ci est de fonte, assez semblable à une marmite, et sert à rassembler le plomb quand la fosse en est épuisée.

**Poêle** qui sert à verser le métal, lorsque l'on coule les grandes tables, qui est de fonte et dont la figure est triangulaire.

Et enfin **Poêle ordinaire**, qui est aussi de fonte et qui a trois pieds, dans laquelle on allume le charbon pour faire chauffer le fer à souder, ou pour fondre la soudure dans une cuiller.

**POIGNÉE.** C'est un morceau de vieux chapeau : il sert à prendre la plane et à plusieurs autres usages pour ne pas se brûler les mains.

**POIX-RÉSINE.** Elle sert à frotter la soudure pour empêcher que le fer à souder qu'on applique dessus étant chaud, ne s'y étame.

**PORTE-SOUDURE.** C'est le nom d'un quart de coutil plié en quatre, avec lequel on relève la soudure.

## R.

**RABLE.** C'est l'outil qui sert à étendre le plomb et à lui donner une égale épaisseur, lorsqu'il vient d'être versé en fusion sur le moule. Il en est de deux sortes ; l'une pour les grandes tables, et l'autre pour les petites.

Le rable pour les grandes tables est une planche de bois épaisse d'un pouce, haute de quatre, et qui occupe toute la largeur du moule. Il porte des deux bouts sur les éponges ; au milieu est une poignée pour le tirer.

Le rable pour les petites tables est une espèce de caisse de bois sans fond, seulement fermée de trois côtés, dans laquelle on verse le plomb.

**RAPE.** C'est une espèce de lime qui sert à unir les soudures.

**RÉGULATEUR.** C'est l'armure du laminoir qui dirige la pression des tables qu'on lamine, afin qu'elles ne soient pas plus pressées d'un côté que de l'autre.

**REJETS.** On appelle ainsi le plomb qui entre dans les fossés pratiqués au fond du moule.

**RONDIN ou TONDIN.** Cylindre de bois sur lequel on arrondit les tables pour en former des tuyaux soudés en long.

## S.

**SATURNE.** Nom que l'on donne au plomb.

**SABLE.** Il sert à remplir le moule sur lequel on coule les grandes tables.

**SAUMON.** On appelle ainsi le plomb lorsqu'il vient des mines, parce qu'il est en petites tables d'environ un pied et demi de long sur huit pouces de large. Ces tables pèsent à peu près 140 livres, et sont marquées au poinçon des différentes mines d'où elles viennent.

**SELLETTE.** C'est un petit siège sur lequel les plombiers sont appuyés lorsqu'ils travaillent à la corde nouée.

**SERPETTE.** Elle sert à séparer la table du rejet aussitôt qu'elle est coulée.

**SONDE.** C'est une tringle de fer avec un crochet au bout, ou un plomb en forme de bouchon ou de piston attaché à une ficelle, pour enlever ou pour précipiter les ordures qui engorgent les tuyaux de descente.

**SOUDER.** C'est joindre une table de plomb à une autre au moyen de la soudure. Cette opération est divisée en trois. Il faut, 1<sup>o</sup>. salir avec de la terre l'endroit où l'on ne veut pas que la soudure prenne ; 2<sup>o</sup>. aviver l'endroit où l'on veut qu'elle s'attache ; 3<sup>o</sup>. y verser de la soudure et l'y appliquer.

**SOUDURE.** C'est un alliage d'étain et de plomb dans lequel il entre environ deux tiers de plomb et un tiers d'étain, plus ou moins, selon le degré de finesse qu'a l'étain et celui que l'on veut donner à la soudure.

**SOUFFLURE.** C'est une cavité qui se forme dans le plomb lors de sa fonte en table.

## T.

**TABLE.** C'est un établi long, avec des rebords élevés et remplis de sable, sur lequel on coule le plomb.

*Table de plomb.* Ce sont tous morceaux de plomb d'une certaine longueur et largeur et de peu d'épaisseur, dont on se sert pour couvrir les édifices, les terrasses, et en revêtir les parties exposées aux injures de l'air.

**TRANCHET.** C'est le nom d'un outil tranchant servant à couper le plomb.

**TRUELLE.** Elle sert à faire les fossés au bout du moule à table.

**TUYAU.** C'est un cylindre creux fait en plomb, servant à conduire les eaux, perpendiculairement ou horizontalement.

*Tuyaux de descente.* C'est ainsi que l'on nomme les tuyaux qui reçoivent les eaux des combles ou des cuisines.

*Tuyau fondu ou moulé.* C'est celui qui est fait dans un moule. Ces tuyaux sont toujours d'un petit diamètre et d'une forte épaisseur.

*Tuyau soudé.* C'est celui qui est fait avec du plomb coulé en table que l'on roule sur le tondin et qu'ensuite on soude en long.

## V.

**VASE D'ENFAÏTEMENT.** C'est un ornement en forme de vase qu'on plaçait quelquefois à l'extrémité des poinçons d'un comble. Il n'est plus en usage.

**VERROU.** C'est, dans le laminoir, le mécanisme qui sert à faire changer les cylindres de direction, sans qu'on ait besoin de changer l'allure des chevaux.

**VIVIFIER OU ADOUCIR LE PLOMB.** C'est le couvrir pendant sa fusion, de cendre et de braise.

## Y.

**YEUX DE PERDRIX.** C'est le nom que l'on donne aux petites marques qui se trouvent dans l'étain, dont les couleurs sont changeantes et en indiquent la finesse.



---

---

# V O C A B U L A I R E

D E

## LA MENUISERIE.

---

### A.

**A BATTANT.** On nomme ainsi un volet ferré par le haut, et qui se lève au moyen d'une corde passée dans une poulie ; c'est une tablette à hauteur d'appui, ferrée par des peintures dessous, et soutenue par un crochet ; c'est aussi la portion du dessus d'un comptoir, ferrée par des briquets, qui se lève et se baisse à volonté pour donner passage.

**AFFLEURER.** C'est dresser le parement des planches qui sont jointes ensemble, ou le joint d'un bâti avec son panneau.

Affleurer du parquet, c'est le corroyer en place avec les rabots sur la rive des feuilles et des frises.

**AFFOURCHER.** (*Voyez Embrèvement*).

**AFFUTAGE.** Il se compose d'un établi, de varlopes, d'un guillaume, d'un feuilleret, d'un rabot, d'un ciseau, d'un fermail, d'un valet et d'un marteau.

**Ais de boutique.** On nomme ainsi les planches qui servent de fermeture au-dessus de l'appui ; elles sont ordinairement à feuillure, et se glissent entre deux coulisses ou sur une cimaise.

**AIS.** Ce sont des tringles en bois de bateau qu'on emploie pour les cloisons à claire voie.

**ALASE.** C'est ce qui entre dans un panneau de lambris, dans une cloison, une porte pleine, un plancher, une planche étroite servant à compléter la mesure : une tringle que l'on rapporte sur

la rive d'une vieille porte rétablie ou dans un panneau, ou sur le bâti d'un lambris, se nomme de même, comme aussi les tringles circulaires qui forment le fût d'une colonne creuse.

**ALCOVE.** C'est une niche faite en menuiserie, dans laquelle on place un lit.

**ALETTE.** C'est le nom des pieds droits d'une niche carrée.

**ANGLE.** On appelle ainsi le point de rencontre de deux lignes, soit droites soit courbes.

**ANSE DE PANIER.** Cintre qui a la forme d'un demi-oval pris sur son grand axe.

**APLOMB.** Ce sont toutes lignes perpendiculaires à l'horizon.

**APPUI (Pièce d').** C'est la traverse dormante au-dessous des châssis d'une croisée qui pose sur la tablette en pierre. (*Voyez* Planches 3 et 4).

**ARCHITRAVE.** Partie lisse qui est en contre-bas d'une corniche, et qui est terminée par un astragale ou autre moulure. (*Voyez* Planche 31).

**ARCHIVOLTE.** Revêtement extérieur d'une arcade plein cintre, le plafond intérieur de cette même arcade, ou la moulure qui encadre la partie circulaire d'une porte, d'une croisée, de même le châssis vitré ou portion d'une croisée qui ferme cette partie cintrée.

**ARMOIRE.** Meuble qui sert dans les offices, garde-robes; c'est aussi toute devanture de menuiserie servant à masquer un renfoncement à côté d'une cheminée. (*Voy.* Placard).

**ARASEMENT.** Extrémité d'une traverse à la naissance du tenon, laquelle vient joindre le battant à l'endroit de l'assemblage.

**ARASER** un panneau ou une porte, c'est faire affleurer l'un ou l'autre avec son bâti, de sorte qu'il lui soit égal d'épaisseur d'un ou des deux côtés. (*Voy.* Lambris arasé).

**ARRIERE-CORPS.** C'est un champ de lambris ou d'autres boiseries, qui est assemblé en renfoncement avec un autre.

On nomme aussi *avant* ou *arrière-corps* toute partie de menuiserie faisant saillie ou retraite sur une autre.

**ASSEMBLAGE.** On nomme ainsi l'union et la jonction de deux ou de plus de parties ensemble.

*Assemblage à rainure et languette.* Est celui qui sert à joindre des planches les unes à côté des autres pour une cloison, un plancher, une porte pleine, un panneau, etc.

*Assemblage à entaille.* Ce travail consiste à faire un ravalement dans l'épaisseur de deux pièces de bois d'une largeur égale à celle de chaque pièce, de manière qu'elles puissent entrer à plat l'une dans l'autre. Il a lieu particulièrement pour les tringles de tenture.

*Assemblage à embrèvement simple.* Il a lieu pour assembler le panneau d'un lambris ou d'une porte dans le bâti lorsque le panneau est en saillie sur le bâti. On en fait aussi usage pour les cadres des portes. (Voy. Planches 24, 25).

*Assemblage à double embrèvement.* C'est celui au moyen duquel on assemble ordinairement le cadre d'une porte ou d'un lambris avec le bâti.

*Assemblage à rainure et languette et avec clef.* Celui-ci est en usage pour les portes pleines en chêne et autres parties de menuiserie unie, comme cloisons, revêtemens auxquels on veut donner plus de solidité.

*Assemblage à enfourchement simple et double.* Il se fait plus particulièrement pour assembler la pièce d'appui et les traverses du haut d'une croisée avec les montans du châssis et du dormant.

*Assemblage à enfourchement double et à barbe allongée.* Celui-ci a lieu pour des bois de forte épaisseur, comme des poteaux de 4 à 6 pouces, et qui portent une feuillure sur une des arêtes ou rives.

*Assemblage à tenon et mortaise.* Celui-ci est en usage pour assembler les montans et traverses de toutes les espèces de bâtis et huisseries, etc.

*Assemblage à tenon et à onglet.* Il se fait pour toutes les espèces de chambranles, pour des battans et traverses ravalés de moulures, ainsi que pour les emboitures encadrant des dessus de tables et autres meubles, et pour des frises de foyer et autres.

*Assemblage à queue d'aronde.* Celui-ci concerne les encadrements des tiroirs, ou l'assemblage des angles des réservoirs, caisses, coffres; etc.

\*

*Assemblage à queue d'aronde recouverte et d'onglet.* On assemble ainsi les socles, fûts et corniches de piédestaux, et autres menuiseries semblables dont on veut, dans les joints verticaux, cacher le bois debout, c'est-à-dire le bout des planches.

*Assemblage à trait de Jupiter.* Cet assemblage a lieu lorsqu'il faut allonger des battans de chambranle, de dormant et de châssis de croisée; enfin de tous battans ou bâtis dont la diminution est plus grande que n'est la longueur ordinaire des bois destinés à la menuiserie.

On fait aussi le même assemblage pour des champs d'archivolte d'autres parties de menuiserie cintrées sur le plat, qu'il faut faire de plusieurs courbes, afin de trancher le moins possible le fil du bois.

*Assemblage à trait de Jupiter avec renfort au colet.* Ce travail a lieu lorsqu'il faut rallonger des battans ou réunir des courbes, lorsque les bois sont de forte épaisseur.

*Assemblage à tenon et à double onglet.* C'est ainsi que l'on assemble les traverses intérieures des lambris ou portes qui ont des moulures sur les deux rives.

*Assemblage à double tenon et à enfourchement, avec un arasement carré d'un côté et onglet de l'autre.* Cet assemblage se fait aux traverses de portes à cadre qui ont d'un côté des moulures, et qui, de l'autre, sont sans moulure.

*Assemblage à onglet et à double languette.* C'est celui qui se fait ordinairement pour cacher l'épaisseur de deux battans ou champs qui sont joints en retour d'équerre.

*Assemblage en flûte ou à sifflet.* Il a lieu, de même que l'*assemblage à trait de Jupiter*, pour enter ou allonger des battans qu'on amincit à contre-sens, afin qu'étant unis ils ne semblent faire qu'une même pièce; ce qui le rend plus propre que celui à *trait de Jupiter*, au moyen de ce qu'on ne fait point usage de clefs. Pour tous ces assemblages, voy. Planche 34<sup>e</sup>.

*Assemblage (ouvrage d').* On entend par ce mot toute menuiserie composée de plusieurs pièces assemblées à tenons et mortaises, et qui renferment des panneaux qui y sont embrevés.

**ASTRAGALE.** C'est une moulure de la figure d'une baguette coupée en deux avec filet au-dessous ; elle est simple ou double ; elle s'emploie sous les chapiteaux de pilastres, et quelquefois on la rapporte ou on l'élégit sur des champs lisses de lambris et autre menuiserie. (*Voy.* Planches 20 et 29<sup>e</sup>.)

**AUBIER.** C'est la partie blanche, molle et spongieuse qui, dans les arbres, se trouve entre l'écorce et le bois ; elle est quelquefois d'un pouce et demi d'épaisseur dans le chêne.

**AUVENT.** Petit toit formé par des planches avec des tringles de recouvrement rapportées sur les joints.

**AVANT-CORPS.** On nomme ainsi un champ de lambris ou d'autre menuiserie qui est rapporté sur un autre, ou qui, embrevé avec celui-ci, forme une saillie.

**AXE.** (*Voy.* Mandrin.)

## B.

**BACHE.** C'est une caisse sans fond et couverte de châssis vitrés qu'on place sur une couche dans un potager pour élever les plantes.

**BAGUETTE.** On nomme ainsi une moulure ayant la figure d'un demi-cercle ou des trois quarts d'un cercle qu'on pousse sur la rive d'un battant de porte, tel qu'on le voit planche 2<sup>e</sup>. ; ou sur la rive de chaque planche d'une porte, tel qu'on le voit planche 13<sup>e</sup>. ; ou sur un cadre de lambris, une bordure, un chambranle. (*Voy.* Planches 20, 24 et 25<sup>e</sup>.)

**BAIE.** On entend par ce mot toute ouverture qu'on pratique dans une cloison pour faire une porte, une croisée.

**BALUSTRADE.** C'est un appui formé de balustres ou autres montans unis assemblés dans une traverse haut et bas.

**BALUSTRE.** Petite colonne ou pilastre orné de moulures, rond ou carré.

**BANDE** ou *bordure de parterre.* On appelle ainsi des planches dont une des rives est ornée d'une moulure, et qui servent à encaisser les terres.

**BANDEAU.** Planche mince et étroite servant à couronner un lambris de hauteur sur la rive duquel on fait supporter toutes les inégalités des plâtres du plafond. (*Voy.* Planches 1<sup>re</sup>. et 20<sup>e</sup>.)

On nomme ainsi toutes bandes de même bois qu'on pose perpendiculairement pour boucher un vide ou cacher un joint, tel que derrière un chambranle de croisée, sur la rive d'un lambris, etc.

**BANQUETTE.** C'est le revêtement en lambris ou en planches unies que l'on place entre le dessous d'une croisée et le plancher, qui est couronné d'une cimaise ou recouvert d'une tablette avec plinthe par le bas. (*Voy.* Soubassement.)

**BANQUETTE.** Siège sans dossier, d'une longueur capable de tenir plusieurs personnes assises.

**BARBACANE.** Ouverture longue et étroite que l'on fait dans les planches d'une porte de cave pour le courant d'air.

**BARBE.** C'est le nom du bois qui excède l'assemblage intérieur d'une traverse. (*Voy.* Assemblage, Planche 34<sup>e</sup>.)

**BARRE d'enfonçure.** On nomme ainsi les barres placées dans un bois de lit ou couchette. (*Voy.* Goberge.)

**Barre.** Tringle ou portion de planche qui est brute ou corroyée, mais non assemblée, que l'on cloue en travers des cloisons de distributions, ou des cloisons de caves ou de clôtures, et quelquefois derrière des panneaux de lambris pour entretenir les planches.

**Barre à queue.** Tringle corroyée sur son épaisseur hors d'équerre, et que l'on embrève dans un ravalement fait angulairement au travers des planches d'une porte, d'un panneau de lambris, ou d'un panneau d'embrasement, pour empêcher les planches de se déjoindre ou de cofiner. (*Voy.* Planches 15, 16 et 30<sup>e</sup>.)

**BARREAU.** Tringle de bois carrée, posée verticalement, qui sert à fermer quelque passage, baie de croisée, ou qui fait partie d'une porte à jour par le haut, ou d'une grille sur un mur d'appui, ou bien d'une barrière et qui est assemblée haut et bas dans une traverse.

**BARRIÈRE.** Enceinte formée de traverses haut et bas, remplie de barreaux pour fermer une cour, un jardin, etc.

**Barrière de clôture.** On nomme ainsi une clôture faite en planches de bateau clouées sur une carcasse en charpente entourant un

terrain destiné à bâtir, ou pour celui sur lequel on bâtit, ou bien encore qui sépare la voie publique d'une maison qu'on rétablit.

**BASE.** Moulure saillante couronnant le parquet au bas d'une porte cochère : c'est aussi la partie inférieure d'une colonne.

**BASILE.** C'est la pente ou inclinaison du fer d'un rabot, d'une varlope. On la nomme aussi *coupe*.

**BÂTI.** C'est l'assemblage de montans et de traverses qui composent un tout. Ainsi les battans et traverses qui reçoivent le panneau d'un lambris, d'une porte, d'une face d'armoire, d'un parquet de glace, en sont le bâti; il en est de même des montans et traverses d'une persienne qui reçoivent l'assemblage des lames. (Voy. les Planches 2, 4, 6, 8 et suivantes.)

Dans le toisé, on désigne aussi sous le nom de *bâti* tous montans et traverses, champs et alaises, corroyés de trois ou quatre faces, assemblés soit à tenon, soit à rainure ou languette, ayant ou non des feuillures ou une moulure sur une rive.

**Bâti dormant.** On nomme ainsi le bâti qui reçoit la ferrure des diverses espèces de portes, de persiennes, de châssis; on donne aussi ce nom à des champs unis qui sont assemblés à tenons et mortaises, ou à rainures et languettes. (Voy. Planches 2, 8 et 17°.)

**Bâti double.** C'est un second bâti assemblé à l'intérieur d'un autre : il a lieu dans un vantail de porte cochère, lorsque dans celui-ci s'ouvre un guichet. (Voy. Planches 9, 10 et 11°.)

**Bâti de rive.** On nomme ainsi le premier bâti d'une porte cochère.

**Bâti d'encadrement.** C'est celui qui règne sur les quatre côtés d'une feuille de parquet; c'est aussi le bâti extérieur d'un panneau de tenture.

**Bâti de remplissage.** Celui-ci est le bâti intérieur d'un parquet de glace ou d'un fond d'armoire fait en parquet.

**Bâti de foyer.** (Voy. Frise.)

**Bâtis de tenture.** On nomme ainsi celui qui est assemblé à tenon et mortaise, et sur lequel on cloue la toile qui doit être recouverte de papier ou d'étoffe en tenture. (Voy. Planche 29°.)

**BATTANT.** C'est le nom de chaque pièce de bois placée perpendiculairement, et dans laquelle on fait des mortaises où viennent s'assembler les tenons des traverses. Les battans prennent différens noms, selon l'ouvrage auquel ils sont employés; ainsi on dit battant de *croisée*, de *porte*, de *lambris*, de *persienne*, de *parquet*, comme on dit *bâti*. On appelle encore battant les pièces de bois brut qui portent quatre pouces d'épaisseur, douze pouces de largeur, et qui sont destinées à former le bâti d'une porte cochère.

**Battant-meneau.** C'est le montant intérieur d'un des deux châssis d'une croisée qui entre dans la gueule de loup.

**Battant de gueule de loup.** C'est le second montant intérieur de l'autre châssis qui porte côte et reçoit le premier. (*Voy.* Pl. 4<sup>e</sup>.)

**Battant.** Moitié d'une porte ou d'une croisée qui s'ouvre en deux parties. (*Voy.* Planches 1<sup>re</sup>. et 4<sup>e</sup>.)

**Battant flotté.** On nomme ainsi celui qui présente une plus grande largeur sur un des paremens d'une porte que sur l'autre, par le moyen d'un ravatement fait de la demi-épaisseur du bois. (*Voy.* Planche 28<sup>e</sup>.)

**BATTEMENT.** Barre de bois mince rapportée sur la rive d'un des vantaux d'une porte, d'un volet, pour recevoir l'autre et cacher la jonction des deux vantaux.

**BEC DE CANNE.** C'est un outil à fût dont l'extrémité du fer est recourbée en forme de croissant; il sert à dégager et à arrondir le derrière des talons.

**BEC D'ANE.** Outil portant un biseau servant à faire les mortaises.

**BISEAU.** Petite face inclinée du tranchant d'un outil aciéré; un ciseau en a un, un fermail en a deux.

**BLANCHIE.** C'est le nom d'une planche qu'on a corroyée à la varlope.

**BLANCHIR.** C'est l'action de découvrir la face des planches et d'en faire disparaître les inégalités les plus considérables sur le plat du bois seulement.

**Bois d'échantillon.** C'est celui qui est assujéti à différentes épaisseurs et largeurs. (*Voy.* Echantillon.)

**Bois corroyé.** On nomme ainsi celui qui a été dressé à la varlope et au rabot.

**Bois de sciage.** Tout bois destiné à la menuiserie.

**Bois tranché.** Le bois qui a des fils obliques qui coupent la pièce et la rendent peu propre à faire des battans et des traverses, se nomme ainsi.

**Bois nouailleux ou noueux.** Bois plein de nœuds, difficile à travailler, peu propre et peu solide.

**Bois (petits).** Montans et traverses qui sont à l'intérieur d'un châssis vitré ou d'un châssis de croisée, qui sont ornés de moulures et ravalés de feuillures pour recevoir les verres.

**BOISER.** C'est l'action de revêtir de lambris les murs d'une chambre.

**BOISERIE.** Ouvrage formé de bâtis, panneaux, plinthes et cimaises, pour revêtir les murs. (*Voy.* Lambris.)

**BORDURE.** Tringle de bois étroite et ornée d'une ou de plusieurs moulures assemblées d'onglet, qu'on rapporte au pourtour d'une glace, de papiers ou étoffes en tenture. (*Voy.* Planches 20 et 29<sup>e</sup>.)

**BOUGE.** Porte, croisée qui s'est tourmentée, arquée; poteau, battant qui est bombé. C'est le contraire de creux.

**BOUT (bois de).** C'est ainsi que l'on désigne les tenons, mortaises ou languettes, lorsque les fibres du bois sont disposés sur la largeur, longueur ou épaisseur de ces mêmes tenons, mortaises et languettes.

**BOUVEMENT.** Outil dont le fer est affûté en contre-partie d'une doucine, et qui sert à pousser cette moulure. Il en est un second qu'on nomme doucine à baguette.

**BOUVET.** Espèce de rabot qui est toujours par paire, parce qu'il sert à faire les rainures et languettes des planches que l'on veut réunir les unes à côté des autres; l'un des deux a un fer fourchu qui sert à faire la languette, et l'autre a un fer étroit comme un bec d'âne, et sert à faire la rainure.

Il en est un second qu'on nomme bouvet de deux pièces, dont

les chevilles sont mouvantes afin de le rendre propre à être rallongé à volonté, et sur lequel se montent divers outils pour faire des rainures, élégissemens et autres ravalemens.

**BOUVEMENT** (moulure). Nom qu'on donne à la doucine : c'est la moulure le plus en usage pour les lambris les plus simples. On appelle ceux-ci, lorsque cette moulure est seule, lambris assemblés à bouvement simple. (*Voy.* Planches 1<sup>ere</sup>., 2<sup>e</sup>. et 21<sup>e</sup>.)

**BRETÉ** (fer). *Voy.* Rabot à dents.

**BRISURE**. Joint dont les arêtes intérieures sont arrondies. C'est pourquoi on dit la brisure d'une porte, d'un volet, d'une table.

**BROCHE**. Cheville de fer servant à arrêter la menuiserie.

**BRUTE** (planche). C'est celle qui n'est pas corroyée. On dit lambris brut, celui qui n'est pas corroyé derrière; cloison brute, plancher brut celle ou celui dont les planches sont jointes avec ou sans rainure et languette, mais dont le parement ou la face des planches n'est pas blanchie.

## C.

**CADRE**. Ornement qui est poussé ou rapporté sur des montans et traverses de boiserie à laquelle il donne un caractère distinctif. C'est pourquoi on dit que la menuiserie est à grand ou à petit cadre, selon la forme de ce dernier.

On dit aussi cadre ravalé, cadre embrevé. (*Voy.* Lambris.)

**Cadre flotté**. On nomme ainsi le cadre d'une porte qui a un profil plus large sur un parement que sur l'autre. (*Voy.* Pl. 26 et 28<sup>es</sup>.)

**Cadre de glace, de tenture**. (*Voy.* Bordure.)

**Cadre rapporté**. Moulure que l'on cloue sur une porte pleine pour figurer une porte d'assemblage, ou bien sur le bas des murs et cloisons pour figurer un lambris d'appui ou de hauteur.

**CAISSON**. C'est un ou deux bouts de tringle assemblés par une languette en retour d'équerre que l'on ajuste haut et bas des volets et de la même largeur du dormant de croisée, pour, lorsque

ceux-ci sont ouverts et ployés derrière les chambranles, qu'il ne reste point de vide entre eux, la banquette et le plafond.

**CALÉ.** Petit morceau de bois en forme de coin, servant à appuyer des bâtis de tentures ou des panneaux, etc.

**CALIBRE.** Courbe ou modèle d'un cintre servant à tracer ce dernier.

**CALOTTE.** Espèce de voussure cintrée, tant sur le plan que sur l'élévation.

**CANELURE.** Evidement demi-circulaire que l'on fait dans le fût d'une colonne ou d'un pilastre.

**CARCASSE.** On entend par carcasse un bâti d'une feuille de parquet garni de toutes ses traverses, où il ne manque que les panneaux de remplissage.

**CARRÉ OU FILET.** Partie lisse et plate qui sert à couronner ou, pour mieux dire, à séparer les moulures.

**CARREAU.** Bout de planche carrée servant à remplir les feuilles de parquet. (*Voy.* Panneau.)

**CASE.** On nomme ainsi toutes divisions ou cloisons faites dans un tiroir ou autres caisses.

**CAUSSINÉ, CAUFFINÉ (bois).** Ce nom s'emploie pour désigner le bois qui, après avoir été bien dressé, s'est déjeté et est devenu gauche.

**CAVET.** Moulure de forme circulaire en quart de cercle. (*Voy.* Planche 27.)

**CERCE.** C'est toute courbe faisant partie d'une voussure, d'une calotte.

**CHAMBRANLE.** C'est un encadrement de baie de porte, de croisée, de cheminée, de niche, faisant saillie sur le nu du mur ou de la boiserie, orné de plus ou moins de moulures, qui reçoit la ferrure de la porte et l'assemblage de l'embrasement de la baie. Il y en a de différentes sortes.

*Chambranle ordinaire.* Bâti orné de plusieurs moulures et assemblé d'onglet. (*Voy.* Planches 23, 24, 25<sup>e</sup>. et suivantes.)

*Chambranle à pilastre.* C'est celui qui est uni sur la face et ravalé

au milieu d'un champ, avec ou sans moulure. (*Voy.* Planches 23, 24, 25<sup>e</sup>. et suivantes.)

*Chambranle ravalé.* Celui dont les moulures sont prises dans la masse du battant. (*Voy.* Planches 24, 25 et 26<sup>e</sup>.)

*Chambranle non ravalé.* Celui dont le fond est un bâti uni portant une moulure ou n'en ayant point, sur une rive, et sur lequel est rapportée et clouée une autre moulure. (*Voy.* Pl. 24, 25<sup>e</sup>. et suiv.)

*Chambranle (double).* Celui qui encadre la baie sur la face du mur opposée à celle de la porte. (*Voy.* Planche 24<sup>e</sup>. et suiv.)

*Chambranle à la capucine.* On nomme ainsi un encadrement uni portant seulement une moulure sur une de ses deux arêtes et quelquefois sur les deux : il s'assemble d'onglets et est orné de socle par le bas. (*Voy.* Planches 26 et 30<sup>e</sup>.)

On donne aussi, dans le toisé, le nom de *chambranle ordinaire* ou de *chambranle à la capucine* à d'autres battans ou encadrements, lorsqu'ils ont le même rapport pour le travail, quoique n'étant pas pour le même usage.

**CHAMPS.** On appelle ainsi les parties lisses et unies que forment les bâtis autour des cadres et des moulures de toutes espèces de menuiserie ; on dit le *champ* d'une porte, d'un cadre.

On nomme aussi *champ* ou *chan* la partie la plus étroite d'une pièce de bois ; ainsi on dit qu'une planche est *sur le chan*, lorsqu'elle est sur l'épaisseur : la face la plus large se nomme le *plat*.

**CHANFREIN (abattre en).** C'est mettre hors d'équerre l'arête d'une barre.

*Chanfrein.* On nomme ainsi la petite surface formée par l'arête abattue d'un battant, d'une barre. (*Voy.* Planches 16 et 36<sup>e</sup>.)

**CHANLATE.** Tringle chanfrinée sur les deux rives, ayant la forme de tiers-point, que souvent on emploie pour remplir les angles du fond d'une mangeoire.

**CHANTOURNER.** C'est cintrer un battant ou une planche sur une ou ses deux rives ; ce qui se fait par le moyen de la scie à tourner, du ciseau, etc.

**CHAPITEAU.** Partie supérieure d'une colonne, d'un pilastre.

**CHASSIS.** On appelle ainsi tout bâti dont l'intérieur n'est pas rempli de panneaux.

*Chassis vitré.* C'est un assemblage de montans et traverses rempli de *petits bois* pour recevoir les vitres, et qu'on place dans une petite baie d'un mur, d'une cloison, ou au-dessus d'une porte. Il en est qui sont dormans et d'autres qui sont ouvrans. (*Voy.* Planches 3 et 4<sup>es</sup>.)

*Chassis de couche.* Il se compose de montans et traverses, et se pose sur une bache pour couvrir des plantes.

*Chassis de croisée.* C'est la partie ouvrante d'une croisée composée de montans, traverses et petits bois. (*Voy.* Planche 4<sup>e</sup>.)

*Chassis d'imposte.* C'est celui qui termine le haut d'une grande croisée et qui, pour l'ordinaire, n'est point ouvrant et pose sur une traverse qu'on nomme imposte.

*Chassis en tabatière.* C'est un châssis composé de montans et traverses avec ou sans dormant, et souvent un montant au milieu, qu'on place dans un comble entre les chevrons pour éclairer une chambre, un grenier. (*Voy.* Planches 7 et 8<sup>e</sup>.)

*Chassis de plafond.* Il se compose de montans et traverses qu'on couvre de toiles et de papiers pour masquer les solives d'un plancher ou pour diminuer la hauteur d'une pièce.

*Chassis de tenture.* On appelle ainsi un assemblage de tringles qu'on pose sur les murs pour les couvrir de toile et de papier.

*Chassis de cheminée.* C'est ce qui ferme le devant d'un foyer.

*Chassis de foyer.* (*Voy.* Frise.)

*Chassis cintré.* (*Voy.* Éventail.)

**CHERCHE.** On donne ce nom à un cintre d'une courbe irrégulière qu'on ne peut tracer que par plusieurs traits de compas.

**CHEVAUCHÉ** (à joint). Ce mot s'emploie pour désigner les planches qui recouvrent en partie l'une sur l'autre, ou dont les joints des abouts ne se rencontrent pas, comme dans un plancher de frise. (*Voy.* planche 18<sup>e</sup>.)

**CHEVILLE.** Petit morceau de bois rond qui sert à tenir ferme l'assemblage de plusieurs pièces, montans et traverses.

**CHEVRON.** C'est l'un des échantillons de bois destiné à la menuiserie, qui porte environ trois pouces sur quatre.

**CIMAISE.** Tringle de bois portant moulure et une ou deux rainures pour s'assembler dans la traverse haute d'un lambris d'appui, ou dans la traverse basse d'un lambris de hauteur.

Ce sont aussi les mêmes tringles de bois plus minces que l'on cloue sur les murs pour figurer des lambris d'appui. (*Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 29<sup>e</sup>.)

*Cimaise.* Partie d'une grande corniche qui est toute ornée de moulures.

**CLEF.** Espèce de tenon de rapport d'environ quatre pouces de longueur, qu'on rapporte dans deux mortaises pratiquées sur l'épaisseur de deux planches que l'on colle et cheville pour éviter qu'elles ne se déjoignent. (*Voy.* Planches 15 et 16<sup>e</sup>.)

*Clef.* On donne aussi ce nom à un coin qui sert à tenir et serrer un assemblage à trait de Jupiter, comme aussi à un autre coin qui sert à faire tendre la toile et tenir l'assemblage aux angles d'un châssis de tableau.

C'est aussi une pareille pièce de bois qui entre dans la mortaise pratiquée dans un tenon au bout d'une traverse ou lierne passant au travers d'une courbe, ou d'une entretoise qui traverse un montant d'échafaud.

**CLOISON.** Séparation d'une pièce d'appartement d'avec les autres. Il y en a de différentes sortes.

*Cloison à claire voye.* C'est le nom que l'on donne à celles qui sont faites de planches brutes en bois de bateau, posées tant plein que vide dans les coulisses haut et bas, et retenues par des entretoises, sur lesquelles on attache des lattes qu'on recouvre de plâtre. On les nomme aussi *hourdées*, parce qu'elles sont toujours recouvertes de plâtre. (*Voy.* Planches 14 et 15<sup>e</sup>.)

*Cloison pleine.* C'est celle qui est formée de planches de sapin ou de chêne assemblées ou non, à rainures et languettes, pour une séparation d'alcove, de cabinet ou de chambre.

*Cloison vitrée.* C'est celle qui est à panneaux par le bas, et avec

des petits montans et traverses par le haut pour recevoir les verres. On l'emploie pour séparation dans une boutique. (V. Pl. 3 et 4<sup>e</sup>.)

**Cloison grillée.** C'est une cloison à panneaux par le bas, et au lieu de panneau par le haut est un grillage en fil de fer ou de laiton pour distribution de bureau et de couloir.

**Cloison de clôture.** C'est celle qui se fait en planches brutes et qui renferme un terrain. (Voy. Barrière.)

**Cloison provisionnelle.** C'est celle qui se fait de planches brutes qu'on place au-devant d'une maison qu'on construit ou qu'on rétablit. (Voy. Barrière.)

**COFFINER OU DÉJETER.** Terme qui signifie qu'une pièce de bois s'est tortuée sur sa longueur et sur sa largeur.

**COIN.** Petit morceau de bois qu'on place dans la lumière du fût d'un outil.

**COL.** Partie supérieure d'une balustr.

**COLIFICHET.** On nomme ainsi le petit panneau triangulaire qui, dans une feuille de parquet, est assemblé sur chacun des quatre côtés de la feuille, entre les pièces d'onglet et le bâti.

**COLLAGE (des bois).** Ce mot désigne l'action de joindre et lier, par le moyen de la colle, plusieurs planches ensemble. Ce terme s'emploie aussi pour exprimer des masses de bois qu'on a collées : ces masses se nomment *tapées*.

**COLLE.** Matière factice et tenace. Il y en a de deux sortes, celle d'Angleterre et celle de Paris.

**COMMUNITÉS à l'anglaise.** Ce sont des sièges dont le dessus est composé de plusieurs trappes. (Voyez Siège.)

**CONDUITE.** Partie excédant le fût d'un outil qu'on nomme aussi *joué*.

**CONGÉ.** Petite portion circulaire en quart de cercle, que l'on pousse le plus souvent sur une des deux arêtes d'un battant pour former l'emplacement du nœud des fiches. Il s'en fait aux croisées et aux portes. (Voy. Planches 4 et 24<sup>e</sup>.)

**CONTRE-PROFILER.** C'est l'action de creuser une pièce de manière que les moulures poussées sur une autre entrent exactement dans la première, dont la partie creuse se nomme *contre-profil*. C'est aussi

faire retourner le profil de la face d'une pièce par ses bouts, ainsi que cela arrive aux extrémités d'une corniche, d'une cimaise.

**CONTRE-MARCHE.** Planche formant la hauteur de la marche d'un escalier, et qui est assemblé à rainure et languette sur le devant de celle-ci.

**CONTRE-VENT.** Volet de planches emboîtées et barrées que l'on met en dehors d'une baie de croisée.

**CORNICHE.** C'est en général le couronnement d'un corps, tel qu'un parquet de glace, une porte, une armoire, une cloison grillée, par quelques saillies ornées de moulures. (*Voy.* Planche 20<sup>e</sup>.)

C'est encore les planches qui encadrent le dessous d'un plafond. (*Voy.* Planche 31<sup>e</sup>.)

*Corniche d'imposte.* Celle qui couronne le haut d'une porte.

*Corniche volante.* Celle qui est faite avec des planches plus ou moins larges et épaisses, assemblées à rainures et languettes, et dont les faces suivent la forme des divers membres de moulures dont elle est composée. (*Voy.* Planche 31<sup>e</sup>.)

**CORNIER.** C'est ce qui forme le coin ou l'encoignure d'une armoire, d'un buffet, etc. (*Voy.* Pied cornier.)

**CORROYER.** C'est aplanir, dresser, mettre de largeur et épaisseur une pièce de bois quelconque.

**COSTIÈRE.** Pilastre à cadre ou uni qui est embrevé dans un parquet, et sert de revêtement au côté d'une cheminée dont le corps est en saillie.

**CÔTE.** C'est la partie en saillie d'un des battans du milieu d'une croisée à deux vantaux servant à recevoir les volets. (*Voy.* Pl. 4<sup>e</sup>.)

**COULISSE.** C'est une tringle dans laquelle on a pratiqué une rainure pour recevoir les tringles de remplissage d'une cloison hourdée. (*Voy.* Planches 15 et 16<sup>e</sup>.)

C'est aussi la tringle dans laquelle glisse une porte, une tablette d'une armoire à garde-robe.

**COULISSEAU.** Tringle de bois qui diffère des coulisses en ce qu'au lieu d'avoir une rainure, on y fait une languette, laquelle sert à porter la chose qui doit couler dedans: tel est un tiroir.

**COUPE.** Section perpendiculaire ou horizontale d'un sujet, qui en

fait voir le profil ou les contours extérieurs. (*Voy.* Planches 4, 6, 8, 10, 11<sup>e</sup>. et suivantes.)

**Coupe.** Par ce mot on exprime la manière de disposer les joints des moulures et des champs. On fait des coupes carrées d'onglet ou à bois de fil, des fausses coupes, etc.

**COURBE.** On entend, par ce terme, la désignation de toutes pièces de bois dont la face (ou le plat, ce qui est la même chose) est cintrée, soit en plan, soit en bouge.

**COURÇON.** Bout de planche destiné à faire les panneaux de remplissage des feuilles de parquet, dont chacune fait deux panneaux. (*Voy.* Merrain.)

**COUVRE-JOINT.** Tringle de bois mince et chanfrinée qu'on rapporte sur les joints des planches d'un *toit*, d'un *auvent*, d'un *volet*, d'une porte *charretière*.

**CREMAILLIÈRE.** Tringle de bois d'environ 12 à 15 lignes de gros, dentelée à égale distance pour recevoir des tasseaux mouvans pour des tablettes. (*Voy.* Planche 33<sup>e</sup>.)

**CRÉNELURE.** Ravalemént triangulaire qui a la figure d'une dent de scie. On le nomme aussi *grain d'orge*; l'outil qui le fait porte le même nom. (*Voy.* Planche 27<sup>e</sup>.)

**CROISÉE.** Fermeture d'une baie dans un mur de face, destinée à éclairer une pièce quelconque. Les croisées prennent différens noms, selon leur forme et leur assemblage.

*Croisée à glaces ou à grands carreaux.* C'est celle qui n'a point de montans de petits bois dans les châssis, mais seulement des traverses.

*Croisée à petits bois ou à petits carreaux.* C'est celle qui a un ou deux rangs de montans de petits bois dans chaque châssis.

*Croisée à demi-mansarde ou à coulisse.* C'est celle qui est faite de deux châssis sur la hauteur, dont celui du haut est dormant et celui du bas ouvre en le levant.

*Croisée à mansarde.* Elle est composée de quatre châssis, deux en haut et deux en bas, dont les deux du bas sont ouvrant seulement comme le précédent.

*Croisée à un vantail.* On appelle ainsi celle qui n'a qu'un châssis ouvrant dans le dormant.

*Croisée à deux vantaux.* Celle qui ouvre en deux châssis sur la largeur. Pour ces croisées, voy. les planches 3, 4, 5 et 6<sup>e</sup>.)

*Croisée assemblée à pointe de diamant.* Toutes celles qui sont assemblées à petits bois, portant moulures et à double onglet, avec les traverses des mêmes petits bois, sont ainsi nommées. (Voyez Planche 4<sup>e</sup>.)

*Croisée assemblée à trèfle.* On appelle ainsi celle dont les petits bois ont pour moulure un demi-rond entre deux baguettes ; ce qui présente dans la coupe la figure d'un trèfle.

**CROISILLON.** On désigne en général, par ce mot, tous les petits bois qui remplissent les châssis des croisées à petits carreaux.

## D.

**DÉ.** On nomme ainsi la partie lisse d'un piédestal, comprise entre sa corniche et son socle.

**DÉBILLARDER.** C'est l'action de couper une pièce de bois diagonalement, ou d'en enlever une partie, pour en former une courbe, un quartier tournant d'escalier. On entend aussi par ce terme ne faire que dégrossir le bois, soit à la scie, soit au fermail, afin qu'il soit prêt à être corroyé.

**DÉBILLARDEMENT.** On appelle ainsi un élégissement fait dans un battant ou un poteau pour lui donner une forme courbe.

**DÉBITER.** C'est scier les planches suivant les largeurs et longueurs nécessaires pour les ouvrages qu'on veut faire ; c'est aussi tracer de l'ouvrage à différens ouvriers. On entend aussi par ce terme la manière de tirer d'une planche tout le parti possible.

**DÉBOÏTER.** C'est ôter les traverses des extrémités d'une porte qui tiennent les planches de cette même porte.

**DÉGAGEMENT.** C'est le nom de l'élégissement qui détache une moulure de son champ.

**DÉGAUCHIR.** C'est dresser une planche sur son parement ou sur son épaisseur.

**DÉJETÉ.** Planche qui, par trop de sécheresse ou d'humidité, se renflant ou se resserrant, devient courbe ou gauche.

**DENTICULE.** Petit carré formé par l'évidement qu'on fait dans le filet au-dessous du larmier d'une corniche. (V. Pl. 3<sup>1<sup>e</sup></sup>.)

**DÉSASSEMBLER.** Séparer les pièces d'un ouvrage d'assemblage, comme les bâtis des panneaux d'un lambris, d'une porte, d'une feuille de parquet.

**DORMANT.** C'est le nom de tout ouvrage qui n'est point mobile ; c'est le bâti d'une porte, d'une croisée, qui est arrêté dans la feuillure de la baie, et qui porte les battans ou châssis et guichets qui y sont ferrés. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**DOSSE.** Planche flècheuse, qui provient des premières levées faites sur le corps de l'arbre. Elle est propre à peu de chose.

Les planches prises après les dosses se nomment *contre-dosses*, et sont d'un meilleur usage.

**DOSSERET.** Espace étroit qui reste entre l'angle d'une pièce et l'arête de la baie d'une croisée ou d'une porte.

**DOSSIER.** C'est la partie du dessus d'un siège contre lequel on s'appuie ; c'est aussi la partie pleine du bout d'une couchette.

**DOUBLURE** (Panneau ou cloison de). Ce sont les planches brutes ou corroyées que l'on cloue sur des barres pour couvrir un mur qui est humide.

**DOUCINE. Moulure.** C'est aussi l'espèce de rabot qui sert à la pousser. (V. Bouvement et Pl. 27 et 29<sup>e</sup>.)

**Doucine.** Ouverture de croisée dont la coupe est faite en doucine. Cette ouverture est peu en usage.

**DRESSER.** C'est dégrossir et corroyer les planches.

## E.

**ÉCHANTILLON** (Bois d'). C'est le nom des bois que les marchands vendent à une longueur et épaisseur déterminées, comme six, sept,

\*

huit, neuf, dix, douze pieds de long sur un pouce, un pouce et demi et deux pouces d'épaisseur.

**ECHARPE.** Barre de bois posée diagonalement au derrière d'une porte charretière ou d'une petite porte ordinaire pour maintenir les planches et leur donner plus de solidité. (*Voy.* Pl. 12, 13 et 14<sup>e</sup>.)

C'est aussi, dans une feuille de parquet, la traverse qui est assemblée obliquement des deux bouts à chaque angle du bâti d'encadrement. (*V.* Pl. 18<sup>e</sup>.)

**ECHELLE DE MEÛNIER.** Sorte d'escalier droit.

**ECHIQUET (En).** C'est poser les feuilles de parquet diagonalement avec les baies de portes ou de croisées, ou les murs de la pièce.

**ECHIQUIER.** Espèce de compartiment composé de carrés disposés parallèlement avec les côtés de l'ouvrage.

**ECOINÇON.** On nomme ainsi le panneau triangulaire qui, dans une feuille de parquet, remplit chacun des quatre angles. (*Voy.* Pl. 18<sup>e</sup>.)

**ECUYER.** Tringle de bois de chêne ou de noyer, ou de merisier, ou d'acajou, arrondie, et que l'on ajuste sur le haut de la rampe d'un escalier en place de la plate-bande en fer; c'est aussi des perches de bois de frêne arrondies sur le tour, qu'on pose sur des crampons de fer le long des murs d'un escalier. On dit aussi main courante.

**EFFLEURER.** (*V.* Affleurer.)

**ÉLÉGI.** C'est, en diminuant un champ sur une partie de sa largeur, conserver une saillie sur une rive pour y pousser une moulure, tel qu'un cadre sur un battant de lambris. Ce mot est synonyme à ravalement. (*V.* Pl. 22 et 24<sup>e</sup>.)

On dit aussi d'un battant qu'il est élégi d'une moulure, d'un champ renfoncé, d'un avant-corps; d'un panneau, qu'il est élégi de platte-bande, etc.

**ELLIPSE.** Figure à peu près semblable à un oval. L'ellipse est donnée par la coupe oblique d'un cylindre ou d'un cône.

**EMBASE.** Terme par lequel on désigne la base ou le bas de quelque chose.

**EMBOÏTER.** C'est enchâsser une chose dans une autre à tenon et mortaise. On emboîte une porte, un dessus de table, une tablette.

*Emboïter à l'anglaise.* C'est assembler l'alaïse qu'on nomme emboïture, à rainure et languette en travers des planches au lieu d'être à tenon comme cela se pratique ordinairement.

*Emboïter à bois de fil.* C'est encadrer une porte, un dessus de table, d'une alaise d'égale largeur qu'on coupe d'onglet aux quatre angles.

**EMBOÏTURE.** Espèce de traverse dans laquelle on fait des mortaises et une rainure pour recevoir les tenons et la languette du bout des planches qui composent une porte pleine ou autre ouvrage. (V. Pl. 15, 16 et 17<sup>e</sup>.)

**EMBRASEMENT OU EMBRASURE.** C'est le nom de la partie de menuiserie qui revêt l'épaisseur d'un mur, d'un pan de bois, ou d'une cloison au pourtour intérieur d'une baie de porte, d'une croisée ou d'une niche; il est souvent d'assemblage si c'est pour un mur, et toujours uni si c'est pour un pan de bois ou une cloison. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 22, 23, 24<sup>e</sup> et suiv.)

*Embrasement ravalé.* C'est celui qui est fait en planche entière et élégi au milieu, d'une table ou d'un champ renfoncé. (V. Pl. 24, 25, 26 et 27<sup>e</sup>.)

**EMBRÈVEMENT, EMBREVER.** On nomme ainsi un cadre, un panneau, un battant ou un champ quelconque qui est assemblé à rainure et languette avec un autre, et qui forme saillie, tel qu'un grand cadre d'un lambris ou d'une porte sur le bâti. Il est à embrèvement simple s'il n'est ravalé que d'une languette; il est à double embrèvement s'il est ravalé de deux rainures. (V. Pl. 6, 22 et suiv.) De même d'un panneau à table saillante sur son bâti. (V. Pl. 21<sup>e</sup>.) On fait encore usage de ce mot pour tous battans assemblés, l'un par une languette sur son épaisseur, et l'autre par une rainure sur sa largeur pour la recevoir, ainsi que cela se pratique pour l'assemblage d'un embrasement avec un bâti ou un chambranle. (V. Pl. 2

et 23°. ), ou un champ avec un autre faisant retour d'équerre. ( *V.* Pl. 20°. )

*Embrèvement à vif.* C'est la désignation d'un panneau ou d'une planche quelconque , qui , au lieu de porter une languette sur la rive , entre de toute son épaisseur dans une rainure pratiquée dans un bâti ou dans une autre planche plus épaisse. ( *V.* Pl. 11 et 13°. )

**EMMARCHEMENT.** On nomme ainsi les entailles faites dans les limons pour recevoir les marches. Ce terme s'emploie aussi pour exprimer la longueur des marches.

**ENFOURCHEMENT.** *V.* Assemblage.

**ENTAILLE.** Ouverture plus ou moins grande qu'on fait pour lier une chose avec une autre ; les entrailles sont ou carrées, ou à mi-bois , ou par embrèvement , ou à dent , ou à queue d'aronde , etc.

*Entaille.* Se dit aussi de toutes les échancrures qu'on fait aux planches ou battans pour le passage des pièces de menuiserie faisant avant-corps.

*Entaille en contre-profil.* On donne ce nom à celle faite sur l'épaisseur d'un champ , suivant la saillie des cadres , cimaise et autres parties saillantes d'un lambris , d'une corniche.

**ENTER.** C'est joindre une pièce de bois à une autre par le moyen de divers entailles ou assemblages pour l'allonger , ou bien pour remettre du bois neuf à un dormant de croisée , à un poteau , en remplacement de celui qui était pourri , etc.

**ENTRECOLONNEMENT.** On nomme ainsi la distance qu'il y a de l'axe d'une colonne à l'axe d'une autre colonne.

**ENTRESOL.** C'est le nom d'une ou de plusieurs pièces prises sur la hauteur d'une grande pièce ; ce qui a donné le nom aux croisées qui les éclairent , *croisée entresol*.

**ENTRETOISE.** C'est une barre assemblée à queue d'aronde dans des poteaux , et qui se pose en travers des cloisons à claire-voie pour tenir l'écartement des tringles et la poussée des plâtres ( *V.* Pl. 15 et 16°. ) On la nomme aussi barre à queue : c'est aussi la traverse sous une table ou un tréteau , qui est assemblée à chaque bout dans une traverse qu'on nomme *té*.

**ENTREVOUX.** Echantillon de planche de chêne qui n'a que dix à douze lignes d'épaisseur.

**EPAULEMENT.** On nomme ainsi la partie pleine qui reste entre deux mortaises, ou depuis la mortaise jusqu'à l'extrémité du battant, on dit *épauler un tenon*, c'est le diminuer de sa largeur pour qu'elle soit égale à celle de la mortaise dans laquelle il doit entrer.

**EPI.** C'est le nom des frises d'un plancher, posées diagonalement. On nomme ces planches à point de Hongrie.

**EQUARRIR.** C'est rafraîchir les rives, redresser l'épaisseur des battans, refaire les rainures, languettes ou feuillures de fermeture au besoin des diverses pièces de vieilles menuiseries, telles que lambris, portes, croisées, parquets, etc.

**ESTRADE.** Plancher élevé de quatre à six pouces au-dessus de celui de la pièce, sur lequel on place un lit ou autre meuble.

**ETABL.** Grande et forte table de bois d'orme ou de hêtre, montée sur un pied, laquelle table sert à travailler le bois.

**ETUVE.** Sorte d'armoire propre aux offices et aux garde-robes.

**EVENTAIL.** On appelle ainsi la partie supérieure d'une croisée qui se termine en demi-cercle ou demi-oval.

## F.

**FAUSSE-COUCPE.** Assemblage qui n'est ni à équerre ni à onglet, mais qu'on trace avec la fausse équerre ou sauterelle.

**FER DE VARLOPE, demi-varlope, rabot,** etc. C'est une bande de fer plat, à l'une des extrémités de laquelle est corroyée une mise d'acier taillée en biseau; ce fer, placé dans la lumière de l'outil, sert à corroyer, dresser et polir l'ouvrage.

**FERMETURE.** On nomme ainsi la partie de menuiserie qui sert à fermer la baie d'une porte, d'une croisée, ou l'ouverture d'une boutique.

**FERMOIR.** Outil à manche dont le fer a deux biseaux et porte environ 2 pouces de largeur. Cet outil sert à dégrossir le bois et autres forts ouvrages, comme à déposer de la menuiserie, etc.

**FEUILLE.** C'est le nom des volets de croisées et des fermetures de boutique. On dit *feuille de volet*, *feuille de fermeture*.

*Feuille de parquet.* C'est un grand panneau de forme carrée, ayant ordinairement 3 pieds 2 pouces, composé d'un bâti d'encadrement rempli de montans et traverses et de petits panneaux. (V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.)

*Feuille mâle et femelle.* On nomme ainsi deux petites feuilles qui s'assemblent l'une dans l'autre sur place pour un parquet sans fin. (V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.)

**FEUILLERET.** Ancien outil long et plat, dont le fût porte une feuillure, et qui sert à dégauchir les bois et à pousser les feuillures suivant le gauche. Il y en a de différentes proportions.

**FEUILLET.** Echantillon de planches qui n'a que 5 à 8 lig. d'épaisseur, soit en bois blanc, bois de sapin ou bois de chêne.

**FEUILLURE.** Entaille pratiquée le plus ordinairement à moitié de l'épaisseur de la planche, d'une porte, d'un bâti, d'un dormant de croisée, d'un poteau. (V. Pl. 2 et 4<sup>e</sup>.)

*Feuillure oblique.* Entaille de figure triangulaire. (V. Pl. 29<sup>e</sup>.)

**FIL.** On appelle ainsi les traces qu'on voit en longueur dans tous les bois poreux.

*Fil (bois de).* On le désigne ainsi lorsque les fibres du bois sont disposés sur la longueur de l'ouvrage.

**FILET.** Petite moulure carrée qui en accompagne ou en couronne une autre plus grosse. (V. Pl. 22, 24, 25, 26, 28 et 29<sup>e</sup>.)

**FLACHE.** Partie de bois qui n'est pas à vive arête.

**FLIPOT.** Tringle très-mince qui sert à remplir un joint entre deux feuilles de parquet, ou dans un panneau de porte ou de lambris.

**FLOTTER.** C'est faire des ravalemens à mi-épaisseur sur une rive des battans et des traverses d'une porte pour être cachés par le panneau, ou des ravalemens dans les panneaux pour y rapporter des fausses traverses, ou bien donner au cadre plus de largeur sur un parement que sur l'autre.

**FLÛTE.** On nomme ainsi une coupe faite en diminuant à l'extrémité d'un battant pour être joint à un autre. On dit *coupe en flûte*. (V. Assemblage.)

**FOND.** C'est la partie basse ou la partie haute, ou le derrière d'un meuble. On dit le fond d'une armoire, d'un réservoir.

*Fond de parquet.* Place disposée à recevoir la glace, qui est formée par des bâtis et des panneaux.

**FOURRURE.** On désigne par ce mot toutes tringles de bois brut, plus ou moins larges et épaisses, qu'on place derrière le lambris pour l'appuyer, le mettre d'aplomb ou pouvoir le clouer, ou pour remplir un vide derrière un parquet de glace, un embrasement, ou bien encore sur un plancher pour poser le parquet, quand il n'y a pas assez de hauteur pour y mettre des lambourdes.

**FOYER.** C'est un bâti qui entoure l'âtre d'une cheminée, et dans lequel les feuilles de parquet, coupées à cet endroit, viennent s'assembler. On le nomme aussi châssis. (*V. Frise.*)

**FRISE.** On donne ce nom à tout panneau couché, de lambris et de portes, qui a plus de longueur que de hauteur. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.*)

*Frise de parquet.* Bande de bois assemblée à rainure et languette entre les feuilles d'un parquet. C'est aussi celles qui forment le pourtour d'un plancher, et celles qui encadrent le foyer de pierre ou de marbre de la cheminée.

On nomme de même les tringles d'une égale largeur avec lesquelles on fait du plancher (*V. Pl. 18<sup>e</sup>.*); comme aussi toutes bandes de bois minces et étroites qui se rapportent sous une corniche qui décore le haut d'une bibliothèque, d'une alcove, d'un buffet, d'un parquet de glace, d'un plafond. (*V. Pl. 20 et 31<sup>e</sup>.*)

**FRONTON.** On appelle ainsi les deux parties de corniche qui s'élèvent des deux extrémités d'un avant-corps, et viennent se rencontrer au milieu où elles forment un angle obtus. Il y a des frontons triangulaires et des frontons circulaires.

**FÛR.** On entend par ce mot le bois sur lequel on monte le fer d'une varlope, d'un guillaume, d'un rabot, d'une scie.

C'est aussi la partie d'une colonne comprise entre la base et le chapiteau.

**FUTÉE** ou **MASTIC.** C'est une espèce de pâte faite avec du blanc d'Espagne et de l'ocre jaune, détrempée ou broyée avec de l'huile

de lin ; quelquefois , au lieu d'huile , on se sert de colle claire , afin que quand l'ouvrage doit être peint en détrempe , la fûtée ne fasse pas des taches à la peinture. La fûtée sert à remplir et à cacher les défauts du bois et de l'ouvrage , comme les givelures , les fentes , les trous de nœuds , et même les joints mal faits , les têtes de chevilles , etc.

## G.

**GALBE.** Chantournement que l'on donne à une partie de menuiserie sur la face ou sur l'épaisseur du bois , telle est une console ; ou du renflement à une partie ronde , telle est une colonne.

**GALE.** Espèce de petits nœuds ou de mangeures de vers qui défigurent la surface du bois.

**GARDE-FOU.** Partie de menuiserie d'assemblage , faite à hauteur d'appui , composée de montans et traverses qu'on place sur un palier au-devant de la descente d'un escalier , d'une lucarne , d'un fossé.

**GAUCHE.** Planche , battant ou partie de menuiserie dont les quatre angles du parement ne sont pas dans le même plan.

**GELIFS ou GELIVURES et GIVELURES.** Fentes qui se trouvent dans le bois.

**GERSE.** Planches qui ont des fentes tortueuses , lesquelles n'existent que dans une partie de l'épaisseur du bois.

**GIRON DES MARCHES.** Terme qui désigne la largeur qu'a chaque marche d'un escalier , prise au milieu de sa longueur.

**GOBERGE.** C'est une petite traverse qui forme le remplissage d'une couchette et porte sur les pans.

**GORGE et GORGET.** Espèce de moulure creuse qui se place entre la moulure principale d'un cadre et le champ de l'ouvrage. On distingue la *gorge* du *gorget* en ce qu'elle est plus grande que ce dernier , et qu'elle a un petit carré ou filet de chaque côté , au lieu que le *gorget* n'en a qu'un. L'outil propre à les pousser porte le même nom.

**GOUGE.** Outil à manche , espèce de fermail creux sur sa largeur ,

servant à pousser des moulures à la main et à en dégorger d'autres.

**GOUJON.** Espèce de petits tenons de forme cylindrique, laquelle est en usage pour les lames de persiennes et pour les tenons à peigne. On le nomme aussi *tourillon*.

**Goujon.** Ce sont aussi des chevilles qu'on colle et qu'on met en place de clefs pour joindre des planches, soit que celles-ci soient à rainures et languettes ou qu'elles soient à joints plats.

**GOUSSET.** Bout de planche chantourné en console, servant à supporter une tablette. (V. Pl. 33<sup>e</sup>.)

**Gousset d'assemblage.** C'est celui qui est composé d'un montant, d'une traverse et d'une écharpe en tringle de 12 à 15 lignes de grosseur, servant au même usage. On le nomme aussi *potence*.

C'est aussi un montant de bois de 2 pouces environ de largeur, dans lequel est assemblée une traverse profilée ou arrondie par le bout, servant au même usage.

**GOUTIÈRE.** Ravatement circulaire qu'on fait dans la feuillure d'une pièce d'appui de croisée, pour recevoir l'eau qui y est apportée par le jet d'eau du châssis.

**GRADIN.** Degrés, petites marches, tablettes posées les unes au-devant des autres par gradation, dans une salle d'assemblée, pour servir de sièges ou pour recevoir des pots de fleurs dans un jardin, une serre.

**GRAIN D'ORGE.** (V. Crénelure.)

**GUEULE DE LOUP.** Ouverture du milieu d'une croisée d'une porte cochère, dont un battant est fouillé en creux sur l'épaisseur pour recevoir l'autre. (V. Battant.)

**GUICHET.** Petite porte auprès d'une grande, ou qui en fait partie, comme dans les portes charretières ou portes cochères. (V. Pl. 10 et 11<sup>e</sup>.)

**Guichet** se dit aussi des volets qui ferment le dedans d'une croisée. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**GUILLAUME.** Espèce de rabot long et mince dont on se sert pour faire ou dresser des feuillures.

*Guillaume debout.* Rabot dont le fer est plus droit dans la lumière, et qui sert à replanir et à dresser des feillures ou ravalemens.

*Guillaume à plate-bande.* C'est celui qui sert à pousser les plates-bandes au pourtour des panneaux.

Il y a aussi le *guillaume cintré*, à ébauche, à racler, à tenon, et le *guillaume à navette*.

**GUINGUIN.** Petit panneau dans une feuille de parquet. (V. Colifichet.)

## H.

**HACHER.** C'est dégrossir le parement ou la rive d'une planche avec le fermail ou le ciseau, pour ensuite la dresser à la varlope.

**HUISSERIE.** C'est le terme collectif de deux poteaux et d'un linteau assemblés, qui forment la baie d'une porte dans une cloison de distribution faite en planches et couverte en plâtre. (V. Pl. 15 et 16°.)

## I.

**IMPOSTE.** Traverse dormante au-dessus d'une croisée ou d'une porte, qui est ornée de moulures et feuillée dessus et dessous pour recevoir les châssis ou la porte : souvent elle sert à séparer les châssis du bas d'une croisée avec ceux du haut.

On appelle encore de ce nom la moulure ou corniche qui couronne le dessus d'une porte.

## J.

**JALOUSIE.** On appelle ainsi la réunion de plusieurs lames de bois très-minces qui sont à recouvrement, soutenues par des chaînes de ruban qu'on fait mouvoir par des cordes à chaque bout pour les monter et descendre à volonté. On les place au-devant des croisées pour diminuer le jour et l'ardeur du soleil.

**Jalousie.** C'est aussi de petits treillis de bois pour boucher des ouvertures dans une porte de confessionnal et autres.

**JARRET.** On entend par ce terme tous les points qui s'éloignent d'une ligne courbe. On dit qu'un cintre *jarrette* lorsqu'il s'y trouve des inégalités ou des ressauts dans son contour.

**JET-D'EAU.** C'est la traverse au bas d'un châssis de croisée qui forme saillie et est arrondie. (V. Pl. 3 et 4<sup>e</sup>.)

C'est aussi, au bas d'une porte pleine, l'emboîture ou la barre à queue qui porte la même saillie et la même figure que la traverse d'une croisée. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

**JEU.** On nomme ainsi le bois qu'on ôte dans les feuillures d'une porte, d'une croisée, avec le guillaume ou le rabot, pour en rendre la fermeture plus facile.

**JOINT.** C'est la face la plus petite de chaque planche.

*Joint brut.* C'est l'épaisseur de la planche qui n'est pas corroyée.

*Joint (à plat).* Ce mot désigne les cloisons dont les planches sont blanchies et dressées sur l'épaisseur, mais non assemblées.

On dit aussi qu'un cadre de porte, de lambris est à *plat-joint* lorsqu'il n'a point de rainure ou languette derrière pour être embrevé dans le bâti. (V. Pl. 24, 25, 26<sup>e</sup>. et suivantes.)

**JOINTES.** Par ce mot on entend les planches d'une cloison d'un plancher, qui sont assemblées à rainures et languettes.

**JOINTIVE.** Cloisons dont les planches sont brutes, non assemblées, mais seulement dressées sur les rives et posées près les unes des autres.

**JOUE.** Épaisseur du bois qui forme les deux côtés d'une mortaise dans un battant, ou les deux côtés d'une rainure dans une planche.

**JUPITER.** (V. Assemblage.)

## L.

**LAMBOURDE.** Chevron de 2 à 3 pouces d'épaisseur en bois de chêne brut, que l'on pose sur les aires de planchers ou voûtes pour porter et attacher les planches ou les feuilles des parquets, ou au bas des armoires pour en porter le fond. (V. Pl. 19<sup>e</sup>.)

**LAMBRIS.** On appelle ainsi tous les ouvrages d'assemblage destinés à couvrir les murs des appartemens ; il se distingue , par rapport à sa construction , en plusieurs sortes.

*Lambris d'assemblage.* C'est celui dont les battans et les traverses sont sans moulure et les panneaux sans plate-bande , soit que les panneaux soient renfoncés ou affleurent avec les bâtis.

*Lambris à table saillante.* C'est celui dont les panneaux sont en saillie sur les bâtis.

*Lambris à bouvernement simple.* C'est celui dont les bâtis portent sur l'arête une seule moulure , faite avec un seul outil.

*Lambris à petit cadre.* C'est celui dont les bâtis portent sur l'arête plusieurs moulures faites avec différens outils.

*Lambris à cadre élégé.* C'est celui dont les battans et traverses sont diminués d'épaisseur sur une rive et portent sur l'autre un cadre plus ou moins riche de profil , qui fait saillie sur le champ , et qui est pris aux dépens des battans et traverses.

*Lambris à grand cadre ou à cadre embrevé.* C'est celui dont le cadre fait saillie sur le bâti et qui n'en fait pas partie , mais qui y est embrevé par une simple ou une double languette , ou qui y est rapporté à plat-joint.

*Lambris à un parement.* C'est celui qui est brut derrière.

*Lambris blanchi au double parement.* C'est un lambris ou une porte dont les bâtis et panneaux sont corroyés derrière.

*Lambris arasé au double parement.* Porte dont les panneaux sur ce second parement affleurent le bâti.

*Lambris à double parement.* Porte qui a les mêmes cadres sur les deux faces. ( Voy. , pour toutes ces espèces de lambris , Pl. 21 , 22<sup>e</sup>. et suivantes. )

*Lambris de hauteur.* C'est celui qui garnit toute la muraille entre les deux planchers d'un appartement.

*Lambris d'appui.* C'est celui qui ne porte que 2 à 4 pieds de hauteur , au-dessus duquel on tend du papier ou de l'étoffe , ou qu'on couvre de peinture.

On donne aussi , dans le toisé , la dénomination de *lambris* à tous ouvrages semblables , tels qu'aux portes , aux embrasemens de croi-

sées et autres, aux faces d'armoires, aux faces d'alcoves, aux buffets et autres meubles, ainsi qu'à des volets de croisées, etc.

**LAMBRISSEUR.** C'est couvrir d'un lambris les murs d'un appartement.

**LAMES DE PERSIENNE.** Ce sont les petites traverses de bois mince assemblées à recouvrement l'une sur l'autre dans les montans ou battans. Elles sont ou mouvantes ou dormantes, assemblées à entaille ou à tourillon.

On dit aussi *lames de jalousie* des lattes qui les composent.

**LANGUETTE.** Bord d'une planche qu'on réduit au tiers de son épaisseur pour le faire entrer dans une rainure pratiquée dans le bord de l'épaisseur d'une autre planche. (V. Pl. 17<sup>e</sup>.)

*Languette bâtarde.* Celle-ci a la forme d'une feuillure; on en fait le plus souvent usage pour l'assemblage des panneaux de lambris ou de portes dans leur bâti. (V. Pl. 2 et 11<sup>e</sup>.)

*Languette à bois debout.* C'est celle que l'on fait en travers le fil du bois.

*Languette rapportée.* Tringle d'environ 15 lignes sur 8 lignes d'épaisseur, que l'on fait entrer dans deux rainures pratiquées sur l'épaisseur de deux planches que l'on veut joindre: ces languettes ont ordinairement lieu pour les planches de 2 pouces d'épaisseur qu'on nomme doublettes.

**LARMIER.** C'est, dans une corniche, une partie lisse et horizontale qui forme plafond. (V. Pl. 31<sup>e</sup>.)

**LIMON OU ÉCHIFFRE.** Pièces rampantes dans lesquelles les marches d'un escalier viennent s'assembler.

On nomme *faux limon* ou *limon en crémaillère* une planche rampante posée contre le mur, laquelle ne reçoit pas le bout des marches comme le vrai limon, mais qui est découpée pour les porter en dessous, et contre laquelle les contre-marches viennent butter.

**LINTEAU.** C'est la traverse au-dessus d'une baie de porte, et qui est assemblée dans les deux poteaux d'une huisserie. (V. Pl. 15 et 16<sup>e</sup>.)

C'est aussi un bout de bois brut qu'on place au-dessus d'une baie pour supporter la maçonnerie.

**LISTEL.** Petite moulure carrée et unie qui couronne ou accompagne une autre moulure plus grande, ou bien qui est rapportée sur un champ uni. (V. Pl. 25, 27 et 29<sup>e</sup>.)

**LOSANGE.** Espèce de petit panneau carré placé sur la diagonale.

**LUMIÈRE.** C'est une cavité pratiquée dans le fût d'un outil pour y placer le fer et faciliter la sortie du copeau.

**LUNETTE.** Planche épaisse dans laquelle on pratique une ouverture de 9 à 10 pouces de diamètre, dont on forme le dessus d'un siège de commodités. C'est aussi la réunion de quatre petites planches assemblées d'onglets, qui servent au même usage pour un siège de commodités à l'anglaise. (V. Pl. 32<sup>e</sup>.)

## M.

**MAILLE DU BOIS.** On appelle ainsi le bois dont la surface est parallèle aux rayons qui s'étendent du centre à la circonférence.

**MAILLET.** Espèce de marteau ou de masse faite d'un billot de bois avec un manche court, dont se servent les menuisiers.

**MALANDRES.** Défauts de bois; ce sont des veines de bois rayées et blanches qui tendent à la pourriture.

**MANDRIN OU AME.** On nomme ainsi un poteau de bois brut que l'on place au centre d'une colonne creuse, et qui passe au travers et maintient les plateaux ou tourtes qui y sont rapportés pour entretenir toutes les alaises formant le fût.

**MANSARDES.** Croisée qui ouvre à coulisse. (V. Croisée.)

Elle tire son nom de l'étage en mansarde où cette espèce fut d'abord employée.

**MARCHE.** Pièce de bois d'un escalier, sur laquelle on pose le pied pour monter et descendre ce dernier; et *contre-marche* celle qui est posée verticalement et qui fait, par conséquent, le devant de la marche.

**MARCHE-PIED.** C'est l'assemblage de plusieurs marches dans deux montans ou limons, sur lesquelles on monte pour s'élever.

*Marche-pied.* C'est aussi la marche la plus élevée de l'estrade d'un lit, d'un trône, d'un autel, d'un confessionnal.

**MAROUFLER.** C'est rapporter derrière des panneaux de lambris ou autres planches minces des bandes ou pièces de grosse toile enduite de colle forte pour les y fixer. On maroufle aussi les panneaux avec des nerfs de bœuf préparés et réduits en charpie, semblables à de la filasse, ou de la filasse même qu'on fixe avec de la colle forte par bande en travers les planches, pour éviter qu'elles ne se déjoignent ou que les panneaux ne cofinent. Cette dernière manière se nomme aussi *nerver*.

**MARQUER OU TRACER.** C'est tirer des lignes sur une planche pour que l'ouvrier la coupe suivant le trait.

**MASSE.** C'est faire de la menuiserie *en masse* ou *en plein bois*; par ce terme on entend toute espèce d'ouvrage qui n'est point d'assemblage, mais qui en a la figure, et dont les panneaux sont pris dans la même planche, tel qu'il arrive pour un pilastre, un embrasement. On dit aussi de ces ouvrages qu'ils sont *élegis* ou *ravalés en plein bois*. (V. Pl. 24, 25 et 26<sup>e</sup>.)

**MASTIC.** (V. Futai.)

**MÈCHE.** Petit morceau de fer acéré, de forme ronde, ayant une canelure à une de ses extrémités, et aplati par l'autre bout qu'on ajuste dans la boîte du vilebrequin, et qui sert à faire les trous pour les chevilles et les tampons qu'on rapporte dans la pierre. -

**MEMBRURE.** Espèce de bois de sciage qui porte 6 pouces de largeur sur 3 pouces d'épaisseur, et qui sert à divers ouvrages.

**MENEAU.** Battant, milieu d'un des châssis d'une croisée qui ouvre à gueule de loup. (V. Battant.)

**MERRAIN OU CRESSON.** Bois de chêne refendu sur maille au couteau et non à la scie, et qui est en petites planches de 14 pouces de longueur sur 7 pouces environ. Il s'emploie pour les panneaux de parquet en feuilles.

**MOBILE** (menuiserie). On nomme ainsi la menuiserie qui a pour objet la construction des ouvrages mouvans, comme les portes, les croisées, etc.

**MODILLON.** Espèce de petite console, ou plutôt une partie saillante et contournée qui semble soutenir le larmier d'une corniche. (V. Pl. 31<sup>e</sup>.)

**MONTANT.** On donne ce nom à toutes pièces de bois placées perpendiculairement. Les *montans* diffèrent des *battans* en ce que ce sont eux qui sont assemblés dans les traverses, et qu'au contraire ce sont les traverses qui s'assemblent dans les battans. Les montans, ainsi que les battans, prennent différens noms, selon les ouvrages auxquels on les emploie. On dit par exemple : battant de dormant de croisée, montant de lambris, de parquet de glace; battant de châssis de croisée, de parquet en feuilles. On dit aussi montant d'embrasement, battant de chambranle.

*Montant* (petit). On appelle ainsi les petits bâtis de remplissage dans une feuille de parquet, qui n'ont que la même mesure des panneaux et qui sont assemblés dans d'autres du double de longueur. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

**MORTAISE.** C'est une cavité de la forme d'un carré long, pratiquée avec le bec-d'âne dans l'épaisseur et quelquefois sur la largeur des planches, pour recevoir le tenon d'une autre pièce par le moyen duquel les deux pièces tiennent ensemble.

**MOUCHETTE.** C'est la partie pendante formant le devant du larmier d'une corniche. (V. Pl. 31<sup>e</sup>.)

*Mouchette.* Espèce de rabot dont le fût et le fer sont caves, et qui sert à pousser les quarts de ronds. Il y en a aussi à grains d'orge, qui servent à dégager les baguettes et autres moulures.

**MOULURE.** Ornemens faits sur les ouvrages, sur le nu desquels ils saillent quelquefois, ou bien qui sont faits au dépend de l'épaisseur du bois. L'assemblage de plusieurs moulures forme ce qu'on appelle *profil*.

*Moulure rapportée.* Ce sont les moulures qu'on ajoute à une huisserie ou sur un bâti pour figurer un chambranle de porte ou d'alcove.

*Moulure de glace, de tapisserie.* (V. Bordure;) (de porte, de faux lambris; v. Cadre.)

## N.

**NERVER.** (*V.* Maroufler.)

**NERVURE.** Espèce de feuillure de forme triangulaire que l'on fait dans un poteau de remplissage, sur les faces côté des plâtres, pour attacher les lattes de la cloison. On la nomme aussi *arrachement*. (*V.* Pl. 16<sup>e</sup>.)

**NIVEAU** (mettre de). On désigne ainsi l'action de mettre un ouvrage dans une situation parallèle à l'horizon.

**NOEUD dans une planche.** C'est originairement la naissance d'une branche de l'arbre qu'on a débité. Cet endroit est toujours dur et sans aucune solidité ni propreté.

**NOIX.** Rainure dont le fond est arrondi en creux : la languette qui entre dans cette rainure porte le même nom, ainsi que le bouvet qui fait l'une et l'autre. (*V.* Brisure.)

**Noix** (fermeture à). On donne ce nom aux battans qui ferment par le moyen d'une noix au lieu de feuillures, comme sont celles des croisées. (*V.* Pl. 4, 8 et 10<sup>e</sup>.)

**NOYAU.** Poteau arrondi en quart de cercle, qui pose sur le sol, sert de point d'appui à un escalier, et reçoit l'assemblage d'un limon et d'un quartier tournant, ou de deux limous.

## O.

**ONGLET.** On appelle ainsi tous les joints coupés diagonalement, suivant l'angle de 45 degrés. (*V.* Assemblage.)

**OUTIL A FÛT.** C'est un instrument qui est composé d'un fût, c'est-à-dire d'une pièce de bois en forme de long billot et d'un fer plat et tranchant.

**Outils à fût.** On comprend sous cette désignation le rabot, le riflart ou demi-varlope, la galère, les varlopes, les guillaumes, les mouchettes, les bouvemens, les bouvets et les feuillerets.

**Outils de moulures.** Tous outils à fût propres à pousser des moulures quelconques.

\*

**OUVERTURE.** Vide que présente une porte, une croisée, l'intérieur d'une alcove. On s'en sert aussi pour faire connaître la manière dont l'ouvrage est disposé ; c'est pourquoi on dit : une *porte*, une *croisée*, une *armoire*, etc. ouvrante à *feuillure*, à *noix*, à *guele de loup*, à *doucine*, etc.

## P.

**PALIER OU REPOS.** C'est ce qui se trouve quelquefois aux angles et toujours à chaque révolution d'un escalier.

**PAN DE LIT.** Traverse qui est assemblée dans les pieds, et dans laquelle portent les goberges.

**PANCE.** Partie inférieure du fût d'un balustre.

**PANNEAU.** On donne ce nom à une ou plusieurs planches de bois mince jointes ensemble, lesquelles entrent à rainures et languettes dans les cadres ou les bâtis d'un ouvrage, et alors celui-ci se nomme lambris ; les panneaux prennent des noms différens, suivant la place qu'ils occupent ou la manière dont ils sont assemblés.

*Panneau de hauteur.* Il est toujours plus haut que large, et se trouve au haut d'un lambris ou d'une porte. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

*Panneau d'appui.* C'est celui qui est au bas d'une porte à cadre, d'une porte vitrée ou d'une porte croisée, et qui souvent est d'une forme carrée. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

*Panneau de frise.* C'est celui qui, dans une porte, est placé entre le panneau du haut et celui d'appui, et qui a peu de hauteur. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

*Panneau à glace.* On donne ce nom à ceux des panneaux de porte ou de lambris qui n'ont point de plate-bande au pourtour, et qui entrent vifs dans les rainures des bâtis. ( *V.* Pl. 2, 21, 23<sup>e</sup>. et suivantes. )

*Panneau double.* C'est celui qui est rapporté au-devant d'un autre, comme cela se pratique à ceux du bas d'une porte cochère, quelquefois à l'appui d'une devanture de boutique. ( *V.* Pl. 9 et 10<sup>e</sup>. )

*Panneau d'épaisseur.* Celui-ci affleure le bâti des deux côtés ou paremens.

*Panneau pendant.* Celui-ci se rapporte au-dessus d'une baie et n'a point de traverse par bas. (V. Pl. 28<sup>e</sup>.)

*Panneaux égaux.* On donne ce nom à ceux qui, dans une porte, sont tous de même mesure. Ils ont presque toujours la figure d'un carré.

*Panneau de parquet.* On donne ce nom aux petits carreaux qui remplissent l'intérieur d'une feuille de parquet. (V. Pl. 18 et 20<sup>e</sup>.)

On nomme *panneau arasé* celui qui affleure le bâti; *panneau à table saillante* celui qui saillit sur le même bâti. (V. Lambris.)

*Panneau flotté.* C'est celui d'une porte, qui est recouvert sur ses rives, d'un côté seulement, par un ravalement fait dans les battans et les traverses du bâti. (V. Pl. 28<sup>e</sup>.)

**PARCLOSE.** Petite traverse mince qu'on rapporte haut et bas d'une planche ravalée au milieu, et qui figure un ouvrage d'assemblage, comme un pilastre de lambris, un embrasement. (V. Pl. 24, 25<sup>e</sup>. et suiv.)

**PARLEMENT.** Face apparente de l'ouvrage; c'est pourquoi on dit qu'une cloison, un plancher, une porte pleine, une tablette est à *un parement*, lorsque les planches ne sont blanchies que d'un côté, et à deux paremens si elles le sont des deux côtés: de même des portes à cadre, elles sont à *un parement* si elles n'ont de moulures que sur la face, quoique blanchies ou arasées derrière; elles sont à deux *paremens* si elles ont des moulures sur les deux faces. (Voy. Pl. 2, 21, 22, 23<sup>e</sup>. et suiv.)

**PARQUET en feuilles.** C'est un assemblage de bâtis et de panneaux arasés les uns avec les autres, qui sert à couvrir les aires ou planchers des appartemens. (V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.)

**PARQUET sans fin.** C'est un assemblage de même que le précédent de bâtis et de panneaux par petites feuilles qui s'assemblent les unes dans les autres sur place comme le *parquet en feuille*. (V. Planche 18 et 19<sup>e</sup>.)

On donne aussi ce nom à un plancher dont les battans et panneaux sont posés parallèlement aux ouvertures de portes ou de croi-

sées, et dont les bâtis et les panneaux s'assemblent séparément sur place. (*V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.*)

Les doubles panneaux qu'on rapporte quelquefois au bas des portes cochères, portent aussi le nom de *parquet*.

*Parquet de glace.* On nomme ainsi la menuiserie qui porte les glaces des cheminées et des trumeaux; ces sortes de parquets sont composés aussi de bâtis et panneaux qui sont en renforcement sur les champs. On donne le même nom à tous les ouvrages qui sont de même construction, ayant ou non des moulures en paremens; tels sont des derrières ou fonds d'armoire, de bibliothèque; des derrières et dessus de buffet, de comptoir, etc. (*V. Pl. 20<sup>e</sup>.*)

**PARQUETER.** C'est couvrir un plancher de feuilles de parquet.

**PARQUETEUR.** Ouvrier qui fait et pose le parquet.

**PATIN.** On nomme ainsi toutes pièces de bois servant à porter quelques montans, et qui sont à deux ou à quatre branches, telles que les traverses basses d'un échafaud, d'un pied de table, d'un pied à battre les habits.

**PATTE.** C'est la partie mobile d'un sergent.

**PAVILLON.** Planche qui couvre la tête d'une jalousie et qui sert à cacher la jalousie lorsqu'elle est levée.

**PEIGNE.** (*V. Tenon.*)

**PERSIENNE.** Châssis composé de montans et traverses, rempli de lames mouvantes ou dormantes assemblées obliquement et à recouvrement les unes sur les autres. Les persiennes servent de fermeture extérieure en place de volets au-devant des croisées. (*V. Pl. 7 et 8<sup>e</sup>.*)

**PETIT BOIS.** Ce nom désigne les montans et traverses des châssis de croisées et châssis vitrés qui reçoivent les verres. (*V. Pl. 3, 4, 5 et 6<sup>e</sup>.*)

**PEUPLE.** Bois blanc de France, très-mou; c'est celui avec lequel on fait le plus souvent les planches qu'on nomme voliges.

**PIÈCE CARRÉE.** Outil qui sert à vérifier le carrement des assemblages en montant l'ouvrage.

*Pièce d'appui.* (*V. Appui.*)

*Pièce d'onglet.* C'est, dans une feuille de parquet, l'un des battans

de remplissage qui, d'un bout, est coupé d'onglet et assemblé dans le bâti d'encadrement, et de l'autre est coupé carrément et assemblé dans les autres battans. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

*Pièce carrée.* C'est, dans une même feuille, le battant de remplissage qui reçoit l'assemblage de deux panneaux dans sa longueur. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

*Pièce à queue.* C'est le montant placé dans le haut d'une croisée à coulisse, et qui se démonte à volonté au moyen d'une vis, pour pouvoir retirer les deux châssis du haut de dedans le dormant. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

**PIED-DE-BICHE.** Morceau de planche portant une entaille triangulaire dans laquelle on place le bout des planches que l'on veut travailler sur l'épaisseur.

*Pied-cornier.* On nomme ainsi tous les montans de bâtis dormans d'une armoire, d'un buffet, formant angle saillant, et dont l'arête est arrondie.

**PIÉDESTAL.** Assemblage de menuiserie, ayant trois ou quatre faces, qui est uni ou orné de socle et de corniche, servant à porter un buste, une figure.

**PIED DE LIT.** Ce sont les quatre montans d'un bois de lit; c'est aussi l'un des bouts du bois de lit.

**PIGEON.** Petit morceau de bois mince qu'on place dans un onglet sur le champ d'un cadre, pour que quand le bois vient à se retirer, on ne voie pas le jour au travers du joint.

**PILASTRE.** Partie étroite d'un lambris de hauteur ou d'appui, qui sert à revêtir des petites parties ou à diviser des grandes parties de lambris. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

On nomme ainsi une espèce de colonne plate ou un champ uni qu'on décore de socles, chapiteaux, et souvent d'astragales, qui est fait de bois mince et qu'on rapporte ou qu'on embève sur des parquets de glace ou sur d'autres bâtis pour décoration. (Voy. Pl. 20<sup>e</sup>.)

**PLACAGE.** Manière de faire des ouvrages, qui consiste à appliquer des feuilles de bois de couleur qu'on colle sur un assemblage de menuiserie.

**PLACARD.** (*V.* Porte.)

On nomme aussi placard une face d'armoire unie ou avec moulure, visible ou sous tenture, qu'on pose à côté et qui affleure un tuyau de cheminée pour en dérober la saillie.

**PLAFOND.** C'est le nom qu'on donne à toute espèce de menuiserie placée horizontalement, servant à revêtir le haut des embrasemens de porte, de croisée, d'armoire, de bibliothèque.

**PLAN.** On doit entendre également par ce mot ce qui représente la coupe, l'élévation et le plan de l'ouvrage; c'est la délinéation du sujet vu horizontalement ou verticalement. (*V.* Pl. 2, 4, 6, 8, 10, 11, 13, 17, 21, 23<sup>e</sup>. et suiv.)

**PLANCHE.** On nomme ainsi toutes pièces de bois refendues depuis 1 jusqu'à 2 pouces d'épaisseur sur différentes longueurs et largeurs.

*Planche de bateau.* Elles proviennent de vieux bateaux qui transportent des approvisionnemens.

**PLANCHÉIER.** C'est couvrir un plancher de planches jointes à rainures et languettes, arrêtées et clouées sur des lambourdes.

**PLANCHER.** Espèce de menuiserie composée de planches ou d'alisées jointes ensemble, et qui, comme les parquets, sert à revêtir les aires des appartemens ou à couvrir le sol des pièces du rez-de-chaussée. On en distingue de plusieurs sortes par rapport à leur façon; savoir :

*Plancher ordinaire.* C'est celui qui est fait de planches entières, brutes ou jointes à rainures et languettes.

*Plancher de frise.* C'est celui dont les planches sont refendues en deux ou trois sur leur largeur, et qui sont jointes à rainures et languettes. (*V.* Pl. 18<sup>e</sup>.)

*Plancher de frise et à l'anglaise.* C'est le même que le précédent, mais dont les bouts des frises sont chevauchés de deux l'une. (*V.* Pl. 18<sup>e</sup>.)

*Plancher à point de Hongrie, ou à fougère, ou à la capucine.* C'est encore un plancher par frises, mais elles sont plus courtes et coupées d'onglet à chaque bout, puis posées diagonalement et par travée. (*V.* Pl. 18<sup>e</sup>.)

**PLAQUER.** C'est coller des bois étrangers en feuilles minces sur un assemblage de bois de chêne.

**PLATEAU OU TOURTE.** Rond plein ou évidé au milieu, qui sert à porter quelque chose, et plus particulièrement à entretenir l'écart des tringles qui composent une colonne creuse, un tambour de treuil, etc.

**PLATE-BANDE simple.** Espèce de ravalement qu'on pousse autour des panneaux de lambris et des portes à cadre, et qui forment en même temps la languette d'embrèvement. (V. Pl. 2, 21 et 22<sup>e</sup>.)

*Plate-bande à filet.* C'est celle qui porte un adouci derrière.

**PLEIN BOIS (ouvrages en).** On entend par là tous ouvrages dans la construction desquels il n'y a point d'assemblages à tenon, mais dont toutes les pièces sont ou non jointes et collées ensemble. Ces ouvrages se désignent le plus souvent, dans le toisé, sous le nom de *bois uni*.

**PLINTHE.** C'est la partie lisse, en bois mince et étroit, qu'on rapporte au bas d'un lambris, d'une porte, d'un embrasement, et sur les murs pour figurer lambris. (V. P. 1<sup>re</sup>. et 29<sup>e</sup>.)

Dans le toisé, on donne le même nom à tous les champs unis qui sont faits de même bois et dont la façon est la même, soit qu'ils soient posés horizontalement, soit qu'ils le soient perpendiculairement.

*Plinthe élégie.* Ce sont les mêmes plinthes non rapportées, mais prises dans l'épaisseur de la traverse du lambris.

**POINT DE HONGRIE.** (V. Plancher.)

**POINTE DE DIAMANT.** Jonction de quatre joints d'onglets, tels que ceux des mortans et traverses des petits bois des croisées. (Voy. Croisée.)

*Pointe de diamant.* On nomme ainsi un panneau saillant sur son bâti qui est taillé à facette, de manière qu'étant plus épais au milieu que sur les rives, il présente des arêtes qui tendent au centre. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**PORTE.** Partie de menuiserie qui sert à fermer une ouverture pratiquée dans un mur, une cloison, et qui donne entrée à une maison,

ou à une chambre. On en distingue de plusieurs sortes, relativement à leur usage et à leur façon.

*Porte pleine.* On nomme ainsi une porte unie, laquelle est composée de planches jointes avec ou sans clef, et a des emboitures haut et bas, ou une seule en haut et une barre à queue par le bas. (*Voy.* Pl. 15 et 16<sup>e</sup>.)

*Porte d'assemblage.* Celle-ci est formée de bâtis et de panneaux sans moulures.

*Porte à placard.* Elle ferme un appartement, est d'assemblage, et est décorée de moulures avec ou sans chambranle au pourtour. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>, 2 et 23<sup>e</sup>.)

*Porte vitrée.* C'est celle dont le bas est plein et le haut rempli de croisillons ou petits bois pour y placer des carreaux. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Porte bâtarde.* C'est celle qui ferme l'entrée d'une maison dont l'ouverture est trop petite pour que les voitures puissent y passer. (*V.* Pl. 5 et 6<sup>e</sup>.)

*Porte charretière.* Grande porte à deux vantaux qui ferme l'entrée d'une basse-cour, d'une remise ou d'une grange, et qui est faite en planches barrées derrière, ou bien d'assemblage avec bâtis et panneaux et qui est sans moulures. (*V.* Pl. 12, 13 et 14<sup>e</sup>.)

*Porte cochère.* C'est celle qui ferme l'entrée d'une maison dont la baie est assez grande pour que les voitures puissent y passer. (*V.* Pl. 9, 10 et 11<sup>e</sup>.)

*Porte grillée.* C'est celle qui est à panneaux par le bas et vide par le haut, remplie de treillis de fil de fer ou de laiton, servant à fermer un bureau, une bibliothèque, une face d'alcove.

*Porte à claire voie.* C'est celle qui est composée de barreaux dans toute sa hauteur, ou dans toute la partie du haut seulement.

*Porte à deux vantaux.* C'est celle qui est formée de deux parties dans sa baie, et qui ouvrent séparément. (*V.* P. 1<sup>re</sup>.)

*Porte feinte.* C'est celle qui n'a point de baie derrière, et qui n'est que pour répétition à une autre.

*Porte double.* C'est celle qui ferme la même baie sur l'autre face du mur ou de la cloison.

*Porte en avant-corps.* C'est celle qui n'entre pas à feuillure dans le chambranle. (V. Pl. 24<sup>e</sup>.)

*Porte brisée.* C'est celle dont les deux vantaux sont ferrés de manière qu'ils se reploient l'un sur l'autre.

*Porte coupée.* C'est celle qui ouvre en deux parties sur la hauteur ; souvent la partie du haut est vitrée , telles sont les portes de loge de portier.

C'est aussi une porte qui ne doit pas être apparente , et qui est prise dans un lambris dont les panneaux se trouvent quelquefois coupés sur la hauteur ou sur la largeur , et quelquefois sur les deux sens à la fois.

*Porte flottée.* C'est une porte d'assemblage dont les battans ou traverses paraissent plus larges sur un parement que sur l'autre , et conséquemment les panneaux plus grands. Elle peut l'être dans son bâti , dans ses cadres et dans ses panneaux , et cela lorsqu'il y a un plus grand nombre de traverses intérieures sur un parement que sur l'autre , et que le profil des cadres n'est pas le même sur les deux faces. (V. Pl. 22 , 24 , 28 et 29<sup>e</sup>.)

*Porte croisée.* Espèce de croisée dont la partie du bas est remplie par un panneau , et qui est posée dans une baie qui donne entrée sur une terrasse ou sur un balcon , et qui ouvre jusque sur le plancher.

*Porte à glace.* C'est une porte qui sert de répétition à une croisée et qui est faite en parquet derrière ou à cadre pour répéter à une autre porte. Souvent ces sortes de portes sont flottées.

*Porte persienne.* Persienne qui ferme le devant d'une porte croisée , et qui de même est remplie d'un panneau par le bas.

**PORTE-MANTEAUX.** Barre dans laquelle sont assemblées des tiges , et dans celles-ci des rosettes tournées ou chantournées.

*Porte-tapisserie.* Saillie qui fait la corniche d'un plafond sur le nu du mur , qui doit être égale à l'épaisseur du lambris qu'on rapporte dessous ou au bâti destiné à recevoir la tenture.

C'est aussi le nom qu'on donne aux bâtis ou châssis assemblés à tenons et mortaises , attachés sur les murs pour recevoir de l'étoffe ou du papier.

**POSE.** C'est l'action de mettre l'ouvrage en place, comme les lambris, parquets, portes, croisées.

**POT A COLLE.** Petit vase de cuivre rouge, supporté par trois pieds, avec un manche, servant à faire chauffer la colle.

**POTEAU.** Ce sont toutes pièces posées debout, débitées dans du bois de 2 ou 3 pouces d'épaisseur.

*Poteau d'huissierie.* (V. Huissierie.) \*

*Poteau de remplissage.* C'est celui qu'on place entre des huisseries dans une cloison hourdée, pour recevoir les barres à queue et tenir la poussée des plâtres. (V. Pl. 15 et 16<sup>e</sup>.)

**POTENCE.** C'est un bâti composé d'un montant, une traverse rampante et une écharpe, servant à soutenir le toit ou auvent au-dessus d'une devanture de boutique. On nomme aussi *potence* les goussets d'assemblage. (V. Goussets.)

**POUSSER.** C'est l'action de former sur le bois des moulures, des rainures, des feuillures, etc. Ce terme est général pour l'usage des outils à fer et à fût.

*Pousser à la main.* C'est faire les moulures avec des gouges.

**PRÊLE.** Espèce d'herbe sèche servant à polir le bois.

**PRESSE D'ÉTABLI.** Il y en a de différentes sortes, qui servent soit pour tenir l'ouvrage, soit pour refendre et débiter le bois ordinaire et de placage, soit pour coller les planches ensemble ou pour faire le placage.

**PROFIL.** On appelle ainsi une ou plusieurs moulures dont on orne les diverses parties de l'ouvrage.

Par le mot *profil*, on entend encore la figure que doit représenter le relief de ces mêmes moulures coupées dans leur largeur et perpendiculaires à leur surface.

**PROFILER.** C'est l'action de tracer des profils ou de les exécuter dans le bois; ce terme signifie encore que deux membres de moulures ou de profils se rencontrent parfaitement à l'endroit de leur joint; ou enfin qu'on entaille un morceau de bois selon la forme d'un profil, ce qui s'appelle *contre-profiler*. (V. Contre-profil.)

## Q.

**QUART DE ROND.** Profil et outil de moulures. Il se compose d'un quart de cercle ou d'oval, et de deux filets qu'on pousse sur l'arête d'un bâti quelconque. (V. Pl. 2 et 24<sup>e</sup>.) Cette moulure est convexe ; celle qui est concave se nomme *cavet*. (V. Pl. 27<sup>e</sup>.)

**QUARTIER TOURNANT.** On nomme ainsi la révolution que font les marches autour d'un angle quelconque. C'est aussi, dans le limon, la partie tournante et cintrée en plan.

**QUARDERONER.** Pousser un quart de rond entre deux filets.

**QUEUE.** Espèce d'assemblage qui se fait au bout des pièces de bois pour les réunir à angle les unes avec les autres. On les nomme queue d'aronde ou d'ironde, à cause de leur forme évasée. (Voy. Assemblage.)

*Queue recouverte ou perdue.* Elle n'est pas apparente à l'extérieur du bois. (V. Assemblage.)

*Queue percée.* C'est celle dont les joints sont apparens, tels que pour les tiroirs. (V. Assemblage.)

*Queue (pièce à).* On nomme ainsi toutes parties assemblées ou rapportées à queue dans le corps de l'ouvrage. (V. aussi Pièce).

*Queue de morue.* On donne ce nom à une fourrure ou tringle dont la largeur est inégale d'un bout à l'autre.

## R.

**RABOT.** On donne en général ce nom à un outil avec lequel on replanit le bois. Le bois du rabot se nomme *fût*. Il y en a qui portent différens noms et qui ont leur usage particulier ; ces noms sont : le rabot *ordinaire*, le rabot *cintré*, le rabot *debout*, le rabot *à dents*, le rabot *rond*, le rabot *à mettre d'épaisseur*, le rabot *à deux fers*, etc.

**RACINEAUX.** On nomme ainsi des petits pieux qu'on enfonce en terre pour soutenir les bandes de parterre et autres ouvrages de cette nature.

**RACLER.** On entend par ce mot l'action d'unir et d'achever d'ôter les inégalités du bois.

**RACLOIR.** Instrument formé d'une lame d'acier, à laquelle on donne le morfil, emmanchée de bois, servant à emporter les raies que le rabot à dents a laissées.

**RACCORD.** Manière de faire accorder et joindre ensemble les moulures d'une pièce horizontale avec celles d'une pièce rampante.

**RAFRAICHIR.** Cela se dit des joints ou assemblages d'une vieille menuiserie qu'on a refaits en partie.

**RAGRÉER.** Passer le rabot, le ciseau ou le racloir sur un plancher, et en boucher les joints avec du mastic, les moulures avec la gouge, et les divers assemblage avec le ciseau.

**RAINURE.** Cavité faite sur l'épaisseur d'une planche parallèlement à sa longueur, et dans laquelle les languettes viennent s'assembler pour pouvoir joindre deux planches ensemble. ( *V.* Assemblage, ou dans une tringle, pour en former une coulisse, *v.* Pl. 16<sup>e</sup>. )

*Rainure d'embrèvement.* C'est celle qui est poussée derrière un cadre de porte et qui reçoit les languettes du bâti. ( *V.* Pl. 22, 23 et 24<sup>e</sup>. )

*Rainure à bois debout.* C'est celle qui est faite en travers du fil du bois.

**RALONGEMENT DES BOIS.** C'est l'augmentation de longueur d'une pièce de bois, ce qui se fait par le moyen des entailles, des enfourchemens, et, ce qui est le mieux, des joints en flûte ou des assemblages à trait de Jupiter. ( *V.* Assemblage. )

**RAMPANTE.** C'est la traverse d'un ouvrage assemblé obliquement, ou l'ouvrage même posé dans une situation inclinée.

**RAMPE.** C'est, dans un escalier, une suite de marches d'un palier à un autre ; c'est aussi la balustrade à hauteur d'appui, posée sur le limon.

**RAPE.** Espèce de lime pour arrondir et dresser le bois.

**RAVALEMENT.** C'est la diminution d'une pièce de bois à certains endroits pour en faire saillir quelques parties, soit qu'on veuille y former des moulures saillantes ou rentrantes, ou bien y réserver des masses pour la sculpture.

**RAVALER.** C'est diminuer d'épaisseur le bois en certains endroits, afin de donner du relief aux moulures ou aux champs. On dit aussi *ravaler* des moulures sur un chambranle pour dire *pousser*; *ravaler* un champ, une table renfoncée sur un chambranle, pour dire *éléger*. (V. Pl. 22, 24, 25 et 26<sup>e</sup>. , etc.)

**REBOURS** (bois de). On nomme ainsi celui dont les fils ne sont pas parallèles à sa surface et à contre-sens les uns des autres. On entend aussi par ce terme travailler le bois en contre-sens de son fil.

**RECALER.** C'est l'action de dresser et finir un joint quelconque, un tenon, une mortaise, avec le ciseau, le guillaume ou le rabot.

**RECOUVREMENT.** On nomme ainsi toutes saillies que forme la joue d'une pièce embrevée dans une autre; c'est pourquoi les panneaux qui sont en saillie sur les bâtis se nomment panneaux à *recouvrement* ou à *table saillante*: un cadre est aussi à recouvrement quand il est rapporté sur le bâti à feuillures et collé sur le panneau. (Voy. Pl. 21, 23 et 24<sup>e</sup>.)

On dit des planches d'un auvent qu'elles sont à recouvrement lorsqu'au lieu d'être jointes ensemble, elles sont posées l'une sur l'autre comme la tuile.

**REFEND.** Morceau de bois ou tringle ôtée d'une planche ou d'un ais trop large.

**REFENDRE.** C'est débiter une planche sur le plat en plusieurs tringles.

**REFEUILLER.** C'est faire une feuillure avec le feuillet ou le guillaume.

**REFUITE** (donner de la). Facilité qu'on donne aux planches des ouvrages emboîtés de se retirer sur elles-mêmes; ce qu'on fait en élargissant les trous des chevilles dans les tenons et en dehors, c'est-à-dire côté des rives.

C'est aussi faire une rainure double de profondeur dans une coulisse pour pouvoir en retirer la porte qui ouvre et ferme à coulisse.

C'est encore donner à une mortaise plus de profondeur que n'est la longueur du tenon qui doit y entrer afin de pouvoir l'y revêtir.

**RÉGLÉ.** (V. Filet, Listel.)

**REJETEAU, REVERSEAU.** (V. Jet-d'eau.)

**REGINGOT.** On donne ce nom au ravalement qu'on fait sous le jet d'eau et sous la pièce d'appui d'une croisée; l'un et l'autre sont pour rompre la lame d'eau et éviter qu'elle ne remonte et n'entre dans l'appartement. (V. Pl. 4 et 15<sup>e</sup>.)

**RELEVER.** C'est déplacer un parquet pour le rétablir ou remettre des lambourdes.

**REPLANIR.** C'est l'action de finir l'ouvrage au rabot ordinaire, au rabot à dents et au racloir, après avoir été corroyé, soit au chantier, soit sur place; ainsi que cela se pratique pour les parquets et les planchers.

**RÉPOUSSOIR.** C'est une espèce de cheville de fer qui sert à faire sortir les chevilles des assemblages.

**RETAILLER.** C'est l'action de décheviller les diverses pièces de vieilles menuiseries, chambranles bâtis, et ouvrages d'assemblage, telles que lambris, portes, croisées, parquets, recouper partie ou totalité des battans et panneaux, pour réduire ces ouvrages à une autre mesure, ou pour y remettre des parties neuves, refaire de nouveaux assemblages et réunir le tout.

**REVÊTIR.** C'est couvrir de boiseries ou de planches unies les murs d'une chambre.

**RIFLARD.** C'est une espèce de rabot à deux poignées; il sert à dégrossir le parement des planches; le fer, pour qu'il enlève de plus gros copeaux et qu'il morde davantage, est rond au milieu: on le nomme communément *demi-varlope*.

**ROND** entre deux carrés. (V. Quart de rond.)

**ROSSIGNOL.** C'est un petit morceau de bois taillé en coin, dont on se sert pour remplir l'excès d'une mortaise trop longue et serrer le tenon qui s'y rapporte.

**ROULURE.** On appelle ainsi le défaut de liaison qui se rencontre entre les couches concentriques du bois.

## S.

**SABOT.** C'est un bout de plinthe ou de bandeau cintré en quart de cercle que l'on rapporte haut et bas d'un pied cornier, d'une armoire ou d'une bibliothèque.

**Sabots.** Ce sont des outils à moulures, mais dont le fût est plus petit que les autres et toujours cintré.

**SAIN.** Se dit du bois qui n'a ni nœuds ni gersures, et qui n'est point échauffé.

**SAPIN.** Bois de France et de Hollande, très-léger, d'une couleur blanche, veiné de jaune, et qui augmente en vieillissant. Son poids est d'environ 47 livres le pied cube.

**SAUTERELLE.** On donne ce nom à une fausse équerre.

**SCIAGE.** C'est l'effet qui provient de l'action de la scie. On dit *bois de sciage*, c'est-à-dire qui est refendu en planches de différentes épaisseurs.

**SCIE.** Il y en a de différentes formes qui servent à divers usages ; savoir : la *scie ordinaire*, *scie à tenon*, *scie à refendre*, *scie à archet*, *scie à chantourner*, *scie à cheville*, *scie à débiter*, *scie à main*, *scie à araser*, *scie à découper*, *scie à dégager*, *scie à placage*, *scie à presse*, etc.

**SCIEURS DE LONG.** Ce sont les ouvriers chargés de débiter les planches sur le champ ou sur le plat, pour faire des panneaux, des bâtis, etc.

**SERGEN.** Outil de fer composé de deux pattes, dont une mouvante, avec une vis ou sans vis de pression pour serrer, et qui sert à faire approcher les joints de l'ouvrage et à tenir les planches après qu'elles ont été collées.

**SEUIL.** C'est une frise en planche ou chevron qui revêt l'embranchement d'une porte dans un mur ou dans une cloison, et qui affleure avec le carreau ou le parquet.

**SIÈGE D'AISANCE.** C'est une planche percée d'un trou bouché par un tampon. (V. Lunette.)

*Siège à l'anglaise.* Il est composé d'un bâti dormant et de plusieurs trapes mouvantes avec une lunette dessous, et souvent garni d'un soubassement en lambris. (V. Pl. 32<sup>e</sup>.)

*Siège demi-anglaise.* C'est un siège semblable au précédent, excepté qu'il n'a qu'une trape au milieu, sans lunette ni soubassement.

**SIMBLO.** C'est l'action de tracer une courbe.

**SOCLE.** C'est, en général, une partie lisse servant à porter quelque

partie d'architecture ou à la terminer; telle est la partie basse d'un piédestal et la partie unie au-dessus de sa corniche. C'est aussi une large plinthe en bois d'épaisseur, qu'on rapporte au bas d'un lambris, sur la rive de laquelle on pousse une ou plusieurs moulures.

*Voy. Pl. 29<sup>e</sup>.*)

On donne aussi ce nom à des planches larges et unies qu'on rapporte au bas des murs pour figurer des petits lambris au-dessus desquels on colle des papiers de tenture. (*V. Pl. 29<sup>e</sup>.*)

C'est encore le nom qu'on donne à un champ de forme carrée et en saillie, qu'on rapporte à entaille au bas des montans des chambranles ordinaires et de ceux à la capucine. (*V. Pl. 30<sup>e</sup>.*) On nomme encore socle, le champ qu'on rapporte au bas des pilastres plats ou carrés. (*V. Pl. 20<sup>e</sup>.*)

**SOFITE.** C'est la face horizontale ou plafond d'une corniche. Il y en a de droits et de bombés. (*V. Pl. 31<sup>e</sup>.*)

**SOMMIER OU TÊTE.** C'est la planche du haut d'une jalousie, portant environ 6 pouces de largeur, sur laquelle sont montées les poalies et les cordes pour la faire mouvoir.

**SORBONNE.** Lieu où l'on fait chauffer le bois et la colle.

**SOUBASSEMENT.** Petit appui à l'intérieur des croisées. On le nomme aussi *banquette*.

**SOUPEUTE.** On nomme ainsi un plancher construit dans la hauteur d'une pièce pour en faire deux; c'est aussi le nom de celle au-dessus.

**SOURDIÈRE.** C'est une espèce de volet qu'on place à l'extérieur d'une baie de croisée. Ce volet est formé par un châssis de bois de chêne rempli de foin et recouvert, sur les deux faces, d'une toile cirée ou peinte.

**STÉRÉOTOMIE.** Science de la coupe des solides.

**STORE.** Espèce de rideaux de coutil, montés sur un cylindre en bois recouvert de fer blanc, qu'on place au-devant des croisées, d'un balcon.

**SURBAISSÉ (ceintre).** Demi-oval pris sur son grand axe.

## T.

**TABLE.** Meuble soutenu par des pieds fixes ou pliants.

*Table saillante.* Panneaux en saillie sur leur bâti. (*V. Lambris.*)

**TABLETTE.** Planches posées horizontalement sur des tasseaux ou assemblées dans des montans, servant à placer des livres dans une bibliothèque, des effets dans une armoire, des ustensiles dans une cuisine.

**TALLOIR.** C'est le carré ou la moulure qui couronne un chapiteau. (V. Pl. 20<sup>e</sup>.)

**TALON.** On appelle ainsi le derrière d'une moulure, lequel est arrondi et dégagé; c'est pourquoi on dit le talon d'une doucine.

*Talon renversé.* Moulure dont la forme est inverse de celle des bouvemens, et qui est ordinairement accompagnée d'un carré ou baguette et couronné d'un filet. (V. P. 24 et 29<sup>e</sup>.)

**TAMBOUR.** Cloison qui ferme l'entrée d'un escalier, le devant d'une porte d'appartement, ou bien un coffre renfermant quelque saillie dans une pièce.

**TAMPON.** C'est le bouchon d'un trou dans une planche, qui a été formé par un nœud.

*Tampon.* Bout de bois qu'on scèle dans les murs pour recevoir les broches ou les vices avec lesquelles on arrête la menuiserie, ou une espèce de cheville qu'on met dans un trou percé au vilebrequin dans la pierre, afin de pouvoir y placer une patte, un clou.

C'est aussi la planche mouvante qui sert à boucher la lunette d'un siège de commodités.

**TAMPONNER.** Mettre un tampon.

**TANEVOT.** Moulure de la forme du quart d'un oval avec filet et dégagement. (V. P. 6 et 26<sup>e</sup>.)

**TAPÉE.** On nomme ainsi un ou plusieurs bouts de planches qu'on colle les uns sur les autres pour former une saillie, qui doit être ensuite débillardée ou sculptée.

**TAQUET.** C'est un bout de bois chantourné ou non par les bouts, échancré à angle droit, lequel sert à porter le bout d'un tasseau ou d'une barre qu'on ne peut pas arrêter avec des clous. (V. Pl. 33<sup>e</sup>.)

**TARABISCOT.** Petit dégagement ou cavité qui sépare une moulure d'avec une autre ou d'avec une partie lisse. L'outil qui forme cette moulure porte le même nom.

**TASSEAU.** Petite tringle carrée qu'on attache contre le mur ou sur le côté d'une armoire pour supporter le bout des tablettes. Dans la

toisé, on donne aussi ce nom à toutes tringles de même dimension, servant à attacher des boiseries ou les lattes sur des poteaux de cloisons.

**TENON.** Partie excédante à l'extrémité d'une traverse formée par la diminution d'épaisseur des deux côtés du bois.

*Tenon* (à peigne.) C'est un tenon de rapport qu'on colle dans les traverses, soit droites ou ciutrées; ces tenons ont des goujons de leur épaisseur qui entrent dans la traverse et qui leur ont fait donner ce nom.

**TÉ.** C'est la traverse qui s'assemble dans le bas des deux pieds d'une table, d'un tréteau, et reçoit l'entretoise.

**TILLEUL.** Bois plein et léger, de couleur blanche.

**TIROIR.** C'est une boîte formée d'un fond et de quatre côtés plus ou moins élevés, et qui est supportée par des coulisseaux sous une table.

**TOUR À PÂTE.** Espèce de table de cuisine ayant de hauts rebords sur trois faces.

**TOURNIQUET.** Petit morceau de bois entaillé par un bout, servant à soutenir les châssis d'une croisée à coulisse lorsqu'ils sont levés.

**TRACER.** C'est l'action de fixer sur les différentes pièces de bois la place et la grandeur des assemblages, les coupes qu'il faut y faire, etc.

**TRAINÉE.** On nomme ainsi un trait de compas fait sur le bois en appuyant l'autre branche du compas contre le mur ou plancher, faisant un angle avec la pièce de menuiserie sur laquelle on fait la trainée.

**TRAIT DE JUPITER.** (V. Assemblage.)

**TRANCHÉ (bois).** C'est celui dont les fils ne sont pas parallèles à sa surface; ce qui lui ôte une partie de sa force et l'expose à rompre.

**TRAPE.** Espèce de volet qu'on pose horizontalement à fleur d'un plancher, ouvrant dans un bâti, pour fermer l'entrée d'une cave, d'un grenier.

**TRAVAILLÉ.** Se dit du bois qui, n'étant pas bien sec et étant exposé à l'air, ou celui qui est trop sec, exposé dans des lieux humides, se tourmente, se déjoint ou se cofine.

**TRAVÉE.** On se sert de ce terme pour exprimer la portion d'un plancher ou d'un parquet.

**TRAVERSE.** On appelle ainsi toutes pièces de bois dont la situation doit être horizontale, lesquelles prennent différens noms selon la nature de l'ouvrage; c'est pourquoi on dit: *traverse du haut*, *du bas*, *du milieu*, *de croisée*, *de petit bois*, *de porte*, *de lambris*, *de chambranle*, *de bâti*, etc.

*Traverse de ceinture.* Ce sont celles qui sont assemblées dans le haut des pieds d'une table.

*Traverse flottée.* C'est celle qui passe derrière un panneau, et qui n'est pas apparente en parement, ou qui ne l'est qu'en partie sur un des deux paremens. (*V. Pl. 28, 29<sup>e</sup>.*)

*Traverse (Fausse).* C'est celle qui est faite en bois mince, et qu'on rapporte sur un panneau de porte ou de volet. (*V. Pl. 29<sup>e</sup>.*)

**TRAVERSER.** On entend par ce terme l'action de corroyer le bois en travers de sa largeur, soit avec la *harlope* ou le rabot ordinaire ou à dents. Par ce mot on exprime aussi l'action de replaner le parquet en feuille ou le plancher en frise ou à point de Hongrie sur place après sa pose; ce qui se fait au rabot à deux fers.

**TRÉFLE.** Profil en usage pour les croisées, il est composé de deux baguettes, entre lesquelles est un demi-cercle ou demi-oval. (*V. Croisées.*)

**TRÉTEAU.** C'est une barre assemblée dans quatre pieds ou montans, avec des traverses et une entretoise servant à supporter une table.

**TRINGLE.** On donne ce nom aux montans et traverses de bois brut qu'on attache sur les murs, et sur lesquels on cloue la toile de tenture; on nomme de même les ais de bois brut avec lesquels on construit les cloisons hourdées, ainsi que les petites alaises qu'on rapporte sur l'épaisseur des battans et traverses des portes, croisées, etc. (*V. Pl. 15 et 16<sup>e</sup>.*)

**TROMPILLON.** C'est, dans un châssis d'imposte et circulaire, une petite partie de menuiserie assemblée dans la traverse du bas, qui a la forme d'un demi-cercle, et qui reçoit l'assemblage de tous les montans de petits bois qui tendent au point de centre.

**TRUMEAU.** On nomme ainsi toute partie de menuiserie servant

à revêtir l'espace qui se trouve entre deux croisées, soit qu'il y ait ou non une glace; on donne aussi ce nom à tous les parquets de glace. (*V.* Parquet.)

**TRUSQUIN.** Outil servant à marquer l'épaisseur des tenons et la largeur des mortaises.

**UNI.** Il se dit de tous les ouvrages qui sont faits en planches entières et blanchies, jointes ou non, à rainures et languettes, tels que les tablettes, cloisons, planchers, etc.

## V.

**VALET.** Outil de fer servant à retenir le bois sur l'établi.

**VANNES.** C'est une espèce de porte mobile ouvrant verticalement entre deux coulisses servant à retenir ou lâcher les eaux d'une écluse, d'un étang.

**VANTAU, vantail** ou *battant*. Ce qui signifie la partie d'une porte ou d'une croisée quelconque. Ainsi on appelle porte ou croisée à un *vantail* celle qui n'est composée que d'une seule partie sur sa largeur, et à deux vantaux celle qui ouvre en deux parties.

**VARLOPE.** Outil qui sert à corroyer le bois, c'est-à-dire à le dresser.

*Demi-varlope.* Outil qui sert à dégrossir ou faire le premier corroyage du bois.

**VEAU.** On nomme ainsi la levée qu'on fait dans une pièce de bois pour la cintrer, soit sur le champ, soit sur le plat.

**VEINÉ.** Il se dit des bois durs que l'on emploie en placage.

**VIDE** (tant plein que). Il se dit des ais qui forment les cloisons à claire voie; on dit qu'elles sont posées tant plein que *vide*, c'est-à-dire que l'espace entre chaque tringle est égale à la largeur de ces mêmes tringles. (*V.* Pl. 15°.)

**VIE** (tout en) ou à *vif*. Par ce terme on entend une planche qui entre dans une autre sans qu'on ait rien diminué de son épaisseur; tel est un panneau dans son bâti. (*V.* Pl. 11, 13, 24, 25° et suiv.)

La même chose s'entend de l'ouvrage; comme, par exemple,

une porte entre toute en *vie* dans son bâti ou chambranle , lorsqu'elle n'a point de feuillure au pourtour , et qu'étant fermée son parement affleure avec le chambranle. (*Voyez* Pl. 22 , 23 , 25 , 26<sup>e</sup> , etc.)

**VILBREQUIN.** Outil propre à faire les trous pour cheviller ou clouer l'ouvrage.

**VIVE - ARÊTE.** On nomme ainsi des battans corroyés dont les angles sont aigus.

**VOLET.** Fermeture intérieure et extérieure de châssis de croisées , de façades de boutiques , etc. Il y a des volets brisés et des volets d'une seule feuille ; ceux - là sont pour les intérieurs , ils se plient sur le dossier , et le plus souvent se doublent sur l'embrasure , et sont renfermés par les chambranles ; ils sont d'assemblage et à cadre , ou sont simplement emboîtés.

Les autres , qui sont pour les extérieurs , sont ordinairement faits de planches jointes à rainures et languettes emboîtées des deux bouts ou d'un seul bout , et barrés par le bas.

**VOLIGES OU VOLICHES.** On nomme ainsi des planches de bois blanc , ordinairement de peupliers , qui n'ont que 5 à 8 lignes d'épaisseur ; les autres bois minces , soit de chêne , soit de sapin , se nomment *feuillet*s. (*V. Feuillet.*)

**VOLUTE.** On nomme ainsi la première partie du limon au bas d'un escalier , et qui forme enroulement , ainsi que d'autres parties de menuiserie qui ont une courbure en spirale.

**VOUSSURE.** On donne ce nom aux parties de menuiserie cintrées en élévation , ou en plan et en élévation , qui revêtissent le haut d'une baie.

**VILLE.** Petit outil de fer , servant à faire les trous qu'on ne peut faire avec le vilebrequin.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA SERRURERIE.

---

A.

**ACIER.** C'est un fer bien affiné, qui, de tous les métaux, est le plus dur et sert à les tailler, à les couper et à les travailler.

On en connaît de six sortes principales ; savoir : le soret ou petit acier commun, de Clamecy ou du Limousin ; l'acier de Piémont, l'acier d'Allemagne, l'acier des Carmes ou à la rose, que l'on nomme aussi acier de Hongrie ; l'acier de grain, de motte ou de Mondragon, venant d'Espagne ; l'acier de Damas, venant de la Syrie. Ce dernier est le plus fin.

**ACÉLER.** C'est souder un morceau d'acier à l'extrémité d'un morceau de fer.

**AGRAFE.** Nom d'un morceau de petit fer plat, coudé des deux bouts cu à scellement à l'une de ses extrémités, servant à retenir des dalles en pierre, à lier deux morceaux de marbre ensemble, ou à arrêter des parties de menuiserie.

*Agrafe.* Nom d'une espèce de boucle carrée avec une patte, que l'on attache sur des volets de croisée pour les fermer, au moyen du panneton de l'espagnolette qui passe dedans.

On en distingue de plusieurs sortes ; les unes, qui ne sont que blanchies et évidées, se nomment *agrafes à croissant*, et en raison

de leur dimension on leur donne le nom de petit , moyen et grand modèle ; les autres plus grandes , polies et évidées , se désignent par modèle en long et modèle en travers. ( *V. Pl. 8<sup>e</sup>.* )

**AIGRE.** ( *V. Fer.* )

**AILE OU AILERON** d'une fiche. ( *V. Lame.* )

**ALÈSER.** C'est agrandir un trou avec un alésoir.

**ALÉSOIR.** Outil d'acier qui sert à unir et à calibrer des trous ou l'intérieur d'un cylindre , en le faisant tourner dedans.

**AMBOUITIR.** C'est rendre des feuilles de tôle convexes de diverses formes pour imiter des ornemens de sculpture par le moyen d'é-tampes et de petites enclumes ; ce que l'on nomme *tôle emboutie*.

**AMBOUITISSOIR.** Morceau d'acier carré dans lequel se trouvent différentes cavités propres à former des têtes de clous de différentes formes et de diverses grosseurs.

**AMORCER.** C'est amincir le bout d'une tringle ou barre de fer pour la souder à une autre. ( *V. Pl. 8 et 12<sup>e</sup>.* )

**ANCRE.** Nom d'une barre de fer carré, droite ou contournée , que l'on passe dans l'œil d'un tiran ou d'une chaîne pour retenir l'écartement des murs de face , empêcher la poussée d'une voûte , ou entretenir une souche de cheminée au-dessus des combles. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*Ancre à talon.* C'est celle qui porte au milieu une saillie en forme de demi-congé ; et qui lui sert d'arrêt sur l'œil de la chaîne. ( *Voy. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**ANNEAU.** Morceau de fer rond et circulaire , dont les extrémités sont soudées ensemble. Il est passé dans un lien que l'on nomme *lacet*, et qui est à pointe , à scellement ou à vis. Son usage le plus ordinaire est d'attacher les chevaux à leur mangeoire. ( *V. Pl. 8<sup>e</sup>.* )

*Anneau de clef.* C'est la partie de la clef que l'on tient à la main , et qui aide à la mouvoir dans la serrure.

*Anneau de clef à l'anglaise.* C'est celui qui est uni et très-délié. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

**ANSE.** C'est l'espèce de lien mouvant d'un cadenas que l'on passe dans deux pitons posés, l'un sur un poteau , et l'autre sur une porte pour la fermer. ( *V. Pl. 9<sup>e</sup>.* )

**ARC-BOUTANT.** C'est un barreau de fer incliné, droit ou contourné, servant à buter ou à soutenir une grille ou travée de grille, un balcon, un garde-fou, etc.

**ARCADE.** C'est la partie haute des barreaux des balcons ou des rampes qui a la forme d'un demi-cercle ou d'une ogive, ce qui leur fait donner le nom de rampes ou balcons à arcade. (*Voyez Pl. 2 et 6<sup>e</sup>.*)

**ARCHET.** Outil qui sert à faire marcher le forêt. Il est fait d'une lame d'épée ou d'un morceau d'acier étiré.

**ARMATURE.** Terme qui désigne collectivement toutes les pièces de fer nécessaires pour arrêter ou fortifier quelqu'ouvrage, ou pour l'entourer; telles sont les bandes dont on garnit les bornes, les pieds-droits, les seuils de porte cochère, une poutre éclatée, un entrait, un pilot.

*Armature de pompe.* Ce mot désigne de même toutes les pièces qui servent à faire mouvoir le piston d'une pompe. Ces pièces sont le châssis, le balancier et la tringle attachée au piston. (*V. Pl. 3<sup>e</sup>.*)

**ARRÊT.** C'est un petit talon qui, dans une serrure, fait partie du pêne, ou qui est rivé sur le palâtre pour l'empêcher de courir. (*V. Pl. 21<sup>e</sup>.*)

*Arrêt de verrou à ressort.* Petit épaulement pratiqué sur le côté du verrou pour en arrêter la course au moyen du cramponnet. (*V. Pl. 23<sup>e</sup>.*)

**ARTICHAUX.** Pointes de fer montées en forme d'artichaux qu'on place sur des pilastres, sur des barrières, pour empêcher de passer.

**ATTISONOIRE.** (*V. Tisonnier.*)

**ASTRAGALE.** Espèce de cordon en cuivre ou en fer, que l'on rapporte par le haut des barreaux d'une grille, d'un balcon ou d'une rampe. (*V. Pl. 2 et 5<sup>e</sup>.*)

**AUBERON.** Petit morceau de fer en forme de crampon, rivé sur l'auberonnaire pour recevoir le pêne d'une serrure à bosse ou d'une serrure de coffre.

**AUBERONNIÈRE.** Petite bande de fer mince, ajustée avec un bout de chaîne par le bout d'un fléau de porte charretière, propre à fermer cette porte au moyen de l'auberon qui est rivé dessus, et

\*

qui reçoit le pêne d'une serrure ovale ou carrée fermant un fléau ou un coffre.

## B.

**BALANCIER.** Barre de fer rond servant à faire mouvoir le piston d'une pompe au moyen de la tringle qui est ajustée à l'un des bouts de cette barre. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**BALCON.** Panneaux de serrurerie de diverses formes et encadrés de châssis, que l'on place à hauteur d'appui au-devant des croisées. (*V.* Pl. 2 et 6<sup>e</sup>.)

**BALÈVRE.** C'est, à l'extrémité d'un barreau, le fer qui excède celui de la traverse dans lequel il est assemblé.

**BALUSTRE.** Ornement qui se pratique sous l'anneau d'une clef; c'est aussi le nom d'un pilastre de rampe dont le bas a la forme de poire.

**BANDAGE.** (*V.* Fer.)

**BANDE DE TRÉMIE.** C'est une barre de fer plat coudée à double coude à chacune de ses extrémités, servant à soutenir les plâtres des âtres et foyers de cheminées: elle se place au droit des vides observés dans les planchers, et s'attache sur les solives d'enchevêtrement. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**BANDELETTE.** (*V.* Fer.)

**BARBE.** Ce sont les dents pratiquées à l'un des côtés du pêne d'une serrure, lesquelles étant accrochées par le panneton de la clef, ouvrent ou ferment la serrure selon qu'on tourne la clef. Il y a autant de barbes à un pêne que la serrure a de tours pour fermer. (*V.* Pl. 2 1<sup>e</sup>.)

**BARIL.** (*V.* Tambour.)

**BARRE DE TRÉMIE.** (*V.* Bande.)

*Barre de languette.* C'est une barre de fer plat ou carré, portant des deux bouts sur les jambages d'une cheminée, et supportant la languette de face du tuyau. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

On nomme aussi *barre de languette* les barres en petit fer carré qui supportent les planches de ventouses sous un manteau de cheminée.

**Barre de contre-cœur.** Cette barre se met au-devant et retient les plaques de fonte dans les cheminées de cuisine.

**Barre de croisée ou de fermeture.** C'est une barre de fer plat ou carré qui ferme des guichets de croisée ou des volets de boutique, et qui se pose dans deux gâches ou est retenue par des boulons.

**Barre d'arc-boutant.** C'est une barre de fer carré, ayant un crochet d'un bout et un œil de l'autre, avec un lacet et un piton à patte, pour fermer un vantail de porte charretière ou autres.

**Barre de fourneau.** (V. Ceinture.)

**Barre de linteau.** Barre de fer plat ou carré, qui se pose, au lieu de linteaux de bois, aux baies de portes et croisées; on en met aussi aux mêmes baies sous les fermetures qui sont bandées en pierre.

**Barre d'appui.** Celle-ci se pose entre les tableaux d'une croisée; elle est en fer carré, et recouverte ou non d'une plate-bande.

**BARREAU.** Barre de fer carré, rond ou plat, qui sert à fermer quelques ouvertures, comme baies de croisée, soupiraux, etc. C'est aussi le nom des barres qui forment le remplissage d'une grille et d'une rampe. (V. Pl. 2 et 5<sup>e</sup>.)

**BASCULE.** Pièce de fer plat, qui, dans une serrure ou dans une gâche, tourne sur une goupille pour faire ouvrir ou fermer à la fois les deux verrous d'une porte d'appartement ou d'armoire. On la nomme *bascule à verrous*.

**Bascule à queue de poireau.** C'est une poignée de fer rond montée sur une platine à laquelle sont attachés des fils de fer tordus, servant à faire ouvrir des verrous ou des becs de cannes placés à l'intérieur d'une porte d'armoire.

**Bascule de loquet.** Pièce de fer d'environ deux pouces de long, percée d'un trou et posée au bout de la tige du bouton ou du lacet de la boucle d'un loquet à bascule. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**Bascule de boucle ou de bouton.** C'est un petit morceau de fer plat, ayant un trou carré d'un bout, effilé de l'autre, et ajusté à l'extrémité de la tige d'un bouton dit à boîte d'horloge. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

**Bascule à crémone.** Elle est composée de deux verrous coudés en croissant, que l'on fait mouvoir au moyen d'une poignée fixée

sur une platine évidée qui s'attache sur le vantail d'une porte ou à l'intérieur d'une armoire. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Bascule à pignon.* Elle ne diffère de la précédente qu'en ce que les queues des verrous sont droites et fendues de la longueur des courses des verrous, et qu'un côté de ces queues est à dents ou à crémaillère, et s'engrène dans un pignon placé entr'elles.

*Bascule à coq.* C'est le nom des fortes bascules dont les crampons sont encloués et à moulure.

**BASCULE.** Tringle de fer rond, montée sur deux tourillons, et au bout de laquelle sont ajustés deux mouvemens servant au tirage d'une sonnette; c'est ce que l'on nomme *bascule simple*. La *bascule double* diffère de cette première, en ce qu'elle est montée dans un canon de tôle qui porte aussi à ses deux extrémités un mouvement pour le service d'une seconde sonnette. (V. Pl. 25<sup>e</sup>.)

**BASE.** Moulure en cuivre qu'on rapporte au bas d'un barreau de rampe ou de balcon. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**BATARDE.** C'est le nom d'une lime qui tient le milieu entre les limes à grosse taille et celles à fine taille.

**BATON ROMPU.** Il se dit d'un morceau de fer carré, coudé de plusieurs coudes à angles droits.

**BATTANT.** On nomme ainsi les montans d'une porte en grille, qui, avec les traverses, en forment le bâtis.

*Battant.* C'est, dans un loquet ou un loqueteau, la tige principale et mouvante. (V. Pl. 8 et 14<sup>e</sup>.)

**BATTEMENT.** Tringle de fer plat formant feuillure, rapportée sur un des montans d'un vantail de grille, et cachant la jonction des deux vantaux.

**BEC DE CANNE.** Petite serrure à demi-tour, avec ou sans cloison, qui ouvre par le moyen d'une boucle ou d'un bouton simple ou double. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

On distingue plusieurs sortes de becs de cannes par rapport à leur forme, à leur qualité, et à l'usage qu'on en fait.

*Bec de canne poli sur platine ou sans cloison, ou bec de canne sur le dos.* Il n'a qu'un bouton, et sert à la fermeture des armoires.

*Bec de canne à écrou.* Il sert comme le précédent, et n'a de même qu'un bouton.

*Bec de canne à feuille.* C'est un bec de canne aussi monté sur une platine, et qui sert à fermer le haut d'une armoire au moyen d'une serrure ou d'un second bec de canne.

*Bec de canne à équerre.* Celui-ci sert au même usage que le précédent et est, de plus, encloué. Il s'ouvre au moyen d'une équerre à laquelle est attaché un fil de fer. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Bec de canne à équerre.* Celui-ci porte de même une équerre dans son intérieur pour faire ouvrir, au moyen d'un bouton et d'un fil de fer, un second bec de canne semblable au précédent placé au haut de la porte. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Bec de canne à boucle simple.* Celui-ci sert à la fermeture des volets dans les embrasemens de croisées. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Bec de canne poli à deux boutons olive, ou à deux boucles à charnière.* Celui-ci est le plus en usage. Il sert à la fermeture des portes d'appartemens, à cadres ou vitrées. On en distingue de deux sortes, l'un à un, et l'autre à deux picolets ou cramponnets. (Voy. Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Bec de canne à deux pénes.* Il est semblable au dernier, mais il a un second pêne dormant qu'on nomme *verrou de nuit*.

*Bec de corbin.* Outil d'acier, étroit et crochu, servant à faire les mortaises pour placer les lames de fiches dans le bois.

BÉNARDE. (V. Clef et Serrure.)

BÉQUETTE. Petites pinces à main pour contourner les petits fers des garnitures.

BIGORNE. On nomme ainsi le talon ou les deux talons qui se trouvent aux bouts d'une enclume, dont l'un est rond et l'autre carré.

BIGORNEAU. Sorte de petite enclume à bigorne.

BIGORNER. C'est forger un morceau de fer et l'arrondir en forme d'anneau sur la pointe de la bigorne.

BILLE. On nomme ainsi les morceaux d'acier tels qu'ils se livrent dans le commerce.

BLANCHI. On appelle ainsi le fer et toutes pièces de serrurerie qui ont été limés à la lime commune; ce mot désigne aussi la

qualité inférieure d'une serrure. En quincaillerie, on entend par le même mot *blanchi*, les platines ou autres pièces qui ont été passées sur la meule.

**BLANCHIR.** C'est limer le fer ; c'est passer une platine de verrou, le palâtre d'une serrure sur la meule.

**BOITE.** C'est la partie d'une fiche dans laquelle entre la cheville qui tient lieu du mamelon d'un gond.

**BORAX.** Sel qui a la propriété de se vitrifier aisément et d'aider la fusion des métaux. Il sert à braser ou lier le cuivre avec le fer.

**BORNE.** Cylindre creux de fer fondu, que l'on place au devant des pieds-droits d'une baie de porte cochère ; on nomme encore borne une barre de fer carré ou arrondi servant au même usage.

**BOSSE.** (*V. Serrure.*)

**BOUCHOIR.** Plaque de tôle sur laquelle est rivée une poignée fermant la bouche d'un four.

**BOUCLE.** Anneau allongé de fer ou de cuivre. L'anneau en fer est ordinairement passé dans un lacet, il sert à tirer une porte à soi, et est blanchi ou poli. L'anneau en cuivre est le plus souvent à charnière, et il s'emploie aux serrures et becs de canne en place de bouton. (*V. Pl. 21<sup>e</sup>.*)

*Boucle en cuisse de grenouille.* C'est une boucle de fer qui forme deux espèces de poires au bas de l'anneau, séparées par un dégalement.

*Boucle à gibecière.* C'est le nom des heurtoirs placés aux portes bâtardes ou aux portes cochères. Ce nom leur vient de leur contour qui imite celui de la gibecière.

**BOUDIN.** (*V. Ressort.*)

**BOULE.** Petite sphère percée et rivée sous les traverses d'une grille, d'un balcon, pour les soutenir ; elle se place aussi pour ornement dans leur intérieur. (*V. Pl. 2<sup>e</sup>.*)

**BOULON.** C'est une cheville de fer rond ou carré, qui a une tête d'un bout, ou qui est fendue pour recevoir une clavette, et qui est taraudée de l'autre. (*V. Pl. 4<sup>e</sup>.*)

Les boulons qui soutiennent les marches des escaliers portent le nom de *boulon d'embranchement*, et ceux qui arrêtent deux limons ensemble portent celui de *boulon d'assemblage*.

**BOULONNER.** C'est assembler ou retenir quelque chose en la traversant avec des boulons.

**BOURDONNIÈRE.** Pièce de fer qui tourne dans une autre ; c'est aussi le haut du barreau de rive d'une grille, arrondi pour rouler dans une bride ou dans la traverse ; c'est encore une espèce de bride que l'on place par le haut d'une porte cochère ou d'une porte charretière, et dans laquelle entre une partie ronde.

**BOUT.** (V. Clef.)

**BOUTER** (Limes à). Ce sont de petites limes qui servent particulièrement à limer les pannetons des clefs.

**BOUTEROLLE.** Sorte de rouet qui se pose sur le palâtre de la serrure à l'endroit où porte l'extrémité de la clef qui le reçoit et sur lequel elle tourne ; le bout de la clef reçoit la buterolle par le moyen d'une fente pratiquée au panneton. Il y en a de différentes espèces, telles que buterolles à faucillon, buterolles à faucillon renversé et à bâton rompu, buterolles à crochets, etc. (Voyez Pl. 21<sup>e</sup>.)

**BOUTON.** Pièce de fer sur laquelle on pose la main pour tirer une porte à soi, ouvrir un verrou, une targette, un loquet, une serrure, un bec de canne, etc.

Il y en a de plusieurs sortes, de différens noms et propres à divers usages ; savoir : les *boutons en olive*. Ceux-ci servent à ouvrir les loquets à bascules, les serrures à fouillot et les becs de canne ; ils sont en fer ou en cuivre. (V. Pl. 8, 9, 14 et 21<sup>e</sup>.)

*Bouton à filet et poli.* C'est un bouton rond et plat passé au tour, qui s'applique sur une porte et sert à la tirer à soi. On en distingue de trois modèles, petit, moyen et grand. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Bouton tourné en cul de lampe.* C'est un bouton qui sert au même usage que le précédent, mais qui, au lieu d'être plat, est bombé, et porte un riche profil. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Bouton à bascule dit à boîte d'horloge.* C'est un petit bouton en olive avec une tige à vis et un écrou garni d'une bascule, servant à fermer de petites portes d'armoires. On en distingue de trois modèles, petit, moyen et grand. Ces boutons sont unis ou à filet. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Bouton à coulisse.* C'est celui qui est placé sur le palâtre ou sur

qualité inférieure d'une serrure. En quincaillerie, on entend par le même mot *blanchi*, les platines ou autres pièces qui ont été passées sur la meule.

**BLANCHIR.** C'est limer le fer ; c'est passer une platine de verrou, le palâtre d'une serrure sur la meule.

**BOÎTE.** C'est la partie d'une fiche dans laquelle entre la cheville qui tient lieu du mamelon d'un gond.

**BORAX.** Sel qui a la propriété de se vitrifier aisément et d'aider la fusion des métaux. Il sert à braser ou lier le cuivre avec le fer.

**BORNE.** Cylindre creux de fer fondu, que l'on place au devant des pieds-droits d'une baie de porte cochère ; on nomme encore borne une barre de fer carré ou arrondi servant au même usage.

**BOSSE.** (V. Serrure.)

**BOUCHOIR.** Plaque de tôle sur laquelle est rivée une poignée fermant la bouche d'un four.

**BOUCLE.** Anneau allongé de fer ou de cuivre. L'anneau en fer est ordinairement passé dans un lacet, il sert à tirer une porte à soi, et est blanchi ou poli. L'anneau en cuivre est le plus souvent à charnière, et il s'emploie aux serrures et becs de canne en place de bouton. (V. Pl. 21<sup>e</sup>.)

*Boucle en cuisse de grenouille.* C'est une boucle de fer qui forme deux espèces de poires au bas de l'anneau, séparées par un dégagement.

*Boucle à gibecière.* C'est le nom des heurtoirs placés aux portes bâtardes ou aux portes cochères. Ce nom leur vient de leur contour qui imite celui de la gibecière.

**ROUDIN.** (V. Ressort.)

**BOULE.** Petite sphère percée et rivée sous les traverses d'une grille, d'un balcon, pour les soutenir ; elle se place aussi pour ornement dans leur intérieur. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**BOULON.** C'est une cheville de fer rond ou carré, qui a une tête d'un bout, ou qui est fendue pour recevoir une clavette, et qui est taraudée de l'autre. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

Les boulons qui soutiennent les marches des escaliers portent le nom de *boulon d'embranchement*, et ceux qui arrêtent deux limons ensemble portent celui de *boulon d'assemblage*.

**BOULONNER.** C'est assembler ou retenir quelque chose en la traversant avec des boulons.

**BOURDONNIÈRE.** Pièce de fer qui tourne dans une autre ; c'est aussi le haut du barreau de rive d'une grille , arrondi pour rouler dans une bride ou dans la traverse ; c'est encore une espèce de bride que l'on place par le haut d'une porte cochère ou d'une porte charretière , et dans laquelle entre une partie ronde.

**BOUT.** (V. Clef.)

**BOUTER** (Limes à). Ce sont de petites limes qui servent particulièrement à limer les pannetons des clefs.

**BOUTEROLLE.** Sorte de rouet qui se pose sur le palâtre de la serrure à l'endroit où porte l'extrémité de la clef qui le reçoit et sur lequel elle tourne ; le bout de la clef reçoit la buterolle par le moyen d'une fente pratiquée au panneton. Il y en a de différentes espèces , telles que buterolles à faucillon , buterolles à faucillon renversé et à bâton rompu , buterolles à crochets , etc. (Voyez Pl. 21<sup>e</sup>.)

**BOUTON.** Pièce de fer sur laquelle on pose la main pour tirer une porte à soi , ouvrir un verrou , une targette , un loquet , une serrure , un bec de canne , etc.

Il y en a de plusieurs sortes , de différens noms et propres à divers usages ; savoir : les *boutons en olive*. Ceux-ci servent à ouvrir les loquets à bascules , les serrures à fouillot et les becs de canne ; ils sont en fer ou en cuivre. (V. Pl. 8 , 9 , 14 et 21<sup>e</sup>.)

*Bouton à filet et poli.* C'est un bouton rond et plat passé au tour , qui s'applique sur une porte et sert à la tirer à soi. On en distingue de trois modèles , petit , moyen et grand. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Bouton tourné en cul de lampe.* C'est un bouton qui sert au même usage que le précédent , mais qui , au lieu d'être plat , est bombé , et porte un riche profil. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Bouton à bascule dit à botte d'horloge.* C'est un petit bouton en olive avec une tige à vis et un écrou garni d'une bascule , servant à fermer de petites portes d'armoires. On en distingue de trois modèles , petit , moyen et grand. Ces boutons sont unis ou à filet. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Bouton à coulisse.* C'est celui qui est placé sur le palâtre ou sur

la cloison d'une serrure, et qui sert à en ouvrir le demi-tour. Pour les serrures à tour et demi il est sur le palâtre, plein pour les communes, et évidé pour celles dites *poussées*. Il est placé sous la cloison pour les serrures de sûreté. (V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.)

**BOUTONNIÈRE.** Petite pièce de cuivre fondu en forme de gâche, portant une patte à chaque bout. Cette pièce se rive sur le bout d'une lame de persienne, et sert à la faire mouvoir au moyen d'un goujon monté sur une crémaillère.

**BRANCHE.** On donne ce nom à la tige d'une penture, d'une charnière longue, d'un pivot de porte cochère ou de porte battante. (V. Pl. 9 et 15<sup>e</sup>.)

**BRASER.** C'est réunir deux morceaux de fer avec du cuivre que l'on fait fondre.

**BRASURE.** C'est l'endroit où sont jointes deux pièces de fer par du laiton qu'on y a fait fondre.

**BRIDE.** Lien de fer avec lequel on embrasse une pièce de bois, un tuyau de descente, la tête d'une serrure, une boîte et plusieurs autres corps appliqués sur un mur.

*Bride.* Partie saillante aux deux extrémités d'un bout de tuyau de conduite en fonte.

**BRIQUET.** Petit couplet qui ne peut être plié que d'un côté. On en distingue de deux sortes, à un et à deux nœuds ou coqs; ils servent à la ferrure des tables et des dessus de comptoirs. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Briquet.* (V. Pivot.)

**BROCHE.** Long clou arrondi sans tête, dont on se sert pour arrêter les lambris. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

On nomme aussi *broche* une petite tige ronde rivée sur le palâtre d'une serrure, placée au centre du canon, et qui entre dans la forure de la clef. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

C'est encore une petite tige dans une serrure, que l'on nomme *broche de gachette*. (V. Pl. 21<sup>e</sup>.)

*Broche de fiche.* Tige ronde portant un bouton à son extrémité, et qui passe à travers les nœuds d'une fiche. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

*Broche à œil.* C'est la tige mouvante qui passe dans les yeux d'un couplet à charnière. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**BRONZE.** Métal composé de cuivre de Suède appelé *rosette*, et d'étain fin.

**BROQUETTE.** Petit clou à tête ronde servant à attacher les platines des verrous, des targettes. On en distingue de plusieurs sortes ; savoir : la broquette à l'anglaise, la broquette emboutie, la broquette de trois quarts, de demi-livre allongée, de demi-livre fine, et d'un quart fin ou petite semence.

**BRUNIR.** C'est polir un ouvrage : ce travail se fait avec un brunissoir d'acier.

**BRUNISSOIR.** Morceau d'acier trempé, fort dur et poli ; on s'en sert pour fourbir ou brillanter le fer poli.

Ce qu'on nomme *riflard* est un brunissoir.

**BURIN.** Espèce de ciseau à deux biseaux qui sert à couper le fer à froid, à faire des entailles. Il y en a en bec d'âne, en grain d'orge, à gouge, etc.

## C.

**CACHE-ENTRÉE.** Petite pièce de fer mouvante qui couvre l'entrée d'un cadenas, d'une serrure à tour et demi ou bénarde. (*Voy.* Pl. 9 et 18<sup>e</sup>.)

**CADENAS.** Espèce de petite serrure mobile et portative. Il y en a de différentes espèces : les unes sont à serrure que l'on nomme *ordinaire* ou d'Allemagne ; les autres à charnières : elles sont ou noires ou polies. Il en est une troisième sorte qu'on nomme *cadenas à secret et à canon tournant*. (*V.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

**CALIBRER.** C'est mettre un trou à un diamètre convenable, ce qui se fait avec un alésoir ; on calibre aussi un barreau de fer avec une étampe jusqu'à ce qu'il soit à la grosseur qui convient. On calibre les vis avant que de les passer à la filière.

**CALLE.** Petit morceau de fer en forme de coin.

**CANON.** C'est, dans une serrure, le petit cylindre creux attaché sur le foncet, dans lequel entre la clef. (*V.* Pl. 18<sup>e</sup>.)

C'est aussi la partie de la tige de la clef qui est forée, et dans laquelle entre la broche. (*V.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

On distingue deux sortes de canons ; savoir : canon à patte et canon tournant.

**CARREAU.** Grosse lime de fer carrée, taillée sur les quatre faces.

**CARRELET.** Autre lime qui n'a que la moitié de la force du carreau.

**CARRELETTES.** Petites limes.

**CARILLON.** (V. Fer.)

**CEINTURE DE FOURNEAU.** Barre de fer plat, coudée et à scellement, servant à retenir les briques ou le carreau du dessus d'un fourneau.

**CENDREUX.** (V. Fer.)

**CHAÎNE.** C'est un assemblage de plusieurs mailles.

*Chaîne (Demi-).* (V. Tiran.)

*Chaîne.* C'est une suite de plusieurs barres de fer, liées et assemblées par crochets, par clavettes, par des moufles, par des entailles ou assemblages à trait de upiter, et que l'on place dans l'épaisseur des murs ou en travers pour en empêcher la désunion ou l'écartement. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**CHAIR.** On appelle ainsi le fer qui, cassé à froid, présente des flocons qui se tirent et qui ne se rompent que difficilement.

**CHANFREIN.** Petite surface formée par l'arête abattue d'une bande de fer plat ; tel est le côté de la branche d'une penture. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

C'est aussi le nom du biseau que l'on fait au bout du pêne d'une serrure.

**CHAPE.** C'est, dans une poulie, l'espèce de bride qui porte les deux extrémités de l'axe ; ce sont aussi les platines des poulies pour rideaux. (V. Pl. 17<sup>e</sup>.)

**CHAPITEAU.** Ornement en cuivre que l'on rapporte par le haut d'un barreau d'une rampe, d'un balcon ou d'une grille. (V. Pl. 2, 5 et 6<sup>e</sup>.)

**CHARBON.** On se sert de deux espèces de charbon ; savoir : le charbon de bois et le charbon fossile qu'on nomme *charbon de terre*.

**CHARDON.** Pointes, crochets et dards de fer rivés sur des barres de fer plat ou de fer carré chantournées, que l'on place aux côtés des grilles ou scellées dans des murs pour défendre le passage.

**CHARGER.** C'est appliquer dessus le fer trop menu des mises d'autre fer pour le rendre plus fort.

**CHARNIÈRE.** Pièce de quincaillerie servant à la ferrure des portes d'appartemens, d'armoires, de volets, etc. : elle est formée de deux pièces jointes par une broche rivée ou mouvante. On en distingue de plusieurs espèces ; savoir : charnière en tôle et carrée ; la même, mais les trous fraisés ; charnière à pan, faite de même en tôle, et de forme octogone ; charnière à couplet : celle-ci porte une branche longue d'un bout, et un couplet de l'autre. Il en est de grisées, et d'autres qui sont blanchies ; charnière, broche à œil, et enfin les charnières longues ou à deux branches ; celles-ci sont toujours blanchies. On fait aussi des charnières carrées en cuivre ; elles sont en laiton ou en cuivre fondu. ( Pour toutes ces charnières, v. Pl. 9<sup>e</sup>.)

**CHASSE CARRÉE.** Espèce de marteau à deux têtes carrées, dont l'une est acérée et l'autre ne l'est point.

**CHASSE A BISEAU.** C'est le même outil et qui est de la même forme, à l'exception que la tête acérée est en pente. L'un et l'autre servent à refouler le fer.

**CHASSIS.** Assemblage du pourtour d'une porte, d'une rampe, d'un balcon, dans lequel les barreaux sont assemblés. (V. Pl. 2, 5 et 6<sup>e</sup>.)

**CHAUDE.** C'est l'action de faire assez chauffer le fer pour le forger. Ainsi on dit : ce morceau a été forgé en une, deux ou trois chaudes.

*Chaude grasse* ou *suante*. Ce terme exprime l'état du fer sortant de la forge lorsqu'il est bouillonnant et presque en fusion.

**CHERCHE-FICHE.** C'est une sorte de pointe acérée, dont la tête formant un tour d'équerre se trouve ronde comme le reste du corps de cet outil. Son usage est de chercher dans le bois le trou qui est dans l'aile de la fiche lorsque cette aile est dans la mortaise, afin d'y pouvoir placer la pointe qui doit arrêter la fiche.

**CHEVALET OU MACHINE A FORER.** Cette machine est composée de trois pièces, la palette, la vis et l'écrou.

**CHEVÊTRE.** Barre de fer coudée recevant les solives d'un plancher par le bout qui joint unâtre de cheminée. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**CHEVILLE D'ASSEMBLAGE.** Cette cheville sert aux charpentiers, seulement pour assembler provisoirement les pièces de bois façonnées

sur le chantier ; elle a un talou percé d'un œil à la tête , et la pointe ronde.

**CHEVILLETTE.** Morceau de fer rond et à pans , appointi d'un bout et ayant une tête à deux talons de l'autre ; elle sert à l'assemblage des bois de charpente. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>.)

*Chevillette dentelée.* C'est une chevillette dont la tige est hérissée de dents.

**CISEAU A CHAUD.** Gros ciseau à deux biseaux qui sert à couper le fer chaud.

*Ciseau à froid.* Ciseau qui ne diffère du précédent que parce qu'il est moins long et qu'il ne sert jamais sur le fer chaud.

*Ciseau à ferrer.* C'est un ciseau à deux biseaux , mais dont le taillant est très-mince ; il n'est propre qu'à couper du bois.

**CLAVETTE.** Petit morceau de fer plat et mince , plus large d'un bout que de l'autre , qu'on passe dans la mortaise d'un boulon ; il y en a de simples et de doubles. ( *V.* Pl. 3 et 4<sup>e</sup>.)

**CLEF.** Instrument de fer qui sert à ouvrir et à fermer une serrure.

On distingue trois sortes de clefs , 1<sup>o</sup>. *clef prête à fendre* ; c'est une clef forgée , limée et non finie ; 2<sup>o</sup>. *clef à bout* ou *clef bénarde* : celle-ci est finie , mais la tige n'est pas forée ; 3<sup>o</sup>. *clef forée* : celle-ci est percée ou en partie ou en totalité au travers de la tige. On la nomme aussi *clef de sûreté*. ( *V.* Pl. 10<sup>e</sup>.)

On appelle *clef à double forure* celle qui est forée en trèfle ou en pique.

**CLOISON.** Ce sont les trois côtés d'une serrure qui forment son épaisseur et qui renferment la garniture. La cloison est quelquefois arrêtée sur le palâtre par des étoquiaux. ( *V.* Pl. 18 et 21<sup>e</sup>.)

*Cloison (Demi-).* Ce mot désigne la cloison d'une serrure qui n'a pour hauteur que la moitié de la longueur du foncet.

**CLOU.** Tige de fer ayant une tête d'un bout et une pointe de l'autre. Il en est de diverses espèces propres à différens usages , savoir : le clou dit à bateau , qui est un clou commun , que l'on nomme aussi *clou à maçon* ; le clou à latte ; le clou à volige ; le clou à ardoise ; le clou à menuisier dit délié ; le clou de Liège , qui est plus doux que le précédent ; le clou à barrer ; le clou à plancher , qui n'a pas de tête , et que l'on nomme aussi *clou pouffe* ; le clou à serrurier , que

On nomme *clou doux* ; le clou à penture ; le clou d'épingle fait avec du fil de fer , et qui est à tête ronde ou à tête plate , dont le fin se nomme à *tête d'homme* , et le très-fin à *tête de perruquier* .

*Clou rivé* . Ce clou porte , d'un bout , une large tête ronde ou faite en losange ; sa tige est ronde et non pointue , ce qui la rend propre à faire une rivure de son extrémité . Ce clou sert à attacher les pentures , les pommelles , etc .

*Clou à crochet* . Espèce de petit gond dont les deux extrémités sont en pointe . ( *V. Pl. 13<sup>e</sup>.* )

COIN . ( *V. Serre.* )

COL DE CYGNE . C'est le nom de toute courbure que l'on fait subir à une tringle de fer rond , et qui imite la forme du col d'un cygne ; cette forme se donne quelquefois à une tringle de rideau , à la tige d'un pivot à équerre , à un barreau de rampe . ( *V. Pl. 5 et 15<sup>e</sup>.* )

COLLET . C'est l'endroit d'une penture le plus voisin du rempli ou œil dans lequel le gond est reçu ; il est de la même largeur ou plus large que n'est le reste de la penture . ( *V. Pl. 15<sup>e</sup>.* )

COLLIER . Cercle de fer ou bride portant deux branches à charnières qui s'ouvrent et se tiennent fermés à volonté au moyen d'une broche ; ce cercle sert à tenir un tuyau de poêle , un corps de pompe , etc . ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

On donne quelquefois ce nom à des morceaux de fer formant viroles ou anneaux destinés à embrasser d'autres pièces et à les forger .

Il est d'autres espèces de colliers qui ne sont point à charnières : ceux-ci portent des scellemens et font le service d'une bourdonnière . ( *V. Pl. 2<sup>e</sup>.* )

COLONNE . C'est le barreau d'une rampe , d'un balcon , qui est arrondi et dont la grosseur diminue par le haut . ( *V. Pl. 2<sup>e</sup>.* )

CONDUIT . Petite pièce en tôle coudée deux fois d'équerre pour former deux petites pattes , et qui sert à guider et à tenir la tige d'un verrou à ressort sur les portes et croisées . ( *V. Pl. 8 et 22<sup>e</sup>.* )

C'est aussi un petit bout de fil de fer courbé et appointi des deux bouts , propre à soutenir et à guider un autre fil de fer tendu pour le tirage d'une sonnette . ( *V. Pl. 25<sup>e</sup>.* )

**CONGÉ.** Masse de fer évidé en quart de cercle que l'on rapporte aux extrémités d'un montant ou d'une traverse de grille, pour donner plus de solidité aux assemblages. (*V.* Pl. 2 et 3<sup>e</sup>.)

C'est aussi, à l'angle intérieure d'une équerre, d'un pivot, l'espace de renfort que l'on évide de même.

**CONSOLE.** Enroulement qui sert à archouter une grille ou à soutenir un balcon.

**CONTRE-POINÇON.** C'est une sorte de poinçon camus, plus large par sa pointe que le trou auquel on l'applique. Il y en a de carrés, de ronds, d'ovales, etc.

**CONTRE-PANNETON.** C'est une platine évidée comme une agrafe, mais qui a une patte au lieu d'une boucle; cette platine sert à recevoir le panneton d'une espagnolette lorsqu'on ferme le volet. Il en est de diverses sortes et qui sont semblables aux agrafes. (*V.* Pl. 8<sup>e</sup>.)

*Contre-rivure.* Petite plaque de fer battu; de forme ronde ou carrée, que l'on place entre le bois et la rivure que l'on fait au bout de la tige d'un clou.

**COQUE.** C'est la partie d'une serrure à pêne en bord, dans laquelle le pêne ou la gâchette se ferme.

*Coque.* C'est l'espèce de noix ajustée à un briquet; elle est à moufle et rivée entre les deux branches formant charnière. (*V.* Pl. 9<sup>e</sup>.)

On donne aussi ce nom à de larges crampons ou à des cloisons profilées qui sont rivées sur la platine d'un verrou à ressort et à placard poli, ou sur celle d'un loqueteau. Ces coques sont quelquefois en cuivre.

**CORBEAU.** Morceau de fer carré à scellement, et servant à porter une lambourde ou la sablière d'un plancher, ou bien encore des tablettes de cuisine. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**CORDON.** Terme qui désigne collectivement toutes les pièces nécessaires au tirage d'une sonnette; tels sont les fils de fer ou de laiton, le coulisseau ou cordon de soie, les mouvemens, les bascules, les ressorts de rappels, etc.

**CORNETTE.** (*V.* Fer.)

**CORPS.** C'est le nom de la tige d'une espagnolette.

**CORROYER.** C'est battre une barre de fer à un grand degré de chaleur afin de condenser le fer ou de l'étendre sous le marteau,

ce qui le rend moins cassant ; c'est aussi souder plusieurs barres de fer l'une sur l'autre.

**CÔTE DE VACHE.** (V. Fer.)

**COULÉ.** (V. Fer.)

**COULISSE.** (V. Bouton.)

**COULISSEAU.** Platine en cuivre et quelquefois en fer , portant un petit tirage ajusté dans deux conduits , auquel est attaché un fil de fer ou de laiton pour faire mouvoir une sonnette. (V. Pl. 25<sup>e</sup>.)

**COUPLET.** Pièce de ferrure à charnière et à deux branches réunies par une broche , portant plus de longueur que de hauteur. Il en est de plusieurs sortes qui servent toutes à la ferrure de certaines portes ou à des pieds de table ; savoir : couplet noirci ou commun ; couplet à queue d'aronde , blanchi ou grisé ; couplet à broche : la broche de celui-ci n'est pas rivée ; couplet blanchi , à un et deux goujons ; couplet à deux goujons , à trois et cinq nœuds de charnière. (V. , pour tous ces couplets , Pl. 10<sup>e</sup>.)

**COURÇON.** (V. Fer.)

**COURSE.** On nomme ainsi la mesure que le pêne d'une serrure parcourt en avant ou en arrière par le secours de la clef : il en est de même de la course d'un verrou à ressort entre ses cramponnets.

**COUSSINET.** Morceau de fer , d'acier ou de cuivre , recreusé , sur lequel roule le tourillon d'une machine dont l'arbre est horizontalement placé. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**COUVERTURE.** Plaque de tôle que l'on place parallèlement au pâlâtre , et qui cache toutes les parties de l'intérieur d'une serrure. Plusieurs garnitures sont attachées à la couverture. (V. Pl. 18 et 21<sup>e</sup>.)

**CRAMPON.** C'est un petit morceau de fer plat , coudé à l'équerre par ses deux bouts. Il y en a de diverses formes comme de plusieurs grandeurs.

*Crampon à pointe.* C'est celui dont les deux parties recourbées sont en pointes. On l'appelle aussi *crampon en bois*. Il est blanchi et sert à la fermeture des targettes et des verrous à ressort. Il en est de plus larges et polis , qui s'emploient au même usage. (V. Pl. 11 et 22<sup>e</sup>.)

*Crampon à patte.* Crampon recourbé à double équerre par chaque extrémité , d'une égale largeur dans son développement ,

les pattes sont plates, rondes, carrées ou en queue d'aronde, etc. Ces crampons ont le même emploi que les précédens, et servent de plus aux loquets à bascule. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

*Crampon en plâtre.* Il est semblable à celui à pointe, à l'exception seulement qu'il est refendu à ses extrémités pour former scellement.

*Crampon à bavette.* Celui-ci est, comme les précédens, à pointes ou à scellement, et de plus, élargi au milieu comme l'est la gâche d'une serrure.

**CRAMPONNET.** C'est la partie qui tient la queue du pêne d'une serrure, et qui se nomme aussi *picolet*.

*Cramponnet.* Conduits du verrou d'une targette, d'un verrou à ressort, lesquels sont rivés dans la platine. (V. Pl. 14, 22, 23 et 24<sup>e</sup>.)

On nomme *cramponnet* ou *crampon à baguette* celui qui est arrondi ou profilé; tels sont les crampons des verrous à placards polis. (V. Pl. 24<sup>e</sup>.)

**CRAPAUDINE.** Cube de fer ou d'acier au milieu duquel il y a un trou creusé en poire qui reçoit l'extrémité d'un pivot d'une porte cochère, ou l'arbre d'une machine. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Crapaudine à goujon.* Cube de fer fait en poire au lieu d'être creusé, et propre au même usage. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

Il est aussi de petites crapaudines qui sont à pointes ou à pattes, et qui servent aux pivots de porte battante. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

C'est encore une feuille de tôle percée de plusieurs petits trous, qu'on place à l'entrée d'un tuyau ou au-devant d'une petite ouverture dans un mur pour arrêter les ordures qui y passeraient avec l'eau.

**CRÉMAILLÈRE.** C'est la queue du pêne d'une serrure à laquelle on a fait plusieurs crans pour l'engrenage d'un pignon qui fait mouvoir des bascules ou verrous; c'est aussi une tringle de fer, entaillée de son épaisseur dans le battant d'une feuille de persienne, sur laquelle sont rivés des pignons qui entrent dans des boutonnières rivées sur les lames pour les faire mouvoir au moyen d'une poignée. C'est aussi la tringle en fer plat qui sert à lever un châssis en tabatière.

**CROCHET.** Instrument dont on se sert pour ouvrir les serrures quand on n'en a pas les clefs.

*Crochet.* Petit morceau de fer courbé d'un bout, et de l'autre tenu par un piton ou une vis, servant à la fermeture d'une porte, d'un volet, d'une persienne, d'une armoire, ou à tenir une croisée ouverte. On en distingue de différentes sortes, savoir :

*Crochet rond.* Celui-ci est fait en petite tringle ronde ; il est tenu par un piton à vis ou à scellement d'un bout, et entre de l'autre dans un tire-fond. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Crochet plat.* C'est un morceau de fer aplati, ayant une patte d'un bout, courbé et arrondi de l'autre. Il en est qui ne sont que blanchis, d'autres polis, et d'autres que l'on nomme à pans parce que la tige est chanfrinée. Ce crochet est tenu par un bout avec une vis, et de l'autre il entre dans un tire-fond. Le crochet que l'on nomme à bascule ne diffère de ceux-ci que parce que le trou pour la vis est plus éloigné de l'extrémité. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

*Crochet.* C'est aussi le nom des deux extrémités d'une espagnolette, qui sont coudées pour s'accrocher dans un goujon. (Voyez Pl. 12<sup>e</sup>.)

*Crochet de chaîneau.* Petite bande de fer plat, coudée, quelquefois à double coude, que l'on place sur l'entablement, et qu'on attache sur les chevrons pour retenir les chaîneaux.

*Crochet de faitage.* Il est à peu près semblable au précédent.

**CROISSANT.** Petite tringle de fer rond, blanchie ou polie, qui est courbée, ayant un scellement d'un bout et un vase en fer ou en cuivre de l'autre, servant à tenir des pelles et des pincettes dans une cheminée. Il y en a de plusieurs sortes : *croissant simple*, c'est celui qui n'a qu'une branche ; *croissant double*, c'est celui qui a deux branches également cintrées, et enfin *croissant à longue tige*, c'est celui qui, ayant deux branches, en porte une troisième nommée *tige*, en fer aplati, coudée d'équerre, avec un scellement, et que l'on arrête au haut du jambage de la cheminée. (V. Pl. 11<sup>e</sup>.)

*Croissant.* On donne aussi ce nom à un évidement que l'on fait en forme de croissant dans la platine d'une targette, d'un loqueteau, d'un verrou à ressort. (V. Pl. 8<sup>e</sup>.)

**CUL DE CHAPEAU.** C'est le nom que l'on donne aux extrémités de la platine d'une targette, d'un verrou, qui sont découpées en demi-rond.

\*

*Cul de lampe.* On appelle ainsi un morceau de fer ou de cuivre circulaire et profilé en relief ; tel est le faux fond d'une serrure, le bouton d'une porte. ( *V.* Pl. 9<sup>e</sup>. )

*Cul de poule.* C'est un renflement que l'on donne au corps d'une espagnolette au droit de la poignée. ( *V.* Pl. 12<sup>e</sup>. )

## D.

**DAUPHIN.** C'est l'extrémité inférieure d'un tuyau de descente en fonte, qui est simplement coudé, ou qui a pour ornement une espèce de tête de dauphin.

**DÉCHARGE.** Barre de fer posée obliquement dans l'assemblage d'une grille pour l'entretenir, ou placée carrément dans son châssis.

**DEMI-LAINE.** ( *V.* Fer. )

**DENT.** Ce sont les refentes que l'on fait sur le museau du paneton d'une clef pour le passage des dents du rateau.

*Dent de loup.* C'est un clou fait en forme de coin de 4 à 5°, dont on se sert pour arrêter le pied des chevrons ou autres pièces de bois sans tenons ; c'est aussi le nom d'une espèce de clavette simple qui est courbée sur le champ.

*Dent de loup.* C'est une tringle de fer rond, pointue d'un bout, recourbée et à scellement ou à patte de l'autre, servant à supporter des ustensiles de cuisine.

**DÉPECER.** On dit que le fer ou l'acier se dépece, quand, au lieu de se pétrir sous le marteau, ils se séparent en flocons ou en morceaux.

**DORMANT.** ( *V.* Pêne. )

**DOUBLONS.** Nom propre à la tôle qui se fait et se vend par doublons, c'est-à-dire qu'il y a deux feuilles appliquées l'une sur l'autre, et qui se tiennent seulement par un bout.

**DOUILLE.** Espèce de bout de tuyau creux qui sert souvent à recevoir un manche de bois ou une tige de fer.

**DRESSER.** C'est rendre droit, aplanir, mettre toutes les faces d'une pièce de fer de niveau, etc. ; ce qui se fait à chaud avec le marteau, et à froid avec la lime.

**DRILLE.** Instrument qui sert à faire tourner le foret.

**DROGUE.** Nom que l'on donne aux bouts de fer ou ferrailles.

## E.

**ÉBARBER.** C'est couper au burin et dresser à la lime les balèvres ou barbes du fer sur les rives d'une plate-bande après qu'il a été étampé.

**ÉBAUCHER.** Synonyme de dégrossir.

**ÉCOUVETTE.** Sorte de balai qui sert à rassembler le charbon de la forge et à arroser le feu.

**ÉCRILLE.** Grille qu'on place aux décharges des étangs pour empêcher le poisson d'en sortir.

**ÉCROU.** Morceau de fer carré ou rond, dans lequel est une ouverture cylindrique dont la surface concave est taillée en ligne spirale qu'on nomme *pas*. Il en est de fendus, d'autres à oreilles, et d'autres à pates, servant aux lacets d'espagnolettes, aux boulons pour parquet, et à des vis de pressoir. (*V. Pl. 4, 9 et 12<sup>e</sup>.*)

**ÉCROUIR.** C'est battre le fer à froid sur l'enclume pour le condenser et le rendre plus dur.

**ÉCRU.** (*V. Fer.*)

**ÉCURÉE.** Par ce mot on désigne la garniture d'une serrure de sûreté, qui, après avoir été brasée, a été mise sur le tour pour être dressée.

**EMBASES D'ESPAGNOLETTES.** Ce sont les parties saillantes et profilées au droit des lacets qui tiennent la tige ou corps d'espagnolette. (*V. Pl. 3, 11 et 12<sup>e</sup>.*)

*Embase de clef.* C'est la petite moulure sous l'anneau. (*Voyez Pl. 10<sup>e</sup>.*)

*Embase* est aussi le nom des moulures de fer ou de cuivre que l'on soude ou que l'on rapporte au bas d'un barreau de rampe, de balcon. (*V. Pl. 5<sup>e</sup>.*)

**EMBRASSURE.** C'est une ceinture de fer plat ou de fer coulé, coudée par les deux extrémités, pour retenir un tuyau de cheminée ou une pièce de bois sur le mur.

**ÉMÉRI.** Pierre métallique qui, réduite en poudre, sert à polir le fer.

**ENCLUME.** Grosse pièce de fer recouverte d'une table d'acier, qui sert à forger.

**ENCOCHES.** Ce sont les entailles qui sont à certaines serrures sur le pêne ou sur la gâchette pour lui former un arrêt.

**ENGRENER.** C'est faire entrer les dents d'une roue entre les dents d'une autre roue.

**ENLEVER.** C'est, d'un morceau de fer, en faire la pièce commandée. Au lieu de dire forger une clef, on dit enlever une clef.

**ENROULEMENT.** C'est en général ce qui est contourné en volute ou en ligne spirale. On dit l'enroulement d'une console.

**ENTAILLER.** C'est enclaver de son épaisseur dans le bois la tête d'un boulon, une plate-bande, une équerre, etc.

**ENTRÉE.** Ouverture par laquelle la clef entre dans une serrure ou dans un cadenas.

*Entrée.* Plaque de tôle ou de fer battu, carrée ou de forme losange, dans le milieu de laquelle est une ouverture pratiquée pour le passage du panneton d'une clef, et que l'on entaille dans la porte. (V. Pl. 9 et 11<sup>e</sup>.)

**ENTRELACER.** Il se dit des barreaux de fer qui se croisent et qui sont ajustés par entailles.

**ENTRELACS.** Ce sont des ornemens composés de rouleaux, joues, coudes; etc., dont on garnit les frises, les montans, les bordures et les pilastres des grilles, les frises d'une rampe, d'un balcon.

**ÉPI.** Pointe et crochet qu'on met sur des murs d'appui et autres pour servir de défense.

**ÉQUARRISSOIR.** Espèce de poinçon carré d'acier trempé, de forme conique très-allongée, servant à agrandir des trous.

**ÉQUERRE.** C'est un lien de fer plat plus ou moins large et épais, coudé sur le plat ou sur le champ, dont on se sert pour lier les encoignures de pans de bois, les traverses de portes cochères. (Voy. Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Équerre simple.* Ce sont deux branches de tôle ou de fer battu, soudées ensemble et formant l'équerre; elles servent à tenir les as-

semblages des montans et des traverses d'une croisée. Ce que l'on nomme *équerre double*, et qui est pour le même usage, est une bande de même fer de la longueur de la traverse d'une croisée, ayant deux petites branches formant retour. (V. Pl. 11°.)

*Équerre*. On nomme ainsi une petite pièce d'intérieur d'une serrure, qui est coudée et percée d'un trou pour le passage d'une vis : elle sert à retenir le pêne du demi-tour. (V. Pl. 18 et 21°.)

*ESPAGNOLETTE*. C'est une des fermetures de croisées : elle consiste en une longue tringle de fer rond, au milieu de laquelle est ajustée une poignée qui la fait mouvoir, et à chaque extrémité un crochet pour l'arrêter par un goujon dans deux gâches. On en distingue de deux sortes ; l'une qui n'est que blanchie avec embase, et que l'on nomme *ordinaire*, et l'autre dont les embases sont tournées, que l'on nomme *polie*. (V. Pl. 3 et 12°.)

*ESPONTON*. C'est le nom de la partie basse d'un barreau de grille, qui est arrondie en diminuant comme un fuseau, et couronnée d'un cordon. (V. Pl. 2°.)

*ESSE*. Bout de fer rond plus ou moins gros, tourné de la forme de la lettre dont il porte le nom. Il sert à l'extrémité d'une chaîne, et est encore propre à divers autres usages.

*ÉTAMPE*. On appelle ainsi tout outil avec lequel on donne une forme quelconque au fer en frappant sur la tête de cet outil ; c'est aussi le nom d'un morceau de fer ou d'acier que l'on pose sur l'enclume, et sur lequel on écrase le fer rouge pour obtenir les mêmes résultats.

*ÉTABLI*. Table longue et épaisse à laquelle sont fixés les étaux pour travailler, et qui sert à déposer les outils.

*ÉTAU*. Machine servant à soutenir et à arrêter les pièces d'ouvrage pour pouvoir les limer, les forer, etc.

*ÉTIRER*. C'est étendre, allonger le fer en le battant à chaud sur l'enclume.

*ÉTOFFE*. C'est le nom d'un mélange de fer et d'acier commun.

*ÉTOQUIAUX*. Ce sont, dans une serrure, des espèces de petites équerres qui servent à tenir la cloison avec le palâtre. (V. Pl. 18 et 21°.)

*Étoquiaux à pates*. Ce sont ces pates rondes qui, rivées sur la

cloison de certaines serrures , servent à les fixer sur les portes au moyen des vis qui passent au travers. (*V. Pl. 21 et 22<sup>e</sup>.*)

Ceux qui portent moulures à leur empatement se nomment *étoquiaux à socle*.

**ÉTRIER.** C'est une barre de fer plat à double équerre et à double talon , qui sert à soutenir le milieu d'un tiran , un chevêtre sur une solive d'enchevêtrement , à porter les lambourdes le long d'une poutre , ou à armer un entrain éclaté. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

*Étrier à boulon.* C'est celui dont les branches sont droites et arrondies , et qui portent un pas de vis à leur extrémité. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

**ÉVIDER.** Par ce mot on entend découper une platine de verrou , refendre et terminer le panneton d'une clef , faire une garniture de serrure sur le tour.

## F.

**FAUCILLON.** C'est la moitié de la pleine-croix qui se pose sur les rouets d'une serrure. On donne encore ce nom aux petites limes qui servent à évider les pannetons des clefs.

**FAUX FOND.** C'est une plaque circulaire de fer ou de cuivre que l'on rapporte sur le palâtre d'une serrure , et sous laquelle est rivée la broche. Lorsque ce fond porte des moulures et une plus forte saillie , on le nomme *faux fond en cul de lampe*. (*V. Pl. 19 et 20<sup>e</sup>.*)

**FEMELLE.** C'est un morceau de fer plat encastré dans la plate-bande en pierre ou dans le poitrail au haut d'une porte cochère , et dans lequel on a pratiqué un trou rond pour recevoir le mamelon de la bourdonnière ou le pivot de l'équerre supérieure d'un vantail de cette porte.

**FENTON.** C'est un morceau de fer du même nom , d'environ 15° de long , dont les deux extrémités sont tournées en crochet. Il sert à lier les tuyaux de cheminées en plâtre avec les murs de dossier ; on en fait aussi en forme de potence pour lier les entablemens et les grandes corniches de plâtre avec les murs.

On emploie une seconde espèce de *fenton* pour les cheminées

de briques : celle-ci est faite en fer plat d'environ deux pouces de large , portant un té d'un bout et un scellement de l'autre.

**FER.** C'est le métal le plus dur , le plus élastique et le plus utile de tous les métaux. La mine ou minerai propre au fer se fait fondre dans les fourneaux ; ensuite elle est coulée dans le sable en lingot que l'on nomme *gueuse* , du poid d'environ 1800 livres ; la gueuse est ensuite portée à la forge , et lorsqu'elle est fondante on la sable et on la bat pour faire sortir le laitier. On la met en loup et ensuite en barres de diverses dimensions.

On en tire d'Allemagne , de Suède et d'Espagne ; on en tire aussi de France. Ses mines les plus abondantes sont celles de la Champagne , de la Lorraine , de la Bourgogne. La Normandie , le Maine , le Berry , le Nivernois , la Navarre et le Béarn en fournissent aussi beaucoup. Les fers les plus doux sont ceux d'Allemagne et de Suède ; ceux d'Espagne sont doux , mais sujets à être rouvraïns. Les fers les plus doux de la France sont ceux du Berry , de la Lorraine et de Montmirail. Dans le Nivernois et sur les rives de la Loire il y'en a de doux et de fermes. Il en est encore de doux entre ceux de roche et de Vibray , que l'on désigne sous le nom de *roche* et de *demi-roche*. Les fers de Normandie sont aigres ainsi que ceux de Champagne et de Bourgogne , que l'on nomme *fers communs*.

#### *Fers suivant leurs échantillons.*

*Fer marchand.* On nomme ainsi tous les forts échantillons , tant de fer plat que de fer carré.

*Fer à martinet.* C'est le fer de petit échantillon , qui est façonné au petit marteau dit martinet.

*Fer de fenderie.* Ce sont tous les échantillons au-dessous de celui à martinet.

*Fer aplati ou fer coulé.* C'est celui qui est passé au laminoir ; ses largeurs sont de 9 à 26 lignes sur une à 9 lignes d'épaisseur.

*Fer en botte.* C'est celui qui se livre lié par paquet ; tels sont le fer coulé , le fenton , la côte de vache , etc.

*Fer plat.* C'est celui qui a plus de largeur que d'épaisseur.

*Fer carré.* Le fer carré est celui dont la largeur est égale à l'épaisseur.

*Fer courson.* On appelle ainsi un fer du Berry, très-doux, dont la forme est une masse à pans irréguliers, et qui porte de 2 à 4 pieds de longueur.

*Fer cornette.* C'est un fer méplat, le plus large de tous, qui sert à défendre des essieux les encoignures des bâtimens, les bornes, etc.

*Fer demi-laine.* C'est un fer en bandes méplates, qui sert à ferrer les bornes et les seuils des portes.

*Fer de bandage.* C'est celui qui porte de 3 à 4° de large sur 6 à 12 lignes d'épaisseur.

*Fer dit à maréchal.* C'est le fer qui porte de 11 à 15 lignes de large sur 5 à 8 lignes d'épaisseur.

*Fer platiné.* C'est un petit fer qui se vend en barre, portant de 12 à 18 lignes de large sur 3 à 4 lignes d'épaisseur.

*Fer de bandelette.* Petit fer plat qui se livre en botte, et qui porte de 6 à 15 lignes de large sur 2 à 3 lignes d'épaisseur.

*Fer à sceau.* C'est un fer plat de 6 à 10 lignes de large sur une demi-ligne d'épaisseur.

*Fer carillon.* Il porte de 4 à 8 lignes carrées.

*Fer côte de vache.* C'est une espèce de fer en verge, refendu par les couteaux ou espatars des fenderies. Il est rude, carré, mal fait, et se vend lié en botte. Il porte de 5 à 10 lignes de grosseur.

*Fer fenton.* C'est un fer fendu comme la côte de vache, qui a de 3 à 6 lignes de gros.

*Fer en tringle.* Il est rond et a de 4 à 15 lignes de diamètre.

#### *Fers suivant leurs façons.*

*Fer de gueuse.* Gros lingot de fer fondu, de forme triangulaire, tel qu'il sort des grands fourneaux sans avoir reçu aucune préparation.

Le fer de gueuse est impur, cassant, et ne peut être forgé.

*Fer é cru.* C'est celui qui , ayant été mal corroyé ou brûlé , est mêlé de crasse , comme le sont souvent les extrémités des barres.

*Fer écroui.* C'est un fer qui a été battu à froid , et qui devient par là plus dense et plus élastique.

*Fer forgé.* Le fer forgé est celui qui a été travaillé sous le marteau.

*Fers ( Gros ) ou fers de bâtiment.* On désigne ainsi tous les fers dont le travail se réduit à celui de la forge , ce qui arrive lorsqu'il s'agit de faire une chaîne , une ancre , un tiran , un harpon , une plate-bande , un linteau , un chevêtre , une bande de trémie , etc.

*Fers suivant leurs défauts ou qualités.*

*Fer aigre.* C'est celui qui se rompt aisément à froid.

*Fer de roche.* C'est un fer qui , quoique doux , l'est moins que celui du Berry. Ce nom lui vient de ce qu'il est fait avec de la mine en roche. On donne le nom de *demi - roche* au fer qui est moins doux ; on donne celui de *commun* au fer le plus aigre.

*Fer pailleux.* Ce fer a de petites feuilles qui se lèvent , ce qui fait que la masse entière n'est pas bien liée.

*Fer corrompu.* C'est celui qui , ployé à chaud pour lui faire obtenir une forme quelconque , se casse en partie ou en totalité.

*Fer cendreur.* C'est celui qui paraît piqué de petits points lorsqu'il a été poli à la lime.

*Fer rouverin.* C'est un fer qui bouillonne au feu et qui brûle aisément. Il est cassant et difficile à forger.

**FERMETURE.** C'est , dans la serrurerie , le synonyme de pêne.

*Fermeture.* Ouverture dans laquelle entre l'auberon d'une serrure à bosse.

**FERRAILLE.** Petits bouts de fer neuf ou vieux.

**FERRER.** C'est poser les ferrures d'une porte , d'une croisée , d'une armoire , etc.

**FERREUR.** Ouvrier qui pose les ferrures et fermetures. Il y a à Paris des compagnons qui n'exercent que cette partie de la serrurerie.

**FERRURE.** On comprend sous ce nom tous les menus ouvrages en fer provenant de la quincaillerie, propres aux portes et aux croisées, etc.

**FICHES.** Ce sont des espèces de charnières ou de gonds qui portent deux ailerons ou lames, qu'on enfonce dans le bois comme un tenon; c'est cette partie qui caractérise la fiche. Elles sont de fer ou de cuivre, et servent à suspendre et à faire mouvoir les vantaux des portes, des croisées et des guichets. Il y en a de différentes sortes; savoir :

*Fiches rivées, de brisure ou à nœud.* Elles servent à ferrer les secondes feuilles de volets. Il y en a de quatre espèces que l'on distingue ainsi qu'il suit : fiches ordinaires; fiches polies ou au té; fiches à nœud ordinaire; et fiches à petits nœuds. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

*Fiches à bouton ou à broche.* Celles-ci ont une broche mouvante qui porte un bouton à son extrémité; elles servent à la ferrure des portes et croisées. Il en est de deux espèces, fiches ordinaires et fiches polies ou au té. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

*Fiches à vase.* Elles servent à la ferrure des portes et des volets. Il y en a de deux espèces : fiches ordinaires, et fiches polies ou au té ou à double vase. (V. Pl. 12<sup>e</sup>.)

*Fiche à gond.* C'est une forte fiche composée d'un seul nœud, portant une lame avec un gond simple ou double. Elle s'emploie à la ferrure des grands vantaux des portes cochères. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Fiche à chapelet.* C'est une grosse fiche rivée dont chaque nœud est séparé et poli, et qui sert à la ferrure des guichets des portes cochères. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**FIL D'ARCHAL OU FIL DE FER.** C'est du fer étiré par les trous des filières.

**FILET.** Ornement que l'on fait sur l'épaisseur d'un bouton, et qui est la même chose que ce qu'en architecture on appelle *congé*. (V. Pl. 9<sup>e</sup>.)

*Filet de boulon ou de vis.* C'est la partie saillante qui tourne en spirale autour d'un cylindre, et qui forme la vis. (V. Pl. 4 et 7<sup>e</sup>.)

**FILETÉ.** Il se dit du corps d'une vis ou du bout d'un boulon qui portent l'un et l'autre un filet en spirale. (V. Pl. 2, 7 et 9<sup>e</sup>.)

**FILIERE.** C'est une plaque d'acier ayant une branche arrondie aux deux extrémités, percée de plusieurs trous d'inégales grandeurs, et taillée à l'intérieur en écrou pour faire le pas des vis; elle est toujours garnie de son taraud qui sert à faire le filet des écrous.

**FLÉAU.** Barre de fer plat ou carré servant à tenir fermés les deux vantaux d'une porte charretière; elle est mobile sur un boulon qui passe au travers d'un trou pratiqué au milieu, et assez ordinairement accompagnée d'une tringle portant à une de ses extrémités un morillon qui entre dans une serrure pour fermer cette barre par le morillon.

*Fléau de balance.* C'est une verge ou barre de fer plus ou moins forte, mobile et suspendue par le milieu dans un parfait équilibre.

**FOLIOT.** C'est une petite pièce de fer à bascule, chantournée des deux bouts, au travers de laquelle passe une broche carrée; cette broche reçoit à ses deux extrémités deux boutons ou deux boucles servant à faire ouvrir le pêne de demi-tour d'une serrure ou d'un bec de canne. (V. Pl. 8, 19 et 21<sup>e</sup>.)

**FONCET.** Plaque de fer qui est percée pour l'entrée de la clef, sur un côté de laquelle le canon est rivé, et de l'autre est montée une partie de la garniture; cette plaque couvre en tout ou en partie le dedans de la serrure. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

**FONTE.** Fer fondu. On en distingue de deux sortes: fonte de Champagne, qui est la plus épaisse; fonte de Normandie ou fonte légère, qui est une fonte plus mince et plus douce.

**FORER.** On entend par ce mot percer le fer à froid.

**FORET.** Outil d'acier, pointu, monté dans une boîte, qui sert à percer des trous dans diverses parties de serrurerie, comme, par exemple, pour percer une clef.

**FORGER.** C'est battre un morceau de fer sur l'enclume après l'avoir fait chauffer.

**FORGERON.** Ouvrier qui travaille à forger le fer.

**FORURE.** C'est le trou percé dans la tige d'une clef pour y faire entrer la broche. On dit que la clef est forée d'une ou de deux hauteurs, selon que la forure est plus ou moins profonde; et si

elle passe d'outre en outre, c'est ce qu'on nomme *clef forée à jour*. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**FOURBIR.** (V. Brunir.)

**FOURREAU.** Tuyau ou cylindre de tôle d'un petit diamètre, dans lequel est ajustée une bascule pour le service d'une sonnette. (Voy. Pl. 25<sup>e</sup>.)

**FRAISE.** Outil de forme ronde et conique servant à fraiser.

**FRAISÉE (Tête).** (V. Vis.)

**FRAISER.** C'est évaser un trou déjà percé dans une bande de fer mince pour recevoir et y noyer la tête plate d'une vis.

**FRAISIL ou FRAISIER.** C'est la cendre du charbon de terre.

**FRETTE.** Lien de fer plat et mince, de forme ronde ou carrée, dont on arme l'extrémité d'une pièce de bois, comme la couronne d'un pieu ou la tête d'un pilot, pour empêcher qu'il ne s'éclate sous les coups du mouton.

On en met aussi au bout des demoiselles, aux arbres et aux treuils des grues, engins, etc.

On dit *fretter*, c'est-à-dire mettre une frette.

**FRISE.** C'est le nom de l'espace compris entre les deux traverses du haut d'un balcon, d'une rampe d'appui, d'une grille, lequel espace peut être rempli de divers ornemens. (V. Pl. 2 et 5<sup>e</sup>.)

**FRISON.** C'est le nom des rognures de tôle.

**FUSEAU.** C'est le nom des barreaux figurant une petite colonne dans un balcon, une rampe, etc. (V. Pl. 6<sup>e</sup>.)

## G.

**GACHE.** Plaque de fer battu ou de tôle, droite ou coudée d'équerre, qui, étant attachée sur un poteau, un bâti de porte ou un chambranle, reçoit le pêne de la serrure. Cette sorte de gâche se nomme d'*épaisseur*, et le plus souvent *gâche d'équerre*.

**Gâche enclouonnée.** C'est celle qui a un palâtre et une cloison comme une serrure. On en distingue de plusieurs sortes; savoir: d'une hauteur jusqu'à deux hauteurs trois quarts. La première

s'emploie aux portes qui affleurent avec le chambranle, et les autres pour les portes qui sont en saillie sur le chambranle.

*Gâche à pointe.* C'est celle qui a deux branches droites qu'on enfonce dans un poteau ou dans un chambranle.

*Gâche d'épaisseur ou à pate.* Gâche qui est faite en fer aplati, coudée à quatre coudes, portant deux pates carrées percées de plusieurs trous, et qui s'arrête avec des vis sur un chambranle ou sur un poteau. On la nomme aussi *gâche de sûreté*. Ces gâches sont quelquefois fermées derrière, alors on les nomme *gâches à pate enclouonnée*.

*Gâche coulante.* C'est une plaque de fer battu portant deux scellemens; elle se place à fleur des plâtres dans un embrasement.

*Gâche à scellement.* C'est une gâche qui a deux branches à double crochet qui doivent être scellées. (V., pour toutes ces gâches, Pl. 13<sup>e</sup>.)

*Gâche à soupape.* Elle est composée d'une plaque en fer ou en cuivre, percée d'un trou rond fermé par une bascule montée dessous; elle sert à recevoir le bout d'un verrou au-dessous d'une serrure à bascule ou le bas d'une espagnolette à douille. (V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

*Gâche de répétition.* C'est une gâche semblable en tout à l'extérieur de la serrure à laquelle elle sert de fermeture.

*Gâche carrée et à bascule.* C'est une gâche enclouonnée, qui porte à l'intérieur des bouts de repaire pour des verrous.

*Gâche d'espagnolette ou à boutonnière.* C'est un morceau de tôle d'environ 6<sup>o</sup> de long, percé d'une mortaise carrée. (Voyez Pl. 13<sup>e</sup>.)

*Gâche.* C'est aussi un petit collier de fer à deux branches qu'on scelle de distance en distance pour tenir en place un tuyau de descente. On le nomme aussi *bride*.

**GACHETTE.** Petit morceau de fer carré fixé au palâtre d'une serrure et sous le ressort du pêne pour l'arrêter à chaque tour de clef. (V. Pl. 21<sup>e</sup>.)

**GARDES D'UNE SERRURE.** C'est la même chose que garnitures.

Changer les gardes d'une serrure c'est changer les pièces de l'intérieur.

*Gardes.* Ce sont, dans une clef, les entailles du panneton;

de différentes formes et figures , dans lesquelles passent les garnitures posées et rivées sur le palâtre et le foncet de la serrure.

**GARDE-FOU.** Grille d'appui composée de montans et de traverses que l'on place sur un pallier au-devant d'un vide d'escalier , au-devant d'une lucarne , d'une terrasse ou d'un fossé.

**GARNITURES.** Ce sont les petites lames de tôle mince , contournées , posées et rivées sur le palâtre et le foncet d'une serrure , qui passent par autant d'entailles pratiquées dans le panneton de la clef pour la faire ouvrir et fermer. On distingue trois manières d'établir ces garnitures ; savoir : *garniture brasée* ; celle-ci est faite en tôle très-mince , et est soudée en cuivre sur le palâtre : *garniture repassée au crochet ou écurée* ; celle-ci , de même que la première , est faite avec de la tôle brasée et plus forte ; elle est , de plus , passée sur le tour : *garniture tournée* ; celle-ci est faite d'un seul bloc de fer que l'on évide sur le tour : c'est la meilleure de toutes.

On nomme garniture à l'infini celle qui est faite sur le tour , et dont les évidemens sont très-multipliés. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

Les pièces composant les garnitures diffèrent dans leurs noms , et sont appelées *rateaux* , *pertuis* , *bouterolles* , *rouets* , *planches* , etc.

*Garniture de poulie.* On appelle ainsi un certain nombre de poulies montées sur chape à pointe ou à pate , propres au service de deux ou de quatre rideaux au-devant d'une croisée. (V. Poulie.)

**GODRON.** C'est le nom d'un ornement qui a la forme d'un œuf.

**GOND.** Morceau de fer coudé dont la tige est fichée dans un poteau ou scellée dans le jambage d'une porte , et dont le mamelon entre dans l'œil d'une penture. On en distingue de plusieurs sortes , comme *gond à pointe* ; celui-ci a la tige pointue afin qu'il puisse entrer dans le bois ; *gond à scellement* : il a la tige fendue à son extrémité et forme deux crochets ; *gond à patte* : il se nomme ainsi parce que sa tige est coudée d'équerre et aplatie de manière à être arrêtée avec des vis sur le bois ; *gond à écrou* : celui-ci porte une tige ronde au bout de laquelle est un filet propre à recevoir un écrou.

**Gond à repos.** C'est celui dont le mamelon a une base saillante propre à recevoir l'épaisseur du nœud ou de l'œil de la penture.

**Gond à vis.** C'est un petit gond poli dont la tige est taraudée à la lime afin qu'il puisse entrer dans le bois. (Pour toutes ces espèces de gonds, V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

**Gond à deux pointes.** (V. Clou à crochet.)

**GORGE.** Pièce ayant deux branches courbes, rapportée sous le grand ressort d'une serrure à laquelle répondent les barbes du pêne lorsque le panneton de la clef est mû pour ouvrir ou fermer. La gâchette a aussi sa gorge. (V. Pl. 21<sup>e</sup>.)

**Gorge.** C'est, à une poulie, la partie creuse sur son épaisseur dans laquelle passe la corde.

**GOUGER.** C'est commencer, avec une gouge ou une langue de carpe, le trou d'une pièce qu'on veut percer au foret.

**GOUJON.** Cheville de fer à tête perdue que l'on place dans une mortaise pour recevoir les crochets d'une espagnolette; c'est aussi la petite tige à pointe qui reçoit le mentonnet d'un loqueteau. (V. Pl. 12 et 14<sup>e</sup>.)

**GOUILLE.** C'est une petite broche de fer qui sert à arrêter les différentes pièces d'un ouvrage de serrurerie, tel qu'un bouton olive ou une boucle avec sa tige, le côté simple d'un pivot avec le côté à moufle. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

**GRAIN.** On nomme ainsi les petits bouts de fer ou menues ferrailles que l'on mêle avec le plomb en fusion pour faire des forts scellemens de montans et de traverses de grilles.

**Grain.** C'est un petit cube de cuivre que l'on rapporte dans un trou pratiqué dans une pièce de fer sur lequel pose un tourillon, et qui sert à adoucir le frottement de ce tourillon.

**GRÉSILLER.** On dit que le fer se grésille lorsqu'en le chauffant il devient en petits grumeaux.

Il y a des charbons sulfureux qui corrodent la superficie du fer et le grésillent.

**GRIFFE.** Pièce de fer refendue dans laquelle on engage une barre de fer rouge dont on veut faire quelqu'enroulement.

**GRILLE.** C'est, en général, un assemblage de barres de fer carré qui sert à fermer quelque baie ou ouverture. (*V. Pl. 2<sup>e</sup>.*)

**GRISÉ.** Ce mot n'est en usage que pour de certains ouvrages de quincaillerie, comme pour des platines de verrous de targettes, de loqueteaux, etc., qui, au lieu d'être passées sur la meule, sont seulement limées en gros.

**GUEUSE.** C'est le moule que l'on fait dans le sable pour recevoir la mine fondue. Ce moule est en forme de gouttière; la pièce de fer coulé dans ce moule, qui a la forme triangulaire, a dix à douze pieds de long et dix à douze pouces-sur chacune des trois faces: elle pèse environ 1800 livres, et se nomme aussi *gueuse*.

## H.

**HARPE.** Ce sont des morceaux de fer plat, coudés en équerre, qui servent à lier des poteaux corniers avec des murs mitoyens ou de pignon, ou avec des pans de bois de refend.

**HARPON.** C'est une bande de fer plat, droite, coudée d'un bout, percée de l'autre de plusieurs trous, avec un talon servant à la fixer sur le bois. Le harpon sert à lier les pièces d'un pan de bois, les plates-formes d'un comble. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

*Harpon à boulon.* C'est un harpon dont la tige est arrondie et filletée pour recevoir un écrou. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

*Harpon.* C'est aussi le nom que l'on donne à une main de fer.

**HATÉE.** On nomme ainsi une barre qui est coudée et contre-coudée d'équerre en forme de bâton rompu dans sa longueur ou à une de ses extrémités.

**HAUTEUR.** Ce mot s'applique à deux choses dans ce sens. On dit qu'une clef est forée d'une ou de deux hauteurs; qu'une gâche enclouonnée est d'une hauteur ou d'une hauteur et demie.

**HEURTOIR.** Pièce de serrurerie en forme de console renversée.

qui sert à frapper à une porte cochère. On la nomme aussi *marteau*. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**HÈVE.** C'est la petite éminence pratiquée sur un des côtés du panneton d'une clef à bout ou bérarde, pour empêcher qu'elle ne passe au travers de la serrure.

**HOUILLE.** Espèce de terre grasse et noire qui sert, comme le charbon de terre, aux forgerons.

## L.

**LACET OU LACERET.** Espèce de piton qui est souvent à double branche afin de pouvoir l'ouvrir. Il en est à pointe molle, à scellement et à vis. Ce piton sert à recevoir ou à lier quelque partie de serrurerie, comme une poignée à tourillon, une boucle, un anneau, un morailon. (V. Pl. 3, 8, 14 et 15<sup>e</sup>.)

*Lacet d'espagnolette.* C'est le lien qui embrasse et dans lequel roule le corps de l'espagnolette; ce lien est taraudé en vis à son extrémité, et est arrêté par un écrou au dehors des châssis. (Voy. Pl. 12<sup>e</sup>.)

*Lacet à socle.* C'est celui qui, au lieu d'être fait en tringle, est pris dans la masse du fer, forgé à vive arête, et évidé au milieu pour le passage de l'espagnolette. Cette espèce de lacet est quelquefois en cuivre. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**LAITIER.** Partie hétérogène qui se trouve interposée entre les parties du fer fondu lorsqu'il est mis en loupe.

**LAITON.** Métal jaune composé de cuivre rouge, ou rosette, et de ferre calamine fondus ensemble en quantités égales. On l'appelle aussi *cuivre jaune*.

On lit aussi de certains ouvrages, tels que des charnières, qui, au lieu d'être fondues sont faites avec du cuivre en planche, qu'ils sont faits en *laiton*.

**LAME DE FICHE.** C'est la partie de la fiche qui entre dans le bois

\*

au moyen d'une mortaise, et qui est fixée par des pointes. (*Voyez* Pl. 12<sup>e</sup>.)

**LANCE.** Ornement en fonte ou en cuivre de forme losange, que l'on rapporte par le haut des barreaux d'une grille. On donne le nom d'*esponçon* à ces barreaux lorsque portant cette lance, ils sont arrondis en fuseau par le bas. (*V.* Pl. 2<sup>e</sup>.)

**LANGUE DE CARPE.** Ciseau dont le tranchant assez étroit est arrondi en losange.

**LARDOIRE.** (*V.* Sabot.)

**LARDON.** Morceau de fer que l'on rapporte sur les crevasses qui se forment aux pièces en les forgeant.

**LIEN.** On appelle ainsi toute bande de petit fer plat, coudée ou cintrée, qui sert à lier quelques pièces de bois avec un mur, deux pièces de bois ensemble, des ornemens et enroulemens sur un châssis de rampe, de balcon, ou enfin deux barres de fer. (*Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Lien à cordon.* C'est, dans une rampe à arcades, la traverse entre chaque barreau au milieu de laquelle on a pratiqué l'ornement appelé *cordon* ou *demi-rond*.

**LIME.** Morceau d'acier trempé et strié, qui sert à polir les ouvrages. Il y a des limes que l'on nomme *carreaux*, *demi-carreaux*, *carrelets*, *demi-rondes*, à *tiers-point*, en *queue de rat*, et d'autres qu'on nomme *limes douces* : celles-ci ne servent qu'à donner le dernier poli.

**LINTEAU.** C'est une barre de fer carré qu'on place dans la feuillure de la plate-bande d'une baie pour en porter les claveaux ou la maçonnerie, et qui est scellée à ses extrémités dans les pieds-droits de la baie.

C'est aussi la traverse qui, servant de battement à une grande grille, reçoit le tourillon des portes et leur couronnement.

**LOUPE.** C'est le nom de la masse de fer fondu après qu'il a subi une première épuration par le feu et la forge, et avant sa division en barres.

**LORIN.** C'est le nom d'une enveloppe de tôle ou de vieux fer

mince, renfermant de petits bouts de fer ou grains; on met cette enveloppe au feu et on la forge pour n'en faire qu'un tout.

**Loquet.** Assemblage de menues pièces de quincaillerie qui servent à fermer une porte lorsqu'elle n'a pas de serrure ou que celle-ci est à pêne dormant. Il y en a de différentes espèces.

*Loquet à vielle.* Celui-ci est composé d'une platine, d'une manivelle comme celle d'une vielle, et s'ouvre avec une clef. Il sert ordinairement à la fermeture des portes des lieux d'aisance.

*Loquet à bouton simple.* Celui-ci se compose d'un battant sur lequel est un bouton rond, d'un mantonnet et d'un crampon.

*Loquet à bascule.* Celui-ci a, de plus que le précédent, une bascule et un bouton olive monté sur une tige à écrou. (*Voyez Pl. 14<sup>e</sup>.*)

*Loquet à poucier.* C'est le plus commun; il est composé d'un battant, d'un crampon, d'un poucier, d'une plaque, d'une poignée et d'un mantonnet.

**Loqueteau.** Espèce de petit loquet composé d'un battant monté sur une platine, retenu dans un cramponnet, au-dessus duquel battant est un petit ressort à boudin. On en distingue de plusieurs sortes; savoir :

*Loqueteau à croissant blanchi.* C'est le plus simple; sa platine est évidée en croissant.

*Loqueteau à feuille.* La platine de celui-ci est découpée en forme de feuille de persil. On en distingue de deux espèces: l'un est blanchi, et l'autre se nomme *poussé*, c'est-à-dire plus fort.

*Loqueteau à panache.* La platine de celui-ci est découpée d'une feuille de plus que le précédent. Il en est de blanchis, et d'autres qui sont polis.

*Loqueteau à queue coudée.* Celui-ci, dont le battant est debout et à mantonnet, porte par le bas une queue; il est ordinairement plus fort que les précédens, et sert à la fermeture des contre-vents. On le nomme aussi *loqueteau grisé* ou *noirci*, parce que la platine n'est point blanchie.

Les loqueteaux servent de fermeture et se placent aux endroits

que l'on ne peut atteindre de la main, comme au haut des portes de remise, des contre-vents, des persiennes, des croisées et des châssis dans des vues de coutumes. (Pour tous ces loqueteaux, V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

## M.

**MACHE-FER.** Scorries du fer et du charbon qui se forment dans la forge.

**MACHOIRE.** Ce sont les deux pièces de fer d'un étau entre lesquelles on serre, par le moyen d'une vis, l'ouvrage qu'on veut limer.

**MAILLE.** Anneau ou S qui sert à former une chaîne, et qu'on appelle aussi *chaînon*.

**MAIN.** Pièce de fer recourbée de différentes manières, qui sert à accrocher quelque chose; telle est celle en S, qui est au bout du câble d'une grue, d'une chèvre, et propre à accrocher la louve; telle est encore celle d'une corde à puits qui tient l'anse du sceau.

**MAMELON.** Partie d'un gond ou d'une fiche à vase, qui a la forme cylindrique, et qui entre dans l'œil de la penture ou dans la douille de l'aile supérieure de la fiche à vase. (V. Pl. 12 et 13<sup>e</sup>.)

**MANDRIN.** C'est en général tout poinçon gros ou menu, rond ou carré, acéré et emmanché comme une tranche. Ces poinçons servent à percer le fer pendant qu'il est chaud. Ceux propres à percer le fer à froid se nomment *poinçons*.

Ce sont aussi des morceaux de fer rond ou carré, en forme de coin, qui servent à rouler de certaines parties de fer, telle qu'une douille, ou à agrandir un trou après qu'il a d'abord été percé.

**MANTVELLE.** Pièce de fer coudée deux fois, à angle droit; on l'ajuste à l'extrémité de l'essieu d'une meule, d'une roue de machine pour la faire tourner.

**MANTEAU.** Barre de fer à deux coudes qui sert à soutenir la totalité du tuyau d'une cheminée au-dessus des jambages. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**MANTONNET.** C'est une petite pièce de fer à deux pointes ou à scellement, qui soutient et arrête le battant d'un loquet ou d'un loqueteau en l'accrochant. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**MARS.** Nom que les chimistes donnent au fer.

**MARTEAU.** (V. Heurtoir.)

**MARTELER.** C'est former, avec un ciseau ou avec la panne d'un marteau, des sillons sur la superficie du fer.

**MÉPLATE.** On nomme ainsi une barre de fer qui a plus de largeur que d'épaisseur.

**MISE.** Morceau de fer forgé auquel on donne la forme convenable pour qu'il puisse être soudé à une autre pièce ou masse.

**MITRAILLE.** Petits morceaux de laiton que l'on met dedans ou autour des pièces qu'on veut braser.

**MONTANT.** C'est le barreau extérieur du vantail d'une grille ouvrante; c'est aussi une espèce de pilastre composé de barreaux entre lesquels sont disposés des ornemens: ce pilastre sert à séparer les travées d'une grille ou à remplir le reste de l'espace entre une porte et un pilier en maçonnerie.

**MORAILLON.** Petite bande de fer sur laquelle est rivé un crampon, lequel entre dans une serrure pour fermer un fléau.

On en distingue de deux sortes: *morailillon ordinaire*; celui-ci est d'une pièce à laquelle est ajouté un bout de chaîne ou un lacet à pointe molle: *morailillon à charnière*; celui-ci a une charnière au milieu de sa longueur, le surplus reste fixe; ce dernier sert à la fermeture d'une porte au moyen d'un cadenas. (V. Pl. 14<sup>e</sup>.)

**MORDACHE.** Espèce d'étau à ressort dont les deux mâchoires se réunissent à une charnière; on les serre en les plaçant entre les mâchoires d'un étau ordinaire. On les nomme aussi *tenailles d'établi*.

**MOSAÏQUE.** (V. Panneau.)

**MORTAISE.** C'est un trou de la forme d'un rectangle, pratiqué dans l'épaisseur d'une barre de fer, pour recevoir le tenon de l'about d'une autre barre; c'est aussi l'ouverture que l'on fait dans une gâche pour recevoir un pêne. (V. Pl. 13<sup>e</sup>.)

**MOUFLE.** C'est le nom d'un assemblage qui sert à rallonger une barre de fer. Cet assemblage est un enfourchement pratiqué à l'un des bouts de la barre recevant l'extrémité de l'autre barre ; chacune des parties porte un œil dans lequel passe une clavette servant à les lier. Cet assemblage a lieu pour des chaînes. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

On nomme encore moufle toute partie d'ouvrage qui entre l'une dans l'autre de la même manière ; telles sont les deux branches d'un pivot à équerre. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

**MOUVEMENT.** C'est le nom d'une petite pièce de cuivre fondu, ou de fer, ayant la figure des deux côtés d'un triangle, et à la réunion desquels est un trou où passe une tige en fer à tourillon avec une contre-rivure ; au bout de chacune des deux branches il y a aussi un œil pour y attacher du fil de fer : ce mouvement sert au tirage des sonnettes. On en distingue de plusieurs sortes en raison de leur dimension et de l'emplacement qu'ils occupent comme petit, moyen et grand modèle ; mouvement de tirage, de renvoi, sur le côté, etc. (V. Pl. 25<sup>e</sup>.)

**MUSEAU.** C'est la partie du panneton d'une clef de serrure dans laquelle sont faites les entailles pour le passage des dents du rateau.

## N.

**NOEUD.** On nomme ainsi les parties saillantes dans lesquelles passe une broche, et qui servent à joindre les ailes d'une fiche, d'un couplet ou d'une charnière. (V. Pl. 9 et 12<sup>e</sup>.)

**NOIR OU NOIRCI.** C'est le nom des ouvrages de quincaillerie dont les platines ne sont point blanchies à la meule.

## O.

**ŒIL.** C'est l'ouverture dans laquelle on place le manche d'un outil, comme marteau, étampe ; c'est aussi l'ouverture à l'extré-

mité d'une tringle ou d'une penture dans laquelle entre un gond, ou au bout d'une chaîne, le trou dans lequel passe l'ancre. (*Voy. Pl. 1<sup>re</sup>. et 15<sup>e</sup>.*)

*Œil roulé.* C'est l'œil d'une penture dont l'extrémité, au lieu d'être reployée et soudée sur elle-même, n'est que contournée sur le mandrin.

*OLIVE.* Nom d'un bouton, d'un piton ou d'une autre pièce qui est de forme ovale.

*ONGLETTE.* Espèce de poinçon qui sert à ciseler, et qui est de forme triangulaire par son extrémité.

*OREILLES.* Partie saillante qui excède le corps de l'ouvrage, comme celle d'un écrou qui porte une tige en volute. On dit un écrou à oreille.

*ORGANEAU.* Gros anneau de fer pour attacher les cables et agrès.

## P.

*PAILLE.* On nomme ainsi certains petits morceaux de fer aplatis, qui se séparent du fer lorsqu'on le bat à chaud sur l'enclume.

*PALIER.* Pièce de cuivre servant à faciliter le mouvement horizontal de l'arbre d'une machine.

*PAILLETTE.* Petite pièce de fer ou d'acier mince, que l'on place entre la platine et le verrou pour lui servir de ressort et le tenir levé. C'est cette paillette qui donne à ce verrou le nom de *verrou à ressort*. (*V. Pl. 22<sup>e</sup>.*)

*PAILLEUX.* (*V. Fer.*)

*PALATRE.* C'est la plaque de tôle qui forme le fond d'une serrure, et sur laquelle sont rivés ou arrêtés avec des vis partie de la garniture, les ressorts, les crampons et autres pièces intérieures de cette serrure. (*V. Pl. 18, 19 et 21<sup>e</sup>.*)

*PANACHE.* On nomme ainsi des feuilles découpées dans une platine, et c'est ce qui donne le nom de *targette*, *loqueteau à panache*.

**PANNEAU.** Ornement de fer , forgé ou fondu , dont on remplit les parties d'un châssis de porte , de balcon ou de rampe.

*Panneau en mosaïque.* Tringles en fer de carillon ou en fer de bandelettes, assemblées obliquement et par entailles, formant entre-elles des vides ou mailles losanges , que l'on pose dans le haut d'une porte cochère en place du panneau en bois.

**PANNETON.** C'est la partie de la clef où sont les dents. Il est des pannetons droits ; d'autres ont la forme d'une S, d'un Z ; d'autres enfin imitent un chiffre. ( *V. Pl. 10<sup>e</sup>.* )

*Panneton.* C'est , sur le corps d'une espagnolette , les parties saillantes qui servent à fermer les guichets. ( *V. Pl. 12<sup>e</sup>.* )

*Panneton.* ( *Contre-* ) ( *V. Contre-panneton.* )

**PAS DE VIS.** C'est la distance qu'il y a entre chaque arête ou filet de la circonvolution d'une vis.

Le pas est carré lorsque le fond entre chaque filet est aussi évasé que le devant , ce qui rend le filet beaucoup plus délié ; tel est celui des nouvelles vis , que l'on nomme à pas carré ou à l'anglaise.

**PASSE-PARTOUT.** C'est une clef qui a un ou deux pannetons , avec laquelle on peut ouvrir plusieurs portes d'une maison ou d'un appartement.

**PATÉ.** ( *V. Lopin.* )

**PATÈRE** C'est une espèce de rosette pleine faite en cuivre , tournée au tour et portant divers profils , que l'on rapporte sur des croisillons dans une rampe , dans un balcon , etc. ( *V. Pl. 5<sup>e</sup>.* )

**PATE.** Petit morceau de fer peu large et peu épais , qui sert à tenir en place les lambris , les cloisons , les bâtis de portes et autres , les chambranles , les dormans de croisées , les dalles , etc. L'usage auquel ces pates sont destinées leur fait donner plusieurs formes et diverses dénominations , comme *pate à pointe* , droite ou coudée ; à *scellement* , droite , coudée ou à T ; *a vis* , droite ou coudée , avec ou sans scellement d'un bout et avec un filet de l'autre.

*Pate à queue d'aronde.* C'est celle qui est élargie par la tête. ( Pour toutes ces pates , *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Pate à chambranle.* C'est celle qui porte une vis d'un bout.

*Pate de foncet.* C'est, dans une serrure, un morceau de fer battu, de la forme d'une queue d'aronde double, sur lequel est monté le foncet. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

*Pate de canon.* Même pièce que pour le foncet. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

*PÈNE.* Petite pièce de fer en forme de parallépipède, qui se meut dans un bec de canne par le moyen d'un bouton; dans une serrure par le moyen d'une clef, et qui, entrant dans une gâche, sert à fermer une porte.

*Pêne de demi-tour.* C'est celui qui se lâche ou que l'on ouvre sans le secours de la clef, et qui est toujours chanfriné par le bout. (V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.)

*Pêne dormant.* C'est un pêne qui ne se meut qu'avec le secours de la clef, et qui n'est point chaufriné. (V. Pl. 18 et 19<sup>e</sup>.)

*Pêne en bord.* C'est le pêne d'une serrure de tiroir ou de coffre.

*Pêne fourchu.* C'est celui qui est divisé en deux parties égales à son extrémité, côté de la gâche. (V. Pl. 19<sup>e</sup>.)

*PENTURE.* Bande de fer plat percée de plusieurs trous, et dont une des extrémités est repliée en rond formant œil, soudée ou non, pour recevoir le mamelon d'un gond. Elle sert à la ferrure des portes, des volets. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

On nomme *penture ordinaire* celle qui est brute et seulement chanfrinée sur les bords.

*Penture à talon.* Penture dont le bout est coudé d'équerre, formant une espèce de crampon.

*Penture élargie ou de façon.* Cette penture a le collet plus large que le reste de la branche, et est ordinairement dressée, limée et entaillée dans le bois. (V. Pl. 15<sup>e</sup>.)

*Penture à charnière.* C'est celle qui est à double ou triple branche, portant aux extrémités de chacune des branches, d'un côté un œil simple, et de l'autre un œil double ou fourchu, qui sont réunis et fixés ensemble par une forte goupille rivée. Cette charnière sert à la fermeture des volets brisés en plusieurs feuilles.

*PERÇOIR.* Espèce de virole ou plaque de fer épaisse, dont le

milieu est vide, et qui sert à percer les bandes de fer à chaud ou à froid sur l'enclume.

**PERTUIS.** Forte garde que l'on met aux planches des serrures. Il y a des pertuis en cœur, en rond, en trèfle, de carrés, de coudés, en ovale, en croix de Saint-André, en étoiles, de renversés, de hâtés, de deux pleines-croix, en M, en brin de sauge, etc.

*Pertuis de clef.* C'est l'ouverture qu'on fait au panneton d'une clef, soit en rond, en cœur, soit en trèfle, etc.

**PICOLET.** C'est une espèce de petit crampon ou gâche coudée d'équerre, montée à vis ou rivée sur le palâtre, servant comme de bride dans une serrure pour tenir le pêne du demi-tour ou celui d'un bec de canne. (V. Pl. 8 et 18<sup>e</sup>.)

On donne aussi le nom de *picolet à cordon* ou *profilé*, aux cramponnets qui tiennent sur leur platine les verrous des targettes en cuivre et les verrous à ressort et à placard. (V. Pl. 22<sup>e</sup>.)

*Picolet de loqueteau, de targette, de verrou.* (V. Cramponnet et Pl. 14, 22 et 23<sup>e</sup>.)

**PIED DE BICHE.** Barre de fer dont une des extrémités est aplatie en biseau, coudée et fendue, servant à accrocher la tête des clous, et propre encore à d'autres usages.

**PIGNON.** Pièce ronde qui sert, dans les serrures ainsi qu'aux bascules à crémone, à faire mouvoir les verrous.

**PILASTRE.** On nomme ainsi les montans de fer à jour de peu de largeur qu'on place de distance en distance dans les travées des grilles, sur des murs d'appui, dans une rampe ou dans un balcon.

*Pilastre.* C'est le nom du premier barreau du bas d'une rampe d'escalier, qu'il soit uni ou qu'il soit fait en forme de balustre. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

**PIPE.** Petite calle servant à serrer une barre de fer qui passe dans une autre barre, dans une pierre, ou dans une pièce de bois.

**PINCE.** Barre de fer carré, dont un bout est arrondi pour servir de manche, et l'autre courbé en talon.

**PITON.** Espèce de clou court, mais fort, qui porte un œil au lieu d'une tête; on en fait usage pour tenir et fermer des crochets,

pour tenir une poignée, une tringle, une corde. Il en est de trois espèces ; savoir : à *pointe molle*, à *vis*, et *rivé*. Cette dernière espèce a quelquefois la tête en forme d'olive. (V. Pl. 10 et 16<sup>e</sup>.)

**Pivot.** C'est un morceau de fer de figure conique ou recreusée, qu'on fait tourner dans une crapaudine ; ou de figure cylindrique, qu'on fait tourner dans un collier ou bourdonnière. On nomme *pivot à équerre* celui qui porte deux branches, et qui sert à la ferrure du bas d'une porte cochère, celui du haut se nomme *pivot à tourillon*. (V. Pl. 2 et 3<sup>e</sup>.)

*Pivot à équerre.* C'est un petit pivot dont la tête est prolongée, courbée et arrondie, portant deux branches étroites et minces, et servant à la ferrure du haut et du bas d'une porte battante. (Voy. Pl. 15<sup>e</sup>.)

*Pivot à équerre, à tête carrée ou briquet.* C'est une pièce de ferrure de porte composée de deux parties ; l'une en cuivre, qu'on nomme *partie double*, et qui porte une tête ou moufle au milieu, dans laquelle s'ajuste l'autre partie, que l'on nomme *simple*, et qui est en fer. Chaque partie porte deux branches qui s'entaillent sur l'épaisseur de la porte et du bâti. (V. Pl. 3 et 15<sup>e</sup>.)

Ces mêmes pivots, dont la tête ou moufle et la tige du simple sont prolongées et courbées, prennent le nom de *pivot en col de cygne*.

**PLANCHE.** Espèce de petit foncet placé dans les serrures bénardes pour partager la hauteur de la clef en deux parties égales, et recevoir le pertuis qu'on met à cette sorte de serrure.

**PLANER.** C'est l'action de dresser une bande de fer chaud au marteau en jetant de l'eau sur l'enclume, ou de dresser à froid la surface d'une feuille de tôle ou de cuivre brut dans toute sa superficie.

**PLAQUE.** C'est une feuille de fer coulé dont on se sert pour revêtir le contre-cœur, les jambages et le foyer des cheminées. Il en est de cintrées et de carrées, unies ou avec armoiries.

**PLATE-BANDE OU COURÇON.** On nomme ainsi toute barre de fer placée sous les claveaux d'une plate-bande en pierre pour en soulager la portée.

On donne le nom de plate - bande à toute bande mince , unie ou ornée de moulures aux deux bords , dont on garnit le dessus des traverses supérieures des rampes d'escalier , des balcons , des barres d'appui de croisée; ( *V.* Pl. 5 et 6°.)

Ce sont encore des barres de gros fer qu'on emploie pour lier des pans de bois avec des planchers ou des cloisons. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**PLATEAU.** On nomme ainsi les bassins d'un fléau , qui sont de bois et qui servent à peser les gros fers.

**PLATINE.** C'est le nom de toute feuille de tôle ou de fer battu , découpée et évidée de différentes formes , sur laquelle on fixe les verrous de bascule , les verrous à ressort , les loqueteaux , les tarquettes , les loquets à vielle. ( *V.* Pl. 8 , 14 , 22 et 23°.)

**POIGNÉE.** C'est une pièce de serrurerie sur laquelle on pose la main pour fermer ou tirer à soi une porte , une croisée , etc.

La pièce qui meut le corps d'une espagnolette se nomme aussi *poignée*. Il en est de diverses espèces comme de différens noms ; savoir :

*Poignée pleine* ou *ordinaire pour espagnolette* , de première , deuxième et troisième force , selon sa longueur.

*Poignée évidée pour espagnolette.* On la désigne d'après la forme des ornemens , par feuille de persil , queue de cochon , à la grecque. ( *V.* , pour ces poignées , Pl. 3 et 16°.)

*Poignée à pointe molle.* C'est une poignée dont les deux branches se rivent sur le bois , et qui sert à tirer une porte à soi.

*Poignée à pate.* Celle-ci est propre au même usage , mais elle est arrêtée avec deux vis passant dans les deux pates.

*Poignée à lacet.* Celle-ci sert ou à lever des volets de fermeture ou à les mettre en place. Il en est de diverses sortes : les unes sont avec ou sans talon , montées sur des lacets à vis ou à pointe ; les autres , qui se nomment à *tourillon* , sont montées sur une platine avec des lacets roulés ou de forme olive. ( *V.* Pl. 15°.)

**POINÇON.** C'est un morceau de fer d'une grosseur et d'une longueur quelconques , acéré et appointé d'un bout , pour percer le fer à chaud et à froid.

**POINTE.** C'est une espèce de clou sans tête qui sert à arrêter les ailes des fiches dans leurs mortaises.

*Pointe d'arrêt.* C'est une broche que l'on pose sous l'une des branches d'un mouvement de sonnette pour fixer son circuit à une certaine distance lorsqu'on le tire. (V. Pl. 25°.)

*Pointe molle.* On appelle ainsi le bout d'un lacet, d'un piton, dont les extrémités des branches sont à pointe et amincies de manière à pouvoir être recourbées et rivées.

**POINTEAU.** C'est un poinçon d'acier dont l'extrémité a la forme d'une tête de champignon ; il sert à amorcer l'endroit où l'on veut placer la pointe du foret, ainsi qu'à marquer les pièces de fer pour les repérer.

**POLI.** Ce mot désigne la qualité des pièces de fer qui, après avoir été forgées, ont été polies à la lime douce, et même à l'huile ou à l'émeri : en quincaillerie, ce terme non-seulement désigne toutes les parties polies, brunies, mais encore indique qu'elles sont d'une qualité et d'une solidité supérieures à celles qui ne sont que blanchies ou poussées ; telles sont les serrures, les fiches, les verrous, etc.

**POLISSOIR.** C'est un morceau d'acier très-poli, emmanché de bois, qui sert à polir le fer. Il y en a de différentes formes.

**POMME.** (Rateau en) C'est celui qui, au lieu de se terminer par des parties minces, porte au bout de ses tiges de petites pommes qui obligent de changer la forme des dents de la clef.

**POMMELLE.** Espèce de peinture à deux branches, qui se pose en hauteur au lieu de l'être en travers, et sert à la ferrure des portes, des volets, des persiennes. Il en est de différentes espèces.

*Pommelle simple.* C'est une pommelle qui n'a qu'une seule branche portant un œil, et qui doit entrer dans un gond à pointe ou à scellement.

*Pommelle double.* Celle-ci a deux branches semblables, dont l'une porte l'œil et l'autre le gond.

*Pommelle à queue d'aronde.* Elle est élargie, de forme triangulaire derrière l'œil. Il en est aussi de simples et de doubles.

De toutes ces pommelles, les unes portent le nom d'S, qui leur vient de la forme contournée en S qu'on donne à chaque branche, et les autres se nomment T parce que les branches sont droites. (Pour toutes ces pommelles, voy. Pl. 16 et 17°.)

*Pommelle à pivot.* (V. Pivot.)

*Pommelle à équerre.* C'est une pommelle en T, à laquelle il est ajouté une longue tige coudée à l'une des branches, afin qu'elle puisse former en même tems pommelle et équerre double.

POSTE. C'est le nom de certains enroulemens qu'on rapporte dans une frise par le haut d'une rampe, d'un balcon. (V. Pl. 5°.)

POTÉE. C'est de l'émeri réduit en poudre, détrempé avec de l'huile, dont on se sert pour polir le fer.

*Potée d'étain.* C'est une chaux d'étain qui, broyée bien fin, sert de même à polir le fer.

POTENCE. C'est un châssis en fer carré composé d'une traverse et d'un montant droit ou contourné, pour porter des tablettes dans les cuisines, un balcon, une lanterne à réverbère. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>. et 3°.)

POUCIER. C'est un petit morceau de fer plat ou de cuivre sur lequel on met le pouce quand on veut ouvrir un loquet, un verrou à la capucine ou à coulisse. (V. Pl. 22°.)

POULIE (Garniture de). C'est une espèce de gond portant chape, dans laquelle est montée une ou plusieurs poulies recevant les cordons qui servent à faire mouvoir des rideaux. On en distingue de deux sortes; savoir: *garniture commune*, qui n'est composée que de trois poulies; *garniture de Picardie*: celle-ci est d'une qualité supérieure et se compose de quatre poulies. (V. Pl. 17°.)

POUSSÉ. Ce mot ne s'applique qu'aux serrures que l'on se procure dans le commerce; il signifie une qualité supérieure à la serrure dite *blanchie*. Le mot *demi-poussé* désigne une qualité inférieure, et le mot *bon poussé* désigne une qualité supérieure.

PRISONNIER. Petite goupille à laquelle on a ménagé une petite tête comme à une broche à lambris; on fait entrer cette tête dans un trou de deux ou trois lignes de profondeur, percé dans une

barre, et l'on resserre avec un burin le fer tout autour : cette sorte de rivure sert à fixer les plates-bandes sur les rampes des escaliers, des balcons et autres ouvrages semblables.

On appelle *rivure prisonnière* celle dont un des bouts de la rivure, au lieu d'être rivé sur une barre, l'est dans un trou qu'on tient plus large par le fond qu'à l'entrée.

**PROFILÉ.** Il se dit de toutes les pièces de serrurerie qui portent des moulures, telles qu'une embase, un bouton, un faux fond, etc.

## Q.

**QUINCAILLERIE.** Sous ce mot on désigne tous les ouvrages de serrurerie servant aux ferrures et fermetures des portes et croisées, et résultant du produit de diverses fabriques.

**QUEUE DE CARPE.** C'est une espèce de crampon en petit fer plat, élargi d'un bout, ayant un ou deux scellemens servant à retenir des dalles. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

## R.

**RABATTE.** C'est le synonyme de parer.

**RAMPE.** Ce sont les barreaux ou panneaux qui se posent à hauteur d'appui sur les limons d'un escalier. On en fait de diverses formes : à barreaux droits, à arcades, à l'anglaise, etc. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

**RANGETTE.** C'est une tôle commune qu'on emploie pour faire les tuyaux de poêle.

**RAPPOINTIS.** Bouts de vieux fers de diverses grosseurs et de différentes longueurs qu'on fait à pointe d'un bout, afin de les enfoncer dans le bois qui doit être recouvert, pour faire gripper et retenir les plâtres des cloisons, des pans de bois, des poutres, des augets, etc.

**RATEAU.** C'est, dans une serrure, un petit morceau de fer carré rivé sur le palâtre, portant par le côté trois ou quatre pointes qui passent dans les dents pratiquées au museau de la clef.

**RÉCHAUD.** Vase en fonte de forme carrée, dont le fond est grillagé, et servant à mettre du charbon pour faire cuire les alimens sur le fourneau.

**RECUIRE.** C'est chauffer du fer pour lui rendre sa ductilité après l'avoir battu au marteau, ce qui le durcit ou l'écrouit; on donne aussi un recuit aux ouvrages d'acier lorsqu'ils ont été trempés trop durs.

**REFENDRE.** C'est couper à chaud avec la tranche une barre de fer plat en long pour en faire des barres plus étroites; c'est couper à froid avec une lime le panneton, le museau d'une clef pour son passage dans la garniture.

**REFOULER.** C'est présenter sur l'enclume un morceau de fer chaud et le frapper debout afin de lui donner du renflement à son extrémité, soit pour y faire une soudure, soit pour lui donner plus de grosseur.

**RELEVEUR.** On appelle ainsi l'ouvrier qui s'occupe uniquement à relever des ornemens sur la tôle.

**RENFORTS.** Ce sont des pièces de fer qu'on soude à d'autres aux endroits où elles ont besoin d'être fortifiées.

**REPOS.** Il se dit de l'épaulement que forme le bas du mamelon d'un gond sur lequel porte la penture. (V. Pl. 13°.)

**RESSORT.** C'est en général une lame d'acier trempée, contournée de différentes façons, et qui est propre à pousser ce qui se trouve devant elle. Il y en a de plusieurs sortes; savoir :

*Ressort simple.* Celui-ci est formé d'une lame un peu courbée qui a une de ses extrémités fixée solidement en quelque endroit, et dont l'autre est libre comme celui qui pousse le guichet d'une porte cochère, qui tient ouvert un verrou dit à ressort, nommé aussi *paillette*.

*Ressort à chien.* Ressort qui a la forme d'un V et dont le point de réunion des deux branches est fixé par un étoquiau. Il s'em-

plioie pour les loqueteaux, et à la queue du pêne des serrures bernardes; mais lorsqu'il est couché au-dessus du pêne d'une serrure, et que ses branches sont longues et inégales, comme dans les serrures de sûreté, on l'appelle *grand ressort*. (V. Pl. 21°.)

*Ressort à pied*. Il est semblable aux précédens, mais l'une de ses branches a un talon ou un tenon qui entre dans une mortaise faite dans le palâtre. (V. Pl. 21e.)

*Ressort double*. C'est celui qui est formé de deux ressorts à chien.

*Ressort à boudin*. C'est celui qui est roulé en forme de spirale, et dont une des extrémités est fixée par un étoquiau, et l'autre est droite; tels sont les ressorts de becs de canne, de loqueteaux, de serrures. (V. Pl. 8, 14, 18 et 21°.)

*Ressort de rappel*. C'est le nom d'un petit ressort en spirale, monté sur une pointe servant à tenir tendu le fil de fer d'une sonnette. (V. Pl. 25°.)

*Ressort à pompe ou à cylindre*. Il est fait de fil de laiton tourné en forme de cylindre et sert au même usage que le précédent. (V. Pl. 25e.)

*Ressort de sonnette*. C'est une lame de fer tournée en spirale, sur laquelle est rivée la sonnette, et qui est montée sur une tige à pointe pour la fixer en place. (V. Pl. 25°.)

*Ressort à foliot*. C'est la petite pièce d'une serrure qui est montée par un bout sur un étoquiau, et qui sert à renvoyer l'effort d'un autre ressort.

**RESTRANDRE**. On nomme ainsi l'action de frapper sur du fer mince à coups de marteau pour le faire rentrer sur lui-même. C'est le contraire d'amboutir.

**RIFLOIR**. Espèce de lime taillée douce par le bout, qui sert à dresser le cuivre et à dégrossir les ornemens en bronze.

**RINGARD**. Barre de fer qu'on soude à un gros morceau de fer qu'on ne pourrait manier avec les tenailles, mais au moyen de laquelle on le porte à la forge et on le manie sur l'enclume.

**RIVER**. C'est aplatir peu à peu l'extrémité d'une cheville ou gou-

\*

jon , d'un clou , sur une virole nommée *contre - rivure* , sur une bande de fer ou sur une penture , d'abord avec la panne du marteau , et ensuite avec la tête. River en goutte de suif , c'est former l'extrémité de la cheville en tête de champignon.

*River.* C'est courber la pointe d'un clou qui passe à travers une planche.

**RIVET.** Goujon dont on rive les deux extrémités après l'avoir fait passer par le trou pratiqué à deux objets que l'on veut joindre ensemble à plat , comme le foncet sur le palâtre d'une serrure.

**RIVOIR** ou **RIVOIS.** C'est l'outil qui sert à river les clous.

**RIVURE.** Petit morceau de fer rond et long en forme de broche , qui passe dans les nœud des couplets ou fiches , et qui est rivé par les deux bouts.

**-ROCHOIR.** Boîte qui contient le borax.

**RONDELLE.** C'est une bandelette de fer tournée en rond qu'on ajoute aux extrémités d'un boulon ; elle est du diamètre de la tête ou de la dimension de l'écrou ; son usage est d'empêcher le bois de s'écraser sous la pression de l'écrou ou de la clavette. (*Voyez* Pl. 4<sup>e</sup>.)

**ROSETTE.** Platine en tôle ou en cuivre , pleine ou découpée , au milieu de laquelle passe la tige d'un bouton de porte , de bec de canne , de serrure à bouton. (*V.* Pl. 9 et 17<sup>e</sup>.)

*Rosette en cuivre.* Ornement qu'on rapporte sur les croisillons d'un balcon , etc. (*V.* Pl. 6<sup>e</sup>.)

**ROSSIGNOL.** C'est un crochet de fer dont on se sert pour ouvrir les serrures lorsqu'on n'en a pas la clef.

**ROUET.** C'est un petit morceau de tôle arrondi en élévation et rivé sur le foncet ou palâtre d'une serrure , pour servir de gardes. (*V.* Pl. 21<sup>e</sup>.)

**ROUVERIN.** (*V.* Fer.)

## S.

**SABLONNER.** C'est jeter du sable fin sur le fer qui est à la forge pour en séparer la crasse avant de le souder.

**SABOT.** Masse de fer de forme conique, ayant au pourtour de sa base trois ou quatre branches en fer plat de quinze à vingt-quatre pouces de longueur, servant à armer la pointe d'un pilot ou d'un pieu avant de l'enfoncer en terre.

**SANGUINE.** Minéral qui sert à polir le fer.

**SCELLEMENT.** C'est la division en deux parties égales de l'extrémité d'un goud, d'une pate, d'un corbeau, et la courbure de chacune de ces parties en sens inverse. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 13<sup>e</sup>.)

*Scellement.* On nomme ainsi la manière de retenir une barre de fer dans une pierre, soit avec du plomb coulé, soit avec du soufre mêlé de grain ou menue ferraille.

**SCIE.** C'est un feuillet d'acier mince, dentelé et strié sur les côtés.

**SERRE.** C'est une espèce de coin que l'on passe dans les yeux de deux barres qui sont jointes par une moufle. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**SERRURE.** Petite machine de fer convertie en fer ou en cuivre, qu'on applique sur le bord d'un vantail de porte ou d'armoire, ou sur les coffres, tiroirs et secrétaires, pour les fermer, et qu'on ouvre ou ferme avec une clef. (Pour les pièces d'une serrure des plus complètes et de la meilleure qualité, V. Pl. 21<sup>e</sup>.)

Il y a trois sortes de serrures distinguées par les choses à l'usage desquelles elles sont propres : la première pour les boîtes, coffres ou tiroirs ; la seconde pour les armoires ; et la troisième pour les portes tant extérieures qu'intérieures.

Les serrures pour la fermeture des coffres, tiroirs, etc., sont de diverses espèces, et connues sous les noms suivans ; savoir :

*Serrure pour coffre, pêne en bord sans cloison ;*

*Idem, avec obron ;*

*Idem, à demi-cloison ;*

*Idem*, enclouonnée et blanchie ;

*Idem*, enclouonnée avec obron poussé et poli, à une et deux fermetures, à l'usage des coffres à avoine ;

*Serrure à morillon* pour cassettes, commune et poussée ;

*Garniture de serrure* pour tiroir de commode composée de trois serrures, ordinaire sans cloison et d'autres polies et à demi-cloison ;

*Serrure de tiroir de bureau*, sans cloison et à demi-cloison, blanchie ou polie ;

*Idem à trois pénes* ou à *pêne fourchu et demi-tour*, commune, ordinaire et polie.

*Serrure pour fermeture de fléau*, carrée ou ovale avec ou sans cloison, et de deux qualités, l'une blanchie et l'autre noircie ou poussée. Il en est encore qu'on nomme *serrure à bosse* ou à *palâtre aplati*, pour le même usage.

Les serrures pour la fermeture des armoires sont aussi de diverses espèces et connues sous les noms suivans ; savoir :

*Serrure à un pêne*, dite ordinaire ou commune ;

*Idem*, à tour et demi, blanchie, poussée et polie; (V. Pl. 18°.)

*Serrure à deux tours* dite à pêne dormant ;

*Serrure à tour et demi*, polie et à équerre servant à ouvrir un bec de canne, (V. Pl. 18°.)

*Serrure à trois pénes* ou à *pêne fourchu et demi-tour*, polie ;

*Idem*, avec des étoquiaux à pate, et polie ;

*La même*, et de plus à équerre avec un tirage en tringle plate ou à pan ;

*La même*, à équerre avec deux verrous à bascule ;

Il y a aussi pour les cabinets des serrures qui n'ont qu'une entrée et qui sont à un ou deux tours, poussées ou polies.

Les serrures pour la fermeture des portes d'entrée et des intérieurs sont aussi de diverses espèces, et connues sous les noms suivans :

*Serrure à tour et demi* ou *bénarde*, qui est le plus en usage pour

toutes les portes d'intérieur ; il y en a de trois qualités, que l'on désigne sous les noms de *blanchie*, *poussée* et *polie*. (V. Pl. 18<sup>e</sup>.) Dans cette espèce on en distingue à une entrée, à une clef forée, blanchie et poussée ; d'autres à deux entrées, à deux clefs forées et poussées ; et pour ces mêmes portes on emploie encore souvent des serrures que l'on nomme à *foliot* ou à *tour et demi* avec *bouton double*, qui ont des étoquiaux à pate et qui sont polies ; (V. Pl. 19<sup>e</sup>.)

*Serrure à foliot*, une gâche de répétition et un verrou à bascule ;

*Serrure à pêne dormant* dite à deux tours, dont l'usage est propre à des portes extérieures, et qui se distinguent par *blanchie*, *noircie*, *grisée*, *renforcie* et *poussée*, (V. Pl. 18<sup>e</sup>.)

*Serrure pour guichet de porte cochère* : il y en a de deux sortes, à *tour et demi* et *demi-cloison poussée*, et d'autres poussées avec deux entrées et deux clefs forées ;

*Serrure de sûreté* ou à pêne dormant et demi-tour, ou à deux pénes, servant ordinairement aux portes d'entrée ; il y en a de plusieurs sortes, savoir : avec garniture brasée, dans l'ordinaire ou blanchie, dans le poussé et le poli, avec clefs forées à travers, la broche affleurant ou non, et avec ou sans faux fond ;

*La même*, avec garniture passée sur le tour dite écurée, et avec garniture évidée dans la masse dite garniture tournée ; (Voyez Pl. 19<sup>e</sup>.)

*Serrure de sûreté* à trois pénes ou à pêne fourchu et demi-tour, avec étoquiaux à pate, poussée, polie, et avec garniture brasée ou tournée *idem* ; (V. Pl. 19<sup>e</sup>.)

*La même*, avec de plus un verrou de nuit, dite à quatre pénes.

*Serrure de sûreté* à trois pénes et à bouton double pour le demi-tour, dans le poussé et le poli, avec la garniture brasée ou tournée ; (V. Pl. 20<sup>e</sup>.)

*La même*, avec une gâche carrée dite à bascule garnie de deux verrous, et enfin la même serrure dite à bascule ou à équerre ayant, ainsi que sa gâche, deux verrous ;

**Serrure à contour.** Celle qui est cintrée en cul de chapeau sur le derrière.

**Serrure à corniche**, dont le palâtre est entouré d'une moulure en cuivre ou en fer ;

**Serrure à trèfle**, dont le bout de la broche a la figure d'un trèfle ;

**Serrure à vielle.** (V. Loquet.)

**SERTIR.** C'est réunir une pièce de fer à une autre par de petites lèvres qui sont au bord du trou où l'on ajuste la pièce.

**SOCLE.** Bande de tôle qu'on rapporte sur le sommier d'une grille ; c'est aussi l'emplacement fait en congé au bas d'un montant de grille d'appui, d'un arc-boutant en console. (V. Pl. 2°.)

**SOMMIER.** C'est le nom de la traverse du bas de toute espèce de grille ouvrante ou dormante. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**SOUDER.** C'est joindre ensemble les extrémités ou toute la longueur de deux barres de fer, en les mettant chauffer jusqu'à ce qu'elles soient blanches, et en les réunissant sur l'enclume avec le marteau. Cette réunion se fait encore pour de petites pièces au moyen du cuivre et du borax que l'on fait fondre. Cette manière de souder se nomme *braser*.

**SOUPAPE.** C'est le nom d'une pièce de fer ronde ou carrée, montée à bascule, servant à fermer une ouverture quelconque, comme celle d'une gâche. (V. Pl. 13°.)

**SPIRALE.** (Ligne) C'est le contour que forme le pas d'une vis.

**STORE.** Tuyau de fer-blanc dans lequel il y a un ressort à boudin et sur lequel on roule un morceau d'étoffe qu'on peut dérouler de dessus le tuyau pour se garantir du soleil.

**SUANTE.** On dit *donner une chaleur suante* lorsque le fer chauffé blanc commence à fondre.

**SUPPORT.** C'est le nom d'une tige de fer à pointe, à pâte ou à scellement d'un bout qui soutient quelque chose ; tel est le support sur lequel on monte une ou plusieurs poulies, un ressort pour sonnette. (V. Pl. 17 et 25°.)

**Support blanchi, carré ou à pâte.** C'est le nom d'un petit morceau de fer plein ou évidé, coudé à deux coudes, qui se pose sur

un volet pour supporter la poignée d'une espagnolette. (*Voyez* Pl. 20°.)

*Support a charnière.* C'est celui qui se pose sur un châssis de croisée, et qui soutient de même la poignée de l'espagnolette lorsqu'elle est fermée. Il en est de plusieurs sortes, *support blanchi*, *support évidé et poli*, petit et moyen modèle; *support grand modèle* ou en console. (*V.* Pl. 20°.)

## T.

**TALON.** C'est un petit coude ou saillie que l'on pratique à l'extrémité d'un pêne au dedans d'une serrure, pour l'arrêter contre le cramponnet; ce sont aussi tous les coudes de peu de longueur que l'on fait aux deux bouts d'une poignée tournante, à l'extrémité d'une bande, au bout d'une plate-bande, d'un harpon, d'une penture. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>., 15 et 16°.)

**TAMBOUR.** C'est une cloison de tôle ou de cuivre de forme ronde, qui renferme quelque pièce, un mouvement ou un ressort; telle est la cloison que l'on place derrière une porte pour qu'elle se ferme seule. On la nomme aussi *baril*.

**TAMPON.** C'est une espèce de cheville en bois qu'on met dans un trou percé dans la pierre ou dans le marbre afin de pouvoir y placer une pate, une vis, un clou.

**TAMPONNER.** C'est mettre un tampon.

**TARAUD.** Morceau d'acier fait en vis dont on se sert pour former des écrous; chaque taraud s'ajuste dans un trou de la filière, et chacun de ces trous sert à former la vis qui doit entrer dans cet écrou.

**TARAUDER.** C'est faire le pas d'un écrou ou le pas d'une vis.

**TARGETTE.** C'est une platine de fer ou de cuivre portant un petit verrou plat et mobile dans deux cramponnets ou picolets, dont

on se sert pour fermer les portes. Il y en a de plusieurs sortes , qui sont :

*Targette à platine noircie* ou *grisée* , dont la platine n'est pas évidée ;

*Targette à croissant* , celle dont la platine est évidée de deux croissans , blanchie ou grisée dite renforcie ; ( *V. Pl. 22°.* )

*Targette à feuille* , blanchie et polie , celle dont la platine est découpée en feuille de persil ;

*Targette à panache* , celle dont la platine est découpée d'une feuille de plus que la précédente , blanchie , ou polie. ( *Voyez Pl. 22°.* )

*Targette à valet* , celle qui porte au-dessus du verrou un petit coulisseau dans deux cramponnets pour entrer dans des coches pratiquées sur le verrou.

**TAS.** C'est une enclume carrée sans talon ni bigorne.

**TASSEAU.** Outil de fer de différentes formes , qui sert à relever et emboutir les ouvrages de tôle.

**TÉ.** C'est une espèce d'équerre double qui porte à chacune de ses extrémités deux branches au lieu d'une , et qui se rapporte sur les traverses de petit bois de croisée pour en tenir les assemblages. ( *V. Pl. 11°.* )

**TENAILLE.** Instrument de fer composé de deux branches droites ou courbées de différentes manières , jointes ensemble par un clou rivé. Les tenailles servent , les unes , à mettre le fer au feu ; les autres à l'en retirer ; d'autres à le tenir sur l'enclume , et d'autres à arracher les clous qui tiennent quelque objet.

**TENON.** C'est en général l'extrémité d'une barre de fer forgée ou taillée faite de manière à pouvoir entrer dans une mortaise , ou bien un bout de fer rapporté sur le plat et dans la longueur d'une bande pour la joindre à une autre.

**TÊTE.** On appelle ainsi la partie carrée ou ronde qui est opposée à la panne d'un marteau ; c'est aussi la partie élargie au bout d'un clou , d'une cheville.

**Tête perdue.** On nomme ainsi toute tête de clou , de vis ou de boulon qui est encastrée de son épaisseur dans la pierre , dans le bois ou dans le fer.

**Tête plate.** C'est le nom de la tête des clous à ardoise , à latte et d'épingle.

**Tête de champignon.** Il se dit de la tête ronde , plate ou creuse en dessous , des clous à pointe , des clous rivés , des boulons.

**Tête fraisée.** On nomme ainsi la tête d'une vis ou d'un clou , qui est plate dessus et convexe dessous. ( *V.* Pl. 7<sup>e</sup>.)

**Tête à la romaine.** C'est la tête d'une grosse vis qui est sphérique et percée d'un trou au milieu pour la tourner.

**Tête de pivot.** C'est la partie saillante d'un pivot à équerre.

**Tête de palâtre.** C'est le nom du bout de chaque serrure qui affleure l'épaisseur de la porte et dans lequel est pratiqué le passage du pêne. ( *V.* Pl. 18 et 21<sup>e</sup>.)

**TIERS-POINT.** Sorte de lime à trois faces.

**TIGE.** C'est , en général , la partie la plus menue d'une pièce de serrurerie ; tel est le haut d'un verrou à ressort , à coulisse , d'une bascule , la partie d'une clef entre le panneton et l'anneau. Ces tiges sont rondes , méplates , à pans ou chanfrinées. ( *Voy.* Pl. 8 , 10 , 22 et 23<sup>e</sup>.)

Ce sont aussi des bouts de fers neufs ou vieux appointis , qui prennent le nom de *rappointis*.

**TIRAGE.** On nomme ainsi , pour une serrure à équerre ou pour un loqueteau , les fils de fer cablés et attachés des deux bouts , ou d'un seul , et garnis par l'autre d'un anneau.

**TIRANT.** C'est une barre de fer plat ayant à chaque extrémité ou à une seule , un œil pour recevoir une ancre , et qui sert à empêcher l'écartement d'un mur ou à lier une pièce de bois à un mur ou à une cloison. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**TIRE-FOND OU PITON A DEUX FILETS.** Tige de fer portant un anneau ou œil d'un bout , et filetée à la lime d'un double filet de l'autre , ce qui fait sa seule différence avec le piton. Il sert à recevoir le bout

d'un crochet plat ou rond, à suspendre un lustre sous un plafond. (V. Pl. 10<sup>e</sup>.)

**TISONNIER.** Outil de fer de la forme d'un fourgon, servant à attiser ou placer le charbon sur la forge.

**TÔLE.** Fer en lames ou feuilles déliées, et battues sous le marteau des aplatisseurs ou au laminoir. Il y en a de différentes espèces qu'on nomme *tôle ordinaire* dite coupée à l'équerre; *tôle de Suède* dite laminée; *tôle à porte cochère*, qui est très-forte; *tôle à rangette* pour tuyau de poêle.

**TOUR CREUSE.** C'est le nom des plaques de fonte circulaires qui se placent dans les angles d'un contre-cœur de cheminée.

**TOURET.** C'est une petite tringle ronde passée dans une maille plate, ayant une tête d'un bout et courbée en S de l'autre, pour recevoir une suite de chaîne.

**TOURILLON.** C'est une pièce de fer ou de cuivre de forme cylindrique faite ou rapportée aux extrémités de l'axe d'un treuil, des bascules d'un pont-levis, du mouton d'une cloche, du montant d'une grille, de la traverse d'un balancier de pompe, d'une bascule de sonnette, afin que chacune de ces pièces puisse tourner circulairement. (V. Pl. 2, 3 et 25<sup>e</sup>.)

Ce sont encore les petits goujons rivés sur une crémaillère pour faire mouvoir les lames d'une persienne.

**TOURNE-A-GAUCHE.** Outil de fer ayant quelquefois un manche de bois, servant comme de clef pour tourner d'autres outils ou quelque pièce de serrurerie.

**TOURNEVIS.** Outil composé d'un manche de bois dans lequel est une lame plate d'acier trempé dur, ayant l'extrémité mince, pour entrer dans la fente de la tête de vis, et servant à les placer et à les déplacer.

**TOURNIQUET DOUBLE.** Pièce composée d'une tige à pointe ou à scellement, sur l'extrémité de laquelle est rivée une branche droite ou en S, servant à tenir des contrevents ouverts. (V. Pl. 22<sup>e</sup>.)

*Tourniquet simple.* C'est celui dont la branche est moitié moins

longue que la précédente et servant ordinairement à tenir fermés des châssis vitrés. (V. Pl. 22<sup>e</sup>.)

*Tourniquet à bascule.* (V. Bouton à boîte d'horloge.)

**TRANCHE.** Ciseau d'acier ayant une tête emmanchée, servant à refendre les barres de fer à chaud sur leur largeur, et à les couper sur leur longueur. Il est encore propre à entailler les barres à froid pour pouvoir les casser.

**TRAVÉE DE GRILLE.** C'est l'espace entre deux pilastres ou montans en fer, ou entre deux piliers de pierre, qui est rempli de barreaux et de traverses.

**TRAVERSE.** Barre de fer percée de mortaises servant à recevoir des montans posés perpendiculairement comme pour une grille. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Traverses de frise.* Ce sont les traverses qui sont rapprochées et entre lesquelles on rapporte quelqu'ornement. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

**TRÉMIE.** (V. Bande de trémie.)

**TRÉPAN.** Outil servant à percer des trous dans la pierre ou dans le marbre.

**TRINGLE.** C'est une verge étirée à la filière plus ou moins grosse, dressée et blanchie, servant à porter les rideaux que l'on place au-devant des croisées, ou à faire des châssis qui doivent être grillagés.

**TRIPOLI.** Espèce de craie ou de pierre tendre d'un rouge pâle, qui sert à polir le fer.

**TUYAU.** Cylindre creux de fer fondu servant à conduire les eaux d'un chéneau, d'une cuisine, les matières fécales dans une fosse.

*Tuyau à bride.* C'est un tuyau qui porte à chaque extrémité un rebord ou bourrelet que l'on nomme *bride* servant à recevoir les vis à écrous; ce tuyau s'emploie pour les conduites d'eau.

*Tuyau de sonnette.* Petit cylindre de fer-blanc servant au passage du fil de fer, que l'on place dans l'épaisseur ou le long des murs. (V. Pl. 25<sup>e</sup>.)

**TUYÈRE.** C'est un canal de fer épais qui sert à conduire le vent du soufflet dans la forge.

## V.

**VALET.** C'est un petit morceau de fer mouvant monté dans un cramponnet sur la platine d'une targette, dont le bout entre dans une entaille faite au verrou lorsqu'il est fermé.

**VASE.** C'est un ornement en cuivre ou en fer que l'on rapporte par le haut d'un pilastre de rampe. (*V.* Pl. 5<sup>e</sup>.)

C'est aussi la partie en forme de poire faite ou rapportée au bout d'un croissant de cheminée. (*V.* Pl. 11<sup>e</sup>.)

*Vase.* Petits profils en forme de vase qu'on fait au haut et au bas des fiches, qu'on nomme pour cette raison *fiches à vase*. Ceux des fiches polies, et qui sont plus riches, se nomment *doubles vases*. (*V.* Pl. 12<sup>e</sup>.)

**VASISTAS.** Châssis mobile fait en fer mince ou en cuivre, qui encadre un des verres d'une croisée, et qui sert, en l'ouvrant, à renouveler ou à donner la quantité d'air que l'on désire dans la pièce.

**VERGE.** C'est une petite baguette de fer méplat et à pate aux deux extrémités, qu'on attache avec des pointes sur les châssis de croisée pour tenir, au moyen de liens, les panneaux de vitreaux.

*Verge de girouette.* C'est la tige qui passe au travers du fût d'une girouette.

*Verge de pompe.* C'est une tringle à l'extrémité inférieure de laquelle est attaché le piston; on la nomme aussi *tringle*. C'est aussi le nom du balancier même. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

**VERROU A RESSORT.** Pièce de quincaillerie composée d'une petite bande de fer plat, qu'on fait mouvoir dans des crampons ou cramponnets fixés sur une platine de tôle mince, pleine ou découpée à jour, au bout de laquelle bande ou tête est une tige méplate plus ou moins longue, avec un bouton servant de poignée. On s'en sert

pour la fermeture des portes , des croisées , des persiennes , des volets , des armoires , etc. Il y en a de différentes façons , et qui portent les noms suivans :

*Verrou sur le plat poli.* C'est celui dont la tige est plate et mince.

*Verrou à feuille , sur le champ ou ordinaire.* C'est celui dont la tige est méplate et la platine découpée. ( *V.* Pl. 23<sup>e</sup>.)

*Verrou à croissant.* C'est le même que le précédent , mais plus fort.

*Verrou à demi-placard.* Par ce mot on désigne un verrou d'une force supérieure aux verrous ordinaires. Il en est de *blanchis* ou *poussés* , et d'autres qui sont polis et mieux faits ; la tige de cette sorte est plate. ( *V.* Pl. 24<sup>e</sup>.)

*Verrou à placard.* Par ce mot on entend , dans cette sorte , un verrou de la première force , tant pour la tête que pour la tige. Il en est de même qui ne sont que poussés ou blanchis , et d'autres qui sont polis. ( *V.* Pl. 24<sup>e</sup>.)

*Verrou à coulisse perdue.* C'est un verrou dont la tige est ronde , montée sur une platine ; on le place en l'encastrant de son épaisseur dans la feuillure d'une porte. ( *V.* Pl. 22<sup>e</sup>.)

*Verrou à la capucine.* C'est un petit verrou monté avec deux cramponnets sur une platine en cuivre ou en fer , et qui s'entaille de son épaisseur dans le bois. ( *V.* Pl. 23<sup>e</sup>.)

*Verrou à coq.* C'est celui dont les cramponnets très-larges forment enclouissement à la tête du verrou.

*Verrou à bascule.* ( *V.* Bascule et Pl. 8<sup>e</sup>.)

**VERTEVELLES.** Pièces de fer en forme d'anneaux qu'on fiche dans une porte pour faire couler et retenir le verrou des serrures à bosse ou de simples verrous à queue.

**VIELLE.** ( *V.* Loquet.)

**VIROLLE.** C'est une espèce de bague de fer très-mince , qui sert à cercler les manches d'outil ; c'est aussi le nom de l'anneau qu'on rapporte quelquefois au bas du mamelon d'une fiche à vase pour exhausser une porte.

## 64. VOCABULAIRE DE LA SERRURERIE.

**VIS.** C'est un cylindre dont la surface est creusée en spirale : on appelle *filet de vis* la petite saillie de cette spirale entre deux cavités, et la distance d'un filet à l'autre s'appelle *pas de la vis*. Il y a des vis de diverses grosseurs que l'on distingue par le mot *force*, ou par des numéros. Les vis à tête ronde s'appellent *communes* ; les vis à tête plate et filetées jusqu'au collet, c'est-à-dire jusqu'à la tête, se nomment  *fines*. ( *V. Pl. 7<sup>e</sup>.* )

*Vis à pas carré.* Ce sont les vis des nouvelles fabriques dont le pas ou l'entre-deux de chaque filet est dégagé carrément, ce qui rend chaque filet plus délié. ( *V. Pl. 7<sup>e</sup>.* )

*Vis à écrou.* C'est une tige ayant une tête ronde ou carrée, et dont le bout est fileté au taraud pour recevoir un écrou.

**VITRAIL.** Châssis de fer avec des croisillons aussi en fer pour recevoir des panneaux de verre montés en plomb.

**VRILLE.** Petit instrument qu'on mène avec la main et qui sert aux ferreurs à percer des trous dans le bois pour aider le placement des clous et des vis.

---

---

# VOCA B U L A I R E

D E

## LA FONTAINERIE.

---

### A.

**A**BOUTIR. C'est raccorder un gros tuyau avec un petit au moyen d'un collet ou tambour de plomb plus petit d'un bout que de l'autre; c'est aussi rabattre intérieurement l'extrémité d'un tuyau de manière à ce qu'il retienne l'eau.

**A**DOUBER. C'est boucher les trous d'une conduite, rétablir une machine hydraulique telle qu'une pompe.

**A**IRAIN. Métal rouge connu sous le nom de cuivre rouge, que l'on mélange avec la calamine pour faire le cuivre jaune, et avec l'étain pour faire le bronze ou la fonte.

**A**JOUTOIR OU AJUTAGE. C'est une pièce de cuivre conique ou cylindrique, que l'on visse sur un écron soudé au bout d'une souche de tuyau pour former et conduire différens jets d'eau.

**A**MBOUTIR. C'est bomber un morceau de plomb et le rendre convexe d'un côté et concave de l'autre.

**A**NGLAISE. ( *V.* Garde-robe. )

**A**RCOT. C'est l'excrément de cuivre avec lequel on fait le potin, par son alliage avec le plomb.

**A**RMATURE. Sous ce nom l'on comprend le châssis en fer, le balancier et la tringle ou verge de piston d'une pompe.

*Armature.* C'est un mécanisme en cuivre servant à fermer l'orifice d'une cuvette de garde-robe à l'anglaise, qui est composé d'un piston

et de sa bonde, d'une traverse à trois branches et son coulisseau, d'une poignée et sa rosette. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**ATTÈLES.** ( *V.* Moufflettes. )

**AVIVER.** C'est gratter le bout d'un tuyau de plomb ou ses rives, et le blanchir avec de l'étain avant d'y faire une soudure.

## B.

**BALANCIER.** C'est la tringle de fer faisant partie d'une armature de pompe, que l'on fait mouvoir pour faire monter l'eau, et à l'extrémité de laquelle est fixée la tringle du piston. ( *V.* Pl. 1 et 2<sup>e</sup>. )

**BARILLET.** Partie de tuyau en cuivre dans laquelle monte et descend le piston d'une pompe. ( *V.* Corps de pompe. )

**BATITURE.** C'est l'écaille qui sort du cuivre rouge.

**BATONNÉE.** Il se dit de la quantité d'eau qu'élève une pompe à chaque coup de piston.

**BATTE PLATE.** C'est un morceau de bois en demi-cylindre, portant un manche, et qui sert à dresser les tables de plomb lorsqu'on les pose.

**BITORD.** Menue corde à deux fils, servant à garnir des pistons pour les machines hydrauliques.

**BOISSEAU.** C'est la partie du milieu d'un robinet dans laquelle tourne la clef qui retient ou laisse échapper l'eau. ( *V.* Pl. 4 et 5<sup>e</sup>. )

**BOÎTE DE RACCORDÉMENT.** Pièce de cuivre faite en deux parties, se montant à vis et servant à réunir deux tuyaux de cuir propres aux pompes à incendies ou à l'arrosage des jardins. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

**BOMBER.** C'est l'action de rouler une table de plomb pour en former un tuyau.

**BONDE.** C'est une pièce de cuivre fondue en forme de boisseau avec rebord pour être soudée sur la faïence, dans lequel boisseau entre le tampon ou piston d'une cuvette de garde-robe. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Bonde de fond* ou *bonde de trop plein.* C'est une bonde en cuivre qui sert à vider la totalité de l'eau ou le trop plein seulement d'un réservoir. Elle est composée d'un bout de tuyau soudé

au fond du réservoir, dans lequel entre la bonde qui est un autre tube où passent les eaux du trop plein, et sur lequel est soudé un tuyau de plomb servant à lever cette bonde ainsi qu'à donner passage aux eaux par son extrémité supérieure. ( *V.* Pl. 5<sup>e</sup>. )

**BOUDIN.** C'est le nom de la boue qui sort d'un tuyau qu'on dégorge par le secours du siphon ou de la sonde.

**BOULON ou MANDRIN.** C'est le cylindre de fer ou de cuivre qui sert de noyau pour faire les tuyaux de plomb sans soudure : il est de toute la longueur du moule. C'est de ce morceau de fer dont les tuyaux qu'on fond reçoivent leur diamètre : il y en a de plus ou de moins gros, selon la grosseur du moule.

**BOURSEAU ROND.** C'est un morceau de bois plat d'un côté et arrondi de l'autre, dont on se sert pour battre et arrondir les tables de plomb pour faire des tuyaux sur les tondins ou rondins.

**BRANCHES.** Il se dit de plusieurs tuyaux joints ensemble par des nœuds de soudure.

**BRASER.** C'est souder un tuyau de plomb avec du cuivre, opération difficile et peu en usage.

**BRIDES.** Ce sont deux plaques de fer carrées, évidées en rond dans le milieu, et portant un trou à chaque angle, servant à joindre deux longueurs de tuyau en plomb d'un grand diamètre, qui ne peuvent être réunis par le moyen de la soudure. Ces brides sont jointes par quatre vis à écrous qui donnent le degré de pression nécessaire au rebord du tuyau qui est rabattu sur chaque bride.

*Bride de raccordement.* C'est une pièce de cuivre ou de fer plat de forme ovale, arrondie des bouts avec deux trous pour le passage des vis, et évidée au milieu du diamètre du tuyau qui doit y être rabattu, servant à raccorder ou à réunir deux tuyaux d'aspiration. Ces brides sont toujours par paire. ( *V.* Pl. 1 et 2<sup>e</sup>. )

*Bride.* C'est le nom d'un bourrelet ou rebord saillant à l'extrémité d'un corps de pompe, percé de trous pour le passage des vis qui servent à fixer le porte-clapet au corps de pompe. ( *V.* Pl 1 et 2<sup>e</sup>. )

*Bride.* Ce sont les rebords saillans aux deux extrémités des tuyaux de conduite en fonte à travers desquels passent les vis pour les joindre.

*Bride.* C'est une petite bande de cuivre courbe, percée des deux

✱

bouts, et fixée avec deux vis sur les deux oreilles d'un robinet de garde-robe, pour servir d'arrêt à la clef. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

On nomme aussi *brides* deux espèces d'équerre à double coude, qui se rapportent sur le boisseau du même robinet.

*Brides.* C'est le nom de deux espèces de pates observées dans la fonte du corps d'un robinet flotteur, pour le fixer en place avec des vis. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

## C.

**CALAMINE.** Terre bitumineuse qui sert à affiner le cuivre, et qui, en lui donnant la couleur jaune, forme ce qu'on appelle le *laiton* ou *cuivre jaune*.

**CALOTTIN** ou **CALOTTE D'ASPIRATION.** C'est une pièce de cuivre circulaire qui est large du bas et va en diminuant par le haut, au bas de laquelle est renfermé un clapet, et que l'on place entre le corps de pompe et la superficie de l'eau. Elle sert à diviser l'ascension de l'eau en deux tems, afin de diminuer son poids dans l'action de l'aspiration. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. )

**CANNELURE.** C'est une petite gouttière que l'on fait avec le rabot sur la longueur d'un tuyau que l'on veut souder en étain. Cette manière de souder se nomme *physiquer*. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

**CANON DE PROPRETÉ** ou **JET.** C'est un petit tube en cuivre adapté à une clef de robinet de garde-robe, par lequel sort de l'eau à volonté, en tournant cette clef au moyen d'une tige montée dessus et d'une poignée ou tourniquet. ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

**CASCADE.** C'est une construction faite par redans ou gradins sur lesquels on conduit, par le moyen de plusieurs tuyaux, une chute d'eau qui en tombant se divise.

**CASSURES.** Fentes qui se forment dans les chéneaux ou sur d'autres tables de plomb, par l'effet de la gelée ou par d'autres causes, et que l'on bouche avec de la soudure.

**CHAPPES.** Ce sont les deux poignées ou tenons qui servent à fermer ou ouvrir le moule dans lequel on fond les tuyaux.

**CHARNIÈRE.** C'est la pièce qui joint une partie du moule à tuyau

avec l'autre : cette charnière fait que les deux parties peuvent se replier l'une sur l'autre et tourner sur leur centre.

**CHEVALET.** C'est l'outil qui sert à supporter les tuyaux que l'on soude.

**CISEAU.** Il sert à gratter le plomb pour enlever les premières écaillures, afin de donner moins d'épaisseur aux nœuds et que la soudure prenne mieux.

**CLAPET.** C'est une espèce de valvule composée de cuir, montée à charnière sur un châssis de même matière, qui lève par l'aspiration de l'air et baisse par son propre poids et celui de l'eau. On fait usage de clapets dans le piston au bas du corps de pompe, et dans la calotte d'aspiration. Ils servent à boucher l'orifice des tuyaux ou du piston, lorsque l'eau est montée. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

**CLAVETTE.** C'est l'espèce de clou que l'on met dans les chappes du moule à couler les tuyaux, pour le fermer plus solidement.

*Clavette.* Petit morceau de fer mince, plus large d'un bout que de l'autre, ployé en double, que l'on passe dans un œil pratiqué au bout d'un boulon ou d'une clef de robinet. ( *V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.* )

**CLEF.** C'est une manivelle de fer servant à ouvrir et fermer les robinets des regards.

*Clef.* C'est le nom de la partie mobile qui tourne à volonté dans le boisseau d'un robinet de garde-robe, de baignoire, de conduite, au travers de laquelle est faite une ou deux ouvertures pour le passage d'une ou de plusieurs eaux. Les clefs, selon les robinets, se tournent, pour les ouvrir, à la main ou avec une seconde clef en fer. Elles sont surmontées d'une tige droite ou courbée, ou d'une poignée en forme de béquille : telles sont celles des robinets de conduites. ( *V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.* )

**COLLET.** C'est un bout de tuyau de plomb, plus grand à une de ses extrémités qu'à l'autre, qui sert à joindre un gros tuyau à un petit.

*Collet.* C'est l'extrémité d'un tuyau qui est rabattue sur une bride de raccordement, sur une pierre d'évier, ou qui l'est pour pouvoir être joint à un autre tuyau. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

C'est aussi la soudure employée pour joindre deux tuyaux ensemble, ou bien cette même soudure ou du mastic employé au pourtour de l'orifice d'un tuyau placé au fond d'un réservoir, d'une

auge, ou sur une pierre d'évier. On dit faire un collet de soudure, un collet de mastic.

**COLLIER.** C'est le nom de la partie comprise entre deux bourrelets qui sont sur le corps d'une pompe. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*Collier.* C'est un cerclé en fer plat, brisé en deux au moyen d'une charnière, monté sur une tige à scellement, et qui embrasse et fixe en place un corps de pompe, un tuyau d'aspiration, de réjet, de conduite, etc.

**COLONNE D'EAU.** Se dit de l'eau montante dans un tuyau de pompe.

**CONDUITE.** C'est en général une suite de tuyaux conduisant l'eau d'un lieu à un autre, comme d'un réservoir à un jet d'eau. Elles sont, ou de fer, ou de plomb, ou de bois, ou de grès.

**CONSERVE.** Réservoir où l'on garde l'eau pour la distribuer dans des aqueducs ou canaux.

**COQUILLE.** C'est un grand vase de plomb qui est fait en forme de coquille.

**CORPS.** C'est le nom de la partie d'une pompe dans laquelle le piston est placé. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

**COTIÈRES.** Ce sont les deux parties du moule que l'on sépare pour en ôter le tuyau.

**COULISSEAU.** C'est une espèce de douille carrée en cuivre montée à vis sur une traverse, et dans laquelle passe la tige du piston pour une cuvette de garde-robe. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**CRAPAUDINE.** C'est un morceau de plomb circulaire, concave ou convexe, percé de plusieurs trous, qu'on met à l'orifice d'un tuyau dans un chéneau, sur une pierre d'évier, dans une cuvette, afin que les ordures ne passent pas dans les tuyaux de descente, et ne les engorgent pas.

*Crapaudine* ou *Soupage.* Pièce mouvante placée à l'orifice d'un tuyau de décharge au fond d'un bassin ou d'un réservoir : elle est faite de deux parties ; l'une cylindrique creuse qui est soudée au tuyau et qu'on appelle *la femelle* ; l'autre cylindrique solide qu'on appelle *le mâle*, et qu'on lève par le moyen d'une vis à l'extrémité de laquelle elle est attachée.

**CRÉMAILLÈRE.** C'est une barre de fer dentelée qui tient au cric et

au boulon du moule à tuyaux, par le moyen de laquelle on sort ce boulon du moule quand le tuyau est fondu.

**CREVASSE.** C'est une fente qui se fait sur la longueur d'une conduite en plomb, occasionnée souvent par la trop grande pression de l'eau.

**CRIC.** C'est un rouage composé d'une roue et d'une lanterne, et enfermé dans une boîte de fer, par le moyen duquel on tire le boulon ou noyau des moules à tuyaux.

**CROCHET.** C'est une petite tringle de fer portant un anneau d'un bout et courbée de l'autre, servant à lever un piston de garde-robe. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**CUIVRE.** Métal élastique. Il y en a de deux sortes : le cuivre rouge qu'on nomme *rosette*, et le cuivre jaune qui est un métal factice.

*Cuivre rouge.* Métal imparfait, d'un rouge éclatant, très-sonore, dur, ductile et maléable.

*Cuivre jaune.* ( *V. Laiton.* )

**CUVETTE.** C'est la pièce de faïence posée sous le dessus d'un siège de commodités, et qui reçoit les matières et l'eau du robinet. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

*Cuvette de jauge pour les concessions.* C'est une cuvette qui tient à un réservoir : on la fait en plomb soudé, ou en cuivre.

**CYLINDRE.** ( *V. Moule à tuyau.* )

## D.

**DÉBOÏTER.** C'est séparer une partie de tuyau de bois, de grès, de plomb ou de fonte, d'une autre.

**DÉCHARGE.** C'est donner aux eaux que contient un tuyau, une issue en dehors, en interrompant leur cours ordinaire : cela se fait par le moyen d'un robinet qu'on pose sur ce tuyau, et qui peut s'ouvrir et se fermer à volonté.

*Décharge de superficie.* C'est un tuyau scellé ou soudé au bord d'un bassin ou d'un réservoir pour l'écoulement des eaux qui, sans cela, passeraient par-dessus les bords. On l'appelle aussi *trop-plein*.

*Décharge de fond.* C'est un tuyau ajusté au fond d'un bassin ou d'un réservoir, et dont l'ouverture est bouchée d'une soupape, ou

la conduite interrompue par un robinet que l'on ouvre pour vider entièrement le bassin ou le réservoir.

*Décharge d'eau.* C'est un bassin ou canal qui reçoit le trop-plein des eaux de toutes les fontaines, cascades et jets d'eau.

*DÉGORGER.* C'est nétoyer avec une sonde, les tuyaux de conduite, de descente et autres, des ordures et sédimens qui y pénètrent et s'y déposent.

*DÉGRAISSER.* C'est séparer la soudure des parties de plomb où elle est adhérente, ce qui se fait par plusieurs procédés.

*DÉGRAVER.* C'est ôter le sédiment formé dans un tuyau de conduite.

*DEMI-ANGLAISE.* ( *V.* Garde-robe. )

*DOUILLE.* C'est l'extrémité du boisseau d'un robinet que l'on soude sur un tuyau de conduite en plomb. ( *V.* Pl. 5<sup>e</sup>. )

## E.

*EAU FORCÉE.* Il se dit d'une eau qui, passant par une conduite, y est chassée avec force; cette eau est plus ou moins forcée, selon que la superficie dans le réservoir de départ est plus ou moins élevée au-dessus de l'orifice du tuyau.

*ÉCAILLER.* C'est nétoyer le plomb avec un ciseau ou une gouge, pour le mettre en état de recevoir la soudure.

*EMBOÏTER LES TUYAUX.* C'est les faire entrer l'un dans l'autre. Cette opération suffit pour ceux qui sont posés perpendiculairement; mais pour ceux posés horizontalement, on les joint par des nœuds de soudure ou avec des brides en fer.

*EMBRANCHEMENT.* C'est l'union de plusieurs tuyaux ensemble par des nœuds de soudure. Cela se pratique quand on veut qu'une même eau serve tour-à-tour à plusieurs choses différentes; par exemple, à une fontaine et à un jet d'eau, par le moyen d'un robinet piqué sur chaque tuyau, ou d'un robinet à plusieurs eaux.

*EMBRANCHER.* C'est l'action de joindre un petit tuyau sur une conduite ou gros tuyau en plomb.

*EMPORTE-PIÈCE.* C'est un outil fait en croissant et taillant, qui

sert à percer les trous des crapaudines, des cuvettes, des ajutoirs en plomb, etc.

**ÉPINGLES.** C'est le nom des gouttes de soudure qui outre percent le tuyau que l'on soude.

**ÉQUERRE.** Il se dit des coudes qu'on est obligé de faire aux conduites d'eau.

**ÉTAIN.** Métal blanc comme l'argent, flexible et mou, qui fait une espèce de cri quand on le plie. C'est le plus léger de tous les métaux; le plus beau est celui d'Angleterre, connu sous les noms de *Cornouailles*, à la rose, à chapeau ou *étain fin*.

On en distingue encore de quatre autres sortes plus communes, qui sont : l'étain à baguette, l'étain de broc, l'étain de plat et l'étain de couvert ou de vaisselle, ce dernier est le plus commun de tous.

**ÉTAMER.** C'est mettre de l'étain chaud sur la jointure d'un tuyau avant que de verser la soudure pour le souder ou le physiquer.

**ÉVENTS ou VENTOUSES.** Ouvertures faites aux moules des tuyaux pour laisser échapper l'air quand on y verse le métal fondu.

## F.

**FAUTE.** Il se dit d'une crevasse qui s'est faite sur un tuyau de conduite en plomb.

**FER A SOUDER.** Il y en a de deux sortes : l'un a la tête en forme d'œuf de poule, et est pour les tuyaux roulés; l'autre est en cul de poire, et sert pour les réservoirs, parce qu'il laisse plus de soudure dans les angles. Les uns et les autres s'appliquent étant chauds sur la soudure, après les avoir frottés avec de la poix-résine, afin qu'ils ne s'étament pas. Ils servent à étendre, à allier et unir la soudure.

**FLOTTEUR.** C'est le nom d'une tringle en fer ayant d'un bout un œil carré, et de l'autre une boule en cuivre mince et que l'on ajoute à la clef d'un robinet, pour faire ouvrir ou fermer ce robinet par le secours seul de l'eau du réservoir au-dessus duquel il est suspendu. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**FONTAINIER.** C'est le nom qu'on donne à l'ouvrier qui établit ou qui a soin des fontaines et des eaux des tuyaux de conduite et des ajutages, qui établit et qui entretient les lieux à l'anglaise, etc.

**FOURREAU.** On donne ce nom à un tuyau de cuivre rouge que l'on rapporte au haut d'un corps de pompe, pour y faire suite et servir de réservoir à l'eau montante. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**FRETTE.** C'est un cercle en fer ou en cuivre que l'on rapporte à entaille haut et bas d'un piston, ou par le haut d'un corps de pompe en bois, pour éviter qu'ils ne se fendent. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

## G.

**GARDE-ROBE A L'ANGLAISE.** C'est le nom d'une cuvette de faïence ovale, que l'on place sous le dessus d'un siège de commodités fermant par une trappe, laquelle cuvette a une ouverture à son extrémité pour la vidange des matières, qui est fermée par un piston pour les contenir et afin d'empêcher la communication de l'air méphitique de la fosse ; cette cuvette est lavée par l'eau d'un robinet qui arrive dedans à volonté.

*Garde-robe demi-anglaise.* C'est le nom d'un pot de faïence de forme conique, placé de même sous un siège, et dont l'ouverture à l'extrémité du bas est fermée par un piston qu'on lève avec un crochet ; cette garde-robe diffère encore de la précédente, en ce qu'elle n'a pas de robinet. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**GARGOUILLE.** C'est un trou orné d'un mascarón par lequel l'eau sort d'une fontaine ou d'une cascade.

**GARNITURE.** La garniture d'un piston de pompe aspirante consiste ; savoir : en un clapet, en deux frettes de cuivre ou de fer que l'on rapporte haut et bas et en un morceau de cuir qui enveloppe le piston pour rendre son frottement plus doux. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* et 2<sup>e</sup>. )

*Garniture de pompe.* Elle consiste en deux ou trois ronds de cuir de cinq à six pouces de diamètre, que l'on rapporte entre la tête de la pompe à cylindre et la bride qui s'y rapporte, afin que l'eau dans son ascension ne sorte pas par cet endroit. La garniture du siffinboc consiste en chanvre et graisse que l'on rapporte dans cette boîte qui se démonte à vis, et celle d'un piston en cuir.

**GERBE.** Il se dit d'un faisceau de plusieurs jets d'eau, qui, tous ensemble, forment une girande de peu de hauteur.

**GIRANDE.** C'est le nom d'un amas de tuyaux dont l'eau jaillit.

**GRATTOIR.** C'est un instrument de fer trempé et taillant, fait en forme de triangle avec un manche. Il sert à aviver le plomb aux endroits où l'on veut poser la soudure : il y en a de plusieurs sortes qui servent tous au même usage.

**GUIDE.** C'est l'armature à trois branches sur laquelle est monté le coulisseau du piston pour une cuvette de garde-robe. (V. Pl. 3°.)

## H.

**HEURT.** C'est la partie d'une conduite qui est plus élevée qu'elle ne devrait être relativement à son niveau de pente.

**HYDRAULIQUE.** C'est la science qui enseigne à mesurer, à diriger et à élever les eaux.

## J.

**JAUGE.** C'est un morceau de cuivre jaune rond, sur lequel sont tracées des marques en lignes et en pouces, qui servent à connaître la quantité d'eau contenue dans un réservoir. C'est aussi une cuvette en cuivre ou en plomb, divisée en plusieurs compartimens qui ont chacun un bout de tuyau dont l'orifice est du diamètre de la jauge ou quantité d'eau que l'on veut donner, ou que l'on désire connaître.

**JAUGER.** C'est vérifier la quantité d'eau sortie d'un réservoir ou d'une source dans un espace de tems limité, ce qui s'opère ou par la jauge, ou par la dimension de l'orifice du tuyau de conduite, ou par la mesure de l'eau sortie dans l'espace d'une minute ou plus.

**JET.** C'est une espèce d'entonnoir par lequel on verse le plomb en fusion dans le moule propre à faire les tuyaux.

*Jet.* (V. Canon de propreté.)

**JET D'EAU.** C'est à l'extrémité d'une conduite l'ajoutoir en cuivre qui est d'un plus petit diamètre que le tuyau, pour que l'eau en sortant, formé le jet.

## L.

**LAITON.** C'est un métal jaune et factice, composé de cuivre rouge

ou rosette et de pierre calamine ou terre calaminaire, en quantité égale, ou deux parties de rosette sur une de calamine, fondues ensemble. On l'appelle aussi *cuivre jaune*.

**LAME.** C'est un jet d'eau qui sort d'un seul ajutage, fort menu, et qui s'élève beaucoup.

**LANGUE.** C'est un bout de tuyau de plomb applati, monté à l'extrémité d'un robinet en cuivre, et qui jette l'eau en nappe dans la cuvette d'une garde-robe. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

**LANTERNE OU PIGNON.** C'est une roue du cric qui est au haut du madrier servant à mouler les tuyaux.

**LIAISON.** Il se dit de l'alliage de l'étain avec du plomb pour en former de la soudure.

**LIGNE D'EAU.** C'est l'ouverture d'un tuyau qui est de la 144<sup>e</sup>. partie d'un autre tuyau d'un pouce de diamètre, laquelle ouverture donne six pintes un quart d'eau par heure.

**LIME.** Elle sert à aviver les pièces de cuivre, telles que robinets, ajutoirs, avant de les souder à leurs tuyaux.

**LIMER.** On lime les ajutoirs des jets d'eau, les robinets des fontaines, pour enlever la superficie des endroits où l'on veut que la soudure s'attache, et, avant de les souder, on les étame.

## M.

**MADRIER.** C'est une longue table de chêne sur laquelle on pose le moule à tuyaux. Elle porte à l'une de ses extrémités un cric au-dessous duquel est une ouverture faite en forme de mortaise où l'on suspend le moule.

**MANCHON.** C'est un cylindre en cuivre rouge que l'on rapporte à l'intérieur d'un corps de pompe en bois, à l'endroit où est placé le piston pour rendre son frottement plus doux, et pour qu'il ferme bien hermétiquement. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**MASCARON.** Tête grotesque ou masque que l'on place à l'orifice d'un tuyau où arrive l'eau d'une fontaine.

**MASTIC.** C'est un mélange de poix-résine fondue et de ciment fin dont on enduit de la filasse, et avec lequel on enveloppe les nœuds ou joints des tuyaux de grès pour conduite. Il sert aussi à d'autres

usages , tels que pour boucher la jointure à l'extrémité d'un tuyau ; ce qu'on nomme *collet*.

**MOISE.** C'est le nom des bourrelets observés au milieu d'un corps de pompe en cuivre , pour y placer le collier en fer qui doit le fixer en place. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**MOUFFLETES.** C'est une poignée mobile , composée de deux morceaux de bois creusés en dedans , dont on se sert pour prendre le fer à souder quand on le retire du feu pour appliquer et étendre la soudure.

**MOULE A TUYAUX.** C'est un cylindre creux , ouvert par les deux bouts : il porte par un de ces bouts un entonnoir qu'on appelle *jet*, par lequel on verse le plomb dans le moule. Il est fait de potin , qui est un composé d'excrémens de cuivre jaune allié avec du plomb.

**MOULER UN TUYAU.** C'est jeter du plomb fondu dans un moule pour en former un tuyau.

**MOULINET.** C'est une croix de fer à quatre branches , par le moyen de laquelle on met le cric en mouvement pour faire entrer ou sortir le boulon dans le moule à tuyaux.

## N.

**NOEUDS.** On nomme ainsi une certaine quantité de soudure ramassée entre deux tuyaux aboutis l'un contre l'autre , pour les attacher ensemble , et empêcher que l'eau n'en sorte.

**NOYAU.** C'est un cylindre que l'on place au centre du moule dans lequel on coule les tuyaux de plomb. C'est aussi une masse de terre composée que l'on met dans un châssis , pour mouler le creux d'un mascaron ou d'une autre figure en plomb.

## O.

**OREILLES.** C'est le nom des saillies observées à un porte - clapet dans lesquelles passent les vis. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

## P.

**PALIER.** C'est un segment de sphère en cuivre dont on se sert dans les machines, pour faciliter le mouvement horizontal de deux parties l'une sur l'autre : tel est l'arbre d'une armature de pompe sur son châssis.

**PERTUIS.** C'est un trou par où se perd l'eau d'un bassin, d'une fontaine, d'un réservoir.

**PIEU.** C'est un morceau de bois appointé d'un bout et arrondi de l'autre, servant à boucher l'orifice du bas d'un tuyau d'aspiration, afin d'empêcher la vase d'y entrer. ( *V. Pl. 2<sup>e</sup>.* )

**PIQUER.** C'est l'action d'ajouter un robinet sur une conduite.

**PISTON.** C'est un corps cylindrique, solide ou percé, avec ou sans soupape à l'intérieur, attaché à l'extrémité d'une verge ou tringle de fer ou de bois qu'on lève et baisse alternativement dans le tuyau ou corps d'une pompe par le moyen d'un balancier, pour aspirer et faire monter l'eau. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

*Piston de pompe.* C'est une pièce de cuivre, ou un morceau de bois tourné garni de cuir au pourtour et cerclé en cuivre, auxquels est attachée la tringle du balancier qui les fait monter et descendre. Ce piston est évidé et garni d'un clapet, lorsqu'il fait le service d'une pompe aspirante, et il est plein lorsqu'il fait celui d'une pompe foulante. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>.* )

*Piston de garde-robe.* C'est une masse de cuivre cylindrique sur laquelle est montée une tige coudée pour la lever, et qui sert à fermer hermétiquement l'orifice ou ouverture par où se vide une cuvette à l'anglaise. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

*Piston à coulisseau.* C'est une semblable masse de cuivre montée sur une armature, et qui sert à fermer hermétiquement l'orifice des cuvettes ou des pots de garde-robe. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

*Piston à crochet.* C'est celui qui sert à des pots de demi-anglaise, auquel est soudé un anneau pour le lever avec un crochet. ( *Voyez Pl. 3<sup>e</sup>.* )

On donne aussi le nom de *piston* à la pièce mouvante d'une soupape de fond. ( *V. Pl. 5<sup>e</sup>.* )

**PLANER.** C'est dresser une table de plomb, en ôter les inégalités,

après qu'elle a été coulée sur le sable, ce qui se fait avec une plane de cuivre.

**PLOMB.** Métal d'un blanc bleuâtre et brillant, mou et maléable. On l'emploie de différentes épaisseurs, selon le diamètre que doivent avoir les tuyaux, et l'usage auquel ils sont destinés. Le plomb se façonne de trois manières : la première en le coulant sur le sable, laquelle a l'inconvénient que les tables ne sont jamais bien égales d'épaisseur ; la seconde en le coulant sur une pierre ; cette méthode nouvelle a l'avantage de procurer des tables d'une égale épaisseur ; la troisième manière est de le passer au laminoir, ce qui lui donne une parfaite égalité dans toutes ses parties.

Le plomb a différentes dénominations ; savoir :

*Plomb noir.* C'est le plomb dans l'état où il est sortant de la mine, et c'est celui qui est préféré dans les arts.

*Plomb en table.* C'est celui qui est fondu et coulé à plat sur une table couverte de sable bien uni. Sa largeur ordinaire est depuis 15 pouces jusqu'à 90 pouces, et son épaisseur plus ou moins forte, suivant les choses à quoi il peut être destiné.

*Plomb en saumon ou navette.* ( *V.* Saumon. )

*Plomb laminé.* C'est celui qui a été pressé également entre deux cylindres et qui, par cette compression uniforme, perd en qualité et acquiert une épaisseur parfaitement égale.

**PLUME.** C'est le nom d'une pièce de cuivre qui est dans l'intérieur à un des bouts du moule à tuyau, et qui a la forme d'un bec de plume : elle est faite pour la continuation du tuyau que l'on fond.

**POELE.** C'est une espèce de chaudière de fonte large et profonde, servant à jeter du plomb fondu dans un moule pour former les tuyaux sans soudure.

**POIGNÉE.** C'est un morceau de vieux chapeau qui sert à prendre la plane et autres outils lorsqu'ils sont chauds pour ne pas se brûler les mains.

*Poignée.* C'est la partie supérieure d'une clef de robinet sur laquelle on pose la main pour la faire tourner dans son boisseau. ( *V.* Pl. 3, 4 et 5°. )

**POIX-RÉSINE.** Elle sert à frotter la soudure pour empêcher que le fer à souder que l'on applique dessus lorsqu'il est chaud, ne s'y étame.

**POLASTRE.** Ce sont deux bandes de fer attachées ensemble avec deux clous, qui s'ouvrent et se ferment à volonté. Cet instrument, rempli de charbon allumé, s'applique sur les fractures du tuyau que l'on veut réparer pour le sécher, afin que la soudure s'y applique mieux.

**POMELLE.** C'est une petite plaque de plomb percée de plusieurs trous, fermant l'orifice d'un tuyau. ( *V.* Crapaudine. )

**POMPE.** C'est une machine composée de tuyaux cylindriques de bois, de plomb ou de potin, d'un piston et de soupape, dont on se sert pour puiser l'eau et l'élever. Il y en a de différentes espèces; savoir: la pompe aspirante, la pompe refoulante, la pompe aspirante et refoulante, la pompe à cylindre et la pompe noyée. Toutes ces pompes se meuvent, soit à bras par une bascule, soit par eau, soit par un manège; le mécanisme en diffère selon leur position.

*Pompe aspirante ou ordinaire.* C'est celle qui agit par le moyen de la pression de l'air. Elle aspire jusqu'à 32 pieds de hauteur du niveau de l'eau. Dans le corps du tuyau cylindrique est renfermé un piston percé, garni d'une soupape ou clapet. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>. )

*Pompe refoulante.* Celle-ci élève l'eau de même que la précédente. Son piston, au lieu d'avoir un clapet, est massif et agit dans le tuyau d'aspiration; sous ce piston est un clapet et un coude pour que l'eau puisse s'échapper, lorsqu'elle est comprimée par le piston.

*Pompe aspirante et foulante.* Celle-ci fait le service des deux précédentes. On en fait usage pour élever l'eau où on peut désirer dans les divers étages d'une maison.

*Pompe à cylindre.* Elle est semblable à la pompe refoulante, excepté que le corps de pompe est fermé par une boîte nommée *suffinoc*, dans laquelle passe une tringle en cuivre que l'on nomme *cylindre*, à laquelle est fixée le piston.

*Pompe noyée ou élévatoire.* Cette pompe, la plus simple de toutes comme la moins sujette à entretien, monte l'eau à une grande hauteur; elle se place au fond du puits; le piston qui est plein agit au bas du corps; l'eau entrant par des ouvertures faites dans la pompe au-dessus du piston est foulée et élevée par lui, puis retenue par un clapet qui est placé au-dessus de ce piston.

**POMPER.** C'est mouvoir le piston d'une pompe pour faire monter l'eau.

**PORTE-SOUDURE.** C'est le nom d'un quart d'aune de coutil plié en quatre, avec lequel on relève la soudure.

**PORTE-CLAPET.** C'est une pièce de cuivre de forme circulaire, portant les oreilles pour la fixer sur la bride d'un corps de pompe ou d'une pompe, et sur laquelle est monté le clapet. (V. Pl. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>.)

**PORÉE.** C'est une pièce de cuivre qui est de la grosseur de la plume du moule à tuyaux, et qui entre dans son intérieur pour en boucher l'extrémité inférieure et empêcher que le plomb n'en sorte.

Elle ne reste qu'une seule fois dans le moule, c'est lorsqu'on commence le tuyau : une fois qu'il y en a un de fondu, on la tire du moule avec le bout du tuyau, et c'est alors le tuyau lui-même qui bouche l'extrémité du moule.

**POT.** C'est le nom de la cuvette de forme conique tronquée, que l'on emploie pour les garde-robes demi-anglaises. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**POTIN.** Métal factice composé de l'excrément du cuivre jaune et de quelque mélange de plomb, d'étain et de calamine; il est aigre, cassant, et ne peut souffrir les coups du marteau.

**POUCE-D'EAU.** On nomme pouce d'eau une ouverture d'un pouce de diamètre par laquelle l'eau sortant sans être forcée, donne quinze pintes d'eau par minute. C'est ce qu'on nomme *pouce de fontainier*.

## Q.

**QUEUE DE RENARD.** C'est le nom d'une longue trainasse de racines qui entrent dans les tuyaux de conduite et les engorgent, et qu'on en retire au moyen d'une sonde à tire-bourre.

## R.

**RACCORDEMENT.** Il se dit de la réunion de deux tuyaux de diamètres inégaux par le moyen d'un collet.

**RACCORDER.** C'est faire un raccordement par un nœud de soudure.

**RAINURE.** C'est une petite cavité qui se trouve formée par les chanfreins qu'on fait sur les deux épaisseurs d'une table de plomb lorsqu'elle est roulée pour faire un tuyau physiqué. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

**RAPE.** C'est une espèce de lime servant à unir les soudures.

**REJET.** C'est le petit bout de tuyau en plomb que l'on s'attache sur un corps de pompe, et par où s'échappe l'eau qui est réécoulée. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

**RENARD.** C'est, dans les bassins ou réservoirs, une petite ouverture ou fente par où l'eau se perd, et qu'on a de la peine à découvrir.

**REPRISE.** C'est l'action de mettre de la soudure pour boucher une crevasse qui s'est faite sur un tuyau de conduite.

**RÉSERVOIR.** C'est un bassin où l'on amasse un dépôt d'eau, pour la distribuer ensuite à des fontaines, jets d'eau, nappes d'eau, cascades, etc.

**ROBINET.** C'est la clef d'un tuyau de fontaine servant à retenir ou à lâcher l'eau, suivant le côté qu'on la tourne.

Il y en a de plusieurs sortes : les uns sont à une eau, les autres à deux, les autres à trois eaux.

*Robinet à tête.* C'est le nom de tous les robinets ordinaires soudés à l'extrémité d'un tuyau de conduite, dont la clef est en forme de béquille, et l'extrémité du robinet en forme de tête ciselée. ( *V.* Pl. 5. )

*Robinet à deux eaux.* C'est un gros robinet de cuivre que l'on soude sur une conduite au droit d'un regard, et dont la clef a deux ouvertures dans lesquelles passent l'eau d'arrivée et l'eau de sortie, ce qui lui donne le nom de *robinet à deux eaux*. ( *V.* Pl. 5<sup>e</sup>. )

*Robinet à trois eaux.* C'est un robinet qui diffère du précédent en ce qu'il a un embranchement qui donne de l'eau à une seconde conduite, et que la clef a trois ouvertures; une pour l'eau d'arrivée et deux pour sa sortie. ( *V.* Pl. 5<sup>e</sup>. )

*Robinet de garde-robe.* C'est un robinet de cuivre, composé d'un boisseau avec bride, d'une clef avec tige et sa poignée. Il sert à conduire l'eau dans la cuvette pour la nettoyer ( *V.* Pl. 4<sup>e</sup>. )

*Robinet à trois clefs.* C'est un robinet de garde-robe à deux ou trois eaux, qui porte un embranchement auquel est ajouté un canon de propreté. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Robinet flotteur.* C'est un robinet dont la clef est sur le côté, et à laquelle est ajoutée une longue tringle terminée par un globe de cuivre, laquelle tige baisse ou lève selon que l'eau augmente ou diminue dans le réservoir, et qui conséquemment ouvre ou ferme la clef selon l'élévation de l'eau. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Robinet en cul de lampe.* C'est un robinet qui jette l'eau par le bas pour le service d'une baignoire. ( *V. Pl. 5<sup>e</sup>.* )

*Robinet en col de cygne.* C'est un robinet dont la clef est courbée et ordinairement ciselée de la forme d'un bec de cygne; il jette l'eau, par le bas ou par le haut, dans une baignoire. ( *V. Pl. 5<sup>e</sup>.* )

**ROND DE CUIR.** C'est un bourrelet de cuir de bœuf graissé, que l'on place aux extrémités de deux tuyaux qui sont joints par des brides pour, en les serrant par des vis, rendre la pression plus élastique et empêcher l'eau de sortir.

**RONDELLES.** Ce sont les deux pièces rondes en cuivre qui forment les deux bouts du moule à tuyaux. Au milieu de ces rondelles sont placées les deux portées qui tiennent le boulon ou noyau du tuyau suspendu au milieu du moule, et qui règlent l'épaisseur du plomb.

*Rondelle.* C'est un rond de fer ou de cuivre percé au milieu pour le passage du bout de la clef d'un robinet, et que l'on rapporte pour adoucir le frottement qui se fait en tournant la clef. ( *Voy. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.* )

**ROSETTE.** On nomme ainsi le cuivre rouge pur et sans mélange, tel qu'il sort de la mine. On le tire de la Suède, de la Norwège et de la Hongrie.

## S.

**SAUMON.** On appelle ainsi le plomb lorsqu'il sort des mines.

parce qu'il est en petites tables d'un pied et demi de long sur huit pouces de large, qui pèsent environ 140 livres et sont marquées au poinçon des différentes mines d'où elles viennent.

**SERPE.** Outil de fer acéré, courbe et tranchant d'un côté, ayant un long manche de bois et servant à couper les tables de plomb.

**SONDE.** Ce sont plusieurs baguettes de fer unies par deux anneaux qui entrent l'un dans l'autre; au bout de cette sonde est un tire-bourre qui sert à arracher tout ce qui se rencontre dans les tuyaux de conduite et qui les obstrue.

**SOUDER.** C'est joindre ensemble les extrémités de deux tuyaux ou les deux rives d'une bande de plomb pour en former un tuyau; c'est aussi ajouter un robinet à un tuyau, ou bien encore réunir une table de plomb à une autre.

*Souder en long.* Il se dit d'une soudure que l'on fait dans la longueur d'un tuyau fait avec du plomb en table.

**SOUDURE.** C'est un alliage d'étain et de plomb composé d'environ un tiers d'étain et deux tiers de plomb, plus ou moins selon le degré de finesse qu'on veut donner à cet alliage. Le plus commun sert à souder les tuyaux et les colets, et le plus fin sert à plisiquer des tuyaux ou à souder du cuivre avec du plomb.

**SOUFFLURE.** C'est une cavité qui se forme dans le plomb et dans le cuivre lors de leur fonte.

**SOUPAPE.** Platine de cuivre et de cuir de forme ronde et convexe, conique ou cylindrique, servant à ouvrir et fermer une conduite. Lorsqu'elle est plate on l'appelle *clapet*.

Celles que l'on place dans le fond des réservoirs sont coniques, et s'ouvrent et se ferment par le moyen d'une vis ou d'une bascule.

*Soupape de fond.* C'est une soupape en cuivre composée d'un piston, au milieu duquel est une tige qui lui sert d'arrêt, et d'un châssis dans lequel il entre; elle sert à vider une baignoire. (V. Pl. 5<sup>e</sup>.)

**SUFFINBOC.** C'est une boîte en cuivre faite de deux pièces se montant à vis, percée d'un trou rond au milieu pour le passage de

la tringle , et rivée sur une bride à trois oreilles ; le dedans est rempli de chanvre et de graisse ou de plusieurs ronds en cuir. Le suffinoc se rapporte sur la tête d'un corps de pompe à cylindre en remplacement des cuirs et d'une bride ordinaire ; il sert à rendre le frottement plus doux , à boucher hermétiquement le haut de la pompe , et par la facilité qu'on a de le déposer et le regarnir , il sert encore à diminuer les frais de réparation . ( *Voyez Pl. 2°.* )

**SYPHON.** C'est le nom d'une sonde qui sert à dégorger les tuyaux de conduite.

## T.

**TAMBOUR.** C'est un tuyau de plomb dont les deux extrémités sont de différens diamètres , pour joindre ou raccorder deux tuyaux de différentes grosseurs.

**TAMPON.** C'est un morceau de bois tourné circulairement avec feuillure pour fermer le bout de la colonne au-dessus d'un corps de pompe . ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*Tampon.* ( *V. Piston de garde-robe.* )

**TASSEAU.** On donne ce nom à une traverse de bois sur laquelle est montée l'armature d'un piston pour une cuvette de garde-robe . ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**TONDIN.** C'est un gros cylindre de bois dont on se sert pour former et arrondir les tuyaux de plomb destinés à la conduite et à la décharge des eaux ; il est plus ou moins long et gros , selon la longueur et le diamètre que l'on veut donner aux tuyaux.

**TOURNIQUET.** C'est , à un robinet de garde-robe , une poignée montée sur une clef qui fait tourner le canon de propreté . ( *Voyez Pl. 4<sup>e</sup>.* )

**TRAVERSE.** C'est le nom d'une armature en cuivre composée de trois branches , sur laquelle est monté le coulisseau d'un piston de cuvette à l'anglaise . ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**TRINGLE DE PISTON.** ( *V. Verge.* )

**TUYAU.** C'est une conduite en fer fondu, en cuivre, en plomb, en terre cuite ou en bois, dont on se sert pour faire passer l'eau d'un lieu à un autre.

Ceux de fonte sont de différens diamètres et ont environ trois pieds de longueur, avec trois ou quatre oreilles percées à chaque extrémité par lesquelles on joint ces tuyaux au moyen d'autant de vis et leurs écrous, en mettant du cuir entre chaque jointure.

Ceux de terre sont aussi de différens diamètres et de la même longueur que ceux de fonte; ils s'emboîtent à l'extrémité les uns dans les autres, et on garnit leur jonction de mastic fait avec de la poix, de la filasse et de l'étope, et quelquefois on les enveloppe d'une chape de mortier de chaux et ciment.

Ceux de bois sont d'aulne ou d'orme aussi de différens diamètres, que l'on perce avec des tarières. On les emboîte les uns dans les autres comme ceux de terre.

Les tuyaux de plomb sont de deux sortes; les uns soudés, et les autres moulés. On en fait aussi de cuivre rouge en planche, et de potain ou cuivre jaune fondu.

**TUYAU D'ASPIRATION.** C'est celui qui est placé entre le corps d'une pompe et le fond du puits, et dans lequel l'eau monte au moyen de l'air aspiré par le jeu du piston. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

*Tuyau physique.* C'est un tuyau formé d'une bande de plomb qu'on rabote et dresse à la varlope sur les deux côtés de son épaisseur, dont on abat les deux arêtes en chanfrein, ce qui forme, la bande étant roulée, une rainure que l'on remplit d'étain ou soudure. Le nom de ce tuyau lui vient de la précision qu'il faut mettre à sa fabrication. (Voyez Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Tuyau soudé en long.* C'est celui qui est fait avec du plomb en table, roulé, et dont la soudure, étendue sur le joint, forme une côte. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

## V.

**VALVULE.** (*V.* Soupape.)

**VENTOUSE.** C'est un tuyau de plomb branché verticalement sur une conduite d'eau et attaché à un arbre, montant de quelques pieds plus haut plus que le niveau de l'eau du réservoir, pour soulager de longues conduites et empêcher les tuyaux de crever en facilitant l'issue des vents.

*Ventouses.* C'est le nom de petites ouvertures qui communiquent dans le dedans du moule à tuyau et qui servent à donner de l'air et à faire couler le plomb également.

**VERGE.** C'est la tringle en bois ou en fer, à laquelle est attaché le piston d'une pompe pour le faire mouvoir. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

**VIS A CHAPEAU.** C'est une sorte de vis qui sert à réunir les bouts des tuyaux de conduite, à fixer les porte-clapets et les brides de raccordement. Elle diffère des autres par sa tête, qui, au lieu d'être arrondie comme un champignon, est surmontée d'une tige carrée pour entrer dans la clef qui sert à la tourner. (*Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>.)

**VOMIR.** On dit d'une figure ou masque de fontaine qui jette beaucoup d'eau, qu'il vomit.

---



---

# V O C A B U L A I R E

D E

## L A P E I N T U R E

E T D E

## L A D O R U R E.

---

### A.

**A**BREUVER. C'est remplir de couleur à l'huile, soit le fond, soit les parois, les refends, ou les creux d'un objet que l'on peint.

**ACIER.** Couleur secondaire qui est composée avec du blanc, du bleu de Prusse et du noir, ou du blanc et de l'indigo.

**ADOU CIR.** C'est donner une surface unie à un sujet couché de blanc à la colle ou à l'huile, avant que de le couvrir de teinte ou de le dorer. Cette opération s'exécute avec la pierre ponce, l'eau et un chiffon.

**ADOU CISSANT (Coucher en).** C'est étendre légèrement, avec la brosse, du blanc d'apprêt détrempé clair.

**AGIAU.** Espèce de pupitre sur lequel le doreur place le livret qui contient les feuilles d'or ou d'argent.

**ALCOHOL.** (V. Esprit de vin.)

**AMASSETTE.** Outil en cuir, en corne, en bois ou en ivoire, servant à ramasser les couleurs de dessus la pierre sur laquelle on les a broyées.

**AMATIR.** C'est laisser l'or mat, ne pas le brunir ni le polir.

**AMBRE JAUNE** ou **CARABÉ**. Substance d'un jaune transparent, dure comme la pierre, propre à la composition des vernis gras.

**APPRÊT**. On nomme ainsi les premières couches de blanc à la colle que l'on étend, et qui doivent recevoir des couches de teinte ou de la dorure.

**APPRÊTER**. C'est donner sur un sujet plusieurs couches de blanc.

**ARCANSON**. Substance résineuse propre aux vernis communs. Elle est la partie solide de la térébenthine lorsqu'on en a extrait l'essence.

**ARDOISE**. Couleur secondaire composée avec du blanc et du noir.

**ARGILE**. Terre blanche avec laquelle on fait le blanc de Bougival dit d'Espagne, lorsqu'il a subi des lavages propres à l'épurer.

**ASPHALTE**. (V. Bithume de Judée.)

**ASSEOIR L'OR**. C'est le poser sur une première matière qui lui sert de fond ou de soutien, pour lui donner du relief et de l'éclat.

**ASSIETTE**. Composition que l'on étend sur plusieurs couches de blanc avant de dorer, et qui sert tout à la fois à apper et à fixer l'or sur le sujet. On en met un plus grand nombre de couches sous l'or que l'on doit brunir, que sous celui qui doit rester mat.

L'assiette se compose ordinairement avec du bol d'Arménie, de la sanguine, de la mine de plomb, et un peu d'huile et de suif; le tout broyé à l'eau et détrempe à la colle.

**AURORE**. Couleur secondaire composée avec du jaune de Naples et de la mine orange.

**AVIGNON**. (V. Graine d')

**AVIVER L'OR**. C'est en faire ressortir la couleur et lui donner de l'éclat au moyen du vermeil.

**AZUR**. Substance bleue que l'on obtient du cobalt (matière métallique). Celle que l'on emploie pour la peinture se nomme *azur des quatre feux*; on s'en sert en poudre pour les enseignes ou plafonds des boutiques que l'on a imprimés à l'huile. Cette huile lui sert de mordant.

*Azur* ou *lapis lazuli*. Pierre opaque, bleue, parsemée de quelques paillettes d'or.

L'azur se nomme *bleu d'outre-mer* lorsqu'il est réduit en poudre.

## B.

**BACTRÉOLE.** C'est le nom des rognures de feuilles d'or.

**BADIGEON.** C'est le nom d'une couleur imitant la pierre, et qui est faite avec de la chaux fusée, de la sciure de pierre ou de l'ocre jaune. L'alun que l'on détrempe dans l'eau lui sert de caustique. Cette couleur sert à peindre les faces extérieures des maisons.

**BARAS, GALIPOT OU ENCENS BLANC.** C'est la térébenthine dans son état primitif, dont le principe huileux est évaporé par le soleil. Cette résine s'emploie dans la composition des vernis communs.

**BATURE.** C'est le nom du mordant qui sert à faire les hachures dans les rehaussées. Il est composé de cire, d'huile de lin, de bithume de Judée ou de térébenthine de Venise, ou il est simplement fait avec des fonds de pincelliers.

**BENJOÏN.** Résine dure et fragile, peu colorée, propre aux vernis à l'esprit de vin.

**BILBOQUET.** Petit morceau de bois carré sur lequel est collé du drap rouge. Il sert à enlever les bandes d'or que l'on coupe sur le coussinet, et à les appliquer sur les petites moulures, tels que les filets, les cavets, etc.

**BITUMES.** Matières huileuses et minéralisées, liquides ou solides, dissolubles dans les huiles.

*Bitume de Judée.* Substance solide, cassante, et d'un fond noir, propre à la composition des vernis gras, ainsi qu'à faire des mordans.

**BLAIREAU.** C'est le nom d'un pinceau fait avec du poil de cet animal, auquel on donne la forme d'une patte d'oie. Il sert à poser l'or en feuille et à imiter les veines des marbres.

**BLANC.** Couleur primitive, matérielle. (*V. Couleur.*)

*Blanc de roi.* C'est le nom de la peinture en détrempe dont on fait le plus communément usage. Elle se compose de deux à quatre couches, dont deux de teintes. On la nomme aussi *blanc mat*, parce qu'elle n'est pas préparée pour être vernie.

\*

**Blanc de cremûts.** C'est un blanc argenté que l'on tire de l'Allemagne. Il est composé de zinc et d'étain oxidé par l'eau forte et mêlé avec de la craie.

**Blanc de dorure.** On donne ce nom indistinctement, soit aux blancs qui couvrent les sujets dont on doit dorer les moulures, soit aux couches de têtes que l'on étend par réchappissage sur les champs et les panneaux après la dorure finie.

**Blanc des Carmes.** C'est un beau blanc fait avec la plus belle chaux mélangée avec un peu de tourne-sol ou d'indigo, ou de la térébenthine et de l'alun bien détremés dans la colle.

**Blanc de chrome.** Métal d'un blanc grisâtre qui produit un des blancs pour la peinture.

**BLANCHIR.** C'est l'action assez ordinaire d'employer la chaux fusée pour blanchir les murailles. On le dit de même de la peinture commune faite à la colle, que l'on exécute sur les plafonds, sur les murs et sur les boiseries.

**BLEU DE PRUSSE.** (V. Couleur.)

**BOIS (Couleur de).** C'est une couleur secondaire qui se compose avec du blanc, plus ou moins d'ocre de rut, de terre d'ombre et d'ocre rouge.

**Bois feint.** On appelle ainsi les veines et les autres accidens que la peinture imite.

**Bois cru.** C'est le nom que l'on donne aux boiseries qui ne sont pas peintes, ou à celles dont on a enlevé la peinture. On dit *gratter à bois cru*.

**BOL D'ARMÉNIE.** Terre argileuse, rouge ou jaune, douce au toucher. On la tire de divers lieux de la France, et elle entre dans la composition de l'assiette pour la dorure.

**BRAI SEC.** (V. Arcanson.)

**BRETELER.** C'est faire des hachures sur une moulure. On dit *une moulure bretelée*.

**BRETELURE.** C'est le nom des hachures en couleur d'or ou rehaussées, que l'on fait en lignes transversales sur un listel, sur une plate-bande, etc.

**BROCHETTE.** Nom des rognures des peaux de mouton, de veau, ect.,

passées à la chaux seulement, ou tannées, desquelles on tire par l'ébullition une des colles propres à la peinture.

**BRONZE JAUNE, ou OR EN COUILLE.** C'est l'oripeau ou or d'Allemagne, qui, étant d'abord en feuille, est réduit en poudre. On la vend au livret ou paquet. On s'en sert pour imiter l'or et le bronze antique.

**BRONZER.** C'est employer la bronze sur un mordant pour imiter la dorure, ou par frottis sur un fond vert foncé, à la colle ou à l'huile, pour imiter le bronze antique.

**BROSSE.** Gros pinceau fait de poils de sanglier et de porc.

*Brosse à quartier.* C'est le nom de la plus grosse de toutes les brosses.

*Brosse d'impression.* On nomme ainsi celle qui est moins forte et moins longue que la brosse à quartier.

*Brosse à tuyau.* Les doreurs se servent de celle-ci pour coucher d'assiette dans les filets.

**BROYER LES COULEURS.** C'est écraser ou triturer les couleurs sous une molette lorsqu'on les a humectées d'eau, d'huile ou d'essence, afin de faciliter leur extension sur les objets qu'on veut peindre.

**BROYEUR.** Ouvrier qui infuse, écrase et triture les couleurs sur la pierre avec une molette, pour en diviser toutes les molécules.

**BRUN.** (V. Couleur.)

**BRUNI.** Ce terme exprime le luisant que l'on donne à quelques parties de la dorure au moyen du brunissoir.

**BRUNIR.** C'est, avec le secours d'un caillou uni et taillé en forme de dent de loup, rendre luisantes certaines parties de dorure.

*Brunir.* C'est aussi frotter avec une étoffe de laine les fonds sur lesquels on veut faire des frottis de bronze pour imiter le luisant de ce métal.

**BRUNISSOIR.** Outil propre à brunir. Il y en a de plusieurs espèces, comme dent de loup, de chien, pierre de sanguine ou d'acier.

## C.

**CAMION.** Vase de terre cuite vernissée, ou de fer-blanc, dans lequel on dépose les couleurs à la colle pour les faire chauffer et les employer, et celles à l'huile pour les détremper.

**CAMPRE.** C'est une résine blanche qui sert à la composition des vernis clairs ou à l'esprit de vin.

**CAOUT-CHOUC.** Résine ou gomme élastique propre aux vernis.

**CARBONISATION.** C'est la réduction en charbon de l'ivoire, des noyaux de pêches, ou du bois, pour en faire du noir.

**CARMIN.** (*V. Couleur.*)

**CAUSTIQUE.** C'est le nom de la substance qui procure plus d'adhérence à une autre substance, ce qui s'exécute par l'union de l'alun à la chaux, lorsqu'il s'agit de faire de la peinture en badigeon.

**CENDRE DE PLOMP.** C'est une calcination, ou chaux de plomb.

*Cendre bleue, verte.* (*V. Couleur.*)

*Cendre gravelée.* C'est une cendre blanche verdâtre, qui porte beaucoup de sel. Elle provient de la lie de vin que l'on fait sécher et calciner; elle sert à faire de l'eau seconde.

**CÉRUSE.** (*V. Couleur.*)

*Céruse calcinée.* (*V. Massicot.*)

**CHAMOIS.** Couleur secondaire, composée de blanc, de stil de grain jaune et de mine orange.

**CHARGÉ.** On nomme ainsi un sujet qui a été couvert d'un grand nombre de couches de couleurs à la colle.

**CHARGER.** C'est appliquer de l'or aux parties de dorures qui en exigent, et où il n'y en a point encore; c'est aussi fortifier celui qu'on y a déjà appliqué, mais qui y était trop faible.

**CHIPOLIN.** C'est le nom que l'on a donné à un genre de peinture à la colle qui se faisait au moyen d'un grand nombre de couches de blanc d'apprêt, ainsi que de plusieurs couches de vernis qui

étaient les unes et les autres poncées et adoucies à plusieurs fois , et avec beaucoup de soin.

**CHIQUETER.** C'est , avec un pinceau de blaireau disposé à cet effet, poser en tapant, des couleurs pour imiter les cailloux ou les taches irrégulières du marbre granit.

**CINABRE.** ( *V.* Couleur. )

**CIRE** ( Peinture en ). Peinture dans laquelle on se sert de la cire dissoute dans de l'huile de térébenthine.

**CITRON.** Couleur secondaire composée de blanc et de jaune.

**COAGULÉE.** On nomme ainsi la colle qui , en se refroidissant , prend la consistance d'une gelée.

**COBALTZ.** ( *V.* Azur. )

**COLLE** , ou **EAU COLLÉE.** Matière factice et tenace qu'on emploie à froid comme intermédiaire pour empêcher qu'une substance liquide ne pénètre dans une solide , comme le vernis sur la peinture ou sur une tenture en papier peint ; on l'emploie tiède lorsqu'il s'agit d'unir une ou plusieurs substances pour former une couleur.

La colle propre à la peinture se tire par ébullition de diverses peaux , telles que de la peau de mouton préparée pour les gants , de la peau de veau non préparée et que l'on nomme *brochette* , du cuir de lapin , du parchemin , etc.

**COLOPHANE.** ( *V.* Arcanson. )

**CONCRET.** La concrétion des vernis s'opère par l'effet de l'air , et , dans cet état , on les nomme concrets , parce que de liquides qu'ils étaient , ils ont , après avoir été étendus sur les sujets , acquis la fixité qu'ils n'avaient point jusqu'alors.

**COPAL.** C'est une résine ou bitume dur , jaune et transparent , soluble dans l'essence. On l'emploie à la composition des vernis gras , et il en est la base. C'est ce bitume qui lui procure toute sa solidité , comme la térébenthine lui donne son brillant.

**COUCHE.** Enduit de couleur en détrempe ou à l'huile , que l'on étend sur un sujet.

*Couche de fond.* On nomme ainsi les premières couches que l'on étend sur un sujet.

*Couche de teinte.* C'est le nom des dernières couches que l'on étend sur celles de fond, et qui sont toujours composées au moins de deux substances colorantes.

**COUCHER.** C'est l'action d'étendre, les uns sur les autres, les blancs détrempés à la colle. Lorsqu'il s'agit de blanc à l'huile, on dit *imprimer*, et quand on recouvre ces blancs de substances colorées, on dit *coucher de teinte*.

*Coucher d'assiette.* C'est *coucher* une couleur rougeâtre sur un sujet déjà réparé pour le préparer à recevoir l'or.

**COULEUR.** Matière naturelle ou artificielle, broyée et détrempée soit à l'eau, soit à la colle, soit à l'essence, soit au vernis.

*Couleur (Mettre en).* C'est peindre le carreau ou le parquet d'un appartement; c'est aussi mettre une couleur apprêtée aux endroits où la sanguine n'a pu entrer, sur un sujet que l'on veut dorer.

*Couleur primitive ou positive.* C'est une couleur qui n'est point mélangée avec d'autres couleurs.

*Couleur secondaire.* On nomme ainsi le mélange de deux couleurs primitives, ou même d'un plus grand nombre.

Les couleurs primitives sont :

1<sup>o</sup>. Le blanc : il en existe de quatre espèces ; savoir, le blanc de plomb ou céruse pure, qui est le plomb oxidé par la vapeur du vinaigre ; il en est de deux sortes, blanc en écaille et blanc en trochisque. La céruse, qui est le même blanc de plomb, mais mélangée d'une dose de craie ou de terre de pipe plus ou moins forte ; le blanc de Troyes ou craie, et enfin le blanc de Bougival, espèce de marne qu'on épure par des lavages réitérés ;

2<sup>o</sup>. Le rouge se divise aussi en neuf classes ; savoir : l'ocre rouge qui est une terre naturelle un peu oxidée ; le rouge brun, qui est de même une terre naturelle, mais plus fortement oxidée, ainsi que le rouge de Prusse ; le minium ou mine rouge, et la mine orange, qui sont le produit du plomb oxidé par le calorique ; le vermillon ou cinabre artificiel, qui est l'oxide de mercure sulfuré rouge ; le cinabre, substance naturelle produite par la combinaison du soufre et du mercure ; la laque, substance terrestre ou chimique telle que l'alun qui est teinté avec plus ou moins de cochenille, ou bien avec d'autres parties colorantes tirées des bois de campêche et de la

garance; enfin le carmin, qui est une fécule tirée de la cochenille;

3°. Le jaune, dont on compte neuf espèces différentes; savoir: l'ocre commune, terre naturelle; l'ocre de rut, qui est la même, mais plus chargée d'oxide ferrugineux; le stil de grain, qui est une craie épurée et teinte du jus de la graine d'Avignon, tiré par décoction; le jaune minéral, oxide de plomb demi-nitreux uni au muriate; le jaune de Naples, oxide de plomb mêlé d'antimoine; l'orpiu ou orpiment, oxide d'arsenic sulfuré et mêlé de soufre; la terra-merita, racine dont on extrait la teinture, ainsi que le safranum, qui est la fleur du carthame, qui s'emploient l'une et l'autre par décoction, et servent à teindre les bois des parquets;

4°. Le vert: il y en a de quatre sortes; savoir: le vert de gris, qui est le cuivre oxidé par le vinaigre; le vert de montagne, que l'on tire de la Hongrie et qui est une terre argileuse, naturellement colorée par l'oxidation du cuivre; la terre verte venant de Saxe, et qui est produite par les mêmes effets que la précédente; la cendre verte, qui est la dissolution du cuivre à froid dans l'eau forte, uni à de la craie;

5°. Le bleu: il en est aussi de quatre sortes; savoir: le bleu liquide, qui est tiré du sang de bœuf; le bleu de Prusse, qui est le résultat de la combinaison du sulfate de fer avec l'hydrogène et le carbone; l'indigo, qui est le suc des feuilles de l'indigotier, soumises à la fermentation spiritueuse; la cendre bleue, qui, de même que la cendre verte, est le résultat du cuivre dissout dans l'eau forte et uni à de la craie, puis amalgamés et triturés avec de la chaux vive;

6°. Le brun, dont on compte autant d'espèces que du précédent, se compose; savoir: de la terre d'ombre, espèce d'argile oxidée et bitumineuse qui se trouve en Italie; du stil de grain brun, composé d'une argile teinte du jaune de la graine d'Avignon et d'autres végétaux; de la terre de Sienne, terre naturelle fortement chargée d'oxide ferrugineux, et dont on augmente la couleur par la calcination; de la terre de Cologne, terre naturelle chargée de bitume et d'un peu d'oxide de fer;

7°. Le noir: il se divise en autant de classes que le brun; savoir: le noir de pêche produit avec les noyaux brûlés de ce fruit; le

noir d'ivoire produit de l'ivoire brûlé au four ; le noir de charbon , et enfin le noir de fumée , qui est une suie grasse.

*Couleurs broyées à l'eau.* Ce sont des couleurs préparées et réduites en trochisques qu'on peut employer en les détrempeant , soit à la gomme , soit à la colle , soit à l'huile.

**COUPEROSE BLANCHE.** Sel minéral sulfate de zinc. On l'emploie dans la peinture comme siccatif pour les couleurs détrempeées à l'huile.

**COUSSIN ou COUSSINET.** Bout de planche sur lequel on met du crin ou du coton que l'on couvre d'une peau de veau bien tendue et clouée , entourée d'une bordure de parchemin , et qui sert à déposer et à couper les feuilles d'or.

**COUTEAU.** Lame de fer plate et flexible , également mince et arrondie à son extrémité. Elle sert à étendre et à relever les couleurs sur la pierre à fur et à mesure qu'on les triture.

*Couteau de doreur.* C'est un couteau d'acier carré du bout , et dont la tranche est un peu épaisse ; il sert à couper la feuille d'or étendue sur le coussinet afin d'en obtenir la largeur et la longueur exigées pour le sujet.

**CRAIE.** Pierre blanche et tendre que l'on broie pour la mélanger avec le blanc de plomb ou la céruse.

**CRAMOISI.** Couleur secondaire composée de carmin , de laque carminée et d'un peu de blanc.

**CREMNITS.** ( *V.* Blanc. )

**CUIR DE LAPIN.** ( *V.* Colle. )

**CUIVRÉE.** C'est une fausse dorure , c'est-à-dire une dorure faite avec du cuivre en feuille , employé de la même manière que l'or fin.

## D.

**DÉCANTER ou DÉCUPELER.** C'est transvaser l'eau , l'huile de dessus les couleurs , la colle de son pied , le vernis de son dépôt.

**DÉCAPÉ.** Synonyme de poli.

**DÉCHARGER.** Ce terme explique l'état des couleurs qui ont perdu de leur force ou de leur vivacité. On sait que les couleurs naturelles se déchargent moins que celles que l'on obtient des opérations de la chimie.

**DÉGORGER OU DÉGAGER LES MOULURES.** C'est, lorsqu'on ponce les blancs, ôter la trop grande quantité de peinture que la brosse a laissée dans le fond des moulures; c'est ainsi qu'on leur rend leur première forme.

**DÉGRAISSER.** C'est, après avoir poncé ou réparé les blancs qui doivent être dorés, passer un linge mouillé dessus ou une brosse douce, pour nétoyer les parties salies par les mains.

*Dégraisser.* C'est laver avec de l'eau seconde, la brosse et l'éponge, d'anciens fonds à l'huile sur lesquels on veut repeindre en détrempe ou à l'huile.

*Dégraisser.* C'est aussi frotter les teintes dures avec de l'esprit de vin et un chiffon, après avoir poncé ces teintes à l'essence.

**DENT DE LOUP.** Outil dont se servent les doreurs pour brunir. (V. Brunissoir.)

**DÉTREMPE.** On appelle ainsi toute peinture dont la couleur a été infusée et broyée à l'eau, et détrempée à la colle.

*Détrempe vernie.* C'est la même peinture que la précédente, mais sur laquelle, après sa confection, on a étendu du vernis afin de la conserver et de la rendre luisante.

*Détrempe commune.* On nomme ainsi celle qu'on emploie pour des ouvrages grossiers; elle se fait en infusant des terres à l'eau et en les détremplant avec de la colle.

*Détrempe au blanc de roi.* (V. Blanc.)

**DÉTREMPER.** C'est mêler à une couleur broyée à l'eau de la colle chaude; c'est mêler de l'huile, de l'essence ou du vernis, à une couleur broyée à l'huile ou à l'essence, afin de rendre les unes et les autres assez liquides pour qu'elles puissent s'étendre sous la brosse.

**DÉTRUIRE** les couleurs, les vernis. (V. Gratter, Lessiver.)

**DISSOLVANT.** C'est le nom de tous les liquides propres à dissoudre les résines qui entrent dans la composition des vernis. Ces dissolvants sont l'esprit de vin, l'essence éthérée de térébenthine, l'huile d'aspic, l'huile de lavande, et les huiles siccatives d'œillet, de lin, etc.

**DORER.** C'est appliquer l'or sur un sujet.

**DOREUR.** C'est le nom de l'ouvrier qui applique l'or.

**DORURE.** On entend par ce terme l'or appliqué sur la superficie de quelques corps. Il y en a de différentes sortes : dorure à la colle ou sur des fonds en détrempe, que l'on nomme *dorure sur apprêt* : dorure à l'huile ; celle-ci est faite sur des fonds d'impression couverts de teintes dures.

**DOSE.** On nomme ainsi la quantité nécessaire de chaque couleur pour composer un ton, du liquide pour les détremper, et des substances suffisantes pour couvrir un sujet.

## E.

**EAU.** Fluide qui sert à broyer les couleurs qui doivent être détrempées à la colle, et quelquefois celles qui doivent l'être à l'huile lorsque l'on désire donner plus d'éclat à celles-ci et les rendre enfin plus brillantes.

*Eau seconde.* C'est une eau acidulée au moyen de la cendre gravelée ou de la potasse. Elle sert à détruire les anciens vernis ; on en fait aussi usage pour humecter des peintures en détrempe que l'on veut enlever avec le grattoir, ou bien pour détruire, dégraisser, ou seulement nettoyer des anciens fonds à l'huile. On donne aussi le nom d'*eau seconde* à de l'eau forte qu'on affaiblit par l'eau, et qui sert aux mêmes usages.

*Eau seconde coupée.* C'est cette même eau affaiblie par l'eau de rivière ; elle n'est propre qu'à laver les vernis et les huiles, mais non à les détruire.

**ÉCHAMPIR.** (V. Réchampir.)

**ÉCHAUDAGE.** On nomme ainsi l'emploi que l'on fait de la chaux

détrempée pour donner pied à une couche de badigeon , ou pour blanchir des murailles , ou bien enfin pour faire disparaître ou arrêter le roux de certain plâtre vieux ou neuf.

**ÉCHAUDER.** C'est, avec une grosse brosse , étendre sur une muraille de la chaux fusée avec de l'eau pour la blanchir.

**ÉGRAINER.** C'est frotter légèrement avec un morceau de pierre ponce dure la surface des blancs d'apprêt avant de coucher de teinte , afin de faire disparaître les ondulations et d'enlever les grains que la brosse a faits ou a déposés sur ces blancs.

**ÉMAIL.** ( *V. Sastre.* )

**ENCAUSTIQUE.** C'est un composé de cire jaune , de savon , auquel on joint du sel de tartre ou tous autres sels pour les dégraisser , et dont on forme un liquide que l'on étend sur du carreau ou du parquet , après qu'il a été mis en couleur pour en rendre la surface luisante en la frottant avec une brosse rude.

**ENCAUSTIQUER.** C'est étendre de l'encaustique sur de la couleur , ou bien sur des bois crus , et les frotter pour les rendre luisans.

**ENCOLLAGE.** C'est le nom de la première couche que l'on étend sur les plâtres , les bois , etc. Cette première couche diffère des suivantes , en ce que l'on emploie la colle dans toute sa force sans qu'elle ait été affaiblie par l'eau , et qu'au lieu de la verser chaude sur le blanc , on fait infuser celui-ci après que la colle est fondue.

*Encollage.* C'est le résultat d'une colle froide très-blanche et de peu de consistance , que l'on étend sur les peintures en détrempe avant de les vernir , ou bien sur des papiers de tenture , des bois crus. Cette précaution fait éviter les taches que produirait le vernis.

On nomme encore *encollage* une espèce de mordant composé d'ail , d'absinthe , de sel infusé dans du vinaigre mêlé avec de la colle blanche que l'on étend sur des bois ou des plâtres pour donner du pied , c'est-à-dire pour mieux fixer les couleurs dont on veut les enduire.

**ENCOLLER.** C'est étendre de la colle faible ou de l'eau collée et froide sur un sujet que l'on veut ensuite vernir , ou bien de la colle très-forte et chaude , mêlée de blanc , sur un sujet que l'on veut peindre.

**ENGORGÉE.** On appelle moulure engorgée celle qui a perdu une partie de ses formes et de ses contours par la quantité de peinture qui a été mise dessus.

**ÉPONGE.** L'éponge sert à essuyer l'eau sur le sujet qu'on a lessivé, ou à laver les peintures, les vernis, le carreau, le parquet.

**ÉPOUSSETER.** C'est enlever avec une brosse sèche la poussière sur le sujet que l'on veut peindre en première ou en seconde couche.

**ESPRIT DE VIN.** Liqueur transparente, volatile, qui s'enflamme sans répandre ni suie ni fumée.

*Esprit de vin rectifié.* Il sert de dissolvant aux résines propres à faire les vernis clairs ou vernis blancs.

**ESSENCE, HUILE ESSENTIELLE OU ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE.** C'est la partie huileuse éthérée et subtile de la térébenthine que l'on a obtenue par la distillation. Elle sert ordinairement à détrempier les couleurs broyées à l'huile; si elle n'ajoute pas à l'adhérence que procure l'huile de lin, et si même elle détruit son brillant, elle a aussi l'avantage, par sa limpidité, de donner aux couleurs plus de développement, de les rendre plus brillantes, et de les faire plus promptement sécher. L'essence sert encore sous la molette pour triturer de certaines couleurs, lorsqu'elles doivent être détrempées au vernis. Elle agit encore comme mordant sous le pinceau qui trace les veines lorsqu'il s'agit d'imiter le bois d'acajou; enfin elle est le dissolvant de toutes les résines propres à la composition des vernis gras et des vernis à l'essence.

*Essence rectifiée, Huile éthérée ou Esprit d'essence.* C'est aussi une liqueur préparée qui s'emploie comme dissolvant.

**ÉTOUPER.** C'est presser les feuilles d'or avec un tampon pour les obliger à prendre sur la colle.

**EXCIPIENT.** Synonyme de dissolvant.

## F.

**FARINEUX.** C'est le mot qui exprime le défaut d'un vernis qui n'est pas adhérent à la peinture, défaut qui provient des résines.

Ce mot s'applique à la peinture en détrempe qui tombe faute de colle ou par l'humidité de la muraille ; il se dit encore d'une peinture à l'huile que l'on enlève en frottant, vice produit par la trop grande quantité d'essence.

**FAYENCÉS.** On appelle ainsi toute peinture à l'huile qui est couverte de petites fentes ou gerçures, effet que produit l'huile grasse. On remarque aussi le même effet sur la peinture en détrempe lorsqu'elle est appliquée sur des anciens fonds à l'huile.

**FÈCES.** C'est la lie ou dépôt qui se fait dans les barils d'huile de lin et autres ; c'est aussi le nom du dépôt qui se forme au fond du vase servant à faire le vernis.

**FEINT.** En peinture on appelle ainsi l'imitation des diverses espèces de marbres, de bois, de l'appareil de la pierre, de la brique, du coutil, des boiseries, des moulures, etc.

**FERRETTE D'ESPAGNE.** Espèce de pierre sanguine qu'on tire de l'Espagne.

**FERRURES.** On donne le nom de ferrures à toutes les pièces de fer servant à des fermetures et à d'autres usages, ainsi qu'à des tringles, des barreaux que l'on peint en réchappissage d'une autre couleur que le fond, telle que noir, couleur d'acier, bronze, etc.

**FERS A RÉPARER.** C'est le nom des outils dont se servent les docteurs pour réparer leur ouvrage ; tels sont la spatule, le fer à fendre, le fer à coup fin, le fer à gros coup, etc.

**FEUILLE.** C'est le nom de la partie d'or intercalée entre chaque feuillet du livret ; cette feuille contient trois pouces et demi en tous sens. Le livret contient vingt-cinq feuilles.

**FILER.** C'est, en appuyant la main sur une règle, tracer et peindre des lignes pour imiter les lits et joints de la pierre de taille, une cimaise, une corniche, enfin des parties d'architecture quelconque.

**FILEUR.** C'est l'ouvrier qui imite en peinture l'appareil de la pierre, les moulures et autres parties de l'architecture.

**FOND.** C'est le nom des premières couches d'impression lorsque celles-ci sont recouvertes par d'autres que l'on nomme *couches de*

*teinte.* Ces premières couches se font généralement en blanc, parce que cette couleur conserve et donne plus de vivacité à celles de dessus.

*Fond de marbre.* C'est le nom que l'on donne à toute couleur brune qui ressemble à l'un des fonds des marbres, et que l'on applique sur un chambranle, une plinthe, une frise.

*Fond aventuriné.* C'est un fond qui imite l'aventurine, c'est-à-dire qui est sablé de paillettes d'or ou d'argent.

*FRESQUE.* C'est la manière de peindre, avec des couleurs broyées et détrempées à l'eau, sur un enduit de mortier encore frais. On n'emploie pour cette peinture que des couleurs terrestres.

*FRISE.* C'est un large champ que l'on peint de couleur brune, couronné d'un filet, au bas des murs d'un escalier, d'un corridor.

*FROTTER.* C'est passer, avec la main ou avec le pied, une brosse rude sur un encaustique pour donner le luisant au bois ou au carreau.

*Erotter.* C'est passer un linge neuf et sec sur la dernière couche d'assiette où l'or doit rester mat, afin qu'il s'étende mieux et qu'il soit plus brillant.

*FROTTIS (Faire des).* C'est étendre partiellement une couleur transparente comme cela se pratique pour imiter les nuances de la matière sur une peinture représentant les coupes et appareils de la pierre, ou représentant du marbre. On fait aussi des frottis avec de la bronze ou avec une couleur transparente sur le galbe d'une moulure, pour produire les effets de la lumière.

## G.

*GALIPOT.* (V. Baras.)

*GAUDE.* Plante que l'on cultive dans plusieurs parties de la France, et dont on tire, par l'ébullition, un jaune commun pour les stils de grain.

*GÉLATINE.* (V. Colle.)

**GERÇURE.** C'est l'effet que produisent le vernis à l'essence et l'huile grasse sur les peintures à l'huile faites extérieurement ; leurs surfaces se trouvent alors remplies de petites fentes ou cassures.

**GLACER.** C'est étendre également , ou par frottis , une couleur transparente sur une autre.

**GLACIS.** Couche de couleur de peu de consistance qu'on applique sur un fond pour le rendre transparent , comme cela se pratique pour l'ébauche de divers bois et marbres , ou bien pour une dernière couche de teinte détrempe plus claire que les précédentes , afin qu'elle forme moins d'épaisseur.

**GOMME.** Suc aqueux et gluant qui se congèle sur les arbres d'où il sort ; il est dissoluble , partie dans l'esprit de vin , et partie dans l'eau. Il en est de plusieurs espèces qui sont propres à la composition des vernis ; telles sont la gomme laque et la gomme adragant.

*Gomme laque.* Résine dure , d'un rouge brun. On l'emploie à la composition des vernis à l'esprit de vin et des vernis gras ; elle leur procure de la dureté et du coloris : dissoute à chaud dans l'esprit de vin , elle sert aussi , dans la dorure à l'huile , à couvrir les teintes durés avant de les coucher de mixtion.

**GRAINE D'AVIGNON.** Fruit du lycium dont on tire , par la décoction , une couleur jaune qui sert à faire les stils de grains.

**GRATTER.** C'est détruire avec le grattoir les anciennes peintures en détrempe sur un mur ou sur une boiserie.

**GRATTOIR.** Outil composé d'un morceau de fer battu , de forme triangulaire , au milieu duquel est une tige rivée sur un manche en bois. Il sert à gratter les bois , les plâtres , les carreaux , etc.

**GRIS.** Couleur secondaire qui se compose avec le blanc et un peu de noir ou de bleu.

**GRISAILLE.** Couleur secondaire et commune qui se compose de beaucoup de noir avec un peu de blanc.

**GROS BLANC.** ( *V. Mastic.* )

**GROSSE TÉRÉBENTHINE** ou **BIJON.** C'est une térébenthine commune que l'on tire avec ou sans incision des pins venant dans les parties méridionales de la France. Lorsque le bijon a pris plus de consistance il se nomme *galipot*.

## H.

**HACHER.** C'est faire, avec un petit pinceau et du mordant, des lignes droites ou courbes, simples ou croisées, sur la partie d'un ornement à laquelle on veut donner des clairs au moyen de l'or. Ces lignes se nomment *hachures*.

**HAMPE (LA).** C'est le nom du manche d'un pinceau.

**HUILE.** Liqueur composée de particules branchues ou onctueuses, grasses et inflammables, que l'on tire de certains fruits par expression. La peinture en emploie plusieurs espèces, tant pour broyer que pour détremper les couleurs; savoir: l'huile de lin provenant de la graine de lin; elle est la plus jaune et la plus grasse de toutes, et celle dont on fait l'usage le plus habituel. L'huile de noix que l'on tire du fruit du noyer; elle est plus limpide que celle de lin, mais moins siccativ: on en fait peu d'usage. L'huile blanche ou d'œillet, que l'on extrait de la plante du pavot blanc; celle-ci est la plus blanche, c'est avec elle que l'on broie ordinairement toutes les couleurs.

*Huile bouillante.* C'est l'huile de lin que l'on fait chauffer seule ou mêlée de litharge, et que l'on étend sur des plâtres humides pour retenir leurs eaux à l'intérieur. On en fait encore usage sur des bois crus que l'on ne veut pas peindre, ou que l'on veut seulement vernir.

*Huiles dégraissées ou siccatives.* On appelle ainsi les diverses sortes d'huiles qui servent de dissolvant, et qui ont été ainsi préparées pour la fabrication des vernis gras.

*Huile grasse ou siccativ.* C'est une huile qui a été dégraissée, puis clarifiée, propre à détremper les couleurs que l'on désire faire sécher promptement; on en fait aussi usage comme vernis sur les peintures à l'huile faites extérieurement, et comme véhicule pour les résines. On dégraisse l'huile et on la rend siccativ par plusieurs procédés; la céruse calcinée, la litharge et la terre d'ombre,

ou bien la céruse, la litharge, le sel de Saturne et le vitriol blanc sont les matières qui lui donnent cette propriété.

*Huile de poix.* Huile dont on fait usage comme résine pour des vernis communs.

*Huile essentielle de térébenthine.* (V. Essence.)

## I.

**IMBU.** Nom de la première couche à l'huile dont les substances sont entrées en partie dans les plâtres neufs ou dans les pores d'un bois spongieux tel que le sapin; ou d'un vernis qui a perdu son état quelque tems après son emploi, ce qui arrive sur les peintures à l'huile qui ont été détremées avec trop d'essence.

**IMPRESSION.** Nom particulier des couches d'une couleur qui est détremée avec de l'huile. On imprime les bois pour les préserver de l'humidité, et les fers pour les défendre de la rouille.

**IMPRIMER.** C'est coucher avec la brosse sur les murs, les bois et le fer, des couleurs détremées à l'huile.

**INCORPORER.** C'est mêler un liquide à une substance pour la broyer ou la détremper.

**INDE ou INDIGO.** (V. Couleur.)

## J.

**JAUNE.** (V. Couleur.)

**JAUNIR.** C'est appliquer une couche de teinte faible, composée d'ocre détremée à la colle, sur les blancs de dorure après qu'ils ont été poncés, et avant de les coucher d'assiette.

**JONQUILLE.** Couleur secondaire que l'on compose avec du blanc et du jaune.

## L.

**LAIT DE CHAUX.** C'est la chaux fusée et détremée très-claire avec

\*

de l'eau, que l'on emploie à blanchir les murailles et planchers, ou qui sert de première couche sous le badigeon ; c'est aussi le blanc que l'on joint au jaune pour faire cette teinte nommée *badigeon*.

**LANCE.** C'est le nom d'une grosse brosse attachée au bout d'une perche pour faire de la peinture commune.

**LANCER.** C'est peindre un plafond avec une grosse brosse et du blanc mêlé de peu de colle. Cette opération a lieu lorsque la dernière couche n'a pas réussi, c'est-à-dire lorsqu'elle est ondée.

**LAPIS.** (*V.* Azur.)

**LAQUE.** C'est le nom commun à plusieurs espèces de pâtes que l'on teint de différentes couleurs, et particulièrement en rouge et en jaune. (*V.* Couleur.)

*Laque.* (*V.* Gomme.)

**LAVÉ.** C'est frotter avec une éponge humectée d'eau de puits, ou faiblement acidulée d'eau seconde, des couleurs à l'huile que l'on veut nettoyer, ou des huiles avant de les recouvrir d'autres couleurs.

**LESSIVER.** C'est frotter des anciennes peintures avec une grosse brosse trempée dans l'eau seconde, pour détruire le vernis ou pour détremper la couleur que l'on veut gratter avant de la remplacer par d'autre, ou bien encore pour dégraisser des fonds à l'huile que l'on veut repeindre à la colle.

**LILAS.** Couleur secondaire composée avec du blanc, de la laque et du bleu de Prusse.

**LIQUÉFIER.** C'est rendre fluide par la chaleur les gommes propres aux vernis.

**LIQUIDES.** Il en est de propres à broyer les couleurs ; savoir : l'eau, les huiles et l'essence ; d'autres à les détremper, telles que les colles, les huiles, l'essence et le vernis ; il en est enfin plusieurs qui servent à maintenir en fluidité les résines qui entrent dans la composition des vernis, comme l'esprit de vin, les huiles grasses ou siccatives, et l'essence.

**LITHARGE.** Chaux de plomb demi-vitrifiée et de couleur jaune. Elle sert de siccatif dans la peinture à l'huile.

*Litharge d'or.* C'est la chaux de plomb qui, dans sa fusion, a pris une couleur rouge approchant de la couleur d'or.

*Litharge d'argent.* Chaux de plomb dont la couleur approche de celle de l'argent.

**LIVRET.** Petit livre de papier mince et coloré, composé de vingt-six feuillets, entre lesquels on dépose vingt-cinq feuilles d'or, qui sont de la même dimension que les feuillets du livret. Ce sont ces feuilles d'or que les doreurs emploient. On donne aussi le nom de livret à un paquet de bronze.

**LOUCHES.** On appelle ainsi les couleurs qui ne sont pas pures de tons.

**LOUPE.** (V. Royaume.)

**LUSTRE LE VERNIS.** Ce terme exprime la qualité de luisant, de netteté et de douceur que l'on donne à la surface du vernis en le frottant avec une serge imbibée d'eau et de poudre de tripoli, ensuite avec un morceau de drap imprégné d'huile d'olive et de tripoli, et enfin après l'avoir essuyé en le frottant encore avec de l'amidon et du gros blanc mis en poudre, que l'on pose et que l'on frotte avec la paume de la main. Cette opération ne peut se faire que sur les vernis au copal dits vernis gras.

## M.

**MARBRE FEINT.** C'est la représentation en peinture des différentes couleurs, veines et autres accidens du marbre.

*Marbre jeté.* C'est celui qui imite les porphyrs. Le travail se fait sans poser la brosse; après l'avoir chargée de couleur on la secoue seulement sur le fond.

*Marbre chiqueté.* C'est celui qui imite les granits. Il se fait avec un pinceau de blaireau dont les poils sont écartés, et que l'on pose en tapant au lieu de glisser.

*Marbre veiné.* C'est celui que l'on imite par veine, tache, cailloux, etc.

**MARBRER.** C'est peindre, disposer des couleurs qui représentent un marbre quelconque.

**MARBRIER.** Ouvrier qui peint les diverses espèces de marbres ; ordinairement celui-ci peint aussi les différentes espèces de bois.

**MAROUFLER.** C'est couvrir, avec de la colle de pâte ou de la gélatine, des toiles qui sont couvertes de papiers et clouées sur des châssis pour les rendre plus fermes et mieux tendues.

**MASSICOT.** C'est le nom de la céruse lorsqu'elle a été calcinée dans une poêle sur un feu modéré, ce qui lui donne une teinte jaune plus ou moins foncée, selon le degré de calcination : cette substance, broyée à l'huile, sert à faire les teintes dures.

**MASTIC.** C'est une résine pure en grain ou en larme, de couleur blanche tirant sur le citron : elle s'emploie dans toutes les sortes de vernis. Sa propriété est, comme celle de la sandaraque, de les rendre plus lians.

*Mastic.* On le nomme aussi *gros blanc*. C'est du blanc de Bougival écrasé, que l'on détrempe avec de la colle tiède pour en former une pâte. Il sert à boucher les trous et autres défauts dans les bois et les plâtres que l'on veut peindre à la colle ; on l'emploie après avoir étendu la première couche ou l'encollage.

On fait aussi du mastic avec ce même blanc détrempe avec de l'huile. Celui-ci s'emploie après avoir imprimé la première couche du sujet que l'on veut peindre à l'huile.

**MAT.** On nomme ainsi les couleurs en détrempe qui ne sont pas vernies ; on nomme de même l'or sur apprêt, et qui n'est pas bruni.

**MATER.** C'est passer avec le pinceau une couche légère de belle colle tiède, mêlée de safran ou de vermillon, sur les parties de dorure qui n'ont pas été brunies. Cette opération appuie et mat l'or.

**MÉLANGE.** C'est un amalgame de plusieurs couleurs détrempées ensemble pour former une teinte.

**MENSTRUÉ.** C'est le nom d'un liquide propre à dissoudre, en partie ou en totalité, une résine. Il en est de plusieurs espèces, comme l'esprit de vin, l'huile grasse, l'essence.

**MINE DE PLOMB.** Substance qui, détrempe avec du vinaigre, sert à noircir et à rendre luisantes les fontes aux contre-cœurs des

cheminées. Elle entre aussi dans la composition de certains mordans.

**MINIUM.** (*V.* Couleurs.)

**MIXTION.** C'est le nom d'une espèce de mordant qui sert à fixer l'or à l'huile ; on l'étend sur la teinte dure , et avant qu'il ne soit entièrement sec on applique l'or dessus. Ce mordant se compose de diverses manières ; savoir : avec de l'essence , des résines et du vermillon ; ou bien avec des fonds de pinceliers , détrempés les uns et les autres avec de l'huile grasse.

**MOLETTE.** Morceau de marbre , de pierre ou de grès de forme conique , dont on se sert pour broyer ou diviser les couleurs sur la pierre.

**MORDANT.** C'est le nom de toutes substances grasses et onctueuses servant à fixer sur un sujet l'or , la bronze , etc.

*Mordant pour hachures.* (*V.* Batture.)

*Mordant pour dorer.* (*V.* Assiette , Mixtion.)

*Mordant à bronzer.* Celui-ci sert à fixer la bronze jaune sur des fers. Il se compose de bitume de Judée , d'huile grasse , de mine de plomb ou de vermillon , que l'on détrempe avec de l'essence.

## N.

**NERPRUN.** Arbrisseau qui croît dans les haies , dont le suc du fruit sert à faire le vert de vessie. Il en est une seconde espèce , connue sous le nom de *graine d'Avignon* , et qui sert à teindre les stils de grains jaunes.

## O.

**OCRE.** Terre douce , friable , de couleur jaune ou rouge , que l'on trouve dans les mines de fer , de plomb et de cuivre. (*Voyez* Couleur.)

**OLIVATRE.** Couleur ressemblant à l'olive confite.

**OLIVE.** Couleur secondaire composée de jaune , mêlée de noir ou de bleu.

**Or.** Métal jaune, le plus brillant, le plus ductile, le plus pesant et le plus précieux de tous les métaux, qui, par sa préparation, sert à décorer l'intérieur des appartemens.

Ses différentes préparations motivent ses différentes dénominations.

*Or uni et mat.* C'est celui qui est appliqué sur des moulures non sculptées ou sur des fonds unis peints à la colle, et qui n'est pas bruni.

*Or bruni.* On nomme ainsi celui qui, appliqué sur de la détrempe, est poli et luisant au moyen du brunissoir avec lequel on l'a frotté.

*Or sculpté ou taillé.* C'est celui qui est appliqué sur des moulures sculptées.

*Or réparé.* C'est celui qui est appliqué sur de la sculpture que l'on a réparé au fer avant de l'y appliquer.

*Or repassé ou vermillonné.* C'est l'or sur lequel on a étendu du vermeil avec un pinceau pour en cacher les défauts, ou pour lui donner plus d'apparence.

*Or bréaté.* C'est celui qui est appliqué sur un fond haché de traits en différens sens, et dont ces hachures seules sont dorées.

*Or à l'huile.* On applique celui-ci sur un fond imprimé d'huile, de teinte dure et d'or couleur; cet or s'emploie aux extérieurs comme aux intérieurs.

*Or sur apprêt.* Cet or se pose sur des blancs couverts d'assiette, et il ne s'emploie que dans les intérieurs.

*Or couleur.* Espèce de mixtion de consistance grasse et gluante, d'un jaune rougeâtre, que l'on couche sur la teinte dure, et sur laquelle on applique l'or en feuille pour dorer des fers aux extérieurs; elle sert aussi à faire les hachures sur les parties que l'on veut rehausser d'or. Cette substance est formée du résidu des diverses couleurs recuites et broyées, ou bien du blanc de céruse, de la litharge et de la terre d'ombre, le tout détrempe à l'huile d'œillet ou à l'huile grasse.

*Or d'Allemagne* ou *Or massif.* On donne ce nom à du cuivre

battu en feuille, que le commerce vend en livret comme l'or, et dont on fait le même usage.

*Or fin.* C'est ainsi que l'on appelle l'or véritable pour le distinguer du cuivre.

*Or en coquille* C'est la bronze ou l'or d'Allemagne mis en poudre qu'on livre dans des coquilles.

*Or mat repassé.* C'est le nom d'une dorure peu solide dont les fonds ne consistent qu'en deux couches d'impression et une couche de jaune, sur lesquelles on applique l'or que l'on mat ensuite avec de la colle et à deux reprises.

ORIPAUX OU CLINQUANT. (*V.* Or d'Allemagne.)

ORPIN OU ORPIMENT. (*V.* Couleur.)

OUTREMER. (*V.* Azur.)

OXIDE. C'est la dénomination des substances métalliques réduites dans un état de chaux par l'oxygène (air vital) uni au calorique ou à un acide.

*Oxide blanc de plomb*, par le vinaigre. (*V.* Blanc de plomb, Céruse.)

*Oxide gris de plomb*, par le calorique.

*Oxide jaune de plomb*, par le calorique. (*V.* Massicot, Jaune de Naples.)

*Oxide jaune de plomb*, par l'acide muriatique. (*Voyez* Jaune minéral.)

*Oxide rouge de plomb*, par le calorique. (*V.* Minium.)

*Oxide vitreux de plomb.* (*V.* Litharge.)

*Oxide de mercure sulfuré rouge.* (*V.* Vermillon.)

*Oxide de cuivre*, par le vinaigre. (*V.* Vert de gris.)

*Oxide rouge de fer.* (*V.* Ocre rouge.)

*Oxide sublimé de zinc.* (*V.* Blanc de cremnits.)

*Oxide vitreux de cobalt.* (*V.* Azur des quatre feux.)

*Oxide d'arsenic sulfuré, jaune et rouge.* (*V.* Orpin.)

*Oxide blanc d'antimoine.* (*V.* Jaune de Naples.)

## P.

**PALETTE.** Petite planche de bois dur, mince, ovale ou carrée, dont se servent les peintres de décor pour poser les couleurs et en faire le mélange.

*Palette à dorer.* C'est un bout de queue de poil de petit gris, monté dans une carte qui a la forme d'un éventail, et qui sert à prendre les feuilles d'or sur le coussinet et à les poser. A l'autre bout de cette palette est un petit pinceau servant à appuyer l'or.

**PANNEAU FEINT.** C'est l'imitation en peinture des moulures encadrant un panneau de lambris, de porte, etc.

**PARCHEMIN.** (*V.* Colle.)

**PEAUDECHIENNER.** C'est ôter avec la peau de chien les barbes du bois sur les moulures et sur les arêtes, après que le premier blanc d'apprêt est sec.

**PEINDRE.** C'est mêler les couleurs et les employer suivant les règles de l'art, décorer et embellir les diverses boiseries, ornemens, avec ces couleurs.

*Peindre à l'encaustique.* C'est, après avoir broyé les couleurs à l'eau pure, les détremper avec de l'eau de savon ou du lait, ou avec un encaustique composé de sel de tartre et de cire vierge. Cette peinture est faite pour garantir de l'odeur que produisent tous les autres procédés.

*Peindre au vernis.* C'est broyer les couleurs à l'essence et les détremper avec du vernis. On fait usage de cette peinture sur des fonds préparés à la colle comme sur ceux préparés à l'huile.

*Peindre en détrempe.* C'est broyer des couleurs à l'eau, et les détremper avec de la colle pure ou mêlée d'eau.

*Peindre à l'huile.* C'est broyer des couleurs à l'huile et les détremper avec le même liquide, ou de l'essence, ou avec l'un et l'autre.

**PEINTRE D'IMPRESSION.** Ouvrier qui détrempe et applique les couleurs sur des murailles, des boiseries, etc.

*Peintre de décor.* Ouvrier qui imite par la peinture les marbres, les bois ; celui qui imite la pierre, la brique, les moulures, l'architecture, se nomme *fleur*.

**PEINTURE.** C'est le nom collectif de toutes les couleurs susceptibles d'être appliquées sur les parties du bâtiment. Il y a de différentes sortes de peintures : *la peinture en détrempe*, *celle à l'huile*, que l'on nomme aussi *impression* ; *la peinture au vernis*, et *celle à l'encaustique*.

*Peinture de décor.* C'est celle qui imite les marbres, les bois, etc.

**PIERRE A BROYER.** Dalle de pierre ou de marbre, très-unie, dont on se sert pour broyer les couleurs.

*Pierre de sanguine.* Pierre de contexture dense et solide, qui paraît comme formée de sang caillé, dont les doreurs se servent quelquefois pour brunir l'or.

*Pierre à brunir.* Caillou taillé en courbe et monté sur un bois, servant, de même que la sanguine, à brunir l'or.

*Pierre ponce.* C'est une pierre calcinée, légère et très-poreuse, qui sert dans cet état à unir les fonds d'apprêt avant de les couvrir de teinte, ainsi qu'à polir les vernis, et qui, étant réduite en poudre, sert à polir des fonds vernis.

**PINCEAU A MOUILLER.** C'est un pinceau qui, imbibé d'eau, sert à humecter l'assiette pour qu'elle puisse apper l'or que l'on va poser dessus.

*Pinceau à ramander.* Petit pinceau avec lequel on raccorde les cassures ou les manques d'or dans les fonds de la sculpture ou des moulures.

**PINCEAU.** (*V.* Blaireau.)

**PLINTHE.** Bande étroite au bas des lambris ou des murs, que l'on rechampit en couleur brune, ou que l'on peint en marbre.

**POIX GRECQUE.** (*V.* Arcanson.)

*Poix résine, noire, blanche, poix de Bourgogne.* (*Voy.* Térébenthine.)

**POLIR.** C'est frotter avec la pierre ponce ou le tripoli sur plusieurs couches de vernis gras pour en rendre sa surface lisse et douce.

**POLISSOIR.** Morceau d'acier très-poli, emmanché de bois, servant à brunir l'or.

**PONCE DE CHAUX.** C'est de la chaux fusée à l'air, que l'on met dans un petit sachet de linge, avec lequel on saupoudre en tapant des ornemens couchés de jaune, pour que cette poudre de chaux empêche que l'or ne s'attache sur les parties qui ne doivent pas être rehaussées. Souvent, au lieu de ce procédé, on applique du blanc d'œuf ou un encollage à froid.

**PONCER.** C'est frotter avec la pierre ponce des blancs d'apprêt ou des fonds d'impression, pour les adoucir et les rendre unis en faisant disparaître les grains de couleur, les poils et les traces de la brosse.

*Poncer à l'essence.* C'est frotter avec la pierre ponce, trempée dans l'essence, des fonds à l'huile pour les adoucir et les rendre unis. Cette opération se fait particulièrement sur les teintes dures que l'on doit couvrir d'or. Au lieu d'essence, on emploie aussi l'esprit de vin.

**POSER AU LIVRET.** Cela s'appelle ainsi, lorsque pour dorer de grandes parties unies on ne fait qu'ouvrir le livret, appuyer le bord de la feuille sans la diviser, et l'étendre entièrement sans qu'elle forme de plis.

**POTASSE.** Substance saline qui sert à faire l'eau seconde.

**POUSSÉE.** On nomme ainsi une ancienne peinture ou les premières impressions d'une nouvelle, qui ont terni l'éclat des couches de teintes.

**PRÈLE.** Herbe qui, étant sèche, sert à adoucir les blancs à la colle.

**PRÊLER.** C'est frotter avec la prèle les blancs de dorure pour les rendre bien lisses avant de les coucher de jaune.

**PRIMITIVE.** Nom des couleurs entières ou positives, qui sont le blanc, le rouge, le jaune, le bleu, le vert, le brun et le noir.

## R.

**RACCORDER.** C'est refaire du même ton de couleur une partie sur un sujet anciennement peint ; et en dorure, remettre de l'or où il en manquait.

**RAFRAÎCHIR.** C'est faire revivre des couleurs ou des vernis en les lavant avec une éponge imbibée d'eau pure, ou mêlée d'une faible partie d'eau seconde.

**RAMENDER.** C'est prendre avec un pinceau de petits morceaux de feuille d'or et les poser aux endroits où les feuilles sont cassées, ou aux endroits qu'elles n'ont pas couvert, ou sur les fonds qu'elles n'ont pas atteint.

**RÉALGAR.** C'est l'orpin jaune ou rouge.

**REBOUCHER.** C'est remplir avec du mastic à la colle ou à l'huile, selon le genre de peinture et après avoir donné une première couche, tous les trous, défauts et gerçures qui se rencontrent sur le sujet. On emploie aussi, pour reboucher les grands joints des boiseries, des feuilles de papier coupées par bandes.

**RÉCHAMPIR.** C'est étendre sur les champs ou sur les moulures d'une boiserie de la couleur d'une autre teinte que celle des panneaux ou du fond.

*Réchampir.* C'est, en dorure, coucher de blanc de céruse le fond entre les parties dorées pour recouper l'or et couvrir les taches que le jaune ou l'assiette a pu faire sur ce fond.

**RECTIFIER.** C'est distiller de rechef une liqueur pour la rendre plus pure, ainsi que cela se pratique pour tous les liquides propres à la composition des vernis.

**REFENDRE.** C'est dégorger les moulures par le moyen de fers courbés en forme de crochets.

**REHAUSSÉE.** Ce sont, dans les ornemens, ou sur une figure, les parties sur lesquelles est appliqué l'or.

**REHAUSSER.** C'est appliquer des feuilles d'or sur un mordant mis par hachure pour produire des clairs sur un ornement ou sur une figure.

**REHAUTS.** Ce sont les lumières produites par l'or que l'on place par hachure sur un ornement.

**RÉPARER.** C'est, après avoir couché tous les blancs, dégorger avec des fers tous les creux des moulures pour la dorure sur apprêt, et rendre à la sculpture sa forme primitive ; ce qu'on nomme *re-fendre* et *réparer*.

**REPASSER.** C'est donner une seconde couche avec de la colle chaude sur la dorure qui est conservée mat ; dernière opération qui a lieu après avoir ramendé et vermillonné.

**REPEINDRE.** C'est refaire la peinture sur un sujet qui déjà avait été imprimé.

**REPIQUER.** C'est porter, avec un petit pinceau à filer, une demi-teinte entre l'ombre et le clair d'une moulure, d'une feuille d'ornement, etc.

**RÉSINE.** Ce sont des substances inflammables qui ne se dissolvent que dans l'esprit de vin et dans les huiles, et qui entrent dans la composition des vernis. On en distingue de deux espèces ; l'une liquide ; l'autre sèche et friable. La résine gutte, qui est de couleur jaune, s'emploie pour le vernis à l'esprit de vin, ainsi que la résine animée et la résine élémie. La résine qui provient de la préparation de la térébenthine n'est propre qu'aux vernis communs.

*Résine sandaraque, résine sang-dragon. (V. Sandaraque, Sang-dragon.)*

**REVIVRE.** C'est une peinture qu'on lave ou qu'on revernit pour la faire revivre.

**ROCOU.** C'est une pâte sèche d'un rouge foncé qui sert à vermillonner l'or.

**ROGNURE.** Ce sont les débris de peaux de moutons, de veaux, de parchemin, de gants, qui servent à faire la colle.

**ROSE.** Couleur secondaire, qui se compose avec du blanc et de la laque.

**ROUGE.** Couleur primitive. (V. Couleur.)

**ROUX.** On nomme ainsi des plâtres qui ont pris un ton de bistre par l'effet de la fumée ou de la suie, et que l'on détruit ou que l'on

atténué par le moyen de plusieurs couches d'échaudage, ou par une couche d'essence pure.

**ROYAUME OU LOUPE.** C'est une caisse en bois d'environ quinze pouces carrés sur dix-huit pouces de haut, avec un dessus dans lequel est une ouverture pour passer la main ; elle sert aux peintres de décor et aux doreurs, à s'asseoir ou à s'élever.

## S.

**SAFRAN.** (*V.* Couleur.)

**SAFRANUM.** (*V.* Couleur.)

**SAFRE.** Oxyde vitreux du cobalt, qui est de couleur lie de vin, et qui, par une nouvelle oxydation, prend une couleur bleue, et se nomme alors *azur des quatre feux*.

**SANDARAQUE.** Résine ou gomme-résine en larme, claire et luisante. Elle est la première des résines pour la composition des vernis clairs ; c'est elle qui leur procure toute la solidité exigible.

**SANG-DRAGON.** Résine sèche, friable, de couleur rouge de sang caillé. Elle s'emploie dans les trois espèces de vernis, mais seulement pour les communs, attendu qu'elle procure une teinte foncée par sa couleur.

**SANGUINE.** (*V.* Pierre.)

**SEL DE TARTRE.** C'est un sel qui se sépare du vin et qui forme une croûte grisâtre qui s'attache autour de l'intérieur des futailles. On en fait usage dans l'encaustique pour le dégraisser.

**SICCATIF.** Propriété et nom collectif des substances que l'on mêle aux couleurs détrempées à l'huile pour les faire plus promptement sécher. Ces siccatifs sont la litharge, la couperose blanche ou vitriol et l'huile grasse. On donne ordinairement la préférence à ce dernier.

**SPATULE.** Outil à manche, dont le fer est large et arrondi par l'extrémité tranchante. Il sert à réparer dans les moulures.

**STIL DE GRAIN.** Nom que l'on donne à toute pâte faite avec de la craie et autre terre blanche, ou de l'alun, et que l'on teint soit en jaune, soit en rouge, soit en brun, etc.

**SUBSTANCES COLORANTES.** On nomme ainsi toutes celles propres à former les tons ou couleurs secondaires. Les substances terrestres ont l'avantage sur les métalliques, et celles-ci sur celles qui sont extraites du règne végétal; ces premières ont plus de corps, couvrent mieux les sujets, et soutiennent plus long-tems leur premier éclat.

**SUCCIN.** (*V.* Ambre.)

## T.

**TABLE SAILLANTE.** Nom d'un filet portant des ombres et des clairs représentant le contour et la saillie d'un panneau de menuiserie.

**TAPER.** C'est l'action de coucher les blancs d'apprêt pour la peinture et la dorure, ce qui consiste à appliquer les couleurs en frappant du bout de la brosse au lieu de glisser, et cela pour faire entrer la couleur dans les pores du bois et dans le fond des ornemens, ainsi que pour donner plus d'épaisseur à chaque couche, et leur procurer plus d'adhérence entr'elles.

**TEINTE.** Mélange de deux ou de plusieurs couleurs primitives pour former un ton quelconque.

*Teinte dure.* On appelle ainsi le blanc de céruse que l'on fait calciner dans une poêle, sur un feu modéré, jusqu'à ce qu'il ait acquis une teinte jaune; puis on le broie à l'huile et on le détrempe à l'essence. On fait usagé de cette teinte pour des fonds que l'on veut poncer ou polir, et particulièrement pour asseoir la dorure à l'huile. C'est sur ces teintes dures que l'on applique la mixtion.

On fait aussi une teinte dure pour la dorure sur apprêt; celle-ci se compose de sanguine, de blanc de céruse et du talc calciné, broyés à l'eau et détrempés avec de la colle très-forte mêlée de blanc de bougival.

On fait encore une teinte dure avec du blanc de céruse non calciné, broyé très-fin, et détrempé avec de l'huile grasse pure.

*Teinte ressuyée.* On donne ce nom à une couleur qui doit être employée à la colle, et qui, mise au ton désiré, ne se détrempe point de suite; elle se fait sécher pour en faire évaporer l'eau qui diminuerait la force de la colle nécessaire et indispensable à une couleur lorsqu'on doit la vernir.

*Teinte vierge.* C'est le nom de la teinte qui n'est composée qu'avec du blanc et une seconde substance colorante.

**TEINTER.** C'est mélanger une ou plusieurs couleurs.

**TÉRÉBENTHINE.** Fluide visqueux, gluant, résineux, clair et transparent, que l'on tire du mélèze, du térébinthe, du pin, du sapin, etc. La térébenthine se compose de deux parties: la substance spiritueuse que l'on nomme *essence*, et la substance matérielle; ces parties sont toutes deux propres à faire les vernis. La dernière se divise en plusieurs sortes, selon le degré de préparation qu'on y apporte. Lorsque la résine sort par incision et qu'elle se dessèche sur le corps de l'arbre, elle porte le nom de *galipot*; celle qui s'épaissit lorsque la sève sort fluide se nomme *baras*.

La partie blanchâtre, un peu visqueuse, qui sort à une des extrémités de l'arbre lorsqu'on a mis l'autre extrémité sur le feu, se nomme *poix résine blanche*. La partie liquide ou huile noire que l'on obtient par la même opération, est celle qui entre dans la composition du goudron; et enfin une troisième partie, qui est la poix noire ou poix de Bourgogne.

La térébenthine distillée à l'eau bouillante donne ce qu'on appelle l'essence de térébenthine, et ce qui reste de solide est ce qu'on nomme la térébenthine cuite, qui, étant recuite et fondue, prend le nom de colophane ou arcanson.

La térébenthine est la base des trois espèces de vernis; elle leur procure le brillant, le liant et la limpidité exigibles. Toutes les autres résines ou gommes n'y sont employées que pour leur donner du corps et leur servir de siccatifs.

Parmi les diverses sortes de térébenthines, celle qui mérite la

préférence est la térébenthine de Venise , comme étant la plus blanche et celle qui a plus de consistance. Elle est tirée d'une espèce de mélèse que l'on trouve dans les Alpes et dans la Savoie ; celle de Strasbourg tient le second rang , parce qu'elle est plus liquide que la précédente. Elle provient des sapins à feuille d'if qui croissent dans le nord de l'Allemagne , dans la Suisse et dans la Lorraine.

**TERRA MERITA** ou **TERRE MÉRITE**. Racine dont on tire une couleur jaune par l'ébullition. ( *V.* Couleur. )

**TERRE DE COLOGNE**, **D'ITALIE**. ( *V.* Couleur. )

**TON**. Par ce mot on exprime le degré de force , de vigueur , d'intensité d'une seule couleur , ou de plusieurs mêlées ensemble pour former un ton.

**TOURNESOL**. Pâte de chaux colorée en bleu avec le jus d'une plante nommée *héliotrope* ou *maurelle*.

**TRACER**. C'est dessiner à la pierre blanche un filet , une moulure et d'autres parties d'architecture , avant de les peindre.

**TRIPOLI**. Pierre légère de couleur rosée , qui , réduite en poudre , sert à polir les vernis.

**TROCHISQUE**. C'est le nom de toutes les couleurs qui ont été broyées à l'eau , puis séchées , et qui se vendent en petits pains de forme conique.

## V.

**VÉHICULE**. C'est , en peinture , le synonyme de dissolvant.

**VEINER**. C'est imiter par la couleur les veines des marbres , des bois divers.

**VENT**. On nomme ainsi les petites globules qui se forment entre les couches de blanc de dorure que l'on étend en glissant la brosse.

**VERDATRE**. Couleur tirant sur le vert.

**VERMEIL**. Liquide composé de rocou , gomme-gutte , sang-dragon , cendre gravelée , safran et vermillon ; on fait bouillir le

tout ensemble, et on y ajoute de la gomme arabique pour l'employer à froid. Ce liquide sert à donner du reflet et du feu à la dorure.

On le compose aussi de gomme-gutte, de vermillon et d'un peu de brun-rouge, mêlés et broyés avec du vernis et de l'essence, ou bien avec la laque fine seulement, ou bien encore avec du sang-dragon fondu dans l'eau ou dans une colle faible.

**VERMILLON.** (*V. Couleur.*)

**VERMILLONNER.** C'est employer du vermeil dans le creux de la dorure sur apprêt qui est brunie, pour donner aux parties éclairées plus de brillant et de lustre.

**VERNIR.** C'est couvrir la couleur avec du vernis.

**VERNIS.** Liqueur claire, limpide, fluide avant son emploi, et solide après; brillante et réfrangible aux rayons de la lumière, siccatrice, dure, inaltérable et inhérente au sujet qu'elle couvre. Le vernis sert ordinairement de dernier enduit aux ouvrages peints; ce qui le rend propre à conserver leur fraîcheur.

La base de tous les vernis sont les résines dissoutes dans un fluide, ou l'incorporation de ce fluide dans les résines fondues à feu nu; ce fluide s'évapore après l'application du vernis sur le sujet.

On en distingue de trois espèces principales, qui toutes trois tirent leur dénomination du liquide qui en fait la base; savoir: le *vernis clair* dit à l'*esprit de vin*. Il y en a de deux qualités, et on les désigne par numéro: le *vernis gras* ou à l'*huile*, et le *vernis à l'essence*.

Le vernis à l'esprit de vin est destiné pour les intérieurs, le vernis gras pour les extérieurs, et le vernis à l'essence ne sert qu'à détremper les couleurs; cependant on l'emploie quelquefois comme enduit.

Il est deux autres espèces de vernis communs, l'une que l'on nomme *vernis à ferrure*, et l'autre *gros guyot*; celles-ci n'est propre qu'à détremper des couleurs foncées, comme le vert de gris, etc.

Les substances et les liquides dont on fait le plus ordinairement usage; sont: pour le *vernis clair* de première qualité, la térébenthine de Venise, le mastic, le sandaraque et l'esprit de vin; pour

## 36 VOCABUL. DE LA PEINT. ET DE LA DORURE.

la seconde qualité le même liquide , l'arcanson , la laque plate , le sandaraque ; pour le *verniss gras* , le copal , la térébenthine , l'huile de lin et l'essence ; pour le *verniss dit à l'essence* , le galipot , l'essence ; pour le *verniss à ferrure* , le bitume , l'arcanson , le carabé et l'huile grasse avec l'essence ; et pour le *verniss gros guyot* , la térébenthine pise , le galipot et l'essence.

**VERNISSÉE.** On nomme ainsi une couleur qui est vernie.

**VERT.** C'est une couleur primitive ou secondaire.

*Vert de composition.* C'est le nom de tous les verts secondaires , c'est-à-dire de ceux que l'on compose avec le jaune et le bleu.

*Vert de gris ou verdet.* ( *V.* Couleur. )

*Vert de vessie.* ( *V.* Nerprun. )

*Vert de montagne.* ( *V.* Couleur. )

*Vert d'eau , vert de mer , vert de Saxe.* Ce sont des couleurs secondaires composées avec le jaune et le bleu.

**VIOLET.** Couleur secondaire qui est composée de blanc , de la laque et du bleu de Prusse , ou plutôt de l'indigo.

**VITRIOL.** ( *V.* Couperose. )

---

---

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA VITRERIE.

---

### A.

**AILES** ou **AILERONS**. Jouées ou bords minces de la petite rainure faite dans les plombs, lesquels servent à entretenir les pièces de verre dans un panneau de vitre.

**ATTACHE**. Ce sont les petits morceaux de plomb de deux ou trois pouces de long sur une ligne et demie de largeur, que l'on soude sur les plombs des panneaux des vitres, et que l'on tortille sur les verges de fer pour les tenir en place.

**ATTÈLES**. Morceaux de bois creux servant de poignée pour manier la queue du fer à souder.

**AZUR**. C'est une substance servant à détruire la partie colorante des sables propres à la fabrication du verre.

### B.

**BAUQUIN**. C'est le nom du bout de la canne qu'on met sur les lèvres pour souffler le verre.

**BESAIGUE**. Marteau dont la panne est pointue.

**BOÎTE A RÉSINE**. Ce qui contient la résine en poudre que l'on répand sur le plomb avant de souder les attaches.

**BORNE**. Pièce de verre coupée en hexagone barlong, qui s'emploie dans les compartimens de panneaux montés en plomb.

la seconde qualité le même liquide , l'arcanson , la laque plate , le sandaraque ; pour le *vernîs gras* , le copal , la térébenthine , l'huile de lin et l'essence ; pour le *vernîs dit à l'essence* , le galipot , l'essence ; pour le *vernîs à ferrure* , le bitume , l'arcanson , le carabé et l'huile grasse avec l'essence ; et pour le *vernîs gros guyot* , la térébenthine pise , le galipot et l'essence.

**VERNISSÉE.** On nomme ainsi une couleur qui est vernie.

**VERT.** C'est une couleur primitive ou secondaire.

*Vert de composition.* C'est le nom de tous les verts secondaires , c'est-à-dire de ceux que l'on compose avec le jaune et le bleu.

*Vert de gris ou verdet.* ( *V.* Couleur. )

*Vert de vessie.* ( *V.* Nerprun. )

*Vert de montagne.* ( *V.* Couleur. )

*Vert d'eau , vert de mer , vert de Saxe.* Ce sont des couleurs secondaires composées avec le jaune et le bleu.

**VIOLET.** Couleur secondaire qui est composée de blanc , de la laque et du bleu de Prusse , ou plutôt de l'indigo.

**VITRIOL.** ( *V.* Couperose. )

---

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA VITRERIE.

---

### A.

**AILES** ou **AILERONS**. Jouées ou bords minces de la petite rainure faite dans les plombs, lesquels servent à entretenir les pièces de verre dans un panneau de vitre.

**ATTACHE**. Ce sont les petits morceaux de plomb de deux ou trois pouces de long sur une ligne et demie de largeur, que l'on soude sur les plombs des panneaux des vitres, et que l'on tortille sur les verges de fer pour les tenir en place.

**ATTÈLES**. Morceaux de bois creux servant de poignée pour manier la queue du fer à souder.

**AZUR**. C'est une substance servant à détruire la partie colorante des sables propres à la fabrication du verre.

### B.

**BAUQUIN**. C'est le nom du bout de la canne qu'on met sur les lèvres pour souffler le verre.

**BESAIGUE**. Marteau dont la panne est pointue.

**BOÎTE A RÉSINE**. Ce qui contient la résine en poudre que l'on répand sur le plomb avant de souder les attaches.

**BORNE**. Pièce de verre coupée en hexagone barlong, qui s'emploie dans les compartimens de panneaux montés en plomb.

**BOUDINE.** C'est le nœud ou la bosse qui se trouve au milieu d'un plat de verre.

**BRULIR LA SOUDURE.** C'est faire fondre le plomb en appliquant un fer trop chaud pour le souder.

## C.

**CALFEUTRER.** C'est coller des bandes de papier au pourtour d'un carreau ou au pourtour des châssis d'une croisée.

**CARCAISE.** Espèce de four de verrerie ; c'est celui où l'on dépose les pots pour faire la frite des matières vitrifiables.

**CARREAU.** On appelle ainsi une pièce de verre carrée ou de la figure d'un parallélograme, mais d'une dimension qui n'est propre qu'à vitrer les châssis à petits bois.

**CASILLEUX.** Il se dit du verre qui se casse en plusieurs endroits en y appliquant le diamant pour le couper, ce qui provient du défaut de la recuisson.

**CASSONS.** C'est le nom des débris des verreries.

**CAVOIR.** ( *V.* Grésoir. )

**COUPE DU VERRE.** C'est la trace faite sur le verre par la pointe du diamant.

**COUSSINETS.** Pièces dépendantes du tire-plomb.

**COUPEAU A RACOUTRER.** Il a la forme d'un couteau ordinaire, avec une lame courte et arrondie par le bout, et sert à relever les ailes du plomb, à en rabattre les bords.

**CREUSET.** Vase de fonte servant à la fusion des substances vitrifiables.

## D.

**DÉ.** Espèce de compartiment de panneau dont l'assemblage des pièces forme la figure d'un dé à jouer.

**DÉMASTIQUER.** C'est ôter le mastic du pourtour des carreaux.

**DÉPOLIR.** C'est frotter une pièce de verre avec un autre verre, ou avec un morceau de grès et du sable pour détruire son vernis naturel.

**DIAMANT.** C'est une pierre précieuse montée dans une virole de fer ou de cuivre, laquelle traverse un morceau de buis en forme de petit rabot auquel est un manche de bois. Le *diamant* sert à couper le verre.

On ne se servait autrefois que d'*émeri*; et comme il ne pouvait pas couper les plats ou tables de verre épais, on y appliquait encore le fer rouge.

**DOLER LE PLOMB.** C'est enlever avec un couteau les bavures du plomb qui se sont formées dans la lingotière.

## E.

**ÉGRISER.** C'est frotter le bord ou la surface de deux verres blancs ou de deux glaces l'une sur l'autre, ou sur une planche avec du grès fin et à sec pour les dresser.

**ENCADRER.** C'est mettre dans un cadre un tableau, une estampe. On dit aussi monter les estampes.

**ÉQUERRE.** Elle est d'acier, percée d'espace en espace et à biseaux en dedans; elle sert à mettre les panneaux à l'équerre.

**ÉTAMOIR.** C'est une planche garnie d'une plaque de fer, sur laquelle on fait fondre la soudure et la poix-résine avec le fer pour faire les soudures.

## F.

**FÈCES.** Ce sont les dépôts qui se forment au fond des barriques d'huile, et qu'on emploie pour faire le mastic.

**FER A SOUDER.** Il a la forme de la pointe d'un œuf, et porte une queue longue qui est terminée par un crochet.

**FEUILLE DE VERRE.** (V. Pièce.)

**FLÉAU.** Ce sont des espèces de crochets formés de tringles de bois plates, assemblées carrément et arasées, servant à porter le verre au bâtiment pour en faire la pose.

**FONDANT.** Nom des alkalis propres à la fusion des sables que l'on emploie pour fabriquer le verre.

**FRITE.** C'est l'union et la calcination, avant leur fusion, des substances propres à faire le verre.

## G.

**GRÉSILLER, GRÉSER OU GROISER DU VERRE.** C'est façonner les bords des pièces de verre avec le grésoir.

**GRÉSOIR OU GRUGEOIR.** Outil d'acier ayant à chacune de ses extrémités une petite entaille qui sert, en faisant une pesée, à égruger le pourtour d'un carreau.

**GROISIL.** C'est le nom des débris de verre neuf ou vieux.

## L.

**LIENS.** (*V.* Attaches.)

**LANGUE.** C'est une fente ou fêlure que l'on fait dans un plat de verre au moyen d'un fer rouge et de l'eau, et que l'on continue où l'on veut au moyen du même fer pour diviser ce plat en carreaux.

## M.

**MANCHON.** C'est le nom du moule dans lequel on souffle le verre en feuille dit *verre d'Alsace*, et le verre en table dit *verre de Bohême*.

**MANGANÈSE.** Minéral ferrugineux qu'on emploie pour faire disparaître la couleur verdâtre du verre lorsqu'il est encore en fusion.

**MANIVELLE.** C'est une des pièces du tire-plomb ou rouet à filer le plomb; elle sert à faire tourner l'arbre de dessous et celui de dessus.

**MARTEAU.** Il sert à enfoncer les pointes ou à démastiquer les carreaux.

**MASTIC.** C'est un mélange de blanc dit d'*Espagne*, d'un peu de céruse et d'huile de lin, qui sert à les détremper dans un état de consistance un peu ferme. Le mastic sert à border les carreaux dans les feuillures des croisées en place de bandes de papier.

**MASTIQUER.** C'est remplir de mastic les feuillures au pourtour d'un verre.

**MESURER A L'ÉQUERRE.** Par ce mot on entend l'indication de deux mesures réunies, hauteur et largeur d'une pièce de verre, au lieu de les exprimer séparément.

**MOULE OU LINGOTIÈRE.** Il y en a de deux sortes ; l'une, pour jeter les tringles de plomb propres à être tirées par le moulinet, et l'autre propre à faire les liens.

## O.

**OURLET.** Petit rebord qui est sur l'aile du plomb et qui sert à monter les panneaux.

## P.

**PANIER.** C'est une espèce de cage de bois blanc, plus large par le haut que par le bas, servant à transporter des verreries le verre en plat. Chaque panier contient ordinairement vingt-quatre plats.

**PANNEAU.** C'est l'assemblage de plusieurs morceaux de verre taillés de diverses figures, et attachés par le moyen de languettes de plomb portant deux rainures pour recevoir les pièces, lesquelles languettes sont soudées les unes aux autres.

**PARAISON.** C'est le nom que l'on donne à la première forme que prend le verre au moyen de la canne et du soufflé, après l'avoir cueilli du creuset.

**PATRON.** C'est la table sur laquelle on trace et dessine avec de la pierre noire les différentes figures des compartimens de panneau d'après lesquels on coupe les pièces.

**PIÈCE.** Ce sont tous morceaux de verre de différentes figures et grandeurs qu'on emploie dans les compartimens des panneaux.

*Pièce carrée.* C'est un petit morceau de verre en carré qui est entre deux bornes dans un panneau.

*Pièce ou feuille.* C'est le nom que l'on donne à un carreau de verre d'Alsace d'une dimension assez grande pour être employé dans un châssis de croisée à glace, c'est-à-dire dans un châssis qui n'a point de montant, mais seulement des traverses de petits bois.

**PLAT DE VERRE.** C'est une table de verre, ronde, telle qu'on en fabrique encore dans quelques verreries, et que l'on coupe par morceaux avec le fer rouge et l'eau, ou avec le diamant, pour former des panneaux ou des carreaux de vitre.

**PLOMB A RABOT.** C'est celui qui n'a point été tiré ou laminé, mais qui est aminci au moyen du rabot.

**Plomb de vitres.** C'est celui qui est fondu par petits lingots dans une lingotière, et ensuite étiré dans un tire-plomb par verges portant deux rainures, et qui sert à monter les panneaux.

**POINTES.** Petits clous d'épingle sans tête qui servent à tenir les verres dans les feuillures des châssis, en outre du mastic que l'on rapporte dessus.

**PORTE-VITRES.** Nom de la planche faisant partie du fléau.

**POUSSE-FICHE.** Morceau de fer rond et allongé qui sert à faire sortir les broches de dedans les fiches.

## R.

**RECUIR LE VERRE.** C'est, après l'avoir soufflé pour en former des feuilles, déposer ces feuilles dans un four chauffé à un degré de chaleur modéré, et les laisser s'y refroidir lentement pendant l'espace de plusieurs jours, pour qu'il soit moins cassant.

**RÈGLE.** Il en est de deux sortes; l'une servant à tracer les panneaux, et l'autre portant une petite poignée dessus propre à diriger le diamant pour couper le verre.

**RETAILLER.** C'est couper des carreaux pour les mettre à une autre mesure.

**ROUET.** Synonyme de Tire-plomb.

## S.

**SAFRE.** Substance servant dans la fusion du verre à détruire sa partie colorante.

**SIGNER.** C'est marquer avec la drague, ou simplement avec de la craie, les endroits des pièces de verre que l'on veut couper avec le diamant.

**SOMME.** Synonyme de panier de verre; elle est composée de vingt-quatre plats de verre de chacun 36 à 40 pouces de diamètre.

**SUIN OU SEL DE VERRE.** C'est l'écume des alkalis, dont la présence a lieu pendant la fusion des substances.

## T.

**TABLE DE VERRE.** (*V.* Verre.)

**TENON.** (*V. Attache.*)

**TIRE-PLOMB.** Machine composée d'un châssis de fer avec pignon et roue d'acier, servant à former les lames de plomb dont on se sert pour monter les verres des panneaux à compartimens.

**TRINGLE.** (*V. Verge.*)

**TRINGLETTE.** Pièce de verre dont on compose les panneaux ; c'est aussi un outil de fer, d'os ou de bois, en forme de petit couteau arrondi, dont on se sert pour ouvrir la rainure pratiquée dans les languettes de plomb.

## V.

**VERGE.** Petite tringle de fer qui sert à maintenir les panneaux ; elle est clouée par les deux bouts aux châssis, et arrêtée dans le milieu avec des liens ou attaches de plomb.

*Verge.* Tringle de fer qui, après avoir été chauffée, se pose sur le verre pour le couper au moyen d'un peu d'eau que l'on met à l'endroit où la verge a touché. L'usage de cette eau fait opérer une langue ou fente que l'on conduit avec la même verge, selon le contour que l'on désire.

**VERNIS.** Il se dit de la surface réfrangible du verre.

**VERRE.** Matière transparente dont on garnit l'intérieur des châssis de croisées et autres châssis.

On connaît de plusieurs qualités de verre : le blanc, le demi-blanc et le vert.

On distingue aussi plusieurs sortes de verre par rapport à sa forme ou aux lieux de sa fabrication.

*Verre en plat ou à boudine.* C'est une pièce de verre ronde de 36 à 40 pouces de diamètre, ayant un nœud ou boudine au milieu. La qualité de ce verre est plus commune, et on n'en fait presque plus usage.

*Verre en manchon ou en feuille.* C'est le verre qui se souffle de toutes les mesures que l'on désire, et qui se vend en feuilles.

*Verre d'Alsace.* Nom que l'on donne au verre commun et qui se vend en feuille. On en distingue de trois sortes ; le verre ordinaire, le verre teinte blanche ou demi-blanc, et le verre double.

*Verre en table ou verre de Bohême.* C'est le verre le plus blanc comme le plus épais de tous. Il se fabrique dans diverses parties de la France, et on en connaît de trois qualités en raison de sa plus forte ou de sa moindre épaisseur.

*Verre de couleur.* C'est une qualité de verre semblable à celui dit de Bohême pour l'épaisseur, et que l'on colore en rouge, jaune, bleu, etc.

*Verre double.* Par ce mot on désigne le verre de Bohême qui est plus épais que le verre de Bohême ordinaire.

*Verre à estampe.* C'est le verre de Bohême le plus mince.

*Verre en paquet.* C'est la manière de livrer le verre blanc qui lui fait donner le nom dans le commerce. Chaque paquet est du même prix et contient plus ou moins de feuilles.

*Verre tayé.* C'est celui qui est calciné et privé en partie de sa transparence; ce défaut n'existe que dans le verre blanc. On le nomme aussi *verre gras*.

*Verre à vitre.* C'est ainsi que l'on nomme le verre commun dit *verre d'Alsace*.

*Verre dépoli.* C'est celui dont on a détruit le vernis en frottant sa surface avec du sable ou de l'émeri et une molette de grès.

**VITRAGE.** Terme général par lequel on désigne toutes les vitres d'un bâtiment.

**VITRE.** Nom que l'on donne au verre coupé par compartiment dont on remplit les panneaux, et aux petits carreaux qui occupent les croisillons des châssis de croisées ou autres châssis.

**VITREAUX.** C'est le nom des vitrages formés de panneaux; tels sont ceux des églises.

**VITRER.** C'est placer des vitres dans une croisée ou un châssis.

**VITRIER.** C'est le nom de l'ouvrier qui emploie le verre, le coupe et le dresse pour en garnir les croisées et les châssis.

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA MARBRERIE.

---

### A.

**ACCORDER.** C'est, en montant les pièces de marbre, les faire affleurer, les faire joindre avant de les polir.

**ACCOTOIR.** Ce sont des morceaux de marbre que l'on scelle le long d'une tranche avant d'en faire la taille.

**ADOUCIR** ou **DOTCIR.** C'est frotter le marbre avec une pierre-ponce dure et de l'eau ; c'est la quatrième opération employée pour parvenir au poli du marbre.

**AGRAFE.** C'est un morceau de petit fer plat portant un talon à chaque bout, servant à retenir les tranches de marbre sur les dalles ou noyaux en pierre. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>.*)

**ALABASTRITE.** C'est le nom des faux albâtres.

**ALBâtre.** Espèce de pierre ou gypse d'un grain très-fin et transparent, moins dur que le marbre, aisé à tailler, et dont le poli est toujours gras. Il y en a de différentes couleurs, de blancs, de rouges comme le corail.

**ARCHET** ou **ARÇON.** C'est un archet fait avec une lame d'acier et une corde à boyau, qui sert à faire mouvoir le forêt pour percer des trous dans le marbre.

**ARRIERE-CORPS.** Il est formé par un évidement que l'on fait sur l'angle d'un socle ou autre partie du marbre. (*V. Pl. 4, 5 et 6<sup>e</sup>.*)

*Arrière-corps.* (*V. Cadre.*)

**ASPHALTE.** Minéral, bitume solide, servant, en y joignant un dixième de poix, à faire une espèce de mastic impénétrable à l'eau lorsqu'il n'est pas exposé à l'ardeur du soleil.

**ASTRAGALE.** On donne ce nom à un chapiteau de pilastre qui n'a pas de moulure. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

*Astragale.* C'est une moulure en demi-rond, élégie dans la masse d'un chapiteau de chambranle. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**AZUR.** On donne ce nom à une petite cannelure angulaire que l'on refouille dans un montant de chambranle à la hauteur et en place de l'astragale. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

## B.

**BANDE.** On donne ce nom à des dalles de liais ou de marbre débitées en tranches étroites pour servir le plus généralement d'encadrement aux carrelages en carreaux de pierre ou de marbre; on fait aussi usage de ces bandes pour doubler les marbres en tranches.

**BANDEAU.** Il se dit d'un petit renfoncement que l'on taille entre deux moulures. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**BOUCHARDE.** C'est un poinçon acéré dont la tête est taillée en plusieurs pointes de diamant et servant à percer de grands trous; pour cela on le fait tourner dans la main en frappant dessus et jetant de l'eau sur le marbre pour le gruger.

**BOUCHON.** C'est une pelotte de linge ou un morceau de plomb servant à polir et lustrer le marbre.

**BOUE D'ÉMERI.** C'est une potée qui se forme sous les roues ou meules dont les lapidaires se servent pour tailler les pierres. On l'emploie pour polir le marbre.

**BÈCHE.** C'est l'espèce de marbre composé d'un amas de petits cailloux de différentes couleurs fortement unis ensemble, de manière qu'en le cassant il se forme des *brèches* qui lui ont fait donner ce nom.

## C.

**CADRE.** C'est une bande que l'on rapporte en saillie derrière les

pilastres et le travers d'un chambranle, et qui forme champ d'encadrement. (V. Pl. 3 et 4<sup>e</sup>.)

**CARREAU.** Ce sont des tranches de pierre ou de marbre taillées en morceaux de diverses grandeurs, de forme carrée, octogone ou losange, qui se posent au sol de différentes pièces, comme salles à manger, vestibules, paliers d'escaliers, etc.

*Carreau de compartiment.* C'est celui qui est en marbre de différentes formes et couleurs. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**CARRELAGE.** On en distingue de plusieurs sortes : *carrelage* en carreaux carrés, en pierre ou en marbre ; *carrelage* en carreaux octogones ; qui est fait avec des carreaux de liais à huit pans et rempli de carreaux carrés en marbre noir ; et enfin les *carrelages* à compartiment que l'on fait en marbre de diverses couleurs comme de divers dessins. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

**CARRELEUR.** C'est l'ouvrier qui prépare et qui pose les carreaux en pierre ou en marbre, ordinaires ou à compartimens.

**CHAMBRANLE A PILASTRE.** C'est un chambranle dont les montans sont unis, couronnés d'un chapiteau avec socle rapporté par le bas. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

*Chambranle à pilastre carré.* C'est celui qui, comme le précédent, est avec chapiteaux et socles, et dont les montans sont en marbre plein et d'égale mesure sur toutes faces. (V. Pl. 2<sup>e</sup>.)

*Chambranle à console.* C'est celui dont les montans sont en marbre plein et chantournés ou taillés circulairement sur le devant. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

*Chambranle à colonne.* C'est celui dont les montans sont ronds et isolés. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

*Chambranle à bouche de four.* C'est celui entre les montans duquel est rapporté un panneau qui est évidé circulairement en élévation. (V. Pl. 5 et 6<sup>e</sup>.)

*Chambranle à table renfoncée.* C'est celui dont les montans et le travers sont élévis et portent un listel sur chaque rive. (Voyez Pl. 6<sup>e</sup>.)

**CHANFRIN** ou **BISEAU.** C'est une arête abattue.

**CHANTIER.** C'est une table en pierre d'environ six pouces d'épais-

seur, supportée par deux consoles, et sur laquelle on taille et l'on polit le marbre.

*Chantier volant.* C'est une petite pierre sur laquelle on scelle les petites pièces de marbre pour les tailler.

**CHAPITEAU.** C'est une tranche de marbre, ornée ou non de moulure, que l'on rapporte au haut d'un montant de chambranle, et qui lui sert de couronnement. (V. Pl. 2 et 3<sup>e</sup>.)

**CHEVAL DE TERRE.** C'est le nom des cavités remplies de terre qui se découvrent quelquefois dans le solide d'un bloc de marbre. On les nomme le plus souvent *terrasses*.

**CIRE A CACHETER.** Elle sert à mastiquer les marbres filardeux et à rejoindre les éclats qui peuvent se faire dans la taille des moules ou autres.

**CISEAU.** C'est un outil acéré ayant sa tige ronde, élargi d'un bout et tranchant. Il sert à faire la taille fine après avoir fait usage de la gradine.

**CISELET.** C'est un petit ciseau qui sert à faire la taille des moulures et celle de l'épaisseur des marbres minces.

**CISELURE.** C'est une partie étroite de taille que l'on fait sur la rive et derrière une bande pour la dresser, lorsque sur cette partie doit se rapporter l'épaisseur ou la face d'une autre tranche. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

**CLAPIS.** Nom que l'on donne à un grand éclat que l'on fait en taillant le marbre sur le parement et qui altère l'arête et l'épaisseur de la matière.

**CLOUS.** (V. Durillons.)

**COLONNE.** C'est un montant de chambranle qui est arrondi et qui est ordinairement orné de chapiteaux et de socles. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**COMPARTIMENT.** C'est l'arrangement symétrique des carreaux de marbre dans leur pose. (V. Pl. 7<sup>e</sup>.)

*Compartiment simple.* Il se dit des carrelages en marbre peu variés dans leurs formes.

**CONSCIENCE.** Pièce de bois garnie de fer que l'on pose sur l'estomac pour pousser le foret. (V. Palette.)

**CONSOLE.** C'est le montant d'un chambranle qui est chantourné en élévation sur le devant. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**CONTRE-PASSE.** ( *V.* Scier. )

**CORNICHE.** ( *V.* Imposte. )

**COUPE.** Il se dit du sciage d'une tranche de marbre mince sur le plat pour la mettre de mesure en longueur ou largeur, ou de celui que l'on fait au bout de tout autre morceau de marbre.

*Coupe à la pointe.* C'est, au lieu de se servir d'une sciote, faire une tranchée avec la pointe et le maillet pour couper ou réduire de longueur un morceau de marbre épais.

**COURONNEMENT.** ( *V.* Tambour. )

**COUTEAU A DENTS.** C'est un couteau commun auquel l'ouvrier fait des dents pour lui servir de sciote ; il sert à couper le bout de petites bandes minces et étroites.

**CUILLER.** Elle sert à puiser l'eau et le grès qu'on jette dans la voie que fait la scie ou la sciote lorsqu'on débite le marbre.

## D.

**DALLES.** Ce sont des bandes de pierres d'environ un pouce d'épaisseur que l'on scelle sous les tranches de marbre employées en foyers, montans et revêtemens de chambranle, pour leur donner plus de solidité. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. )

**DÉCINTROIR.** Outil qui sert à relever le carreau et les dalles ; il a à peu près la forme de celui dont se sert pour fouiller la terre, et que l'on nomme *Pic*.

**DONNER UN COUP DE BOUCHON.** Il se dit de l'action de nétoyer un chambranle ou autres parties de marbre auxquelles on redonne le lustre au moyen d'un bouchon de linge et de la potée. On dit aussi *donner un coup de poli*.

**DOUBLER.** C'est rapporter et sceller des bandes de pierre derrière les tranches de marbre.

**DOUBLURE.** C'est le nom des bandes ou dalles de pierre que l'on rapporte sous les tranches de marbre minces pour les renforcer.

**DURILLON.** Ce sont des parties dures qui sont dans le marbre, ce que les nœuds sont dans le bois.

## E.

**ÉBAUCHE.** Il se dit de tous évidemens bruts faits dans un mor-

ceau de marbre pour y encastrier quelque chose. (*Voy.* Pl. 1<sup>re.</sup>, 2 et 4<sup>e.</sup>)

**ÉGRISER.** C'est la première opération du poli des marbres ; elle sert à faire disparaître le brut de la scie ou du ciseau. On l'exécute en frottant la surface du marbre avec un morceau de grès ou un fer, sous lesquels on met du grès pilé et de l'eau.

**ÉMERI.** Pierre métallique qui, réduite en poudre, sert à polir le marbre. On nomme aussi *émeri* les petites taches noires et dures qui se rencontrent dans de certains marbres.

**ÉPANNELER.** C'est tailler ou abattre les arêtes d'un morceau de marbre carré ou octogone pour le rendre rond ; c'est faire l'ébauche d'une moulure sur l'épaisseur d'une tablette ou autre morceau en abattant une arête et formant un chanfrin. (*V.* Pl. 4<sup>e.</sup>)

**ÉQUARRIR.** C'est tailler le pourtour des carreaux neufs de pierres ou de marbre ; c'est aussi rafraîchir les joints des vieux carreaux ou les réduire à une autre mesure.

**ÉQUARRISSAGE.** Il se dit de la taille que l'on fait sur l'épaisseur d'une tranche de marbre mince pour la mettre de mesure ou la dresser. (*V.* Pl. 1<sup>re.</sup> et 2<sup>e.</sup>)

**ÉVIDEMENT.** Il se dit d'une taille faite sur l'épaisseur d'un bloc ou d'un morceau de marbre pour former un dégagement en avant ou en arrière-corps. (*V.* Pl. 5<sup>e.</sup>)

## F.

**FER CARRÉ.** C'est une bande de fer plat qui sert à dresser le joint du bout d'une bande de marbre au lieu de le mouliner sur la fonte.

**FEUILLURE.** Petit refouillement que l'on fait dans une bande de marbre pour recevoir l'épaisseur d'une autre. (*V.* Pl. 3<sup>e.</sup>)

**FIER.** (*V.* Marbre.)

**FIL.** C'est une veine terrasseuse, ou une petite fente dans le marbre provenant d'un étonnement, qui divise le bloc en parties et les tranches levées sur ce bloc en totalité.

**FILARDEUX.** (*V.* Marbre.)

**FOYER.** C'est la dalle de pierre ou de marbre qui est au bas d'un

chambranle en avant d'un âtre de cheminée et au niveau du plancher. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.*, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

*Foyer à bande.* C'est celui qui est composé d'un panneau entouré de bandes d'encadrement. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*Foyer à compartiment.* C'est celui qui est composé de plusieurs panneaux encadrés de bandes au pourtour et en travers, lesquels panneaux et bandes sont en marbres de diverses couleurs.

*Fut.* C'est un outil en fer dans lequel on monte des mèches de différentes grosseurs pour percer les trous de goujon.

## G.

*GALBE.* C'est la taille circulaire que l'on fait à un montant de chambranle pour lui donner la forme d'une console. ( *V. Pl. 4<sup>e</sup>.* )

*GARGOILLER* ou *ÉGRISER.* C'est frotter un corps rond, tel qu'une colonne, dans un morceau de marbre creusé pour cet effet, afin de le dresser et de l'unir au moyen du grès et de l'eau.

*GOUJON.* C'est un bout de gros fil de fer ou de laiton que l'on rapporte dans un trou fait dans le bout d'une bande, d'une colonne ou autre morceau de marbre, pour le tenir avec celui sur ou sous lequel il pose. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*GOUSSET.* C'est un morceau de pierre rapporté, goujonné et agrafé derrière le noyau du travers et des retours d'un chambranle. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* et 2<sup>e</sup>.)

*GRADINE A GRAIN D'ORGE.* C'est un ciseau de fer à tige ronde dont le tranchant est refendu de six dents; il sert à dégrossir le parement du marbre.

*Gradine plâte.* C'est un outil d'acier semblable au précédent, mais qui n'a que quatre dents: on s'en sert immédiatement après la gradine à grain d'orge.

*GRAISSER.* C'est enduire de mastic les goujons et agrafes de fer, pour empêcher l'oxidation en les faisant chauffer à un degré suffisant pour qu'en les frottant le mastic fonde et puisse s'y fixer; c'est aussi enduire pareillement les marbres terrasseux avant de les tailler.

*GRANIT.* Matière fort dure composée de quartz, spalt étincelant, schorl et mica, et qui est marquée de petites taches de couleurs

différentes. Il y a des granits verts, violets, roses, feuille morte, gris, bleus. On en tire des Vosges et de la Bretagne : ceux-ci sont gris ou bleuâtres ; ils s'exploitent et s'emploient pour faire des bornes, des marches, des bordures de trottoirs.

**GRAVURE.** Cavité faite au ciseau dans la pierre, le marbre, pour former des caractères d'inscription.

**GRÈS.** Écrasé et réduit en poussière, il sert avec de l'eau à aider la scie à débiter le marbre en tranches ; on en fait aussi usage sous la molette pour frotter et unir le marbre.

**GRILLE.** C'est un morceau de grillage en fil de fer sur lequel on pose du charbon allumé pour chauffer les pièces de marbre que l'on veut réunir, afin qu'étant chaudes elles puissent faire fondre le mastic réduit en poudre qui sert à les souder.

**GRUGER.** C'est égrainer le marbre en perçant un trou avec la boucharde, ou en se servant de marteline, pour faire l'ébauche des parties de sculpture.

**GYPSE.** C'est une pierre grise médiocrement dure. Sa calcination la fait passer de son état naturel à celui de plâtre qui sert à sceller les morceaux de marbre que l'on veut scier, tailler ou polir, ainsi qu'à les poser.

## I.

**IMPOSTE.** C'est une partie lisse ou ornée de moulure, mais en relief, qui couronne les montans d'arrière-corps d'un chambranle à Pilastre, ou les pilastres d'un chambranle à bouche de four. (*V. Pl. 4 et 5<sup>e</sup>.*)

## J.

**JASPE.** Espèce de roche quartzreuse sans couche concentrique, d'un grain plus fin et plus dur que le marbre, et qui reçoit très-bien le poli. Il en est de verts, rouges, jaunes, bruns, etc.

**JOINT DÉMAIGRI.** C'est celui qui n'a qu'une arête vive ; comme aux carreaux et aux bandes du carrelage à compartiment.

*Joint ordinaire* ou *brut.* C'est celui qui ne devant pas se raccorder avec d'autre marbre, est fait à la pointe ou à la sciote sans être ensuite dressé au ciseau. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2, 3 et 4<sup>e</sup>.*)

*Joint plein.* C'est le nom de celui qui est visible sur l'épaisseur d'une bande, et que l'on a dressé pour se raccorder avec une autre bande qui fait retour d'équerre et affleure celle-ci. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

*Joint de réunion.* C'est un joint vertical ou horizontal d'une bande de marbre qui est réunie à une autre bande et qui l'affleure sur son parement ou par derrière. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

*Joint mouliné.* C'est le même que le précédent, mais qui a été frotté et dressé sur un morceau de marbre ou de fonte au moyen de l'eau et du grès. On mouline ordinairement toute épaisseur de bandes et même les carreaux de marbre lorsqu'ils doivent être joints bout à bout. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

*Joint angulaire.* C'est un joint d'onglet que l'on fait sur un montant de chambranle et sur son revêtement pour que les veines du marbre des deux morceaux se raccordent.

*Joint perdu.* C'est celui que l'on fait à une pièce qui se met à un marbre, et qui prend le contour des veines ou cailloux de ce marbre sur lequel cette pièce doit être rapportée.

## L.

**LIAIS.** C'est la seule qualité de pierre en usage dans la marbrerie. On en distingue de deux sortes : le *liais franc* et le *liais rose*. Ils servent à faire le carreau, à doubler les tranches de marbre, à couvrir des terrasses, à faire des tombeaux, etc.

**LIME.** C'est un outil qui sert à faire le raccordement d'une pièce de marbre avec une autre lorsqu'on les monte.

**LUSTERER.** (V. Relever.)

## M.

**MAILLET.** C'est une masse cylindrique de bois de buis avec un manche ; elle sert à frapper sur la tête des ciseaux et des gradines.

**MARBRE.** Pierre calcaire ou carbonate de chaux à cassure grenue, extrêmement dure et solide, difficile à tailler, et qui reçoit le poli. Il y en a de différentes sortes : les unes sont d'une seule couleur ;

\*

d'autres sont variées de diverses couleurs par veines, taches, mouchetures, ondes et nuages. On en trouve dans beaucoup d'endroits. Les plus beaux marbres viennent de l'Italie. Ceux le plus en usage sont :

Le Sainte-Anne, dont il y a de plusieurs nuances, tous d'un fond noir avec des taches et veines blanches, venant des départemens du nord ; le feluil, qui est d'un fond noir sale et de petits points blancs-gris, qui se tire près Mons ; le franchimont dit royal, qui a le fond d'un rouge pâle avec des taches gris-blanc et bleuâtres et des veines blanches, qui se tire du département des Ardennes ; le cerfontaine, qui est à peu près semblable au précédent et qui vient du même département ; le malplaquet, qui est d'un fond bleu ardoise, pâle, couvert de larges taches d'un blanc sale et d'un rouge pâle, qui se tire du même département ; le retz, dont le fond est de couleur bistre clair et sablé, ou avec des cailloux et des veines plus foncées mêlées de blanc, qui se tire près d'Ambleuse ; la griotte d'Italie, qui est d'un fond rouge cerise, avec des taches plus foncées et d'autres plus claires, et quelques veines blanches et déliées, qui se tire de Caune près Carcassonne ; le blanc veiné, qui se tire de Carrare ; le bleu turquin et le bleu panaché, qui est d'un fond bleu ardoise avec des veines blanches et transparentes, venant des mêmes lieux que le précédent ; le portor, dont le fond est d'un beau noir avec des veines d'un ton jaune très-délié, venant des mêmes carrières ; le jaune de Sienne, qui est d'un fond jaune vif avec des taches plus foncées et des veines noires transparentes, venant de Carrare ; le vert de mer, qui est d'un fond vert très-foncé, avec des veines blanches et transparentes, et le vert d'Égypte, semblable au précédent, excepté qu'il a de plus des taches d'un rouge foncé et transparent : l'un et l'autre se tirent aussi dans les environs de Carrare.

Les autres espèces de marbres qui ont été plus en usage qu'ils ne le sont, et dont on a cessé en partie ou en totalité l'exploitation, sont ; le Namur, le Dinan, le barbançon, le Saint-Remi, le rance, le senzielle, le traîneau, le merlemont, le haie, le gochoné, le hou, la griotte de Flandre, la brèche grise, le marbre de Caen, le Laval, le lumaquelle, le Bourbonnais, le Languedoc, le californie

le cervelas , le campan Isabelle , vert et rouge ; la brèche d'Alep , le Sainte-Baume , le serancolin , la verrette , le vert-vert , la brèche universelle , la brocatelle , le tarentaise , le vert de Turin , le jaune de Vérone , la brèche violette , la brèche africaine , le vert de Vérone , de Gènes ; le jasper de Sicile , le jasper du four ; l'albâtre fleuri.

Les marbres antiques dont les carrières sont perdues , sont : le rouge , le vert et le jaune antiques ; la brocatelle ; le serpentia ; l'arabie dorée ; le cipolin ; le vert porreau ; le noir ; le pares , et les porphyres.

*Marbre antique.* Il se dit particulièrement du marbre blanc qu'on tirait des carrières de la Grèce et dont on faisait les statues.

*Marbre brut.* C'est celui qui est en bloc et qui n'a point été débité ni taillé.

*Marbre piqué.* C'est celui qui n'est taillé qu'à la pointe.

*Marbre ébauché.* C'est celui qui n'est travaillé qu'à la double pointe ou au ciseau.

*Marbre poli.* C'est celui qui a été frotté avec du grès , un bouchon de linge et de l'émeri.

*Marbre lustré.* C'est celui qui a été lissé et frotté avec un tampon de linge et de la potée , et qui est luisant.

*Marbre en tranche.* C'est celui qui est débité en tables de six lignes à deux pouces d'épaisseur.

*Marbre dans sa passe.* Il se dit des tranches de marbre qui ont été débitées sur la longueur du banc , c'est-à-dire parallèlement au lit du bloc.

*Marbre en contre-passe.* C'est celui dont les tranches ont été débitées sur la hauteur du banc , c'est-à-dire parallèlement aux joints du bloc ; le marbre scié de cette manière devient très-difficile dans la taille.

*Marbre fier.* C'est celui qui s'éclate aisément sous le ciseau parce que le grain en est très-fin et trop sec.

*Marbre filardeux.* C'est celui qui a des filets ou des veines de matières hétérogènes qui le traversent ; tel est le marbre bourbonnais.

*Marbre pouf.* C'est celui qui , en le taillant , ne peut retenir ses arêtes vives étant sujet à s'égrener.

*Marbre terrasseux.* C'est celui qui contient dans sa masse des parties tendres que l'on nomme *terrasses*.

*Marbre cameloté.* C'est celui qui , après le travail , a l'apparence de fêlure ou étonnement à sa surface.

**MARBRIER.** C'est l'ouvrier qui taille et monte les pièces de marbre sur la pierre , les raccorde et les pose.

**MARIAGE.** Il se dit de la réunion de plusieurs bandes de marbre ou de plusieurs carreaux que l'on scelle bout à bout sur une dalle , pour , d'un même trait de scie , en faire la division.

**MARTELINE.** C'est une espèce de petit marteau dont la tête est taillée de petites pointes , et qui sert à gruger le marbre lorsqu'il est très-dur , tel que le granit , le porphyre , ou bien à écraser les clous ou durillons.

**MARTINET.** Forte molette de grès à laquelle est attachée une corde pour la faire mouvoir , et qui sert , avec du grès pulvérisé et de l'eau , à égriser les carreaux de marbre.

**MASSE.** C'est une espèce de marteau en fer , court et à deux têtes , ayant un manche de bois. Il y en a de gros et de petits ; ils servent à enlever de grosses masses ou élats de marbre en le taillant.

**MASTIC.** Substance servant à remplir les défauts naturels du marbre , ou causés par la taille , ainsi qu'à faire joindre les pièces , à graisser et sceller les ferremens , et à remplir les joints entre des dalles de pierre.

*Mastic gras.* C'est celui avec lequel on enduit le marbre lorsqu'on le taille , ou qu'on assemble les morceaux pour les faire mieux joindre. Cette pâte est aussi celle qui , en y joignant les couleurs analogues au marbre , est le plus souvent employée à la composition du mastic à reboucher ; on la compose avec de la résine et de la cire jaune , que l'on moule en bâton.

On graisse aussi avec ce mastic ou bien avec de la cire jaune seulement le marbre qui est étonné ou qui a des clapis.

*Mastic à reboucher.* Il y en a de deux sortes : l'une est composée avec de la poix résine , de la cire jaune , du plâtre et du soufre auquel on ajoute du rouge ou du noir , selon les nuances du marbre ;

l'autre est composée de gomme laque et de cire d'Espagne, ou de gomme seule, mêlée de couleur en poudre semblable à celle du marbre.

*Mastic à fontaine.* Celui-ci sert à sceller de grandes agrafes que l'on rapporte sous les tables de marbre, ainsi qu'à sceller des robinets, à faire des colets de tuyaux, et s'emploie dans toutes parties sujettes à l'humidité. Il se compose avec de la poix résine mêlée de ciment.

*Mastic de limaille.* Il sert à remplir les joints des réservoirs ou des caniveaux, et de toute autre partie sujette à l'humidité. On le compose avec de la limaille de fer que l'on fait oxider au moyen du sel, des aulx, du vinaigre et de l'urine.

Il est une autre espèce de mastic qui sert à remplir les joints des dalles de pierres, dans les endroits non humides. Celui-ci se compose avec du ciment de tuile, du blanc de céruse, de la litharge; le tout détrempe avec de l'huile de lin.

**MASTIQUER.** C'est mettre du mastic dans les fils, cavités ou terrasses qui se rencontrent dans le marbre. Cette opération se fait par les polisseurs: elle est la troisième du poli.

**MÈCHE.** C'est un outil monté sur un fût, et qui sert à faire les trous pour placer les goujons et agrafes, ainsi qu'à faciliter la taille des angles rentrants.

**METTRE EN RACCORD.** C'est, après avoir fait la taille, présenter sur une dalle scellée de niveau toutes les pièces de marbre qui doivent être réunies, pour vérifier si toutes les parties joignent et affleurent parfaitement.

**MIROIR.** Nom que l'on donne à un petit éclat qui se fait sous le ciseau en taillant la surface du marbre.

**MOLETTE.** On donne ce nom à un morceau de grès ou à des morceaux de faïence réunis, ou même à un plomb en forme de cône, servant à frotter la superficie du marbre pour le polir.

**MONTER.** Il se dit de l'action de sceller des tranches de marbre sur des dalles ou sur un noyau en pierre, comme aussi de réunir plusieurs parties pour former un ensemble, tel que de joindre les montans d'un chambranle avec ses revêtemens ou le travers.

**MOULINER.** C'est frotter l'épaisseur ou le parement d'une tranche

de marbre sur une plaque de fonte, ou sur un autre morceau de marbre avec du grès et de l'eau pour les dresser.

## N.

**NETTOYER UN CHAMBRANLE.** C'est le laver , puis lui redonner son lustre.

**NOEUD.** C'est le nom de certaines parties extrêmement dures qui se rencontrent particulièrement dans les marbres blancs , et pour lesquelles on est obligé d'employer la marteline afin de les écraser ; on les nomme aussi *émeril* ; il en est de la nature du cuivre qui se trouve dans les autres marbres , et que l'on nomment *clous*.

**NOYAU.** On donne ce nom à des morceaux de pierre brut sur lesquels on monte toutes les pièces de marbre qui composent un chambranle. Le noyau sert à donner du soutien aux tranches, ainsi que pour les agraffer, et à fixer le chambranle en place. ( *Voy.* Pl. 1<sup>re</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>. )

## O.

**OGNETTE.** C'est un ciseau dont le tranchant est très-étroit. Il sert à faire la taille sur le joint d'un marbre très-mince , ou sur d'autres parties de peu de largeur.

**ONGLET.** C'est une coupe faite obliquement par le bout ou sur l'épaisseur d'une bande de marbre. ( *V.* Pl. 4 et 5<sup>e</sup>. )

## P.

**PALETTE.** C'est une petite planche sur laquelle est une pièce de fer, servant à recevoir le bout du foret pour percer des trous.

**PANNEAU.** C'est le nom des morceaux de marbre rapportés dans l'encadrement d'un foyer, ou entre les pilastres d'un chambranle circulaire. ( *V.* Pl. 4, 5 et 6<sup>e</sup>. )

**PAREMENT.** Il se dit de la face visible d'un morceau de marbre qui est taillé ou scié, poli ou non.

**PASSÉ-PARTOUT.** C'est une scie sans dents, mais plus courte que celle à débiter les tranches, et qui sert à faire des coupes de peu de longueur.

**PATE.** C'est une bande de fer mince, portant d'un bout un petit talon rond et coudé, et de l'autre un scellement, et qui sert à arrêter en place la pierre sur laquelle sont montés les marbres d'un chambranle. On s'en sert aussi pour arrêter d'autres parties de marbrerie.

**PIÈCE D'ANGLE OU QUART.** C'est, dans les carrelages, un quart de carreau placé entre deux bandes faisant retour d'équerre. Les pièces qui se placent le long d'une bande, se nomment *semi-carreaux* ou *moitié*.

**PIERRE PONCE.** Lave volcanique et vitreuse, très-légère et poreuse, servant à polir le marbre.

**PILASTRE.** On donne ce nom à un montant de chambranle, qui est uni et orné d'un chapiteau et d'un socle. (V. Pl. 1<sup>re</sup>, 2 et 3<sup>e</sup>.)

*Pilastre carré.* C'est le montant d'un chambranle fait d'une seule pièce et d'égale mesure sur toutes ses faces. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**PINCE A MASTIQUER.** C'est une tige de fer renforcée par le bout et limée en biseau. Elle sert étant chaude, à faire fondre le mastic, et à l'étendre sur des parties de marbre terrasseuses ou éclatées.

*Pince à main.* Elle sert à ajuster et monter les morceaux de marbre sur le chantier, comme aussi à en faire la pose.

*Pince forte.* Elle sert, dans le chantier, à remuer les blocs de marbre.

**PIQUER.** C'est le nom de la cinquième opération que l'on exécute pour le poli : elle consiste à frotter avec un bouchon de linge fin humecté d'eau, sous lequel on met du plomb en limaille, ou de l'émeri en poudre fine, ou bien encore de la boue de lapidaire, la surface du marbre déjà disposée par les opérations qui ont précédé.

**PLAFOND.** C'est le nom d'une tranche de marbre placée en retour d'équerre au bas et derrière le travers d'un chambranle. (V. Pl. 4<sup>e</sup>.)

**PLOMBER.** Il se dit de l'usage que l'on fait d'une molette de plomb au lieu de bouchon de linge pour piquer le marbre, c'est-à-dire le polir.

**POELE OU CAGNARD.** Vase de fonte avec deux anses et trois pieds,

dans lequel on allume du charbon pour faire chauffer les petites parties de marbre, les goujons avant de les graisser, et les pinces des polisseurs.

**POINÇON.** C'est un outil acéré qui sert à faire des trous dans la pierre.

**POINTE CARRÉE.** C'est un poinçon acéré rond ou à huit pans et très-pointu d'un bout ; il sert, en frappant dessus avec le maillet, à ébaucher les paremens avant d'employer la gradine.

**POLI.** C'est la surface d'un marbre qui est unie, lisse et douce, mais non luisante.

**POLIR.** C'est unir, rendre lisse et douce la surface du marbre en le frottant avec une molette et du grès, puis avec un bouchon de linge et de l'émeri.

*Polir le liais.* C'est le frotter avec une molette de terre cuite ou autre, du grès et de l'eau.

**PORPHYRE.** Roche composée de quartz, spalt étincelant et schorl réunis par aggrégation, plus dure que toutes les autres roches connues sous le nom de *marbre*. Elle est rouge couleur de sang, mêlée de petites taches blanches et roses. Il en est aussi de vertes et de grises.

**POTÉE.** Substance qui sert à donner le lustre au marbre. Il en est de deux sortes : la *potée rouge*, qui est composée de salpêtre, sulfate de fer, à laquelle, en l'employant, on mêle du noir ; la *potée grise*, qui est l'étain oxidé par l'eau forte réduit en poudre : celle-ci est destinée pour les marbres blancs. On fait encore une troisième sorte de potée commune avec des os de mouton calcinés et réduits en poudre.

**POUF.** ( *V.* Marbre. )

## R.

**RABAT.** C'est le nom de la terre des plats ou assiettes non émaillés dont la cuisson a été manquée, et qui sert à frotter ou rabattre les inégalités du marbre avant de l'adoucir. On fait aussi usage pour cette opération d'un morceau de fer plat.

**RABATTE.** C'est frotter le marbre avec des morceaux de faïence non émaillés , du sable doux et de l'eau ; ce qui est la seconde opération du polissage , et que l'on nomme *rabat dur*. Après avoir mastiqué on donne le *rabat doux*. Cette opération consiste à faire usage pour molette , de pierre de Gollande au lieu de faïence et de terre à four , puis ensuite de la pierre-ponce réduite en poudre et mêlée avec de l'eau.

**RADER.** C'est diviser , avec le ciseau au lieu de la scie , une bande de pierre ou une tranche de marbre sur leur longueur au moyen de deux tranchées que l'on fait dessus et dessous la matière.

**RAPE.** Elle sert à réduire en poudre le plomb que l'on met sous le bouchon pour piquer ou polir.

**RELEVER OU LUSTRER.** C'est la dernière opération du poli , pour rendre la surface du marbre luisante et réfrangible aux rayons de la lumière : elle s'exécute au moyen d'un bouchon de linge humecté d'eau , ensuite d'un autre non humecté , avec lesquels on frotte sur la surface de la matière en y ajoutant de la potée réduite en poudre.

**RETOURS.** Nom des deux bandes qui sont au-dessus et au-dessous du revêtement d'un chambranle , et qui font partie ou du travers ou du socle. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. , 2 , 3 et 4<sup>e</sup>.)

**REVÊTEMENT.** C'est la tranche de marbre qui fait retour d'équerre avec les montans d'un chambranle , et qui sert à revêtir le dehors des jambages d'une cheminée. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. , 2 et 3<sup>e</sup>.)

**RONDELLE.** C'est un ciseau qui sert à fouiller et unir les cavités , comme moulures et autres.

## S.

**SCIAGE.** Il se dit du débit du marbre et de la pierre fait à la scie ; c'est aussi le parement formé par la scie.

**SCIAGE GAUCHE.** C'est celui dont tous les angles ne sont pas sur un même plan.

**SCIE.** Lame de fer doux sans dents , droite et unie dans sa monture , servant à débiter les marbres en tranches en y versant du grès pilé et de l'eau dans la voie que fait la scie pour traverser le bloc.

**SCIER A CONTRE-PASSE.** C'est faire agir la scie parallèlement aux joints du marbre, c'est-à-dire débiter les tranches sur la hauteur du bloc.

**SCIEUR.** C'est l'ouvrier qui débite en tranches et à la scie les blocs de marbre et qui fait les coupes pour mettre les bandes de longueur et largeur.

**SCIOTTE.** Petite scie à main sans dents, faite d'un morceau de tôle roulé sur une de ses rives pour former poignée. Elle sert à scier le bout des bandes, et le plus souvent à détacher par un trait une partie de la masse à tailler, tel que cela se pratique pour commencer tous les filets et autres moulures afin d'en conserver leurs arêtes.

**Sciote tournante.** Morceau de tôle cylindrique mû par un fût, et qui sert à enlever un noyau dans un bloc de marbre, tel qu'une colonne.

**SÉBILE.** C'est un vase en bois dans lequel on gâche le plâtre pour sceller les pièces de marbre.

**SOCLE.** C'est le nom d'un petit champ que l'on rapporte en saillie au bas d'un montant de chambranle et d'un revêtement, c'est aussi celui des bandes de marbre posées au bas d'un mur ou d'un lambris. (*V. Pl. 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4<sup>e</sup>.*)

**Socle plein.** C'est celui qui se rapporte sous des montans de chambranle à pilastre carré, à console ou à colonne. (*Voy. Pl. 3, 4 et 5<sup>e</sup>.*)

**SPALME.** (*V. Mastic à fontaine.*)

**SPATULE.** Outil de fer qui sert à gâcher le plâtre.

**SURBAISSEMENT.** On donne ce nom à une seconde taille que l'on fait sur l'épaisseur ou sur la largeur d'une bande pour la cintrer sur l'épaisseur ou l'élégir sur la largeur, ou bien pour faire le dégagement d'une moulure au bas d'un chapiteau. (*Voyez Pl. 2, 3, 4, 5 et 6<sup>e</sup>.*)

## T.

**TABLETTE.** C'est toute tranche de marbre de peu d'épaisseur, ornée ou non de moulures, dont on couronne un chambranle de

cheminée, ou qui couvre l'appui d'une croisée ou le dessus d'un meuble. (V. Pl. 1<sup>re</sup>., 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

**TAILLE BRUTE.** C'est le nom de la taille que l'on fait avec le ciseau sur les paremens ou sciages des tranches de marbre pour les dresser avant de les polir.

*Taille apparente.* On nomme ainsi la taille faite pour profiler une moulure, faire une feuillure, un élégissement quelconque.

*Taille d'ébauche.* Il se dit de la taille que l'on fait pour évider un angle, un pan coupé et d'autres fortes tailles qui peuvent être considérées comme cube jeté bas.

*Taille d'épaisseur.* (V. Équarrissage.)

*Taille gradinée, taille bouchardée.* L'une et l'autre de ces tailles sont brutes et empruntent leur nom de l'outil avec lequel on les exécute. Ces tailles ne se font ordinairement que sur des granits destinés à faire des bornes, marches, assises, etc.

**TAMBOUR.** C'est le nom de la masse de marbre rapportée par le haut d'un pilastre de chambranle, dans laquelle sont taillées les moulures formant le chapiteau. (V. Pl. 3 et 4<sup>e</sup>.)

**TASSEAU.** Ce sont des blocs de pierre ou de marbre que l'on scelle sur les côtés d'un autre bloc avant de le débiter en tranches.

**TENON.** C'est une partie dégagée par chaque bout d'une colonne pour entrer dans les socles et chapiteaux.

**TERRASSE.** C'est une partie tendre qui se présente par veine dans un bloc de marbre.

**TÊTE.** Il se dit d'une partie saillante formée par un élégissement dans un travers de cheminée et autre partie. (V. Pl. 2, 4 et 5<sup>e</sup>.)

*Tête.* (V. Tambour.)

**TRANCHE.** C'est un morceau de marbre de faible épaisseur débité dans un bloc au moyen de la scie.

**TRAVERS.** C'est la bande de marbre sous la tablette d'un chambranle et qui est supportée par les deux montans. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>., 2, 3 et 4<sup>e</sup>.)

**TRÉPAN OU DRILLE.** C'est un outil en forme de mèche servant à percer les trous.

## U.

**USINE.** C'est une machine composée de roues que l'eau fait tourner et qui fait mouvoir plusieurs fers de scie pour débiter en branches les blocs de marbre.

## V.

**VASE.** Morceau de marbre rond travaillé sur le tour , creusé en dedans , ayant un socle par bas , profilé et galbé dans le reste de sa hauteur , et qui se pose sur un piédestal pour la décoration des jardins.

**VASQUE.** Bassin de pierre ou de marbre de peu d'épaisseur , ordinairement posé sur un pied-douche , ayant une forme ronde ou ovale , orné de moulures et recreusé pour recevoir les eaux d'un jet ou d'une fontaine.

**VEINES.** Raies ou ondes de différentes couleurs qui se trouvent dans les marbres et les pierres , et qui sont des défauts dans la pierre et une beauté dans le marbre.

**VEINÉ.** On nomme ainsi le marbre qui a des veines d'une couleur différente du fond.

**VILLEBREQUIN.** ( *V. Fût.* )

---

---

# VOCABULAIRE

DU

## P A V A G E.

---

### A.

**A B A T I S.** C'est le nom des fragmens qu'on ramasse dans les carrières où se débite le pavé. Les plus gros se nomment *écale*, et les petits se nomment *ravelins*.

**ABOUT.** (*V.* Relever.)

**ACCOTEMENT.** C'est, aux chaussées de ville, l'espace qui est depuis le ruisseau jusqu'aux maisons, qu'il soit ou non pavé; et aux routes, c'est l'espace compris entre leurs bordures et les fossés parallèles.

**AILE.** C'est le nom de chaque moitié d'une chaussée qui est partagée en deux par une range de pavés au milieu que l'on nomme *tas*.

**AIRE.** C'est le massif en mortier de chaux et ciment que l'on fait sur l'extrados d'une voûte qui est sous une cour pavée, de même que le massif en salpêtre battu que l'on fait sur le sol d'une cave, d'une remise, etc.

**AMORCE.** C'est, dans la première partie du pavage d'une chaussée, tout pavé que l'on fait déborder pour former liaison avec ceux de l'autre moitié de cette chaussée.

**ANGLE.** Il est formé par la réunion de deux ruisseaux à un point commun.

**ARÉTIER.** C'est une partie de pavé qui est de forme triangulaire au droit d'un avant-corps, ayant un ruisseau de chaque côté. Le dernier pavé à la rencontre de ces deux ruisseaux se nomme aussi *arérier*.

**ASSEOIR.** C'est poser convenablement et consolider chaque pavé avec le marteau.

**ASSIETTE.** C'est la face de chaque pavé qui est posée sur la forme; la face sur laquelle on marche se nomme *parement*.

**AVANT-PIEU.** Grosse cheville en fer servant à faire des trous en terre pour y placer des pieux en bois.

## B.

**BAIE.** Espace qui reste à paver dans une chaussée.

**BASSIN.** C'est un espace circulaire formé avec du ciment, dans lequel on éteint et détrempe une quantité suffisante de chaux pour, avec ce ciment, faire du mortier.

**BASSINÉE.** C'est la portion de chaux que peut contenir le bassin destiné pour l'éteindre et la détremper.

**BATTE.** Morceau de bois cylindrique avec un manche court et deux cercles en fer, ayant ses deux extrémités garnies de grosses têtes de clous. Cet outil sert à écraser les tuileaux pour en faire du ciment.

**BATTEMENT.** C'est la partie de pavé au droit de l'embranchement d'une porte cochère.

**BATTEUR.** C'est le nom de l'ouvrier qui écrase les tuileaux pour en faire du ciment.

**BERGE.** Petit chemin élevé le long d'une route, et qui sert de trottoir aux gens de pied.

**BLOCAGE.** C'est une espèce de pavage qui se fait avec du moellon ou de la meulière que l'on pose debout dans un encaissement, et que l'on jointoye de sable.

**BLOQUER.** C'est poser sans précaution et provisoirement une partie de pavé sur des terres qui ont été remuées pour que le tassement s'opère avant de faire ce pavage comme il doit être et rester définitivement.

**BOMBEMENT.** Ligne courbe que l'on observe en travers ou sur la largeur, en faisant le pavé d'une chaussée, pour faire égoutter les eaux de chaque côté.

**BORDURE.** C'est le nom des gros quartiers de grès ou de cailloux qui forment encaissement et terminent les deux côtés d'une chaussée.

**BORNE.** Pavé plus élevé que ceux qui l'avoisinent.

**BOÛT.** C'est le joint de chaque pavé du côté de la range qui le précède.

## C.

**CADETTE.** C'est le nom d'une pierre carrée qui sert à paver.

**CAILLOUTAGE.** Pavé composé de forts cailloux encaissés entre deux rangs de bordure.

**CANIVEAU.** C'est le nom des pavés qui , de deux en deux rangs , forment le fond d'un ruisseau pour couper le joint des suivans que l'on nomme *jumelles*.

**CARRIÈRE.** Lieu où l'on fait l'extraction du pavé.

**CASSIS.** Petit ruisseau formé de moellon ou meulière , servant à conduire les eaux d'égout ou les eaux de source dans un puisard ou un bassin. On nomme encore *cassis* le ruisseau qui traverse une chaussée.

**CHAÎNE.** Ce sont des rangées de gros cailloux espacés de distance en distance sur des chemins ferrés pour contenir la pierraille intermédiaire.

**CHAPE.** C'est la couche de mortier que l'on étend sur la forme en terre ou en sable avant de poser le pavé , pour l'y sceller.

**CHAUSSÉE.** C'est le nom de toute voie bombée ou creuse dans son milieu. Dans une rue , c'est la partie du milieu aux deux côtés de laquelle sont les ruisseaux et les revers qui s'étendent jusqu'aux murs des maisons.

*Chaussée fendue* ou *Chaussée creuse.* C'est celle dont le ruisseau est au milieu.

*Chaussée bombée.* C'est celle qui a un ruisseau sur chacun de ses côtés.

**CHAUX.** Pierre calcinée et cuite dans un four , qu'on éteint et détrempe avec de l'eau et que l'on mêle ensuite avec du sable ou du ciment pour faire le mortier servant au scellement des pavés.

**CHEMIN FERRÉ.** On appelle ainsi les chemins formés d'un mélange de cailloux ou d'éclats de pierre et de sable graveleux , et bordés de grosses pierres.

**CIMENT.** Ce sont les débris de tuiles , briques ou carreaux cassés et réduits en poudre.

On en distingue de trois qualités : le ciment fait avec des tuileaux ; celui fait avec des briques , des carreaux , des poteries et des gazettes ; et enfin le ciment d'eau forte , qui provient de la glaise cuite dans les cornues servant à distiller l'eau forte.

**CIMENTIER.** C'est le nom du marchand qui vend le ciment.

L'ouvrier qui écrase les tuileaux se nomme *batteur*.

**CONDUCTEUR.** Employé qui est aux ordres de l'ingénieur , et qui est chargé de surveiller l'exécution des travaux , faire le nivel-

ment , lever les plans , mesurer les ouvrages , faire les états , les rapports , etc.

**CONTRE-JUELLE.** ( *V.* Jumelle. )

*Contre-revers.* C'est , dans une chaussée creuse dont le ruisseau n'est pas directement au milieu , le côté de ce ruisseau le plus étroit.

**COUCHE.** C'est le nom du sable que l'on répand sur le pavé après l'ouvrage fini , ou sur la forme avant de paver.

**COUPERET.** C'est un marteau très - pesant qui a deux panes droites et tranchantes ; il sert à la refente du pavé de ville pour en faire du pavé de cour.

**CROIX DE MALTE.** C'est ainsi que l'on nomme le pavage d'une place à laquelle aboutissent quatre rues.

## D.

**DÉBARDER.** C'est transporter sur des crochets le pavé du bateau dans le chantier.

**DÉBORD.** C'est le côté de chaque accotement d'une route qui joint la chaussée , et que l'on remplit quelquefois de cailloux à la hauteur des bordures.

**DEMOISELLE.** C'est une pièce de bois cylindrique de six à sept pouces sur environ cinq pieds de long , armée à son extrémité inférieure d'un sabot de fer , ayant deux bras en portion de cercle et dont on se sert pour frapper et affermir le pavé des rues ou des routes sur la forme.

**DÉVERSOIR.** Range de bordure posée diagonalement sur l'accotement d'une chaussée qui a beaucoup de pente , servant à renvoyer les eaux dans le ruisseau ou le fossé.

**DOUBLE REVERS.** ( *V.* Revers. )

**DRESSER.** C'est enfoncer également le pavé en le battant avec la demoiselle lorsqu'il est en place et que les joints sont garnis de sable. L'ouvrier employé à ce travail se nomme *dresseur*.

## E.

**ÉBARBER.** C'est , après avoir fendu le pavé , dégrossir les joints ou le parement avec le portrait.

**ÉCALE.** C'est le nom de certains fragmens de grès propres à paver des lieux de peu d'importance , ou les débords.

**ÉCHANTILLON.** ( *V.* Pavé. )

**ENCAISSEMENT.** Déblai de terre que l'on fait avant d'établir une chaussée, dans lequel on met un lit de sable pour asseoir le pavé.

**ENFONCEMENT.** (V. Flache.)

**ÉPINÇOIR.** C'est un gros marteau court et pesant à tête fendue en angle par les deux côtés, ce qui forme à chaque bout deux coins ou dents assez tranchantes. Il servait à ébarber le parement du pavé taillé, mais il n'est plus en usage.

**ÉQUARRIR.** C'est rendre vives les quatre arêtes du dessus ou parement d'un pavé.

**ESSEMILLER.** C'est, après la fente sur la carrière, tailler avec le portrait le parement et les joints de chaque pavé pour les mettre en état d'être posés, ou bien rafraîchir les joints des vieux pavés avant de les reposer.

**ÉTEINDRE.** C'est délayer de la chaux avec de l'eau pour être ensuite employée avec du sable ou du ciment.

## F.

**FENDEUR.** (V. Tailleur.)

**FENDRE UN PAVÉ.** C'est diviser un pavé d'échantillon en deux parties égales.

*Fendre un pavé sur son large ou sur son fort.* C'est diviser en deux parties égales sur sa longueur un pavé d'échantillon qui est plus long que large.

*Fendre un pavé sur sa chair.* C'est, après avoir fait une levée sur le bout d'un pavé d'échantillon destiné à être refendu en trois, le retourner pour fendre le reste en deux parties sur sa longueur.

**FLACHE.** C'est une partie de pavé enfoncée ou brisée, où l'eau séjourne.

**FORME.** C'est la couche de sable d'une certaine épaisseur, ou la terre même sur laquelle on asseoit le pavé.

**FUT.** C'est le nom du corps de la hie ou demoiselle.

## G.

**GALETS.** Petits cailloux plus ou moins ronds que l'on emploie pour les chemins ferrés.

**GARNITURE.** Nom du sable ou du mortier que l'on met entre chaque pavé pour remplir les joints.

**GAZETTES.** C'est le nom du débris des enveloppes dans lesquelles on met cuire au four la porcelaine, la faïence, et qui est propre à faire du ciment.

**GODET.** Nom que l'on donne au ressaut que fait un pavé de caniveau qui est plus élevé que les jumelles qui le précèdent.

**GONDOLE.** ( *V.* Cassis. )

**GRAND MILLE.** On nomme *grand mille* onze cent vingt-deux pavés que l'on vend pour mille. Cette manière de compter se nomme *usage de rivière*.

Le mille ordinaire est de *mille vingt*.

**GRATTER.** C'est, avant de dresser le pavé d'une chaussée, dégrader chaque joint avec un bâton afin de connaître et supprimer les pavés qui ont de trop grands joints.

**GRÈS.** C'est une espèce de roche qui se trouve dans des lieux sablonneux et qui est de deux sortes ; l'une dure, qui sert à faire le gros pavé de route ; et l'autre tendre, que l'on nomme *roche* ou *Pierre franche*, et qui sert à faire le pavé des cours.

**GROS MARTEAU A DRESSER.** C'est un marteau qui fait l'office de la demoiselle pour le petit pavé des cours.

**GROSSE ÉCALE.** C'est le nom du pavé qui n'a pas la dimension ordinaire et que l'on nomme aussi *pavé bâtard*.

## H.

**HEURT OU HEURTE.** C'est le point le plus élevé d'un chemin ou d'une rue où les eaux se partagent.

**HIE.** ( *V.* Demoiselle. )

## J.

**JALON.** Bâton de bois de frêne ayant différentes longueurs, ferré d'un bout avec une douille à pointe, servant à prendre les alignemens et à dresser les ruisseaux.

**JOINT.** C'est l'entre-deux de chaque pavé que l'on remplit de sable ou de mortier ; celui qui est entre chaque pavé de la même range se nomme *joint en rive*, et celui qui est entre chaque range se nomme *joint en bout*.

**JOUES.** Ce sont, dans une cour dont la chaussée est bombée, les deux parties de revers entre le passage de porte cochère et le point où les deux ruisseaux se réunissent pour n'en former qu'un.

**JUMELLE.** C'est la range de pavés formant la moitié d'un ruisseau

et joignant la chaussée ; l'autre range côté du revers , se nomme *contre-jumelle*. Entre chacune de ces ranges est ordinairement un pavé formant le fond du ruisseau , qu'on nomme *caniveau*.

## M.

**MANSELLES.** Ce sont les deux bras de la hie ou demoiselle.

**MARTEAU.** Il est rond par la tête , large et pointu par la panne et emmanché de bois ; il sert à fouiller la forme , à garnir les joints du pavé avec le sable , et à affermir et dresser chaque pavé à sa place.

**MASSE.** Marteau en fer servant à enfoncer l'avant-pieu en terre ainsi que les piquets.

**MIRE.** C'est une espèce de jalon mobile qui sert à fixer les hauteurs que doit avoir chaque piquet ou repaire ; il est composé d'un montant par le haut duquel est une planchette peinte de deux couleurs. Le bas est ferré en tôle. Il est de ces jalons pour prendre les nivellemens dont la planchette est à coulisse.

**MITRE.** Pavé qui est triangulaire sur un de ses joints debout , et que l'on place à l'endroit où deux ranges se réduisent à une au moyen de ce qu'on emploie du pavé d'un plus fort échantillon.

**MORCE ou AMORCE.** On donne ce nom aux pavés qui , dans un ruisseau , font liaison de chaussée avec le revers , ou bien qui des contre-jumelles vont aboutir aux bordures d'une route.

**MUID.** C'est le nom de la mesure qui sert à la livraison du ciment et de la chaux. Cette mesure contient 48 pieds cubes et 144 boisseaux de Paris.

## N.

**NIVEAU.** Règle de bois au milieu de laquelle est un montant servant de poignée , percé d'un trou nommé *lumière* pour le passage du plomb qui est retenu par une ficelle. Il y a encore des niveaux de deux autres sortes ; l'une que l'on nomme *niveau d'eau* qui est composé d'un cylindre ou tuyau en fer-blanc d'environ quatre pieds de longueur , recourbé à angle droit à chacun de ses bouts dans lesquels on ajoute deux fioles de verre remplies d'eau , et qui est monté sur un pied à trois branches ferrées de charnières et de douilles ; l'autre sorte de niveau que l'on nomme à *bulle d'air* , se compose d'une platine ou planchette longue et étroite sur laquelle est appliqué un cylindre creux , partie en cuivre et partie en verre ,

rempli d'esprit de vin , en partie seulement , afin de laisser la place de la bulle d'air.

**NIVELER.** C'est , au moyen d'un niveau , faire une opération pour trouver la pente qui existe sur le sol ou celle que l'on peut donner au pavé.

**NIVELLEMENT.** Résultat d'une opération faite avec le niveau pour connaître les pentes que l'on peut donner au pavé , ou les terres que l'on a à enlever ou à rapporter.

**NOUE.** C'est une partie de pavé de forme triangulaire au droit d'un angle rentrant , composée de deux revers au milieu desquels est un ruisseau.

## P.

**PAREMENT D'UN PAVÉ.** C'est la face qui est ordinairement la plus unie et sur laquelle on pose le pied.

**PAVÉ.** C'est un bloc de grès de la forme d'un dez , ayant ordinairement huit pouces sur toutes ses faces. On tire du pavé de Montbuisson , Palaiseau , Pontoise , Orçay , Belloy , Maffiers , Fontainebleau , et de Train.

*Pavé d'échantillon ou pavé de ville.* C'est le plus dur et le plus gros pavé des dimensions susdites , et qui s'emploie sur les routes et dans les rues.

On nomme encore *pavé d'échantillon* celui qui , après avoir été taillé sur les quatre joints et le dessus à vive arête , est réduit à une mesure égale ; tel est celui qu'on emploie pour des trottoirs.

*Pavés bâtards.* Ce sont les pavés qui , parmi ceux qu'on débite pour les routes ou pour les rues , n'ayant pas la dimension requise sur une ou sur plusieurs de leurs faces , sont distraits pour être employés à d'autres pavages.

*Pavé châtreté.* Il se dit d'un gros pavé sur lequel on a fait une première levée pour en extraire un pavé de trois.

*Pavé de deux.* C'est chacune des parties d'un gros pavé ou pavé d'échantillon refendu en deux également.

*Pavé de trois.* C'est , de même , chacune des parties d'un gros pavé refendu en trois , dont un premier pris sur un des bouts qui porte environ deux pouces et demi d'épaisseur et huit pouces carrés , et deux autres égaux pris dans le restant du bloc ayant chacun plus de longueur que de largeur.

**Pavé de champ.** C'est un pavé posé sur son fort , c'est-à-dire sur la partie la moins large.

**Pavé démaigri.** C'est celui dont le dessus est plus large que le dessous.

**Pavés posés en croix.** C'est poser les ranges de pavé sans liaison , de manière que tous les joints de rives de chaque pavé et de chaque range soient parallèles.

**Pavé de blocage.** ( *V.* Blocage. )

**Pavé de rebut.** C'est celui que l'on supprime lors du remaniement des routes et chaussées.

**Pavé de démolition.** C'est celui qui provient de la suppression d'un pavage quelconque.

**Pavé en recherche** ou **pavé piqué.** ( *V.* Recherche. )

**Pavé de roche dure.** C'est celui qui est propre et qu'on emploie aux routes et chaussées.

**Pavé de roche franche.** C'est celui qui est destiné à être refendu pour paver les cours, cuisines, etc.

**PAVÉ.** Il se dit de la forme d'un chemin ou autres endroits couverts de grès ou autres matériaux.

**PENTE.** On en distingue de deux sortes : *pente courante* et *pente latérale*. La première suit la longueur de la voie ; la seconde tombe sur sa largeur.

**PIERRE COUPÉE** ou **BISEAU.** C'est le nom d'un pavé coupé triangulairement pour terminer une range posée diagonalement sur un trottoir ou dans une cour.

**PINCE.** C'est une forte barre de fer rond d'environ quatre pieds de longueur et pointue par le bout , qui sert à arracher le pavé.

**PIOCHE.** C'est un outil de fer pointu avec manche de bois , qui sert à fouiller la forme ou à faire l'encaissement du pavé.

**PIOCHER.** C'est remuer la terre de la forme avec la pioche avant de poser le pavé pour la rendre plus souple sous le coup du marteau et de la demoiselle.

**PLATRIÈRE.** ( *V.* Cassis. )

**POINTE.** C'est l'extrémité du tas droit au milieu d'une chaussée où les deux ruisseaux se joignent.

**PORTRAIT.** C'est un marteau qui sert à ébarber , à tailler et à mettre d'échantillon le pavé.

**POUSSEUR DE RANGE.** C'est le nom de l'ouvrier le plus intelligent

de l'atelier qui est chargé de poser les premiers pavés joignant les caniveaux et contre-jumelles d'un ruisseau.

## Q.

**QUEUE.** Partie inférieure d'un pavé dont la hauteur est plus grande que la largeur.

## R.

**RABOT.** C'est une espèce de pierre de liais dont on fait du pavé. Cette pierre provient du premier banc de certaines carrières ; celles de Saint-Maur en produisent : c'est aussi l'outil en bois avec un manche servant à remuer la chaux pendant sa fusion.

**RACCORDER.** C'est faire une petite partie de pavé au pourtour d'une borne , ou boucher un trou d'étaie ; c'est encore la partie de pavé neuf que l'on refait et qui joint la partie conservée.

**RAFRAÎCHIR.** Il se dit de la retaille partielle que l'on fait sur les joints du vieux pavé avant de le reposer ; c'est aussi remettre de l'eau ou un lait de chaux dans le mortier qui est devenu trop ferme.

**RANGE OU RANGÉE.** Il se dit de tous les pavés qui sont posés sur une même ligne en travers une chaussée.

*Range losange.* Ce sont les pavés posés en ligne diagonale. Cette manière de paver a lieu pour des trottoirs et pour les carrefours où arrivent quatre rues ; c'est cette disposition qui fait donner le nom de *croix de Malte* à ces carrefours.

**RECHERCHE.** Il se dit des pavés neufs ou vieux qu'on place partiellement dans une chaussée , dans une cour , en place de ceux qui sont enfoncés.

**REFENTE OU REFENDRE.** C'est l'action de diviser les bandes dans les rochers des carrières en bandes , et d'en faire du pavé d'échantillon ; c'est aussi la division de celui-ci pour en faire du pavé de deux ou de trois.

**RELEVER A BOUT OU REMANIER.** C'est relever le pavé d'une cour ou d'une rue et le refaire à neuf ainsi que sa forme , sa chape et les joints entre chaque pavé pour le redresser.

**REPERE.** Petit piquet que l'on enfonce en terre pour fixer la hauteur d'un déblai ou d'un remblai , ou celle d'une chaussée , d'un revers , d'un ruisseau , etc.

**RETROUSSER.** C'est relever la forme en sable d'une chaussée lorsqu'on veut baisser ou relever celle-ci.

**REVERS.** C'est une partie de pavé que l'on fait de deux à quatre pieds de largeur environ au-devant des murs de face pour recevoir les eaux des égouts de combles et les renvoyer au loin afin qu'elles ne dégradent pas ces murs ; ce sont aussi, dans une rue ou dans une cour, les côtés en pente depuis la muraille jusqu'au ruisseau.

*Revers. (Double)* Il se dit d'une route ou d'une rue pavée qui a son ruisseau dans le milieu.

*Revers en biseau.* C'est celui où l'on n'a mis ni contre-jumelles ni caniveaux qui font ordinairement liaison avec les revers.

**RIVES.** Ce sont les deux faces latérales de chaque pavé lorsqu'il est placé.

**ROCHE.** C'est une masse de grès de forme irrégulière, dont une partie est ou au-dessus ou à fleur de terre, et quelquefois sous le sol même ; c'est cette dernière partie que l'on débite au moyen de coins de fer, de coins de bois ou avec de la poudre à canon par petits blocs, puis par bandes, puis enfin en pavés de la forme d'un dé.

**RUISSEAU.** C'est l'endroit où deux revers de pavé se joignent et qui sert à l'écoulement des eaux.

## S.

**SABLE.** Sorte de gravier fort mince, ou très-petits cailloux de différentes formes. Il y en a de deux sortes ; celui de plaine ou de mine, et le sable de rivière. Ils s'emploient l'un et l'autre pour faire la forme, la couche de dessus et le mortier avec lequel on scelle les pavés.

**SABLER.** C'est reprendre une couche de sable d'environ un pouce d'épaisseur sur le pavé après que l'ouvrage est terminé.

**SABLIÈRE.** Lieu d'où l'on tire le sable de plaine.

**SALPÊTRE.** C'est un sédiment provenant de plâtras et gravois de démolitions qui ont été lessivés pour en extraire les sels, et qui sert comme mortier pour sceller les pavés.

**SCELLER.** C'est mettre du mortier dessous et entre chaque pavé pour donner plus de solidité à l'ouvrage et empêcher la filtration des eaux.

**SOUTÈNEMENT.** Ce sont les petits murs à fleur de terre que l'on

construit en remplacement des bordures pour former l'encaissement du pavé ou du blocage.

## T.

**TAILLEUR.** C'est le nom de l'ouvrier qui fend le *gros pavé* pour en faire du *pavé de deux*, qui l'ébarbe et qui l'équarrit pour réduire chaque pavé à une mesure commune ; ce qu'on nomme *pavé d'échantillon*.

**TAS.** C'est la range de pavés en ligne droite que l'on fait sur le milieu de la chaussée d'une cour, d'après laquelle les ailes s'étendent en pente des deux côtés jusqu'aux ruisseaux, ou bien jusqu'aux bordures si c'est un grand chemin. On le nomme *tas droit*.

**TERRASSER.** C'est, avant de faire le pavage, dresser et régler les terres de la forme avec la pioche, le rateau et les repères.

**TÊTE.** C'est le commencement d'une chaussée, ou, dans une chaussée bombée, la partie de pavé au-devant des deux ruisseaux circulaires qui se réunissent pour n'en former qu'un.

**TRAVERSIN.** C'est un petit pavé ou la moitié d'un gros pavé qui sert de closoir à une range côté des maisons, ou dans une croix de Malte sur un carrefour, ou bien encore dans un ruisseau droit pour couper les liaisons ; lorsque le ruisseau tourne ou est à pan coupé, le traversin est remplacé par un autre pavé que l'on nomme *Pierre coupée*.

**TROTTOIR.** Petit chemin élevé que l'on pratique le long des maisons, des quais, des parapets de ponts, et que l'on pave assez souvent en pavé d'échantillon.

**TUILEAU.** Morceau de tuile cassée qui sert à faire le ciment. Le tuileau produit le meilleur ciment.

---

# VOCABULAIRE

DE

## LA POELERIE.

---

### A.

**AGRAFE.** C'est un bout de gros fil de fer coudé des deux bouts, que l'on pose sur l'épaisseur de chaque rang de carreaux des poêles de construction, pour empêcher qu'ils ne se désunissent. (*Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

**AIR FROID.** Il se dit de l'air extérieur qui passant dans les tuyaux en fonte d'un poêle de construction, s'y échauffe, s'échappe par les bouches de chaleur, et se répand dans l'intérieur de la pièce.

**ARGILE.** (*V.* Terre à four.)

**ARMATURE.** On donne ce nom aux deux plaques de fonte, formant les planchers haut et bas du foyer d'un poêle, et aux tuyaux de chaleur qui sont placés entre ces deux plaques. (*V.* Pl. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>.)

### B.

**BANDEAU.** C'est le nom des ceintures saillantes qui sont sur le corps d'une colonne de poêle. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

**BISCUIT** (Carreau en). On donne ce nom aux carreaux de poêles, ainsi qu'à toute autre pièce de poélerie faite en terre cuite non émaillée.

**BISTRE.** C'est le nom de la suie détremée, ou l'eau teinte par la suie.

**BONNET A LA COCHOISE** OU CINTRE. C'est une feuille de tôle cintrée que l'on rapporte à l'extrémité supérieure d'un tuyau placé sur une cheminée, pour empêcher que le vent ainsi que l'eau n'y entrent. (*V.* Pl. 3<sup>e</sup>.)

**BOUCHE DE POËLE.** C'est l'ouverture par laquelle on y met le bois ou tout autre combustible. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. )

*Bouche de chaleur.* On donne ce nom aux ouvertures pratiquées dans les carreaux d'un poêle de construction par lesquelles sort l'air chaud venant du réservoir. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. )

**BOUCHON OU BOÎTE.** C'est une petite plaque circulaire, à jour ou pleine, fixe ou ouvrant à charnière dans une douille en cuivre, que l'on place à l'extrémité des tuyaux de chaleur en tôle, pour laisser sortir ou renfermer le calorique dans le réservoir d'un poêle. ( *Voy.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Bouchon à tournant.* C'est celui dont la plaque est percée à jour, et que l'on ferme en faisant tourner, par un bouton fixé au centre, une double plaque percée de même. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**BOUTS.** On nomme *bouts*, des feuilles de tôle roulées en cylindre creux formant tuyaux. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**BRÛQUE.** Pierre artificielle faite avec une terre préparée et cuite, que l'on emploie dans la construction intérieure des poêles : la brique la plus légère et la moins cuite est la plus convenable à cet usage.

**BUSE.** On donne ce nom à un bout de tuyau dont une des extrémités est découpée et recourbée en forme d'empatement, pour être clouée ou rivée sur une partie unie, ou bien à un bout de tuyau évasé d'un bout, pour s'emboîter avec un autre tuyau d'un plus grand diamètre. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Buse grillagée.* C'est un bout de tuyau à une extrémité duquel est fixé un grillage, que l'on place ordinairement dans l'épaisseur d'un mur pour former ventouse et qui sert à conduire l'air dans un poêle ou à faire monter la fumée.

## C.

**CALORIQUE.** C'est le synonyme de *matière de la chaleur*.

**CARREAU.** C'est le nom de chaque pièce composant les faces extérieures et verticales du corps d'un poêle.

*Carreau uni.* C'est un carreau en biscuit ou émaillé, qui n'a aucun ornement sur son parement. ( *V.* Pl. 2<sup>e</sup>. )

*Carreau à mosaïque unie.* C'est celui sur lequel sont des cadres en saillie formant losange.

*Carreau à mosaïque et rosace.* C'est le nom de celui qui a dans chaque losange une rosace.

*Carreau à octogone uni.* C'est celui dont les cadres d'ornemens ont chacun huit côtés égaux.

*Carreau à octogone et rosace.* C'est le nom de celui dont l'octogone est rempli d'une rosace.

*Carreau à grand octogone et rosace ou à grande rosace.* C'est un carreau à cadres à huit pans avec des fleurons, palmettes ou autres ornemens.

*Carreau d'angle.* C'est celui qui porte un retour et dont l'arête est arrondie.

*Carreau de corniche.* C'est celui qui forme le dernier rang du corps d'un poêle de construction, et qui porte des moulures.

*Carreau de plinthe ou socle.* C'est celui qui forme le premier rang au bas d'un poêle de construction.

*Carreau en biscuit.* C'est celui qui n'est point émaillé.

*Carreau en faïence.* C'est celui qui est couvert d'un émail.

*Carreau garni.* C'est celui qui est rempli entre les colombins, de débris de brique ou de tuile avec de la terre franche, garniture qui a pour objet de préserver le carreau de l'effet d'un trop grand degré de feu, ou de lui faire conserver plus long-tems la chaleur.

Pour tous ces carreaux, voyez Pl. 2<sup>e</sup>.

**CENDRIER.** C'est une espèce de tiroir en tôle que l'on place sous la bouche d'un poêle pour recevoir la cendre du foyer. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**CERCLE.** Ce sont les bandes de tôle ou de cuivre que l'on place à un poêle de construction, sur la jointure horizontale de chaque rang de carreau, pour tenir ces carreaux et cacher leurs joints.

**CHAMPIGNON SIMPLE.** C'est le nom d'un rond de tôle soutenu par des tringles que l'on rapporte à l'extrémité du dernier bout d'un tuyau au haut d'une cheminée, pour empêcher que l'eau ne tombe dedans, ou que le vent ne refoule la fumée. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Champignon à la noix.* C'est de même à l'extrémité d'une suite de tuyaux un rond formant tête de champignon, au-dessous duquel est un bout de tuyau évasé par le bas; le tout isolé du principal tuyau et soutenu par des tringles. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**CHAPEAU DE CARDINAL OU RONDELLE.** C'est un rond de tôle que l'on rapporte au pourtour extérieur d'un tuyau pour renvoyer l'eau ou le bistre au dehors. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**CHASSIS.** C'est le bâti sur lequel est montée la porte du poêle. C'est aussi la carcasse sur laquelle est monté un poêle à numéro. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

**CHAUFFER A LA RUSSE.** Ce mot s'applique à la manière d'établir un poêle de construction, en y employant des moyens qui puissent faire obtenir et conserver la chaleur le plus long-tems possible, moyens qui consistent à faire beaucoup circuler la fumée avant d'en sortir, ainsi qu'à multiplier les cloisons, la brique et la fonte à l'intérieur.

**CHEMINÉE OU CONDUIT.** On donne ce nom à de petites ouvertures observées dans les planchers de tuilé ou de tôle à l'intérieur des poêles de construction, par lesquelles passe la fumée pour monter dans le tuyau après qu'elle a circulé entre les cloisons et les carreaux. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

*Cheminée à la Runford.* C'est le nom que l'on donne à un foyer rétréci au moyen de doubles jambages construits obliquement, pour procurer plus de chaleur et faire monter plus facilement la fumée. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**CHEMISE OU ENVELOPPE.** Muraille en brique que l'on fait au pourtour extérieur des poêles qui s'établissent dans des souterrains pour échauffer des pièces à rez-de-chaussée ou à d'autres étages.

**CINTRE OU CAGE.** C'est l'armature en fer plat qui sert, dans un poêle portatif, à soutenir la garniture.

**CLOISON.** On donne ce nom aux petites murailles construites en brique à l'intérieur d'un poêle. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

**COLOMBINS.** Petites jouées ou cloisons observées au pourtour intérieur de chaque carreau de poêle, dans lesquelles sont percés les trous pour agraffer ces carreaux. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

**COLONNE.** C'est un tuyau de faïence orné de base et de chapiteau, que l'on place sur un poêle pour envelopper le tuyau par où passe la fumée et servir en même tems de décoration. On en fait de plusieurs sortes : les uns sont d'une seule, les autres sont de plusieurs pièces pour former le fût ; ils sont unis, avec cannelures ou avec des bandeaux. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**CONDUIT.** Espace vide que l'on observe sous la plaque du foyer d'un poêle, pour le passage de l'air froid. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>.* )

**CONDUITE.** On donne ce nom à un petit canal pratiqué sous le carreau, servant à diriger l'air extérieur dans le foyer d'une cheminée pour faire monter la fumée.

**CORBELLE.** C'est une pièce en biscuit ou en faïence, que l'on place pour décoration ou pour cacher le tuyau placé en contre-haut du chapiteau d'une colonne.

**CORPS.** Il se dit de la partie d'un poêle, comprise entre le socle et la corniche.

**COUDE.** Bout de tuyau qui est ployé d'équerre au milieu. Il sert à donner à une suite, deux directions, une horizontale et une verticale. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**COULISSE.** Petite porte pratiquée dans la grande porte d'un poêle, servant à donner passage à l'air pour souffler le feu et faire monter la fumée. ( *V. Pl. 2<sup>e</sup>.* )

**COULOIR OU CONDUIT.** Petit espace que l'on observe entre les cloisons en brique et les carreaux d'un poêle de construction pour la circulation de la fumée. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* et 2<sup>e</sup>. )

**COURANT OU CONDUITE DE CHALEUR.** C'est un canal formé par deux petits murs en brique et couvert d'un double rang de tuile, que l'on construit sous le carreau ou le parquet d'une pièce à rez-de-chaussée pour la chauffer, au moyen du calorique seul ou du calorique et de la fumée que procure un poêle ou fourneau construit à cet effet dans les souterrains, et qui circulent dans ce canal avant d'entrer dans la cheminée. On fait de ces courans, simples ou doubles sur la hauteur comme sur la largeur, selon la nécessité. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**CULOTTE.** C'est un bout de gros tuyau portant à une de ses extrémités deux branches, pour se joindre à deux suites de tuyaux ou embranchemens.

## D.

**DOUILLE.** C'est un bout de cuivre cylindrique qui fait partie d'un bouchon que l'on place à l'extrémité des tuyaux à bouche de chaleur. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

## E.

**ÉMAIL.** C'est un vernis fait de plomb vitrifié avec un 9<sup>e</sup>. d'étain que l'on réduit en masse par la fusion, et auxquels on ajoute du

verre qui se mêle et s'étend par une forte cuisson. L'émail sert à couvrir les carreaux et autres pièces de poëlerie que l'on nomme *faïence*.

**ENVELOPPE.** C'est la réunion des carreaux formant le corps d'un poêle de construction ; c'est aussi la cloison en brique que l'on construit au pourtour extérieur de ce poêle.

**ÉVOLUTION.** Il se dit des contours que l'on fait faire à la fumée après être sortie du foyer et avant d'arriver dans son réservoir , en la faisant monter et descendre par le moyen des cloisons en brique et des planchers construits à cet effet dans un poêle de construction.

## F.

**FAUSSE OU DOUBLE LANGUETTE.** C'est une cloison mince en plâtre que l'on construit dans un tuyau de cheminée , soit pour conduire l'air du haut dans le tambour mécanique au bas du manteau , soit pour renfermer un tuyau de tôle , soit pour rétrécir une cheminée trop large , ou enfin pour faire deux tuyaux dans un. (*V. Pl. 3<sup>e</sup>.*)

**FLAMME.** C'est une pièce en biscuit ou en faïence que l'on place sur le chapiteau d'une colonne de poêle pour décoration et pour cacher le bout du tuyau en tôle qui conduit la fumée dans la cheminée. (*V. Pl. 3<sup>e</sup>.*)

**FOUR.** C'est un coffre en tôle fermé par une porte , et que l'on place au-dessus du foyer d'un poêle portatif.

**FOURNEAU.** C'est une construction faite en brique , revêtue ou non de faïence , que l'on établit dans des souterrains pour échauffer les pièces supérieures , ou pour alimenter des courans de chaleur pratiqués sous les carreaux ou sous les parquets d'un rez-de-chaussée.

**FOYER.** C'est le vide observé dans un poêle , servant à déposer le combustible pour le chauffer. (*V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.*)

**FUMISTE.** Ouvrier qui est chargé de faire tous les ouvrages concernant la fumée , ainsi que la pose des tuyaux aux extérieurs et aux intérieurs des cheminées , celle des mitres , le ramonage des cheminées et leur rétablissement intérieur.

**FUT.** C'est le nom des tambours réunis composant une colonne de faïence que l'on place sur un poêle. (*V. Pl. 3<sup>e</sup>.*)

## G.

**CARNIR.** C'est mettre des briques et de la terre dans un poêle , des tuileaux entre les colombins d'un carreau.

**GARNITURE.** Maçonnerie de brique et de tuile que l'on fait à l'intérieur d'un poêle portatif pour qu'il conserve plus long-tems sa chaleur.

**COUSSET.** On donne ce nom à une planche en plâtre que l'on pose obliquement entre le manteau , une des costières et le fond d'une cheminée, afin de recevoir l'air du haut et le conduire dans le tambour ou ventouse qui est sous la traverse du chambranle, pour faire monter la fumée. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**GUEULE DE LOUP.** C'est le nom d'un coude de tuyau qui se place sur le haut d'une cheminée et qui est monté sur un pivot , pour qu'en tournant, son orifice soit toujours opposé au vent afin de faciliter la sortie de la fumée.

## H.

**HIRONDELLE OU RONDELLE.** On donne ce nom à un rond de tôle rapporté au pourtour extérieur d'un tuyau pour renvoyer les eaux. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

## J.

**JEU D'ORGUE.** C'est ainsi que l'on nomme un soubassement sous le manteau d'une cheminée qui est composé de trois planches en plâtre , dont une est posée horizontalement entre les deux autres qui le sont verticalement, et percé de trous pour le passage de l'air du haut qui doit refouler la fumée dans le foyer et la forcer à monter. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

## L.

**LANGUETTE DE SÉPARATION.** ( *V. Fausse Languette.* )

## M.

**MITRE.** C'est une espèce de caisse en plâtre ou en terre cuite , dont les quatre côtés sont obliques , et que l'on place sur le haut d'un tuyau de cheminée pour rétrécir son ouverture et empêcher

que le trop grand air qui y entrerait ne fit redescendre la fumée dans ce tuyau.

*Mitre.* Premier bout de tuyau qui est évasé et qui fait partie d'une suite de gros tuyaux de tôle placés sur le haut d'une cheminée. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

## P.

**PELLE A BRAISE.** C'est une feuille de tôle avec rebords et un manche en bois servant à transporter la braise ou le charbon.

**PIÈCES.** (V. Carreaux.)

**PLANCHE.** On donne ce nom aux tablettes en plâtre que l'on pose obliquement sous le manteau d'une cheminée pour contenir la fumée dans son intérieur. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**PLANCHER.** Ce sont toutes les divisions intérieures et horizontales que l'on fait en fonte, en tôle ou en tuile dans un poêle, et qui servent à séparer le feu, l'air froid, l'air chaud et la fumée. (Voyez Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

**PLAQUE DE FOYER.** C'est, dans un poêle, la plaque de fonte ou de tôle sur laquelle on pose le bois ou autre combustible. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 3<sup>e</sup>.)

*Plaque supérieure ou plafond.* Plaque de fonte ou de tôle qui fait le dessus du foyer et le dessous du four ou du réservoir de chaleur. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

*Plaque de contre-cœur.* C'est la fonte que l'on pose au fond d'une cheminée.

**PLINTHE OU SOCLE.** C'est le nom des carreaux qui portent et forment le premier rang d'un poêle de construction. (Voy. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

**POÈLE SUR FERRURE, sur châssis, à numéro, roulant ou portatif.** C'est le nom d'un poêle composé de plus ou moins de carreaux montés sur un châssis qui a quatre pieds en fer pour l'isoler du sol; lequel poêle est avec ou sans four, avec un ou plusieurs cercles en tôle, et couvert d'une tablette de faïence.

*Poêle à tiroir.* On donne ce nom à un poêle portatif, nom qui lui vient de ce que chaque carreau porte un cadre à son pourtour de la figure d'un parallélogramme, imitant la tête d'un tiroir.

*Poêle rond.* Poêle portatif dont les carreaux sont circulaires et à

**mosaïque** : ce poêle est ordinairement garni d'une tablette de marbre , et quelquefois surmonté d'une colonne en faïence.

**Poêle de construction.** Celui-ci sert à chauffer une ou plusieurs pièces. On le construit sur place , selon les convenances de l'emplacement , avec des carreaux de diverses dimensions comme de divers ornemens , et à son intérieur on place une armature de fonte composée de plus ou de moins de tuyaux , un repos ou réservoir de chaleur , des cloisons et planchers en brique et en tuile , pour distribuer et conduire la chaleur au dehors , et faire , avant de sortir , servir la fumée à chauffer en lui faisant faire diverses évolutions. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

**Poêle suédois ou à la suédoise.** C'est un gros poêle que l'on construit le plus ordinairement de toute la hauteur de la pièce.

**Poêle à buffet.** C'est un gros poêle à la suédoise et dont le corps est en deux parties ; la partie du bas est saillante sur la partie supérieure.

**Poêle à la Désarnaud.** Sorte de poêle en fonte de peu de profondeur que l'on place dans une cheminée , et qui fait à la fois le service d'un poêle et d'une cheminée.

**Poêle garni.** C'est un poêle portatif dans lequel on a rapporté des briques et des tuiles formant des cloisons et des planchers pour qu'il procure plus de chaleur et la conserve plus long-tems.

**POELIER.** C'est l'ouvrier chargé de faire les poêles sur place , de construire et poser les poêles portatifs , poser les tuyaux , et de faire tous ouvrages destinés à porter , distribuer et conduire la chaleur.

**POMPE D'APPELÉ.** Fourneau ou poêle construit en brique le plus souvent à rez-de-chaussée , dans lequel on met du feu pour établir le courant d'air dans un gros poêle de construction lorsqu'on veut le chauffer.

## R.

**RÉSERVOIR DE FUMÉE.** C'est un coffre observé à la partie supérieure d'un poêle de construction par deux planchers faits en tuile et des cloisons faites en brique , dans lequel la fumée , après avoir circulé au pourtour intérieur du poêle , arrive pour en sortir par un tuyau en tôle qui la conduit dans la cheminée ; ce réservoir sert aussi de dépôt à la suie. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.* )

*Réservoir en tôle.* C'est un coffre dans lequel la chaleur du foyer arrive, et de là se répartit et se communique aux bouches de chaleur.

*Réservoir ou repos de chaleur.* Coffre formé dans un poêle de construction par la plaque de fonte ou plancher au-dessus du foyer, par un second plancher supérieur fait en tuile, et sur les côtés par les cloisons en brique derrière lesquelles passe la fumée; dans ce réservoir arrive l'air chaud qui y est conduit par les tuyaux de fonte, et en sort par d'autres tuyaux en tôle. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

## S.

**SCELLEMENT.** On donne ce nom à un bout de tôle rivé à l'extrémité d'un cercle en cuivre, ayant un coude et un œil pour le passage d'une vis qui sert à tendre ce même cercle.

**Soubassement.** Planche en plâtre que l'on place sous le manteau d'une cheminée pour empêcher la fumée de sortir et lui aider à monter dans le tuyau.

**Soupage.** Rond de tôle mouvant monté sur une tige en fer garnie d'un bouton, que l'on rapporte dans un tuyau de poêle pour le boucher à volonté afin d'empêcher l'air chaud de s'évaporer par ce tuyau. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

*Soupage à clef.* On donne ce nom à celle qui est ajustée dans un tuyau placé dans le corps d'un poêle, pour le boucher à volonté au moyen de cette soupage.

*Soupage à bascule.* C'est une forte tôle montée dans un châssis en carillon que l'on place ordinairement dans un corps de poêle à buffet, et qui sert au même usage que la précédente.

*Soupage à colonne.* C'est celle qui ferme une colonne en faïence et qui porte un bouton à olive. (V. Pl. 3<sup>e</sup>.)

**SUITE.** On donne ce nom à une colonne formée par des bouts de tuyaux de tôle emboîtés les uns dans les autres, que l'on place sur une cheminée ou le long d'un mur.

## T.

**TABLETTE.** Table en marbre, en pierre ou en faïence, qui couvre un poêle. (V. Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>.)

**TAMBOUR MÉCANIQUE.** C'est le nom de tout l'ouvrage en plâtre que l'on fait sous le manteau d'une cheminée pour empêcher qu'elle ne fume ; cet ouvrage consiste en deux planches posées obliquement, qui se joignent à angle aigu par le bas, quelquefois accompagnées d'une troisième au-devant, entre lesquelles en est une quatrième posée horizontalement percée de trous, et enfin des bouts de languette de séparation et d'un ou de deux goussets placés au-dessus des jambages, servant à rétrécir le passage de la cheminée et à conduire l'air du haut dans ce tambour. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**TERRE A FOUR OU TERRE FRANCHE.** C'est une argile de couleur jaune, grasse et gluante, qui est la seule propre à sceller tous les ouvrages de poëlerie, briques, tuiles, carreaux, etc.

**TÉ.** Bout de tuyau portant un autre bout en travers formant ensemble la figure de la lettre T, et dans lesquels s'emboitent trois autres parties ou suite de tuyaux. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

*Tés à débouchure.* Bout de tuyau semblable au précédent, mais dont l'extrémité du bas est fermée par une boîte que l'on retire à volonté pour ôter la suie et nétoyer le tuyau. On fait usage de ce té au bas d'une suite de tuyaux placés à l'extérieur d'un bâtiment. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

*Tés à abat-vent.* C'est l'extrémité d'un tuyau placé sur une cheminée qui porte un autre bout en travers, auxquels sont ajoutés deux ronds en tôle isolés par des tringles, et qui servent à parer les coups de vent. ( *V. Pl. 3<sup>e</sup>.* )

**TÔLE.** Fer en lame ou feuille, délié et battu sous le marteau des aplatisseries ou au laminoir, et qui sert à faire les tuyaux, les portes, les fours, les coffres et les planchers à l'intérieur des poëles. On fait usage de cinq sortes de tôles : *tôle à porte cochère* ; c'est la plus forte : *tôle brute en paquet* ; c'est la meilleure pour les tuyaux : *tôle à rangette*, *tôle laminée* et *tôle dite de Suède*.

**TRAPE.** C'est une forte tôle montée dans un châssis, servant à boucher le passage du ramoneur observé dans le corps d'un tuyau, ou à boucher le bas d'une cheminée pour empêcher l'air froid de la cheminée d'entrer dans la pièce.

**TRAVERSE.** Gros tuyau de tôle posé horizontalement et conduisant la fumée d'une cheminée bouchée par le haut dans une autre cheminée.

**TUILE.** C'est une espèce de planche d'argile cuite dans un four ; servant à faire les divers planchers dans l'intérieur des poêles , ainsi qu'à faire le fond et la couverture des courans de chaleur.

**TUYAU.** Cylindre creux en tôle servant à diriger la fumée ou la chaleur.

*Tuyaux de chaleur.* Tuyaux de fonte faisant partie de l'armature d'un poêle de construction , par lesquels l'air qui s'y échauffe en passant est conduit dans le réservoir , d'où il sort par les bouches de chaleur pour se répandre dans l'intérieur de la pièce. ( *Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. )

*Tuyau à soupape.* C'est le bout du tuyau dans lequel est une soupape que l'on ferme à volonté pour conserver le calorique du foyer. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Tuyau avissé.* Petit tuyau de tôle qui , au lieu d'être rivé , est seulement accroché sur le bord , et qui s'emploie à l'intérieur des poêles pour conduire la chaleur du réservoir à l'extérieur. ( *Voyez* Pl. 3<sup>e</sup>. )

*Tuyau ou tambour en faïence.* ( *V.* Fût. )

## V.

**VENTOUSE.** Petite ouverture faite dans une porte de poêle pour le passage de l'air dans le foyer.

*Ventouse.* On donne ce nom à deux planches de plâtre placées l'une devant l'autre sous le manteau d'une cheminée , et entre lesquelles passe l'air que l'on tire de l'extérieur de la pièce pour faire monter la fumée. ( *V.* Pl. 3<sup>e</sup>. )

**VIS.** C'est un cylindre portant d'un bout une tête plate et allongée , et de l'autre un filet , servant à serrer les cercles qui tiennent chaque rang de carreaux.

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA SCULPTURE.

---

### A.

21

**A**CANTHE. ( *V.* Feuille. )

**AGRAFE.** Ornement avec un enroulement et feuille que l'on taille sur une clef en saillie au-dessus d'une baie de porte, de croisée.

**AMORTISSEMENT.** Boule, vase, candélabre ou autre partie de sculpture, formant le couronnement de quelq'ouvrage.

**ARÇEAU.** Ornement en forme de trèfle, que l'on taille sur une doucine.

### B.

**BAS-RELIEF.** Figures ou ornemens attachés à un fond, et qui portent plus ou moins de saillie, selon le plan qu'ils occupent dans le sujet.

**BRIQUETS.** Ornement que l'on nomme aussi *trèfle* et qui se taille sur une doucine. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

## C.

**CAMPANET.** Ornement en forme de houe ou de cloche.

**CANNEAU.** ( *V.* Godron. )

**CARTOUCHE.** Ornement en forme de carte avec des enroulemens, sur lequel on grave une inscription ou sur lequel on sculpte un chiffre, un bas-relief ou des armoiries.

**CARYATIDES.** Figures de femmes entières et vêtues, ou faites en gaine par le bas, que l'on emploie en place de colonnes ou de pilastres, pour porter un entablement, un balcon, etc.

**CASSOLETTE.** Espèce de vase sculpté, isolé ou en bas-relief, servant d'amortissement, surmonté de flammes ou de fumée.

**CHAPELET.** Baguette taillée de petites boules en forme de perles, ou de grains ovales en forme d'olives avec des pirouettes. ( *Voyez* Pl. 1<sup>re</sup>. )

**CHIMÈRE.** Figure idéale ayant la tête d'un lion, le corps d'une chèvre et la queue d'un dragon.

**CHUTE.** Paquet de feuilles, de fleurs ou de fruits sculptés en ornement, et pendant sur un chapiteau ionique moderne, sur un bas-relief, etc.

**CORDELIÈRE.** Baguette sculptée en manière de corde à puits. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

**COUPE.** Vase moins haut que large, ayant un pied et servant de couronnement.

**CULOT.** Ornement en manière de tigette, d'où sortent des ringeaux de feuillage, et qui s'emploie dans les frises, les bas-reliefs et entre d'autres ornemens, comme rosaces, postes, entrelacs, etc. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

## D.

**DARD.** Ornement que l'on sculpte entre des oves sur un quart-de-rond. ( *V.* Pl. 1<sup>re</sup>. )

**DÉGROSSIR.** C'est faire la première ébauche d'une masse que l'on veut sculpter.

**DEMI-BOSSE.** Ce sont, dans un bas-relief, les parties de sculpture qui sont détachées et plus saillantes que d'autres.

**DENT DE CHIEN.** Ciseau propre à la sculpture, dont l'extrémité est fendue en deux parties. On le nomme aussi *double pointe*.

## E.

**ÉBAUCHE.** Commencement de l'ouvrage à sculpter.

**ÉBAUCHOIR.** On donne ce nom à deux outils dont la forme et l'usage sont différens ; l'un est un morceau de bois ou d'ivoire uni, en forme de palette, servant à modeler en terre ou en cire ; l'autre est un outil d'acier, en forme de ciseau à dent, servant à breteler la sculpture, c'est-à-dire à sillonner sa surface pour qu'elle ne soit pas lisse.

**ÉCAILLE.** Ornement en forme d'écaille de poisson, que l'on taille sur des moulures rondes, telles qu'un *astragale*.

**ÉCHINE.** (V. Oves.)

**ÉCOSSAS.** Sorte de feuille convexe formant palmette. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**ENLEVURE.** C'est le synonyme de *relief*.

**ENTRELACS.** Listels simples ou doubles, ou listels et fleurons, liés et croisés les uns sur les autres, qu'on taille sur une moulure ovale et dans une frise. (V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**ÉPANELER.** C'est dégrossir la matière que l'on veut sculpter, en jetant bas avec la scie ou le ciseau les premières masses superflues.

**ESQUISSE.** Modèle de sculpture en terre ou en cire.

## F.

**FERS.** Nom des outils qui servent à retondre, c'est-à-dire à finir ou à repasser le fond et le contour des ornemens.

**FESTON.** Ornement qui représente des fleurs et des fruits liés ensemble.

**FEUILLE.** Ornement représentant des feuilles naturelles ou artificielles : telles sont celles du laurier, du chêne, de l'acanthé, du persil ; celles des rinceaux. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*Feuilles de refend.* Feuilles dont le contour est uni. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*Feuille d'eau.* Celles qui sont simples et ondées. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

*Feuille galbée.* Cette feuille a un beau contour à son extrémité supérieure.

*Feuille d'angle.* Celle qui est taillée à l'extrémité d'une moulure. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**FLEURON.** Fleurs et feuilles imaginaires sans imitation de la nature, que l'on sculpte dans des frises, sur des pilastres, etc.

**FOUILLÉE.** Il se dit des parties qui ont un grand relief, et qui sont fortement évidées.

## G.

**GAÏNE.** C'est la partie inférieure d'un terme.

**GÉNIE.** Figures d'enfans ailés. Ceux dont le bas du corps est terminé par des rinceaux se nomment *génies fleurons*.

**GODRON.** Ornement qui a la forme d'un demi-œuf, mais qui est plus allongé. Il en est de *creux*, en *relief*, de *fleuronnés* et en *noyau*. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**GOUGE.** Ciseau de fer ayant un manche de bois, servant à sculpter les parties concaves ou convexes.

**GOUTTE.** Petit cône ou pyramide carrée, représentant des gouttes d'eau, que l'on taille sous le plafond de la corniche dorique, au bas d'un triglyphe, d'un modillon, d'une console.

**GRADINE.** Ciseau d'acier à trois dents dont on se sert après avoir fait usage de la double pointe.

**GRATTOIR.** Instrument d'acier plat et dentelé, droit ou recourbé

d'un bout, avec un manche de bois de l'autre, servant à gratter et à nétoyer le fond et les contours de la sculpture.

**GRAVURE.** Ouvrage de sculpture de peu de profondeur.

## H.

**HONGNETTE.** Ciseau carré et pointu servant à tailler le fond des feuilles et autres parties d'ornemens.

## M.

**MAILLET.** Gros billot de bois dur emmanché, servant à frapper sur la tête des ciseaux.

**MASCARON.** C'est un masque représentant un visage grotesque et de fantaisie.

**MÉDAILLON.** Cadre rond ou oval dans lequel est sculpté en bas relief une tête ou un chiffre.

## N.

**NERVURE.** Côte saillante des feuilles d'ornemens, représentant la tige d'une plante naturelle. Ce sont aussi les moulures rondes taillées sur le contour d'une console.

## O.

**ORNEMENT.** C'est en général tout ouvrage de sculpture employé dans l'architecture.

*Ornements en relief.* Ce sont ceux qui sont taillés en saillie sur les moulures. *En creux*, ce sont ceux qui sont fouillés dedans.

**OVES.** Ornement de la figure d'un œuf dans sa coque, que l'on taille avec d'autres ornemens, tels que feuillage, fleurons, dards,

sur la moulure nommée *ove* ou *quart-de-rond*. Il en est à simple et à double nervure. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

## P.

**PALME.** C'est la représentation d'un rameau en feuille.

**PALMETTE.** Ornement en forme de feuille de palmier avec culot, que l'on taille sur une doucine ou dans une frise. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**PAMPRE.** Ornement composé de feuilles de vigne et de grappes de raisin qui accompagne un tirse ou autre partie.

**PANACHE.** Ornement représentant des plumes d'autruche.

**PLASTIQUE.** (Art) Il consiste à modeler toute sorte de figures en plâtre, en terre, en stuc.

**POINÇON.** Outil d'acier d'une longueur quelconque, affûté en pointe demi-ronde, et qui sert à ébaucher l'ouvrage.

**POINTE.** Ciseau pointu servant à ébaucher la sculpture ou à percer des trous.

**POSTE.** Listel formant un enroulement continu, accompagné ou non de fleurons ou culots que l'on sculpte dans une frise ou dans d'autres parties droites et unies. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

## R.

**RAIS-DE-CŒUR.** Ornement que l'on taille sur une doucine en forme de feuilles dont le contour est galbé, et qui est à simple ou à double nervure. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

**RAPE.** Espèce de lime à grosse taille servant à finir l'ouvrage.

**RELIEF.** Il se dit des figures en saillie, taillées sur un fond. Il y a trois sortes de reliefs : le *haut relief*, lorsque les figures sont dans les proportions de la nature ; le *demi-relief*, lorsque les figures sortent à demi-corps du plan et du fond ; et le *bas relief*, lorsque les figures ou ornemens ont peu de saillie.

**RÉPARER.** C'est finir avec le ciseau ou la râpe les parties sculptées.

**RINÇEAU.** Branche d'ornement formée de grandes feuilles naturelles ou imaginaires, de fleurons, de graines et boutons prenant naissance d'un culot, servant à décorer une frise, une gorge, le fond d'un panneau, d'un pilastre, etc.

**RIPPE.** Outil de fer acéré en forme de ciseau courbé, arrondi et dentelé par le bout, emmanché de bois, et servant à gratter les parties de sculpture.

**RONDELLE.** Espèce de ciseau rond avec un manche en bois, qui sert à fouiller et à unir les ornemens taillés sur les moulures concaves.

**ROSACE.** Grande rose ou ornement imitant une rose, que l'on sculpte dans les caissons des voûtes et voussures, dans des plafonds d'entablement, sur un tors et dans d'autres parties. ( V. Pl. 1<sup>re</sup>.)

**RUDEMENTURE OU ROSEAU.** Ornement en forme de bâton, servant à remplir les cannelures d'une colonne, d'un pilastre, depuis la base jusqu'au premier tiers de sa hauteur.

## S.

**SCULPTEUR.** Artiste qui, par le moyen du ciseau, taille le marbre, la pierre, le bois et le plâtre, pour représenter les divers objets de la nature.

**SPHINX.** Figure idéale qui a le buste d'une femme et le corps d'un lion.

## T.

**TALON OU ÉBAUCHOIR.** Outil en fer servant à sculpter les ornemens en plâtre.

**TERME.** Espèce de statue n'ayant que la tête de figure humaine , et terminée en gaine par le bas.

**TIRSE.** Bâton terminé par une pomme de pin , et entouré de pampres de vignes et de feuilles de lierre entrelacées.

**TORSE.** C'est un corps sans tête , sans bras et sans jambes.

**TRÈFLE.** Ornement imitant la feuille du trèfle des prés , que l'on taille sur un talon. ( *V. Pl. 1<sup>re</sup>.* )

---

---

# VOCABULAIRE

DE LA

## TENTURE DE PAPIERS.

---

### A.

**A**SSEMBLER. C'est coller chaque feuille d'une main de papier, l'une au bout de l'autre, pour en former un rouleau avant de le peindre ; c'est coudre des toiles les unes à côté des autres avant de les tendre et de les clouer.

### B.

**BANDE.** On donne ce nom à autant de bordures qu'en contient la largeur du papier. On dit qu'un rouleau est à deux, quatre, six bandes, etc.

**BARBES.** On nomme *barbes* les rives qui sont inégales au pourtour de chaque feuille de papier, avant qu'elle ne soit rognée.

**BORDAGE.** Bandes de papier gris, collées au pourtour des toiles tendues.

**BORDER.** C'est coller des bandes de papier gris au pourtour des panneaux de toile, après qu'ils sont cloués et avant de couvrir la totalité de cette toile d'une couche de même papier. Ce bordage se fait pour que la toile n'échappe pas de dessous la tête des clous.

**BORDURE.** On donne ce nom à des bandes de papier de diverses largeurs, qui servent à encadrer les tentures.

**BOURRE - TONTISSE.** Laine courte qui provient d'une étoffe que l'on a tondue, et qui sert à faire les papiers veloutés ou papiers tontisses.

**BROSSE RONDE.** C'est une brosse dont les soies sont courtes, et qui sert à étendre la couleur ou à ramasser celle qui est superflue, lorsque l'on couche de fond les rouleaux avant de les imprimer.

*Brosse carrée.* Elle est rude, et on la passe à sec sur le papier que l'on vient de coucher de fond, pour unir la couleur.

**BULLE.** Nom des chiffons de la troisième sorte, que l'on fait pourrir, et qui servent à faire du papier propre à la tenture.

## C.

**CARRÉ.** C'est le nom du plus petit format de papier que l'on emploie pour les tentures, et dont on fait usage pour les dessins communs.

*Carré gris.* C'est le papier le plus ordinaire, et qui s'emploie pour toutes les tentures à dessins communs.

*Carré bulle.* C'est le papier qui est le plus blanc et le plus fort de tous ceux qu'on emploie pour la tenture.

**COFFRE.** Boîte renfermant la laine hachée pour faire le papier velouté, et dont le fond est une peau tendue servant à saupoudrer la laine sur le fond.

**COLLAGE.** C'est l'action de poser et de fixer en place les papiers de tentures.

*Collage.* Sorte d'apprêt que l'on donne aux feuilles de papier avec de l'eau collée, après les avoir sorties du moule, pour les rendre plus fermes et moins spongieuses.

**COLLE.** Substance gélatineuse, tirée des peaux de veau, de mouton et autres, que l'on emploie, mêlée de beaucoup d'eau, pour détremper les couleurs propres aux fonds et à l'impression des papiers.

*Colle de pâte.* Farine détrempeée avec de l'eau que l'on fait cuire au degré d'une bouillie, et qui sert, après avoir été délayée avec un peu d'eau, à enduire le dessous des papiers afin de pouvoir les fixer sur la muraille ou sur la toile.

**COLLEUR.** C'est l'ouvrier dont le métier est d'assembler et de clouer les toiles, de couvrir de colle et poser tous les papiers de tenture ainsi que les bordures.

**CONTRE-MAÎTRE.** C'est le nom de l'ouvrier chargé de composer les couleurs, et qui a la direction de tout un atelier.

**COUCHER DE FOND.** C'est étendre une seule couleur sur les rouleaux de papier avant de les imprimer.

**COULEURS.** Substances minérales ou végétales, colorées naturellement ou par les secours de la chimie, que l'on triture et que l'on détrempe avec de l'eau mêlée d'un peu de colle de peaux, pour faire le fond et l'impression des papiers de tenture.

**COUP DE PLANCHE.** Il se dit de l'action de poser la planche sur le papier pour l'imprimer.

## D.

**DEMI-LIVRE ALLONGÉE.** C'est le nom du petit clou à tête plate servant à fixer la toile de tenture sur les châssis.

## E.

**ÉBARBER.** C'est couper deux des quatre rives d'une rame de papier avant de l'assembler par rouleaux; c'est couper une ou les deux rives d'un rouleau avant de le coller.

**ENCOLLAGE.** C'est une première couche de blanc détrempeé avec de la colle, que l'on étend sur un rouleau de papier avant de le coucher de teinte. Cet apprêt ne se fait ordinairement que pour des tentures unies.

**ENCOLLER.** C'est étendre de la colle de pâte sur une muraille avant d'y appliquer les papiers, pour lui procurer plus d'adhérence.

On encolle aussi ces murs de la même manière et pour le même motif avec du blanc détrempé par la colle, comme le font les peintres.

**ENDUIRE.** C'est couvrir de couleur la planche à imprimer.

**ÉTENDOIR.** C'est une pièce dans laquelle on fait sécher, sur des cordes, le papier après avoir été couché de fond.

On nomme aussi *étendoir* une planche emmanchée au bout d'un bâton, servant à placer sur des cordes, les rouleaux de papier imprimé pour les faire sécher.

## F.

**FOND UNI.** Il se dit des papiers de tenture colorés, sur lesquels on n'a pas imprimé de dessin.

**FONCEUR.** C'est le nom de l'ouvrier qui fait le fond du papier avec la brosse, avant qu'il soit imprimé.

## G.

**GRAND-RAISIN.** C'est le nom du plus grand format de papier dont on se serve pour faire des tentures. On en distingue de trois qualités : le *gris*, qui est fabriqué avec la pâte la plus commune ; le *bulle*, qui est plus fort et plus blanc que le précédent, et fabriqué avec une pâte moyenne ; et enfin le *velin*, qui est fabriqué avec une pâte fine, et qui ne sert que pour les beaux fonds unis ou pour les tentures imitant des étoffes telles que la *perse*.

## I.

**IMPRIMER LE PAPIER.** C'est , après qu'il est peint , y appliquer des dessins au moyen d'une planche gravée.

**IMPRIMEUR.** C'est l'ouvrier qui applique la planche sur les rouleaux pour y imprimer les dessins.

## L.

**LAINÉ.** Poil de mouton , propre à faire les tentures et bordures veloutées , qui , après avoir été teint en branche , est haché et passé au moulin pour le réduire en poudre très-fine. On fait aussi usage de la tonte des draps pour velouter le papier.

**LISSER.** C'est frotter les papiers avec le lissoir après qu'ils sont imprimés d'une première couche , pour unir en même tems la couleur et le papier qui aurait pris quelques mauvais plis en séchant. On lisse aussi les papiers après qu'ils ont été peints et avant de les imprimer , pour les unir et les rendre luisans.

## M.

**MAILLET.** Morceau de bois garni de plomb , servant à frapper sur la planche pour l'appuyer et faire déposer également la couleur sur le papier.

**MAROUFFLER.** C'est enduire de colle de pâte une toile ou le papier collé dessus , pour faire tendre cette toile et lui donner plus de soutien.

**MORDANT.** Substance composée de résine et d'huile grasse, servant à fixer la laine hachée, sur le papier de tenture ou sur les bordures pour les velouter.

## P.

**PAPIER DE TENTURE OU PAPIER PEINT.** C'est le papier collé par rouleaux, peint seulement ou imprimé de divers dessins, servant à couvrir les murailles des appartemens.

*Papier lissé.* C'est celui qui, après avoir été imprimé, a été frotté pour unir le grain de la couleur, et le rendre luisant.

On lisse aussi le papier avant d'être imprimé, lorsque sa couleur naturelle doit servir de fond, telle que pour imiter des étoffes de Perse.

*Papier pte.* C'est un papier teint en bleu par le jus de la morrèle qui sert à couvrir les tablettes et le dedans des armoires. Il y en a de deux dimensions; la *couronné* qui est la plus petite et le *carré*.

*Papier velouté.* C'est celui qui est entièrement couvert de laine pour imiter le drap.

*Papier tontisse.* C'est le nom des papiers qu'on fabriquait autrefois, dont le fond était d'une seule couleur, sur lequel on imprimait divers ornemens en laine teinte du même fond que le papier.

*Papier bulle.* C'est celui qui se fabrique avec les matières bulles, c'est-à-dire de dernière qualité.

*Papier fluant.* Nom du papier qui n'a pas de colle, ou qui est mal collé.

**PEINDRE.** C'est faire le fond du papier, ce qui s'exécute avec des brosses rondes sans manche et montées de soies courtes.

**PLANCHE.** C'est un morceau de bois de poirier, sur lequel on

grave en relief les divers dessins qu'on veut imprimer. Il est monté d'une poignée pour le tenir et l'appuyer sur le papier.

**PRESSE.** C'est un outil qui sert à serrer la planche sur le papier, pour imprimer de grands dessins et des bordures.

## R.

**RAME.** C'est une quantité fixe et déterminée d'après laquelle est établi dans le commerce le mode de livraison du papier destiné à la tenture. Une rame contient vingt rouleaux, et chaque rouleau contient une main de papier ou vingt-quatre feuilles.

**ROULEAU.** On donne ce nom à une main ou vingt-quatre feuilles de papier collées bout à bout, parce qu'on les roule après qu'elles ont été imprimées.

## T.

**TAMIS.** C'est un châssis dans lequel est tendu un morceau de laine, au-dessous duquel est une peau humide avec un intervalle rempli de rognures de peau servant à donner de l'élasticité à l'étoffe sur laquelle on étend la couleur destinée à enduire la planche gravée pour imprimer le papier.

**TEINTES.** Ce sont les couches de fond que l'on étend sur un papier avant de l'imprimer.

**TENDRE.** C'est clouer de la toile sur des châssis, ou bien coller du papier sur ces toiles ou sur des murs.

**TENTURE.** Nom des papiers peints, collés sur de la toile ou sur la muraille.

### 8 VOCABULAIRE DE LA TENTURE DE PAPIERS.

**TIREUR.** C'est le nom de jeunes ouvriers qui tiennent les deux extrémités d'un rouleau de papier, tandis qu'on le couche de fond ou qu'on l'imprime.

**TOILES DE TENTURES.** C'est un tissu très - clair de gros chanvre écru, fait exprès pour cet usage, que l'on cloue sur des tringles ou des châssis, et que l'on recouvre d'une ou de plusieurs couches de papier gris, pour recevoir le papier de tenture. On en distingue de trois qualités : *toiles ordinaires*, *toiles fines*, et *toiles fortes* ou à *plafond*. Chacune de ces toiles porte une largeur différente.

---

---

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA MIROITERIE.

---

### A.

**ACCROC.** Nom que l'on donne à une partie dépolie qui, par l'effet d'un frottement violent, a perdu de son lustre.

**ADOU CISSEUR.** Nom de l'ouvrier qui adoucit les glaces.

**AFFINER.** C'est faire disparaître par l'action du feu les bules ou pointes sur la matière en fusion dans les creusets.

**ALCALI OU ALKALI.** Sel servant de fondant pour aider la fusion des sables.

**APLATIR.** C'est passer un rouleau de fonte sur la matière vitreuse et liquide pour l'étendre et lui donner la forme d'une glace.

**APPRÊT.** Il se dit des opérations successives propres à polir et à mettre une glace au tain.

**AVIVER.** C'est frotter avec le mercure et une pelotte de serge la feuille d'étain pour la rendre brillante après qu'elle a été tendue sur la table, et avant de la couvrir entièrement de vif argent.

### B.

**BANC.** C'est une pierre bien unie et posée de niveau sur des tréteaux, sur laquelle on place la glace pour la polir; c'est aussi le nom d'une planche doublée d'une dalle en pierre, sous laquelle est scellée une petite glace que l'on nomme *dessus*, et qui sert à adoucir une autre glace.

**BANDE.** On nomme *bande* les deux longs côtés d'une glace qui touchaient aux tringles lors de son coulage.

**BATTEUR.** C'est l'ouvrier qui prépare les feuilles d'étain propres à l'étamage des glaces.

**BOUILLONS.** Ce sont de petits points brillans qui quelquefois sont

en assez grande quantité dans de certaines glaces, défauts qui obligent souvent de la couper après être coulée, ou qui lui font perdre de sa valeur si on les conserve.

**BRULOT.** Petit polissoir étroit avec lequel on termine les endroits qui ont échappé au poli.

## C.

**CALCIN OU CASSON.** Nom du débris des glaces provenant soit des morceaux mis au rebut, soit des rognures que l'on fait en les équarissant.

**CALCINER.** C'est exposer les sels au feu pour en détruire l'humidité et leur principe colorant.

**CARCAISE.** Four dans lequel on recuit les glaces coulées.

**CAVALET.** Couvercle de la lunelle du fourneau de verrerie servant à faire baisser la flamme pour échauffer l'arche du four.

**CHANTIER.** Solives de bois garnies d'étoffe servant à déposer les glaces avant leur recuisson.

**CHARGER.** C'est couvrir la glace étamée de laine et de pierre ou de plomb pour faire écouler le vif argent superflu et provoquer le contact général de l'étain avec la glace.

**CHAUX VIVE.** Elle s'emploie dans la fusion des sables propres au verre.

**COBALT OU COBOLT.** Substance minérale de couleur bleue, qui s'emploie dans la fusion des sables pour détruire leur partie colorante.

**COETE.** C'est le nom du chantier où l'on dépose une glace à la sortie du four de recuisson.

**COULER.** C'est verser sur une table de cuivre la matière vitreuse pour en former une glace.

**COUPE.** Il se dit de la quantité de verre en fusion que l'on prend au bout du pontil pour faire une glace soufflée.

**CRACHAT.** Défaut dans la matière, ressemblant à une toile d'araignée.

**CREUSET.** Vase d'argile dans lequel on dépose les substances vitrifiables pour en obtenir leur fusion.

**QUEILLAGE.** C'est l'action d'enlever avec la fêle ou sarbacane le cristal en fusion pour faire une glace soufflée.

## D.

**DÉBRUTIR OU DÉGROSSIR.** C'est commencer à frotter la surface d'une glace brute avec une autre glace en introduisant entr'elles du grès et de l'eau pour la dresser en diminuant son épaisseur.

**DÉFAUTS.** On en connaît plusieurs dans les glaces , soit dans la matière , soit dans le poli , soit dans le tain ; ces défaut sont : une couleur *jaune* ou d'un *blanc trop azuré* que l'on remarque dans la glace après qu'elle a été mise au tain , et qui provient d'une trop petite ou d'une trop forte dose de cobalt ou de manganèse ajoutée aux matières vitrifiables pour faire disparaître leur partie colorante ; les *bouillons* , qui sont de petits points plus lumineux que le reste de la matière , et qui se forment lors du coulage de la glace ; les *filz* , qui sont des lignes très-déliées soit dans la matière , soit dans le poli ; les *accrocs* que l'on remarque sur le poli , et qui proviennent d'un frottement violent par quelque chose de rude , dont l'effet est de détruire en partie la transparence de la matière ; enfin , les *rosettes* et les *crachats* , qui sont semblables à des fils tortillés.

**DÉGRAISSER L'ÉTAÏN.** ( *V. Aviver.* )

**DÉGRAISSOIR.** Morceau de serge servant à ayiver l'étain avec le vif-argent.

**DESSUS.** C'est le nom de la petite glace scellée sous une pierre qui sert comme de molette pour dégrossir ou adoucir une autre glace.

**DOUCIR OU ADOUCIR.** C'est frotter une glace brute pour dresser sa surface au moyen d'une autre glace chargée d'une dalle en pierre que l'on fait glisser sur la première , et entre lesquelles on introduit du grès fin ou du sable doux et de l'eau.

**DOUCI OU ADOUCI.** Il se dit de la seconde opération que l'on fait sur une glace pour la polir.

**DRESSOIR.** C'est un fer mince en forme de cercle et poli dessous , qui sert à étendre et à dresser sur la pierre la feuille d'étain avant de la couvrir de vif-argent.

## E.

**ECRÊMER.** C'est enlever de dedans les creusets le dessus de la matière vitrifiée.

**EGOUT OU EGOUTTOIR.** Grande table en bois sur laquelle on dépose les glaces après qu'on les a étamées pour en faire égoutter le vif-argent : cette table , d'abord posée horizontalement , est ensuite levée par degré au moyen de deux crochets afin de lui donner une direction oblique , que l'on augmente au fur et à mesure que l'étain se consolide.

**EGOUTTER.** C'est faire écouler le vif-argent qu'on a mis de trop entre la glace et la feuille d'étain , ce qui se fait sur la table même à étamer , en couvrant de laine et chargeant la glace avec des pierres ou de la fonte et vingt-quatre heures après en la déposant sur la table à égoutter.

**EGRISER.** C'est frotter le bord d'une glace sur une planche avec du grès fin et sec, ou deux glaces l'une sur l'autre pour en dresser l'épaisseur.

**EMERI.** Pierre métallique et fort dure que l'on trouve dans les mines qui, réduite en poudre, sert à adoucir les glaces.

**ENGRENER.** C'est mettre du grès sous le dessus pour dégrossir une glace.

**EQUARRIR.** C'est, après que la glace a été recuite, couper la tête et les bavures plus épaisses que le reste, et la mettre d'équerre.

**ETAMER.** C'est couvrir d'une feuille d'étain, préparée et dissoute en partie, la surface du dessous ou derrière d'une glace pour qu'elle réfléchisse parfaitement les objets.

## F.

**FÈLE.** Espèce de sarbacane ou tuyau creux en fer, au moyen duquel on enlève une portion de la matière vitrifiée du creuset, et avec lequel on étend cette matière en soufflant pour en faire une glace.

**FEUILLE.** C'est la couche d'étain composée que l'on applique, au moyen du vif-argent, derrière une glace pour qu'elle réfléchisse avec plus d'abondance les rayons de la lumière.

**FIEL OU SEL DE VERRE.** Nom de l'écume des sables et alcali qui se forme sur les creusets pendant la fusion.

**FILANDRE OU FIL.** Défaut dans la matière provenant des substances qui sont moins vitrifiables et qui ne s'allient pas avec les autres. On en distingue de deux sortes : *fil ordinaire* et *fil ouvert*. Le premier est une ligne très-déliée et plus brillante que n'est le reste de la glace ; l'autre est une désunion dans la matière, et qui peut, par le plus faible effort, causer une division totale de la glace. On remarque aussi des fils dans le poli ; ceux-ci proviennent de l'ouvrier qui n'a pas bien croisé ses coups de polissoir, mais qui peuvent être corrigés.

**FLANELLE.** Etoffe de laine que l'on coupe par petits morceaux et que l'on attache sur le bois du parquet pour en isoler la glace et éviter que l'étain n'éprouve ni frottement ni humidité. On donne aussi le nom de *flanette* à cette même étoffe ou à une autre au travers de laquelle on passe le vif-argent superflu de l'étamage des glaces, pour le purifier.

**FONDANT.** Nom des sels propres à la fusion des sables vitrifiables.

**FRITE.** On donne ce nom aux sables et à la soude, ou enfin à la réunion des matières propres à faire du verre après qu'elles sont devenues blanches et légères par la calcination.

**FRITER.** C'est mettre dans un four chauffé à un haut degré toutes

les substances propres à la fabrication du verre pour les purifier , les amalgamer et les réunir en une seule masse.

## G.

**GLACE.** C'est une table de verre blanc de dimension quelconque et d'une égale épaisseur , dont les deux faces sont polies , et qui , au moyen de l'étain préparé appliqué sur une des faces , représente fidèlement l'image des objets.

*Glace coulée* C'est celle dont la matière a été versée sur une table de cuivre , étendue et aplatie par un cylindre de fonte.

*Glace soufflée* C'est celle qui a été formée d'une masse vitreuse ou bosse enlevée et parée au bout d'une canne creuse ou fêle , en soufflant dans cette canne pour étendre le verre et lui donner d'abord la forme d'un manchon et ensuite celle d'une glace en le déroulant.

*Glace brute.* C'est ainsi que l'on nomme la glace qui est restée dans l'état où elle a été coulée ou soufflée. Ses faces , dans cet état , sont ondulées ; elle n'a que peu de transparence , et son épaisseur alors est de cinq à sept lignes pour celles coulées , et de trois lignes pour les glaces soufflées.

*Glace acheminée.* C'est une glace qui n'est encore que dégrossie par l'égrisage au moyen du gros grès seulement.

*Glace blanche.* C'est une glace qui est polie et prête à être mise au tain : une glace coulée dans cet état porte environ quatre lignes , et une glace soufflée deux lignes au plus d'épaisseur.

*Glace au tain.* C'est celle qu'on a couvert sur une de ses faces d'une feuille d'étain.

*Glace verte ou bleue.* C'est une glace qui , étant mise au tain , réfléchit les objets bleus ou verts ou roux , défaut dans la matière qui provient de ce qu'on a mis trop ou pas assez de manganèse ou de safre.

*Glace sablée.* C'est celle dont la matière semble être imprégnée d'une légère couche de grains de poussière , qui sont autant de petits bouillons. La couleur de ces glaces est ordinairement d'un blanc roux.

**GROISIL.** Nom que l'on donne aux débris de glaces ou à tout autre petit morceau de verre.

## L.

**LUSTRE.** C'est le poli brillant d'une glace.

**LUSTERER.** C'est , après que la glace a été polie , corriger les fautes de ce poli avec le lustroir.

**LUSTROIR.** C'est une petite règle en bois, doublée d'un morceau de chapeau, servant à enlever les taches d'une glace qui ont échappé au polissoir.

## M.

**MANGANÈSE.** Sorte de substance métallique employée dans la fusion des sables pour détruire leur partie colorante.

**MARBRE.** Bloc de cette matière sur lequel on allonge et on aplatit sous le marteau les tables d'étain pour les réduire en feuille.

**MARBRER.** C'est l'action de faire la paraison ou d'arranger la masse vitreuse en fusion sur le marbre après l'avoir enlevée du creuset avec le pontil.

**MERCURE ou VIF-ARGENT.** Demi-métal liquide servant à dissoudre en partie la feuille d'étain, et à l'aider au parfait contact avec le poli de la glace que l'on étame.

**METTRE AU TAIN.** C'est étamer ou fixer la feuille d'étain sur la glace avec le vif-argent.

**MIROIR.** C'est le nom que l'on donne aux glaces de petits volumes.

**MIROITIER.** C'est l'ouvrier qui met les glaces au tain, les coupe pour les mettre de mesure, fait leurs joints et les pose, et en refait le poli lorsqu'il a été gâté.

**MOILETTE.** C'est un outil de bois garni de feutre ou étoffe de laine avec lequel on frotte le poli d'une glace.

**MOILETTER.** C'est polir une glace avec le lustroir.

**MOLETTE.** C'est un morceau de verre que l'on scelle sous une pierre et que l'on frotte de potée pour polir une glace.

**MOLETTE.** Pierre unie mise dans un cadre, sous laquelle est scellée une glace pour dégrossir ou polir une autre glace.

## P.

**PARAISON.** C'est la forme que l'on donne au verre en fusion en le roulant sur le marbre et le soufflant avec la fele pour l'étendre.

**PIERRE A ÉTAMER.** (V. Table.)

**PINCE.** Outil d'acier. On en distingue de deux espèces : *pince plate* et *pince ronde*. La première sert à enlever une bande que l'on a coupée avec le diamant au bout d'une glace, et qui est trop étroite pour pouvoir être détachée avec les doigts ; la seconde sert à gruger et à dresser le joint d'une glace qu'on n'a pu faire avec le diamant.

**PIQUÉ.** Il se dit de la seconde opération qui conduit au poli d'une glace.

**PIQUER.** C'est frotter la surface d'une glace avec une autre glace,

après avoir été l'une et l'autre doucies, et en introduisant entr'elles de l'émeri humecté d'eau, et dont la finesse doit être en raison de l'avancement du travail.

**POLI.** C'est la troisième et dernière opération que l'on fait sur une glace pour la mettre en état d'être étamée.

**POLIR.** C'est frotter la surface d'une glace doucie pour la rendre lisse et luisante; cette opération se fait avec un instrument en bois monté de deux poignées, garni dessous de lisières ou autres morceaux de laine que l'on humecte d'eau et que l'on graisse avec de la potée.

**PONTIL.** C'est le nom d'une petite glace arrondie qui sert à étendre l'émeri sur la glace que l'on polit; c'est aussi un instrument de fer servant à enlever le verre de dessus les creusets pour la fabrication des glaces soufflées.

**POSER.** C'est mettre une glace dans son parquet et l'arrêter en place au moyen de bordures.

**POT A CUEILLIR.** C'est le creuset contenant le verre en fusion lorsqu'il est prêt à être employé.

**POTÉE.** C'est une pâte composée d'acide vitriolique, de coupe-rose verte et de sel marin, avec laquelle on graisse l'instrument servant à polir ou à lustrer la glace.

## R.

**RABOT.** Nom du diamant enchâssé dans un morceau de buis, servant à couper les glaces.

**RECUPER.** Dans l'opération du polissage, c'est croiser les traces du polissoir sur la surface de la glace.

**RECUIRE UNE GLACE.** C'est la déposer, après être coulée, dans un four chauffé à un degré modéré, et la laisser s'y refroidir lentement.

**RECUISON.** Il se dit de l'action de chauffer à grand feu pendant quelque tems la matière vitreuse avant de la couler. Il se dit aussi du refroidissement gradué et insensible que l'on procure aux glaces dans la cargaise.

**ROSETTE.** C'est le nom d'un fil qui est tortillé et que l'on remarque dans la matière d'une glace après qu'elle est étamée. On nomme aussi *rosettes* des parties qui, dans le tain, sont plus blanches, ce qui provient du manque d'adhérence avec la glace. Ce défaut vient de ce que la glace n'a pas été bien dressée.

**ROUILLE.** Taches qui proviennent de trop d'alcali dans le verre. On donne aussi le nom de *rouille* à une couleur de bistre dont le tain seul, ou le tain et la glace s'imprègnent par l'effet de trop d'humidité de la muraille sur laquelle pose la glace.

## S.

**SABLE VITREUX.** C'est celui qui contient grand nombre de cristaux brillans, et qui est le plus propre à la fabrication des glaces. Le sable sert aussi à débrutir la surface des glaces.

**SALIN.** Nom des alcalis fixes propres à la fusion des sables.

**SAVONNETTE.** Cavité que l'on fait dans la matière, lorsque par le douci on veut enlever un défaut qui existe à la surface de la glace, ce qui cause dans le tain une tache blanche que l'on nomme *rosette*.

**SEBILLE.** Vase en bois servant à déposer ou à verser le vif argent.

## T.

**TABLE.** Pièce de cuivre sur laquelle on coule les glaces.

*Table.* Grand établi en bois avec des gouttières sur trois faces, et couvert d'une dalle en pierre fine, sur laquelle on étend la feuille d'étain et sur laquelle on glisse la glace pour l'étamer.

**TAIN.** C'est un amalgame de plomb, d'étain et de bismuth réduit en feuille, et que l'on dissout en partie par le mercure pour le rendre adhérent à la surface d'une glace polie.

**TÊTE.** C'est le nom du bourrelet qui est formé à l'extrémité d'une glace coulée.

**TIRÉE.** Il se dit de la portion de la glace que l'on polit à la fois. On dit *une tirée*.

**TISAGE.** C'est l'action de chauffer le four de fusion.

**TRÉMIE.** Pièce de flanelle au travers de laquelle on passe le vif argent, pour en séparer les ordures provenant de l'étamage.

**TRUMEAU** ou **PARQUET.** Espèce de lambris en menuiserie dans lesquels on place les glaces.

## V.

**VIF ARGENT.** (*V. Mercure.*)

**VOLUME.** On donne ce nom à chaque morceau de glace, de quelque dimension qu'il soit; c'est pourquoi on dit qu'un parquet ou trumeau est composé d'un ou de plusieurs volumes.

---

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA TAPISSERIE.

---

### A.

**ACCOTOIR.** Traverse de bois garnie ou non d'étoffe, qui dépend d'un fauteuil, d'une bergère, d'un canapé, et sur laquelle on pose le bras.

**AGRÉMENT.** Il se dit de tous les ouvrages de passementerie destinés à garnir les sièges, rideaux, draperies, etc.

**AIGUILLE A MATÉLAS OU CARRELET.** Longue aiguille servant à piquer avec de la ficelle ou du très-gros fil les matelas ou le crin des sièges.

**AME.** On donne ce nom à toute matière étrangère ou plus commune que celle avec laquelle on la recouvre ; telle que la soie pour l'or fin, le fil pour l'or faux, la filoselle, le fil ou le coton pour la soie, la ficelle pour la laine, le fil pour le coton.

**ARGENT.** Métal qui, après avoir été passé à la filière et ensuite au laminoir, sert à faire le filet et les lames propres à la fabrication des galons, des franges, etc.

*Argent faux.* Cuivre argenté qui, après avoir subi les mêmes préparations que l'argent, s'emploie au même usage.

### B.

**BANDEAU.** Bande d'étoffe étroite et unie servant à couronner les festons ou draperies au-dessus d'une croisée.

**BANQUETTE.** Siége long et étroit, supporté par des pieds tournés, rembourré de crin et couvert d'étoffe.

**BERGAME.** Nom d'une ancienne tapisserie dont on se servait pour couvrir les murs, et que l'on fabriquait avec de la bourre de soie, de la laine, du coton, du chanvre ou du poil de chèvre, etc.

**BERGÈRE.** Grand siége ayant un dossier, deux accotoirs et un carreau, ordinairement rempli de plume, sur lequel on s'assied. On distingue quatre sortes de bergères : l'une avec accotoirs droits, le dossier demi-creux et garni, que l'on nomme *bergère ordinaire* ; avec dossier creux, les accotoirs et la traverse du devant cintrés ou galbée, que l'on nomme *bergère cabriolet* ; avec dossier creux et renversé et accotoirs droits, que l'on nomme *bergère à gondole* ; et enfin celle dont le dossier est très-creux et en bois plein, que l'on nomme *bergère curule*.

**BOIS.** Nom collectif de tous les châssis destinés à être garnis d'étoffe pour servir de siége, tels que chaise, fauteuil, bergère, canapé, etc. Ces châssis se font en bois de hêtre, de noyer, de merisier ou d'acajou.

*Bois de lit.* Châssis avec deux dossiers garnis, ou à panneaux, sur lequel on pose des matelas pour le coucher. On en fait de plusieurs formes que l'on distingue par les noms suivans : *bois ordinaire*, dont les pieds sont à colonne, les dossiers avec panneaux, et les traverses unies ; *bois à rouleau*, dont les traverses du haut des panneaux sont arrondies ; *bois à flasque* ou *à tombeau*, dont le dossier est droit ou renversé, et la traverse du devant ou pan fort large et cintrée sur le champ.

**BROQUETTES.** Petits clous servant à attacher les toiles et étoffes sur le bois des sièges.

## C.

**CABLE.** Sorte de gros cordon d'argent, de soie, de filoselle, de coton ou de laine pure ou avec une ame dedans, servant à faire des embrasses de rideaux, à retrousser des draperies, des pentes.

**CABRIOLET.** Nom d'un fauteuil, d'une bergère dont le dossier est

un peu creux, les traverses du siège cintrées en plan, et les accotoirs évasés.

**CANAPÉ.** Meuble de cinq à huit pieds de long servant à s'asseoir ou à se coucher, composé d'un siège avec un carreau, d'un dossier, de deux accotoirs, et de deux oreillers. On en distingue d'autant de formes, et sous les mêmes noms qui viennent d'être désignés à l'article *Bergère*.

**CARDER.** C'est l'action de peigner la laine des matelas avec des cartes pour la dépelotter, la nettoyer et en ôter la poussière.

**CARREAU.** C'est une espèce de petit matelas rembourré de crin et couvert d'étoffe que l'on met sur le fond sanglé d'un canapé, d'un divan, d'une bergère, et sur lequel on s'assied. On nomme aussi *carreaux* les oreillers d'un canapé que l'on fait en peau blanche remplis de plume et couverts d'étoffe.

**CARTISANE.** Pièce ou bande étroite de carton mince ou de velin que l'on recouvre d'or, d'argent, de soie, de laine, pour faire toute espèce d'ornement rapporté ou monté dans une frange, un galon, etc.

**CAUSEUSE.** On donne ce nom à un petit canapé de trois à quatre pieds de longueur.

**CHAÎNE.** Ce sont les fils qui sont montés sur le métier pour passer en lisse lorsque l'on fait du galon, de la crête et autres ouvrages d'agrément pour le meuble.

**CHAISE.** Siège avec dossier en bois ou garni d'étoffe, sans accotoir ou bras; le fond est de paille nattée ou rembourré de crin et couvert d'étoffe. On en distingue de trois sortes: *chaise ordinaire*, qui a son siège carré; *chaise à baquet*, qui a son siège rond, et *chaise à gondole*, qui a un dossier creux et fait en bois plein ou garni d'étoffe.

**CHOU.** Nom d'un nœud que l'on forme avec l'étoffe par le haut d'une draperie.

**CLOU.** Il sert à attacher les étoffes sur le bois des sièges lorsqu'on ne fait pas usage de crête; il est de potin, ayant une tige courte et déliée, une tête large de la forme d'un champignon et dorée. On en distingue, par rapport à la grosseur de la tête, de cinq sortes: *clou lentille*, qui est le plus petit; *clou demi-poid*, *clou de*

\*

*chiffre ordinaire* et *gros chiffre* ; et enfin le *clou tiercelin*, qui est le plus fort.

**CONFECTIONNER.** Ce mot exprime l'action de faire les meubles. On dit *confectionner* un siège, un coucher, une tenture.

**CONFESSIONNAL.** ( *V.* Méridien. )

**CORDON.** Tissu rond fait en soie et filose, en soie et fil et en fil pur. On le fabrique de trois manières, à la mécanique, au boisseau et à la jatte : son usage est de servir à tirer des rideaux de croisée, d'alcove, une sonnette, etc.

**CORDONNET.** C'est le gros fil rond qui sert à former les dents d'une crête et autres dessins.

**COUCHER.** On entend par ce mot tout ce qui compose un lit, bois, sommier, matelas, couverture, etc.

**COUDOIR.** ( *V.* Accotoir. )

**COURTE-POINTE.** Espèce de couverture piquée que l'on met sur les autres couvertures. Il s'en fait de diverses étoffes que l'on double, entre lesquelles on rapporte du coton que l'on pique.

**COUTIL.** Etoffe très-forte faite de fil et de coton, blanche ou le fond blanc avec de larges raies bleues ; on s'en sert pour envelopper la plume des lits, des oreillers, des traversins, des carreaux, etc., ainsi qu'à faire des tentes et garnir des stores.

**COUVERTURE.** Tissu fait en laine ou en coton, servant à se couvrir sur un lit. Il s'en fait en laine ordinaire, en laine sologne, en laine vigogne, et en coton, simple ou croisé ; leurs grandeurs se distinguent par le mot *point*.

**COUVRE-PIED.** Dernière couverture qui se place sur les autres. On en fait en diverses étoffes, telles que basin, mousseline, que l'on brode et que l'on garnit par le bas.

*Couvre-pied.* Etoffe de soie remplie ordinairement d'édredon, que l'on met sur le coucher pour se couvrir.

**CRÊTE.** Sorte d'agrément fait de coton, de laine ou de fil, et recouvert en soie, portant des dents en forme de feston, et servant à border ou à encadrer des rideaux, des sièges et autres meubles. On en fait qui sont pleines, d'autres à jour, d'autres à lyre, etc.

*Crête géroline.* Espèce de petit galon étroit fait en soie, portant des dents d'un côté, que l'on cloue sur le bord de l'étoffe des sièges.

**CRÊTER.** C'est mettre de la crête sur tous les joints de l'étoffe pour cacher les broquettes et arrêter cette étoffe avec de petits clous sur le bois des sièges.

**CRIN.** Il provient de la queue, des sabots et de la crinière des chevaux, et sert à remplir les sommiers, les fond et dossier des sièges, les carreaux, ainsi qu'à faire un tissu pour ces mêmes sièges. Il en est de deux qualités : *crin d'échantillon*, qui est le plus long ; *crin ordinaire*, dans lequel se trouvent mêlées des soies de porc.

## D.

**DAMAS.** Etoffe forte en soie, avec des dessins brochés d'une autre couleur que le fond, et qu'on emploie pour couvrir des sièges, faire des rideaux, des tentures.

**DEMI-FIN.** Cuivre doré à trois fois ou plus.

**DIVAN.** On donne ce nom à un canapé qui est supporté au lieu de pieds par un socle ordinairement en bois d'acajou, qui règne sur les trois faces.

*Divan banquette.* C'est une espèce de coffre long dont le dessus est garni de crin et d'étoffe pour servir de siège.

**DOSSIER.** Nom du châssis en bois plein ou garni d'étoffe au derrière de chaque siège, servant à s'appuyer lorsqu'on est sur une chaise, un fauteuil, un canapé.

**DRAPERIE.** Large bande d'étoffe garnie de frange, crête, etc., que l'on met en haut d'une tenture, d'une alcove, d'une croisée, et que l'on retrousse par des choux ou du cable pour former des flots et festons.

**DUVET.** C'est le plus fin de la plume d'oie, servant à faire les lits de plume, à rembourrer les oreillers. Il en est de deux qualités : *duvet de Hollande* et *duvet de France*.

## E.

**ÉCHARPE.** On donne ce nom à deux morceaux d'étoffe quelconque coupés en biais et qui accompagnent une pente et décorent les deux côtés d'une croisée, d'une alcove.

**ÉCHARPIELER.** C'est l'action de diviser le crin neuf qui est tressé, avant de l'employer.

**ÉDREDON.** Duvet très-fin et très-chaud qui provient du fin plumage que dépose dans son nid un oiseau nommé *eyder*, qui habite le nord, notamment les îles d'*Helgoland*, de *Bornholm* et les îlots d'*Ertholm*. On en remplit un tissu de soie pour s'en couvrir.

**EMBOURRER.** ( *V.* Rembourrer. )

**EMBRASSE.** C'est un bout de cable ou gros cordon fait en argent, en soie, en laine ou en coton; aux deux bouts duquel sont des glands, et qui sert à tenir ouverts des rideaux de croisée, d'alcove.

**ESTRADE.** Espèce de marche-pied élevé d'environ six pouces, que l'on met sous un lit à tombeau, au-devant d'un divan, etc.

**ÉTOFFE.** Nom des tissus faits en laine, en coton ou en soie, et qui sont propres à couvrir les meubles, à faire des tentures, des rideaux de croisée ou d'alcove, etc.

*Étoffe de crin.* Elle sert à couvrir des sièges; sa chaîne est de fil et sa trame est faite de crin. On en fabrique à damier, à quadrille, à étoiles, etc.

*Étoffe brochée.* Nom collectif du damas, du lampas et de toutes les étoffes de soie fortes et qui sont à dessin.

## F.

**FAUTEUIL.** Espèce de chaise qui a un dossier et deux accotoirs comme une bergère, mais plus petite et sans coussin, avec un siège rembourré de crin. On en distingue de quatre sortes selon leurs diverses formes, ainsi qu'il a été dit à l'article *Bergère*: *ordinaires*, à *cabriolet*, à *gondole*, et des *fauteuils curules*. On nomme *fauteuil à châssis* celui dont le siège est un carreau rembourré que l'on peut lever comme celui d'une bergère.

**FAUX.** Il se dit du cuivre en fil ou en lame non doré, mais seulement mis en couleur. On l'emploie à faire du galon et autres garnitures.

**FESTON.** C'est la partie de draperie retroussée en petits flots

croisés, que l'on met par le haut d'une tenture, d'une croisée pour cacher la tête des rideaux.

**FILET.** C'est un fil de soie couvert d'une lame d'argent ou d'argent doré, de cuivre doré ou argenté, servant à faire du galon, des franges, etc.

**FILOSELLE.** ( *V. Soie.* )

**FIN.** ( *V. Or.* )

**FLÈCHE.** Bâton doré au bout duquel est une flèche, une lance ou un autre ornement, que l'on place au-dessus d'un lit pour supporter les rideaux.

*Flèche.* Morceau de bois de la forme d'une poire allongée, couvert d'or, d'argent, de soie, etc., et qui fait partie comme ornement d'une large frange ou d'un gland.

**FLORENCE OU TAFFETAS.** Étoffe de soie unie, propre à faire des rideaux de bibliothèque, et à garnir le derrière des dossiers et jouées de fauteuil, bergère, etc.

**FOND.** Nom que l'on donne à la tête ou gance d'une frange sur laquelle se montent les ornemens.

**FRANGE.** Ornement fait en or, en argent, en soie, en coton ou en laine, composé d'un fond ou tête, sur lequel sont montés des flèches ou mirzas, des jasmins et autres cartisannes, ou bien simplement des fils noués en quadrilles avec des coulans, et qui sert à la garniture des rideaux, pentes, écharpes et autres meubles.

**FUTAINÉ.** Étoffe de coton blanche et plucheuse, servant à envelopper la laine pour faire des matelas. Il en est de deux qualités : *futaine simple* et *futaine croisée*.

## G.

**GALETTE.** ( *V. Soie.* )

**GALON.** Garniture servant à couvrir la couture ou le bord de l'étoffe des meubles. Il s'en fait en or, en argent, en soie, en laine, etc. On en distingue de différentes sortes selon leur façon, leur qualité et leur usage.

*Galon plein* ou *uni*. C'est celui qui n'a aucun dessus.

**Galon doubleté.** C'est celui qui ordinairement est de plusieurs couleurs, dont le nombre suit celui des doubletés.

**Galon figuré.** Ce nom lui vient de ce que c'est la chaîne qui fait le dessus.

**Galon broché.** Galon qui porte différens dessins faits à la navette dans le tissu.

**Galon à clouer.** Il est d'or faux ou cuivre doré. On en fait à deux et à quatre lames, ordinaire et à double chaînette : les uns et les autres servent à tenir le bord de l'étoffe des sièges sous la tête des clous.

**GANCE.** ( *V.* Fond de frange. )

**GARNITURE DE CHAMBRE, DE LIT.** ( *V.* Meuble, Couché. )

**GLANDS.** Il en est de diverses formes, qui sont en or, en soie, en laine, etc. : l'âme est de carton, de linge ou de bois tourné. Ils s'emploient au bout des embrasses, ou aux coins des oreillers, coussins, etc.

**GOBERGES.** Barres de bois formant le fond d'un bois de lit.

**GOURGOURAN.** Étoffe de soie. Il y en a d'unie, de rayée, à raies satinées et veloutées. Elle sert à couvrir des sièges, à faire des tentures et des rideaux.

**GRIFFE.** Outil servant à tendre les grands tapis en fortes étoffes, comme ceux d'Aubusson, etc.

## H.

**Housse.** Espèce de chemise ou d'enveloppe que l'on fait en siamoise, toile de coton, futaine ou basin, servant à couvrir l'étoffe de toute espèce de siège.

## J.

**JASMIN.** C'est le nom collectif des ornemens qui imitent quelque sorte de fleurs ou de feuilles, avec lesquelles on garnit des franges, des glands, etc.

**JOUÉE.** C'est la partie d'étoffe que l'on rapporte sous les accou-

doirs d'un fauteuil, d'une bergère, d'un canapé, pour fermer l'espace qui reste vide entre le siège et les bras.

## L.

**LAINÉ.** Matière que l'on emploie pour les couchems et les ouvrages de passementerie. Il en est de deux qualités : la première, que l'on nomme *mère laine*, qui provient du milieu du corps ; la seconde, que l'on nomme *cuisse*, qui est le surplus de la toison.

*Laine en suin.* Celle qui est dans son premier état, c'est-à-dire non dégraissée ou lavée.

**LAME.** Fil pur et aplati, d'argent ou de cuivre doré, que l'on emploie en cet état dans les galons, franges, crêtes, etc.

**LAMPAS.** Étoffe de soie brochée que l'on nomme aussi *Damas* ou *étouffe brochée*.

**LÉ.** Nom que l'on donne à la largeur des étoffes.

**LÉSARDE.** Petit galon servant au même usage que la crête géroline, mais portant des dents de feston des deux côtés au lieu que la géroline n'en a que d'un côté.

**LÉVANTINE.** Étoffe de soie forte et unie, servant à faire des rideaux.

**LIT.** Châssis en bois, supporté par des roulettes, sur lequel on place des matelas pour se reposer.

*Lit de sangles.* Châssis portatif et ployant, tendu de sangles ou de treillis, pour recevoir des matelas.

*Lit de plume.* Espèce de matelas fait de couil et rempli de plume pour le coucher.

**LUISANT.** C'est dans une crête, un galon, la partie du tissu qui est lisse, au moyen de ce qu'on emploie de la soie plate et non torsée.

## M.

**MANCHETTE.** Petit morceau d'étoffe avec lequel on garnit le milieu des accotoirs ou bras d'un fauteuil, d'une bergère.

**MARCELINE.** Étoffe de soie, espèce de florence, mais plus large et plus forte, qui sert à couvrir des meubles communs.

**MATELAS.** Enveloppe faite de toile à carreau ou de futaine, que l'on remplit de laine pour servir de coucher.

**MATIÈRE PURE.** Il se dit des ouvrages de passementerie faits en argent, en soie, dont le fond du tissu est de la même matière que le dessus.

**MÉRIDIEN OU PAUMIER.** Espèce de grande bergère avec large dossier et deux jouées de même hauteur, servant de lit de repos.

**MEUBLE.** Par ce mot on entend tout ce qui compose la garniture de chaque pièce d'un appartement, tel que sièges, commodes, secrétaires, rideaux et couchers.

**MIRZA.** C'est une pièce de bois tournée, semblable à une flèche mais un peu plus courte, que l'on recouvre et qui sert de même que celle-ci à garnir une frange, un gland, etc.

**MOQUETTE.** Étoffe de laine de divers dessins, servant à couvrir des banquettes, à faire des tapis de pied, etc.

**MOULE.** Morceau de bois, de linge ou de carton servant d'âme à un gland.

## N.

**NEUSTRÉ.** Nom que portaient autrefois les marchands de meubles tapissiers.

## O.

**OR.** Ce qu'on nomme *or* ou *fin* dans les franges, galons, crêtes, etc., est de l'argent doré ou vermeil que l'on passe à la filière, puis ensuite au laminoir pour le réduire en lame, que l'on emploie dans cet état ou que l'on roule sur une soie pour en faire du filet. Les qualités diffèrent selon que la lame est plus ou moins bien dorée, brillante et solide; ces qualités se désignent par numéro ou par marque.

*Or faux.* C'est du cuivre doré qui sert aux mêmes usages que le fin. On dore le cuivre de deux manières, savoir; *par feuille*: cette

manière est celle de Lyon ; ou *par couche*, qui est celle d'Allemagne. De la quantité de feuilles ou de couches dépend la qualité de l'or faux. Celui qui a été doré trois fois ou plus, prend le nom de *demi-fin*. On désigne la qualité de la dorure sur le cuivre par numéro ou marque de même que pour l'argent.

**OREILLER.** Carreau fait de coutil rempli de plume, servant à appuyer la tête sur un lit.

*Oreiller de bergère, de canapé.* ( *V.* Carreau. )

## P.

**PAILLASSE.** Espèce de matelas fait de toile de chanvre écru ou de toile à carreau, fendu par le milieu, rempli de paille ou de foin, que l'on place sous les matelas ou sous le lit de plume.

**PAILLON.** Métal quelconque battu et réduit en feuille très-mince, que l'on découpe et qui sert à faire le fond luisant des divers ornemens que l'on rapporte dans les franges, galons, etc.

**PANS.** Traverses qui sont assemblées dans le bas des pieds d'un bois de lit.

**PATÈRE.** Espèce de rosette en cuivre doré ou non, servant au retroussis des rideaux de croisée, d'alcove, et aussi à décorer une tenture.

**PENTE.** Bande d'étoffe étroite que l'on place par le haut d'un lit, le haut d'une croisée, à laquelle on ajoute de la frange. ( *Voy.* Bandeau. )

**PERLE OU COULANT.** Petite boule de bois couverte de soie ou de laine, dans laquelle passent les fils d'une frange à quadrille ou autre.

**PIÈCE.** Il se dit de tous les ornemens que l'on rapporte pour garnir une frange, un gland, comme flèche, perle, etc.

**PIED DE CRÊTE.** C'est la partie pleine de la crête que l'on coud sur l'étoffe.

**PIQUER.** C'est l'action de fixer le crin avec la toile de rembourrure, par une longue aiguille et de la ficelle, pour former le fond et le dossier d'un siège. Il y a le *piqué ordinaire*, qui est le moins

ferme et le moins soigné, et le *piqué à l'anglaise*, qui consiste à piquer trois fois pour donner plus de fermeté et une forme ronde au siège et rendre ses arêtes vives.

PLACET. (*V. Tabouret.*)

PLUME. Celle dont on fait usage vient de la dépouille des oies, et sert à remplir les sacs de coutil pour faire un *lit*, un *oreiller de lit*, de *bergère*, de *canapé*, un *traversin*, un *coussin*. On en distingue de quatre qualités suivant la finesse du duvet.

POU-DE-SOIE. Nom d'une forte étoffe unie, servant à couvrir des meubles, à faire des rideaux.

## Q.

QUADRILLE. Nom des jours en losanges formés par les fils d'une frange en coton ou en laine, que l'on noue ou que l'on passe dans un coulant.

QUINZE-SEIZE. Étoffe de soie forte servant à faire des rideaux. Ce nom lui vient de sa largeur qui est d'une aune moins un *seize*.

## R.

REBATTRE. C'est, avec des baguettes au lieu de cardes, ôter la pousse et dépelotter la laine des matelas en la déposant sur une claie.

REMBOURRER. C'est mettre le crin ou la laine dans de la toile pour garnir le fond ou le dossier des sièges.

REMBOURRURE. C'est la grosse toile qui enveloppe la matière servant à rembourrer les tabourets, les chaises, les canapés, etc.

RIDEAUX. C'est un ou plusieurs lés d'étoffe de soie, de coton, que l'on coud ensemble, par le haut desquels on met des anneaux pour les suspendre à une tringle de fer, et que l'on borde de crête ou de franges pour décorer le devant d'une alcove, d'une croisée, ou pour empêcher la grande ardeur du soleil et éviter le grand jour.

## S.

**SANGLE.** Bande faite d'un gros tissu de chanvre écri d'environ quatre pouces de largeur, que l'on cloue sur les bois pour former le fond d'un lit, d'un fauteuil, d'un canapé et autres sièges. Chaque pièce de sangle contient sept à huit aunes, et une grosse contient douze pièces.

**SATINÉ.** Ouvrage fait en argent ou en cuivre doré imitant la broderie et que l'on rapporte dans les franges et autres garnitures pour meubles.

**SIAMOISE.** Étoffe de fil et à carreaux servant à faire des matelas, des housses de sièges.

**SIÈGES A L'ANGLAISE.** Il se dit de la manière de piquer le crin avec la toile du dossier et du siège d'un meuble, qui consiste à les piquer trois fois pour les rendre plus fermes, leur surface plus unie et leurs arêtes vives.

**SOIE.** Fil produit du ver que l'on nomme par cette raison *ver à soie*, servant à faire des étoffes propres à l'ameublement, ainsi que leurs garnitures ou agréments, tels que franges, galons, crêtes, etc. Pour les ouvrages de passementerie on fait usage de plusieurs qualités de soie que l'on désigne sous les noms suivans : *organsin du Piémont, allais, trame, tramette, poil, tripoline, fleurette, galette, fantaisie, grenade, grenadine.*

**SOIE ÉCRUE.** Soie qui n'est pas cuite.

*Soie galette* ou *Filoselle.* Rebut de la soie que l'on nomme *bourre.*

*Soie capiton.* Bourre de soie non torse.

*Soie grenade.* C'est celle qui a été moulinée et qui est retorse ou grenelée.

**SOMMIER.** Matelas rempli de crin que l'on place le premier sur un bois de lit en place de paille.

**SOUBASSEMENT.** Bande étroite d'étoffe, ornée de frange, crête, etc., que l'on attache sur le pan d'un lit.

**SURDORÉ.** Il se dit de l'argent ou du cuivre qui a été doré deux fois ou plus.

## T.

**TABOURÉT.** Le *tabouret ordinaire* est un siège sans dossier dont les pieds sont en X. Il en est qui ont de plus deux traverses tournées pour servir d'accotoirs, et d'autres enfin qui ont accotoirs et dossiers.

*Tabouret de pied.* Petit carreau de crin garni d'étoffe, élevé de six pouces, servant à poser les deux pieds lorsqu'on est sur un siège.

**TAFFETAS.** Étoffe de soie servant à faire des rideaux. Il en est de plusieurs qualités et de plusieurs largeurs.

*Taffetas d'Italie.* C'est le moins large; il est à deux et à trois bouts; *taffetas d'Angleterre*; il est plus large et plus fort que le précédent.

*Taffetas fort.* (V. Quinze-Seize.)

**TAPISSER.** C'est tendre sur la muraille une étoffe quelconque pour décorer une pièce.

*Tapissier.* Artisan qui fait et vend des sièges, confectionne des tentures, des rideaux, des tapis.

**TENAILLE.** Outil de fer servant à tendre les sangles avant de les clouer.

**TENTURE.** Nom que l'on donne aux étoffes de soie ou autres qui couvrent la muraille au pourtour d'une pièce, d'une alcove. On distingue par rapport à leur façon, trois sortes de tentures : *tenture ordinaire*; celle-ci est lisse : *tenture à tuyau*; celle-ci est à gros plis ronds et perpendiculaires : et *tenture à la grecque*; celle-ci est plissée de même, mais les tuyaux sont obliques et se joignent haut et bas à des patères.

**TÊTE.** Il se dit du haut d'un rideau.

**TIRE-BOTTE.** Gros galon de fil servant à border des têtes de rideaux ou de tentures pour recevoir les clous.

**TOILE.** Tissu blanchi ou en écreu, fait de coton, de fil de lin ou de fil de chanvre, dont on se sert pour les ouvrages de tapisserie.

*Toile d'embourrure.* Tissu très-clair fait avec du gros chanvre, servant à emballer ou à envelopper le crin que l'on pique pour former le siège et le dossier d'un fauteuil et autres meubles.

*Toile douce.* Tissu serré fait de lin fin et écreu, servant à couvrir le crin quand le meuble est piqué, et sur lequel se pose l'étoffe. On l'emploie aussi pour le fond d'un canapé, d'une bergère, le dessous d'un coussin.

*Toile à carreau.* Tissu serré fait en fil blanc et bleu. Celui à petits carreaux sert à emballer le crin pour les grands meubles, tels que canapé, divan; et celui à grands carreaux sert à faire les matelas. On en distingue de deux qualités pour le teint : *bon* et *mauvais teint*.

*Toile de coton.* Tissu blanc et serré fait de coton fin, servant à emballer la laine, le crin pour les couchers, à faire des housses, des rideaux, etc.

**TORSADE.** Nom que l'on donne aux ouvrages servant de garniture dans les agrémens, tels que franges, lorsque ces garnitures sont torsées.

**TRAIT.** On nomme trait le fil pour les ouvrages de passementerie, qui est d'argent ou de cuivre pur, c'est-à-dire sans mélange de soie.

**TRAME.** Ce sont les fils qui sont passés au moyen de la navette au travers de l'ouvrage dans les étoffes, comme dans les crêtes, galons, etc.

**TRAVERSIN.** Espèce d'oreiller rond et long fait de coutil, rempli de plumes, servant à appuyer la tête lorsqu'on est couché.

**TREILLIS.** Étoffe grossière faite de chanvre écreu. On en distingue de deux qualités : le *treillis ordinaire* servant à faire le fond d'un

lit de sangle , et le *treillis d'Alençon* , qui sert à faire des rideaux de remises , etc.

**TYRS.** Bâton doré aux deux bouts duquel sont des pommes de pin ou autre ornement , et qui se place au-dessus d'une croisée pour supporter la pente ou les rideaux.

## V.

**VÉLIN.** On donne ce nom à tout ce qui sert d'âme aux ouvrages dits *cartisannes* , soit que cette âme ne soit que de carton ou qu'elle soit de vélin , c'est-à-dire de peau fine passée.

**VELOURS.** Étoffe à poil ras faite de soie , de poil de chèvre ou de laine , unie , rayée ou à fleur , servant à couvrir des sièges , à faire des rideaux.

*Velours d'Utrecht.* C'est un velours fabriqué avec du poil de chèvre , que l'on fait dans diverses villes de France ; il est rayé ou à fleur , et sert à couvrir des sièges. Il s'en fait aussi en laine qui sert au même usage , mais qui est moins beau et moins cher que l'autre.

*Velours de soie.* Tissu fait en soie sur fil , plein et uni. On en distingue de plusieurs qualités par le mot de *deux* , *trois* et *quatre poils*. Il sert à couvrir des sièges , on en fait aussi des rideaux.

---

---

# V O C A B U L A I R E

D U

## T R E I L L A G E .

---

### B.

**BATI.** C'est le nom des montans et traverses en chevrons sur lesquels est attaché un treillage ou un palis isolé.

**BERCEAU.** C'est un treillage dont le dessus est terminé par un cintre en forme de voûte.

**BIGORNE.** Espèce de petite enclume sur laquelle on dresse et fait la pointe des clous.

**BOTTE.** C'est la réunion d'un certain nombre d'échalas propres à faire les treillages, contenant ensemble la quantité de trente-six toises linéaires.

### C.

**CHATAIGNIER.** C'est l'espèce de bois le plus propre au treillage. On fait aussi, mais moins fréquemment, usage des bois de frêne, de chêne, et même du sapin.

**CHEVALET.** C'est une espèce de petit banc sur lequel s'élève une petite planchette inclinée traversée par un levier, dont la tête, appuyant sur la planchette, tient la tringle ou l'échalas que l'on veut replanir.

**COPEAU.** C'est le nom des lames de bois très-minces dressées à la plane, servant à faire des ornemens en treillage.

**COUDRE.** C'est l'action d'arrêter avec des liens de fil de fer les tringles les unes sur les autres pour former un treillage.

**COUTRE.** Outil de fer acéré dont le tranchant est sur la longueur et à deux biseaux. Il sert à fendre le bois brut en échalas.

**COUTURE.** C'est le lien de fil de fer avec lequel on arrête le treillage.

**CROCHET D'ESPALIER OU CLOU A CROCHET.** C'est une lame de fer très-mince, coudée d'un bout et ayant un scellement de l'autre, servant à arrêter le treillage sur le mur.

## D.

**DEMI-LIVRE ALLONGÉE.** Petit clou propre à arrêter les treillages.

**DOUBLIS OU REDOUBLIS.** C'est le nom de la partie basse d'un treillage, dont le vide entre chaque échalas est rempli à une certaine hauteur par d'autres échalas.

**DRESSOIR.** Espèce de banc qui n'a de pied que par un bout avec une équerre en fer, et qui sert à dresser les échalas.

## E.

**ÉCHALAS.** Morceau de bois de châtaignier, de frêne ou de cœur de chêne, refendu carrément, d'environ un pouce de largeur sur sept lignes d'épaisseur, brut ou plané, et servant à faire les treillages d'espaliers ou les palis.

**ESPALIER. (CONTRE-)** Petit treillage à hauteur d'appui à quelque distance d'un mur de jardin, servant à attacher les branches des arbres fruitiers.

**ÉTAU.** Outil en bois qui se serre par une pédale. Il est propre à tenir le bois qu'on veut planer.

## F.

**FIL DE FER.** C'est du fil étiré à la filière. On en fait usage de deux sortes pour le treillage : le *fil de Limoges* et le *fil normand*.

*Fil nul.* C'est le fil de Limoges et le plus fin ; celui-ci sert, après avoir été recuit, à coudre, c'est-à-dire à lier les échalas.

*Fil à pointe.* C'est le fil normand non recuit avec lequel on fait les pointes servant à arrêter les différentes parties de treillage.

*Fil recuit.* C'est celui qu'on a fait rougir au feu et qu'on a laissé refroidir lentement pour le rendre plus doux.

**FRISAGE.** C'est le nom des ouvrages de treillage faits avec des lattes et autres bois très-minces.

## G.

**GARNITURE.** C'est le nom des parties de treillage qui forment différens compartimens, et qui servent à remplir les vides entre les bâtis.

## H.

**HABILLURE.** C'est ainsi qu'on nomme un joint fait en flûte, c'est-à-dire en pointe par l'extrémité d'un montant de treillage.

## M.

**MACHOIRE.** C'est le nom de l'équerre de fer placée sur le devant du dressoir.

**MAILLE.** On nomme ainsi le vide carré, oblong, losange, etc., que forment les compartimens de treillage.

**MAILLER.** C'est espacer les échelas d'un treillage par intervalles égaux.

**MASSE.** Gros marteau servant à enfoncer les pieux.

## N.

**NAVRER.** C'est l'action de donner un coup de serpette ou faire une hoche à une perche, à un échelas qui sont tortus, afin de les redresser.

## P.

**PALIS.** C'est un treillage isolé, le plus souvent fait avec de gros échelas liés les uns contre les autres, servant à clore un terrain.

**PERCHE.** C'est un baliveau ou une longue branche mince et brute que l'on cloue ou qu'on lie sur des pieux pour faire des *palis à jour*.

**PIÈCE.** C'est le nom d'un morceau de bois brut, qui est sans nœud et sans fil, propre à être fendu en échelas ou tringles.

**PIEU.** Morceau de bois en grume, aiguisé d'un bout et qu'on enfonce en terre, sur lequel on attache des perches pour faire un palis.

**PINCE A MATINÉE.** Outil de bois ayant deux branches longues et épaisses, dont l'une est creuse et l'autre bouge, servant à ployer les tringles sans les rompre.

**PLANE OU PLAINE.** Outil de fer acéré dont la tranche est sur la longueur et recourbée par les deux bouts, ayant chacun un manche, servant à planer les échelas et à les couper.

**PLANER.** C'est dresser avec la plane chaque face des tringles pour faire du treillage.

**POINTE.** C'est un bout de gros fil de fer pointu d'un bout, servant à attacher le treillage sur les poteaux ou pieux.

*Pointe de frisage.* Ce sont de petits bouts de fil de fer sans tête ni pointe, servant à arrêter les bois minces.

**POTEAU.** Bout de chevron aiguisé et brûlé d'un bout, qu'on enfonce en terre et qui sert à attacher les échelas d'un palis.

## R.

**RECUIRE.** C'est faire rougir au feu le fil de fer et par ce moyen lui donner plus d'élasticité.

## S.

**SCIE A MAIN.** C'est une scie dont l'arçon ou monture est en fer. Elle s'étend par le moyen d'une vis, et sert à couper les tringles ou échelas.

**SEMENCE.** C'est une broquette ou petit clou à tête plate, servant à attacher diverses parties de treillage.

**SERPE.** Outil à manche de bois servant à couper les tringles de longueur.

## T.

**TENAILLE OU TRIQUOISE.** Outil de fer acéré ayant deux branches avec tête aplatie, servant à couper les pointes et à ployer les tringles.

**TREILLAGE.** C'est l'assemblage de tringles ou échelas liés les uns sur les autres par du fil de fer, et formant entr'eux des espaces vides carrés ou losanges. Cette manière d'assembler les tringles se nomme *treillage simple*. Celui qui représente une rotonde ou autre édifice, des ornemens, etc., se nomme *treillage de frisage*.

**TREILLAGE D'ESPALIER.** C'est celui qui se fait en revêtement des murs de jardin.

*Treillage de palis* ou *Palissade*. C'est un treillage isolé servant de séparation dans un jardin.

*Treillage d'appui*. C'est celui qui n'a que la hauteur de deux à trois pieds.

**TREILLAGEUR.** C'est l'ouvrier qui plane, dresse et attache les tringles ou échelas pour former un treillage.

**TRINGLE.** C'est le nom des perches propres à faire le treillage : elles ont environ neuf sur six lignes de grosseur, et de trois à neuf pieds de longueur.

*Tringle planée*. C'est celle qui a été dressée sur toutes ses faces avec la plane.

---

---

# VOCABULAIRE

D U

## GRILLAGE.

---

### B.

**BOTTE.** On donne ce nom à une certaine longueur de fil de fer ployé en rond, d'un diamètre d'environ six pouces, et qu'on livre dans le commerce pour le poids de dix livres.

### C.

**CHASSIS.** Assemblage de montans et traverses en bois sur lesquels on pose perpendiculairement le châssis en fer que l'on veut grillager.

**CISAILLES.** Gros ciseaux servant à couper les fils de fer.

**CLOUS A CROCHET.** C'est une espèce de petit gond ayant une pointe à chaque bout, et qui s'enfonce dans le mur pour arrêter, au moyen de liens, un panneau de grillage au-devant d'une baie de croisée.

### D.

**DOIGTIER.** Espèce de petit fourreau que l'on met au bout du doigt pour tordre le fil de fer et former la maille du grillage. On s'en sert de deux ensemble, dont l'un est en tôle et l'autre en cuir.

### F.

**FIL DE FER.** Fer doux étiré à la filière, servant à faire le grillage.

*Fil de fer recuit.* C'est celui qui, avant d'être employé, a été passé au feu et refroidi par degrés.

\*

*Fil de cuivre ou Laiton.* Cuivre jaune étiré de même à la filière, servant à faire du grillage pour des portes de bibliothèques, d'alcôves, pour des cloisons de bureaux.

**FILIERE OU JAUGE.** Outil d'acier de forme ronde, portant à son pourtour extérieur des échancrures graduées et numérotées, et qui sert à connaître, au moyen de ces échancrures, la grosseur et le numéro du fil de fer. ( *V. Pl. 7<sup>e</sup>. de la Serrurerie.* )

## G.

**GRILLAGE.** Il se fait avec des fils de fer ou des fils de laiton, que l'on tortille en les croisant obliquement pour former des carreaux à jour, que l'on nomme *maille*.

**GRILLAGEUR.** Ouvrier qui fait et pose le grillage.

## L.

**LIEN OU ATTACHE.** Bout de fil de fer que l'on tortille pour arrêter les panneaux de grillage sur des barreaux de croisées, des grilles, des balcons ou des gardes-fous.

## M.

**MAILLE.** On nomme ainsi l'espace vide que forme chaque fil de fer ou de laiton dans un grillage.

## N.

**NUMÉROS.** Par ce mot on exprime les différentes grosseurs du fil de fer et du fil de laiton.

## P.

**PINCE.** Outil de fer. Il en est de deux sortes : l'une plate, qui sert à former les nœuds des fils sur les châssis en fer que l'on grille ; l'autre ronde, servant à faire la pose des grillages, ainsi qu'à fabriquer les chaînes de tourne-broche, etc.

## T.

**TOILE MÉTALLIQUE.** C'est un tissu fait de la même manière que l'étoffe, sur un métier, avec du fil de laiton très-fin, servant à garnir des garde-feu et autres châssis en fer.

---

---

# VOCABULAIRE

D E

## LA VIDANGE.

---

### C.

**CHEMINÉE** ou **CHUTE**. C'est l'ouverture faite dans la voûte d'une fosse par où tombent les matières des chasses qui y aboutissent.

**CLEF**. ( *V.* Tampon. )

**CLOAQUE**. C'est un aqueduc ou un égout destiné à recevoir les eaux sales et les immondices d'une maison.

### F.

**FOSSE**. C'est un lieu bas , pratiqué ordinairement au-dessous de l'aire des caves et éloigné des puits et citernes , dont le pourtour est maçonné et quelquefois garni au derrière d'un corroi de glaise , le fond glaisé et pavé , le dessus voûté ; ce livre sert à recevoir les matières fécales.

*Fosse empoisonnée* ou *Fosse plombée*. C'est celle qui renferme un air pestilentiel pendant ou après sa vidange.

### M.

**MITTE**. C'est le nom d'une maladie d'yeux provoquée par la vapeur méphytique d'une fosse qui renferme le plomb.

**MOFETTE** ou **MOUFETTE**. C'est le nom de l'exhalaison pernicieuse qui sort d'une fosse et qui cause la maladie d'yeux.

## O.

**OUVERTURE.** Il se dit de l'action de lever le tampon placé sur la voûte d'une fosse pour enlever ou connaître la quantité de matière qu'elle contient.

## P.

**PIPE.** C'est un gros tonneau dans lequel a été déposé de l'huile ou de l'eau-de-vie, et que l'on met en terre pour y recevoir les matières fécales.

**PLOMB.** C'est le nom d'une vapeur empoisonnée qu'exhalent de certaines fosses en les vidant, et qui cause quelquefois la mort des ouvriers vidangeurs ou d'autres personnes qui en approchent de trop près.

**POUDRETTE.** Résidu des vidanges qui sont arrivées à un état de siccité parfaite.

**PUISARD.** C'est un trou carré ou en forme de puits, pratiqué au milieu d'une cour ou d'un jardin, ordinairement entouré d'une maçonnerie à pierre sèche et couvert d'une pierre trouée, dans lequel s'écoulent les eaux pluviales et les eaux ménagères.

## T.

**TAMPON OU CLEF.** C'est le nom de la dalle de pierre mobile placée sur la voûte d'une fosse pour en boucher l'entrée.

**TINETTE.** Vase en bois de la forme d'un cône tronqué, cerclé en fer, bouché du haut par un tampon, et servant à transporter les vidanges.

## V.

**VAPÉUR EMPOISONNÉE.** (V. Plomb.)

**VIDANGE.** C'est l'action d'enlever les matières fécales d'une fosse et de les transporter aux voiries.

**VIDANGEUR.** C'est l'ouvrier chargé de vider et de nettoyer les fosses, les puisards, les cloaques et les puits.

---

---

# VOCABULAIRE

DE

## LA TERRASSE.

---

### B.

**BANQUETTE.** C'est une espèce d'échafaud formé de boulines et de planches que l'on établit dans des fouilles profondes, et sur lequel on jette la terre fouillée, pour de là la rejeter sur la berge. Les banquettes s'établissent à six pieds de hauteur les unes des autres, comme la première l'est à la même distance en contre-bas du sol.

On donne aussi ce nom à des redans formés à même la masse que l'on fouille, et qui servent au même usage.

**BAQUETER.** C'est l'action d'ôter avec une pelle, l'eau d'une tranchée ou autre excavation.

**BATARDEAU.** C'est une cloison de planches jointives enfoncées dans le sol et recouvertes de terre ou de glaise pour empêcher l'eau d'entrer dans une fouille ou une tranchée.

**BATTE.** C'est le nom d'un outil composé d'une planche épaisse d'environ douze pouces carrés, avec un manche d'environ quatre pieds de longueur placé obliquement dessus, servant à fouler et dresser les terres dans les allées d'un jardin, le salpêtre dans un chantier, dans une cave, l'aire d'une grange.

**BÈCHE.** Outil de fer portant une douille pour recevoir un manche de bois, servant à fouiller ou à faire la défonce d'une terre douce.

**BERGE.** C'est le nom des deux bords d'une tranchée, d'un fossé, sur lesquels on jette la terre fouillée.

**BINER.** C'est, avec la binette, piocher légèrement la surface de la terre entre les plantes et les arbres, pour détruire les mauvaises herbes.

**BOMBER OU RECHARGER.** C'est remettre de la terre sur le milieu d'une route, d'une avenue, pour l'élever et donner, par cette surcharge de l'égout aux eaux.

**BORNOYER.** C'est placer des jalons de distance en distance, soit pour planter des arbres, soit pour tracer les allées d'un jardin.

**BROUETTE.** C'est une petite caisse contenant environ la capacité d'un pied cube, qui a deux bras d'un bout et qui est portée par une petite roue de l'autre, servant à transporter les terres.

## C.

**CAMION.** C'est un petit tombereau à deux roues, avec un ou deux limons dont la caisse est faite en planches en forme d'une trémie ou d'un triangle renversé au milieu duquel passe l'essieu, et qui est traîné par plusieurs hommes ou par un cheval pour transporter des terres.

**CAVALIER.** C'est le nom d'un dépôt dont les terres ont été montées à la brouette par des rampes, et qui est élevé à une certaine hauteur.

**CHAÎNE.** C'est l'assemblage de plusieurs bouts de gros fil de fer de chacun un pied de long, liés les uns aux autres par des anneaux, formant ensemble une longueur de plusieurs toises, servant à mesurer la surface des terrains.

**CHARGER.** C'est jeter les terres avec une pelle dans les brouettes, dans les camions ou dans les tombereaux.

**COMBLER.** C'est remplir de terre un fossé, un creux, etc.

**CONTRE-ALLÉE.** Seconde allée d'un jardin sur le côté d'une allée principale.

**CORROI.** C'est de la terre-glaise épluchée et pétrie avec les pieds,

dont on garnit le fond des bassins, rivières, ou que l'on place entre leurs murs de douve et leur contre-mur pour empêcher la filtration des eaux.

**CORROYER.** C'est pétrir la glaise avec les pieds pour faire un corroi.

**CREUSER.** C'est fouiller la terre pour faire un canal, un bassin, un fossé, une cave, etc.

**CURE MOLLE.** C'est le nom d'une machine servant à élever la vase du fond de l'eau.

**CURER.** C'est l'action d'ôter le gravier du fond d'un puits, la vase ou le limon du fond d'un canal, d'un étang, ou approfondir des cuvettes, des fosses-vidanges.

**CUVETTE OU CUNETTE.** Petits fossés que l'on fait entre chaque arbre bordant une route ou une avenue, servant à retirer les eaux du chemin ; on les fait aussi pour se procurer la terre nécessaire à recharger les accotemens des routes.

**CYLINDRE.** C'est un gros rouleau de fonte, de pierre ou de bois, aux bouts duquel sont deux tourillons, et que l'on meut au moyen d'un brancard par des hommes ou par un cheval. Il sert à écraser les mottes de terre dans une allée de jardin, sur un massif, ainsi qu'à tasser et dresser le sol ; on en fait aussi usage sur une pelouse ou gazon, pour le faire taller ou l'empêcher de pousser trop vite.

## D.

**DAME OU DEMOISEÛLE.** Pièce de bois cylindrique avec des bras à son extrémité supérieure, servant à pilonner la terre.

**DÉBLAI.** Il se dit de l'enlèvement des terres, gravois, immondices déposés sur le sol, pour le débarrasser ou le mettre de niveau.

**DÉBLAYER.** C'est débarrasser un terrain d'un amas de choses quelconques ; c'est repiocher des terres déposées sur la berge d'une tranchée ou sur une autre partie du sol, et en faire l'enlèvement.

**DÉCHARGE.** Lieu public où l'on porte les immondices, les gra-

\*

vois, les terres provenant de la fouille d'un bâtiment ou de différents autres déblais.

**DÉCOMBRES.** Il se dit des gravois, plâtras et autres ordures, que l'on fouille ou que l'on enlève.

**DÉFONCER.** C'est fouiller le terrain d'un potager, d'un jardin, à deux ou trois pieds de profondeur, pour en retournant les terres en ôter les souches et les pierres, etc.

**DÉFRICHER.** C'est labourer un terrain abandonné, pour en ôter les mauvaises herbes et le mettre en état de recevoir quelque semence.

**DRAGUE.** Espèce de pelle ou bêche coudée avec un haut rebord autour, dont on se sert pour nétoyer le fond des bassins, canaux, etc., et pour tirer du sable.

**DRAGUER.** C'est pêcher avec la drague, le sable, la vase au fond d'un puits, d'un bassin, d'une tranchée.

**DRESSER.** (V. Nivelier.)

## E.

**ÉBOULIS.** C'est le nom d'une masse de terre qui se détache de la berge d'une fouille, d'un fossé, et tombe dans la tranchée.

**ÉCOPE ou ESCOUP.** C'est une sorte de pelle creuse servant à baqueter l'eau.

**ÉPUISER ou ÉTANCHER.** Action par laquelle on retire, à l'aide d'une machine, les eaux qui sont dans une tranchée, un batardeau.

**ÉVEUX.** Il se dit d'un terrain qui retient l'eau au point de devenir comme de la boue.

## F.

**FANGE.** Il se dit de la boue, de la bourbe.

**FICHE.** C'est un bout de gros fil de fer d'environ quinze pouces

de longueur , appointi d'un bout et roulé en forme d'œil de l'autre , servant à marquer sur la terre , chaque longueur de la chaîne avec laquelle on mesure un terrain.

**FOUILLE.** C'est toute ouverture que l'on fait en terre , soit pour des fondemens , pour une cave , soit pour un canal , une pièce d'eau , soit pour un fossé.

**FOUILTER A TRANCHÉE OUVERTE.** C'est fouiller une masse de terre de toute sa hauteur à la fois au lieu de la faire par lit , comme il arrive dans des tranchées étroites.

*Fouiller par abatage.* C'est faire des tranchées horizontales à la partie inférieure d'une masse de terre pour en faire tomber les parties supérieures sans avoir besoin de les piocher.

## G.

**GAZON.** Motte de terre garnie d'herbe verte et touffue , qu'on enlève d'un pré avec la bêche pour former les bordures d'une allée , couvrir un banc dans un jardin.

**GLACIS.** Pente douce et insensible d'un terrain ordinairement revêtu de gazon , qui raccorde les différens niveaux de pente de deux terrains inégaux.

**GRAVIER.** C'est le gros sable qu'on trouve dans diverses parties de la terre.

**GRÈVE.** C'est , selon la nature du terrain , ou le gros sable que l'on trouve sur les berges d'une rivière , ou sur la superficie d'un sol graveleux , ou les parties les plus menues d'une espèce de craie ou crayon qui servent à sabler les allées d'un jardin.

## H.

**HOUE.** Espèce de pelle de fer courbée , avec un œil pour la fixer à un manche de bois court , et qui sert à fouiller les terres.

**HOYAU.** Espèce de pioche tranchante pour faire des fouilles.

\*

## J.

**JALON.** C'est un bâton d'environ quatre pieds de haut avec un patin, ou appointi d'un bout, et ayant une petite planche à son extrémité supérieure sur laquelle sont tracées des lignes verticales et horizontales, lequel sert ordinairement à tirer des pentes et des nivellemens.

**JECTISSE.** (V. Terre.)

**JETER.** C'est l'action d'enlever avec la pelle, les terres piochées du fond d'une tranchée ou de sur des banquettes et de les déposer sur la berge ou bien dans des tombereaux ou dans des brouettes : elles sont à un ou plusieurs jets si l'on a fait une ou plusieurs banquettes, ou si on les a reprises à plusieurs fois avant d'être enlevées.

## L.

**LOUCHER.** Espèce de bêche ou hoyau servant à la fouille.

## N.

**NIVEAU.** Instrument qui sert à tracer une ligne horizontale, ou à déterminer ou régler une pente. Il y en a de plusieurs sortes ; le niveau d'eau est celui le plus en usage pour les travaux de terrasso.

**NIVELER.** C'est chercher ou établir une ligne parallèle à l'horizon ; c'est établir la pente d'un terrain, d'une rivière.

**NIVÈLLEMENT.** Opération par laquelle on cherche ou l'on établit une ligne horizontale, ou par laquelle on règle la pente d'un terrain.

## P.

**PELLE.** Outil de bois d'environ un pied de longueur et de dix

poncés de largeur avec un manche d'environ trois pieds de long, servant à relever ou à jeter les terres.

**PELOUSE.** Terrain couvert d'herbe menue ; tels sont les tapis de gazon que l'on pratique dans les jardins anglais, etc.

**PIC.** Outil de fer dont une des extrémités est acérée et pointue, et l'autre extrémité percée pour recevoir un manche en bois, servant à fouiller la terre.

**PILON.** Outil fait avec un rondin de bois ayant un manche à un de ses bouts, servant à fouler et à affermir les terres qu'on a jetées dans une tranchée.

**PILONNER.** C'est affermir et tasser les terres avec les pieds ou avec un pilon dans une tranchée à fur et mesure qu'on les remblaie.

**PIOCHE.** Outil de fer plat acéré d'un bout et de l'autre percé d'un trou ou œil pour y ajouter un manche.

**PIOCHER.** C'est l'action de détacher et de remuer la terre avec la pioche, la tournée, etc.

**PIQUETS.** Nom de bâtons plus ou moins longs que l'on plante en terre d'espace en espace pour prendre des alignemens ou des hauteurs, pour tracer des allées, des rivières, des lacs, etc.

**PIQUEUR.** C'est un homme préposé par l'entrepreneur, l'architecte ou l'ingénieur, pour marquer la journée des ouvriers et veiller à l'emploi de leur tems.

**PLOMB. (à)** C'est-à-dire verticalement. Il se dit des terres coupées perpendiculairement.

## R.

**RAMPE.** C'est une masse de terre en pente que l'on conserve depuis le sol jusqu'au fond de la tranchée en faisant une fouille, pour monter par ce chemin, les terres à la brouette ou au tombereau. On donne encore le nom de *rampe* au terrain en pente servant à

**monter les terres à la brouette sur un cavalier ou dépôt que l'on fait sur le sol.**

**RÉGALEMENT.** C'est l'aplanissement ou le redressement de la surface d'un terrain, soit de niveau, soit suivant une pente fixée.

**RÉGALER.** C'est étendre et niveler des terres mises en dépôt sur une berge ou en cavalier, ou bien applanir et dresser la surface d'un terrain.

**RELAIS.** C'est une distance fixe que parcourt chaque ouvrier transportant les terres à la brouette ; cette distance est ordinairement de dix toises.

**REMLAI.** Ce sont des terres rapportées dans une tranchée pour la combler, ou sur un terrain pour l'élever.

**REMBLAYER.** C'est rapporter et jeter des terres dans une tranchée ou dans un trou pour le remplir, ou pour rehausser le pied d'une muraille, ou bien pour élever un terrain trop bas.

**REPIOCHER.** Il se dit de l'action de remuer avec la pioche, une terre déposée sur la berge, avant de la charger dans les tombereaux.

**REPIQUER.** C'est piocher la superficie d'une allée, d'un chemin, pour remplir les cavités et le niveler, ou d'une route pour remplir les ornières, le pas des chevaux ou pour la bomber.

**RIGOLE.** C'est le nom d'une tranchée longue et étroite que l'on fait pour établir la fondation d'un mur, ou pour aider l'écoulement des eaux d'un étang, d'une pièce d'eau.

## S.

**SABLER.** C'est répandre du sable, de la grève ou du gravier dans les allées d'un jardin.

**SAIGNÉE.** C'est une petite rigole que l'on fait pour étancher l'eau d'un fossé, d'un terrain marécageux.

**SARFOUER OU SERFOUIR.** C'est bêcher légèrement la terre entre les plantes, les arbres.

**SONDE.** Longues tringles en fer au bout desquelles est une espèce de tarière que l'on enfonce dans la terre pour connaître la nature des diverses couches dont elle se compose.

**SONDER.** C'est reconnaître au moyen de la sonde la nature des diverses couches d'un terrain.

**SINGE.** C'est une machine composée d'un treuil avec des chevales et une manivelle, servant à tirer et à monter les terres de la fouille d'un puits.

## T.

**TALUS.** C'est l'inclinaison ou la pente qu'on donne au parement ou profil des terrasses.

**TALUTER.** C'est donner du talus aux terres.

**TAPIS.** C'est le nom d'une grande pièce de gazon pleine et sans découpage, que l'on sème ou que l'on forme dans un jardin.

**TAQUET.** C'est un petit piquet enfoncé en terre jusqu'à sa tête pour servir de marque à un alignement, à un tracé, ou pour indiquer la hauteur des déblais et remblais.

**TASSER.** (V. Pilonner.)

**TÉMOIN.** Ce sont, dans le déblai des terres, les parties du terrain qu'on laisse subsister de distance en distance pour connaître, lorsqu'on en veut faire le toisé, quelles étaient ses différentes hauteurs.

**TENACITÉ.** C'est la liaison et l'enchaînement des parties dont sont composés les différens terrains.

**TERRAIN OU TERREIN.** C'est la surface de la terre.

*Terrain de niveau.* C'est celui qui est dressé sans aucune pente.

*Terrain par chute.* C'est celui dont la continuité est interrompue par des glacis ou talus.

**TERRASSE.** C'est un ouvrage de terre élevé et coupé en talus dans son profil.

**TERRASSER.** C'est creuser, fouir la terre.

**TERRASSIER.** Ouvrier qui fait la fouille, le transport et le remblai des terres pour faire un jardin, une route, planter un bâtiment.

**TERRE.** Substance dont est formé notre globe. On en distingue de différentes sortes :

*Terre végétale.* Elle est noire, douce et sans mélange, et la plus propre à la végétation pour un jardin, un potager.

*Terre franche.* C'est celle qui est grasse sans gravier.

*Terre massive.* C'est celle qui est solide, sans vide.

*Terre naturelle.* C'est celle qui n'a point encore été éventée ni fouillée. On la nomme aussi *terre vierge*.

*Terre rapportée.* C'est celle qui a été déplacée, rapportée d'un lieu à un autre.

*Terre jectisse.* C'est celle qui a été fouillée, remuée.

*Terre forte.* C'est celle qui est humide et mêlée de petites pierres ou de cailloux et d'argile.

*Terre crayonneuse.* C'est celle où il se trouve des cailloux et des veines de terre blanche que l'on nomme *crayon*.

**TERREAU.** Mélange de terre et de fumier consommé et *pourri*.

**TERRE-PLEIN.** C'est un espace de terrain dont la masse, d'une certaine étendue, est contenue entre deux murs, ou soutenue par des talus.

**TOMBEREAU.** Voiture dont le fond et les quatre côtés sont fermés de planches, avec deux limons mobiles, servant à transporter les terres.

**TOURNÉE.** C'est un outil de fer acéré qui sert le plus généralement à fouiller toutes les espèces de terres, dont une des extrémités est aplatie en forme de palette et l'autre est en pointe, avec un œil au milieu pour recevoir un manche de bois.

**TRANCHÉE.** Ouverture creusée en longueur dans la terre, soit pour établir des fondemens, soit pour poser une conduite, soit pour planter une ligne d'arbre ou faire écouler des eaux.

**TRANSPORTER.** C'est l'action de déplacer des terres d'un endroit pour les déposer dans un autre. Le transport des terres se fait de

plusieurs manières, avec un tombereau mené par un ou plusieurs chevaux. Il se fait aussi par des hommes au moyen de camions ou de brouettes.

**TROU.** C'est toute cavité faite dans la terre pour planter des arbres.

**TUF.** C'est un terrain tantôt spongieux, fistuleux et porreux comme la pierre de ponce, tantôt compact comme la pierre de meulière, tantôt mêlé plus ou moins de cailloux, tantôt argileux.

## V.

**VASE.** Terre ou sable liquide que l'on trouve au fond d'un étang, d'un bassin, d'un puits.

**VASEUX.** Il se dit d'un terrain marécageux, mou et sans consistance.

**VERTUGADIN.** Glacis de terre couvert de gazon en forme d'amphithéâtre.

**VIDANGE.** C'est le nom de petits fossés creusés en pente que l'on fait le long des routes et des chemins vicinaux, et qui servent à égoutter les eaux des terres et de ces chemins.

**VOLÉE.** C'est le travail d'un ou de plusieurs hommes rangés sur une même ligne, qui battent un terrain avec une batte pour l'unir. On dit qu'une allée a été battue à deux ou à trois *volées* lorsqu'elle a été battue deux et trois fois de cette manière.









